



**HAL**  
open science

## Les espaces rurbains en Lorraine : du paysage au système géographique, l'exemple du Lunévillois

Vincent Bertrand

► **To cite this version:**

Vincent Bertrand. Les espaces rurbains en Lorraine : du paysage au système géographique, l'exemple du Lunévillois. Géographie. Université Nancy 2, 1999. Français. NNT : 1999NAN21040 . tel-01775372

**HAL Id: tel-01775372**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01775372>**

Submitted on 24 Apr 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr)

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

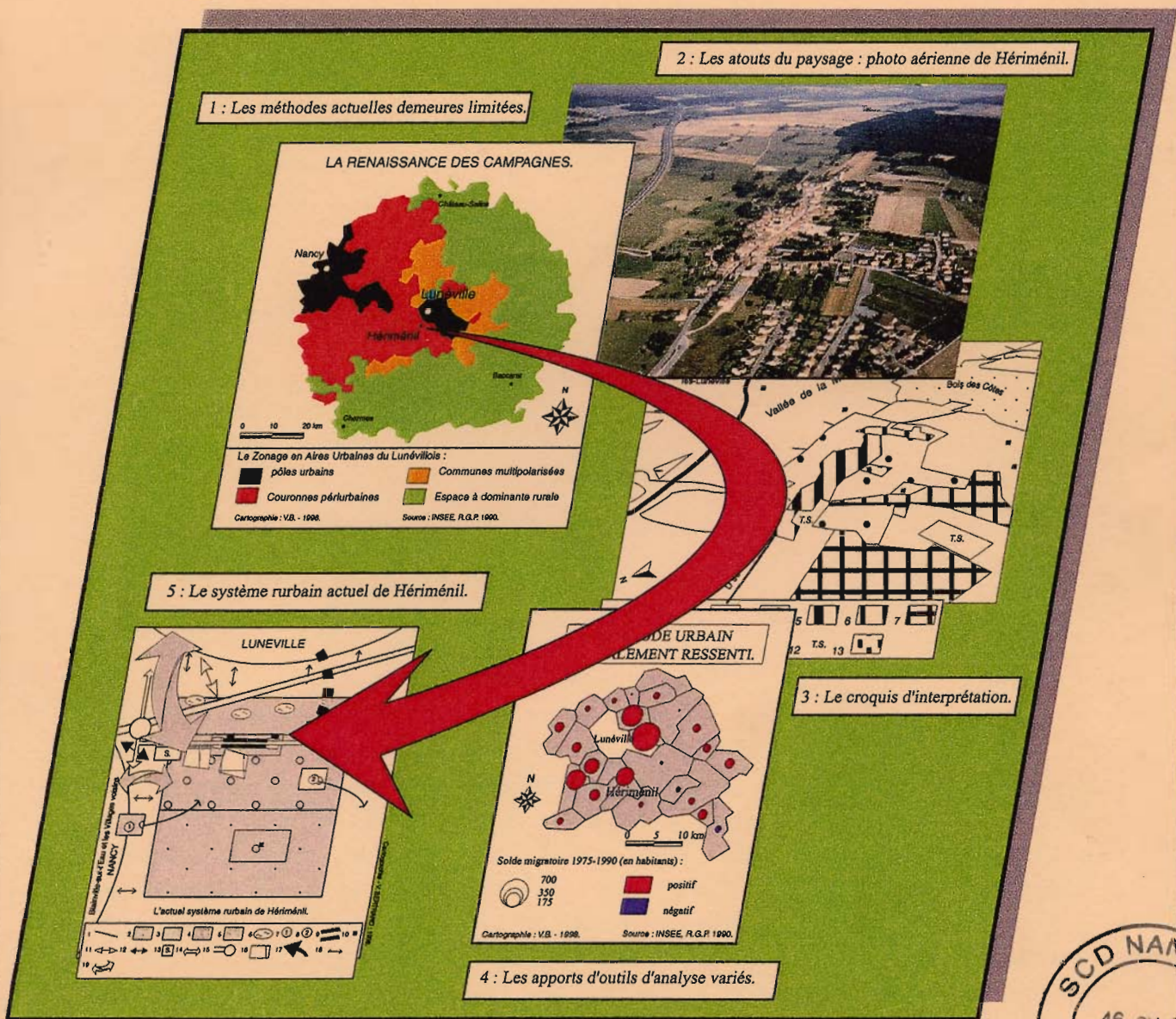


**LES ESPACES RURBAINS EN LORRAINE :  
DU PAYSAGE AU SYTEME GEOGRAPHIQUE .  
L'exemple du Lunévillois.**

**Thèse  
de Géographie : Doctorat Nouveau Régime**

présentée par  
**Vincent BERTRAND**

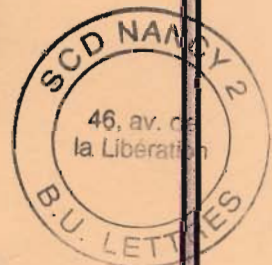
REPRODUCTION INTERDITE



Conception : V. BERTRAND - 1999.

décembre 1999

sous la direction du Professeur André HUMBERT (Université NANCY2)



Document de couverture :  
Vincent BERTRAND

Ensemble de documents extraits de la Thèse permettant d'illustrer les grandes étapes de celle-ci ainsi que les principales approches employées tout au long de notre travail. Faisant le point sur les recherches entreprises jusqu'ici concernant l'espace rural (carte représentant le Zonage en Aires Urbaines (Z.A.U.) défini par l'INSEE autour de Lunéville) nous développons ensuite une démarche originale fondée sur l'étude des paysages. À partir d'une photographie aérienne oblique (le village de Hériménil, voisin de Lunéville) nous réalisons un croquis d'interprétation de ce cliché puis nous retraçons les étapes de la genèse de ce paysage en nous appuyant sur des documents variés (carte du solde migratoire par commune de 1975 à 1990). Nous aboutissons enfin à l'élaboration d'un système géographique qui met en évidence le fonctionnement actuel des éléments constitutifs du paysage.





**Université de Nancy 2**  
U.F.R. des Sciences Historiques et Géographiques.

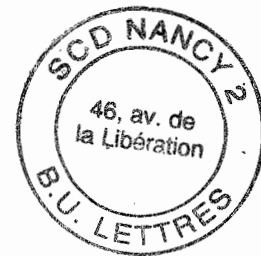
**LES ESPACES RURBAINS EN LORRAINE :  
DU PAYSAGE AU SYSTÈME GÉOGRAPHIQUE.  
L'exemple du Lunévillois.**

**Thèse**  
**de géographie : Doctorat Nouveau Régime**

présentée par  
**Vincent BERTRAND**

**Jury :**

**M Etienne AUPHAN** : Université Paris-Sorbonne (Paris IV).  
**M Jean-Claude BONNEFONT** : Université Nancy 2.  
**M Robert CHAPUIS** : Université de Bourgogne.  
**M André HUMBERT** : Université Nancy 2.  
**M Jean RENARD** : Université de Nantes.



décembre 1999

**sous la direction du Professeur André HUMBERT (Université Nancy 2)**

À mon père, Jean Bertrand et mon frère Arnaud.



## AVANT-PROPOS

Un travail aussi prenant que la réalisation d'une thèse demande un investissement personnel de chaque instant. À partir du moment où la démarche est envisagée, chaque minute laissée au vagabondage de l'esprit finit inévitablement par retomber sur le sujet. Aussi ne peut-on envisager ce genre d'aventure sans le soutien constant de son entourage professionnel, amical et familial.

La thèse représente un important travail personnel mais en aucun cas il ne peut s'agir d'un travail solitaire. Sans la coopération de nombreuses personnes ce travail n'aurait pu aboutir. Je tiens donc à remercier tous ceux qui ont permis le bon déroulement et l'achèvement de cette recherche. Je commencerai par Estelle, mon épouse. D'un bout à l'autre de ce travail elle fut présente, acceptant le sacrifice de nombreux week-ends et soirées. Mais surtout, à maintes reprises, elle sut trouver les mots justes, m'encourageant, m'incitant à persévérer et me permettant de maintenir le rythme pendant trois années.

Mes remerciements vont aussi aux enseignants du Département de Géographie de l'Université de Nancy 2 à qui je dois ma formation. Parmi eux André Humbert a accepté de suivre et d'encadrer cette recherche, m'a fait bénéficier de son expérience, d'un soutien régulier et par de multiples entretiens m'a permis de conserver le cap durant ces trois longues années. Qu'il en soit vivement remercié.

La recherche se nourrit inmanquablement de discussions entre enseignants. Nombreuses, parfois enlevées, au détour d'un couloir ou entre deux cours, elles permettent, à coup sûr, une nécessaire prise de recul. C'est pourquoi je tiens également à remercier Evelyne Arnould, Étienne Auphan, Simon Edelblutte, Jean-Pierre Husson, André Weisrock, et Denis Mathis qui à l'occasion de discussions, parfois longues, m'ont permis de confronter des idées et ainsi de préciser encore l'objet de mes recherches. J'adresse également de vifs remerciements à Claude Seyer qui durant ces années s'est toujours montré présent, disponible et fit preuve d'un indéfectible soutien.

J'adresse un grand merci à mon frère Olivier qui en tant qu'agent immobilier ma permis de le suivre dans son travail et de mieux comprendre les motivations qui animent les rurbains. Je lui dois également d'avoir eu le privilège de survoler les différentes communes étudiées dans le Lunévillois. Un grand nombre de clichés furent réalisés lors d'un vol en septembre 1998. Les autres clichés reviennent à André Humbert, qui m'a permis de bénéficier de la banque de photographies aériennes du Centre d'Études et de Recherches sur les Paysages (C.E.R.P.A.) dont il est l'instigateur et le principal fournisseur.

Je remercie tout particulièrement P. L. Rivier, Simon Edelblutte et Guy Prévôt qui, avec zèle, ont bien voulu relire ces lignes. Ce travail n'aurait pu être mené à bien sans l'établissement d'un partenariat avec les services de l'INSEE Lorraine qui me fournirent quantités de données statistiques sur la Lorraine et me permirent de réaliser plusieurs publications pour la revue *Économie Lorraine*. Je tiens ainsi à remercier Patrick Redor, ancien Chef du Service des Études et de la Diffusion, François-Xavier Dussud ancien Rédacteur en Chef de la revue *Économie Lorraine* et Benoît Jacquemot, son successeur par intérim.

Mes remerciements vont également à Monsieur Lejeune, chargé de mission au Service du Développement Territorial, Urbanisme et Environnement (service du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle chargé d'établir des documents d'urbanisme et plus particulièrement les Plans d'Occupation des Sols) pour sa disponibilité et ses conseils. De même l'établissement de certaines cartes nécessitait la consultation d'une centaine de listes nominatives. Celle-ci fut grandement facilitée par la franche coopération du personnel des Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle. Qu'il en soit sincèrement remercié.

La connaissance des communes, de leurs particularismes et de leur fonctionnement passe inévitablement par la coopération d'élus locaux, des personnels de mairie ou de simples habitants passionnés par leur village. Ainsi j'adresse mes remerciements à Mme Hiquily, maire de Vitrimont, M Roland Jacquot, maire de Chanteheux, M Vely, maire de Jolivet, M Bernard Mercier, maire de Moncel-lès-Lunéville et Président de la Communauté de Communes du Lunévillois (C.C.L.), Mme Danielle Georgel de la mairie de Taintrux, Mlle Pierrot, agent administratif à la mairie de Verny, M Forin, maire de Lucey, Mme Schaeffer, secrétaire de mairie de Neufgrange, M Karr, maire de Henriville, M N. Schmitt, retraité des H.B.L. et Mme Uriot, secrétaire de mairie de Villey-le-Sec.

Enfin, je garde une pensée particulière pour ma famille et mes proches qui ont tenu une place particulière pendant ces années de recherche en me faisant part de leur vécu, de leurs réflexions ou encore de leur connaissance des secteurs étudiés. Je les remercie chaudement pour m'avoir soutenu et encouragé durant ces trois années.



# SOMMAIRE

Introduction .....	7
--------------------	---

## PREMIÈRE PARTIE :

L'absence de consensus appelle une démarche globale.....	21
<b>Chapitre 1</b> : La multiplicité des définitions. ....	25
I - La rurbanisation : le flou domine. ....	26
II - Ébauche d'une terminologie. ....	45
III - La rurbanisation : une nouvelle forme d'organisation de l'espace liée à la satisfaction de besoins nouveaux ? .....	73
<b>Chapitre 2</b> : Une démarche géographique.....	81
I - Des démarches encore peu satisfaisantes. ....	82
II - Une démarche plus globale : du paysage au modèle.....	109

## DEUXIEME PARTIE :

Les paysages rurbains lunévillois et leur genèse. ....	123
<b>Chapitre 3</b> : Les paysages rurbains actuels du lunévillois.....	137
I - La ceinture des communes limitrophes de Lunéville. ....	138
II - Les villages des "radiales" et les "isolats". ....	178
<b>Chapitre 4</b> : Genèse des paysages et rurbanisation dans le Lunévillois.....	211
I - La prépondérance des faciès non bâtis. ....	212
II - Ambivalences villageoises. ....	232

## TROISIEME PARTIE :

Des systèmes rurbains lunévillois aux lorrains.....	297
<b>Chapitre 5</b> : Les systèmes rurbains dans le Lunévillois. ....	301
I - Saint-Clément ou la dérive d'un système agro-industriel vers un système rural. ....	301
II - La diversité offerte par les systèmes voisins. ....	308
<b>Chapitre 6</b> : Quelques systèmes rurbains lorrains.....	325
I - L'originalité de systèmes rurbains vosgiens.....	326
II - La diversité des systèmes rurbains de la Lorraine des plateaux.....	338
Conclusion.....	361
Bibliographie, annexes, index et tables .....	369



# INTRODUCTION



**R**urbanisation : la première fois, l'auditeur, fronçant les sourcils et feignant le malentendu, vous fait répéter. S'agit-il de "réurbanisation" ? Perplexe, il attend de vous davantage de précisions. Il est clair que le mot n'appartient pas encore au langage courant et demeure inconnu du grand public. On cherche alors l'aide du spécialiste. Et, surprise, sociologues, démographes, architectes, historiens, urbanistes et enfin géographes s'intéressent au sujet. La rurbanisation n'est pas le problème d'une discipline. Au contraire, elle se situe au contact de plusieurs. Faut-il voir ici la marque d'un sujet particulièrement d'actualité ? Ou s'agit-il d'un thème si vaste qu'il implique une certaine interdisciplinarité ? Quoiqu'il en soit, étant géographe, c'est à ce titre que le sujet nous intéresse.

Avant d'aller plus loin, quelques précisions s'imposent. La géographie constitue une catégorie à part au sein des sciences aussi bien physiques qu'humaines. Par l'objet de son étude et par sa démarche, elle s'individualise nettement parmi les disciplines scientifiques.

Les sciences naturelles ont un objet d'étude relativement simple à cerner. La biologie étudie la vie, la géologie les roches, la physique les éléments constitutifs de l'univers de l'infiniment petit à l'infiniment grand et les lois qui les animent, la botanique les plantes, etc. De même, dans la plupart des sciences humaines, l'objet d'étude est l'Homme, tantôt étudié seul, en psychologie, tantôt étudié en groupe, en sociologie, par exemple.

L'objet d'étude du géographe est plus complexe. D'abord, il est double. Le géographe s'intéresse à l'Homme, mais aussi à la Terre et plus particulièrement à sa surface. Ensuite, le géographe n'étudie pas l'Homme pour lui-même ou pour les relations que développent entre eux plusieurs individus. C'est du ressort d'autres disciplines. De même il ne s'intéresse pas à la Terre en tant qu'objet d'étude. D'autres s'en chargent.

Ce qui préoccupe le géographe, ce n'est pas la Terre ou l'Homme, mais leurs interrelations. En effet, de la rencontre de l'Homme et de son environnement naissent certaines formes d'organisations, certains équilibres plus ou moins fragiles, plus ou moins stables. Équilibres qui se traduisent par divers paysages. Ces derniers constituent, pour le géographe, de véritables révélateurs de l'organisation qui les sous-tend. Ce sont ces formes d'organisation de l'espace qui se trouvent au centre des préoccupations du géographe. Savoir pourquoi, comment, l'homme organise l'espace qui l'entoure d'une façon plutôt que d'une autre, voilà l'objet de notre discipline.

Dès lors, un tel objet d'étude impose au géographe de porter un regard particulier sur le monde. Cela implique plus précisément l'adoption d'une démarche originale. Distincte de celles d'autres disciplines, elle doit toujours être centrée sur l'objet d'étude de la géographie. Alors, le géographe se doit de développer une démarche fondée sur la synthèse. Comprendre un type d'espace implique d'en faire la synthèse des données topographiques, climatologiques, biogéographiques, démographiques, historiques, économiques mais aussi sociologiques, voire juridiques et de bien d'autres encore.

Dans l'exemple de la rurbanisation, le géographe ne peut concevoir son sujet d'étude comme un sujet purement sociologique, démographique ou urbanistique. Il doit plutôt le définir comme une forme particulière d'organisation par l'homme d'une partie de la surface du globe. Certes, son regard se portera, dans un premier temps, sur des aspects empruntés à d'autres sciences. Mais il s'agira de découvrir les liens qui les animent et qui les ordonnent, pour en effectuer la synthèse et ceci, dans l'espoir de déceler une forme originale d'organisation de l'espace. Voilà l'angle sous lequel nous envisageons l'étude des espaces rurbains en Lorraine : du paysage au système géographique.

### LE CADRE LORRAIN.

*« La Lorraine est la première région de France pour les emplois créés (7 279). Première pour les investissements (18,916 milliards de francs). Première pour le nombre de projets industriels (77). Première également dans les mêmes catégories, pour les investissements étrangers. »* Tel est le bilan présenté par le Président du Conseil Régional, G. Longuet, en août 1997<sup>1</sup>. Ces bons points économiques se traduisent sur le plan démographique : depuis 1990, la région a gagné 2 400<sup>2</sup> habitants, après en avoir perdu 26 000 de 1975 à 1990, et sur le plan de la confiance : 57 % des Lorrains ont le sentiment d'habiter une région plutôt riche contre 31 % en 1992<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> : LONGUET G., 1997, p. 2, éditorial du journal d'information de la région Lorraine.

<sup>2</sup> : *Économie Lorraine Résultats*, juillet 1999 p. 1 : résultats estimés du recensement.

<sup>3</sup> : Ibid.

L'image d'une région affaiblie par la crise de ses industries traditionnelles, charbon, fer, sidérurgie et textile, colle à la Lorraine depuis maintenant plus de deux décennies. Elle devrait désormais relever du passé. Les résultats mis en avant par le Président du Conseil Régional renforcent cette opinion.

Cette évolution est le fruit de nombreux efforts réalisés pour attirer les industriels de tous horizons dans une région où la main-d'œuvre brille par son savoir-faire et bénéficie d'une réputation sérieuse. Réputation qui, associée à un avantage aussi décisif que la position centrale de la région au sein de l'Europe dynamique, justifie la venue d'entreprises étrangères. Par exemple, l'installation à Hambach (au sud de Sarreguemines) de l'usine MCC, d'où sort la Smart, permet la création de 2 000 emplois sur place. Cet exemple d'installation d'usine nouvelle en Lorraine maintient une place importante à l'industrie et témoigne des qualités de la région et de ses habitants.

Les entreprises nouvelles souvent étrangères apportent un nouveau souffle. Elles présentent aussi des paysages différents. En effet, les successions d'usines textiles ou sidérurgiques entrecoupées de citées ouvrières, des vallées de la Fensch, de l'Orne, de la Chier ou de la Haute Moselle et de la Haute Meurthe, nées de la volonté des dirigeants d'installer les ouvriers à proximité de leur lieu de travail pour limiter les transports, relèvent d'une organisation de l'espace dépassée<sup>4</sup>. Aujourd'hui, les usines nouvelles se développent sur des zones d'activités. Réalisées le plus souvent à l'initiative des collectivités locales, elles sont situées à la campagne, à la sortie des agglomérations et à proximité d'échangeurs autoroutiers.

Aux paysages industriels et urbains d'antan succèdent des espaces ouverts, riches en verdure et présentant un cadre plus attrayant. Le souci de l'environnement tient dorénavant une place importante dans l'entreprise. Les bâtiments neufs, biens entretenus sertis de verdure succèdent à la grisaille et aux poussières qui caractérisaient les vallées industrielles d'hier.

Cette évolution des paysages industriels lorrains s'accompagne d'une évolution parallèle des paysages résidentiels. Les barres et les tours de logements collectifs ont succédé dans les années cinquante et soixante aux immeubles en pierre et aux citées ouvrières. Elles cèdent aujourd'hui le pas à la maison individuelle. Les années soixante-dix furent en Lorraine, comme ailleurs en France, la décennie des pavillons individuels et des lotissements. Eux aussi révèlent un changement dans l'organisation de l'espace.

---

<sup>4</sup> : J.M. Pinet considère à ce sujet que la fin des villes industrielles, remplacées par des villes tertiaires où se développent des technopôles, découle de la double action de la robotisation et de la délocalisation. Autrement dit, « *les industries concrètes sont délocalisées. Seules les abstraites restent et se développent* » (PINET J.M., 1997, p.196).

Ils traduisent, entre autres un phénomène observé par tous dans les pays développés et appelé : la rurbanisation.

## UNE NOUVELLE ORGANISATION DE L'ESPACE.

« *Construire les villes à la campagne* », cette célèbre boutade, lancée par Alphonse Allais, relève pour beaucoup de l'utopie. Mais à l'époque du T.G.V., d'Internet, des technopôles et de la rurbanisation, l'utopie cède apparemment le pas à la réalité.

Par exemple, Sophia Antipolis, installée sur le plateau de Valbonne depuis 1969, abrite, dès le début des années quatre-vingt, 4 000 habitants et offre 15 000 emplois sur 2 300 ha (soit une densité de population de 173 hab./km<sup>2</sup>)<sup>5</sup>. S'agit-il d'une ville où les deux tiers de l'espace sont naturels et protégés ? Ou, assistons-nous au développement d'un village offrant 15 000 emplois ? La question reste posée.

De même, l'extension du réseau T.G.V. place un nombre croissant de villages, situés en périphérie de villes telles Orléans ou Lille, à guère plus d'une heure du centre de Paris<sup>6</sup>. Certains n'hésitent plus, dès lors, à quitter la banlieue parisienne pour résider à la campagne tout en conservant un emploi parisien. Les temps de trajet quotidiens sont équivalents, voire même plus courts. De tels migrants pendulaires sont-ils encore des citadins ? Redeviennent-ils des ruraux ? Ou appartiennent-ils à une catégorie à part entière : les rurbains ?

Enfin, il ne s'écoule pas une semaine sans que les médias ne vantent les mérites du télétravail et d'Internet. La création d'un emploi ne dépend plus alors des atouts d'une ville mais d'une simple prise téléphonique. On peut facilement imaginer une entreprise dont les locaux se résument à une pièce de la maison de chacun des employés répartis dans diverses campagnes. Les communications effectuées entre les employés transitent par le biais d'Internet et les réunions de travail peuvent déjà se tenir, tout en restant à son domicile, par le biais de la vidéoconférence : aujourd'hui, dans le monde, 360 000 micro-ordinateurs sont équipés de modules de vidéoconférence<sup>7</sup>. Cet exemple montre combien H. Mendras avait raison lorsqu'en 1984 il avançait : « *ce ne sont plus les frontières et les territoires qui organisent la vie économique, sociale et politique, mais les réseaux de communication et d'influence* »<sup>8</sup>.

<sup>5</sup> : WOLKOWITSCH M., 1994, p. 39-40.

<sup>6</sup> : Pour J.M. Pinet, « *10 000 personnes utilisent le TGV et effectuent plus de 100 km chaque matin pour gagner la capitale* ». Avec l'amélioration des moyens de transport, « *les distances croissent plus que les temps de parcours* » (PINET J.M., 1997, p. 203).

<sup>7</sup> : HADDAD L. : 1997, p.156.

<sup>8</sup> : Cité par B. KAYZER, 1990, p. 36.



Ces exemples offrent un aperçu des aspects d'une nouvelle organisation de l'espace : une organisation où les distances sont abolies ; une organisation où le mouvement régulier de concentration humaine n'est plus le seul en jeu. Né, entre autres, de la recherche d'économies d'échelle par les entreprises, ce mouvement aboutit à l'actuelle explosion urbaine. Aujourd'hui, il est contrarié par un réel desserrement urbain. Ce dernier se développe avec la volonté d'une part croissante de la population de préserver son cadre de vie. Ainsi émerge une nouvelle organisation qui ne ressemble ni aux villes, ni aux campagnes auxquelles nous étions habitué. Au sein de cette organisation de l'espace en marche, la rurbanisation nous paraît constituer un phénomène clé. Telle est l'une des motivations du choix de notre sujet.

## UN SUJET GÉOGRAPHIQUE.

Le choix de la rurbanisation comme thème de notre étude fut également dicté par son aspect géographique. « *La géographie étudie la surface de la terre et la manière dont les hommes la mettent en valeur, l'aménagent, la perçoivent et la rêvent.* »<sup>9</sup>. Le travail du géographe consiste donc à observer, à décrire et à analyser l'organisation par l'homme de la surface du globe. La rurbanisation constitue, à première vue, un exemple original d'organisation de l'espace. Elle est récente. Elle implique une nouvelle forme de mise en valeur des espaces ruraux. Elle dépend des aménagements entrepris en matière de services ou de transports. Elle découle enfin de la perception qu'une partie de la population a de la campagne. Pour ces diverses raisons elle constitue un sujet tout à fait géographique.

## L'ABSENCE DE CONSENSUS CHEZ LES CHERCHEURS.

Sujet géographique, la rurbanisation est également un sujet polémique. Si la somme des travaux accomplis en France<sup>10</sup> en une trentaine d'années est importante, il est à noter qu'aujourd'hui encore, un seul ouvrage de synthèse est entièrement et exclusivement consacré à la rurbanisation. Celui-ci, *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, est l'œuvre d'un économiste et d'un urbaniste et date de 1976.<sup>11</sup> L'absence

<sup>9</sup> : CLAVAL P., 1995, p. 57.

<sup>10</sup> : La rurbanisation et d'une façon générale le desserrement urbain ne sont pas propres à la France mais ils affectent l'ensemble des pays développés. Leur étude est aussi développée dans les pays anglo-saxons, voire même davantage. Ces derniers ayant connu ce type de phénomènes avant la France, ils l'étudient donc depuis plus longtemps. Dans ce travail, nous nous pencherons quasi exclusivement sur les travaux français et nous ne retiendrons qu'exceptionnellement des travaux étrangers. Ce choix tient essentiellement à la grande diversité des paysages et des situations rencontrés ; ceux-ci étant déjà très complexes à l'échelle française. Un travail complémentaire concernant les autres pays développés pourrait ainsi être envisagé dans l'avenir.

<sup>11</sup> : BAUER G., ROUX J.M., 1976, 190 p.

d'ouvrage plus récent, loin de traduire une désaffection pour le sujet, tient essentiellement à sa nature, au carrefour de plusieurs disciplines. Historiens, sociologues, géographes urbains ou ruralistes, urbanistes ou économistes abordent la rurbanisation selon leurs points de vue et leurs propres méthodes.

Aussi, apparaissent des oppositions : « *pour les uns, (la prolifération de lotissements à la campagne)<sup>12</sup> est la simple poursuite de l'urbanisation, sous une forme nouvelle, moins dense, baptisée "rurbanisation", pour d'autres, le processus de déconcentration urbaine s'accompagne d'un phénomène radicalement nouveau de renaissance rurale et de recomposition des sociétés rurales [Gavignaud 1983, Kayser 1986 et 1990], d'autres enfin considèrent qu'il n'y a pas un schéma d'évolution unique et ceux-là soulignent la diversité actuelle de l'espace rural français [Berger 1988, Berger et al 1980, Bontron et Mathieu 1973, Mathieu 1985]* ». <sup>13</sup>

Cette diversité tient-elle à la multiplicité des approches scientifiques et plus particulièrement, à la traditionnelle opposition qui caractérise les spécialistes de l'étude des villes et ceux des campagnes<sup>14</sup> ? La rurbanisation constitue-t-elle réellement un phénomène complexe aux multiples visages ? La réponse à ces questions passe nécessairement par la proposition de définitions et de méthodes, à la fois simples, opérationnelles et susceptibles de fédérer le plus grand nombre.

## LE PROBLÈME DE LA DÉFINITION.

Un travail de recherche nécessite, avant tout, de retenir des définitions claires et susceptibles de tendre vers l'unanimité. Or, la rurbanisation revêt un nombre important de définitions. Prenons l'exemple révélateur de l'Encyclopédie Universalis. Si le terme n'est pas défini en tant que tel, il est abordé à sept reprises par plusieurs auteurs.

Géographes, urbanistes ou sociologues l'emploient dans des acceptions bien différentes. J. Bastié<sup>15</sup>, dans un article sur la banlieue, assimile la rurbanisation à la périurbanisation. J. Chiffre<sup>16</sup> la considère comme étant à la source de l'extension de l'aire d'influence des villes. À son sujet, Y. Babonaux<sup>17</sup> évoque le desserrement urbain.

<sup>12</sup> : La construction de lotissements à la campagne constitue l'un des aspects les plus caractéristiques de la rurbanisation.

<sup>13</sup> : DUBOST F., 1990, p.177.

<sup>14</sup> : Déjà, lors du colloque de la deuxième semaine sociologique, organisé par G. Friedmann, sur les rapports : « *villes et campagnes, civilisation urbaine et civilisation rurale en France* », l'opposition entre ville et campagne rassemblait le plus grand nombre à l'exception de F. Braudel qui préfère une position plus nuancée (KAYSER B., 1990, p. 14).

<sup>15</sup> : BASTIÉ J. et WACKERMANN G., 1995, T.3, p. 806 b.

<sup>16</sup> : CHIFFRE J., 1995, T.4, p. 450 c.

<sup>17</sup> : BABONAUX Y., 1995, T.13, p. 1007 b.

De son côté, P. Gabert<sup>18</sup> déplore la régression des surfaces cultivées devant la rurbanisation dans le bassin d'Aix-en-Provence. Pour M. Roncayolo<sup>19</sup>, la rurbanisation traduit « l'urbanisation généralisée » et marque la fin de l'opposition entre ville et campagne. Le sociologue P. Mann<sup>20</sup>, dans un article écrit en collaboration avec H. Mendras sur la *sociologie des ruraux*, insiste également sur « l'urbanisation généralisée des modes de vie » et évoque le retour à la campagne des citadins. Cette profusion de phénomènes assimilés à la rurbanisation conduit parfois à ce que l'on peut considérer comme de véritables contresens : pour le sociologue A. Djeghloul<sup>21</sup>, dans un article sur l'Algérie, la venue en ville de ruraux, faisant suite au départ des Français après l'indépendance, relève de la rurbanisation.

Ces différents points de vue nous éclairent sur ce que peut être la rurbanisation. Mais ils traduisent indiscutablement l'absence de définition unanimement reconnue, absence préjudiciable qui offre à chacun une grande liberté et conduit certains à ce que l'on peut estimer comme relevant du contresens.

Aussi justifie-t-elle notre choix de consacrer une part importante de notre travail à la définition aussi simple et précise que possible de la rurbanisation. Ce travail nous amènera à préciser d'autres définitions telles que celles de la ville, la banlieue ou la campagne et il nécessitera également un effort de précision en matière de terminologie.

## LE LABYRINTHE TERMINOLOGIQUE.

Rurbanisation<sup>22</sup>, exurbanisation<sup>23</sup>, suburbanisation<sup>24</sup>, périurbanisation<sup>25</sup>, voire contre-urbanisation, sont quelques-unes des expressions actuellement employées par les urbanistes, sociologues, géographes et historiens, tous spécialistes de la ville, pour définir les divers phénomènes plus ou moins récents qui agitent la périphérie des villes. Les ruralistes, tel B. Kayser<sup>26</sup>, préfèrent parler de « *renaissance rurale* », de « *ruralité choisie* »<sup>27</sup>, de la « *naissance de nouvelles campagnes* »<sup>28</sup> ou « *d'espaces ruraux*

<sup>18</sup> : GABERT P., 1995, T. 19, p. 148 c.

<sup>19</sup> : RONCAYOLO M., 1995, T.23, p. 632 b.

<sup>20</sup> : MANN P. et MENDRAS H., 1995, T.20, p. 377 b.

<sup>21</sup> : DJEGHLOUL A., 1995, T.1, p. 775 a.

<sup>22</sup> : BAUER G., ROUX J.M., 1976, 190 p. ; BERGER M. et al., 1980, p. 303-313 ; FRUIT J.P. et LESPERRIER C., 1991, p. 10-23.

<sup>23</sup> : BERGER M., 1989, p. 43-56.

<sup>24</sup> : GOTTMAN J., 1961 ; BOUHIER A., 1994, p. ; 257-276.

<sup>25</sup> : DÉZERT B., METTON A., STEINBERG J., 1991, 226 p. ; BERGER M., 1989, p. 43-56 ; PROST B., 1991, p. 96-102.

<sup>26</sup> : KAYSER B., 1990, 316 p.

<sup>27</sup> : KAYSER B. et al., 1994, 205 p.

<sup>28</sup> : KAYSER B. et al., 1993, 174 p.

*revisités* »<sup>29</sup>. Ce dédale de termes employés pour désigner des phénomènes plus ou moins identiques finit par égarer même le mieux armé des érudits. Il importe donc, à défaut d'y mettre de l'ordre, d'éclairer le lecteur sur chacun de ces termes. Ce sera également l'objet de notre première partie.

## UNE MÉTHODE INÉDITE.

Choisir un thème de recherche implique également de retenir une méthode et des outils géographiques. Le choix du paysage et du système comme moyens d'approche de la rurbanisation est directement lié à la nature même de la géographie.

Aujourd'hui, la géographie se veut globale, synthétique, au carrefour des disciplines scientifiques tant physiques qu'humaines. Ses outils d'analyse doivent donc répondre à ce désir de vision synthétique. Paysage et système tentent d'y parvenir. D'après A. Berque, « *Le paysage est le résultat de la combinaison dynamique d'éléments physico-chimiques, biologiques et anthropiques qui, en réagissant les uns sur les autres, en font un ensemble unique et indissociable en perpétuelle évolution* ».<sup>30</sup> Il s'agit donc d'un outil qui permet au géographe une analyse globale d'un espace déterminé.

D'autre part, un système, selon Von Bertalanffy, est « *un complexe d'éléments en interaction* ».<sup>31</sup> Il permet de reconstituer les éléments dynamiques d'un espace ; éléments qui ne sont pas toujours directement visibles dans le paysage. Paysage et système, permettent ainsi, l'un comme l'autre, une vision globale de l'organisation par l'homme de la surface de la terre.

Enfin, après trois décennies de recherches françaises sur le sujet, le choix d'une telle approche est inédit : aucune étude n'a encore envisagé la rurbanisation sous cet angle, à la fois paysager et systémique.

Signe d'une nouvelle organisation de l'espace des pays développés, la rurbanisation constitue un sujet d'étude géographique. L'absence de consensus de la part des scientifiques, à son sujet, conduit à de multiples définitions et méthodes qui s'accompagnent d'un labyrinthe terminologique. Cette situation motive fortement notre choix de sujet de recherche. Reste alors à retenir une région d'étude.

---

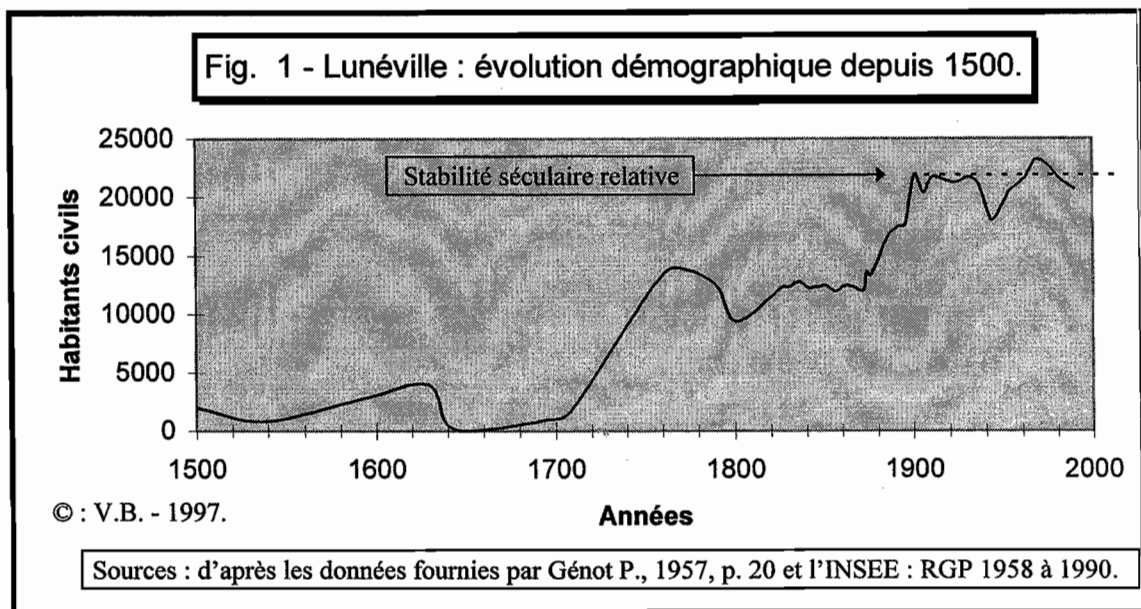
<sup>29</sup> : BRUN A. et al, 1992, p. 37-66.

<sup>30</sup> : BERQUE A., 1995, p. 353. A. Berque reprend à son compte une définition du paysage donnée en 1968 par G. Bertrand dans un article de la Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest (BEROUTCHACHVILI N. et ROUGERIE G., 1991, p. 21).

<sup>31</sup> : LAURINI R., 1982-83, p. 17.

## UNE AIRE D'ÉTUDE À NIVEAUX EMBOÎTÉS.

La rurbanisation présente la particularité de se manifester aussi bien à l'échelle du village qu'à celle de toute une région urbaine. L'installation dans un village de nouveaux résidents travaillant en ville modifie de façon plus ou moins prononcée l'aspect paysager, mais aussi l'organisation dudit village. Elle requiert donc une étude très fine. Inversement, avec la rurbanisation se développent également des phénomènes à une échelle plus vaste, celle de la région urbaine. Inscrits dans les paysages et intimement liés au fonctionnement de la région urbaine, ces éléments méritent, eux aussi, une attention toute aussi fine.



L'évolution démographique de Lunéville sur cinq siècles met en évidence plusieurs accidents dans sa croissance. Les principaux, matérialisés par une diminution de la population, sont le fait des guerres : celle de Trente Ans : sac de la ville par les Suédois en 1638<sup>1</sup>, celles liées à la Révolution et à l'Empire et enfin la Deuxième Guerre mondiale. Inversement, Lunéville connaît trois périodes fastes : "le beau dix-huitième siècle" avec les cours de Léopold (il abandonne Nancy aux troupes de Louis XIV et s'installe à Lunéville en 1702) et de Stanislas, "l'après 1870" marqué par l'arrivée d'Alsaciens et de Lorrains (on estime leur nombre à mille cinq cents) et tout particulièrement d'industriels, et les Trente Glorieuses. Enfin, depuis 1975, Lunéville connaît un net déclin lié aux nombreuses pertes d'emplois industriels et militaires mais aussi à un réel desserrement urbain au profit des villages voisins. Ainsi, à l'échelle du vingtième siècle, pertes et gains de population se compensent et la ville stagne.

Aborder un espace selon une démarche impliquant de suivre deux échelles distinctes nécessite une bonne connaissance du terrain. Aussi, avons-nous décidé d'étudier le lieu de notre enfance : les proches environs de Lunéville. Cependant, fait est de constater l'intérêt tout particulier de cet espace pour notre recherche. Le Lunévillois s'organise, en effet, autour d'une ville moyenne. Marquée par une stagnation

démographique<sup>32</sup> à l'échelle du vingtième siècle (**fig. 1**), Lunéville se situe à proximité d'une grande ville, Nancy. Sa taille, sa situation et son relatif immobilisme démographique en font un sujet particulièrement original.

Cependant la diversité paysagère et fonctionnelle d'une région comme la Lorraine ne saurait se résumer aux environs immédiats d'une petite ville. D'un autre côté une étude fine à l'échelle du village ne peut être menée pour l'ensemble d'une région. Enfin l'accumulation de situations diverses facilite grandement la conceptualisation. Aussi face à cette difficulté, avons-nous pris le parti de nous intéresser à quelques communes particulièrement marquées par les principales originalités historiques, agraires ou paysagères de la Lorraine. Le choix de quelques communes demeure arbitraire. Mais la recherche sur le sujet en Lorraine étant à ses débuts, une telle démarche est inéluctable.

Ainsi Taintrux, village limitrophe de Saint-Dié-des-Vosges, donne une bonne idée des paysages de moyenne montagne rencontrés dans les Vosges qui associent au tourisme une organisation agraire propre et un passé industriel. Lucey fournit un exemple de village caractéristique du relief de côtes qui marque l'ouest de la région. Et avec Villey-le-Sec, autre village du Toulinois, il permet de mettre en évidence les atouts et les contraintes que constituent les patrimoines viticoles et militaires de la région. Neufgrange, situé à quelques kilomètres de la frontière allemande est l'occasion d'étudier un cas original d'expansion pavillonnaire tentaculaire. Enfin Verny et ses voisins du sud de Metz permettent de préciser quelques règles qui animent l'espace rural.

La délimitation précise de l'aire d'étude est intimement liée à la définition retenue de la rurbanisation. Aussi faut-il d'abord éclaircir la définition pour pouvoir ensuite délimiter avec plus de précision l'espace en question. Ce sera l'un des objets de notre première partie.

Le flou terminologique et l'absence de consensus au sein des scientifiques nous conduisent à la question suivante : la rurbanisation constitue-t-elle une forme d'organisation originale de l'espace à la fois distincte de la ville et de la campagne ? Cette interrogation nous amène à soulever plus précisément certains aspects particuliers :

- la division de l'œkoumène entre villes et campagnes relève-t-elle du passé ?
- la ville présente-t-elle des limites claires et identifiables ?
- l'espace rural sous influence urbaine est-il toujours rural ?

---

<sup>32</sup> : Certes Lunéville a connu d'importantes fluctuations démographiques au cours du vingtième siècle. Mais la population du recensement de 1990 (20 725 Lunévillois) est sensiblement identique à celle de 1901 : 21 917 habitants.

- la rurbanisation est-elle un phénomène global et durable ou une simple étape de l'urbanisation ou encore une mode ?

Pour tenter d'apporter des éléments de réponse à ces interrogations, simples en apparence, nous respecterons une démarche comportant plusieurs étapes.

La première de ces étapes est théorique. Elle consiste à donner une définition à la rurbanisation. Pour ce faire, il nous faut explorer et présenter dans ses grandes lignes le débat épistémologique. Ce débat propose de nombreuses définitions et débouche sur une impasse. Aussi, avons-nous décidé de présenter notre propre définition. De même, les démarches proposées sont multiples et souvent partielles. Après avoir étudié leurs limites, nous envisagerons une démarche originale, jusque là jamais employée pour l'étude de ce sujet, axée sur de nombreux outils dont deux principaux : le paysage et le système.

La seconde étape, plus pratique, décrit et analyse la genèse des paysages de l'exemple lunévillois. Elle permet de mieux comprendre, en partant du terrain, la justesse de la définition proposée. Par la même occasion, cette étape permettra de vérifier tout l'intérêt de notre méthode.

La troisième et dernière étape vise à établir l'existence d'un système géographique rurbain à part entière. Elle est l'occasion de confronter les caractères propres des systèmes rurbains rencontrés dans le Lunévillois à ceux d'autres systèmes dispersés en Lorraine. Ainsi nous pourrons envisager de présenter une définition précise de la rurbanisation.

## INTRODUCTION



**PREMIÈRE PARTIE :**

**L'ABSENCE DE  
CONSENSUS APPELLE  
UNE DÉMARCHE  
GLOBALE.**

L'ABSENCE DE CONSENSUS APPELLE UNE DEMARCHE GLOBALE.

**I**ls sont aujourd'hui des millions de rurbains en France et pourtant le mot demeure ignoré par la grande majorité de la population. Si, dans notre pays, le thème de la rurbanisation fait son apparition auprès des scientifiques dès les années soixante-dix, sa définition, sa délimitation et même sa dénomination posent, aujourd'hui encore, des difficultés. C'est pourquoi le premier de nos objectifs est de clarifier la terminologie et de préciser les définitions.

Jusqu'à présent, trois thèses concernant la France abordent la rurbanisation de façon majeure sans toutefois y faire référence systématiquement dans leur intitulé : J. David mène une étude surtout démographique sur les transformations d'un espace essentiellement rural, l'avant pays savoyard. Il met ainsi l'accent sur l'apparition de la rurbanisation, forme nouvelle d'organisation de l'espace encore rural, mais désormais de plus en plus intégrée à la ville<sup>1</sup>. Alors que dans les années soixante-dix le phénomène est encore jeune et difficilement abordable, l'auteur tente de l'individualiser dans un espace où coexistent périurbanisation, développement touristique et travail transfrontalier.

V. Bathellier s'est intéressée, en 1986, à quatre communes du Bassin Parisien situées en limite de l'agglomération parisienne<sup>2</sup>. Son analyse porte sur des espaces restreints et essentiellement sur les aspects démographiques et sociaux du phénomène. Enfin en 1996, J. Daligaux s'intéresse aussi à un espace soumis simultanément à plusieurs phénomènes : le massif des Maures<sup>3</sup>. Ce dernier est en effet l'objet d'un récent

---

<sup>1</sup> : DAVID J., 1980, p. 330.

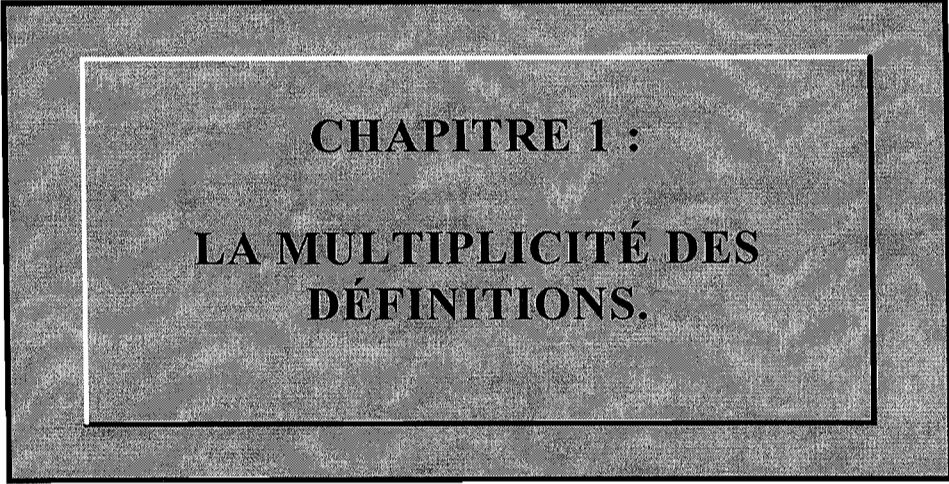
<sup>2</sup> : BATHELLIER V., 1986.

<sup>3</sup> : DALIGAUX J., 1996, 337 p.

développement rural. Mais il connaît aussi un fort attrait touristique matérialisé par l'essor des résidences secondaires. L'auteur suit une approche avant tout foncière et décrit les processus d'urbanisation rencontrés. Il assimile ainsi la ruralisation à un processus d'urbanisation.

Certes de nombreux articles et chapitres d'ouvrages traitent également du sujet. Mais chacun présente une approche particulière, souvent partielle et nettement distincte de celles employées par d'autres et source de confusion. Les recherches approfondies sur le sujet sont donc rares, voire inexistantes. À l'inverse, les articles ou chapitres d'ouvrages traitant du sujet s'offrent à profusion. Ce thème abordé à maintes reprises par un grand nombre de chercheurs d'horizons variés ne semble cependant pas susciter d'intérêt spécifique. Aussi son abord requiert une recherche avant tout globale.

Nous essaierons dans ces conditions de clarifier les termes utilisés et dans la mesure du possible nous proposerons une définition claire et simple de la ruralisation. Dans un second chapitre, nous avons choisi de présenter une démarche qui associe paysages et systèmes géographiques. Se voulant plus géographique et globale, elle tentera de cerner au plus près le problème de la ruralisation.



**CHAPITRE 1 :**  
**LA MULTIPLICITÉ DES**  
**DÉFINITIONS.**

Le chercheur s'intéressant à la rurbanisation doit rapidement se rendre à l'évidence : le sujet est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. Le terme n'est le plus souvent pas défini dans les principaux dictionnaires. De plus, il fait l'objet de la part même des chercheurs de nombreux amalgames. Aussi, pour pouvoir évoluer dans ce labyrinthe, quelques précisions se révèlent fort utiles.

Nous ferons le point sur les débats concernant la rurbanisation en tant que telle. Puis nous l'analyserons au regard d'autres expressions qui traduisent des phénomènes géographiques proches et avec lesquels on la confond le plus souvent. Nous présenterons également, pour chaque terme, une définition personnelle qui constituera un ensemble d'hypothèses de travail.

## I - LA RURBANISATION : LE FLOU DOMINE.

Rurbain, rurbanisé, rurbanisation, en fait ces trois termes en sont quatre (deux noms et deux adjectifs) : le terme rurbain pouvant être employé indifféremment comme nom ou comme adjectif. Désignant tantôt des espaces, tantôt des individus, ces termes sont souvent utilisés pour qualifier différents phénomènes. Intéressons nous plus particulièrement à la rurbanisation. Les divers substantifs et adjectifs qui en découlent seront alors plus faciles à appréhender.

Non défini dans l'Encyclopédie Universalis, le terme de rurbanisation est aussi absent de nombreux dictionnaires. En revanche, le Petit Larousse Illustré se risque à la définition suivante : « *Développement des villages proches des grandes villes dont ils constituent des banlieues* »<sup>4</sup>. Définition simple en apparence qui renvoie à celles de village, de ville et de banlieue. Le même ouvrage nous précise que le village est un « *groupement d'habitations permanentes dont les habitants, en majorité, sont engagés dans le secteur agricole* » et la ville est une « *agglomération relativement importante et dont les habitants ont des activités professionnelles diversifiées, notamment dans le domaine tertiaire* ».<sup>5</sup> Quant à la banlieue, il s'agit, toujours selon le Petit Larousse, de « *l'ensemble des localités qui entourent une grande ville et qui, tout en étant administrativement autonomes, sont en relation étroite avec elle* »<sup>6</sup>.

Ces définitions appellent plusieurs commentaires. Les définitions de ville et village ne font référence qu'à un unique critère de différenciation : l'activité des habitants. Aucun seuil ne permet de distinguer de façon pratique l'une de l'autre. Ces définitions, en apparence simples et faciles d'usage, comportent, en l'absence de seuils clairs et précis, une part trop importante d'arbitraire pour les rendre opérationnelles dans le cadre d'un travail de recherche. En effet, la définition de la banlieue est particulièrement énigmatique : que faut-il comprendre par « *localité* » : des villes, des villages, ou autre chose ? Auquel cas il faut le préciser. Que doit-on entendre par « *relation étroite* » ? Cette absence de seuil précis de différenciation de la ville des villages, ce flou de la définition de la banlieue traduisent l'embarras des auteurs pour qualifier avec précision l'espace intermédiaire entre la ville et la campagne.

Cet embarras transparait aussi pour la rurbanisation. Selon ces dernières définitions la rurbanisation est un phénomène de transition marquant le passage du stade de village, à l'activité majoritairement agricole, à celui de banlieue dépendante d'une grande ville et dont l'activité se tertiarise. Cette transition constitue ainsi une étape dans la croissance urbaine. Mais, si la rurbanisation n'est qu'une simple étape de la

<sup>4</sup> : PECHOIN D. et DEMAY F., 1999, p. 864.

<sup>5</sup> : Ibid., p. 1020.

<sup>6</sup> : Ibid., p. 118.

croissance urbaine, pourquoi ne pas parler tout simplement d'urbanisation ? Pour répondre à cette question et avant de nous engager plus avant dans l'étude de la nature du sujet, nous nous intéresserons à l'ambiguïté qui réside dans cette définition. Aussi est-il nécessaire de la préciser davantage.

## A - LA VARIÉTÉ DES POINTS DE VUE.

Les principaux dictionnaires et encyclopédies évitent le terme ou se risquent à des définitions très générales. Cela n'est, en fait, que le reflet d'un malaise général qui se traduit chez les spécialistes par la multiplicité des positions. L'observation de quelques exemples est d'ailleurs révélatrice. Différentes attitudes peuvent être mises en évidence : le rejet du terme ou la défense de points de vue contradictoires.

### 1 - Un terme encore rejeté par certains.

Alors que le terme est utilisé en France depuis maintenant près de trente ans, certains scientifiques continuent délibérément de l'ignorer. Faut-il y voir le rejet d'un simple anglicisme ? Ou, au contraire s'agit-il plutôt d'un problème de fond que l'on cherche à éviter ? Les avis qui suivent sont particulièrement éloquentes.

En 1992, alors que la rurbanisation fait, en France, l'objet d'études nombreuses depuis deux décennies, R. Brunet, R. Ferras et H. Théry, dans *Les mots de la géographie*, n'abordent pas la rurbanisation mais évoquent le rurbain de façon indirecte, à l'occasion de l'analyse des notions de « rural » et de « périurbain ». Pour les auteurs, le rurbain est un « *piètre jeu de mot importé d'outre-Atlantique, qui prétend conserver rugueusement l'idée de village* »<sup>7</sup>. « *Laid et sans grand intérêt, (le terme désigne) les citadins qui vivent à la campagne mais à proximité de la ville* »<sup>8</sup>. Ces auteurs lui préfèrent le terme de périurbanisation, « *synonyme de banlieue* »<sup>9</sup> et « *équivalent à l'espace des navettes*<sup>10</sup> ».

Ce point de vue particulièrement tranché semble quelque peu léger. Effectivement, si on le suit à la lettre : une personne vivant dans un village, sis à dix ou quinze kilomètres de la ville où il travaille, vit donc bien à la campagne et à proximité de la ville. Peut-on imaginer un instant que cette personne réside en banlieue ? À moins de considérer la banlieue comme incluant les dizaines de milliers de kilomètres carrés

<sup>7</sup> : BRUNET R., FERRAS R., THÉRY H., 1992, p. 343.

<sup>8</sup> : Ibid., p. 400.

<sup>9</sup> : Ibid., p. 343.

<sup>10</sup> : Ibid., p. 343.

entourant les villes, il est entendu que rurbanisation et banlieues ne peuvent être confondus à moins de définir la banlieue comme un espace dominé par la végétation.

D'autre part, cette vision pourrait être rapprochée de celle, déjà décrite, développée par J. Bastié et qui assimile la rurbanisation à la périurbanisation. Mais, dans ce cas, si l'on considère les deux termes comme synonymes, autant se simplifier la tâche et n'en retenir qu'un seul. Nous reviendrons sur cette distinction plus loin.

Ainsi, la rurbanisation est plus qu'un « *simple jeu de mots* ». Et on peut voir dans cette opinion un indice des nombreuses contradictions qui entourent la définition du sujet ?

## 2 - Des visions plutôt contradictoires.

Rejeter le terme de rurbain ne constituerait-il pas une solution facile, pour éviter de rentrer dans les nombreux débats, souvent contradictoires, propres à la rurbanisation et aux rapports entre villes et campagnes ? En fait, ville ou campagne, dynamisme rural ou croissance urbaine, voilà en quelques mots le cœur des débats.

D. Brand<sup>11</sup> comprend la rurbanisation comme étant un phénomène qui se caractérise par l'exode urbain : des citadins quittent la ville vers la campagne proche, tout en continuant à travailler en ville. La rurbanisation relève donc pour l'auteur à la fois de la ville et de la campagne. Par contre, R. Brunet, R. Ferras et H. Théry, bien que partisans d'éviter le terme, l'associent, dans un premier temps, à « *l'idée de village* »<sup>12</sup>. Autrement dit, le rurbain appartient pour eux au monde rural. Mais dans le chapitre consacré à la périurbanisation<sup>13</sup>, ils considèrent le rurbain comme synonyme de périurbain, lui même équivalant à la banlieue, donc appartenant à la ville. Pour ces derniers, le rurbain est à la fois un citadin et un rural. De même, P. Baud, S. Bourgeat et C. Bras abordent la rurbanisation comme « *une forme de développement de la ville* »<sup>14</sup>, donc comme un espace urbain.

Comment un espace ou un individu peuvent-ils être à la fois ruraux et urbains ? Ce paradoxe tient à la nature même de la rurbanisation. Celle-ci est à l'intersection de deux mondes qui, encore actuellement, ont souvent tendance à s'opposer. De ce fait elle devient un enjeu.

---

<sup>11</sup> : BRAND D. et DUROUSSET M., 1993, p. 306.

<sup>12</sup> : Op. cit., p. 400.

<sup>13</sup> : Ibid., p. 343.

<sup>14</sup> : BAUD P., BOURGEAT S., BRAS C., 1995, p. 403.



Enfin, les auteurs du *Dictionnaire de la géographie*, dirigé par P. George, présentent le rurbain comme appartenant aux « *marges urbaines conquises sur l'environnement rural* »<sup>15</sup>. De la sorte, ils ne tranchent pas la question, mais proposent une autre alternative et considèrent le rurbain comme une marge faisant le lien entre la ville et la campagne. Cette dernière vision que l'on peut qualifier de médiane et qui semble fuir les débats soulève au contraire, indirectement, une hypothèse nouvelle très intéressante : l'idée d'un espace géographique nouveau qui ne soit plus tout à fait la campagne sans être pour autant déjà la ville. Ainsi, ce qui apparaît actuellement comme un objet de discorde cache peut-être une nouvelle forme d'organisation de l'espace qui par son existence remet en cause la conception binaire voire manichéenne de la surface du globe.

Ville, campagne, marge, ces quelques exemples de définitions montrent l'ampleur de la tâche. La rurbanisation est utilisée dans des acceptions toujours plus nombreuses. Pour tenter de clarifier cette situation, il nous apparaît nécessaire de remonter aux origines du terme.

## **B - L'ORIGINE DU TERME.**

Venu des Etats-Unis, où il apparaît dans les années soixante, le néologisme "rurbanisation" est, en France, défini pour la première fois en 1976. Cette définition, encore aujourd'hui, a le mérite d'être particulièrement précise. Cependant, un certain nombre de points essentiels demandent à être davantage approfondis.

### **1 - La définition donnée par G. Bauer et J.M. Roux.**

Né de la contraction de « rural » et « urbanisation » et d'origine anglo-saxonne, le terme de rurbanisation apparaît tardivement en France. Il faut attendre 1976 pour qu'un ouvrage lui soit intégralement consacré : *La rurbanisation ou la ville éparpillée*<sup>16</sup>. Aujourd'hui encore, cet ouvrage demeure le seul à être entièrement consacré à la rurbanisation. L'urbaniste G. Bauer et l'économiste J.M. Roux décrivent, analysent le phénomène et en proposent la définition suivante :

« *La rurbanisation résulte du déploiement et de la dissémination des villes dans l'espace*<sup>17</sup> ; en conséquence, est « rurbaine », (...) une zone rurale proche de centres urbains et subissant l'apport résidentiel d'une population nouvelle, d'origine

<sup>15</sup> : GEORGE P. (dir.), 1984, p. 402.

<sup>16</sup> : BAUER G. et ROUX J.M., 1976, 190 p.

<sup>17</sup> : *Déployer : disposer sur une grande étendue ; disséminer : répandre en de nombreux points assez écartés (Robert).*

*principalement citadine (...) et caractérisée cependant par la subsistance d'un espace non urbanisé très largement dominant »<sup>18</sup>.*

Toujours selon ces deux auteurs, la rurbanisation se caractérise par :

- « un solde migratoire positif,
- une proportion décroissante d'agriculteurs et d'artisans ruraux dans la population,
- une forte transformation du marché foncier,
- une forte construction de maisons individuelles dans les communes rurales situées à moins d'une demi-heure de l'agglomération urbaine qui en est le pôle,
- un faible espace urbanisé (moins de 20 % du territoire communal),
- un rôle essentiel joué par les véhicules individuels. »

Les auteurs insistent sur l'aspect discontinu de cette croissance urbaine en reprenant une phrase de J.F. Gravier : « *La ville apparaît, chaque jour davantage, comme le quartier central d'une agglomération discontinue*<sup>19</sup> ». Nous pouvons remarquer que les deux termes employés par J.F. Gravier, "agglomération" et "discontinue" sont antinomiques. Le propre d'une agglomération est de présenter un ensemble bâti continu. Cet effet de style ne fait que trahir l'embarras auquel les chercheurs sont confrontés pour qualifier ces espaces nouveaux, soumis à la rurbanisation.

Enfin, les deux auteurs précisent les limites du « *concept de rurbanisation* »<sup>20</sup> :

- « *la rurbanisation n'est pas assimilable (...) au phénomène pavillonnaire* » en effet tout pavillon n'est pas la marque de la rurbanisation : le pavillon constitue une forme d'urbanisation ancienne et particulièrement répandue dans les banlieues actuelles de nos villes. Mais, la rurbanisation est la seule à permettre l'essor de pavillons de façon disséminée. D'autre part la rurbanisation peut se matérialiser autrement que par la construction de pavillons : par la réhabilitation de vieilles fermes par exemple ;

- la rurbanisation est « *distincte du développement rural* ». La rurbanisation est souvent mise en avant pour le dynamisme qu'elle apporte au monde rural. Aussi ne faudrait-il pas considérer toute forme de dynamisme rural comme étant synonyme de rurbanisation. Un village peut voir ses effectifs d'actifs agricoles décliner tout en étant plus que compensés par le développement d'activités nouvelles telles que le tourisme par exemple. Le développement du tourisme rural et la rurbanisation sont deux phénomènes distincts ;

- elle ne doit être confondue ni avec « *l'intégration ville-campagne telle que la conçoit Mao Tsé-toung* »<sup>21</sup>, ni avec « *la décentralisation des activités et des hommes* »

---

<sup>18</sup> : Op. cit., p. 13.

<sup>19</sup> : J.F. GRAVIER, *Paris et le désert français en 1972*, Paris, Flammarion, 1972. Cité par BAUER G. et ROUX J.M., 1976, p.14.

<sup>20</sup> : Op. cit., p. 20 et suivantes.

engagée, en France, par la DATAR<sup>22</sup>, ni avec « *l'urbanisation socioculturelle de la société contemporaine* »<sup>23</sup> ;

- enfin, elle est concurrencée par un autre moyen pour les citadins de vivre une partie de leur temps à la campagne : la résidence secondaire. Là encore, ce sont deux problèmes à distinguer, bien qu'ils soient relativement proches.

Cette définition comporte de nombreux mérites. Par rapport à celles aperçues jusqu'ici, elle est, bien que plus ancienne, particulièrement précise. Elle replace la rurbanisation dans un cadre général plus vaste marqué par l'interpénétration d'espaces urbains et campagnards et par l'étalement urbain. Puis elle énumère ses caractéristiques pour finir sur ses limites. Malgré tout, des questions demeurent.

## 2 - Des questions restées en suspens.

Plusieurs questions sont restées sans réponse dans cette définition, soit parce que les données ont fait défaut aux auteurs, soit parce qu'ils n'y ont pas pensé. Gardons à l'esprit qu'en 1976, date de la parution de l'ouvrage, l'étude de la rurbanisation en est à ses débuts. Mais, des aspects, parfois essentiels, ne sont pas clairement définis.

Tout d'abord, une contradiction essentielle ressort de cette définition : selon les auteurs, la rurbanisation est « *la forme la plus récente de croissance urbaine* »<sup>24</sup>. La rurbanisation donne donc naissance à des espaces urbanisés : « *faibles (moins de 20% du territoire communal)* » selon ces mêmes auteurs<sup>25</sup>. Mais un peu plus haut, G. Bauer et J.M. Roux annoncent : « *est ruraine (...) une zone rurale...* ». Comment une zone urbanisée peut-elle encore être rurale ? Les deux auteurs n'ont pu clairement se prononcer sur la nature même des espaces rurbanisés : ville ou campagne ? Ils n'ont su ou pu choisir. Encore aujourd'hui, le débat reste ouvert. Par cette question, c'est l'ensemble du débat sur la définition de la ville et de la campagne qui transparait. Comme les chercheurs cités précédemment, les deux auteurs n'ont pu venir à bout de

---

<sup>21</sup> : Mao Tsé-toung prônait la déconcentration urbaine sur l'ensemble du territoire chinois, la tendance à son occupation complète sous forme d'unités moyennes à la fois industrielles et agricoles adaptées à l'ouvrier-paysan (M. Luccioni : Processus révolutionnaire et organisation de l'espace en Chine. Vers la fin des séparations entre villes et campagne, *Espaces et Sociétés*, n°5, 1972.). Cette conception de l'espace est tout à fait différente de la rurbanisation qui n'est pas organisée par le pouvoir et qui, pour G. Bauer et J.M. Roux, est d'origine purement citadine.

<sup>22</sup> : La rurbanisation concerne toutes les régions françaises et s'effectue au niveau de la région urbaine pas au niveau national. De plus, elle n'est pas le fruit de la volonté de l'État.

<sup>23</sup> : G. Bauer et J.M. Roux considèrent que l'adoption par les ruraux de modes de vie dits citadins ne fait pas d'eux pour autant des rurbains. Ce point de vue qui mérite d'être précisé, est malheureusement loin d'être adopté par de nombreux chercheurs. Nous y reviendrons.

<sup>24</sup> : Op. cit., p. 14.

<sup>25</sup> : Ibid.

cet épineux problème. Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur cette difficulté.

Directement liée à ce premier débat, la délimitation du phénomène pose aux deux auteurs tout autant de difficultés : « *l'objet sur lequel faire porter notre recherche ne présente pas de limites bien claires* »<sup>26</sup>. Cette absence de limites précises pose de sérieuses difficultés à quiconque souhaite étudier le sujet. En effet, quelle échelle d'étude retenir ? celle du village ? celle du territoire communal ? celle de la ville ? celle de la région urbaine ? ou encore celle de la région administrative ? L'absence de compromis sur ce point explique en partie la diversité des méthodes utilisées pour étudier la rurbanisation. Aussi les limites, si elles existent, entre ville, espace rurbanisé et campagne restent à identifier. Nous y reviendrons plus particulièrement par la suite.

Nature du phénomène mal cernée, limites incertaines, il n'en faut pas moins pour rendre illusoire toute tentative pour retenir des critères opérationnels de définition et surtout de délimitation du sujet. Ces critères sont, en effet, indispensables à la réalisation d'une étude précise. D'autres aspects sont également laissés dans l'ombre par les deux chercheurs. En matière de terminologie par exemple, l'ambiguïté entre rurbanisation, périurbanisation ou exurbanisation n'est pas levée.

Bien que précise, la définition de la rurbanisation donnée par G. Bauer et J.M. Roux ne précise pas clairement la nature et les limites du phénomène et des espaces qu'il recouvre. Ces lacunes qui tiennent davantage à la nature du phénomène qu'au travail des chercheurs, sont à l'origine du formidable imbroglio qui entoure, aujourd'hui encore, le sujet.

## **C - UN FORMIDABLE IMBROGLIO CARACTÉRISE LA DÉFINITION DE LA RURBANISATION.**

Mettons de côté, pour le moment, l'aspect terminologique du débat pour nous concentrer exclusivement sur ce que cache pour certains auteurs le terme de rurbanisation. Si G. Bauer et J.M. Roux furent les premiers à s'essayer au difficile exercice de la définition du sujet, ils n'en deviennent pas pour autant les détenteurs de la vérité. Il importe donc d'entrevoir les divers points de vue retenus par chacun depuis plus de vingt ans. Pour simplifier, nous envisagerons successivement trois aspects de la rurbanisation : sa nature, ses limites et ses caractères. De la sorte nous essaierons de faire ressortir les diverses tendances qui coexistent et parfois même s'affrontent.

---

<sup>26</sup> : Ibid., p. 23 et 24.

## 1 - Ville ou campagne : une nature particulièrement controversée.

Pour schématiser, trois grands courants s'opposent pour définir la nature de la rurbanisation : les partisans d'une urbanisation des modes de vie, ceux d'une forme spécifique de croissance urbaine et enfin les tenants d'un dynamisme rural.

### a - Une urbanisation des modes de vie.

Les partisans de ce point de vue sont majoritairement des sociologues et des spécialistes de la ville. Pourtant, très tôt, la différence entre modernisation rurale et urbanisation fut mise en évidence par des géographes renommés.

Dès 1961, dans un article portant sur *l'urbanisation des campagnes en Europe Occidentale*, paru dans le premier numéro de la revue *Etudes Rurales*, É. Juillard s'interroge sur la croissance urbaine en cours : « *Risque de généralisation d'une immense banlieue, avec tout ce que cela implique de médiocrité, d'anonymat et en définitive d'isolement ? Ou accession de tous, agriculteurs compris, aux formes les plus perfectionnées de la production et de l'existence, adaptation rationnelle de l'espace aux besoins du travail et des loisirs ?* »<sup>27</sup>.

Plus loin, É. Juillard précise qu'il identifie trois types de relations ville-campagne dont l'un « *se traduit par des échanges fructueux, à double sens, un enrichissement général, l'accession possible pour tous aux formes les plus élevées du développement, par la diffusion d'une impulsion fécondante, partie de la grande ville et relayée dans l'ensemble du territoire par les centres moyens et petits qui constituent son réseau urbain* »<sup>28</sup>. Déjà, à cette date, l'auteur constate et défend la modernisation des campagnes par le développement d'infrastructures et de services sur l'ensemble du territoire. Cette modernisation des campagnes devait pallier le risque de généralisation d'une immense banlieue résultant de l'attraction urbaine exercée sur les ruraux.

Malgré cette opposition, relevée dès 1961 par É. Juillard, entre modernisation rurale (c'est à dire développement économique et équipement en infrastructures du monde rural) et urbanisation des campagnes (autrement dit, développement spatial de la ville au détriment des campagnes directement attenantes à celle-ci), certains entretiennent la confusion entre les deux, comme s'il suffit à un agriculteur d'acquérir un téléviseur, un congélateur et une voiture pour devenir un homme moderne donc un citadin.

---

<sup>27</sup> : JUILLARD É., 1961, p. 18 et 19.

<sup>28</sup> : Ibid., p. 31.

Dans un article de *L'histoire de la France urbaine*, G. Burgel, plus de vingt ans après l'article d'É. Juillard, assimile encore la rurbanisation à une forme « *d'urbanisation des modes de vie des campagnes* »<sup>29</sup>. Cette vision réductrice et même erronée de la rurbanisation contribue à entretenir un certain flou sur le sujet. De la même façon, J. Steinberg, en 1991, concourt également à l'entretien de cette confusion et considère que la rurbanisation constitue « *une modification du mode de vie rural qui se "citadinise"* »<sup>30</sup>.

L'adoption par des ruraux d'un mode de vie moderne n'en fait pas pour autant des rurbains<sup>31</sup>, voire des citoyens. Pourtant certains continuent de le prétendre. Ces derniers ont généralement une vision de l'espace qui laisse la part belle à la ville. Parfois, elle les amène à une position extrême qui nie l'existence du rural : par exemple, F. Beaucire considère « *qu'aujourd'hui, la ville est géographiquement partout* »<sup>32</sup>. P. Claval<sup>33</sup> met en avant « *la fin des paysans* » suite à « *l'urbanisation sociale profonde des populations* ». De même, pour le sociologue J. Lévy, « *la ville est spatiale, globale, omniprésente* »<sup>34</sup>. L'auteur entend par globale, « *une société urbaine* ». Il tend donc, à assimiler la société à la ville. Bien qu'également source de confusion, il serait plus mesuré de parler, à l'instar de J. Beaujeu-Garnier, d'une « *civilisation urbaine* » pour désigner cette « *pénétration partielle des habitudes, des modes de vie venant de la ville dans le monde rural* »<sup>35</sup>.

Cette confusion est compréhensible chez les sociologues : du fait des progrès réalisés dans les campagnes en matière d'équipement notamment, la vie y ressemble de plus en plus à celle des villes. Par contre, elle est moins acceptable chez un géographe dont l'objet d'étude ne repose pas simplement sur des problèmes sociologiques. Au contraire, le géographe se doit de suivre une démarche globale tenant compte d'aspects aussi bien sociologiques que paysagers. Avec une telle démarche et après une visite dans la campagne même rurbaine, on ne peut, en géographie, considérer la ville comme « *omniprésente* » ou « *globalisante* ».

---

<sup>29</sup> : BURGEL G., 1985, p. 135.

<sup>30</sup> : DÉZERT B., METTON A., STEINBERG J., 1991, p. 32. J. Steinberg, dans un article différent, paru la même année, fait une exception toutefois : il considère la France comme un pays « *de banlieusards et de périurbains à l'exception de la diagonale aride* » (STEINBERG J., 1991, p. 139).

<sup>31</sup> : J. P. Fruit, dans un article paru en 1992 soulevait également le problème : l'espace rural ne peut plus être distingué socialement de la ville. Aussi l'auteur conseille de se référer à d'autres attributs tels que la densité relative de population par exemple (FRUIT J.P., 1992, p. 221-222).

<sup>32</sup> : BEAUCIRE F. et ÉMANGARD P.H., 1996, p. 4. L'auteur poursuit dans ce sens et en vient à distinguer des « *urbains de ville dense et des urbains de ville diluée* » (BEAUCIRE F., Thèse d'Habilitation, 1996, p. 64). Les ruraux auraient-ils disparus ?

<sup>33</sup> : CLAVAL P., 1981, p. 38.

<sup>34</sup> : LÉVY J., 1989, p. 363 et 364.

<sup>35</sup> : BEAUJEU-GARNIER J., 1980 (rééd. 1988), p. 20.

Depuis longtemps, les géographes, mais aussi les sociologues et les historiens s'intéressent aux rapports qui lient la ville à la campagne. Ils s'attachent à montrer comment la ville domine la campagne. La ville concentre les pouvoirs politiques, religieux, intellectuels, économiques et financiers. Elle héberge de nombreux propriétaires de terres agricoles. Elle achète, transforme, consomme et redistribue l'essentiel des biens produits à la campagne. Elle offre toute une gamme de services à ses habitants, mais aussi à ceux de la campagne environnante. Et apparemment depuis quelques décennies, elle offre des emplois aux habitants des campagnes et inversement la campagne propose des espaces récréatifs et dortoirs aux citadins.

Les théories sur la centralité, sur la hiérarchie urbaine et sur les réseaux urbains développées en particulier par Christaller et reprises par Lösch se fondent sur ces rapports. Elles ont permis, en particulier, de délimiter de façon quantitative, non pas la ville, mais sa ou ses zones d'influence. Dès lors, ces sociologues et ces géographes qui voient des citadins dans les migrants pendulaires ou dans les ruraux qui font leurs achats en ville, ne confondraient-ils pas la ville avec sa zone d'influence ?

Une harmonisation des opinions entre chercheurs s'impose donc à ce sujet. À côté de cet extrême, un courant important, majoritaire, considère la rurbanisation comme une forme de croissance urbaine.

#### **b - Une forme de croissance urbaine.**

La majorité des chercheurs s'intéressant à la rurbanisation la considère comme une forme de croissance urbaine : pour G. Bauer et J.M. Roux, c'est « *la forme la plus récente de croissance urbaine* »<sup>36</sup>, elle fait « *partie intégrante du mouvement de concentration urbaine* »<sup>37</sup>. À première vue, une certaine contradiction transparait ici puisque la rurbanisation participe, à la fois, au desserrement urbain<sup>38</sup> et à la concentration urbaine.

L'ambiguïté vient du desserrement urbain. On a coutume de regrouper sous ce même vocable l'extension spatiale grandissante des villes et la dissémination des populations dans les villages avoisinants ; en d'autres termes : urbanisation et rurbanisation. Le premier de ces phénomènes relève de la ville et est lié au développement pavillonnaire. Il se traduit par un coefficient d'occupation des sols

<sup>36</sup> : Op. cit., p. 13. Par exemple, V. Bathellier, en 1986, et J.C. Boyer, en 1992, reprennent cette idée.

<sup>37</sup> : Ibid., p. 159.

<sup>38</sup> : G. Burgel précise à ce sujet : « *le desserrement des populations comme des activités ne date pas d'hier* » (BURGEL G., 1986, p. 11). Là encore, un autre sujet de discorde apparaît : à quand remonte la rurbanisation ? Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détail.

(COS) inférieur à celui de l'habitat collectif. La ville consomme alors davantage d'espace sans que pour autant sa population augmente. Inversement, le second relève du monde rural. La confusion des deux provient de leur aspect sur le terrain : l'un et l'autre se présentent sous la forme de pavillons stéréotypés regroupés le plus souvent en lotissements. Mais le premier est aggloméré à la ville quand le second l'est à un village distinct des limites de cette dernière.

De même, quelques années plus tard, M. Berger, J.P. Fruit, F. Plet et M.C. Robic annoncent : « *les espaces intéressés par la rurbanisation participent à la croissance urbaine dans la mesure où ils se situent dans les zones urbaines où se concentre la population* »<sup>39</sup>. De plus, ils insistent sur l'aspect transitoire de la rurbanisation qui en fait une étape dans la croissance urbaine : « *L'espace rurbain est une forme discontinue et sans doute transitoire, d'occupation de l'espace péri-urbain* »<sup>40</sup>.

Parmi ces chercheurs considérant la rurbanisation telle une forme de croissance urbaine, quelques-uns vont plus loin : J. Bastié et B. Dézert considèrent que « *La mode est au pavillon individuel et au garage* »<sup>41</sup>. Plus loin, « *Les villages s'urbanisent progressivement ; c'est la rurbanisation* »<sup>42</sup>. Pour eux, la rurbanisation n'est qu'une mode, donc qu'une forme passagère de croissance urbaine, comme le fut celle des barres et des tours dans les années soixante et soixante-dix en Europe. J.B. Charrier surenchérit : « *La rurbanisation, plus que la revanche des campagnes, apparaît comme un nouvel avatar du fait urbain* »<sup>43</sup>. Et G. Bauer et J.M. Roux s'avancent encore davantage en annonçant, dès 1976 : « *la fin de la croissance urbaine* »<sup>44</sup>. De son côté, M. Roncayolo s'interroge : *Nouveau cycle ou fin de l'urbanisation ?*<sup>45</sup>

Ces quelques exemples permettent d'entrevoir les craintes et les désaccords qui animent ces chercheurs. Quand J.B. Charrier parle « *d'avatar du fait urbain* » à propos de la rurbanisation, il prend en considération les difficultés de la ville. Difficultés qui conduisent celle-ci à croître, sous la forme de pavillons, disposés de façon si lâche, si distendue, que personne ne sait plus s'il doit y reconnaître une ville ou la campagne ou peut-être même autre chose encore. C'est cette même évolution qui pousse G. Bauer et J.M. Roux à avancer l'idée de la fin de la croissance urbaine. Ces points de vue témoignent de la situation délicate dans laquelle se trouvent ces chercheurs : conscients d'étudier un phénomène lié à la ville mais tellement différent de ce qu'ils ont connu jusque là qu'ils finissent par douter eux-mêmes de sa nature.

---

<sup>39</sup> : BERGER M., FRUIT J.P., PLET F., ROBIC M.C., 1980, p. 304.

<sup>40</sup> : Ibid., p. 306.

<sup>41</sup> : BASTIÉ J. et DÉZERT B., 1991, p. 198.

<sup>42</sup> : Ibid., p. 204.

<sup>43</sup> : CHARRIER J.B., 1988, p. 70.

<sup>44</sup> : Op. cit., p. 177.

<sup>45</sup> : RONCAYOLO M., 1985, p. 13-131.



D'une façon générale, ces partisans d'une rurbanisation, comprise comme forme de croissance urbaine, peuvent se regrouper comme étant généralement des spécialistes de la ville. Qu'ils soient historiens, géographes, économistes, urbanistes ou sociologues, presque tous voient dans la rurbanisation une manifestation purement urbaine. On est en droit de se demander dans quelle mesure le domaine de recherche de ces derniers ne les conditionne pas dans leur approche.

D'autre part, la plupart d'entre eux aborde le sujet de façon marginale. En effet, la rurbanisation est un phénomène récent et elle n'intéresse que les marges de la ville, à la frontière avec la campagne. Cette position délicate explique que peu de chercheurs se soient réellement passionnés pour le thème de la rurbanisation et que d'autre part, le sujet soit abordé, le plus souvent, lors de l'étude des relations ville-campagne.

Cette vision que l'on peut qualifier de "conditionnée" l'est pratiquement tout autant chez les "ruralistes". Pour ces derniers, à l'inverse, l'espace rural soumis à la rurbanisation n'occupe nullement une place marginale. Il a tendance, au contraire, à s'étendre à l'ensemble du monde rural des pays développés.

### c - Un nouveau dynamisme rural.

*« Amorcée au début des années soixante, la croissance démographique des communes rurales s'est amplifiée à partir de 1968 pour connaître son apogée entre 1975 et 1982 »*<sup>46</sup>. Cette évolution globale du monde rural, révélée au fil des recensements réalisés par l'INSEE, est à l'origine d'une vision "ruraliste" de la rurbanisation. La nature de la rurbanisation est ici proprement démographique et plus précisément migratoire. Elle consiste, en effet, *« dans l'installation, dans des communes rurales, de gens venus essentiellement de la ville, qui y conservent le plus souvent leur emploi et deviennent, de ce fait, des migrants quotidiens »*<sup>47</sup>. La nature migratoire de la rurbanisation comporte une originalité d'importance. Elle présente certaines limites.

En effet, si G. Bauer et J.M. Roux présentent la rurbanisation comme une forme de croissance urbaine, ils furent aussi parmi les premiers, dès 1976, à montrer, par le biais d'interviews, combien les rurbains tiennent à conserver l'environnement rural du village où ils s'installent. De la même manière, J.P. Fruit indique l'existence *« d'un seuil de population à atteindre ou à ne pas dépasser »*<sup>48</sup>. Ce seuil, selon le même auteur, *« s'auto-limite dans les secteurs qui ont été affectés les premiers (par le biais de la hausse du prix du terrain à bâtir »* par exemple. Au fil des années, le prix du terrain à

<sup>46</sup> : FRUIT J.P. et LESPERRIER C., 1991, p. 11.

<sup>47</sup> : CHARRIER J.B. , 1988, p. 59.

<sup>48</sup> : FRUIT J.P., 1985, p. 18.

bâtir croît jusqu'à devenir dissuasif pour un grand nombre de personnes qui vont alors s'installer plus loin. On peut ainsi observer un gradient du prix du terrain à bâtir qui varie selon l'éloignement et la qualité de la desserte. On rejoint ici les théories de localisation établies par J.H. Von Thünen<sup>49</sup> ou R. Hurd<sup>50</sup>.

Ainsi les migrations de citadins en direction de villages rurbanisés finissent par s'auto-réguler, voire se tarissent. Cet aspect de la rurbanisation tend donc à maintenir l'aspect rural des communes rurbaines. Il en découle une impossibilité théorique, pour ces communes, de devenir urbaines. La rurbanisation ne peut donc, selon ce point de vue, constituer une forme de croissance urbaine. Elle implique, au contraire, la préservation du cadre de vie rural des communes concernées.

Mais « *cette vocation résidentielle de l'espace rural (qui) apparaît comme un phénomène récent* »<sup>51</sup> donne naissance, selon R. Badouin, à des « *villages-dortoirs* »<sup>52</sup>. De même, J.P. Fruit et C. Lesperrier les définissent comme étant des « *banlieues rurales* »<sup>53</sup>. Si les spécialistes de la ville, identifient dans les communes rurbaines un espace urbain qui ne ressemble pas à la ville, fait est de constater qu'il en va de même chez leurs confrères ruralistes.

Qu'elle soit provocatrice ou plus simplement qu'elle traduise l'embarras des auteurs, cette expression : « banlieue rurale » résumée en deux mots toute l'ambiguïté de la nature de la rurbanisation ; ambiguïté qui aboutit à une longue et durable controverse qui porte aussi bien sur la nature de la rurbanisation que sur ses limites.

## 2 - Des limites floues.

Déjà, en 1961, É. Juillard abordait quelques aspects du problème : « *Autour des agglomérations urbaines, le paysage s'ordonne de façon nouvelle. Entre villes et campagnes, (il n'existe) plus de frontières nettes* »<sup>54</sup>. Lorsque les villes étendaient leurs

<sup>49</sup> : Von Thünen publie, en 1826, dans un ouvrage : *Der isolierte Staat in Beziehung auf Landwirtschaft und Nationalökonomie* (L'État isolé en relation avec l'agriculture et l'économie nationale) les principes de la rente foncière (« *rente différentielle de localisation* ») appliqués à l'utilisation du sol à des fins agricoles. Il montre que la répartition des cultures autour de la ville s'effectue en fonction de la distance au centre. Les cultures les plus intensives se retrouvant alors à proximité de la ville. La spécialisation agricole s'organiserait alors en auréoles concentriques autour de la ville (Scheibling J., Qu'est-ce que la géographie ? 1994, p. 35). L'actuelle rurbanisation, elle-même dépendante de la distance à la ville et du coût du terrain, tendrait à s'organiser de la même façon.

<sup>50</sup> : En 1903, selon R. Hurd « *La géographie du prix des terrains est liée à l'accessibilité, donc à la proximité du centre ville et des axes principaux qui y mènent* » (BAILLY A., 1975, p. 120).

<sup>51</sup> : BADOUIN R., 1979, p. 60.

<sup>52</sup> : Ibid., p. 62.

<sup>53</sup> : Op. cit., p. 18.

<sup>54</sup> : Op. cit., p. 30.

constructions de façon continue, il était aisé de marquer la limite entre celles-ci et la campagne. Quand, par la suite, dans les années soixante surtout, les villes s'étendent sous la forme de barres et de tours, la continuité du bâti n'est plus tout à fait respectée. Mais, jamais ce type d'habitat massif et vertical n'aurait pu être assimilé à un habitat rural. L'établissement de la limite entre ville et campagne se complique mais reste possible. Depuis, l'important développement d'un habitat pavillonnaire standardisé, aussi bien en banlieue que dans des villages reculés, rend complexe, voire impossible, toute délimitation de la ville et de la campagne. M. Berger surenchérit : « *aucun critère simple, morphologique ou fonctionnel ne permet une délimitation des espaces ruraux péri-urbains, qui ne saurait être confondus avec les Z.P.I.U.<sup>55</sup> de l'INSEE* »<sup>56</sup>.

Ainsi, J.B. Charrier se montre nostalgique : « *Fini le temps des villes bien délimitées et des campagnes essentiellement paysannes aux limites claires* »<sup>57</sup>. B. Dézert<sup>58</sup>, G. Bauer et J.M. Roux<sup>59</sup> considèrent les limites entre ville et campagne comme nécessairement floues : « *la rurbanisation implique la conservation de larges espaces ruraux, indispensables au maintien d'une limite avec la banlieue* »<sup>60</sup>. Ainsi, le maintien d'espaces ruraux en grand nombre constitue le seul moyen de distinguer campagnes et banlieues. L'une comme l'autre voyant se développer le même type d'habitat pavillonnaire, M. Berger, J.P. Fruit, F. Plet et M.C. Robic s'interrogent : « *Comment définir un seuil de densité distinguant le rurbain du pavillonnaire de banlieue ?* »<sup>61</sup>. De plus, la rurbanisation prend des formes diverses. Par exemple en Belgique, C. Christians<sup>62</sup> distingue « *une rurbanisation en nappe en pays flamand et une rurbanisation pointilliste autour des villages en pays wallon* ».

Les limites de la rurbanisation posent donc de sérieux problèmes à ceux qui souhaitent les découvrir. Et les critères retenus tels que l'importance des espaces ruraux ou la densité du bâti pavillonnaire, proposés par G. Bauer et J.M. Roux d'une part et M. Berger, J.P. Fruit, F. Plet et M.C. Robic d'autre part, sont loin d'être suffisants pour rassembler un maximum de chercheurs sur leur poids respectif. Ces nombreux débats

---

<sup>55</sup> : Pour appréhender les phénomènes périurbains et les distinguer du "rural profond" (ANSIEAU D., 1991, p. 7-12) l'INSEE décide la création en 1962 d'un nouvel outil d'analyse la Zone de Peuplement Industriel et Urbain (ZPIU). Y sont incluses les unités urbaines déjà définies et toutes les communes rurales présentant les caractères suivants : un taux élevé d'actifs travaillant hors de la commune de résidence, un faible taux de ménages vivant de l'agriculture, un taux d'accroissement de la population positif et un nombre minimal de salariés travaillant dans des établissements relativement importants. En 1990, 96 % des Français résident en ZPIU. Cet outil, très critiqué, perd alors son intérêt.

<sup>56</sup> : BERGER M., 1984, p.64 et 65 in BALABANIAN et al., 1984.

<sup>57</sup> : CHARRIER J.B., 1988, p. 11.

<sup>58</sup> : DÉZERT B., 1991, p. 133.

<sup>59</sup> : Op. cit., p. 23.

<sup>60</sup> : Ibid., p. 60.

<sup>61</sup> : Op. cit., p. 305.

<sup>62</sup> : CHRISTIANS C., 1992, p. 139.

sur la nature et les limites de la rurbanisation se retrouvent de façon souvent amplifiée au sujet de ses caractéristiques.

### **3 - Une multitude de caractères sujets à controverse.**

Si la plupart des chercheurs sont peu prolixes en ce qui concerne la nature et les limites de la rurbanisation, il en va autrement de ses caractères. Chacun décrit et illustre de façon souvent détaillée les phénomènes qu'il observe et qu'il considère comme présentant un trait de rurbanisation. De ce fait, il est facile de se perdre dans les différentes analyses tantôt démographiques, sociologiques, psychologiques, tantôt économiques, juridiques ou encore urbanistiques et morphologiques consacrées à notre sujet. Chacun utilise une terminologie propre, dans une acception souvent différente d'une discipline, voire d'un chercheur à l'autre. Aussi n'est-il pas rare d'assister à de nombreuses querelles.

#### **a - La grande variété des caractères de la rurbanisation.**

Le moins que l'on puisse dire au sujet de la rurbanisation est qu'il ne s'agit pas d'un sujet simple, caractérisé par un phénomène précis. Au contraire, la rurbanisation englobe toute une série de manifestations qu'il faudrait considérer comme indissociables. Limitons-nous, pour mieux nous en convaincre, à la reprise par exemple, de la définition donnée par G. Bauer et J.M. Roux.

L'un des caractères de la rurbanisation est d'être un phénomène spatial qui se traduit par le « *déploiement et la dissémination des villes dans l'espace* »<sup>63</sup>. À ce titre, le sujet est géographique. Mais ce déploiement revêt des aspects divers. Il se traduit, sur le plan démographique, par « *un solde migratoire positif* »<sup>64</sup>. Cette vision de la rurbanisation fait généralement l'unanimité. Nous aurons l'occasion, par la suite, de la préciser. La rurbanisation fait ainsi l'objet d'études particulières des démographes et autres spécialistes des migrations<sup>65</sup>. Ces quelques exemples bibliographiques permettent

---

<sup>63</sup> : Op. cit., p. 13.

<sup>64</sup> : Ibid. L'une des conséquences démographiques de ce phénomène est le rajeunissement de la population constaté dans les communes rurbaines (MORIN F., 1991, p. 400). Les nouveaux venus sont le plus souvent de jeunes couples avec de jeunes enfants. Ces derniers arrivent généralement dans des villages qui jusque là connaissaient l'exode rural.

<sup>65</sup> : On peut se référer à ce sujet à de nombreux articles et ouvrages tels que les thèses de V. Bathelier (*Mutations et différenciations dans le processus de rurbanisation. Le cas de quatre communes du Bassin Parisien*), de S. Coupleux (*Les migrations dans l'aire urbaine centrale du Nord-Pas-de-Calais : dynamiques spatiales des populations et comportements individuels*) et T. Merle (*Migrations alternantes et définitives dans un espace polarisé. Le cas de la zone de Roussillon-Isère*) ou la brochure réalisée par F. Beaucire et P.H. Emangard en collaboration avec la DDE de Loire-Atlantique (*L'archipel nantais ; dynamique urbaine et déplacements domicile-travail dans l'aire*

de mesurer la place tenue dans la recherche par un seul des caractères de la rurbanisation. Une autre caractéristique démographique de la rurbanisation est que les nouveaux habitants venus s'installer à la campagne conservent un emploi urbain. Ils deviennent alors des migrants pendulaires. Ces deux formes de déplacements, migrations définitives et pendulaires, font généralement l'objet d'études simultanées.

Certains démographes élargissent leur champ d'investigation et rejoignent les sociologues en étudiant les caractères sociologiques de la rurbanisation. Ils se penchent alors, par exemple, sur « *la proportion décroissante d'agriculteurs et d'artisans ruraux dans la population* »<sup>66</sup>. De même, M. Berger s'intéresse à : *la mobilité des couches sociales dans l'espace périurbain d'Ile-de-France de 1968 à 1982*<sup>67</sup> et *la dynamique des sociétés péri-urbaines en Ile-de-France : spécialisation ou diversification des fonctions résidentielles communales*. L'auteur se penche tout particulièrement sur la diversité et la cohésion sociale des communes périurbaines. Ou encore, en collaboration avec J.C. Bontron, il publie, deux ans plus tard, un article portant sur : *(le) renouvellement du parc de logements et (la) diversification sociale dans l'espace rural français*. Les auteurs y montrent les aspects démographiques et sociologiques des rurbains. Ils s'intéressent également à la qualité des logements. Ils ont, entre autres, pu constater l'amélioration du confort des résidences rurales, la « *décohabitation des générations* »<sup>68</sup>, la plus grande surface habitable des maisons rurales par rapport aux citadines<sup>69</sup>.

D'autres caractères de la rurbanisation se traduisent par la « *transformation du marché foncier* » ou encore par « *la forte construction de maisons individuelles dans les communes rurales situées à moins d'une demi-heure de l'agglomération urbaine qui en est le pôle* »<sup>70</sup>. Ces aspects économiques, morphologiques et paysagers de la rurbanisation font également l'objet d'études spécifiques à l'instar des travaux réalisés par F. Dubost sur : *Le lotissement, implant urbain en milieu rural ?*<sup>71</sup> et de ceux de

---

*d'influence de Nantes*) ou encore les articles de P. Buléon (*Exurbanisation et rurbanisation : des mobilités complexes*), de D. Demangeat et C. Lefort (*Migrations résidentielles et périurbanisation en Ile-de-France*), de J.P. Fruit (*Migrations résidentielles en milieu rural péri-urbain*), de R. Marconis (*Migrations définitives et migrations de travail dans l'agglomération de Toulouse et ses abords*), de N. Sztokman (*Les mobilités résidentielles : méthodes et principaux résultats*) ou enfin de C. Verlaque (*Migrations alternantes et mutations de l'espace régional en Languedoc-Roussillon*). Ces quelques exemples ne sont, bien entendu, pas exhaustifs.

<sup>66</sup> : BAUER G. et ROUX J.M., 1976, p. 13.

<sup>67</sup> : BERGER M., 1990, p. 171-179.

<sup>68</sup> : Les auteurs (BERGER M. et BONTRON J.C., 1992, p. 171 à 173) constatent que l'abaissement de la taille des ménages qui traduit le passage de la famille élargie à la famille nucléaire s'accompagne généralement de la construction d'un habitat supplémentaire. Les premiers pavillons apparus à la sortie des villages dès le milieu du XX<sup>e</sup> siècle sont généralement nés de cette évolution sociale purement rurale.

<sup>69</sup> : M. Berger et J.C. Bontron ont pu remarquer que « *près de la moitié des résidences principales rurales ont plus de quatre pièces (43 %) contre un quart en ville* » (Ibid., p.173).

<sup>70</sup> : BAUER G. et ROUX J.M., 1976, p. 13.

<sup>71</sup> : DUBOST F., 1990, p. 177-196.

J. Gohier sur le passé des lotissements : *À propos des lotissements : écrits d'hier et d'aujourd'hui ... pour demain*<sup>72</sup>.

Ce dernier décrit l'engouement<sup>73</sup> pour le lotissement pendant l'entre-deux-guerres, que ce soit du côté des spéculateurs fonciers ou des habitants avides de nature. Mais le désir de nature est rapidement déçu par les nombreux problèmes des lotissements d'alors. L'auteur décrit avec force détails l'émergence et les problèmes de ces lotissements qui laissèrent longtemps une image négative dans l'inconscient collectif :

*« D'abord, l'image d'un champ de blé, puis un écriteau se dresse, annonçant le lotissement (par ce mot magique : Terrain à bâtir). On plante des pieux dans le blé toujours sur pied ; on dresse des treillages qui tracent les rues et les lots et aussitôt, comme par enchantement, des cabanes s'élèvent ça et là. Des jardinets se dessinent. (...) Les familles qui venaient là au début, passer seulement le dimanche, élisent domicile dans la cahute en pierre à peine terminée. Toute une population afflue, heureuse d'abandonner le taudis de la ville pour camper là au grand air. (...) Ils s'aperçoivent un jour que la maison de campagne de leur rêve n'est plus qu'une cahute branlante au milieu d'autres bicoques misérables et que la campagne elle-même a disparu ». (...)*

*« Entrons dans la voie principale d'un tel lotissement : qu'on se figure une piste plus ou moins large, défoncée d'ornières où croupissent des eaux ménagères aux relents infects et que les riverains s'efforcent de combler en y jetant des boîtes de conserves, des tessons de bouteilles, voire même des ordures ». Le lotissement<sup>74</sup>, synonyme de campagne, n'est donc pas neuf. Mais il dispose d'un lourd passé qui longtemps le desservit face aux immeubles collectifs modernes, peu coûteux et bien équipés, des années soixante.*

D'autres s'intéressent plus particulièrement aux rapports que développent anciens et néo-ruraux<sup>75</sup>. Par exemple, J. Soumagne, A.C. Bouly et I. Fournier<sup>76</sup>

<sup>72</sup> : GOHIER J., 1978, p. 4-9.

<sup>73</sup> : P. Barrère et M. Cassou-Mounat font le même constat et l'expliquent par « le désir des anciens ruraux devenus citadins de retrouver avec un jardin l'état de campagne » (BARRÈRE P. et CASSOU-MOUNAT M., 1980, p. 74).

<sup>74</sup> : La notion de lotissement correspond à une opération foncière qui consiste à lotir. Autrement dit, l'opération se résume à la division d'une parcelle agricole en plusieurs lots voués à la construction. Cette définition à la fois simple et large fait ainsi du lotissement une opération déjà très ancienne. En effet, selon F. Boudon, le premier lotissement remonte à Philippe Auguste, au douzième siècle. Il fut réalisé à Paris, entre les rues Saint-Honoré et Saint-Denis (BOUDON F., 1978, p. 33). Si les lotissements de l'entre-deux-guerres furent souvent vécus comme des échecs, la loi s'est progressivement affinée pour faire de ceux-ci de « véritables opérations d'urbanisme » (PAGÈS M., 1980, p. 69) garantissant aux acquéreurs un minimum d'équipements (réseaux d'eau potable, d'eaux usées, d'électricité et voirie).

<sup>75</sup> : PALLIER G., (1987, p. 517 et 518) il étudie la commune d'Isle à la périphérie de Limoges. GUIMBRETIERE D. et PIHET C., (1987, p. 555-556) s'intéressent aux périphéries d'Angers et de La Roche-sur-Yon.

constatent, autour de Poitiers, certaines tensions entre les deux groupes. Les anciens sont souvent soudés quand les nouveaux sont plus individualistes, ce qui pose des problèmes d'intégration. Mais les anciens acceptent ces nouveaux venus qui font revivre le village à condition qu'ils ne soient pas trop nombreux. La notion de conflit entre ruraux est délicate. Selon les spécialistes, les observations diffèrent entre conflit et intégration. Il importe donc de tenir une ligne de conduite particulièrement nuancée sur la question.

Cette variété des caractères de la rurbanisation est à l'origine de la diversité des approches envisagées par chaque chercheur. Mais cette diversité, source d'enrichissements sur la question, est aussi à l'origine de points de discorde entre scientifiques.

#### **b - De nombreuses occasions de discorde .**

Chacun des caractères présentés jusqu'ici fait l'objet pratiquement de controverse. Par exemple, les manifestations migratoires liées à la rurbanisation conduisent certains à débattre sur le statut des migrants. Pour R. Badouin, certains habitants des villages proches d'une ville sont des "rurbains forcés". En effet, « à l'époque de ce que l'on appelait la crise du logement, faute de pouvoir trouver un logement en ville, ceux qui avaient trouvé un emploi urbain s'installaient dans les villages environnants. Les villages offraient alors un parc de logements libres important (50%) du fait de l'exode rural »<sup>77</sup>. De même, comment doit-on considérer une personne née et résidant à la campagne, mais obligée de travailler en ville faute d'avoir pu trouver un emploi ailleurs ? Est-ce un "rural pur" ou est-ce un rurbain ? La réponse à cette question demeure ici en suspens.

De son côté, J. Steinberg considère que « le phénomène rurbain n'est pas lié spécifiquement à l'existence d'une ville-centre, ni même d'une ville tout court. Il peut en être totalement indépendant. C'est plutôt une contamination idéologique de la campagne par la ville qui se manifeste par l'adoption de normes d'habitat et de confort de type urbain (chauffage central, appareils ménagers, etc.) souvent à l'imitation des possesseurs locaux de résidences secondaires »<sup>78</sup>. Par cette vision, J. Steinberg remet en cause l'aspect migratoire de la rurbanisation : le rurbain ne travaille pas forcément en ville selon lui. Il réduit aussi la rurbanisation à une simple modernisation du mode de vie rural. Or, très tôt É. Juillard l'a signalé<sup>79</sup>, ce sont deux phénomènes distincts.

---

<sup>76</sup> : SOUMAGNE J., BOULY A.C., FOURNIER I., 1992, p.244-246.

<sup>77</sup> : BADOUIN R., 1979, p. 61.

<sup>78</sup> : DÉZERT B., METTON A., STEINBERG J., 1991, p. 32.

<sup>79</sup> : Se reporter à ce sujet au paragraphe situé plus haut, consacré à l'urbanisation des modes de vie.



De plus J. Steinberg assimile le développement du tourisme vert à la rurbanisation<sup>80</sup>. Pour simplifier, on peut considérer la conception de l'auteur comme une vision extrêmement large de la rurbanisation qui inclurait toute manifestation dynamique du monde rural. Ce point de vue peut sembler réducteur, voire même provocateur aux yeux de certains. En tout état de cause, en simplifiant avec excès la notion de rurbanisation l'auteur entretient davantage la confusion.

D'autre part, les différents aspects morphologiques de la rurbanisation conduisent certains à des distinctions : J. Bastié et B. Dézert en 1980 voient plusieurs formes de rurbanisation selon des critères fonctionnels ou morphologiques. Ainsi la rurbanisation peut être « *pavillonnaire linéaire et source de mitage* ». Elle peut prendre la forme de « *lotissements compacts* » et même donner lieu à de véritables « *opérations intégrées : les nouveaux villages* »<sup>81</sup>. Sur le plan fonctionnel, les deux auteurs effectuent une distinction, illustrée par l'exemple alsacien et lorrain, entre la « *rurbanisation-dortoir* » développée autour des gros noyaux urbains tels que Strasbourg, Nancy, Metz et Mulhouse et « *la rurbanisation-industrielle* »<sup>82</sup> liée aux petites villes, telles Saverne ou Neufchâteau. De plus « *la rurbanisation commence vraiment, non pas avec la petite ville isolée, mais avec les agglomérations dont la ville-mère atteint 30 à 60 000 habitants* »<sup>83</sup>. On peut noter que cette dernière idée se trouve en contradiction avec la notion de « *rurbanisation-industrielle* » développée par ces deux mêmes chercheurs.

D'autre part, nous avons pu constater, plus haut, que certains comme M. Berger, J.P. Fruit, F. Plet et M.C. Robic considèrent la rurbanisation comme étant « *transitoire* ». À l'inverse R. Badouin l'annonce comme un « *phénomène non passager* »<sup>84</sup>.

Ces quelques points de vue, brièvement exposés, sont révélateurs des difficultés que rencontrent les chercheurs. L'absence de consensus entre scientifiques conduit à une grande liberté d'emploi du mot rurbanisation. Du rural, né à la campagne et travaillant à la ville, au propriétaire d'une ferme-auberge, du propriétaire d'une résidence secondaire à l'agriculteur adoptant un mode de vie qualifié par certains d'urbain, de l'habitant du lotissement compact planifié par une société immobilière à celui d'un pavillon individuel isolé, les caractères de la rurbanisation sont nombreux et les sujets de discorde loin d'être épuisés.

---

<sup>80</sup> : DÉZERT B., METTON A., STEINBERG J., 1991, p. 32.

<sup>81</sup> : BASTIÉ J. et DÉZERT B., 1980, p. 335.

<sup>82</sup> : Ibid., p. 342.

<sup>83</sup> : Ibid.

<sup>84</sup> : Op. cit., p. 65.



Nous retiendrons de ce rapide tour d'horizon concernant la rurbanisation quelques points essentiels :

- le phénomène est généralement étudié de façon transversale : il fait le plus souvent l'objet d'études thématiques : on l'aborde indirectement lors d'études sur les migrations ou sur l'espace bâti, les transports, les modes de vie ou encore sur la composition sociale d'une population, etc. Rares sont les études synthétiques le concernant ;

- le terme rurbanisation n'est pas clairement et unanimement reconnu comme traduisant un phénomène précis. Au contraire, on lui associe de nombreux phénomènes aussi divers que la naissance d'un parc régional, la création, ex nihilo, dans les champs, d'une zone d'activités commerciales ou industrielles ou le choix d'un retraité d'habiter à la campagne. Le point commun à tous ces phénomènes étant pour les ruralistes l'existence d'un certain dynamisme en milieu rural, et pour les spécialistes de la ville une forme, plus ou moins nette, d'influence urbaine ;

- il n'est pas considéré comme nettement distinct d'autres termes et phénomènes qui lui sont proches tels que la périurbanisation, la suburbanisation, l'exurbanisation, la contre-urbanisation ou encore la renaissance rurale ;

- personne ne lui donne de définition claire, précise et simple à la fois, une définition mettant en évidence l'essence, la nature profonde de la rurbanisation, une définition proposant des limites les plus simples possibles et enfin, une définition précisant ses caractères propres, originaux, permettant de le distinguer sans équivoque d'avec tout autre phénomène.

Dès lors, il nous importe de proposer une série d'hypothèses de travail concernant la définition de la rurbanisation, mais aussi concernant celles des phénomènes et des termes qui lui sont associés tels que la ville, la campagne, la banlieue, le périurbain, etc. Nous nous proposons donc, dans un premier temps, de présenter une ébauche terminologique suivie d'une définition de la rurbanisation. Les parties suivantes de notre travail consisteront à vérifier ces hypothèses sur les bases d'analyses précises réalisées sur le terrain.

## **II - ÉBAUCHE D'UNE TERMINOLOGIE.**

Périurbanisation, rurbanisation, exurbanisation, suburbanisation, contre-urbanisation ou renaissance rurale, la fuite en avant terminologique est impressionnante. Les nomenclatures de l'INSEE sont moins nombreuses : le Z.A.U. (Zonage en Aires Urbaines) succède en 1996 aux Z.P.I.U. (Zones de Peuplement Industriel et Urbain) créées en 1962. L'obscurité qui entoure la rurbanisation se retrouve ici. Elle est d'autant plus accentuée que le nombre des termes employés est grand.

De quoi peut-il bien s'agir pour qu'en à peine plus de trente ans on en soit arrivé là ? Le tourisme vert, littoral ou de montagne, le retour à la campagne de soixante-huitards, de retraités ou de jeunes couples actifs, le développement des lotissements et des pavillons isolés, l'industrialisation des campagnes, les technopôles, les zones d'activités, etc., en fait, cette énumération de phénomènes reprend tout ce qui concerne, sitôt la limite de la ville franchie, les banlieues les plus récentes et la plus ou moins proche campagne redevenue dynamique. Ce sont autant de thèmes que l'on retrouve sous le vocable de rurbanisation.

Les dictionnaires de langue française ou ceux spécialisés en géographie sont d'un piètre secours. La plupart évitent ou omettent le sujet. Les rares à le traiter sont peu explicites ou confus.

*Le Dictionnaire Thématique Histoire Géographie*<sup>85</sup> de D. Brand et M. Durousset (fig. 2), par exemple, considère qu'au-delà des auréoles urbaines plus ou moins concentriques, s'étend « l'auréole suburbaine ou périurbaine : l'espace périurbain est moins densément occupé et la discontinuité du bâti y est la règle avec présence d'îlots urbains dans un milieu qui demeure rural ».

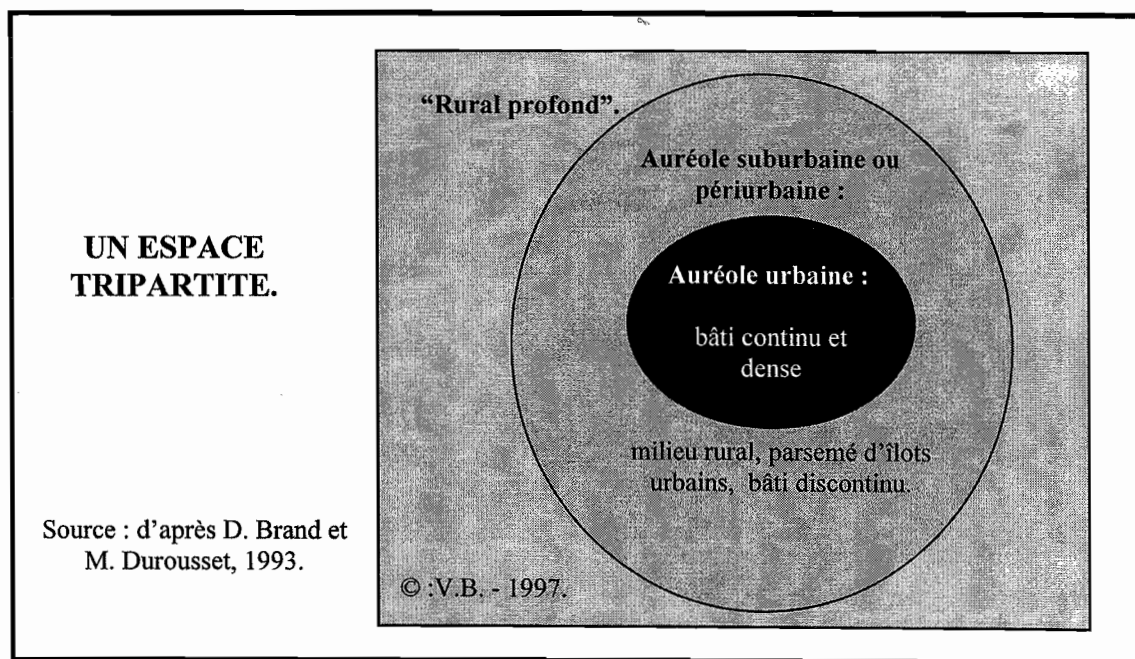
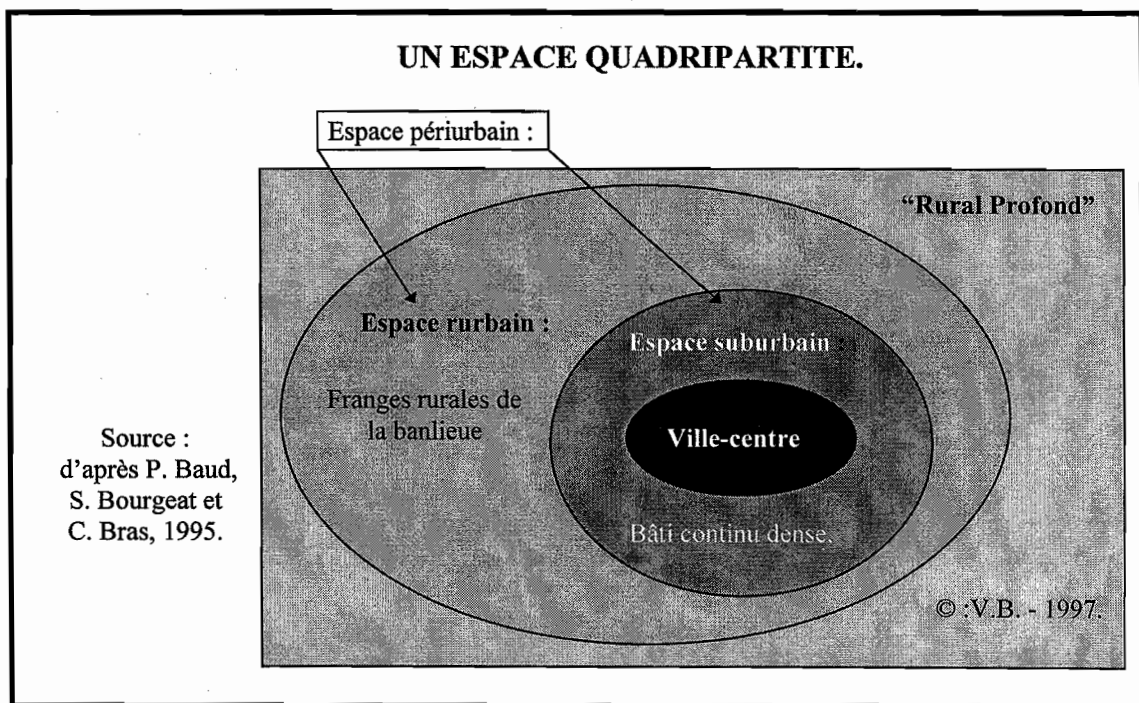


Fig. 2 : La nomenclature de D. Brand et M. Durousset.

<sup>85</sup> : Op. cit., p.112.

De leur côté, P. Baud, S. Bourgeat et C. Bras<sup>86</sup> présentent la rurbanisation, la périurbanisation et la suburbanisation (synonyme de la précédente) comme des formes d'extension urbaine (fig. 3). Ils ajoutent : « le terme de suburbain désigne une zone périphérique très densément peuplée et proche de la ville-centre. La notion de périurbain est plus large et englobe les banlieues et les espaces plus lointains, à l'urbanisme plus aéré. Enfin, les espaces rurbains ou rurbanisés sont les franges rurales de la banlieue, progressivement colonisées par des urbains qui y ont développé, en lotissement, un habitat pavillonnaire ».



**Fig. 3 : Le vocabulaire employé par P. Baud, S. Bourgeat et C. Bras.**

Un autre exemple (fig. 4) pris dans : *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*<sup>87</sup>, le périurbain (adjectif et substantif) concerne « *tout ce qui est autour de la ville, et en réalité fait partie de la ville par les activités et les modes de vie des habitants (...)* le terme est simplement synonyme de banlieue ».

Se passe-t-il tant de choses entre les villes et les campagnes ? Pour tenter de nous retrouver dans ce dédale de termes et de phénomènes, nous suivons systématiquement pour chaque terme une seule et même démarche. Puis nous proposons pour chacun d'entre eux une définition aussi simple que possible. Conscient de l'ampleur des débats

<sup>86</sup> : Op. cit., p. 403.

<sup>87</sup> : Op. cit., p. 343.

et loin d'en présenter une vision exhaustive, nous retenons pour les divers phénomènes étudiés quelques exemples de points de vue jugés particulièrement significatifs.

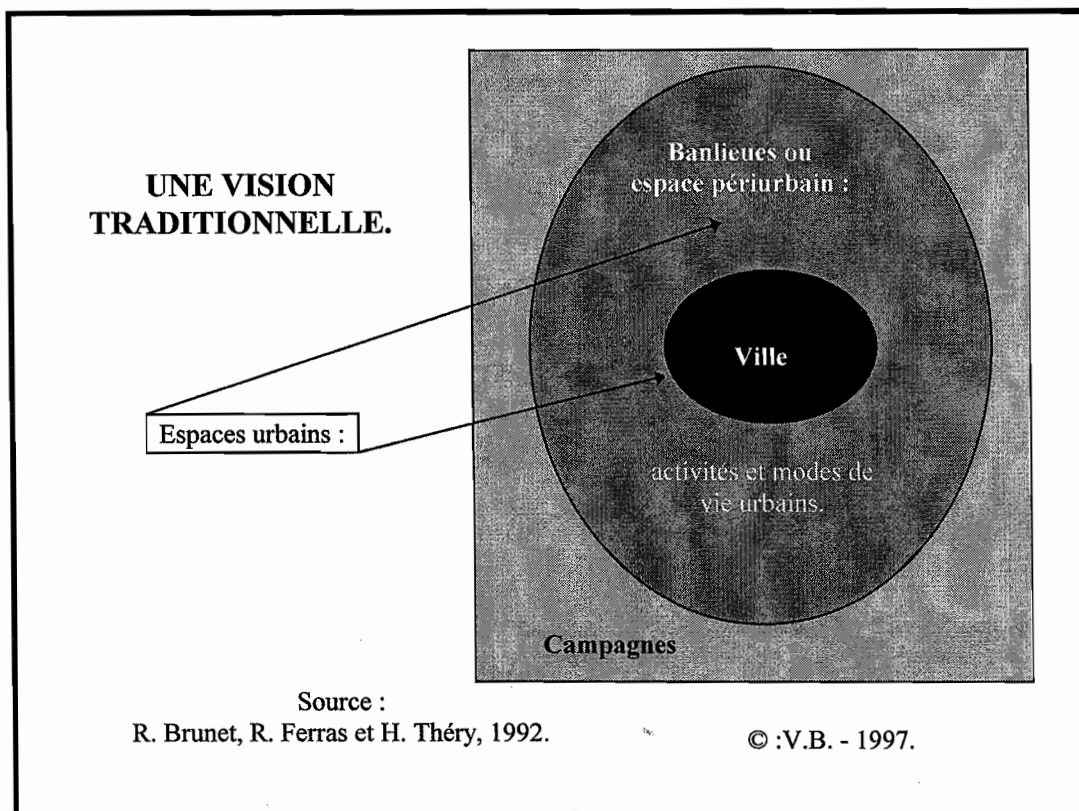


Fig. 4 : La nomenclature de R. Brunet, R. Ferras et H. Théry.

## A - QUELQUES PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES.

Cette ébauche terminologique vise à présenter une série d'hypothèses de travail, reprises sur un croquis simplifié et rendues particulièrement indispensables par le contexte épistémologique. En effet, aucune recherche ne peut être entreprise sans définir au préalable le sens précis retenu pour chacun des termes utilisés. De plus, cette précision est nécessaire pour pouvoir ensuite envisager un travail comparable dans d'autres régions.

Dans cet ordre d'idées, nous essaierons de tenir compte dans l'élaboration de définitions, des opinions existantes et en particulier de l'acception populaire (lorsqu'elle existe) de chaque terme. De cette façon il sera possible d'envisager des comparaisons avec d'autres travaux.

L'élaboration d'une définition constitue l'un des travaux les plus délicats du chercheur. Conscient qu'une définition n'est pas qu'une construction intellectuelle mais qu'elle dépend intrinsèquement de la réalité du terrain, nous proposons dans un premier temps une ébauche terminologique. Celle-ci sera infirmée, confirmée ou plus simplement précisée dans la suite de notre travail.

Définir un terme implique le respect d'une démarche. La situation est particulièrement complexe du fait, entre autres, de la création de nombreux néologismes et de l'emploi d'un même terme selon plusieurs acceptions. Aussi, nous engageons-nous à ne pas retenir plusieurs termes pour un phénomène unique, ni à attribuer plusieurs sens à un même terme. De la sorte, nous limiterons les risques de confusion.

Ensuite, définir un phénomène implique de respecter plusieurs étapes : déterminer sa nature, son essence, décrire ses caractères et ses limites, enfin préciser ce qu'il n'est pas pour prévenir toute confusion.

Soucieux d'éviter la monotonie d'une terminologie présentée sous la forme d'un catalogue, et dans le but de traduire certaines dynamiques inhérentes à la ville ou à la campagne, nous avons choisi de suivre une démarche comportant deux aspects : l'un spatial, l'autre historique. Tous deux visent à se déplacer du centre de la ville vers sa périphérie jusqu'à atteindre la campagne. Nous pourrions ainsi entreprendre un survol des espaces qui relient le centre de la ville à la campagne la plus reculée. Pour chaque étape, nous pourrions nous intéresser aux divers phénomènes qui les animent. Le tout sera repris par un croquis par souci de clarté.

## **B - LA VILLE N'EST PLUS CE QU'ELLE ÉTAIT ?**

L'extension du fait urbain est aujourd'hui un phénomène planétaire qui se matérialise par l'augmentation de la part des citadins dans la population mondiale et par l'étalement des périphéries urbaines qui repoussent la limite entre espace urbain et espace rural. D'autre part, « *de l'habitation rurale complètement isolée à la grande métropole, l'habitat humain est un continuum (M. Sorre), où il est assez arbitraire d'établir une coupure entre le gros bourg encore rural et la petite ville, début de la série urbaine* »<sup>88</sup>. Toute définition précise de la ville est ainsi rendue délicate. Si quelques caractères permettent un certain consensus chez les spécialistes, la nature même de la ville reste le plus souvent dans l'ombre ; ce qui nous amène à proposer une définition originale.

---

<sup>88</sup> : CHARRIER J.B., 1988, p. 11.

## 1 - Quelques caractères rassemblent une majorité de chercheurs.

De nombreux chercheurs<sup>89</sup> s'accordent sur un minimum d'éléments communs à l'élaboration d'une définition. Ainsi, la ville est un regroupement de population sur un espace limité. Cette population doit :

- atteindre un effectif minimum. L'effectif considéré est variable selon les pays : 400 habitants au Danemark, 50 000 au Japon et 2 000 en France par exemple ;
- présenter une densité nettement différente de celle du monde rural environnant. Fixer un seuil international est impossible : les densités de certaines banlieues de villes australiennes, par exemple, ne dépassent pas les quelques centaines d'habitants par kilomètre carré quand celles des campagnes de la vallée du Nil, en Egypte, ou des plaines de Java, en Indonésie, dépassent les deux mille ;
- disposer d'un faible taux d'actifs agricoles. Là aussi, le choix d'un seuil se heurte à la variété des cas de figure. Les taux d'actifs agricoles dans les villes des Pays en Développement sont souvent très élevés.

En France, l'INSEE ne définit pas la ville en tant que telle. Mais pour comptabiliser la population urbaine, elle définit des unités urbaines (fig. 5). Ces dernières sont soit des villes isolées, soit des agglomérations multicommunales. La ville isolée est une agglomération<sup>90</sup> de plus de 2 000 habitants ne dépassant pas des limites administratives d'une commune unique. L'agglomération multicommunale est aussi une agglomération au sens INSEE et compte également un minimum de population égal à 2 000 habitants mais elle s'étend sur le territoire de plusieurs communes.

Retenir, pour définir ou délimiter la ville, un seuil de population, de densité ou d'actifs agricoles est nécessaire pour réaliser une comptabilité de la population. Mais, quel qu'il soit, ce seuil reste arbitraire. L'INSEE introduit, pour sa part, deux notions différentes : la limite administrative et la continuité du bâti. L'usage des limites administratives présente l'avantage d'offrir des limites claires qui correspondent au maillage administratif de base du pays. Il est donc relativement intéressant pour ces collectivités. Par contre il est indifférent aux limites réelles de la ville. L'exemple le plus criant est Arles, dans les Bouches-du-Rhône, qui avec 50 772 habitants en 1982 pour 75 893 hectares, présente une densité de 66 hab./km<sup>2</sup>. Elle englobe l'essentiel du

---

<sup>89</sup> : Parmi lesquels on peut citer : J. BASTIÉ et B. DÉZERT (*La ville*, 1991, 414 p. et *L'espace urbain*, 1980, 382 p.), J. BEAUJEU-GARNIER (*Géographie urbaine*, 1988, 360 p.), G. BURGEL (*Urbanisation des hommes et des espaces*, 1985, p. 133-230), J.B. CHARRIER (*Villes et campagnes*, 1988, 208 p.), P. CLAVAL (*La logique des villes*, 1981, 633 p.) ou encore M. RONCAYOLO (*La ville et ses territoires*, 1990, 275 p. ; *La ville aujourd'hui. Croissance urbaine et crise du citoyen*, 1985, 670 p. ; *Nouveau cycle ou fin de l'urbanisation ?* 1985, p. 13-131).

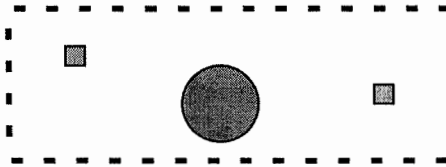
<sup>90</sup> : L'INSEE définit l'agglomération comme un ensemble d'habitations dont aucune n'est distante de la plus proche de plus de 200 mètres et regroupant au moins 50 habitants. L'INSEE crée les agglomérations multicommunales et les villes isolées, donc les unités urbaines, en 1954 (PINET J. M., 1997, p. 202).

delta du Rhône et donc du Parc Régional de Camargue. Elle constitue ainsi la plus grande "ville rurale" de France. On voit là les limites du découpage administratif.

**Fig. 5 : LA VILLE DÉFINIE PAR L'INSEE.**

**Agglomération de population**

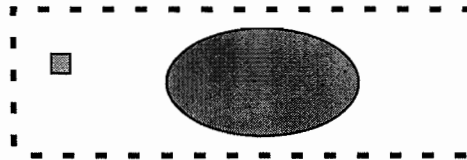
(50 habitants minimum et 200 m. maximum entre deux habitations)



**L'unité urbaine permet à l'INSEE de déterminer la population urbaine. Elle constitue soit :**

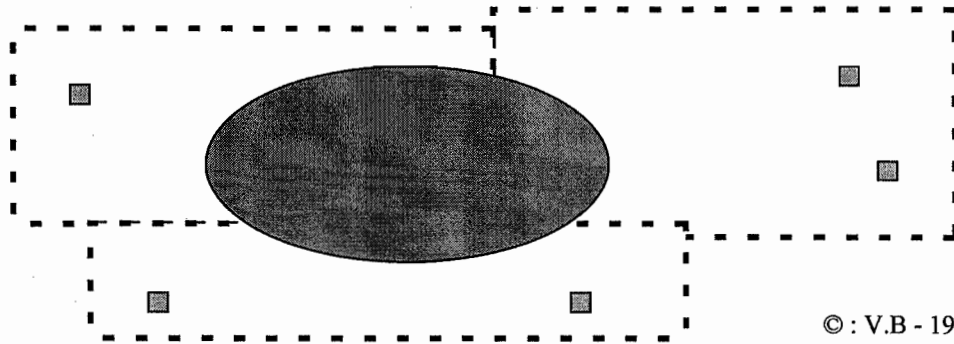
**- une ville isolée :**

(agglomération de population de plus de 2 000 hab. ne dépassant pas des limites administratives d'une commune unique)



**- une agglomération multicommunale :**



(agglomération de population de plus de 2 000 hab. débordant sur plusieurs territoires communaux)



© : V.B - 1997.

**LEGENDE COMMUNE :**

(Les habitants des constructions isolées n'entrent pas en ligne de compte pour définir le statut de l'agglomération. Par contre, l'INSEE, lorsqu'elle donne la population d'une unité urbaine, prend en compte l'ensemble des habitants résidants sur le ou les territoires communaux concernés.)

- - Limites administratives de communes.
-  Habitat contiguë : la distance maximale séparant deux habitations est de 200 m.
-  Habitat isolé : la distance le séparant d'une agglomération de population est supérieure à 200 m.

Sources : document réalisé à partir des définitions établies par l'INSEE.



La notion de continuité du bâti, par contre, est plus intéressante. L'INSEE retient, d'une façon générale, pour définir la notion d'agglomération, le seuil de 200 mètres séparant deux habitations. Toutefois, on peut regretter que ce seuil ne remplisse pas les conditions qui suivent :

- il devrait être proportionné à la dimension des agglomérations (fig. 6) : un espace de 200 mètres laissé libre à la sortie d'un village groupé lorrain marque incontestablement une rupture de l'espace bâti. Par contre, un espace non bâti de 500 mètres, voire davantage, séparant un lotissement des limites de l'agglomération parisienne constitue une coupure visuelle réelle mais pas fonctionnelle. De plus, rapportée aux dimensions de l'agglomération, cette distance paraît ridicule ;

- il devrait aussi être adapté au type d'habitat : groupé ou dispersé. Il permettrait, par la même occasion, de préciser la notion de mitage<sup>91</sup> : les communes vosgiennes offrent l'exemple de villes et villages où l'habitat de fond de vallée se regroupe le long des axes de communication alors que les versants des ballons vosgiens présentent un habitat dispersé. Si les distances entre les habitations sont importantes, les communes constituent tout de même des ensembles fonctionnels soudés ;

- il devrait être défini en épaisseur (fig. 6) : de nombreuses agglomérations se retrouvent reliées par une unique rangée d'habitations qui peut atteindre plusieurs centaines de mètres. Ainsi, F. Moriconi-Ebrard, a réalisé lors de sa thèse une base de données, Géopolis, regroupant toute une série d'informations concernant les villes de plus de 10 000 habitants dans le monde. La continuité du bâti constitue selon l'auteur le critère de définition et de délimitation de la ville le plus universel. L'auteur précise cependant que « *lorsque deux agglomérations compactes ne sont reliées entre elles que par une seule rangée de constructions sur plus d'un kilomètre, la continuité du bâti est considérée comme rompue et ces agglomérations comme deux entités spatiales distinctes* »<sup>92</sup>.

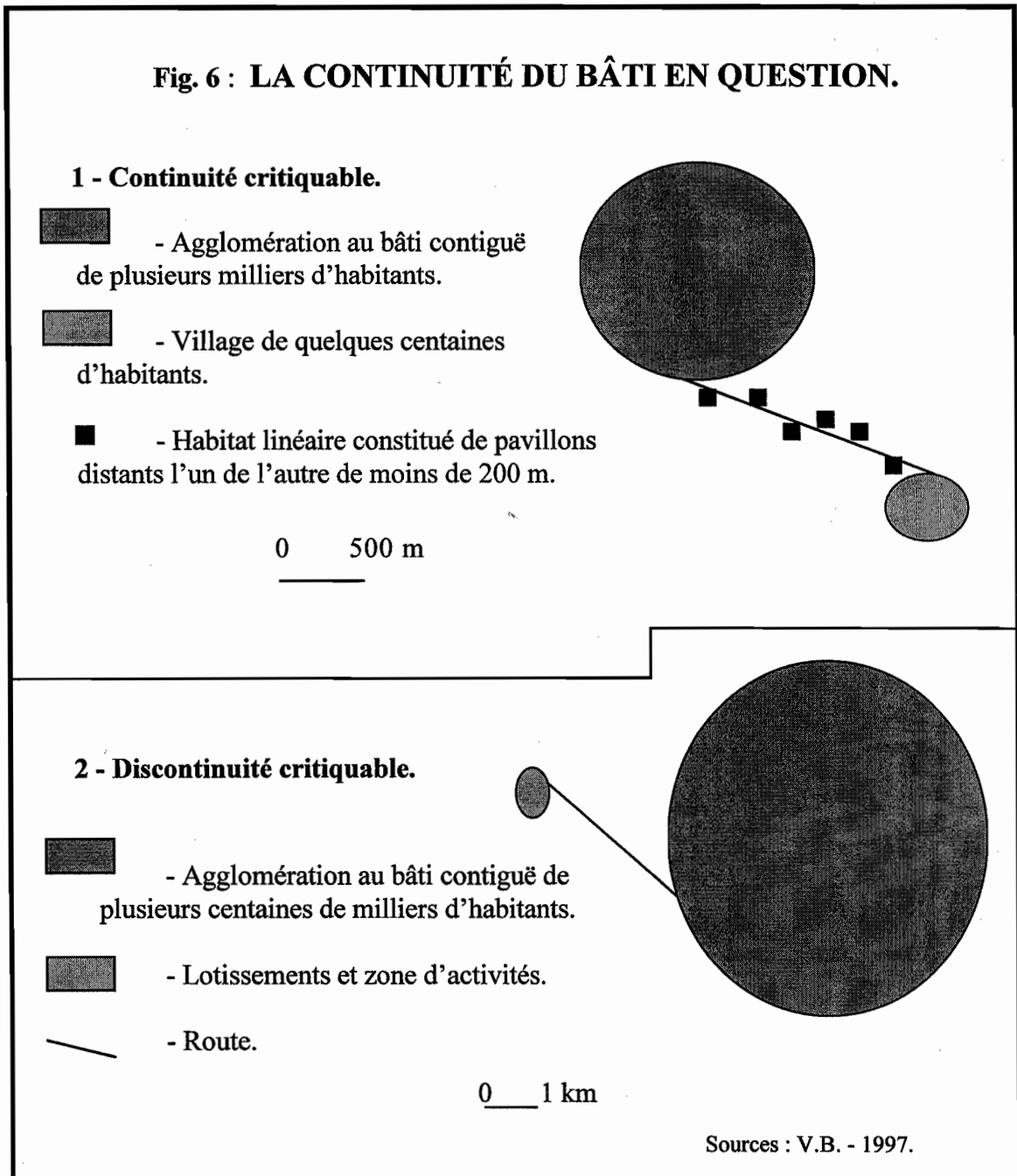
- il devrait enfin être davantage précisé et distingué de la notion de bâti jointif. Nous effectuons une différence entre l'habitation et la parcelle. Par exemple, une parcelle cadastrée du centre médiéval d'une ville est en général de petite taille. Elle comporte le plus souvent un immeuble en front de rue. Celui-ci est mitoyen à ces deux

<sup>91</sup> : La notion de mitage est délicate (MARTINAUD C., 1980, p. 81). On parle de mitage pour qualifier les constructions pavillonnaires isolées qui ont essaimé dans les campagnes surtout dans les années soixante et soixante-dix. Les libertés en matière de construction étaient grandes. Depuis, les communes disposent d'outils tels que les Plans d'Occupation des Sols (POS) pour éviter ce type de constructions anarchiques. Cette notion de mitage rencontre des difficultés en matière conceptuelle, tout particulièrement dans les régions d'habitat dispersé. Le mitage est dans celles-ci une façon "traditionnelle" de construire (indépendamment du style des maisons), ce qui n'est pas le cas des régions d'habitat groupé. Aussi le mitage, lorsqu'il est abordé, est-il souvent critiqué (RIVIER J., 1986, p. 133).

<sup>92</sup> : MORICONI-ÉBRARD F., 1993, p. 3.



extrémités. À l'arrière de celui-ci se trouve une cour. Une parcelle de l'époque moderne ou du dix-neuvième siècle est généralement plus vaste et comporte souvent un jardin à la place de la cour. L'habitation est toujours jointive et en front de rue. Enfin une parcelle construite après la Deuxième Guerre mondiale est souvent encore plus grande. Elle comporte aussi un jardin. Mais l'habitat collectif ou individuel n'y est que très rarement en front de rue et jointif.



Si quelques caractères permettent un certain consensus, la question de la nature de la ville reste délicate. Le plus souvent elle est rapidement entrevue au profit de ses

caractères. Ainsi, avant de se lancer dans le débat concernant les critères et les seuils à envisager pour identifier la ville et la distinguer de la campagne, il importe de revenir sur sa nature et de la préciser.

## **2 - Une nature rarement définie avec précision.**

Certains termes, considérés comme courants, constituent, au yeux du géographe de véritables concepts géographiques. La ville et la campagne sont de ceux-ci. Les définir revient alors à les envisager exclusivement sous leur aspect géographique. La définition du géographe lui est propre. Elle doit donc différer de celle du sociologue ou du démographe, par exemple. Une définition géographique doit rechercher et présenter la nature géographique d'un terme. La géographie étant l'étude synthétique des interrelations qui animent l'Homme et son environnement, la définition de la ville devra donc mettre en relief ces aspects particuliers. Ainsi, définir la ville, c'est effectuer la synthèse des interrelations qui animent les citadins et leur environnement qu'elles soient aussi bien physiques qu'humaines.

La plupart considèrent la ville comme un regroupement, une agglomération d'hommes<sup>93</sup>. Certains se trouvent embarrassés pour déterminer cette nature et se retranchent derrière une énumération de caractères : son effectif de population, son habitat, ses activités, etc.<sup>94</sup>

Ainsi, adhérer à cette dernière définition, c'est à dire définir la ville comme étant un regroupement d'hommes, revient à vider le terme de l'essentiel de sa moelle. La ville, pour le géographe, n'est pas qu'un concept démographique et quantitatif se résumant à un certain nombre d'individus concentrés en un endroit. Ce type de définition qui traduit une volonté simplificatrice, s'avère malheureusement trop réducteur. Le géographe qui souhaite définir la ville ne peut se résoudre à n'utiliser qu'un seul, voire que quelques-uns des caractères, même les plus significatifs, de la ville pour la définir. Il lui faut, au contraire, tenir compte de la globalité du concept.

La ville, c'est bien sûr, un groupe d'hommes rassemblés en un lieu spécifique, mais c'est aussi un passé commun, des activités particulières, liées au pouvoir, à la réflexion, à la production, aux échanges en général. C'est aussi des relations d'interdépendance avec le monde extérieur. Tous ces éléments sont indissociables. La ville naît et se développe du fait de leur combinaison. Aussi, ne pouvons-nous laisser à l'écart l'un de ces aspects, lors de l'élaboration d'une définition, sous prétexte de simplification.

---

<sup>93</sup> : GEORGE P. (Dir.), 1984, p.473 ; BRAND D. et DUROUSSET M., 1993, p. 464.

<sup>94</sup> : BAUD P., BOURGEAT S., BRAS C., 1995, p.398.

### **3 - Une organisation spatiale concentrée, liée à différentes activités et à certains besoins de l'Homme.**

La ville n'est-elle qu'un simple regroupement d'hommes ? Ou, comme le suggère J. Beaujeu-Garnier, « *une convergence de forces et une accumulation d'hommes* »<sup>95</sup> ? Ne serait-elle pas plutôt une forme originale d'organisation de l'espace par l'homme ? Une organisation d'abord fondée, non pas sur la mise en valeur par l'homme des potentialités de la surface du globe, comme l'est l'espace rural, mais une organisation fondée principalement sur l'homme lui-même, fondée sur les échanges aussi bien intellectuels que matériels, sur le besoin de concentration nécessaire au développement économique, à l'affirmation du pouvoir aussi bien politique, économique, militaire que religieux. C'est de la satisfaction de ces besoins particuliers de l'homme que la ville est née.

Pour l'historien et le sociologue, la ville est celle par où le progrès arrive, celle que l'on imite, celle qui impose son mode de vie à la campagne. Elle agit tel un catalyseur, accélérant le développement des idées philosophiques, religieuses, politiques et scientifiques<sup>96</sup>. Pour l'urbaniste et l'architecte, elle constitue un ensemble de formes, majoritairement bâti, plus ou moins harmonieux et agité par des flux de personnes, de biens, d'argent ou d'idées qu'il faut canaliser, organiser. Pour l'économiste, la ville symbolise la concentration humaine, industrielle, commerciale, financière nécessaire à la réalisation d'économies d'échelles, passage obligé dans la recherche d'une rentabilité maximale et du développement économique. Dès lors, il n'y a rien d'étonnant à ce que ces spécialistes considèrent la ville comme étant omniprésente et au cœur de la société.

Par contre, il en va tout autrement pour le géographe. Impossible pour lui de ne s'intéresser qu'à l'un des aspects de la ville : sa morphologie, ses flux de personnes, son potentiel industriel, son pouvoir politique ou culturel, etc. La ville est d'abord un tout cohérent où chaque élément est indispensable et indissociable des autres. Le géographe n'étudie pas ces divers éléments pour eux-mêmes. S'il lui arrive de se muer, pour un temps, en démographe, en sociologue ou en historien, c'est toujours dans le but de mieux comprendre l'organisation, la cohésion spatiale de son sujet. Il doit connaître et comprendre chacune des relations qui anime chaque composante de la ville pour en faire ensuite la synthèse. Et de cette synthèse d'interrelations doit ressortir une forme originale d'organisation de l'espace par l'homme que l'on appelle : la ville. Ainsi, la ville est, pour le géographe, un ensemble cohérent, original et différent d'autres formes d'organisation de l'espace telles que la campagne, la région ou le village par exemple.

---

<sup>95</sup> : BEAUJEU-GARNIER J., 1981, p. 30.

<sup>96</sup> : ROSNAY (de) J., 1975, p. 91.

Bien qu'elle forme un ensemble cohérent, traditionnellement, la ville se décompose en deux sous-ensembles : le centre (ou ville-centre) et la banlieue.

#### **4 - Ville-centre et banlieue : complémentarité ou concurrence ?**

La ville forme par rapport à la campagne une organisation de l'espace spécifique, très différente. Cependant, vue de l'intérieur, elle ne présente pas un aspect homogène. Bien au contraire, deux grands ensembles s'y distinguent, tantôt complémentaires, tantôt concurrents. Cette distinction, déjà ancienne, traduit peut-être les difficultés rencontrées par chacun pour définir le contact entre ville et campagne.

Longtemps la ville est délimitée par un mur d'enceinte aux fonctions aussi bien défensives que juridiques et commerciales. L'attraction quasiment continue qu'exerce la ville sur la campagne l'amène à croître plus ou moins régulièrement. Aussi, s'accumulent au pied des murs de la ville des constructions sans cesse plus nombreuses. Celles-ci ne font alors pas partie de la ville. Par contre, elles se trouvent sur son ban. Il s'agit d'un espace, à l'origine large d'une lieue, sur lequel la ville exerce ses droits. Ces constructions, externes à l'enceinte urbaine, les faubourgs, sont régulièrement absorbées par la ville (fig. 7). De telle façon que le mur d'enceinte est successivement reconstruit englobant des espaces bâtis chaque fois plus grands. Aujourd'hui encore, les traces de ces murs d'enceinte successifs sont visibles dans l'organisation actuelle de Paris par exemple.

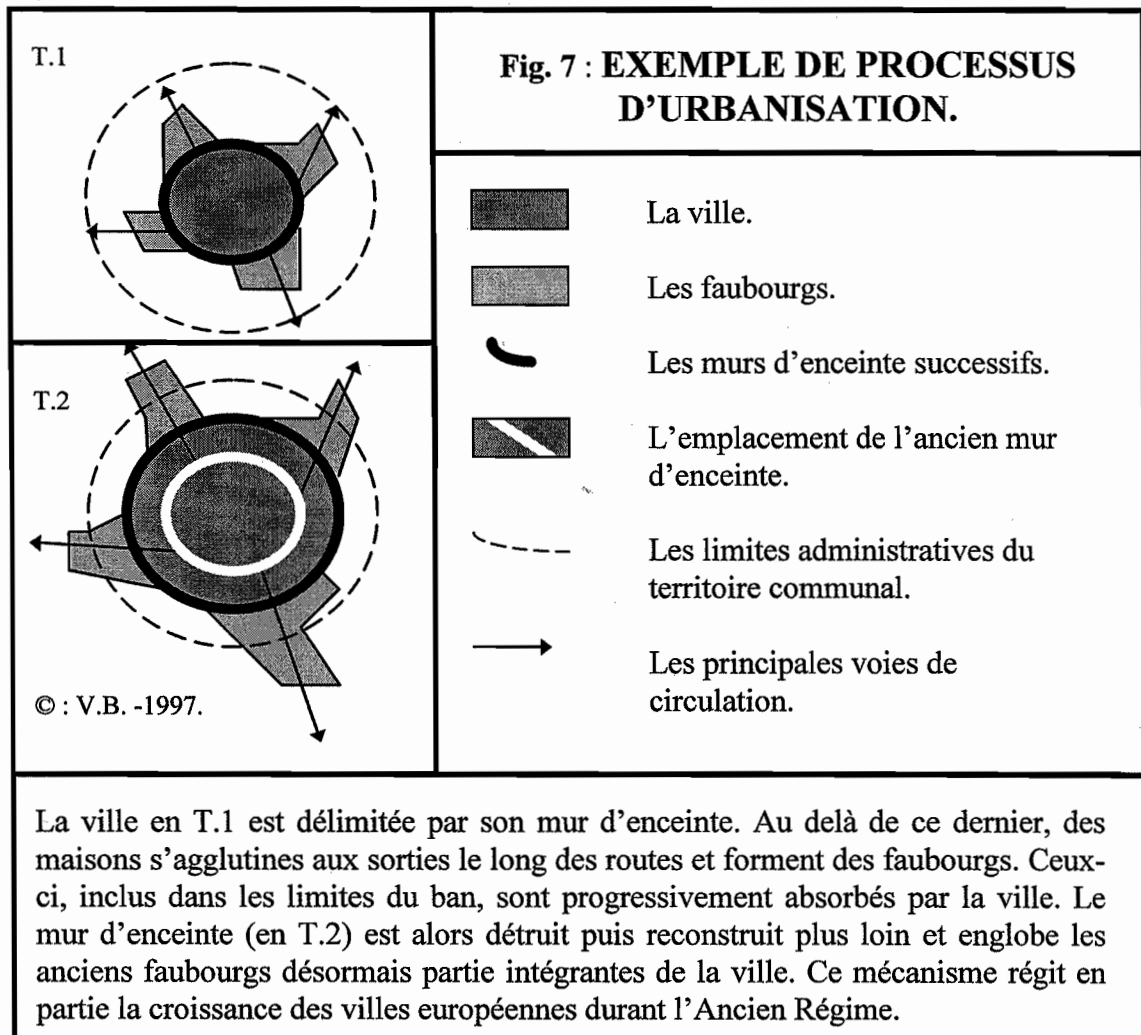
Déjà sous l'Ancien Régime, la dépendance de la banlieue<sup>97</sup> à l'égard de la ville apparaît. Les deux se partagent les rôles. Le centre rassemble les fonctions "nobles" de commandement, politique, militaire, intellectuel, religieux, économique et financier. La périphérie, ici la banlieue, héberge les activités complémentaires, résidentielles et de production. Cette vision est volontairement caricaturale. La fonction résidentielle, bien qu'il existe des différences de localisation selon le niveau social des individus, concerne aussi bien la ville que la banlieue.

Ce processus d'urbanisation se prolonge jusqu'à la première moitié du dix-neuvième siècle. En 1851, trois Français sur quatre vivent dans une commune rurale. Beaucoup considèrent ce cap comme « *le point de départ de l'urbanisation* »<sup>98</sup>. Les changements politiques puis la révolution industrielle et la grande vague d'exode rural de la fin du siècle sont à l'origine de profonds changements. Les villes connaissent des records de croissance. Elles s'industrialisent. De nouveaux quartiers voient le jour à

<sup>97</sup> : Le terme de banlieue apparaît au XIII<sup>e</sup> siècle et à partir du XVII<sup>e</sup>, le terme désigne les environs immédiats de la ville. (JOUVE A., STRAGIOTTI P., FABRIES-VERFAILLIÉ M., 1994, p. 83).

<sup>98</sup> : FANOUILLET J.C., 1993, p. 189.

proximité, en particulier, des gares récemment créées. Déjà la limite avec la campagne n'est plus si simple. La plupart des murs d'enceinte n'ont pas résisté aux guerres ni surtout à la croissance urbaine. Cela n'empêche pourtant pas une grande ville, comme Paris, de continuer à absorber administrativement, les communes voisines : « *en octobre 1860, Paris, composée de douze arrondissements, absorbe les neuf communes les plus proches : Auteuil, Batignolles, Belleville, Buay, La Chapelle, Charonne, Grenelle, Montmartre et Passy* »<sup>99</sup>. La commune de Paris n'a depuis plus absorbé d'autres communes alors que sa croissance s'est très largement poursuivie.



D'autre part, J.C. Farcy<sup>100</sup> démontre à propos de l'agglomération parisienne que « *le peuplement fut toujours, dans les communes de banlieue, un courant de composition plus bourgeoise qu'ouvrière ou même populaire* ». Puis A. Faure<sup>101</sup>

<sup>99</sup> : Ibid.

<sup>100</sup> : Cité par A. Faure dans un article paru en 1990, dans la revue *villes en parallèle*, p. 18.

<sup>101</sup> : Ibid., p. 19.

poursuit : « *la petite maison et le jardin étaient, dès 1890-1900, devenus un modèle social et pour beaucoup un idéal* ». Il prend alors en exemple le lotissement des Coudreaux, situé à la campagne, aux portes de Paris et étudié par F. Dubost<sup>102</sup>. Les limites de la ville deviennent déjà plus floues et l'auteur, à l'instar de J. Steinberg, s'interroge sur l'existence d'une mode cyclique du retour à la terre chez les citadins. Ainsi, au dix-neuvième siècle, la banlieue, selon A. Faure<sup>103</sup> apparaît pour la petite bourgeoisie telle une campagne urbaine, aux portes de Paris : « *À cette époque, la banlieue fut l'une des expressions la plus remarquable peut-être, d'un certain sentiment de nature* ». Aussi, la fin du dix-neuvième siècle voit les théoriciens de l'école culturaliste préconiser « *un habitat qui surmonterait l'antagonisme entre ville et campagne* »<sup>104</sup>. L'idée de la cité-jardin faisait alors son chemin.

Quelques décennies plus tard, J.F. Gravier enfonce davantage le clou. Pour lui, en 1947, la faible natalité française de l'entre-deux-guerres, tient à l'absence de verdure en ville : « *Dès que l'immeuble collectif cède la place au pavillon familial, dès que la nature réapparaît un peu, dès qu'il y a, en somme, de l'herbe entre les maisons, la famille peut respirer, vivre et se développer* »<sup>105</sup>. Puis, dans les années soixante-dix, G. Bauer<sup>106</sup>, à l'occasion d'une réflexion sur les zones naturelles d'équilibre, imagine « *une campagne pour citadins* » dans laquelle seule des pavillons individuels seraient construits et où l'État préserverait de vastes quantités de terres à vocation agricole en les achetant pour limiter la spéculation foncière.

Actuellement, après le "baby boom", après les "Trente Glorieuses", après le plus grand exode rural de l'histoire du pays, les villes sont transformées. Mais, la complémentarité, qui lie historiquement le centre à sa périphérie, la banlieue, se maintient. L'accroissement souvent problématique des flux de transport urbain confirme le renforcement de cette complémentarité. F. Beaucire et S. Rodrigues Dias montrent à propos de Nancy comment la répartition des emplois au sein de l'agglomération profite au centre et implique des flux domicile-travail croissants<sup>107</sup>. La ville et sa banlieue

---

<sup>102</sup> : Op. cit., p. 177-196.

<sup>103</sup> : Op. cit., p. 165.

<sup>104</sup> : JOUVE A., STRAGIOTTI P., FABRIES-VERFAILLIÉ M., 1994, p. 85.

<sup>105</sup> : GRAVIER J.F., 1947, p.109.

<sup>106</sup> : BAUER G., 1975, p.55 et 56.

<sup>107</sup> : Il ressort de leur travail plusieurs faits révélateurs. D'abord, la ville de Nancy présente un excédent d'emplois sur le nombre des actifs résidents de 37 000 alors que la banlieue accuse un déficit de 22 000. Ensuite, de 1962 à 1987, le nombre des ménages disposant d'un véhicule passe de 35% à 75%. Ainsi l'accroissement des flux de transport s'est effectué essentiellement au profit de l'automobile causant de gros problèmes de circulation à l'agglomération (BEAUCIRE F. et RODRIGUES DIAS S., 1988, p. 3 et 4). Le cas de Nancy n'est bien entendu pas isolé. En 1994, dans le Bassin de Vie de cette même agglomération, les flux de migrants pendulaires restent importants puisque deux tiers des actifs travaillent dans une commune différente de celle où ils résident. Et à Nancy même, le taux de stabilité atteint 62 % (RONGEOT G. (dir.), 1994, p. 14). (Nb. : Le Bassin de vie de Nancy inclut 80 communes : celles de l'agglomération nancéenne et les communes rurales voisines dont plus de 75% des actifs travaillent dans

continuent donc de développer leurs liens. Mais le processus d'urbanisation décrit plus haut où la ville absorbe juridiquement sa "banlieue" disparaît. Les villes ne croissent plus administrativement. Les communes de banlieue prennent le relais.

Certains ont d'ailleurs montré d'autres mécanismes renforçant cette complémentarité. Par exemple, A. Faure<sup>108</sup> constate : « *une commune de banlieue se peuple d'abord de migrants originaires des régions les plus diverses et les natifs de la métropole dont elle dépend sont toujours minoritaires* ». Mais il poursuit : « *le migrant se fixe d'abord dans la métropole avant de devenir banlieusard à vie* ».

Ainsi, se maintient une complémentarité fonctionnelle en matière résidentielle entre la ville-centre et sa banlieue et ce, malgré quelques signes récents de redistribution des rôles. Depuis une vingtaine d'années, certaines fonctions administratives ont rejoint les banlieues. Mais surtout, des fonctions intellectuelles ou de production sortent aux portes de la ville, en pleine campagne, dans le cadre de technopôles<sup>109</sup>. Parallèlement, la construction de logements collectifs décline progressivement quand celle de logements individuels croît et même la dépasse en 1976<sup>110</sup>. Les termes de desserrement urbain, de "dédensification"<sup>111</sup>, ou d'exurbanisation apparaissent alors.

Plus concrètement, la distinction entre la ville et la banlieue n'est pas simple. Les murs d'enceinte ont disparu et inventorier les fonctions de chacun est complexe et peu satisfaisant. L'INSEE, qui reprend pour distinguer villes et campagnes le seuil de 2 000 habitants, retenu par l'administration en 1853, propose pour sa part de se cantonner aux limites administratives. La commune généralement la plus peuplée est assimilée à la ville-centre. Les autres communes forment la banlieue. Le tout constitue l'agglomération multicommunale décrite ci-dessus.

Si la nature de la ville réside dans une forme particulière d'organisation de l'espace, ses caractères sont nombreux et quelques-uns font l'objet d'un certain

---

l'agglomération. Depuis, toutefois le bassin de vie a été redéfini. Il englobe également les agglomérations de Lunéville, Pont-à-Mousson et Toul et les communes rurales voisines).

<sup>108</sup> : Op. cit., p. 17 et 18.

<sup>109</sup> : J.P. Laborie et J.F. Langumier ont observé les entreprises qui choisissent de quitter la ville pour la campagne proche, donc qui concourent au desserrement urbain. Ils remarquent alors une augmentation du nombre des salariés de 27 % pour une surface multipliée par trois (LABORIE J.P. et LANGUMIER J.F., 1982, p. 35-50).

<sup>110</sup> : En 1965, 311 000 logements collectifs furent construits et seulement 150 000 en 1980. Inversement en 1960, on construit 186 000 logements individuels contre 270 000 en 1980 (JAILLET M.C. et JALABERT G., 1982, p. 7 à 26). On considère en moyenne qu'un logement individuel consomme six à sept fois plus de place qu'un logement collectif. Dans ces conditions une dédensification est inéluctable.

<sup>111</sup> : Selon A. Jacquot, « *le degré de concentration de la population est stable depuis 1975, alors qu'il avait crû fortement dans l'après-guerre* » (JACQUOT A, 1993, p. 177). Cette observation rejoint et complète celle opérée par H. Lebras concernant la population française la plus densément peuplée. Celle-ci a, selon l'auteur, connu une baisse de sa densité moyenne de 1975 à 1990, traduisant ainsi le desserrement urbain (LEBRAS H., 1997, p. 120).

consensus. Mais depuis longtemps « *un espace de transition sépare la ville et la campagne* »<sup>112</sup>. Ce furent d'abord les faubourgs puis la banlieue et maintenant la zone périurbaine et depuis plus d'un siècle se développe dans certaines classes de la société, l'idée d'une "campagne urbaine". Dès lors les limites de la ville deviennent floues et l'amalgame entre la périurbanisation et la rurbanisation devient plus compréhensible.

### **C - PÉRIURBANISATION, SUBURBANISATION ET RURBANISATION : AMALGAME ET CONFUSION DE PHÉNOMÈNES POURTANT DIFFÉRENTS.**

Force est de constater l'intimité des liens qui unissent ces vocables. Tout article concernant l'un de ces thèmes présente une bibliographie comportant un nombre important de références portant sur les thèmes voisins. À titre d'exemple, en 1992, dans un numéro de la revue : *Ville en Parallèle*, consacré à : *Les périurbains de Paris*<sup>113</sup>, M. Berger publie une bibliographie concernant : *La périurbanisation dans les pays développés d'économie libérale*. On y trouve rassemblés dans un même paragraphe des articles centrés sur la rurbanisation<sup>114</sup>, la périurbanisation<sup>115</sup>, la contre-urbanisation<sup>116</sup> et même sur la suburbanisation<sup>117</sup>. Ces thèmes de recherches constituent, selon l'auteur<sup>118</sup>, de nouveaux types de rapports villes-campagnes.

Pour un grand nombre de chercheurs, périurbanisation, suburbanisation et rurbanisation constituent plusieurs vocables désignant un phénomène unique. De la sorte, ils considèrent deux de ces termes, en général, la rurbanisation et la suburbanisation comme étant de trop, donc inutiles et redondants. Est-ce si simple ? La périurbanisation, la rurbanisation et la suburbanisation ne constituent-elles que de simples effets de style ? Au contraire, faut-il y voir un dangereux amalgame qui entretient la confusion autour de phénomènes réellement distincts ?

#### **1 - La suburbanisation : un néologisme redondant ?**

En 1984, les auteurs du *Dictionnaire de la Géographie*, dirigé par P. George<sup>119</sup>, voient en la suburbanisation un néologisme. Huit ans plus tard, R. Brunet, R. Ferras et

<sup>112</sup> : JOUVE A, STRAGIOTTI P., FABRIES-VERFAILLIÉ M., 1994, p. 82.

<sup>113</sup> : BEAUCIRE F. et BURGEL G. (dir.), 1992, 210 p.

<sup>114</sup> : BERGER M., FRUIT J.P., PLET F., ROBIC M.C., 1980, p. 303-313.

<sup>115</sup> : BERGER M., 1989, p. 89-106..

<sup>116</sup> : CHAMPION A. ed., 1982, 288 p. et PERRY R., DEAN K., BROWN B., 1986, 246 p.

<sup>117</sup> : JOHNSON J.H. ed., 1974, 257 p.

<sup>118</sup> : BERGER M., 1992, p. 48.

<sup>119</sup> : Op. cit., p. 432.



H. Théry<sup>120</sup> considèrent le même mot comme désuet. Une durée de vie aussi courte serait-elle révélatrice du faible apport de ce terme ?

La suburbanisation apparaît au début des années soixante, sous la plume du géographe français J. Gottmann, lors de l'étude par ce dernier de ce qu'il dénomme alors : « *la mégalopolis* »<sup>121</sup>. Le terme évoque non seulement, une forme d'urbanisation qui s'étend au-delà des limites de la ville, mais aussi les activités agricoles de maraîchage et d'élevage liées aux besoins de la ville. Le chercheur constate alors la phénoménale concentration de population qui s'étire sur près de 1 000 km de Boston à Washington. Cette population n'occupe pas cet espace de façon régulière et d'importants contrastes subsistent entre des villes très densément peuplées et des campagnes peuplées de ce que J. Beaujeu-Garnier et C. Lefort appellent « *des ruraux déguisés* »<sup>122</sup>. Ce sont en fait des migrants pendulaires. Ils représentent plus des trois quarts des personnes habitant cette campagne incluse dans la mégalopolis. Ils travaillent dans l'une des nombreuses villes qui constituent cet ensemble urbain que ces deux mêmes auteurs préfèrent appeler : « *polymégapole* ».

Par la suite, le terme suburbanisation, issu de l'anglais suburbs<sup>123</sup>, désigne essentiellement les zones bâties denses situées à la périphérie des villes, autrement dit les banlieues. Un certain consensus s'opère chez les chercheurs<sup>124</sup> autour de l'idée selon laquelle la suburbanisation n'est, ni plus ni moins, que l'accroissement d'une banlieue particulièrement dense. De ce fait, le phénomène est généralement inclus dans la périurbanisation. Aussi, certains, à l'instar des auteurs du *Dictionnaire de la Géographie*, dirigé par P. George, considèrent les deux termes comme synonymes<sup>125</sup>.

Plus concrètement, A. Bouhier<sup>126</sup>, à propos Des-Sables-d'Olonne (fig. 8), considère l'espace suburbain comme étant formé de deux communes, en l'occurrence, Château-d'Olonne et Olonne-sur-Mer. Celles-ci constituent, en fait, la banlieue définie par l'INSEE selon ses critères d'effectif de population et de continuité du bâti. Elles déterminent ainsi, avec la ville-centre, une unité urbaine. D'autre part, l'auteur qualifie de périurbaines des communes formant une seconde couronne autour de la ville et dans lesquelles au moins 23% d'actifs résidents ayant un emploi vont quotidiennement travailler dans l'unité urbaine.

<sup>120</sup> : Op. cit., p. 425.

<sup>121</sup> : GOTTMANN J., 1961.

<sup>122</sup> : BEAUJEU-GARNIER J. et LEFORT C., 1995, T. 14, p. 892a.

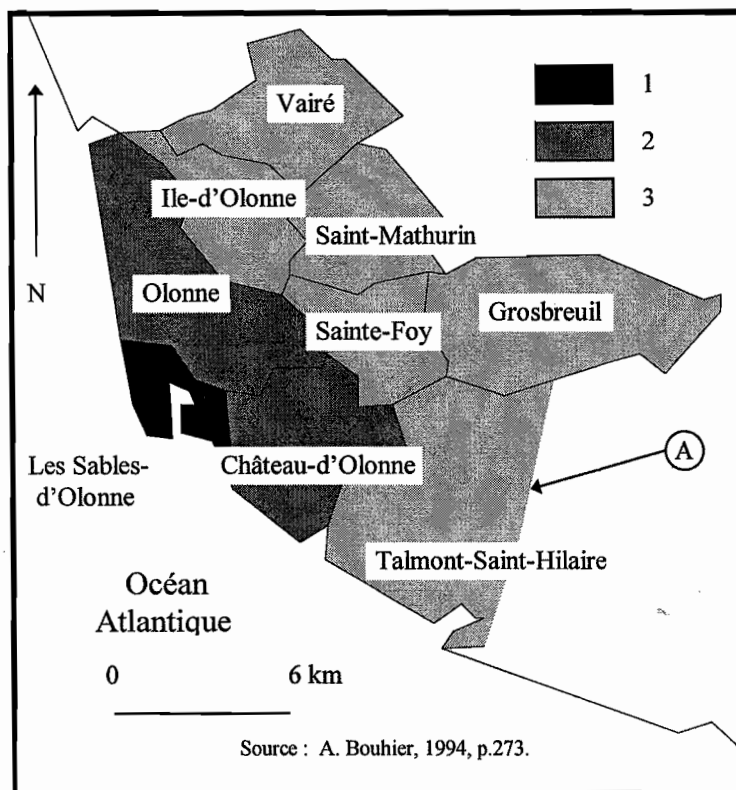
<sup>123</sup> : BRUNET R., FERRAS R., THÉRY H., 1992, p. 425.

<sup>124</sup> : On se référera aux définitions données par BRUNET R., FERRAS R., THÉRY H. (1992, p. 425) et BAUD P., BOURGEAT S., BRAS C. (1995, p. 403) et à l'article de J. STEINBERG (1990, p. 105).

<sup>125</sup> : Op. cit., p. 432.

<sup>126</sup> : BOUHIER A., 1994, p. 257-276.

On peut en retenir que la suburbanisation traduit une forme de croissance urbaine génératrice de la banlieue. Espaces suburbains et banlieues sont donc synonymes. Le second de ces termes étant largement répandu dans le public, nous le préférons donc au premier. D'autre part, la suburbanisation est une forme de croissance de la banlieue. En quoi diffère-t-elle de la périurbanisation ? Si les deux termes sont équivalents, alors suburbanisation et espaces suburbains n'auront que peu d'intérêt, car redondants.



**Fig. 8 :**  
**LES COMMUNES PERIURBAINES DE LA DEUXIÈME COURONNE.**

1 : Ville des Sables-d'Olonne.  
2 : Communes suburbaines.  
3 : Zone de péri-urbanisation de la deuxième couronne.

(A) Seule la partie occidentale de la vaste commune de Talmont-Saint-Hilaire subit l'influence des Sables-d'Olonne. Elle n'est par conséquent incluse que partiellement dans la zone de péri-urbanisation de la deuxième couronne.

## 2 - La périurbanisation : une forme de croissance urbaine.

Voici le terme le plus employé pour désigner les phénomènes actuels d'accroissement urbain périphérique. Etymologiquement, il s'agit du phénomène par lequel se développent des formes de croissance urbaine qui affectent la périphérie des villes.

La périurbanisation se distingue de deux autres formes d'urbanisation : la création, ex nihilo, de villes nouvelles et la densification du bâti (fig. 9, p.78-79). Cette dernière revêt deux formes distinctes :

- la densification horizontale ou « *agglutination (Chabot, 1963)* », également appelée « *bourrage interne (Riboud, 1965)* »<sup>127</sup> qui revient à construire sur une parcelle nue sise au cœur d'autres parcelles déjà bâties, et

- la densification verticale souvent liée à la rénovation des centres, qui consiste en la construction d'immeubles là où existait un pavillon, ou d'une tour à la place d'immeubles anciens.

La création de villes nouvelles telles que les capitales australienne, et brésilienne, respectivement Canberra et Brasilia, ou les villes nouvelles ceinturant Londres et Paris, demeure un phénomène limité dans le monde actuel. La densification verticale et horizontale du bâti tient une place plus importante dans le développement de l'urbanisation. Mais la périurbanisation est, de loin, la forme d'urbanisation prépondérante depuis la naissance du fait urbain.

L'observation attentive des débats épistémologiques liés à la périurbanisation permet de confirmer l'idée, déjà mise en avant, d'une confusion générale des termes : périurbanisation, suburbanisation, exurbanisation et rurbanisation. De même, en liaison directe avec cette confusion, l'idée d'une absence de limite entre villes et campagnes, rassemble, de plus en plus la quasi unanimité des chercheurs.

#### **a - La confusion des termes.**

L'actuelle confusion terminologique entretenue par les spécialistes du sujet peut facilement s'illustrer à travers quelques exemples.

J. Steinberg<sup>128</sup> considère la périurbanisation et la rurbanisation comme « *synonymes* ». Il précise plus loin : « *la périurbanisation se compose des espaces subissant l'influence et la croissance de la ville-centre, tout en conservant des activités rurales et agricoles, souvent sur la majorité de leur territoire* ». Elle se traduit par une « *interpénétration de la ville et de la campagne* »<sup>129</sup>. De même, pour J. Bastié et G. Wackermann<sup>130</sup> : « *autour de la ville est apparue une "suburbanisation", une banlieue, souvent très étendue* »<sup>131</sup>. « *Au-delà, dans les villages et communes, ruraux et*

<sup>127</sup> : BEAUJEU-GARNIER J., 1988, p. 5.

<sup>128</sup> : DÉZERT B., METTON A., STEINBERG J., 1991, p. 7 et 29.

<sup>129</sup> : STEINBERG J., 1990, p. 101.

<sup>130</sup> : BASTIÉ J. et WACKERMANN G., 1995, p. 805 et 806.

<sup>131</sup> : Il est intéressant de remarquer le fréquent amalgame entre un espace et le phénomène qui le génère : ici la suburbanisation et la banlieue. Le premier génère le second.

*citadins cohabitent de plus en plus, (...) c'est la "périurbanisation" ou "rurbanisation" ». A. Brun, J. Cavailhes, P. Perrier-Cornet et B. Schmitt<sup>132</sup> poursuivent dans ce sens : « le phénomène de péri-urbanisation<sup>133</sup> (...) ne se limite plus aux abords des villes : il s'étend sur des zones géographiques de plus en plus vastes ».*

Inversement, B. Dézert<sup>134</sup>, définit l'actuel éclatement urbain comme une forme d'exurbanisation. Terme vague, à son goût, qui recouvre, toujours selon lui, deux phénomènes distincts : « la périurbanisation, c'est à dire la constitution d'une suburbanisation ou d'une couronne d'habitat et d'activités discontinue (...) et la rurbanisation, c'est à dire la transformation de villages sous l'influence et l'attraction d'une métropole ou d'une grande ville, où les citadins deviennent majoritaires... ».

Ces quelques exemples sont particulièrement significatifs. Tantôt, la périurbanisation, dont l'orthographe varie avec les auteurs, est synonyme de suburbanisation, tantôt de rurbanisation. Dans le premier cas, elle concerne la formation d'espaces urbains en limite de la banlieue. Elle constitue alors une forme de croissance périphérique de la banlieue au détriment de la campagne environnante. Elle traduit, en l'occurrence, l'avancée du front d'urbanisation. À l'inverse, dans le second cas, la périurbanisation est lointaine, désolidarisée de la ville sur le plan du bâti et rattachée aux noyaux villageois parfois distants de plusieurs dizaines de kilomètres de cette même ville.

Pour simplifier, nous retiendrons de la périurbanisation (fig. 9, p.78-79) qu'elle est la principale forme de croissance urbaine, donc synonyme de suburbanisation. Nous laisserons donc ce dernier terme de côté car il ferait double emploi. Elle s'effectue à la périphérie des villes, au contact entre la ville et les campagnes environnantes. Elle correspond au phénomène d'avancée du front d'urbanisation.

Cette avancée peut s'effectuer soit de façon continue soit de façon aérée. Dans le premier cas, les constructions nouvelles sont réalisées sur les parcelles attenantes à celles déjà construites. Dans le second, elles le sont sur des parcelles éloignées de quelques centaines de mètres à quelques kilomètres du bâti urbain et souvent proches de la ceinture des premières communes entourant la ville, bien que distinctes de celle-ci sur le plan du bâti. De la sorte, l'espace concerné est certes de moins en moins linéaire ; mais il forme une ceinture autour de la ville, bien délimitée, bien que très mobile dans le temps. En aucun cas, l'épaisseur de celle-ci ne saurait dépasser quelques centaines de

---

<sup>132</sup> : BRUN A., CAVAILHES J., PERRIER-CORNET P., SCHMITT B., 1992, p. 41.

<sup>133</sup> : On notera l'extrême liberté des chercheurs qui vont jusqu'à varier l'orthographe du mot sans un minimum de justifications.

<sup>134</sup> : DÉZERT B., 1991, p. 133.

mètres, pour une ville petite ou moyenne, voire quelques kilomètres, pour une grande ville.

Nous retiendrons donc l'hypothèse d'une périurbanisation très localisée et relativement bien délimitée autour de la ville (fig. 9, p. 78-79). Cette vision de la périurbanisation est loin d'être admise pour beaucoup de scientifiques pour qui le phénomène tend à ne plus connaître de limites.

### **b - Une délimitation souvent jugée impossible.**

La confusion terminologique apparaît plus nettement lorsqu'il s'agit d'établir une limite entre espaces suburbains, périurbains, rurbains et ruraux dit " profonds ", plus simplement entre ville et campagne.

La grande majorité des chercheurs, É. Juillard<sup>135</sup>, B. Kayser<sup>136</sup>, M. Roncayolo<sup>137</sup>, C. Vanderhoff<sup>138</sup>, J. Pelletier et Ch. Delfante<sup>139</sup>, P. Laborde<sup>140</sup>, à titre d'exemples, suivie par certaines collectivités territoriales<sup>141</sup>, s'accordent sur l'impossibilité d'établir une limite claire. Doit-on en conclure à l'instar de C. Rolland-May<sup>142</sup>, qu'il s'agit d'espaces géographiques flous ? Et plus particulièrement, toujours selon cette dernière, de « *franges* » c'est à dire d'un espace qui ne présente que certains des caractères du cœur, le cœur étant, en l'occurrence, la ville ? Au contraire, faut-il y voir une nouvelle forme d'organisation spatiale ayant une existence à part entière, peuplée d'individus « *mi-ruraux, mi-citadins* »<sup>143</sup> ? Dans les deux cas, la limite entre la ville et la campagne est incontestablement devenue un espace et n'est plus une simple ligne.

Selon B. Prost<sup>144</sup>, la limite de la périurbanisation actuelle marque soit « *la fin d'un cycle d'urbanisation et de desserrement des hommes et des activités* » (...) soit « *une étape vers la fin de la centralité urbaine et la mise en place d'un nouveau système des villes à polarités multiples et d'une égalisation des gradients de densité entre le rural et l'urbain* ». L'auteur aborde ici le fond du problème : la société actuelle aspire à la construction d'un espace mi-urbain, mi-rural, caractérisé par une densité

<sup>135</sup> : JUILLARD É., 1961, p. 30.

<sup>136</sup> : KAYSER B., 1990, p. 47.

<sup>137</sup> : RONCAYOLO M., 1990, p. 35.

<sup>138</sup> : VANDERHOFF C., 1991, p. 257.

<sup>139</sup> : PELLETIER J. et DELFANTE Ch., 1994, p. 9.

<sup>140</sup> : LABORDE P., 1995, p. 228.

<sup>141</sup> : On se référera avec intérêt au recueil de recommandations méthodologiques, réalisé en collaboration par le Conseil Général du Génie Rural, des Eaux et Forêts (C.G.G.R.E.F.) et Réseau, Conseil, Territoire (R.C.T.), édité par le CIFAR, en 1995, p. 30.

<sup>142</sup> : ROLLAND-MAY C., 1996, p. 216 et 1984, p. 1.

<sup>143</sup> : Qualificatifs retenus par K. MOUSSALAM, dans un article paru, en 1991, dans l'une des revues éditées par l'INSEE, *Economie Lorraine*, n° 102.

<sup>144</sup> : PROST B., 1991, p. 98.

faible pour une ville et relativement forte pour la campagne ; un espace qui cumule les avantages respectifs de la ville et de la campagne en évitant leurs défauts.

Ce mouvement de desserrement se traduit quantitativement : H. Lebras<sup>145</sup>, dans un ouvrage paru en 1997, constate que la moyenne des 50% de la population française les plus densément peuplés a baissé de 2 450 hab./km<sup>2</sup> en 1975 à 1 960 hab./km<sup>2</sup> en 1990. Incontestablement, si la ville continue d'attirer d'une façon générale, c'est en offrant aux habitants de sa périphérie davantage d'espace.

Ainsi, le caractère essentiel de l'actuelle périurbanisation est de se développer parallèlement au desserrement urbain. La périurbanisation actuelle est, dès lors, de moins en moins contiguë à la ville et se manifeste de plus en plus à l'intérieur d'une ceinture relativement mince qui constitue l'actuelle limite entre ville et campagne (fig. 9 p. 78-79). Plus qu'un front d'urbanisation qui traduisait l'avancée massive de la ville sur la campagne, il serait peut-être préférable aujourd'hui de parler d'une "ceinture d'urbanisation" qui traduit davantage l'épaisseur spatiale du contact actuel entre la ville et la campagne voisine.

Le desserrement urbain qui trouble les spécialistes et complique l'étude de la périurbanisation agit bien au-delà de l'aire d'action de cette ceinture et atteint parfois des campagnes qui, il y a peu, étaient encore jugées comme perdues. Dans ce cas, certains ne parlent plus de desserrement mais d'exode urbain.

## **D - EXURBANISATION, CONTRE-URBANISATION ET RUR- NISATION : DES ACTEURS DU DESSERREMENT URBAIN ?**

Du desserrement, également appelé « *redéversement* » par J. Beaujeu-Garnier<sup>146</sup>, à l'exode urbain, il n'y a qu'un pas que d'aucuns franchissent sans hésitation. Ainsi, les termes d'exurbanisation ou encore de contre-urbanisation ont vu le jour. Traduisent-ils des phénomènes distincts ? Sont-ils le reflet de courants de pensée ? Ou constituent-ils de simples effets de style ? Quel qu'en soit leur emploi, exurbanisation et contre-urbanisation sont indiscutablement deux termes proches, voire synonymes.

Assez peu employés l'un comme l'autre, ils traduisent le transfert d'une partie des fonctions ou des habitants de la ville du centre vers l'extérieur de celle-ci. Ils peuvent ainsi participer à la rurbanisation. Par exemple une entreprise installée dans des locaux vétustes exigus, difficilement accessibles pour les employés ou les clients, décide de les quitter pour d'autres, neufs, plus spacieux, mieux adaptés et situés à la sortie de la

<sup>145</sup> : LEBRAS H., 1997, p. 120.

<sup>146</sup> : BEAUJEU-GARNIER J., 1980, p. 358.

ville, sur une zone d'activités, à proximité d'une bretelle autoroutière. De même, un ménage issu d'une classe moyenne, voire aisée, à la recherche d'un cadre de vie plus sain, moins stressant, décide de s'installer dans un pavillon, en limite d'agglomération ou même bien au-delà, dans la campagne.

Ces deux exemples sont, l'un comme l'autre, le fruit d'une logique comparative plus ou moins rationnelle ou le prix tient une place importante mais pas toujours première et qui tend à répondre à la question suivante : où s'installer pour optimiser les avantages et minimiser les inconvénients respectifs de la ville et de la campagne ? La réponse se trouve dans un vaste espace qui s'étire des limites de la banlieue à la campagne parfois déjà lointaine.

Le choix de l'un ou l'autre des deux termes est affaire de culture - on préfère : "contre-urbanisation" chez les Anglo-Saxons<sup>147</sup> - ou de point de vue : le terme contre-urbanisation insiste davantage sur l'idée d'une fuite de la ville et de ses nuisances. La contre-urbanisation revêt un aspect sociologique fort, quand l'exurbanisation traduit davantage l'aspect spatial du phénomène de desserrement. En France, au mot contre-urbanisation, jugé trop fort, on préfère celui d'exurbanisation moins connoté.

La contre-urbanisation et l'exurbanisation, apparues dès les années soixante, se sont traduites, dans les années soixante-dix, par le dépeuplement ou le ralentissement de la croissance des centres de grandes villes et ont laissé croire à un important retournement de situation : comme le précise T. Merle, en 1986, dans sa thèse, « *À l'exode rural (...) répond aujourd'hui l'exurbanisation* »<sup>148</sup> et plus loin : « *L'exode urbain est beaucoup plus puissant que ne l'a jamais été l'exode rural* »<sup>149</sup>.

Depuis, les centres, sous l'impulsion de politiques de revitalisation, connaissent un renouveau certain, cependant qu'une partie de la population continue de quitter la ville pour la campagne environnante. Mais en aucun cas le mouvement ne dépasse celui de l'exode rural de l'après guerre.

Ainsi, contre-urbanisation et exurbanisation traduisent l'une et l'autre l'actuel desserrement urbain et favorisent le mouvement de rurbanisation avec cependant une connotation sociologique pour la première et spatiale pour l'autre. Dès lors, la périurbanisation et la rurbanisation profitent l'une et l'autre de ces phénomènes. Et on

---

<sup>147</sup> : On pourra se référer avec intérêt aux ouvrages suivants : CHAMPION A. ed. : *Counterurbanization, the changing pace and nature of population deconcentration*, Londres, 1982, 288 p. ou PERRY R., DEAN K., BROWN B. : *Counterurbanization : international case studies of socioeconomic change in rural areas*, Norwich, Geo Books, 1986, 246 p.

<sup>148</sup> : MERLE T., 1986, p. 7.

<sup>149</sup> : Ibid., p. 347.

peut, à l'instar de B. Dézert,<sup>150</sup> considérer ces dernières comme deux formes d'exurbanisation. Exurbanisation et contre-urbanisation ont de particulier de concourir aussi bien à l'extension spatiale des villes qu'à la revitalisation des campagnes. Ainsi se pose le problème de la campagne : qu'est elle devenue aujourd'hui ?

## **E - LA CAMPAGNE : UN MONDE DE MOINS EN MOINS AGRICOLE.**

Le survol rapide des phénomènes qui agitent la ville nous amène à étudier sa "moitié" : la campagne. Souvent montrée comme ambiguë, la campagne n'est jamais définie pour elle-même. Présentée "en négatif", elle offre une situation contrastée mais n'en demeure pas moins une forme d'organisation bien spécifique.

### **1 - Une vision en négatif.**

*« En toute rigueur, on peut dire que la définition de la commune rurale n'existe pas. (...) C'est la commune urbaine que l'on définit - les communes rurales étant le reste, c'est à dire, tout ce qui n'est pas urbain. »*<sup>151</sup>. Cette vision de J. Klatzmann est reprise par une large majorité de géographes ou d'organismes tels que l'INSEE. Pour ce dernier, la ville correspond à l'ensemble des unités urbaines, la campagne étant le reste. Vision apparemment paradoxale puisque la campagne est, non seulement, la plus répandue à la surface du globe, mais aussi, sur le plan historique, la première forme d'organisation de l'espace par l'homme.

Le terme "campagne" est riche d'un lourd passé. Etymologiquement, il désigne une « *plaine dégagée*<sup>152</sup> ». Il est synonyme de paysages de champs ouverts et d'habitat groupé aussi appelés paysages de "champagne" ou "d'openfield". Il présente également une forte connotation, souvent péjorative, qui lui vient de son retard longtemps accumulé sur la ville dans les domaines économiques et culturels en particulier. Depuis quelques décennies, les géographes lui préfèrent le mot : "espace rural". Plus neutre, il accorde une plus grande place à l'aspect purement spatial du phénomène.

Pour le grand public, l'un et l'autre recouvrent des notions relativement claires : un monde avant tout agricole, dominé par les champs, les prairies et les forêts, un monde de petits villages, loin de l'anonymat, du bruit, de la pollution et du stress des villes actuelles. Bien sûr, le bruit, la pollution, en particulier des automobiles, le stress, lié aux difficultés économiques actuelles, sont partout, même dans les campagnes

<sup>150</sup> : DÉZERT B., 1991, p. 133.

<sup>151</sup> : KLATZMANN J., 1992, p. 257.

<sup>152</sup> : BRUNET R., FERRAS R., THÉRY H., 1992, p. 74.



reculées, mais en quantité bien moindre. Et les paysages ruraux, avec leurs champs et leurs forêts sont toujours là. Il est alors choquant que certains, sous prétexte de modernisation rurale et d'extension de l'influence urbaine, réfutent l'existence même de la campagne pour lui substituer une ville omniprésente.

La campagne, absorbée par la ville pour certains et définie par la plupart comme un résidu, sous prétexte d'être minoritaire aux plans démographique et économique, n'en demeure pas moins pour la majorité de la population la forme de paysages la plus répandue dans le pays. Cette dichotomie entre les chercheurs et le reste de la population peut s'expliquer. La campagne, depuis longtemps, présente de multiples visages. De plus, elle connaît depuis la Deuxième Guerre mondiale de véritables bouleversements qui l'amènent à présenter des visages nouveaux, parfois même proches de ceux rencontrés en ville (fig. 9, p. 78-79).

## 2 - Une situation contrastée.

Depuis les années cinquante, les campagnes connaissent de fortes transformations dues essentiellement à l'évolution récente de l'urbanisation et à la modernisation, tant de l'outil de travail agricole que du mode de vie des ruraux. Ainsi, « *le système économique et social intègre aujourd'hui complètement la ville et la campagne* »<sup>153</sup>. Certains, par provocation, mais aussi très sérieusement, s'imaginent alors, la fin des campagnes, remplacées par une ville omniprésente.

Au cours des années cinquante, les ménages agricoles représentaient encore 48% du total des ménages ruraux. Aujourd'hui, il en va tout autrement : en 1990, les ménages ruraux ne sont plus que 20%<sup>154</sup> et la part des actifs agricoles parmi les actifs ruraux a chuté de 43% en 1968 à 16% en 1990. De la sorte, les actifs agricoles sont, en France, partout minoritaires et ce, même en milieu rural. En 1982, les actifs agricoles représentent 40% des actifs dans le "rural profond"<sup>155</sup>, 15% dans le "rural en

<sup>153</sup> : KAYSER B., 1990, p. 13.

<sup>154</sup> : JEAN Y., 1995, p. 20.

<sup>155</sup> : B. Kayser reprend des statistiques publiées par l'INSEE. Le rural profond correspond ainsi à l'ensemble des communes situées hors Z.P.I.U. soit à peu près 8 000 communes abritant à peine 4% de la population. Pour les géographes, le rural profond correspond aux campagnes en crise par opposition aux campagnes périurbaines (BÉTEILLE R., MONTAGNÉ-VILLETTE S. (Dir.), 1995, p. 6). Plusieurs critères de définition sont alors proposés pour les définir et les délimiter. En dehors de ceux établis par l'INSEE, P. Gillardot, à titre d'exemple, retient quatre critères : une densité inférieure à 25 hab./km<sup>2</sup>, une diminution du nombre des habitants, un solde naturel négatif et un déclin du nombre des résidences principales (GILLARDOT P., 1995, p. 87 et 88). Mais déjà certains contestent une vision très négative du monde rural. R. Chapius accepte de parler de désert pour ces campagnes en déclin à condition de les voir comme complémentaires d'espaces plus densément peuplés et non comme opposés à la ville (CHAPIUS R., 1995, p. 131 et 135).

Z.P.I.U. » et 8% des actifs citadins<sup>156</sup>. Rares sont désormais les villages comportant ne serait-ce qu'une majorité relative d'actifs agricoles. La campagne peut tout aussi bien abriter des actifs de l'industrie, des services que des retraités.

Pour certains, tels R. Béteille et S. Montagné-Villette, la campagne traverse une « *crise culturelle et identitaire* »<sup>157</sup>. Si le terme de crise peut être discuté, il est certain que le monde rural actuel subit de profondes mutations : la révolution agricole, la modernisation des modes de vie ruraux, l'extension urbaine, etc. Ces phénomènes bouleversent les paysages ruraux qu'ils soient directement concernés ou laissés de côté.

Dans ces conditions, les spécialistes du monde rural s'évertuent à en dresser une typologie plus ou moins fine. B. Kayser<sup>158</sup> propose une division en quatre des campagnes :

- les campagnes situées au contact de la ville qu'il nomme : « *troisième couronne* »<sup>159</sup> : l'urbanisation y est selon lui lâche et diffuse et se distingue du front d'urbanisation ;

- « *le rural agricole productif* » : il s'agit de l'ensemble des communes où l'activité agricole est prospère car bien intégrée au système économique ;

- « *le rural profond* » : un espace globalement répulsif, aux conditions de vie difficiles, vieilli, qualifié par l'auteur de « *réserve* » ;

- « *le rural dominé par les implantations urbaines* » : différent de la troisième couronne, la campagne est ici un monde de loisirs, d'industries ou de services sanitaires et sociaux, organisé par la ville.

Quelques années plus tôt, R. Badouin<sup>160</sup> propose une typologie assez différente. Il la fonde davantage sur des critères d'activité (localisation et secteur) bien qu'il prenne en considération d'autres critères tels que le logement, la population, son évolution, sa structure par âge, ses migrations définitives ou pendulaires. Il distingue ainsi cinq groupes :

- le rural résidentiel ou rurbain qu'il juge comme « *le plus puissant* » : il présente une population jeune, croissante, due essentiellement au solde migratoire. Il comporte de nombreux migrants pendulaires et la construction de pavillons y est importante ;

- le rural agricole : vieillissant, comportant de nombreux actifs agricoles, l'exode rural s'y poursuit, les migrants pendulaires y sont rares et la construction de logements faible, voire nulle ;

---

<sup>156</sup> : KAYSER B., 1990, p. 147.

<sup>157</sup> : BÉTEILLE R. et MONTAGNÉ-VILLETTE S., 1995, p. 6. et BÉTEILLE R., 1994, 127 p.

<sup>158</sup> : Op. cit., p. 28, 29 et 30.

<sup>159</sup> : KAYSER B. et SCHEKTMANN-LABRY G., 1982, p. 27-34.

<sup>160</sup> : BADOUIN R., 1979, p. 116 et 117.

- le rural industriel : stable sur le plan démographique, il connaît d'importants mouvements pendulaires dans les deux sens ;
- le rural touristique : il connaît une croissance démographique limitée, mais supporte d'importants flux saisonniers et offre un parc de logements grandissant, caractérisé par un nombre important de résidences secondaires ;
- le rural "de desserte"<sup>161</sup> : marqué par une croissance démographique faible et constitué le plus souvent des villages les plus gros, il offre les services de base à la population environnante.

Ces deux typologies sont révélatrices. Sur les quatre catégories retenues par B. Kayser, trois sont dynamiques car intimement dépendantes de la ville. L'auteur parle d'urbanisation à propos de la troisième couronne. Le rural agricole productif ne doit son salut qu'aux débouchés offerts par la ville. Et la dernière catégorie vit des industries et loisirs nécessaires aux citadins. Seul le rural profond, délaissé par la ville et ses habitants décline. Cette typologie met en avant la dépendance, plus ou moins salutaire, de la campagne vis-à-vis de la ville. Elle se fonde sur l'aspect fonctionnel du couple ville-campagne. R. Badouin, par contre, présente une typologie plus statique dans laquelle le poids de la ville n'apparaît pas clairement. Les critères mis en avant sont ici le fruit de comparaisons chiffrées.

Ces typologies nous permettent de saisir la situation relativement complexe des campagnes. Elles offrent également un bref aperçu de la vision plus ou moins orientée qu'ont d'elles les chercheurs. S'il ne viendrait pas à l'esprit de B. Kayser d'imaginer une ville omniprésente, d'autres, moins scrupuleux, n'hésitent pas à franchir le pas sous prétexte d'influence généralisée de la ville.

Il importe donc de nuancer tel A.W. Gilg, repris par B. Kayser : « *quoique la campagne reste visuellement à l'écart du monde urbain, elle est devenue de plus en plus urbanisée en termes sociaux et économiques* »<sup>162</sup>. La façon dont A.W. Gilg présente les choses est révélatrice. Pour évoquer la modernisation des modes de vie ruraux et des techniques agricoles il utilise le terme d'urbanisation économique et sociale. Le progrès ayant, au cours de l'histoire, pris l'habitude de se diffuser dans, puis à partir des villes, les sociologues, suivis par quelques géographes, ont dès lors employé comme synonymes modernisation et urbanisation. Mais, si sur le plan social cet amalgame peut s'accepter, il en va tout autrement en géographie. Le géographe ne peut, sous prétexte

---

<sup>161</sup> : Ce dernier type est délicat car il peut aisément se confondre avec des villages rurbanisés (rural résidentiel selon la terminologie de l'auteur). En effet, J. P. Fruit et Y. Guermont ont constaté « *le développement d'emplois de commerce et de services dans les villages, induits par l'accroissement de la population* » (FRUIT J.P. et GUERMOND Y., 1984, p. 116).

<sup>162</sup> : KAYSER B., 1990, p. 11.

que « *le système économique et social intègre aujourd'hui complètement la ville et la campagne* », <sup>163</sup> nier l'existence de la campagne.

Pour éviter les confusions et certains dérapages, nous préciserons, comme précédemment pour la ville, la nature même de la campagne pour le géographe.

### **3 - Une organisation spatiale lâche vouée à la satisfaction des besoins primaires de l'Homme.**

Jusqu'à présent, de nombreux historiens, sociologues ou géographes ont pris l'habitude de définir la campagne par opposition à la ville. Depuis peu, un nombre croissant de voix s'élèvent pour dénoncer cette vision jugée dépassée. À l'époque de l'intégration économique à l'échelle planétaire, une telle évolution paraît tout à fait naturelle à condition de ne pas tomber dans un autre travers, l'omniprésence urbaine.

Longtemps les activités agraires ont dominé l'organisation des espaces ruraux. Les formes d'habitat, la propriété du sol, les règles régissant son usage, les systèmes de cultures, etc., ces structures agraires, bien que très variées, sont toutes le fruit de la rencontre de l'homme et de son milieu. Elles traduisent l'adaptabilité réciproque des deux parties. Mais surtout, elles naissent de la volonté des hommes de satisfaire leur besoin primaire, se nourrir.

Actuellement, dans les pays développés, des entreprises, des migrants pendulaires travaillant en ville s'installent à la campagne. Des citoyens y passent leurs loisirs et leurs vacances. Ces activités et ces personnes venues à la campagne depuis peu recherchent à satisfaire un autre besoin, nouveau et apparemment moins vital : le bien-être. Pour certains, les nuisances de la ville sont telles que retrouver la campagne, sa verdure, sa tranquillité, sa convivialité sont désormais essentiels. Ce besoin aurait pu sembler tout à fait superflu. En fait, il en va autrement. Certaines enquêtes réalisées auprès de ruraux montrent le poids de tels arguments <sup>164</sup>. Pour un tiers d'entre eux, ils sont déterminants dans le choix d'habiter la campagne.

Ainsi nous retiendrons de la campagne qu'elle constitue la forme d'organisation de l'espace la plus répandue sur le globe. Visant dans un premier temps la satisfaction du besoin vital de se nourrir, elle a longtemps offert des paysages dominés par une nature plus ou moins ordonnée et organisée par l'homme. Aujourd'hui, en offrant une certaine qualité de vie, elle permet de satisfaire de nouveaux besoins. Aussi, est-il normal de voir sa physionomie évoluer.

---

<sup>163</sup> : Ibid., p. 13.

<sup>164</sup> : On se référera à ce sujet aux ouvrages de B. Kayser (1990) et de T. Merles (1986).

Mais toutes les campagnes n'évoluent pas de façon identique (fig. 9, p. 78-79). Certaines connaissent divers bouleversements qui les font renaître, quand d'autres sont condamnées. Doit-on dans ces conditions ne retenir qu'une seule et unique définition de la campagne ? Ou peut-on y voir des formes d'organisation de l'espace visant la satisfaction de besoins distincts et présentant des paysages radicalement différents ? Voilà qui nous ramène au cœur du débat sur la rurbanisation.

### **III - LA RURBANISATION : UNE NOUVELLE FORME D'ORGANISATION DE L'ESPACE LIÉE À LA SATISFACTION DE BESOINS NOUVEAUX ?**

Incontestablement, il ressort des débats épistémologiques concernant la rurbanisation et d'une façon générale les rapports ville-campagne, un sentiment de flou, de désordre, d'inachevé. La quête du chercheur se doit par nature d'être sans cesse prolongée, renouvelée, donc inachevée. Elle ne peut avancer dans le désordre. Certaines tendances se dégagent. Mais le plus souvent, une grande liberté règne quant à l'usage des différents termes. À partir de constats souvent similaires, les chercheurs tirent des conclusions éloignées, voire même contradictoires. La relative jeunesse du thème d'étude, la multiplicité des disciplines impliquées dans la recherche et la nature même de la rurbanisation apparemment très distincte des villes et campagnes jusque là étudiées, constituent autant d'explications à ce sentiment.

Aussi, dans la mesure du possible, avons-nous choisi de retenir pour la rurbanisation une définition simple. La rurbanisation est un concept géographique dont la nature, le dynamisme, les caractères et les limites lui sont particuliers mais pas exclusifs.

#### **A - LA NATURE DE LA RURBANISATION.**

L'essence de la rurbanisation est une forme d'organisation de l'espace nouvelle, distincte de celles des villes et campagnes connues jusqu'alors. Elle se fonde, à la différence des deux autres, non pas sur la satisfaction de besoins primaires (se nourrir) ou secondaires (échanger des biens, des services ou des idées), mais sur la satisfaction d'un besoin nouveau : la jouissance d'un cadre de vie agréable<sup>165</sup>.

---

<sup>165</sup> : Les résultats d'enquêtes réalisées à ce sujet sont éloquentes. B. Kayser se fait l'écho de plusieurs d'entre elles concernant l'avis de citadins comme de ruraux (KAYSER B., 1990, p. 42 et 59). En 1971, 63% des citadins interrogés déclaraient : « *souhaiter vivre à la campagne* ». En 1980, ils étaient 80% à souhaiter vivre dans une petite ville ou dans un village. Le pavillon de campagne leur apparaît alors comme « *un signe de réussite et d'ascension sociale* ». Pour leur part, parmi ceux qui ont sauté le pas et

Elle tire son dynamisme de la conjonction de facteurs économiques (formidable développement des "Trente Glorieuses", spectaculaire enrichissement d'une classe moyenne largement majoritaire, rattrapage du retard en équipement des campagnes<sup>166</sup>) et sociologiques (fort désir d'accession à la propriété individuelle, recherche de la qualité de vie qu'offre la campagne). Cette conjonction de facteurs rend désormais possible l'assouvissement d'un besoin devenu important : bénéficier d'un cadre de vie agréable.

## B - LES CARACTÈRES DE LA RURBANISATION.

Ce mouvement qui affecte exclusivement les campagnes - l'espace rurbain est avant tout un espace rural - atteint son maximum d'intensité à proximité immédiate de la ville puis décline progressivement à mesure que l'on s'en éloigne (fig. 9, p. 78-79). Il se traduit concrètement par une réorganisation plus ou moins perceptible des paysages ruraux et non par leur bouleversement. Ses aspects les plus caractéristiques sont :

- la construction en nombre limité de pavillons individuels tantôt isolés, tantôt alignés le long d'une route, tantôt regroupés au sein de lotissements à proximité immédiate du noyau villageois ;
- la réhabilitation croissante de vieilles fermes abandonnées lors de l'exode rural et situées aussi bien dans le village qu'à l'écart de ce dernier<sup>167</sup> ;
- la préservation plus ou moins volontaire d'une ambiance avant tout rurale plus ou moins compatible avec la modernisation de l'agriculture et des modes de vie<sup>168</sup> ;
- l'émergence et/ou le développement de flux de migrants pendulaires reliant une ou plusieurs villes voisines et le village ;
- le développement d'équipements de transport<sup>169</sup>, de loisirs, voire de petits commerces dans ces villages ;

---

qui ont quitté la ville pour la campagne, une majorité reconnaît l'avoir fait d'abord pour le cadre de vie. A. Haumont a montré « *combien l'opposition esthétique-morale entre la campagne et la ville joue* » dans cette situation (HAUMONT A., 1975, p. 53). Aussi, en 1986, les ruraux alors interrogés déclarent, à une écrasante majorité (92%), être satisfaits de leur cadre de vie. Une des raisons également invoquées est le désir d'accéder à la propriété. Pour J. Brun et M. Roncayolo, celui-ci est particulièrement fort chez les ouvriers qui « *plus que le patron, considèrent l'argent du loyer comme perdu* » (BRUN J. et RONCAYOLO M., 1985, p. 377). Une autre enquête réalisée par D. Desponds met l'accent sur le cadre de vie, l'accession à la propriété mais aussi sur l'emploi et la taille du logement (DESPONDS D., 1992, p. 118).

<sup>166</sup> : B. Kayser dans *La renaissance rurale* (KAYSER B., 1990, p. 81), insiste sur le lien qui existe entre la croissance nouvelle des campagnes et des petites villes et leur modernisation et l'enrichissement général.

<sup>167</sup> : Cette caractéristique de la rurbanisation est relativement récente. Elle se développe essentiellement depuis les années quatre-vingt. Parallèlement, la construction de pavillons décline. Aussi certains datent son « *maximum d'intensité des années soixante-dix* » (FRUIT J.P., 1991, p. 7).

<sup>168</sup> : Cette idée est reprise par certains chercheurs tel G. Burgel (BURGEL G., 1991, p. 360).

<sup>169</sup> : L'une des caractéristiques des rurbains est d'utiliser quasi exclusivement la voiture comme moyen de transport. Les rurbains sont les mieux équipés de ce point de vue. S. Lainé a montré que dès la fin des

- la naissance de solidarités nouvelles, mais aussi de conflits entre les villageois anciens et nouveaux.

Pris séparément, ces caractères ne sont pas typiques de la rurbanisation. Certains peuvent tout aussi bien se rencontrer dans les banlieues urbaines par exemple. Mais considérés de façon globale, ils sont inmanquablement la marque de la rurbanisation.

## **C - LES LIMITES DE LA RURBANISATION.**

Définir la rurbanisation implique également de lui adjoindre des limites. Deux niveaux d'analyse sont alors nécessaires : celui du paysage, donc du village pris isolément et celui, plus vaste, de l'aire de rurbanisation qui entoure chaque ville.

Si, sur le plan paysager, le phénomène n'engendre pas de véritable bouleversement, il en va autrement du fonctionnement global du village. Sa population est transformée, plus nombreuse, plus jeune, plus mobile. Les équilibres sociaux et politiques sont recomposés. Des activités nouvelles peuvent apparaître. Mais en aucune façon le lien qui rattache la nature au village ne disparaît sous prétexte d'une rurbanisation désolidarisée de la nature environnante et surimposée au village. Bien au contraire, les habitants, plus particulièrement les agriculteurs, sont liés à la terre par la nature de leurs activités professionnelles et par un réel attachement. Mais les rurbains le sont également par le besoin de campagne auquel ils aspirent. Enlevez aux rurbains "leurs" champs, prairies et forêts, et vous n'aurez plus que de simples citadins. Les limites de la rurbanisation incluent donc aussi bien les espaces ruraux bâtis que non bâtis.

Au niveau supérieur, celui de l'aire de rurbanisation, l'établissement de limites est plus délicat. Deux limites sont à établir : celle séparant l'aire de rurbanisation de la ville et celle la séparant des campagnes non concernées par le phénomène et qualifiées le plus souvent de "rural profond". Les caractères de la rurbanisation, décrits plus haut, sont tous réunis à proximité immédiate de la ville. Ils déclinent ensuite à mesure que l'on s'en éloigne.

La définition donnée de la périurbanisation montre la difficulté d'établir la limite avec la ville. De même, le déclin progressif des traits de rurbanisation présentés par les villages à mesure que l'on s'éloigne du pôle urbain rend l'établissement d'une limite franche quasiment impossible : sur la figure 9 p. 78-79, l'existence d'une ceinture périurbaine, le maintien de campagnes d'aspects comparables dans l'aire de

---

années soixante-dix, le taux de motorisation des ménages y atteint 96 % contre 65 % pour la France entière et 47 % ont deux véhicules contre 15 % des ménages français (LAINÉ S., 1980, p. 8).

l'urbanisation et dans le rural profond, le développement variable et progressif de la l'urbanisation dans les villages traduisent la difficulté qu'engendre ce flou grandissant et cette impossibilité croissante d'établir des limites claires et nettes.



## CONCLUSION :

Devant l'évolution récente des campagnes et des villes, devant la poussée de phénomènes nouveaux, devant l'hégémonie grandissante du pavillon, il devient particulièrement complexe de définir les grands types d'espaces fonctionnels.

Par exemple H. Van Der Haegen <sup>170</sup> distingue cinq zones successives :

- la « *ville centrale* », constituée du vieux noyau dense ;
- la « *première couronne* », également dense et contiguë à la zone précédente.

Ces deux zones forment "l'agglomération" ;

- la « *banlieue* », qui englobe l'ensemble du bâti contigu, constitue avec les précédentes la "région urbaine" ;
- la « *zone des migrations alternantes* » forme avec les précédentes le « *complexe résidentiel* » ;
- le « *rural profond* » désigne les autres communes.

Par contre, J.B. Charrier <sup>171</sup> préfère « *une division tripartite de l'espace* :

- *les villes et agglomérations urbaines classiques définies par des critères de densité et de continuité* ;
- *les campagnes péri-urbaines (ou exurbaines ou rururbaines) marquées par l'influence très forte des villes proches, avec développement notamment des migrations de travail* ;

---

<sup>170</sup> : VAN DER HAEGEN H., 1991, p. 260.

<sup>171</sup> : CHARRIER J.B. : 1988, p. 14.

## I - Un espace en profondes mutations :

### 1 - Une ville aux périphéries de moins en moins denses :



- **Ville-centre** : l'intégralité des parcelles est construite ou aménagée (parkings, parcs, places, etc.). Bâti jointif (constructions mitoyennes). Fonctions de commandement.



- **Banlieue** : la quasi totalité des parcelles est bâtie (bâti jointif puis aéré : blocs, pavillons, équipements scolaires, hospitaliers, etc.). Fonctions tertiaires croissantes.



- Parcelles sises au sein du tissu urbain restées non bâties.



- **Ceinture de périurbanisation**, génératrice de banlieues (ex front d'urbanisation) : parcelles bâties ("aérées") dispersées parmi des non bâties.



### 2 - Une campagne à deux vitesses :



- Village rurbanisé associant vieux noyau, pavillons, et lotissements.

- Campagnes cultivées et boisées appartenant à l'aire de rurbanisation.

- Limite discontinue traduisant l'absence de coupure nette entre les campagnes rurbaines et celles du "rural profond".



- Villages peu ou non rurbanisés.



- Campagnes cultivées et boisées appartenant au rural profond.

## II - Des dynamiques partagées entre desserrement urbain et renouveau rural :

### 1 - L'urbanisation :

a - la poursuite de la densification interne :



- Densification verticale.



- Densification horizontale (bourrage interne ou "agglutination").

b - l'étalement périphérique lâche domine :



- Périurbanisation contiguë : espaces agricoles encore importants, urbanisation à faible Coefficient d'Occupation des Sols (COS).



- Périurbanisation avancée : développements pavillonnaires (linéaires ou planifiés) et zones d'activités rattachés à la ville par un mince cordon de pavillons parfois interrompu et pouvant absorber les villages les plus proches qui, du fait de leur forte population, connaissent alors la fin de la rurbanisation et deviennent urbains.

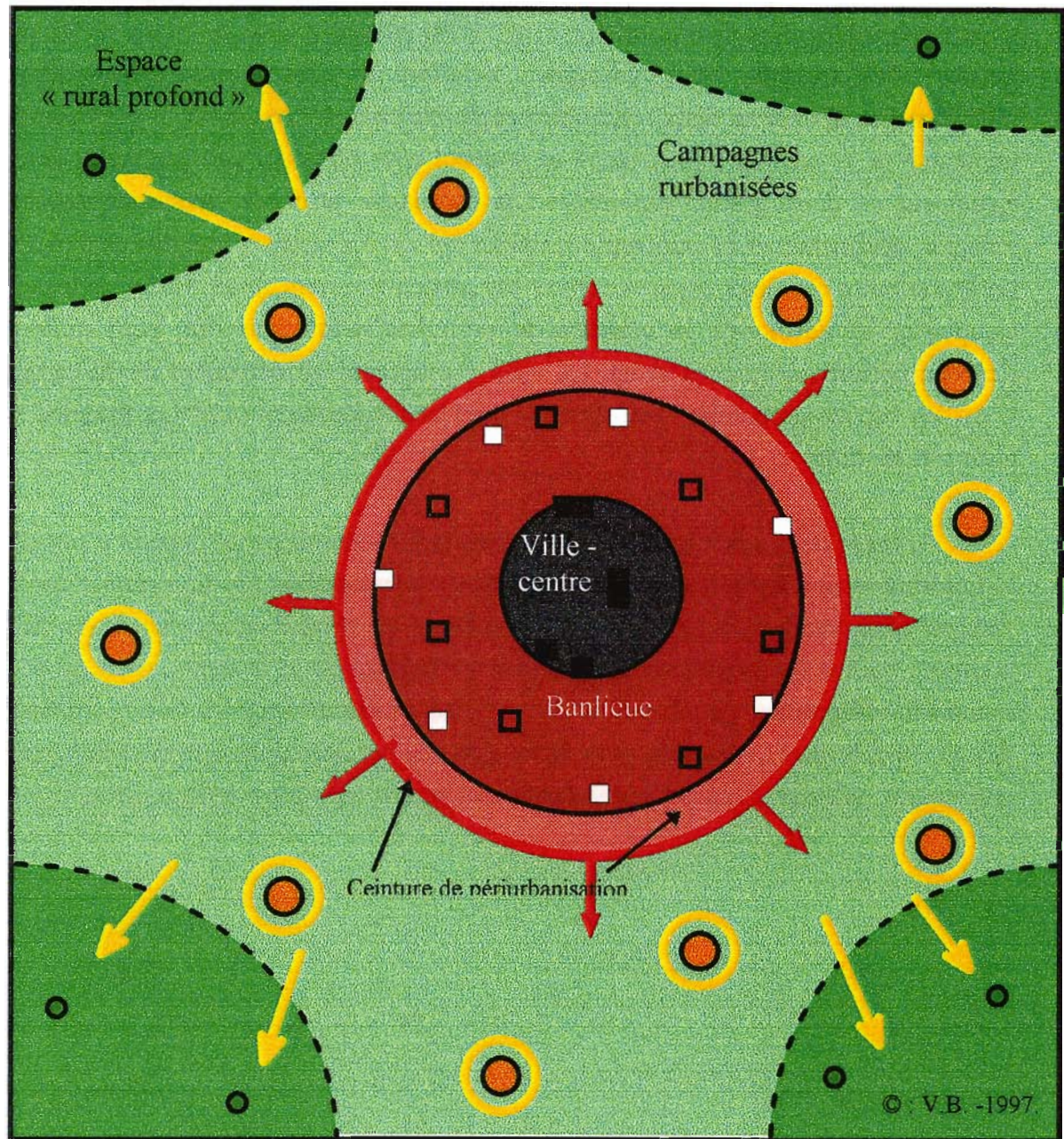
### 2 - La rurbanisation :



- Diffusion de la rurbanisation dans l'espace "rural profond" et conservation de leur caractère rural par les villages déjà rurbanisés ("résistance" à l'urbanisation).



**FIG. 9 :**  
**DE LA VILLE-CENTRE AU « RURAL PROFOND » :**  
**ESPACES ET MÉCANISMES.**



- les autres campagnes, plus traditionnelles (ce qui n'implique pas nécessairement qu'elles soient peuplées majoritairement d'agriculteurs) appelées parfois campagnes profondes ».

Cette division tripartite est à peu près reconnue par tous. Cependant, le désaccord persiste en ce qui concerne la terminologie, le contenu exact et les limites de ces trois grands ensembles.

Au vu des divers phénomènes exposés jusqu'ici, nous pouvons identifier cinq grands ensembles géographiques (fig. 9, p.78-79) qui reprennent la vision traditionnelle binaire ville-campagne, en lui adjoignant toutefois un mince espace intermédiaire. La ville demeure divisée en deux ensembles complémentaires : le centre, le plus densément humanisé et la banlieue, plus lâche et souvent plus étendue. La campagne se divise également en deux grands ensembles : la campagne profonde économiquement peu intégrée, déclinante, et la campagne rurale qui est à l'opposé, intégrée et dynamique. La limite entre ces deux espaces ruraux est particulièrement floue. Enfin, entre ville et campagne, se développe la ceinture de périurbanisation que l'on peut assimiler à l'espace périurbain au sens strict. La ville y progresse au détriment de la campagne. C'est un espace auréolaire, peu étendu, quelques kilomètres pour les grandes villes, mais très mobile.

L'étude de cas précis, choisis parmi un large échantillon à l'échelle d'une région, la Lorraine, vise à remplir deux objectifs relativement ambitieux. Le premier consiste à vérifier concrètement la justesse des hypothèses de travail émises au cours de cette première partie. Le second concerne plus particulièrement la découverte de données nouvelles susceptibles de permettre une meilleure connaissance du sujet pour mieux le définir, le délimiter mais aussi pour envisager une possible politique d'aménagement le concernant. Mais avant de passer au terrain, voyons d'abord les méthodes retenues.





**CHAPITRE 2 :**  
**UNE DÉMARCHÉ GÉOGRAPHIQUE.**

Ce rapide aperçu des théories concernant la rurbanisation préfigure de la variété et de la complexité des méthodes entrevues par chacun. La variété des définitions, la diversité terminologique et la multiplicité des disciplines concernées devraient offrir une large panoplie de méthodes et d'approches de la rurbanisation. Et pourtant, si dans les détails, aucune méthode ne ressemble tout à fait à une autre, il est surprenant de constater que la recherche sur le sujet s'est concentrée presque exclusivement sur des

techniques quantitatives et sur l'analyse de données, avant tout, démographiques et sociologiques. De fait, les démarches employées jusqu'à présent sont peu satisfaisantes pour le géographe et nous amènent à en rechercher une mieux adaptée au sujet.

## **I - DES DÉMARCHES ENCORE PEU SATISFAISANTES.**

À première vue, adapter une démarche originale susceptible de représenter une synthèse acceptable de la multitude de celles qui existent n'est pas une mince affaire. Mais très rapidement des similitudes font surface. Les thèmes étudiés sont souvent identiques. Les niveaux d'analyse peuvent se résumer à deux : la commune et l'aire urbaine ou périurbaine. Mais les limites trouvées par chacun sont toutes différentes. Jusqu'à présent, seuls les outils présentés par l'INSEE permettent des comparaisons du niveau local à l'échelle du pays.

### **A - DES THÈMES ET DES APPROCHES MOINS VARIÉS QU'IL N'Y PARAÎT.**

Les thèmes et les approches diffèrent d'un auteur à l'autre. Certains privilégient un phénomène particulier de l'espace périurbain. Par exemple, F. Dubost et C. Cicé<sup>1</sup> se sont penchés sur le lotissement et plus particulièrement sur les conditions de vie des habitants des Coudreaux, lotissement construit dans les années vingt dans la campagne avoisinant Paris. D'autres retracent l'évolution d'une commune rurale devenue urbaine. Par exemple, P. Nivet<sup>2</sup> s'est intéressé à l'évolution démographique et économique de Fleury-les-Aubrais aux dix-neuvième et vingtième siècles. Il montre ainsi comment une commune rurale est progressivement devenue la principale commune de la banlieue d'Orléans, puis la deuxième ville du Loiret. Ces exemples reflètent des démarches fines car centrées sur la commune.

On peut privilégier un autre niveau d'analyse englobant un nombre important de communes cette fois. L'étude devient alors plus quantitative et concerne en général l'espace périurbain d'une agglomération. Par exemple, F. Morin<sup>3</sup>, après l'avoir défini, analyse de façon démographique, économique et foncière l'espace périurbain de Saintes. D'autres privilégient les aspects démographiques et sociologiques de quelques communes : V. Bathelier<sup>4</sup> analyse quatre communes des environs de Paris en limite du

---

<sup>1</sup> : DUBOST F. et CICÉ C., 1990, p.192-207.

<sup>2</sup> : NIVET P., 1990, p. 58-83.

<sup>3</sup> : MORIN F., 1991, p. 397-408.

<sup>4</sup> Op. cit., 400 p.

front d'urbanisation. Elle compare ainsi des communes voisines, tantôt demeurées rurales et fortement rurbanisées, tantôt devenues urbaines et absorbées par l'agglomération parisienne.

Pour simplifier, les thèmes retenus sont le plus souvent démographiques, sociologiques, parfois économiques ou fonciers. D'autre part, les niveaux d'analyse vont de la commune à l'espace périurbain dans lequel les auteurs incluent l'espace rurban. Les techniques de délimitation de ces derniers sont toutes quantitatives et incluent un nombre plus ou moins grand de critères. Il y a là matière à de nombreux débats.

## **B - DES LIMITES PERTINENTES DIFFICILES À TROUVER.**

Quel que soit le niveau d'analyse envisagé, les limites retenues sont toujours critiquables. De la commune à l'aire de rurbanisation, peu de limites sont pertinentes pour l'étude de la rurbanisation.

### **1 - Des limites communales de moins en moins adaptées.**

Lorsqu'il est question d'analyser une ou plusieurs communes, le problème des limites, apparemment relativement simple, donne déjà lieu à controverse. La limite communale présente l'avantage d'être claire, précise et relativement durable : les rassemblements de communes souvent intermittents sont rares (moins de 5 % des communes en Lorraine), tout comme les échanges de parcelles entre communes. De plus, chaque commune gère sa fiscalité et détient le pouvoir d'établir son Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.). À ce titre l'organisation de son territoire est entre ses mains. La pertinence de l'échelon communal est donc bel et bien réelle.

Toutefois, cette pertinence est atténuée par l'évolution récente de la société et de l'organisation de l'espace qui en découle. Par exemple, les décisions concernant les grandes infrastructures de transport échappent à la commune et relèvent de l'État et de la région même si elles concernent son territoire. La commune les subit. De même, le développement de l'intercommunalité implique un partage de ses pouvoirs et entraîne une organisation à un échelon supérieur. En outre, le développement d'une agriculture moderne et économiquement intégrée, le développement des migrations pendulaires entre villes et villages sont autant d'éléments qui dépassent le cadre traditionnel de la commune. Tous ces éléments conduisent à rechercher d'autres niveaux d'analyse.

## **2 - L'épineux problème posé par les limites de l'aire de rurbanisation.**

J. Klatzmann<sup>5</sup> considère que « *tout tracé de frontière pose des problèmes insolubles* ». Si, dans l'absolu, aucune limite n'est parfaite, toutes sont plus ou moins artificielles, cela n'interdit pas pour autant d'en définir de façon réaliste. Et si des limites claires et linéaires ne sont pas toujours identifiables, rien n'interdit de déterminer un « *espace-limite* » tel que le fait, par exemple, C. Rolland-May<sup>6</sup>.

La plupart des chercheurs, au même titre que l'INSEE, ont suivi une démarche et entrepris une délimitation d'espaces rurbains ou périurbains, selon les termes employés par chacun, centrées sur la ville. De ce fait, un grand nombre de délimitations dépendent de critères fondés sur la plus ou moins grande influence de la ville sur les communes environnantes. Dans ces conditions, avant même l'étude de l'espace ainsi délimité, ses caractères sont plus ou moins tronqués. On touche ici l'un des éternels problèmes du chercheur : pour définir un phénomène il faut le connaître, donc l'étudier et pour l'étudier il importe de le délimiter. Or sa délimitation repose sur des critères retenus en fonction de la définition de départ. Voici un cercle vicieux dont peu se sont sortis.

Pourtant, pour échapper à cette difficulté, plusieurs solutions existent. L'une d'elles consiste à envisager un espace d'étude suffisamment vaste pour englober à la fois l'espace recherché et ses voisins. De la sorte, l'analyse de l'ensemble permet d'identifier les traits plus ou moins distincts des espaces qui le composent et que sont la ville, l'espace rurbain et les campagnes dites profondes. Une autre solution consiste à pratiquer un changement d'échelle en se limitant à l'étude de quelques communes. Mais on retrouve ici les problèmes précédemment décrits des limites communales.

À ces obstacles, s'ajoute la difficulté de réaliser des comparaisons entre les démarches proposées jusqu'à présent.

## **C - DES COMPARAISONS DÉLICATES.**

Les démarches retenues sont généralement réalisées suivant les données particulières de chaque région française. Un tissu urbain plus ou moins dense ou spatialement déséquilibré, des réseaux de transport incomplets, des villes diversement équipées en services et infrastructures variés constituent autant de particularismes régionaux. Ces derniers sont susceptibles de conditionner le choix d'une limite plus ou

---

<sup>5</sup> : KLATZMANN J., 1992, p. 257.

<sup>6</sup> : ROLLAND-MAY C. , 1984, p. 19.



moins appropriée pour une région mais non valable dans une autre. De plus ils influencent sensiblement les résultats obtenus.

Nous ne pouvons exposer ici l'intégralité des travaux entrepris sur le sujet. Aussi en avons-nous retenus quelques-uns particulièrement significatifs : F. Anglade<sup>7</sup>, développe une analyse en composante principale (A.C.P.) sur : *Le périurbain à La Rochelle* ; F. Beaucire et P.H. Émangard<sup>8</sup> s'intéressent aux phénomènes démographiques et migratoires dans *l'archipel Nantais* ; A. Bouhier<sup>9</sup> propose une analyse des activités et des hommes pour Les-Sables-d'Olonne et ses environs ; F. Morin<sup>10</sup> retrace l'évolution démographique, économique et foncière vécue dans les environs de Saintes et C. Verlaque<sup>11</sup> se penche sur les *Migrations alternantes et (les) mutations de l'espace régional en Languedoc-Roussillon*.

Pour comparer plus aisément les diverses techniques de délimitation employées par ces derniers et concernant des régions et des villes très différentes, nous avons choisi d'appliquer les délimitations avancées par chacun à un seul et unique espace : le Lunévillois (fig. 10). Il s'agit d'un espace de transition entre des cantons ruraux à très faible densité (21 hab./km<sup>2</sup> dans le canton de Vic-sur-Seille et 22 pour celui de Réchicourt-le-Château au nord-est de Lunéville) et l'agglomération urbaine de Nancy. Lunéville se présente comme une petite ville-relais d'un peu plus de 20 000 habitants coincée entre une campagne profonde et une grande région urbaine.

Une fois appliquée à un espace unique, le Lunévillois, la comparaison de ces techniques est alors particulièrement instructive. La diversité des critères, des seuils, des définitions et de sérieuses lacunes apparaissent.

## 1 - Unité et diversité des critères choisis.

Pour chaque étude, il importe de définir et délimiter l'espace concerné. Dans chacun des cas, des critères ont été retenus. Leur nombre, leur justification, leur variété traduisent la grande liberté actuelle des chercheurs. Les cinq exemples en question montrent le poids de l'arbitraire et surtout l'émergence d'un critère parmi d'autres : les migrations alternantes domicile-travail.

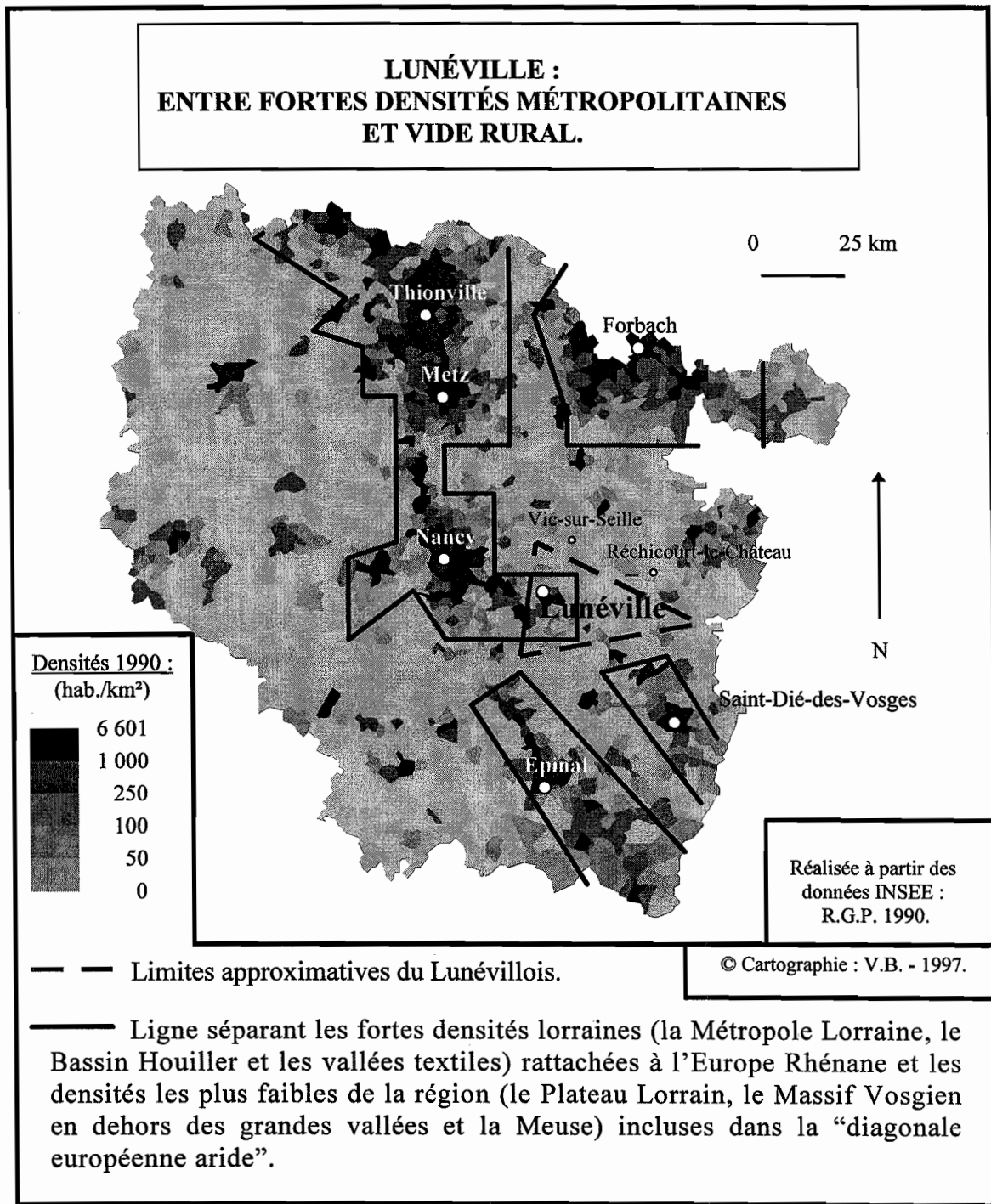
<sup>7</sup> : ANGLADE F., 1992, p. 229-240.

<sup>8</sup> : BEAUCIRE F. et ÉMANGARD P.H., 1996, 28 p.

<sup>9</sup> : BOUHIER A., 1994, p. 257-276.

<sup>10</sup> : MORIN F., 1991, p. 397-408.

<sup>11</sup> : VERLAQUE C., 1987, p. 155-174.



La Lorraine, région frontalière placée au cœur de l'Europe offre un saisissant contraste en matière de densités. Les plus faibles caractérisant la "diagonale européenne aride" côtoient les plus élevées de l'Europe Rhénane. Lunéville présente la particularité de se tenir au contact de ces deux ensembles entre l'Axe Mosellan et le Plateau Lorrain. Espaces urbains, urbains et ruraux profonds s'y trouvent réunis sur un espace relativement limité.

**Fig. 10 : Lunéville : entre Métropole et Lorraine du vide.**

### a - L'émergence d'un critère.

Un rapide aperçu des critères retenus par chacun révèle l'omniprésence d'un critère : le poids des actifs résidant dans une commune et travaillant dans la ville la plus proche. Quatre des cinq exemples présentés s'y réfèrent pour délimiter et qualifier l'espace étudié. Toutefois chacun y apporte sa nuance et les critères retenus diffèrent légèrement d'un exemple à l'autre.

F. Morin tout d'abord s'inspire de travaux réalisés par J. Soumagne en 1984. Il oppose deux espaces (fig. 11) : la ville-centre, constituée d'une commune unique, Lunéville dans notre exemple, et l'espace périurbain, composé des communes voisines indépendamment de leur nature. Il retient ensuite comme critère unique pour chaque commune le taux d'actifs résidants ayant un emploi et travaillant dans la ville-centre.

La carte de Saintes et de ses environs dressée par F. Morin est relativement proche de celle obtenue pour Lunéville. Les deux villes comptent en effet un nombre d'habitants similaire. Leur influence s'étend ainsi sur une distance équivalente : une quinzaine de kilomètres environ. Toutefois, Saintes est relativement isolée au centre du département de Charente-Maritime et son influence peut s'étendre assez uniformément autour de la ville. Par contre, la proximité de Nancy justifie la dissymétrie au profit de l'est de l'influence lunévilloise.

D'autre part l'espace périurbain obtenu autour de Lunéville présente au nord de la ville un isolat formé de deux communes, Bienville-la-Petite et Raville-sur-Sânon. Ces dernières ne satisfaisant pas au critère retenu laissent apparaître une discontinuité dans l'influence lunévilloise. Il semblerait que ces deux communes du nord de Lunéville puissent être considérées comme relevant du rural profond bien que situées à quelques kilomètres de la ville.

En divisant l'espace en deux, l'auteur traite de la même façon les communes rurales proches de la ville centre et les communes voisines appartenant à sa banlieue au sens où l'entend l'INSEE, en l'occurrence sur notre carte : Chanteheux, Jolivet et Moncel-lès-Lunéville. Cette désunion de la banlieue et de son centre paraît peu satisfaisante pour le géographe. Les communes de banlieue, bien qu'administrativement distinctes de la ville, n'en demeurent pas moins son prolongement direct. Les assimiler aux communes rurales revient à nier leur nature.

A. Bouhier remédie à cette difficulté en individualisant trois espaces (fig. 12) : la ville-centre, les communes suburbaines et la zone de périurbanisation de la deuxième couronne. Les deux premiers espaces satisfont aux définitions et critères de population et de continuité du bâti définis par l'I.N.S.E.E. et concernant les unités urbaines. On

**Fig. 11 : L'ESPACE PÉRIURBAIN SELON F. MORIN.**



**Définitions appliquées au Lunévillois en 1990**

- Lunéville.
- Communes périurbaines.

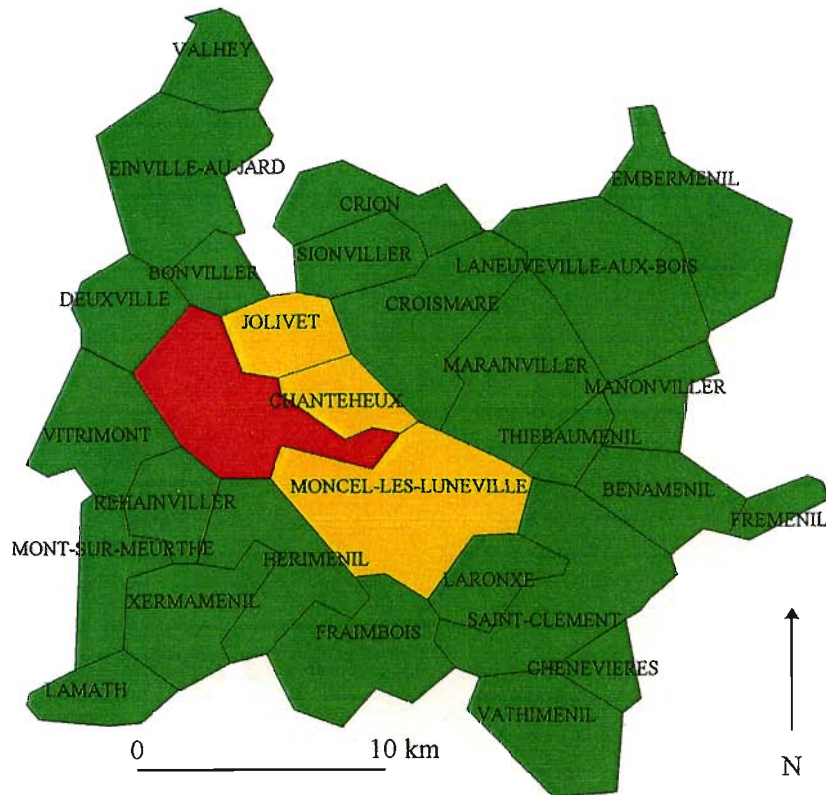
© Cartographie : V.B. - 1997.

Carte réalisée selon les définitions choisies par F. Morin à propos de Saintes (1991, p. 397-408) faisant suite à un travail de 1984 de J. Soumagne et à partir des données du R.G.P. et du fichier Mirabelle de 1990 de l'INSEE.

Pour réaliser ses travaux, F. Morin s'est inspiré d'une recherche effectuée par J. Soumagne en 1984 sur le péri-urbain en Poitou-Charentes. Il isole ainsi la ville-centre. Puis il regroupe dans une catégorie unique les communes sous son influence qu'elles appartiennent ou non à la banlieue telle que la définit l'INSEE. Le seuil retenu pour fixer la limite entre cet espace périurbain et le reste de l'espace rural est un taux d'actifs travaillant dans la ville centre supérieur ou égal à 20.

retrouve ainsi la ville et sa banlieue. Le dernier espace est délimité par un critère unique et proche de celui choisi par F. Morin. Il s'agit du taux d'actifs résidants ayant un emploi et travaillant non plus dans la ville centre mais dans l'ensemble de l'unité urbaine. L'auteur reprend le schéma traditionnel opposant ville et campagne. Le choix

**Fig. 12 :  
L'ESPACE PÉRIURBAIN SELON A. BOUHIER.**



**Définitions appliquées au Lunévillois en 1990 :**

- Lunéville.
- Communes suburbaines (balieue INSEE).
- Zone de périurbanisation de la deuxième couronne.

© V.B. - 1997

Carte réalisée selon les définitions données par A. Bouhier pour Les-Sables-d'Olonne et ses environs (1994, p.257-276) et à partir du R.G.P. et du fichier Mirabelle de 1990.

A. Bouhier propose trois espaces distincts : la "ville mère" et les communes suburbaines sont définies et délimitées selon les critères élaborés par l'INSEE pour la ville et sa banlieue. La zone de périurbanisation de la deuxième couronne englobe les communes sous l'influence de l'unité urbaine et pas seulement de la ville centre. Le seuil retenu est ici de 23 % d'actifs ayant un emploi et travaillant dans l'unité urbaine.

critère de délimitation de l'espace périurbain étant assez proche de celui retenu par F. Morin, on obtient une carte sensiblement identique. On y retrouve une influence lunévilloise décalée vers l'est et la proximité au nord de la ville du monde rural profond se fait davantage sentir.



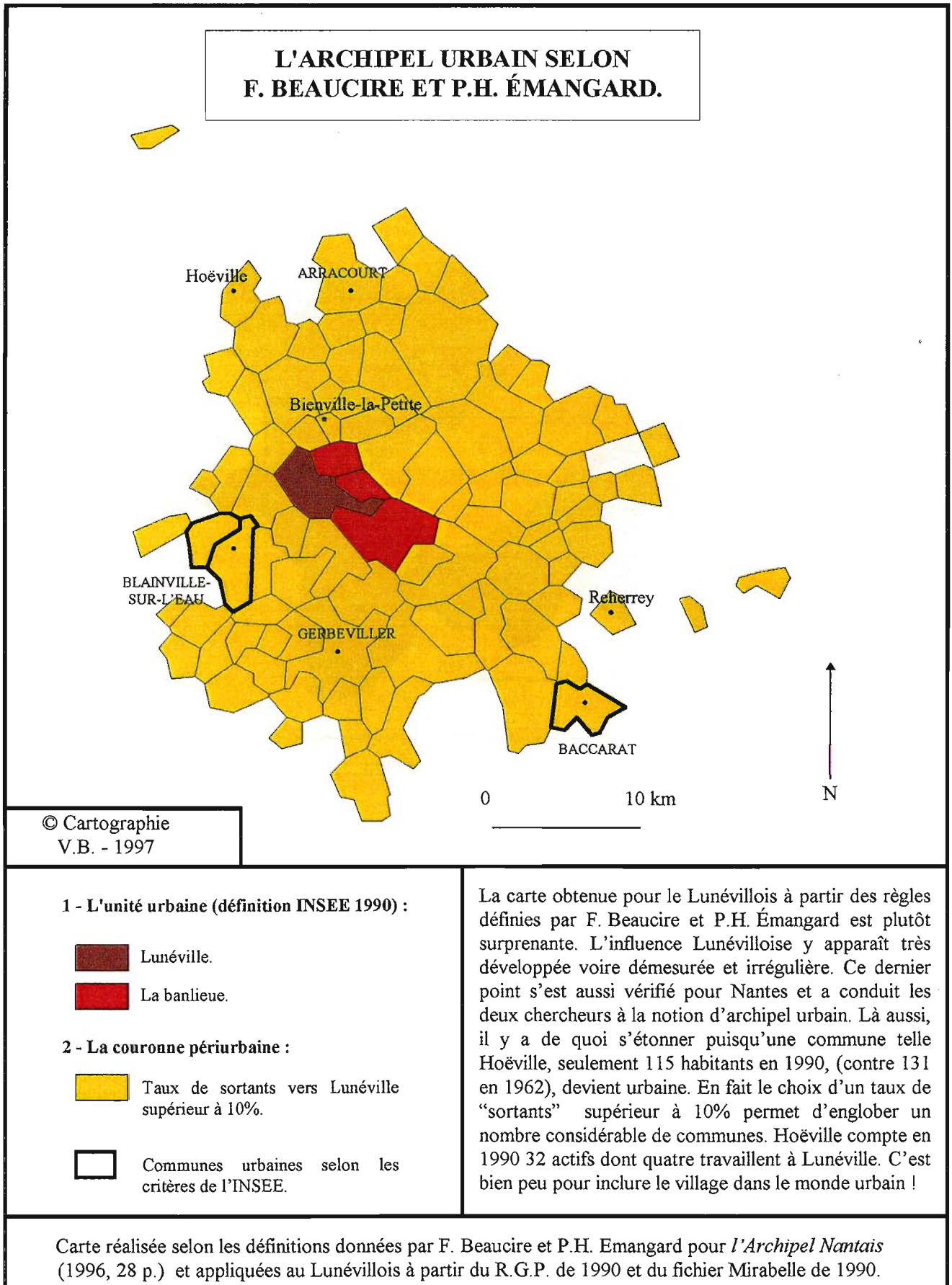
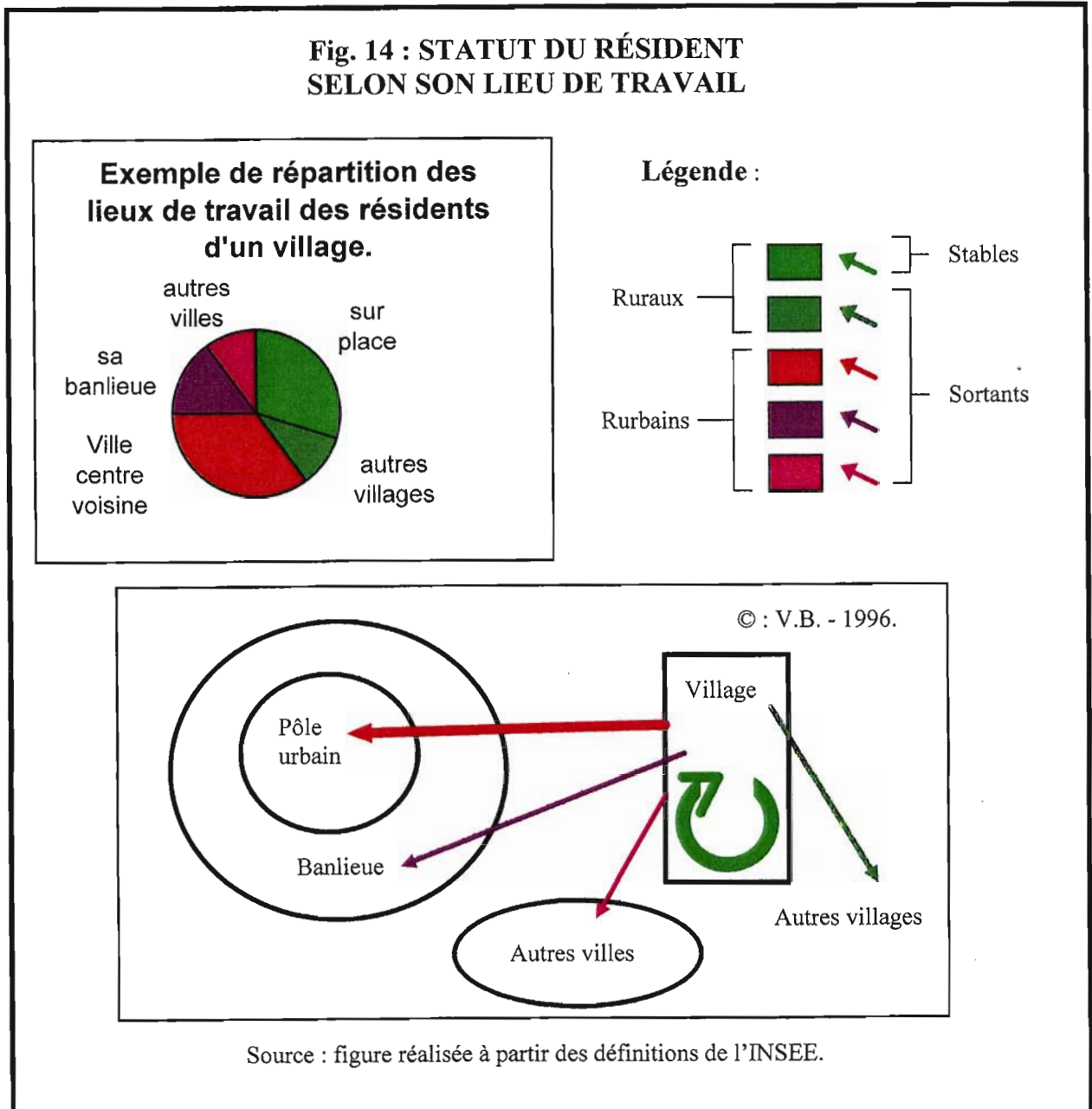


Fig. 13 : L'archipel urbain de F. Beaucire et P.H. Émangard appliqué au Lunévillois.

**Fig. 14 : STATUT DU RÉSIDENT SELON SON LIEU DE TRAVAIL**



De même F. Beaucire et P.H. Émangard (fig. 13) emploient ce critère des migrations pendulaires dans leurs travaux pour délimiter un archipel urbain autour de l'unité urbaine définie par l'INSEE. Cette fois les auteurs, comme F. Morin, ne tiennent compte que des personnes travaillant dans la ville-centre et délaissent ceux qui ont un travail en banlieue. Ce qui peut se concevoir pour une ville de la taille de Saintes qui ne compte qu'une seule commune dans sa banlieue définie par l'INSEE, paraît beaucoup plus surprenant dans le cas d'une grande ville comme Nantes. D'autre part, ils rapportent ce nombre de migrants pendulaires non pas au nombre total des actifs de chaque commune ayant un emploi mais au nombre total des "sortants". Pour l'INSEE, les sortants sont les personnes qui habitent une commune et travaillent dans une autre (fig. 14).

La carte obtenue pour le Lunévillois en appliquant les principes édictés par F. Beaucire et P.H. Émangard a de quoi surprendre. D'abord, l'influence de Lunéville se fait sentir au-delà d'un périmètre de vingt kilomètres autour de la ville. Certes, ce périmètre demeure asymétrique comme les précédents mais il englobe aussi bien de gros bourgs tels Einville-au-Jard (1 220 hab. en 1990) et Gerbéviller (1 272 hab.), et même des petites villes telles que Blainville-sur-l'Eau (3 653 hab.), Damelevières (2 879 hab.) ou Baccarat (5 022 hab.), que de très petits villages : Bienville-la-Petite (33 hab.), Hoëville (115 hab.) ou Reherrey (112 hab.). Enfin, ce périmètre, loin d'être homogène, intègre quelques communes dispersées dans un monde demeuré rural. On peut difficilement suivre ces chercheurs et considérer ces communes comme relevant du domaine urbain.

Une autre variante des migrations de travail est envisagée par C. Verlaque (fig. 15) à propos du Languedoc-Roussillon. Il individualise cette fois-ci quatre espaces distincts. Le premier correspond à la ville-centre. La banlieue au sens INSEE est abandonnée. Les trois autres se composent de deux zones de périurbanisation : l'une élargie, dite zone d'influence, est la plus lointaine, l'autre étroite est elle-même subdivisée en une zone de dépendance et une zone d'attraction. Le taux d'actifs résidants ayant un emploi et travaillant dans la ville-centre est également utilisé ici. Mais C. Verlaque le précise encore et calcule le rapport entre les sortants vers la ville-centre et les "stables". Ces derniers, toujours selon l'INSEE, sont les actifs résidants ayant un emploi dans la commune où ils habitent (fig.14). Ce rapport permet de préciser si les actifs de la commune sont, en matière d'emploi, majoritairement dépendants de la ville-centre ou non.

Si ces critères diffèrent légèrement, il n'en demeure pas moins qu'ils traduisent tous le rôle majeur joué par les migrations alternantes dans la recherche d'une division des espaces urbains et ruraux. Certains essaient malgré tout d'autres voies.

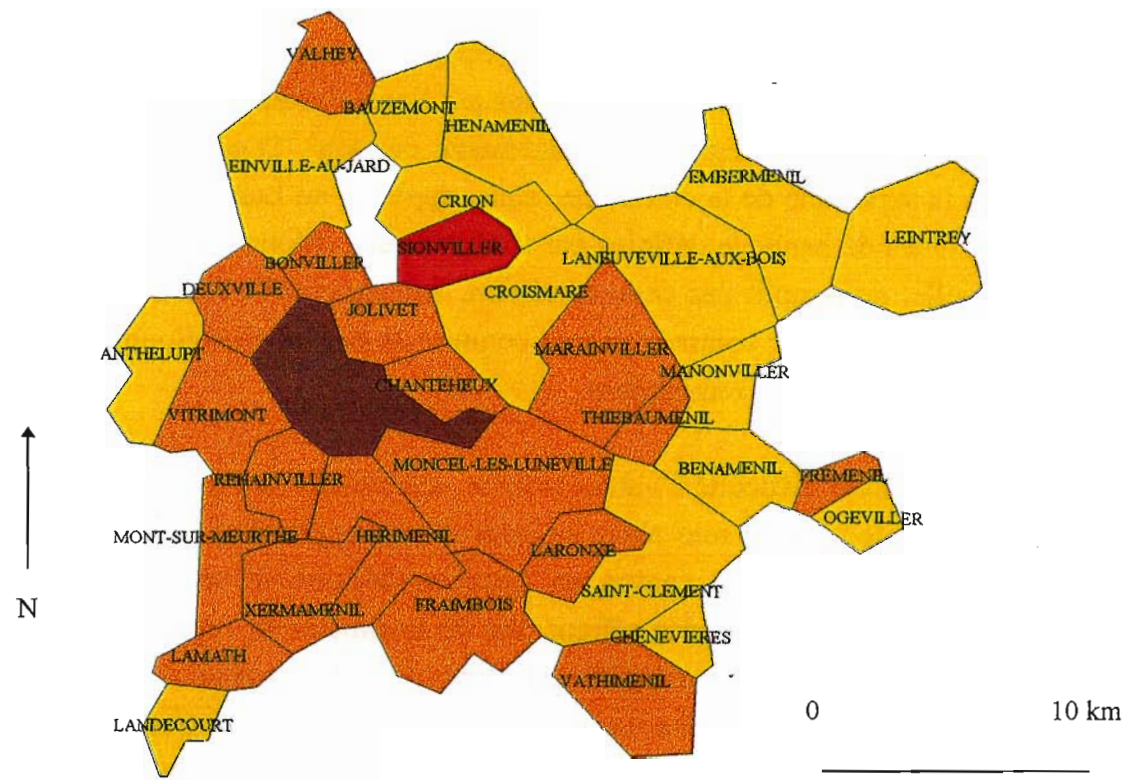
### **b - Le poids de l'arbitraire ?**

Face à cette multitude de variantes d'un seul critère, certains font un choix délibérément différent et retiennent un critère tout à fait à part. F. Anglade propose l'utilisation de la densité de logements par kilomètre carré au sein de chaque commune. Il délimite ainsi ce qu'il nomme « *l'agglomération élargie* » et qu'il considère comme un espace urbain.

À la différence des démarches déjà observées, l'auteur justifie ici son choix et veut limiter ainsi la part de l'arbitraire de sa démarche. Si dans les cas vus plus haut l'absence de justification peut renforcer l'idée d'une large place laissée à l'arbitraire, la



**Fig. 15 : L'ESPACE PÉRIURBAIN SELON C. VERLAQUE.**



**Définitions appliquées au Lunévillois en 1990 :**

- Lunéville.
- 1 - La périurbanisation étroite :**
- Zone de dépendance.
- Zone d'attraction.
- 2 - La périurbanisation élargie :**
- Zone d'influence.

© Cartographie V.B. - 1997

Carte réalisée selon les définitions données par C. Verlaque pour le Languedoc-Roussillon (1987, p. 155-174) et à partir des données du R.G.P. et du fichier Mirabelle de 1990 de l'INSEE.

C. Verlaque est l'auteur qui propose le découpage le plus complexe des exemples vus jusqu'ici. Il conserve la ville-centre mais se débarrasse de sa banlieue. Les communes dans lesquelles la majorité absolue des actifs ayant un emploi l'exercent dans la ville-centre forment la zone de dépendance. Ici une seule commune est concernée : Sionviller.

La zone d'attraction vient ensuite. Elle rassemble la banlieue lunévilloise et les communes rurales limitrophes. Elle s'étend surtout vers le sud. Sa délimitation est le fruit d'un rapport de force entre les actifs travaillant dans la ville-centre et ceux qui travaillent sur place.

Vient enfin la zone d'influence de la ville. Définie par un taux d'actifs travaillant dans la ville-centre de 20% elle offre un espace discontinu et restreint au sud de Lunéville mais s'étend de façon régulière et plus massive au nord. Ce dernier seuil est identique à celui retenu par C. Morin (fig. 11). Aussi, les aires périurbaines obtenues ont les mêmes caractéristiques d'ensemble.

fréquence de l'emploi de critères presque identiques la limite au contraire. Un critère fréquemment retenu finit par acquérir, à tort ou à raison, une certaine légitimité.

Ainsi, F. Anglade<sup>12</sup>, à la recherche d'une démarche différente, justifie son choix en cherchant à « *délimiter un espace fonctionnel* » en utilisant « *un critère plus géographique qui est le caractère urbain (ou rural) du paysage* ». La densité de logements traduit selon lui ce dernier caractère.

Mais rapidement un tel critère se révèle peu satisfaisant. En effet, les cartes des densités de logements par commune établies par l'auteur montrent le nombre limité des communes dépassant le seuil de 30 logements par km<sup>2</sup>. D'autre part, un tel critère dépend de la superficie de la commune. Ainsi appliqué au Lunévillois (fig. 16), sur les trois communes de banlieue définies par l'INSEE, une (Moncel-lès-Lunéville), au sud-est de la ville, ne remplit pas cette condition. Peu peuplée<sup>13</sup>, elle dispose par ailleurs d'un vaste territoire. Par contre quelques communes rurales plus éloignées et disposant d'une faible superficie les remplissent.

Face à cette difficulté l'auteur précise son critère. Les communes des cantons voisins de l'unité urbaine sont alors incluses dans l'agglomération élargie du moment qu'une seule commune du canton en question dépasse le seuil retenu. Ainsi des communes rurales peu peuplées offrant peu de logements se retrouvent dans l'espace nouvellement délimité. Ce dernier est donc peu homogène et peu satisfaisant. F. Anglade, après avoir cherché un critère original, finit par se rabattre sur une limite purement administrative : le canton. D'ailleurs, l'auteur conclut l'étude de cette agglomération élargie par une typologie de communes réalisée selon la méthode de l'A.C.P. (Analyse en Composantes Principales).<sup>14</sup> Il identifie alors neuf classes dont une rassemblant les communes purement rurales de son agglomération. Il montre ainsi le peu d'homogénéité de l'agglomération élargie qu'il a lui-même définie.

À la vue de ces exemples, il semblerait que derrière les nombreuses solutions rencontrées se cache un phénomène quasi unique : les migrations alternantes. Celles-ci constituent l'élément plus ou moins incontournable pour toute tentative de délimitation d'espaces périurbains et rurbains. On peut toutefois se demander s'il suffit à un critère d'être employé par la grande majorité pour être satisfaisant.

Pour le géographe, les migrations alternantes nous renseignent sur la localisation des actifs et des emplois et sur les flux qui en découlent. Elles traduisent aussi incontestablement la dépendance de certains actifs vis-à-vis de la ville en matière d'emploi. À ce titre, dès les années soixante, elles furent employées à l'évaluation des

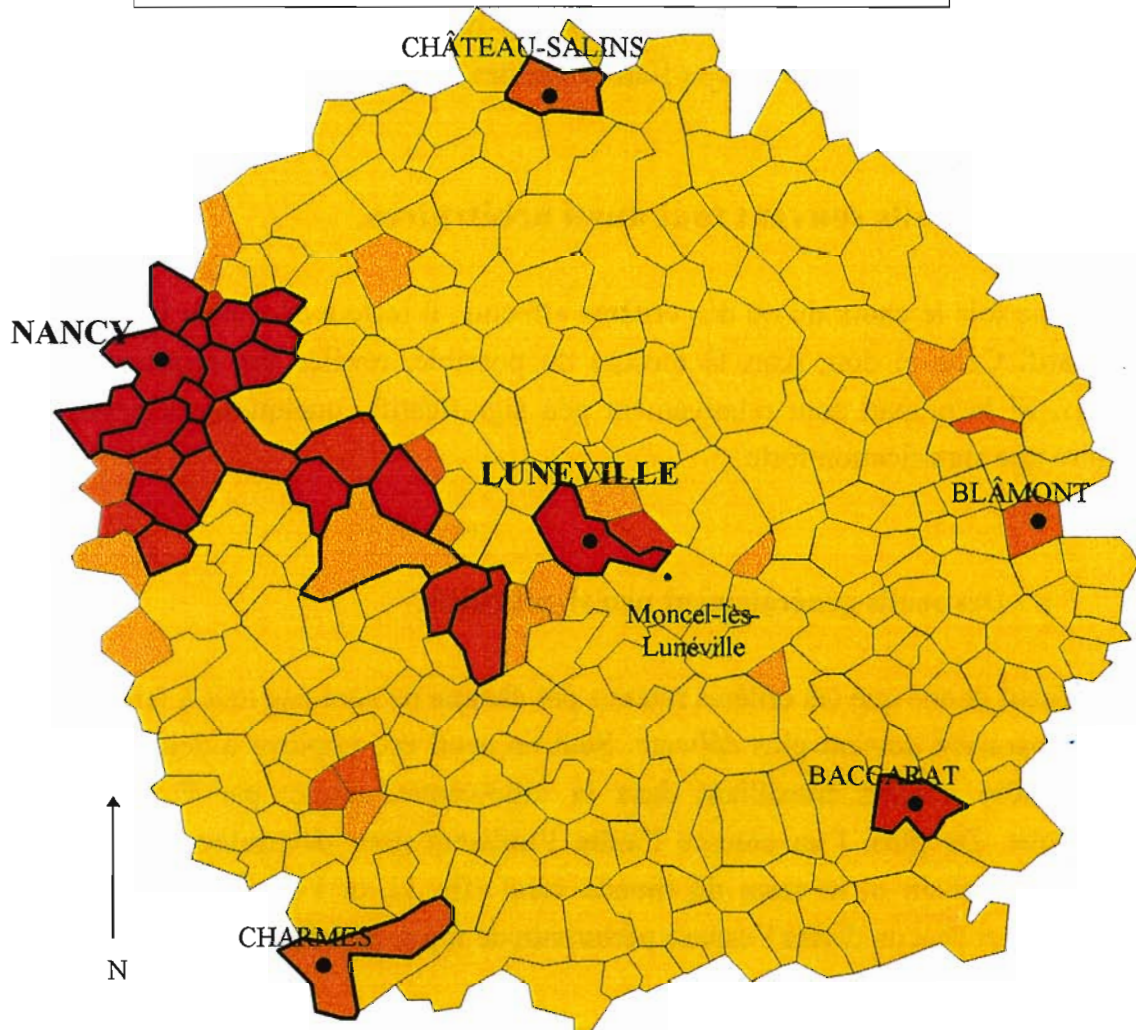
---

<sup>12</sup> : ANGLADE F., 1992, p. 230.

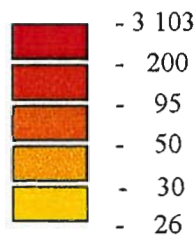
<sup>13</sup> : Le village ne compte que 364 habitants en 1990.

<sup>14</sup> : Méthode qui permet de dresser une typologie d'individus, ici des communes, à partir d'un nombre important de critères, ici l'auteur en retient seize.

**Fig. 16 : LA DENSITÉ DE LOGEMENTS  
AUTOUR DE LUNÉVILLE.**



Densité de logements par km<sup>2</sup> en 1990 :



0 \_\_\_\_\_ 10 km

— Communes de plus de  
2 000 habitants en  
1990.

© Cartographie :  
V.B. - 1997

Carte réalisée à partir du R.G.P. de 1990 et des données statistiques de l'INSEE concernant les résidences principales et secondaires par commune en 1990.

aires d'influence d'une ville sur la campagne environnante. Mais de là à les utiliser comme unique révélateur d'un espace fonctionnel et distinct de ses voisins, il y a une marge un peu trop rapidement oubliée.

À ces réserves concernant le choix des critères de délimitation des espaces rurbains et périurbains il faut ajouter l'arbitraire des seuils présentés.

## **2 - Des seuils souvent tout aussi arbitraires.**

Une fois le choix du ou des critères effectué, il reste à découvrir le seuil le plus significatif. Celui-ci doit, dans la mesure du possible, révéler des espaces nettement distincts. Si la plupart sont relativement peu significatifs, quelques-uns possèdent au contraire une signification forte.

### **a - Des seuils généralement peu significatifs.**

Etant donné que les critères retenus par chacun ne sont pas tout à fait identiques, leur comparaison devient plus délicate. Seul un seuil est employé à deux reprises : le taux de 20% d'actifs travaillant dans la ville-centre, retenu par F. Morin et par C. Verlaque. De plus, l'un comme l'autre l'utilisent pour déterminer la limite entre l'espace périurbain et le reste du monde rural (fig. 11 et 14). Mais les similitudes s'arrêtent là et chacun divise l'espace périurbain de façon très différente.

Comme la plupart des seuils rencontrés, cet exemple, qui tient apparemment de la pure coïncidence, ne présente aucune justification rationnelle si ce n'est le besoin d'établir une limite. En effet pourquoi 20% chez F. Morin et C. Verlaque, 23% pour A. Bouhier et 10% pour F. Beaucire et P.H. Emangard ? Aucun ne traduit le moindre phénomène ou la moindre tendance sauf peut-être un seuil statistique. Mais dans ce cas aucun ne le précise et dans l'exemple du Lunévillois aucun seuil remarquable n'apparaît nettement dans ces ordres de grandeur. Dans ces conditions, leur intérêt est plus que limité.

### **b - Des seuils remarquables.**

Il en va tout autrement de deux seuils particulièrement intéressants. Ils sont employés par C. Verlaque (fig. 14). L'un et l'autre traduisent une situation originale et caractérisent un phénomène.



Le seuil de 50% d'actifs travaillant dans la ville-centre est utilisé par C. Verlaque pour délimiter une zone de dépendance à l'intérieur de la zone de périurbanisation étroite. Il est incontestable que toute commune dont la majorité absolue des actifs travaille dans une seule et même ville se retrouve dépendante de cette ville en matière d'emploi. On peut ainsi mettre en évidence un lien particulièrement fort entre une ville et une commune qu'elle soit rurale ou qu'elle appartienne à la banlieue de la ville en question, mais guère plus. La dépendance en matière d'emploi d'une petite commune vis-à-vis d'une ville ne suffit pas à en faire une ville ou plus généralement un espace urbain à son tour.

Ce seuil a permis d'individualiser pour les villes du Languedoc-Roussillon un espace auréolaire parfois interrompu et qui coïncide avec quelques communes d'ortoirs de la banlieue définie par l'INSEE ou des communes rurales proches. Mais les flux entre communes de banlieue croissent de telle façon que désormais, les communes urbaines totalement dépendantes d'une ville-centre sont de moins en moins nombreuses. Ainsi cet espace a tendance à ne comprendre que des communes rurales tel qu'on peut le constater avec Sionviller (fig. 14) dans le cas des environs de Lunéville.

D'autre part, ce seuil de 50% est utile dans le Languedoc-Roussillon mais beaucoup moins en Lorraine. La cause de cette situation tient à la nature des réseaux urbains et à l'organisation des grandes agglomérations. Le Languedoc présente une succession de villes à peu près régulièrement réparties entre la plaine, les Garrigues et les Soubergues. Chacune exerce son influence sur un périmètre distinct de ceux des villes voisines. De telle sorte que la multipolarisation telle que la définit l'INSEE<sup>15</sup> y est très rare. De plus, les villes-centres concentrent l'emploi aux dépens des banlieues. Le poids des actifs stables des communes centres et celui des sortants des communes voisines vers ces dernières sont alors prédominants.

Il en va tout autrement en Lorraine où les grandes agglomérations sont proches l'une de l'autre et où les banlieues industrielles, souvent anciennes, offrent de nombreux emplois. Le rapprochement spatial des villes principales permet aux actifs d'une même commune d'aller travailler en grand nombre dans plusieurs villes voisines. Dans ces conditions la commune n'est pas sous l'influence d'une ville unique mais de plusieurs. Ainsi pour les communes sous l'influence de Nancy aucune n'atteint le seuil de 50% d'actifs travaillant dans la cité ducale. D'autre part, les taux de stabilité (c'est à dire la part des actifs stables dans l'ensemble de la population active d'une commune)

---

<sup>15</sup> : L'INSEE en 1996 en éditant le ZAU s'est aperçu de l'existence d'un nombre relativement important de communes dépendant non pas d'une seule ville mais de plusieurs. Elle a alors entrepris de les comptabiliser sous l'appellation : "communes multipolarisées". Elle les considère ainsi comme appartenant à l'espace à dominante urbaine. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détail par la suite.

atteignent 86% à Montpellier, 89% à Perpignan et même 90% à Nîmes<sup>16</sup> quand celui de Nancy atteint difficilement les 62%<sup>17</sup>. Ce seuil de 50% n'est donc pas adapté à toutes les régions françaises.

Par contre le second seuil, également choisi par C. Verlaque, est plus significatif. Le rapport entre le nombre des actifs travaillant dans la ville-centre et le nombre des actifs travaillant dans leur commune de résidence, autrement dit sur place, est révélateur du poids de chaque groupe d'actifs dans la commune. Ainsi quand le nombre des sortants vers la ville-centre dépasse celui des stables on peut considérer la commune comme étant nettement sous la dépendance de la ville-centre sans que pour autant une majorité absolue d'actifs ne travaille dans cette ville.

Mais dans ce cas comme pour le précédent, on n'échappe pas à la difficulté créée par la sortie d'actifs en direction de plusieurs villes. En d'autres termes, aucun de ces deux seuils ne permet de rendre compte de la dépendance multiple d'une commune vis-à-vis de plusieurs villes en matière d'emploi.

Ces deux derniers seuils ont incontestablement une signification relative à la localisation des emplois, des actifs, des flux qui en découlent et de la plus ou moins grande influence d'une ville ou de la plus ou moins grande dépendance d'une commune. Mais peut-on les considérer pour autant comme nécessaires et suffisants pour établir la nature de toute une commune ? Peut-on se contenter d'un critère unique et de quelques seuils remarquables, ou non, pour décider de la nature urbaine ou rurale d'une commune ? Peut-on, par exemple, assimiler une commune de trois cents habitants sise à une dizaine de kilomètres de la ville la plus proche à une autre commune comptant trois mille habitants cette fois et directement accolée à la ville sous prétexte que la majorité des actifs de la première travaille dans cette ville alors que cela n'est pas forcément le cas de la seconde ?

On rejoint ici F. Anglade dans la recherche d'autres critères mais en se gardant de faire les mêmes erreurs. Incontestablement, ne retenir qu'un critère est insuffisant. Pour fournir une indication sur la dépendance, l'attractivité ou l'influence tel que le fait C. Verlaque, cela suffit. Mais pour qualifier un espace fonctionnel rural ou urbain, c'est insuffisant.

---

<sup>16</sup> : VERLAQUE C., 1987, p. 165.

<sup>17</sup> : Ces taux sont calculés à partir des fichiers Mirabelle de 1990 fournis par l'INSEE qui les établit lors de chaque recensement depuis 1975.

### 3 - Des lacunes demeures.

À ces difficultés s'en ajoutent d'autres ayant trait à la définition des espaces, à leur terminologie et au manque d'observation des espaces concernés.

Il est curieux de remarquer que si chaque auteur emploie dans ses commentaires le mot de rurbanisation, aucun ne l'a conservé pour délimiter l'espace étudié. Incontestablement les notions de zones, d'aires, de couronnes ou d'espaces périurbains remportent un franc succès. Mais aucun ne s'est réellement penché sur le fond du sujet et n'a présenté une définition de l'espace étudié. On assiste ainsi à l'analyse d'espaces dont la définition est considérée comme allant de soi.

Par exemple F. Anglade considère son « *agglomération élargie* » comme relevant intégralement du domaine urbain. Or, on a pu constater la légèreté des limites retenues, en l'occurrence le canton. Et l'auteur a lui-même conclu à la présence de communes rurales dans son « *agglomération élargie* ».

D'autre part, selon le critère des migrations alternantes, les communes urbaines de banlieue au sens où les définit l'INSEE, ne sont pas forcément les communes les plus dépendantes de la ville. Dans l'exemple du Lunévillois, la commune de Sionviller au nord-est de Lunéville, est la seule à appartenir à la zone de dépendance définie par C. Verlaque.

Sionviller apparaît ainsi comme la commune la plus dépendante de Lunéville, en valeur relative, devant les trois communes de la banlieue. Or avec 121 habitants en 1990<sup>18</sup> et située à près de 10 km de Lunéville, elle demeure avant tout rurale. La commune n'offrant que cinq emplois sur place, l'essentiel de ses actifs travaille hors de la commune et d'abord à Lunéville (28 sur 46 en 1990). On a ici l'exemple d'un petit village qui, du fait de la proximité de la ville, dépend très fortement de celle-ci en matière d'emploi et renaît après un minimum démographique de 50 habitants en 1968. Malgré l'absence de services et la médiocrité de la desserte routière, la proximité de la ville et les faibles coûts fonciers la rendent relativement attractive (52 habitants en 1975, 81 en 1982 et 121 en 1990).

Ainsi la dépendance d'une commune vis-à-vis d'une ville en matière d'emploi ne suffit pas à en faire une commune urbaine. D'autre part les cartes représentant les vues de C. Verlaque, de F. Beaucire et P.H. Emangard laissent apparaître des communes isolées du reste de la zone déterminée par chacun. Cette situation a d'ailleurs conduit

---

<sup>18</sup> : Ces données statistiques concernant la démographie et l'emploi des communes lorraines sont extraites du RGP 1990 et du fichier Mirabelle 1990 de l'INSEE.

F. Beaucire et P.H. Emangard à employer le terme d'archipel urbain qui traduit bien cet isolement de quelques communes.

Mais après une visite sur le terrain, force est de constater que ces communes apparemment isolées et différentes sont pratiquement identiques à leurs voisines. Leur individualisation n'est en fait qu'un résultat purement statistique. Celui-ci est dû aux effets de palier amplifiés par la faible population de ces communes. Un individu travaille en ville plutôt que dans sa commune de résidence et la commune toute entière bascule d'une catégorie à l'autre. On assiste ici à la difficulté d'établir des limites linéaires au sein d'un espace marqué par un gradient de dépendance. Cela nous ramène à l'idée d'espace limite.

Les démarches entrevues jusqu'ici envisagent séparément deux niveaux d'analyse : l'un reprend le cadre administratif communal et l'autre celui d'un ensemble plus ou moins important de communes, l'aire de rurbanisation qui le plus souvent est appelée zone, aire ou couronne périurbaine. Ce dernier est généralement déterminé selon des techniques quantitatives.

Or délimiter l'espace rurbain ou périurbain pour ensuite l'analyser revient à se priver d'une partie de l'espace concerné avant même le début de son étude. Les caractères ensuite exposés de l'espace ainsi étudié sont alors tronqués.

Ce genre de difficultés rencontrées par ces chercheurs est connu le plus souvent des services de l'INSEE. L'organisme public, à la différence de ces derniers, offre l'avantage de présenter des études au niveau national ce qui facilite grandement les comparaisons. Toutefois, tous les problèmes ne sont pas résolus pour autant.

## **D - DE LA Z.P.I.U. AU Z.A.U.**

En France depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'INSEE est chargé de suivre et d'analyser l'évolution et les caractères de la population française. Pour y parvenir il réalise à intervalles réguliers des recensements de population. Pour faciliter son analyse il a successivement créé plusieurs zonages. Les unités urbaines, dans un premier temps (fig. 5, p. 51), lui permirent de séparer les villes des campagnes. Mais dans les années soixante, cet outil se révéla insuffisant pour suivre avec une grande précision l'évolution des villes et de leurs proches campagnes.



## 1 - Des Z.P.I.U. devenues obsolètes.

Ainsi, en 1962, naquit la Z.P.I.U. ou Zone de Peuplement Industriel et Urbain. Elle fut élaborée comme tous les zonages de l'INSEE pour l'ensemble du territoire français. Les comparaisons entre régions sont dès lors grandement facilitées. Cette nomenclature, dans l'esprit de l'organisme public, doit mettre en évidence l'influence grandissante des villes sur les campagnes plus ou moins proches.

Son élaboration repose sur quatre critères : le taux d'accroissement de la population, le taux d'actifs travaillant hors de la commune, le taux de ménages vivant de l'agriculture et le nombre de salariés travaillant dans des établissements de plus de vingt personnes. On retrouve ici les migrations alternantes mais leur poids est pondéré par l'évolution démographique des communes et par la structure de l'emploi.

Ce zonage fut rapidement critiqué. D'un recensement à l'autre, les surfaces "rurales"<sup>19</sup> incluses dans les Z.P.I.U. sont rapidement les plus importantes. Cela peut s'expliquer par la nature des critères retenus. Par exemple, si un ouvrier agricole habite une commune et travaille dans la commune voisine, elle aussi rurale, son déplacement professionnel d'actif agricole concourt à classer une commune rurale dans la catégorie des communes d'ortoirs de la Z.P.I.U. Ceci est particulièrement vrai pour les saisonniers. Ce critère diminue ainsi l'intérêt de cette terminologie.

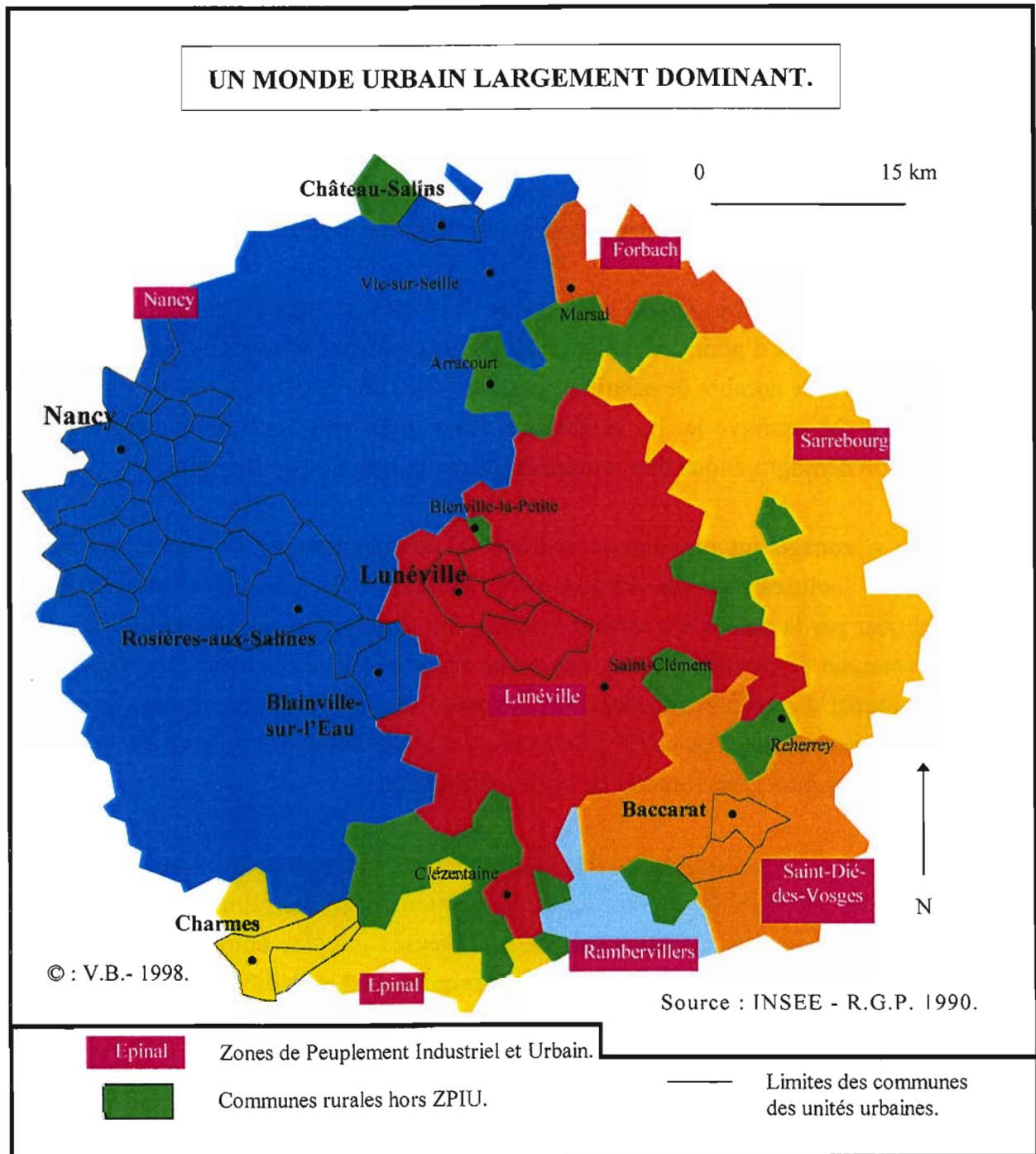
D'autre part, l'utilisation des établissements industriels relativement importants pour définir les Z.P.I.U. se confronte, en particulier en Lorraine, à l'existence, déjà ancienne, au cœur du monde rural, de nombreuses grandes entreprises industrielles ; Saint-Clément et sa faïencerie situés à proximité de Lunéville en constituent un bel exemple.

De fait, la Z.P.I.U. ne représente plus des espaces uniquement urbains, mais elle y ajoute bel et bien des campagnes industrielles et des villages à la population agricole mobile. Ainsi la population de ces espaces industriels et urbains finit en 1990 par atteindre 96 % de la population totale. Et la majorité du pays y est incluse ! Un tel outil n'est désormais plus d'un grand secours pour l'analyse spatiale.

Sur la figure 17 représentant la Z.P.I.U. de Lunéville en 1990 ainsi qu'une partie des zones voisines, on remarque aisément la rareté des communes rurales situées hors Z.P.I.U. Ceci est d'autant plus surprenant que nous avons vu plus haut la présence au nord-est de Lunéville de cantons aux faibles densités, de l'ordre de 20 à 25 hab./km<sup>2</sup>, synonymes de désertification rurale. D'autre part, si à l'ouest de la ville Nancy impose

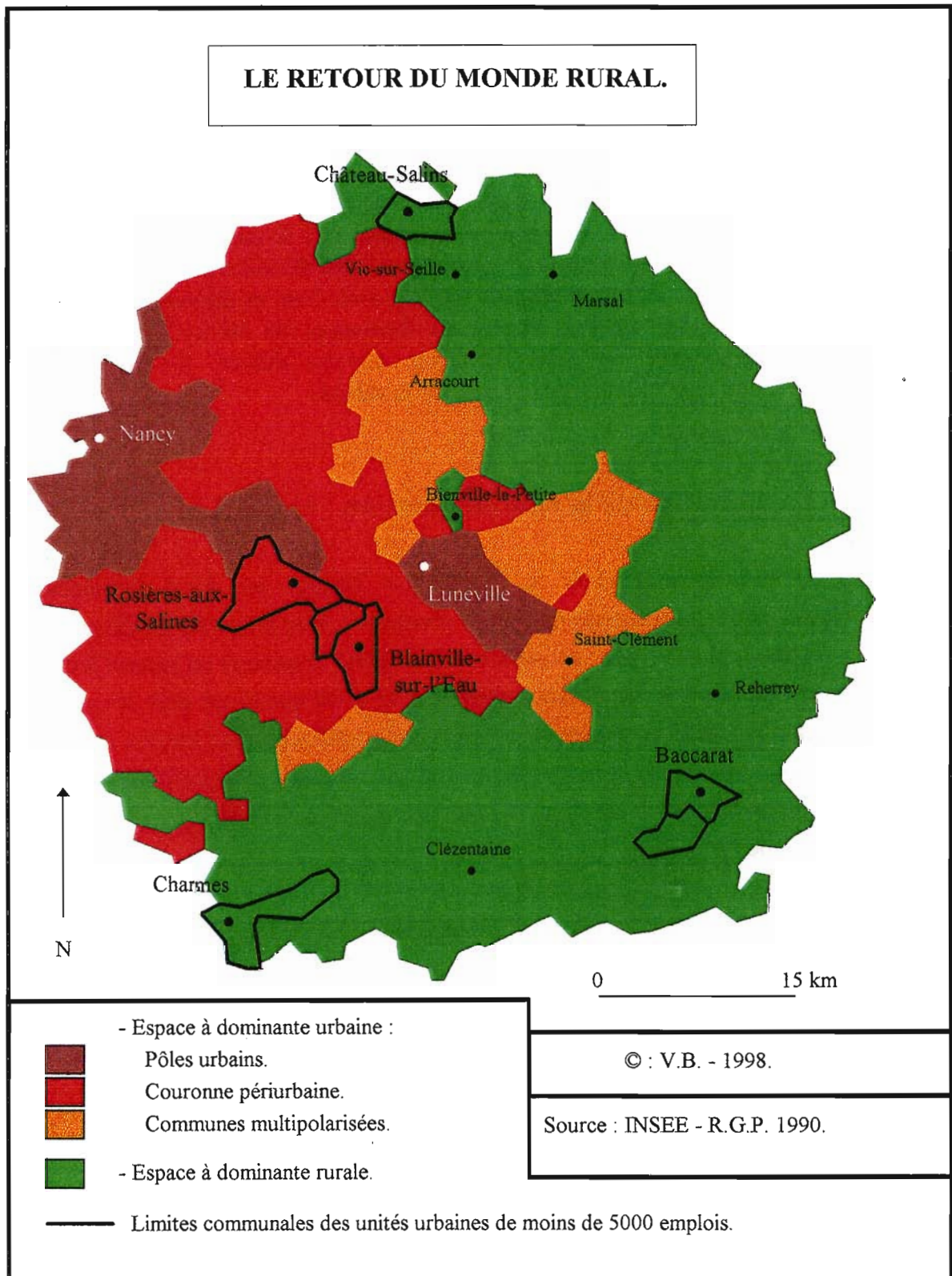
---

<sup>19</sup> : On ne sait plus s'il s'agit encore de campagnes ou déjà d'espaces urbains.



Incontestablement les Z.P.I.U. sont devenues démesurées. Les communes rurales hors Z.P.I.U. ne constituent qu'un mince reliquat de quelques communes éparpillées entre les différentes zones. La campagne aurait-elle pratiquement disparu des environs de Lunéville ? Bien au contraire ; le choix de critères statistiques inappropriés explique cette situation. Par exemple, Clémentaine, commune vosgienne de la Z.P.I.U. lunévilloise compte en 1990 52 actifs à qui elle n'offre que 25 emplois. La commune est donc dépendante : 5 actifs se rendent quotidiennement à Rambervillers, autant à Nancy, contre 4 à Lunéville et 2 à Baccarat. Cette commune ne dépend apparemment, en matière d'emploi, pas d'une ville unique. Elle constitue un bel exemple de multipolarisation. Mais avec 181 habitants en 1990 (contre 253 en 1962) peut-on raisonnablement la considérer comme urbaine sous prétexte que la moitié de ses actifs travaille en ville ?

**Fig. 17 : La Z.P.I.U. de Lunéville en 1990.**



Le Z.A.U. permet autour de Lunéville un retour massif des espaces ruraux et soulève la question du statut des petites villes comme Baccarat ou Charmes. Il met aussi en évidence la faiblesse de l'aire urbaine lunévilloise liée à la présence de nombreuses communes multipolarisées montrant le rôle majeur de Nancy et le statut de ville-relais tenu par Lunéville.

**Fig. 18 : Le Z.A.U. autour de Lunéville en 1990.**

son influence de façon massive, au point de rejeter l'influence de Lunéville vers l'est, les Z.P.I.U. voisines dépendent de villes petites et moyennes souvent très lointaines comme Sarrebourg (à 45 km vers l'est), Epinal (à 50 km au sud) et même Forbach (à 70 km au nord).

Cette dernière constitue l'un des exemples caractéristiques des excès occasionnés par les Z.P.I.U. On peut s'interroger sur le fait qu'une ville telle que Forbach étende son influence sur les communes rurales du sud du Saulnois telle Marsal. Ces dernières sont avant tout marquées par leur isolement et dépendent pour l'emploi de Dieuze et pour les services supérieurs davantage de Nancy<sup>20</sup>. Aussi l'INSEE, contrainte d'abandonner un outil d'analyse devenu désuet, a-t-elle entamé des recherches vers un nouvel outil plus proche de la réalité.

## 2 - La définition de la ville en question : le Z.A.U.

En 1996 apparaît alors le Z.A.U. ou Zonage en Aires Urbaines. Cette nomenclature nouvelle constitue une petite révolution. Elle propose en effet de découper l'espace en deux grands types : un espace à dominante urbaine et un second à dominante rurale. Jusqu'ici, il n'y a rien d'extraordinaire si ce n'est que d'une part, le critère retenu pour délimiter ces deux ensembles n'est plus la population mais l'emploi et que d'autre part, le seuil admis depuis le milieu du dix-neuvième siècle de 2 000 habitants laisse la place à un nouveau : 5 000 emplois. Par cette proposition, l'INSEE remet en question la définition même de la ville.

En effet, les petites villes qui comptent plus de 2 000 habitants et moins de 5 000 emplois passent avec la nouvelle nomenclature dans l'espace à dominante rurale. Autour de Lunéville (fig. 18), les unités urbaines de Baccarat, Château-Salins et Charmes avec moins de 5 000 emplois, perdent leur statut de petite ville et deviennent des « *pôles ruraux* » dans la nouvelle nomenclature. Celles de Blainville-Damelevières et Rosières-aux-Salines deviennent des communes périurbaines et demeurent ainsi dans l'espace à dominante urbaine.

À l'échelle nationale, en 1990, les unités urbaines hébergent trois Français sur quatre et les Z.P.I.U. 96% d'entre eux. Avec le nouveau découpage, moins de deux Français sur trois résident dans les pôles urbains et constituent donc la population

---

<sup>20</sup> : Par exemple Marsal (fig. 17), compte, en 1990, 104 actifs (INSEE - R.G.P. 1990) dont 25 sont employés dans le village et 58 vont en ville. Parmi ces derniers, 33 vont à Dieuze, 5 à Nancy et seulement 1 à Metz et à Forbach. L'analyse des villages voisins donne un résultat similaire : les communes de ce secteur dépendent de Dieuze très largement. Cette dernière présente des caractères marquant sa faible dépendance à l'égard des villes voisines. Sur 1 324 actifs, 1 077 travaillent sur place, 25 à Morhange, 17 à Sarrebourg et 15 à Château-Salins, Nancy et Metz. Avec seulement 3 573 habitants, Dieuze semble bien être au centre d'une Z.P.I.U. qui lui est propre.



citadine (soit 34 372 000 habitants). L'espace à dominante urbaine rassemble alors les trois quarts de la population en 1990. Un simple changement de seuil permet de réaliser d'importants écarts sur le taux d'urbanisation du pays. Ce sont ainsi près de 15% des habitants du pays qui ont changé de statut par le jeu des définitions de l'unité urbaine et du pôle urbain. Ces habitants sont tout simplement ceux des petites villes.

### **3 - Un nouveau découpage du territoire national.**

Au-delà de cette remise en question, le Z.A.U. permet une nouvelle découpe de l'espace national au profit des communes rurales.

À l'intérieur de l'espace à dominante urbaine, tout d'abord, l'INSEE<sup>21</sup> retient trois sortes de communes. On remarque que le découpage administratif communal pourtant critiqué est conservé. Au cœur de la nouvelle nomenclature apparaît le pôle urbain. Il s'agit des unités urbaines traditionnelles qui offrent au moins 5 000 emplois et qui n'appartiennent pas déjà à la couronne périurbaine d'un pôle plus important. En 1990, la France compte 361 pôles de ce genre, donc autant d'aires urbaines. Par ce choix les habitants de Blainville-sur-l'Eau, Damelevières et Rosières-aux-Salines (fig. 18), jusque là des citadins, deviennent des périurbains.

Autour de chaque pôle se trouvent les communes de la couronne périurbaine. Il s'agit de l'ensemble des communes rurales ou urbaines dont au moins 40% des actifs travaillent dans l'aire urbaine<sup>22</sup>. Cette dernière regroupe chaque pôle urbain et sa couronne périurbaine. Elle constitue un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave. L'aire urbaine rassemble ainsi des communes urbaines appartenant aux pôles urbains : ici les communes des agglomérations de Nancy et Lunéville (fig. 18). Elle comporte également des unités urbaines de moins de 5 000 emplois dépendantes d'un pôle urbain tel que Blainville-sur-l'Eau par exemple. Enfin elles comprennent également des communes périurbaines rurales dépendantes de l'aire pour leur emploi à hauteur au moins de 40%.

Pour pallier la difficulté relevée plus haut et concernant la possibilité pour une commune de dépendre à la fois de plusieurs villes, l'INSEE crée le concept des communes multipolarisées. Ainsi, une commune dans laquelle 40% des actifs travaillent

<sup>21</sup> : LE JEANNIC T. et VIDALENC J., 1997, p. 1- 4.

<sup>22</sup> : Ce calcul est particulièrement complexe. Pour décider de l'appartenance d'une commune à la couronne périurbaine, donc à l'aire urbaine, il faut connaître la part de ses actifs résidents travaillant dans les communes de cette même aire urbaine. Ainsi, pour établir l'appartenance d'une commune à l'aire urbaine il faut connaître les communes qui composent cette aire urbaine ce qui impose des allers et retours compliqués.

dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule, est alors considérée comme multipolarisée.

La commune vosgienne de Clémentaine (fig. 17) étudiée plus haut n'appartient pas à cet ensemble de communes multipolarisées bien qu'elle soit dépendante de nombreuses villes. Parmi ces dernières, celles de Rambervillers, Baccarat et Charmes sont désormais classées dans l'espace à dominante rurale. Les emplois qu'elles offrent aux habitants de Clémentaine ne sont donc pas pris en considération. Clémentaine bien que dépendante pour son emploi à plus de 50% d'unités urbaines n'atteint donc pas 40% avec les aires urbaines qui l'entourent. Elle demeure ainsi dans l'espace à dominante rurale.

Si en France ces communes ne sont que 7% et ne rassemblent que 3,5% de la population, il en va autrement en Lorraine où elles sont proportionnellement le double (15,7% des communes et 6,9% de la population régionale<sup>23</sup>).

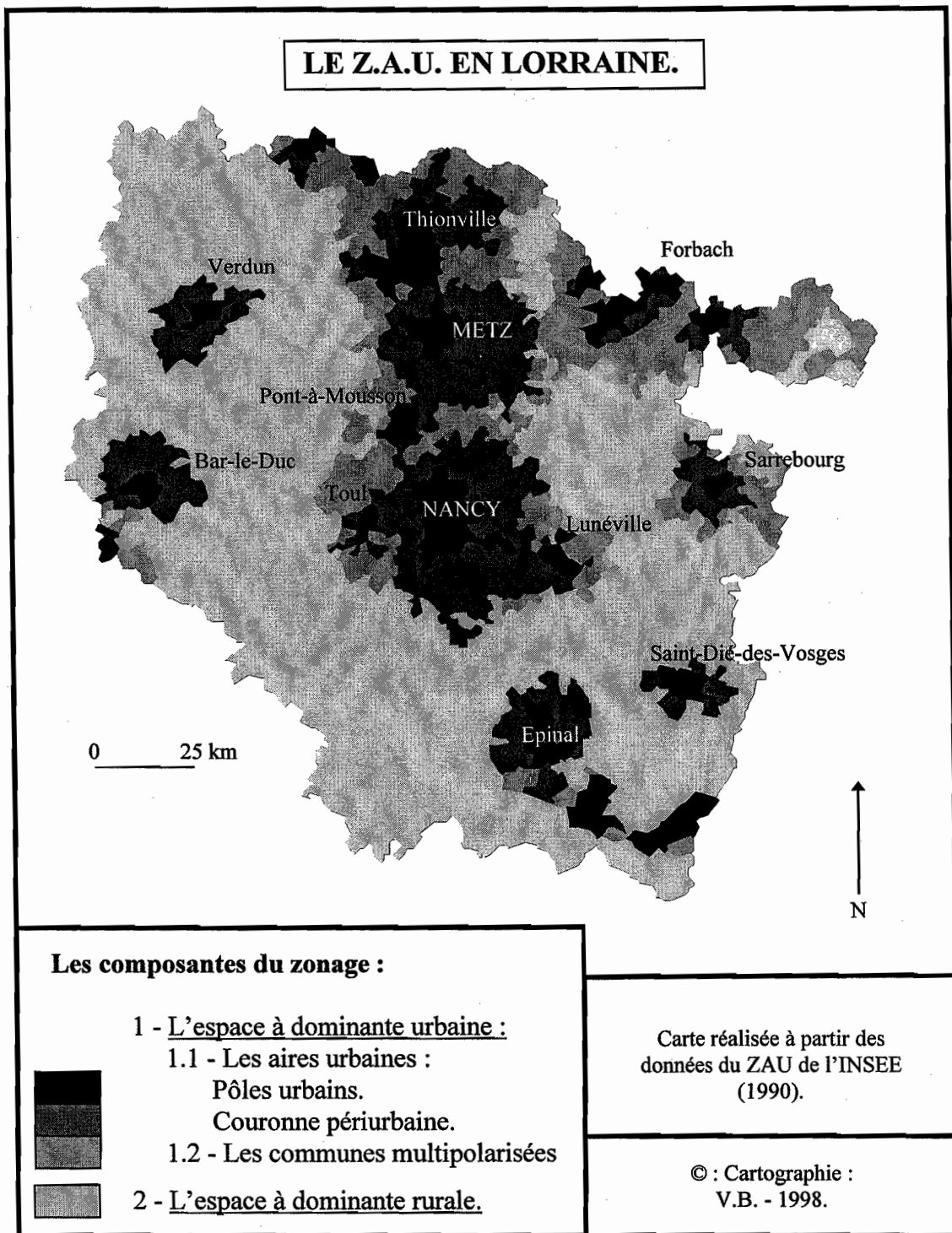
Enfin, si plusieurs aires urbaines sont contiguës, elles forment alors un espace urbain. La Lorraine (Fig. 19) présente des portions de trois espaces urbains et compte deux pôles urbains isolés : Verdun et Saint-Dié-des-Vosges. Le principal espace urbain contient l'axe mosellan et le Bassin Houiller. Il comporte quatorze des vingt pôles lorrains. Il se prolonge en Belgique, au Luxembourg, en Allemagne et en Alsace. Le second s'étend d'Épinal à l'Alsace (Mulhouse et Colmar en font partie), à la Franche-Comté (avec Belfort et Montbéliard) et se prolonge aussi au-delà des frontières en Suisse et en Allemagne. Enfin Bar-le-Duc appartient à l'espace urbain de Reims qui contient également Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François et Saint-Dizier. Entre chacun de ces trois espaces urbains demeure un important espace à dominante rurale.

Ce dernier, dans le nouveau découpage retrouve une place nettement plus importante particulièrement visible sur les cartes (fig. 18 et 19). Avec 23,6% de la population, la campagne retrouve dans le Z.A.U. une réelle existence par rapport au résidu que formaient les communes rurales hors Z.P.I.U. : 4% des Français. Les années soixante ont consacré la ville. Les années quatre-vingt et les suivantes sont celles du retour à la campagne. Cette évolution se retrouve certainement dans la nouvelle définition des espaces ruraux et urbains. Mais le nouveau vocabulaire employé ne suffit pas pour dissimuler les problèmes restés sans réponse :

- comment doit-on considérer les unités urbaines de moins de 5 000 emplois que l'INSEE dénomme pôles ruraux dans sa nouvelle nomenclature ? Bourgs ruraux ou petites villes ? Les habitants de Baccarat, Boulay ou Remiremont sont-ils des citoyens ou

---

<sup>23</sup> : REDOR P., 1996, p. 6.



**Fig. 19 : Le Z.A.U. en Lorraine.**

des ruraux ? Ceux de Blainville-sur-l'Eau ou Damelevières sont-ils toujours des citadins ou des "périurbains" ?

- que penser des communes sous l'influence de ces pôles ruraux ?

- quel chiffre doit-on retenir pour le taux d'urbanisation du pays ? les 76% qui habitent les unités urbaines ? Les 96% des Z.P.I.U. ? Les 60% des pôles urbains ? Ou les 76 % des espaces à dominante urbaine ?

- quelles particularités justifient les choix des seuils 40 et 20% d'actifs travaillant dans une aire urbaine ? Ils ne semblent pas moins arbitraires que ceux retenus dans les exemples vus précédemment.

- enfin le tableau n°1 concernant le Z.A.U. indique les densités moyennes de chaque espace. Il y apparaît une donnée fondamentale : la densité moyenne des communes périurbaines pour l'ensemble du pays, 74 hab./km<sup>2</sup> demeure de très loin une densité typiquement rurale. Il y a là peut-être une réponse simple aux questions qui précèdent : une commune avec une telle densité peut-elle raisonnablement être considérée comme urbaine ?

L'INSEE, dans une moindre mesure, reste confrontée, malgré ses efforts de définition et d'analyse, à l'arbitraire de sa démarche. Avec des définitions encore insuffisamment précises et des seuils particulièrement arbitraires, un important chemin reste à parcourir. D'un autre côté, la complexité croissante des définitions et des modes de calcul ne s'éloignerait-elle pas de la vision pourtant simple qui distingue la ville et la campagne ? Ou, derrière cette volonté d'inclure un maximum d'habitants dans un monde dit urbain, par le biais des Z.P.I.U., puis de le conserver par le Z.A.U., ne faudrait-il pas plutôt voir un souci d'éviter une baisse de la population urbaine ? Dans un pays où la ville a longtemps été et demeure encore souvent un synonyme de progrès, ce retour à la campagne ne dérangerait-il pas ?

**Tableau n° 1 : Le Z.A.U. en France et en Lorraine.**

<b>PLUS DE 75 % DE LA POPULATION DANS LES ZONES URBAINES.</b>						
<b>En 1990</b>	<b>% de communes</b>		<b>% de population</b>		<b>Densité de population (hab./km<sup>2</sup>).</b>	
	<b>Lorraine</b>	<b>France</b>	<b>Lorraine</b>	<b>France</b>	<b>Lorraine</b>	<b>France</b>
<b>I - Espace à dominante urbaine :</b>	42,7	36,2	76,7	76,4	196	270
<b>A - pôles urbains</b>	7,7	7,7	54,7	60,7	661	858
<b>B - communes périurbaines :</b>	35	28,5	22	15,7	71	74
<b>1 - couronnes périurbaines</b>	19,3	21,6	11,6	12,2	70	75
<b>2 - communes multipolarisées</b>	15,7	6,9	10,4	3,5	73	68
<b>II - Espace à dominante rurale :</b>	57,3	63,8	23,3	23,6	38	35
<b>Ensemble :</b>	100	100	100	100	100	100

Source : INSEE, R.G.P. 1990, Redor P., 1996, p. 4.



Ces réserves et ces questions nous ont conduit à imaginer, à rechercher une démarche nouvelle, originale, susceptible de pallier le plus grand nombre des interrogations restées jusqu'ici sans réponse satisfaisante. Aussi, avant de l'appliquer à notre aire d'étude, voici la démarche que nous voulons originale et adaptée pour l'étude de la rurbanisation et celle de son aire d'extension.

## **II - UNE DÉMARCHE PLUS GLOBALE : DU PAYSAGE AU MODÈLE.**

Nous avons vu que l'une des difficultés de l'étude de la rurbanisation résidait dans la démarche à suivre. Les démarches employées jusqu'à présent utilisent exclusivement des découpages administratifs. Or ceux-ci sont souvent décriés et mal adaptés. La technique mise en place est pratiquement toujours quantitative. Or dans notre hypothèse de définition du sujet nous avons insisté sur le rôle fondamental, dans le développement de la rurbanisation, du phénomène non quantifiable du cadre de vie et donc de la perception de la campagne par la population et tout particulièrement par les rurbains. Cet aspect devrait tenir un rôle important dans l'étude de la rurbanisation. De plus, l'échelle d'étude retenue est souvent unique alors qu'elle devrait être multiple. En effet, la rurbanisation concerne chaque village isolément mais aussi l'ensemble des communes rurales voisines d'une ville. Etudier la rurbanisation en ne partant que de la ville ou que de la campagne revient à se priver d'un pan entier du sujet. La variété des niveaux d'analyse est donc un impératif.

Ce travail sera pour nous l'occasion de développer une démarche différente jusque là inutilisée dans la recherche sur la rurbanisation. Prenant appui sur le paysage, notre démarche nous mènera au système rurbain dont nous établirons plusieurs modèles. Ces trois étapes seront l'occasion d'entrevoir la rurbanisation selon plusieurs niveaux d'analyse. Elles nous permettront également d'utiliser des outils variés indispensables au géographe.

Trois concepts géographiques constituent la trame de notre démonstration. Ils sont tout à fait complémentaires. Sans le paysage, le système n'est plus qu'un ensemble de relations, souvent réduites à des équations mathématiques, et au sein desquelles l'espace apparaît très abstrait et théorique. Le modèle est une étape indispensable à la compréhension et par-delà à l'action.

## A - LE PAYSAGE.

Le paysage fait son apparition, selon les linguistes, dans le domaine des arts vers les quinzième et seizième siècles<sup>24</sup>. On ne le retrouve dans les dictionnaires de français qu'au dix-septième siècle<sup>25</sup>. À l'origine, il comporte un aspect esthétique certain.

Les géographes s'y intéressent au dix-neuvième siècle, d'abord comme outil d'analyse. Il est en particulier employé pour décrire la surface de la Terre. Lui et la région constituent pour les géographes tels Humboldt, Ritter ou Vidal de la Blache des concepts centraux<sup>26</sup>. L'un et l'autre permettent une vision et aussi une analyse globale. Pour P. Vidal de la Blache, dans un paysage « *la connaissance de toutes les parties est nécessaire à la connaissance de l'ensemble* »<sup>27</sup>. Le paysage offre de la sorte un moyen de développer les études synthétiques et concrètes chères aux géographes tout en leur permettant, par le biais de descriptions minutieuses, de faire sentir au lecteur la personnalité d'une région.

Mais à trop s'intéresser aux formes, la géographie des paysages limite son champ d'analyse et le paysage voit alors naître ses détracteurs. Par exemple, Lucien Febvre écrit en 1925 : « *Les géographes, ces analystes du paysage et qui des sociétés humaines n'ont à étudier, si l'on peut dire, que le "paysagique ..."* »<sup>28</sup>. Le paysage ne fournit qu'un point de vue, qu'un regard limité à l'échelle de la vue. Il ne permet pas d'appréhender l'ensemble des phénomènes géographiques tels que les flux ou les phénomènes économiques mondiaux par exemple. Aussi, n'étudier que le paysage n'est pas pleinement satisfaisant pour le géographe. Il lui faut impérativement aller au-delà de ce dernier.

Depuis les années soixante, le paysage refait surface. D'abord chez les biogéographes qui y voient le concept global et spatial indispensable à l'écosystème. Les spécialistes des campagnes leur emboîtent le pas puis dans les années soixante-dix, à l'instar de S. Rimbart<sup>29</sup>, le paysage devient un instrument de l'étude urbaine. Parallèlement il bénéficie du développement important de la photographie aérienne.

---

<sup>24</sup> : TOMAS F., 1995, p. 278.

<sup>25</sup> : Pour P.F. Tourneux, le mot fait sa première apparition en 1679 dans le *Dictionnaire Français* de Pierre Richelet (TOURNEUX P.F., 1995, p. 195).

<sup>26</sup> : PINCHEMEL G. et P., 1992, p. 26.

<sup>27</sup> : VIDAL DE LA BLACHE P., 1905, p. 197.

<sup>28</sup> : FEBVRE L., 1970, p. 393 ; cité par G. et P. PINCHEMEL, 1992, p. 375.

<sup>29</sup> : RIMBERT S., 1973, 240 p. Au sujet de cet ouvrage, Y. Lacoste émet d'importantes réserves : il considère que S. Rimbart confond dans ses travaux la notion de paysage avec celle de la carte (LACOSTE Y., 1995, p. 55). On assiste ici aux fréquents débats qui accompagnent les termes victimes de leur succès et employés par chacun dans des sens des plus variés.

Actuellement le paysage est employé dans de nombreuses disciplines scientifiques, mais également dans le langage courant, sous des acceptions différentes, dans des buts distincts et pour des phénomènes très variés. Il est alors devenu, selon J.C. Wieber<sup>30</sup>, pour beaucoup, synonyme de spectacle. Tantôt politique, audiovisuel, voire sentimental pour le romancier, le paysage est largement galvaudé. Ainsi, « *comme le mot région, le paysage finit par ne rien signifier* »<sup>31</sup>.

Notre propos n'est pas de débattre de la nature et du bon usage du paysage en présentant les nombreuses acceptions du terme. Il est plus simplement de préciser le sens que nous lui accordons et le but et l'angle sous lesquels nous entendons nous en servir. Après sa définition, volontairement nous ne l'envisagerons que sous deux angles différents : tantôt comme outil du géographe, tantôt comme agent du système.

## 1 - "Une création mentale interactive".

La plupart des dictionnaires du langage courant définissent le paysage comme étant une « *étendue de pays qui s'offre à la vue* »<sup>32</sup>. Cette définition simple est souvent reprise par les géographes<sup>33</sup>. Elle a le mérite d'insister sur le mot pays qui se trouve à l'origine du terme et de mettre en relief les deux aspects majeurs du paysage : l'un concret se compose de l'ensemble des éléments naturels et humains d'une portion de la surface du globe ; l'autre abstrait implique la présence d'un observateur et dépend de sa perception.

Dans l'esprit de beaucoup, le paysage est confondu avec son aspect concret et avec ce qu'il cache. Par exemple, pour A. Bailly<sup>34</sup>, « *la notion de paysage correspond en fait à la relation entre un sujet (l'Homme) et un objet (le paysage)* ». L'auteur définit le paysage tel une relation entre un sujet et un objet. Mais ce même objet serait aussi le paysage. Il y a là quelque chose de paradoxal qui révèle la difficulté rencontrée pour définir le paysage. Est-ce cet ensemble d'objets que l'on contemple ou est-ce le fruit, l'image de cette observation qui constituent le paysage ? D'autre part le paysage est aussi souvent assimilé à l'organisation spatiale qu'il laisse deviner : par exemple, pour P. George<sup>35</sup>, « *une typologie géographique des paysages n'est possible qu'en considération de tous les éléments invisibles qui lui donnent un sens* ». L'auteur entrevoit le paysage non pas comme le fruit d'une simple observation mais déjà comme un tout fonctionnel résultat d'une analyse.

<sup>30</sup> : WIEBER J.C., 1995, p. 183.

<sup>31</sup> : BRUNET R., 1995, p. 7.

<sup>32</sup> : Dictionnaire Hachette, 1980, p. 950.

<sup>33</sup> : Pour R. Brunet, R. Ferras et H. Théry, le paysage est « *ce que l'on voit du pays* » (Op Cité, p. 337).

<sup>34</sup> : BAILLY A., 1975, p. 162.

<sup>35</sup> : GEORGE P., 1970, 158 p.

Ainsi le paysage implique la présence simultanée de deux protagonistes : un individu actif qui regarde et ressent, nous l'appelons "l'acteur" du paysage ; et une portion de la surface du globe qui est observée, et que nous qualifions de "support" du paysage. On notera à propos de ce dernier qu'en aucune mesure il ne saurait être considéré comme inanimé ou passif. Bien au contraire. Que l'un de ces protagonistes vienne à manquer et le paysage n'existe plus. Mais surtout, l'un et l'autre évoluent, changent et interagissent l'un sur l'autre.

En effet, le paysage est une création mentale<sup>36</sup> qui diffère à chaque fois que l'un des protagonistes change. Un individu qui observe Paris de la Tour Eiffel à deux reprises obtiendra deux paysages différents. Le paysage est avant tout éphémère. Et deux individus observant en même temps ce panorama y verront chacun leur paysage. Chacun observe au travers des filtres qui résultent de ses connaissances, ses émotions et sa plus ou moins grande sensibilité. L'un s'attarde sur l'harmonie des couleurs, résultat de toitures couvertes majoritairement d'ardoises et de murs généralement en pierre calcaire. L'autre appréciera plutôt la régularité des formes liée à des constructions le plus souvent de même hauteur et à un arrangement assez géométrique des rues. Demandez à chacun de vous décrire ce qu'il a vu sans mentionner de noms de rues ou de quartiers et vous n'aurez pas l'impression d'un paysage unique.

D'autre part le paysage est vivant. Le support du paysage se constitue d'éléments naturels et humains qui dépendent et agissent les uns sur les autres. "L'acteur" du paysage présente la particularité de pouvoir appartenir, à un moment différent, au "support". Il a alors la possibilité d'agir et de modifier les éléments qui le composent. En ce sens le paysage intervient dans l'évolution et l'agencement des éléments de son "support". Le paysage est ainsi une création mentale interactive.

Cette définition du paysage, encore générale, s'applique à tout un chacun. Pour le géographe, elle est particulièrement attrayante mais n'est pleinement satisfaisante qu'en des circonstances précises. Elle demande ainsi davantage de précisions quant à sa mise en œuvre.

## 2 - Un outil du géographe.

Pour la plupart des chercheurs, le paysage est particulièrement géographique et ce pour au moins deux raisons selon S. Rimbart<sup>37</sup> : « *en premier lieu parce que la*

---

<sup>36</sup> : F. Chenet-Faugeras parle plutôt de « *construction mentale* » et considère qu'avant même l'observation d'un endroit nos connaissances nous permettent d'imaginer un paysage « *pré-construit* » (CHENET-FAUGERAS F., 1995, p. 275).

<sup>37</sup> : RIMBERT S., 1973, p. 6.

*géographie est une synthèse de relations spatiales et que les paysages résultent de la combinaison de facteurs multiples* ». Mais certains géographes sont allés plus loin et se sont penchés sur le paysage en le considérant tel un objet central de l'analyse géographique.

Nous avons vu en introduction que la géographie, à notre sens, avait comme objet l'étude de l'organisation de l'espace résultant de la rencontre des hommes et de leur environnement. Or le paysage constitue une création mentale. Ce n'est donc pas une forme d'organisation de l'espace à proprement parler mais plutôt l'image qu'un individu s'en fait à un moment donné. Aussi peut-on s'interroger : comment la construction mentale qu'est le paysage peut-elle constituer un quelconque outil scientifique pour le géographe ? La réflexion de R. Brunet à ce sujet peut avantageusement nous éclairer.

R. Brunet pour expliquer le paysage fait d'abord appel à la sémiologie<sup>38</sup>. Le paysage peut alors être assimilé à un signe possédant un signifiant et un signifié. Le signe correspond au paysage. Le signifiant est l'ensemble des formes, des couleurs, des proportions prises par les éléments observés et leur disposition les unes par rapport aux autres ; autrement dit ce qu'emprisonne la pellicule chez le photographe. Le signifié correspond au sens accordé au signe, autrement dit les phénomènes qui l'engendrent.

Mais l'auteur s'aperçoit qu'un même signifiant peut renvoyer à plusieurs signifiés. Par exemple, la crue d'une rivière peut s'expliquer soit par la fonte des neiges au printemps soit par des précipitations abondantes ou encore par le cumul des deux. Inversement, un signifié unique peut se matérialiser par plusieurs signifiants. L'abandon de parcelles par l'agriculture peut traduire une déprise agraire généralisée dans un milieu montagnard peu propice à une agriculture moderne. Elle peut également résulter de l'obligation faite aux agriculteurs de développer la jachère dans le cadre de la Politique Agricole Commune (P.A.C.).

Cette ambivalence tant du signifiant que du signifié du paysage fait dire à R. Brunet<sup>39</sup> que plutôt qu'un langage, le paysage est davantage un indice. Il fournit les éléments « *d'un brouillon* ». Il permet de découvrir les indices qui révèlent le système. Ainsi, « *rien n'exprime autant que le paysage la relation entre une communauté humaine et son territoire* »<sup>40</sup>.

Au début du siècle, alors que le mot système n'existait pas au sens où on l'emploie actuellement, pour Vidal de la Blache, le paysage constituait un outil nécessaire à la description des régions étudiées. Aujourd'hui, ce même paysage demeure

---

<sup>38</sup> : BRUNET R., 1995, p. 7-20.

<sup>39</sup> : Ibid., p. 16.

<sup>40</sup> : LEROUX P. et al., 1997, p. 2.

un outil essentiel au géographe. Il donne toujours lieu à des descriptions mais surtout, il « apparaît comme un révélateur d'une combinaison propre à un milieu »<sup>41</sup>.

Selon les partisans d'approches statistiques, sous l'apparence des formes, le paysage masque le fonctionnement du système<sup>42</sup>. Loin d'être un révélateur, à leurs yeux, le paysage cache plus qu'il ne révèle les éléments de l'organisation de l'espace étudié. Si ce point de vue se défend dans le cas d'un néophyte, il est inacceptable pour un géographe. Pour ce dernier, savoir lire un paysage, savoir le déchiffrer constitue l'une des bases de son travail. Aussi, le paysage révèle au géographe les indices du système dont il résulte. Il constitue la trace visible du système. Et le rôle du géographe est alors d'interpréter et de faire parler ces indices. Le paysage demeure ainsi un outil de base pour le géographe en lui permettant de débroussailler le terrain de chaque étude. De la sorte, le paysage nous mène à la notion de système.

C'est donc en tant qu'outil que dans un premier temps nous envisagerons le paysage. Certes, il n'est pas parfait. Son échelle est celle de la vue de l'individu. Le paysage présente une perspective, donc plusieurs plans successifs et demande un effort intellectuel pour replacer chaque plan à une échelle identique et pouvoir ainsi analyser l'espace concerné. De plus, selon le lieu d'observation choisi, certains éléments sont dissimulés<sup>43</sup>. La multiplication des points de vue et la recherche d'autres outils permettent de pallier ces limites. Malgré ces quelques lacunes, le paysage reste très utile et offre d'autres particularités très appréciables.

### 3 - Un agent du système.

Le paysage offre au géographe un moyen d'approche, une solution certes imparfaite mais globale pour dégrossir son travail. C'est donc un outil indispensable à l'analyse de systèmes géographiques, et ce même « *s'il n'est pas aisé de faire coïncider un paysage et un système fonctionnel* »<sup>44</sup>. Mais contrairement à ce que dit G. Bertrand, le paysage ne se limite pas qu'à l'apparence des choses<sup>45</sup>. C'est aussi un élément actif de l'organisation de l'espace.

Sa définition nous a permis de l'entrevoir telle une construction mentale et à ce titre nous avons choisi de l'utiliser comme outil. Mais il nous est également apparu comme interactif.

---

<sup>41</sup> : FRÉMONT A., 1995, p. 22.

<sup>42</sup> : GÉRIN-GRATALOUP A.M., 1995, p. 54.

<sup>43</sup> : LACOSTE Y., 1995, p. 55.

<sup>44</sup> : HUMBERT A., 1994, p. 97.

<sup>45</sup> : BERTRAND G., 1995, p. 89.

Le paysage présente cette originalité que les deux protagonistes dont il résulte peuvent agir l'un sur l'autre. Prenons un exemple. Un citoyen, né à la campagne, est amené à fréquenter la vallée de son enfance. Il repense alors à toutes les joies et sensations agréables qu'il y a connu et le paysage qu'il voit, qu'il ressent, l'encourage à y revenir. Pour lui qui est venu s'installer en ville sous la contrainte de sa profession, la contemplation de cette vallée constitue une puissante motivation pour revenir s'y installer. Ce sentiment, vécu par plusieurs personnes, se traduit au fil des années par l'installation dans cette vallée d'une population croissante. Parallèlement, la vallée se transforme et le paysage évolue au gré de ce mouvement de population.

De la même façon, un littoral délaissé, recouvert de landes et particulièrement pittoresque peut attirer pour les vacances nombre d'individus pour qui il offre un beau paysage. Ce flux de vacanciers finit par modifier le littoral en question qui subit l'emprise croissante de l'homme. Le paysage originel, victime de son succès, donne naissance à une autre forme d'organisation. La lande a laissé la place aux constructions. Et de nouveaux paysages voient le jour. Ainsi, « *comme le soulignait K. Boulding dans son ouvrage prémonitoire, The Image (1956), les hommes prennent leurs décisions au vu des représentations qu'ils se forment du monde, et non en fonction des données réelles* »<sup>46</sup>.

Ainsi dans ce paysage perçu, l'aspect humain, sensitif, affectif joue de telle façon qu'il transforme le paysage en question en un élément à part entière du "support", plus exactement du système qu'il sous-tend. Ces deux aspects du paysage sont ce que J.C. Wieber<sup>47</sup> appelle le « *paysage visible et perçu* ». Ces deux aspects sont aussi particulièrement intéressants dans l'étude de la rurbanisation.

#### **4 - Incontournable dans l'étude de la rurbanisation.**

Les débats et l'hypothèse avancée à propos de la rurbanisation dans le premier chapitre ont permis de mettre l'accent sur un aspect souvent négligé jusqu'ici. Les scientifiques se sont jusqu'à présent penchés sur le sujet en termes essentiellement quantitatifs. Pourtant la plupart ont mis en relief le rôle moteur du cadre de vie dans la décision du citoyen d'habiter la campagne. Certes ce n'est pas le seul élément déclenchant du phénomène. Mais les résultats d'enquêtes présentés par B. Kayser<sup>48</sup>, T. Merle<sup>49</sup> ou G. Bauer et J.M. Roux<sup>50</sup> placent tous le cadre de vie en tête des motivations qui ont amené des citoyens à devenir des rurbains.

---

<sup>46</sup> : CLAVAL P., 1995, p. 61.

<sup>47</sup> : WIEBER J.C., 1995, p. 192.

<sup>48</sup> : KAYSER B., 1990, 316 p.

<sup>49</sup> : MERLE T., 1986, 506 p.



Certes le cadre de vie englobe bien d'autres éléments que le paysage pris dans le sens commun. Ce dernier est généralement synonyme de beau paysage ou d'environnement agréable. Autrement dit on pourrait le résumer à une bonne exposition et un beau point de vue. De l'avis même d'agents immobiliers<sup>51</sup>, ces deux éléments constituent la base indispensable en vue d'un bon placement et la garantie d'une bonne affaire. La proximité de commerces et de services, la qualité de la desserte, le niveau social de l'entourage, l'absence de nuisances sonores ou olfactives, en d'autres termes la nature de l'environnement s'ajoute au paysage pour former un cadre de vie agréable.

Si on emploie le paysage non pas dans le sens commun du beau panorama mais au sens géographique plus large décrit plus haut, on s'aperçoit que l'essentiel des éléments du cadre de vie se retrouvent dans le paysage. Le paysage peut ainsi être considéré comme un élément moteur essentiel à l'étude de la rurbanisation.

Moteur de la rurbanisation et de façon plus générale outil d'analyse et agent à part entière du système, le paysage est un passage obligé vers l'étude de systèmes en géographie et plus particulièrement dans l'étude de la rurbanisation.

## **B - LE SYSTEME : UN INSTRUMENT DE SYNTHÈSE.**

« *Un système est un ensemble d'éléments en interaction* »<sup>52</sup>. Du système monétaire au système nerveux en passant par le système-monde le mot est, depuis plusieurs décennies, au cœur de toutes les disciplines. Ainsi la plaidoirie d'un avocat, le Palais Brongniart, une bactérie, le système solaire, la ligne Maginot, une ville, une masse d'air, la démocratie, etc. ont en commun d'être tous, sans exception, des systèmes. Qu'ils soient politiques, de défense, vivants ou économiques, ce sont tous des ensembles différenciés constitués d'éléments variés qui interagissent les uns sur les autres.

Quelle que soit la discipline qui l'emploie le système présente l'avantage d'être structuré, dynamique, cohérent et toujours synthétique. Constitué de sous-systèmes, il est toujours lui-même le sous-système d'un autre plus grand. Les géographes, ne pouvant se passer d'un tel allié, se l'approprièrent sous la forme de systèmes spatiaux ou encore de géosystèmes.

---

<sup>50</sup> : BAUER G. et ROUX J.M., 1976, 190 p.

<sup>51</sup> : Nous reprenons ici les points de vue d'agents immobiliers lorrains : messieurs J.J. David de Saint-Avoid et O. Bertrand, installé à Lunéville.

<sup>52</sup> : ROSNAY (de) J., 1975, p. 92.

## 1 - Géosystème et système spatial.

Il est regrettable de constater que derrière ces deux notions se cachent les éternelles dichotomies de la géographie entre “classiques” et “néo-géographes” et entre “humanistes” et “physiciens”.

Le géosystème, apanage de ces derniers, se rapprocherait de l'écosystème, c'est à dire d'un équilibre entre les éléments de la biocénose et du biotope. Mais selon les courants, le géosystème en diffère tantôt par sa taille tantôt par l'adjonction du facteur anthropique. Inversement, les systèmes spatiaux se réfèrent aux diverses formes d'organisations humaines en minorant plus ou moins volontairement le poids des éléments naturels. Là aussi des courants divergent. Les uns sont partisans de l'analyse systémique et privilégient une vision circulaire plutôt aléatoire du fonctionnement du système. Les autres préfèrent une analyse systématique plus déterministe. Chaque terme contient une forte connotation. Aussi, avons-nous choisi de nous en tenir au terme général simple mais dénué d'a priori du système géographique.

## 2 - Le système géographique.

Le système du géographe présente les mêmes qualités que les systèmes rencontrés dans d'autres disciplines et se démarque par son essence. Ainsi, une plaidoirie est un système de pensée, une cellule un système vivant, la bourse un système économique. De même, une exploitation agricole, un village, une région sont des systèmes géographiques et pas simplement spatiaux. L'amalgame fréquent de l'espace et du “géographique” constitue un appauvrissement le plus souvent pour la discipline.

En effet, une cellule ou le système solaire sont eux aussi spatiaux mais ils ne relèvent pas de la géographie. La notion d'espace n'est pas exclusivement réservée aux géographes. D'autre part, un système géographique ne se limite pas à un phénomène qui présente une dimension spatiale. Une telle vision serait très réductrice. Et surtout, le système géographique ne saurait faire abstraction de la Terre. Or certains dissocient le “système spatial” de la surface du Globe : pour G. et P. Pinchemel, par exemple, « *le support des systèmes spatiaux n'est pas une table rase, homogène. Les sociétés ont inséré leurs écritures spatiales dans des milieux naturels qui marquent et différencient profondément l'interface terrestre* »<sup>53</sup>. Les auteurs n'envisagent pas ici la surface du Globe comme agent actif du système mais comme un simple « *support* ».

---

<sup>53</sup> : PINCHEMEL G. et P., 1992, p. 217.

À l'inverse de cette vision réductrice, le système pour le géographe doit impérativement traduire une forme d'organisation de l'espace par l'Homme à la surface de la Terre. Il présente donc une dimension spatiale incontestable. Mais l'existence d'un système géographique est avant tout subordonnée à la rencontre de l'Homme et de son environnement<sup>54</sup>. Dès lors, toute forme d'organisation qui associe l'Homme et une partie ou la totalité de la surface du Globe est un système géographique à part entière.

De cette originalité du système géographique découlent quelques caractères spécifiques. Sa dimension va de l'échelle humaine à celle de la Terre. Cette dernière forme le plus grand système géographique. Les systèmes géographiques ont de particulier cette variété de dimensions qui se traduit par un emboîtement : l'exploitation agricole est un sous-système de la commune, elle-même sous-système de la région, à son tour sous-système du monde. Tous, à leur niveau, sont dynamiques, en continuelle mutation et disparaissent rarement dans leur intégralité. Enfin ces systèmes sont toujours le résultat de confrontations qui se traduisent par des échanges, par des relations de domination et enfin par des conflits.

Par exemple, lorsqu'en hiver ou en été, un anticyclone polaire s'installe durablement sur Paris, les échanges atmosphériques sont alors perturbés. La ville continue de produire ses gaz polluants alors que la stabilité de la masse d'air limite ou interdit tout brassage avec les couches supérieures ou les masses d'air voisines. Pour protéger les habitants à la santé la plus fragile, des mesures sont régulièrement prises en vue de limiter la circulation. C'est alors l'activité économique de la ville qui se trouve perturbée. Le fragile équilibre du système géographique est alors rompu au profit d'un nouveau.

Cet exemple montre la frontière mobile et fragile qu'instaurent l'Homme et la Nature pour parvenir à un système géographique dont l'équilibre demeure perpétuellement instable. Pour préserver l'équilibre, le système se modifie sans cesse. L'Homme cherche à réduire les agents polluants par des normes plus draconiennes en matière de gaz d'échappement par exemple. Le système évolue donc sans connaître dans ce cas de réels bouleversements. Par contre, dans le cas de l'éruption de la montagne Pelée à la Martinique le 8 mai 1902, avec la destruction de Saint-Pierre disparaît un système urbain entier. Depuis, la ville reconstruite n'a jamais plus ressemblé à celle disparue mais avec elle un nouveau système est né et il demeure toujours aussi précaire.

Ainsi le système géographique peut se définir telle une portion de la surface de la Terre qui rassemble des éléments naturels et humains dont les limites et l'équilibre fragile dépendent de relations conflictuelles, d'échanges ou de rapports de domination.

---

<sup>54</sup> : Le mot environnement est pris ici au sens large c'est à dire en incluant aussi bien les éléments naturels qu'humains.

La définition d'un système passe ainsi par l'identification d'une part de son territoire et de ses limites, d'autre part des éléments qui le constituent et tout particulièrement de celui qui joue le rôle du centre de commandement et enfin des flux qui animent ces éléments mais aussi qui relie le système avec l'extérieur.

Cependant, il n'existe pas deux systèmes géographiques qui soient rigoureusement identiques. Chaque individu tout comme chaque portion de la surface du globe est unique. On se trouve donc face à une multitude de systèmes tous différents et donc tous uniques. Une telle situation ne permet pas au géographe de proposer des règles absolues ou une théorie universelle. Il lui faut alors le secours d'un nouvel outil, le modèle.

Le système ne constitue donc pas un aboutissement mais une étape de l'analyse systémique. Il permet « *l'organisation des connaissances et rend l'action plus efficace* »<sup>55</sup>. Mais il demeure un passage obligé vers le modèle.

## **C - LE MODÈLE POUR COMPRENDRE, COMMUNIQUER ET AGIR.**

Si le système est complexe, global et synthétique, le modèle est une « *représentation formalisée et épurée du réel ou d'un système de relations* »<sup>56</sup>. Le modèle doit également permettre de comprendre, de communiquer et d'agir. Selon P. Haggett, l'un des Anglo-Saxons qui dans les années soixante développa ce concept nouveau en géographie, « *un modèle est une représentation schématique de la réalité élaboré en vue d'une démonstration* »<sup>57</sup>.

Rapidement les modèles se sont multipliés : tantôt descriptifs, de référence, exploratoires ou conclusifs, tantôt qualitatifs et graphiques ou même mathématiques. Pour ce dernier type, J. Bonnamour met en garde « *le modèle mathématique représente toujours une image appauvrie de la réalité* »<sup>58</sup>. Mais n'est-ce pas le propre d'un modèle de présenter une image simplifiée donc "appauvrie" de la réalité ? Ne faudrait-il pas plutôt voir derrière cette mise en garde la crainte d'un développement excessif de la géographie quantitative ?

Nous voyons également ici l'un des travers du modèle. La simplification d'un système n'est pas chose aisée. Que retenir du système pour élaborer le modèle ? Pour

---

<sup>55</sup> : ROSNAY (de) J., 1975, p. 92.

<sup>56</sup> : BRUNET R., FERRAS R. et THÉRY H., 1992, p. 305.

<sup>57</sup> : DURAND-DASTÈS F., 1995, p. 293.

<sup>58</sup> : BONNAMOUR J., 1973, p. 93.

J. de Rosnay, « *il s'agit de dégager des invariants, c'est-à-dire des principes généraux, structuraux et fonctionnels, pouvant s'appliquer aussi bien à un système qu'à un autre. Grâce à ces principes, il devient possible d'organiser les connaissances en modèles plus facilement communicables* »<sup>59</sup>. Le modèle est donc à la fois le fruit d'une recherche, un outil didactique et un instrument pour agir. Il traduit avant tout un phénomène particulier mais applicable et appliqué à divers endroits. Par ce fait le modèle facilite l'action des décideurs.

Le modèle passe par une simplification. Il doit donc résulter d'un premier travail de classification des éléments constitutifs du système et des mécanismes qui l'animent. Suit alors la hiérarchisation de ces derniers. Enfin le chercheur ne retient de celle-ci que les éléments et mécanismes essentiels ou spécifiques du système. Chaque système qui présentera ces éléments et mécanismes clés pourra être décrit par le modèle correspondant.

Aussi notre travail sera conclu par la proposition d'un modèle épuré du système urbain permettant ainsi de mettre l'accent sur l'essence même du phénomène.

---

<sup>59</sup> : Op. cit., p. 92.

## CONCLUSION :

L'absence de consensus se traduit par la multiplicité des définitions, par une grande liberté terminologique et par la variété des méthodes. Aussi n'est-il pas surprenant de voir émerger de ce contexte épistémologique un certain flou autour du sujet. Quelques rares traits s'imposent cependant. La quasi unanimité des parties prenantes aux débats localise la rurbanisation à la "sortie" de la ville, au contact de celle-ci et de la campagne. Beaucoup reconnaissent le rôle majeur tenu par les migrations pendulaires reliant villes et villages et enfin le développement pavillonnaire intense connu par ces derniers est unanimement constaté.

Nous avons choisi au vu des débats qui précèdent de considérer d'une part la rurbanisation comme génératrice d'un espace particulier : l'espace rurbain. Ce dernier, certes influencé par la ville, nous apparaît avant tout comme présentant un aspect rural indéniable. Situé entre la ville et le reste du monde rural dit "rural profond", il se présente avant tout comme un monde dominé par les espaces non bâtis.

D'autre part la rurbanisation se traduit inmanquablement par la construction de pavillons individuels et la réhabilitation de maisons de village, par l'arrivée dans le village de jeunes ménages et par le développement des migrations pendulaires. Ces éléments concourent à la définition d'équilibres nouveaux pour les villages concernés.

Ces différents phénomènes feront l'objet d'une attention toute particulière lors de la démarche suivie dans les parties à venir. Cette démarche, appliquée d'abord au Lunévillois puis complétée par d'autres exemples lorrains, vise avant tout à être réemployée pour permettre de véritables comparaisons à l'échelle nationale et même au-delà. C'est pourquoi nous l'avons voulue aussi globale, aussi synthétique et aussi géographique que possible.

L'ABSENCE DE CONSENSUS APPELLE UNE DEMARCHE GLOBALE.



**DEUXIÈME PARTIE :**

**LES PAYSAGES  
RURBAINS  
LUNÉVILLOIS  
ET LEUR GENÈSE.**



**A** la veille de la Deuxième Guerre mondiale, l'abbé Burgard rédige une monographie d'une grande richesse sur Lunéville. Mais déjà se présente à lui un problème : « *y aurait-il au sens géographique du terme une "région" de Lunéville ?* ».<sup>1</sup> Des pays tel le Xaintois, le Warndt, la Vôge, ou la Woëvre sont indiscutablement reconnus. Ils constituent un pays au sens naturel et historique du terme par leur homogénéité topographique, lithologique, végétale ou administrative passée entre autres. Mais Lunéville qui fut ville royale ne semble pas dominer de pays équivalent et aussi homogène. Pourtant la ville et ses environs, situés à proximité immédiate du cœur lorrain, ne ressemblent ni à la Plaine Sous-Vosgienne qui les borde au sud et à l'est, ni aux pays voisins du nord, le Saulnois, ou de l'ouest, le Vermois (fig. 20). Formant un ensemble distinct de ces derniers on le dénomme "Lunévillois" du fait de son unique élément fédérateur : Lunéville.

### EN MARGE DU CŒUR DE LA RÉGION.

La Lorraine peut être considérée comme l'une des régions françaises les plus homogènes et parmi les moins remises en question. Avec un lourd passé commun, les quatre départements qui la composent s'organisent de façon caractéristique autour d'un axe méridien central : l'axe mosellan (fig. 20). Étiré le long de la Moselle, au pied de la côte du même nom,

---

<sup>1</sup> : BURGARD C., 1939, p. 1.

il concentre autour de la métropole bipolaire formée par Nancy et Metz, une grande part de la population et des activités.

Bénéficiant de deux têtes, la métropole rassemble les principaux organismes décisionnels publics : le Conseil Régional, le commandement de région militaire, le rectorat, les universités, les évêchés, etc. et privés : le siège de Pont-à-Mousson S.A. par exemple. Bien que concurrentes<sup>2</sup> à de nombreuses reprises par le passé<sup>3</sup>, les deux villes se doivent d'être complémentaires.

Dans cet esprit, elles se sont accordées sur un aéroport régional commun situé entre elles. De même, le futur tracé du T.G.V. s'inscrit entre les deux villes. La bénéficiaire principale de ces choix est parfois Pont-à-Mousson : sise à mi-distance des deux rivales elle a ainsi récupéré le siège de la métropole. Aussi, ces deux pôles sont-ils particulièrement bien desservis par les nombreux réseaux de transport et de communication : la voie fluviale à grand gabarit de la Moselle, qui rattache la région au monde rhénan (fig. 20), l'autoroute A 31 (le plus long des tronçons autoroutiers français à être gratuit) et le Métrolor, qui offre une desserte cadencée de l'axe mais aussi des principales villes voisines, fournissent les éléments indispensables à la cohésion de la métropole et de la région.

Aussi, par sa position légèrement en marge de cet axe, Lunéville et ses environs bénéficient-ils de la qualité de ces infrastructures (fig. 20) et de la proximité de ces services.

### L'ABSENCE D'UNITÉ NATURELLE.

Au cœur du Plateau Lorrain (fig. 20), le Lunévillois offre des paysages vallonnés d'où émergent quelques points remarquables. Loin des côtes bien dessinées barrant les paysages de l'ouest lorrain, ici, faute de contraste lithologique, le sous-sol, dominé par les marnes et argiles tendres, subit la loi dictée par l'érosion différentielle. Cette surface d'érosion aux sols imperméables devrait présenter une topographie molle où les vallées bien ramifiées, aux versants symétriques, seraient séparées par des croupes doucement arrondies par le "cruping" des argiles.

Mais parmi les marnes "irisées" et argiles de la "Lettenkohle" demeurent des pastilles plus résistantes de gypse<sup>4</sup> ou de "dolomie moellon" du Keuper moyen. Aussi quelques monts

<sup>2</sup> : BONNEFONT J.C. et al, 1984, p. 385.

<sup>3</sup> : Cette concurrence fut particulièrement exacerbée lors du choix de la Préfecture de Région ou encore lors de la définition du tracé de l'autoroute A4 par exemple.

<sup>4</sup> : Le gypse vulgairement appelé pierre à plâtre, exploité dès l'époque celtique autour de Lunéville l'est encore au dix-neuvième dans les nombreuses carrières de Crévic, Maixe, Deuxville ou Vitrimont. Le gypse se dit en celte : leun d'où l'une des hypothèses de l'étymologie de Lunéville.



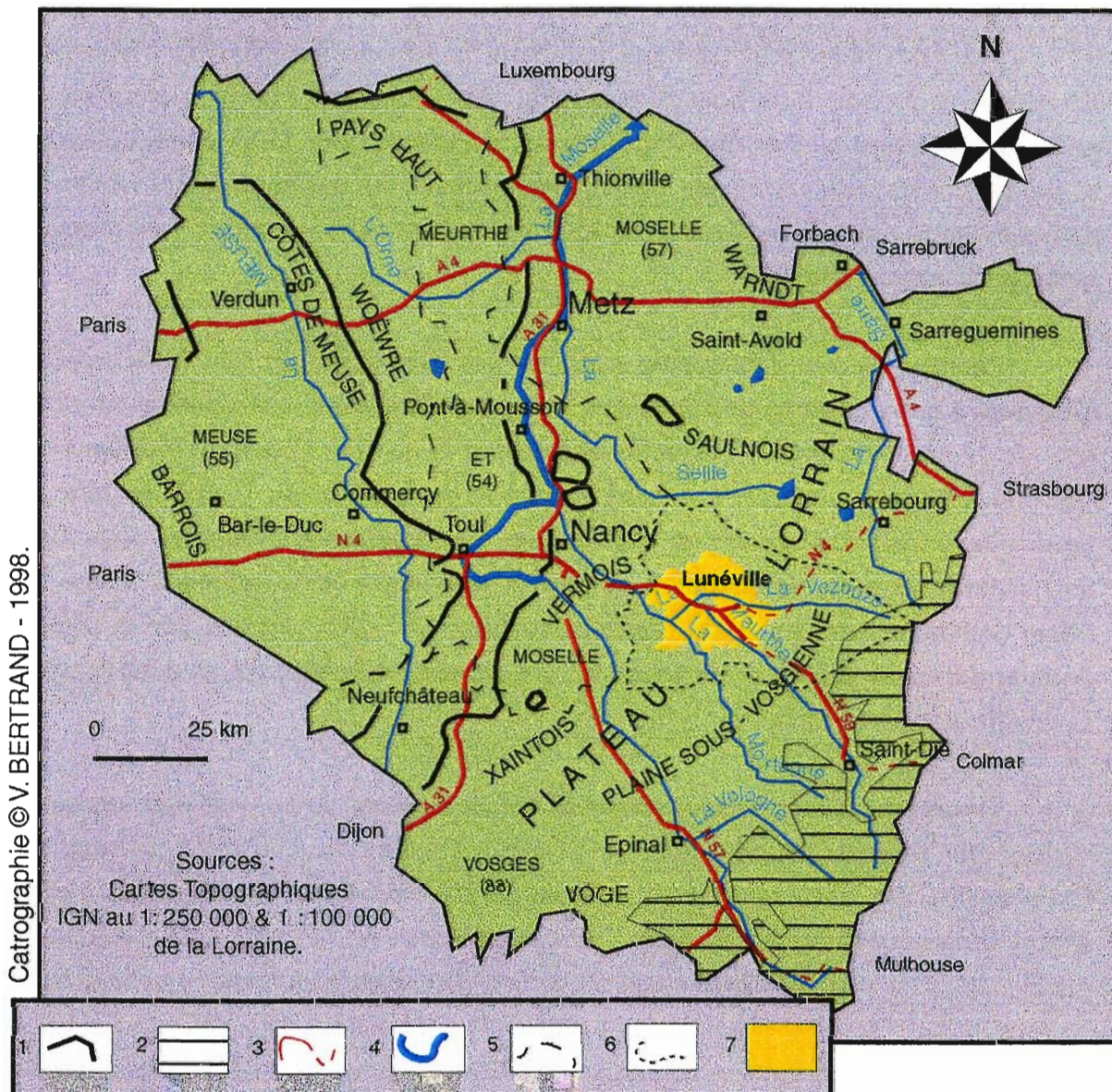


Fig. 20 : L'aire d'étude lunévilloise en Lorraine.

I - Traits majeurs du relief :

- 1 - Principaux fronts de côtes.
- 2 - Reliefs dont l'altitude dépasse 500 m.

II - Réseaux de communication :

- 3 - Axes routiers majeurs.
- 4 - Voie navigable à gabarit européen.

III - Cadre administratif :

- 5 - Limites départementales.
- 6 - Limites de l'arrondissement lunévillois.
- 7 - L'aire d'étude lunévilloise.

L'aire d'étude retenue se trouve à proximité immédiate du cœur de la région : l'axe mosellan. Au centre du Plateau Lorrain, et rattachée à l'axe mosellan par un dense réseau de communications (T.E.R., voies rapides, canal de la Marne au Rhin), ses liens avec les Vosges et l'Alsace demeurent insuffisants et sont en cours d'aménagement : doublement de la N 59 et de la N 4, électrification de la ligne allant de Lunéville à Saint-Dié-des-Vosges en vue du raccordement au futur T.G.V.

L'espace urbanisé du centre de Lunéville demeure à l'extérieur de la zone étudiée. Seuls le contact et les rapports de la ville avec la campagne voisine nous intéressent.

tel le Léomont (340 m.) ou la butte qui porte le fort de Manonviller à une douzaine de kilomètres à l'est de Lunéville (318 m.) (fig. 21), dominant l'horizon et offrent de beaux points de vue de ce plateau dont l'altitude oscille entre 210 et 340 mètres. Le Léomont n'est en fait qu'un des reliefs résiduels posés en avant de la côte infraliasique qui domine au nord de Lunéville le cours de la Meurthe et de la Vezouze et que l'on retrouve aussi sous forme de buttes au sud-ouest (fig. 21).

Les marnes et argiles reposent sur les calcaires coquilliers du Muschelkalk. Ceux-ci affleurent à une quinzaine de kilomètres à l'amont de Lunéville et donnent sa puissance à la côte de Lorraine au pied de laquelle se trouvent Glonville, Fontenoy-la-Joûte ou Domptail (fig. 21). Elle se poursuit vers le nord jusqu'à la boutonnière du Warndt où elle présente un profil plus massif. Cependant, on retrouve des affleurements de calcaires coquilliers à l'aval de Lunéville alors qu'ils devraient se trouver sous deux cents mètres d'argiles. Il s'agirait d'une ondulation anticlinale de direction varisque (NE-SO) rajeunie par la présence d'une faille armoricaine (SE-NO) qui longe la rive gauche de la Meurthe et dont le rejet estimé à Lunéville atteindrait 85 m.

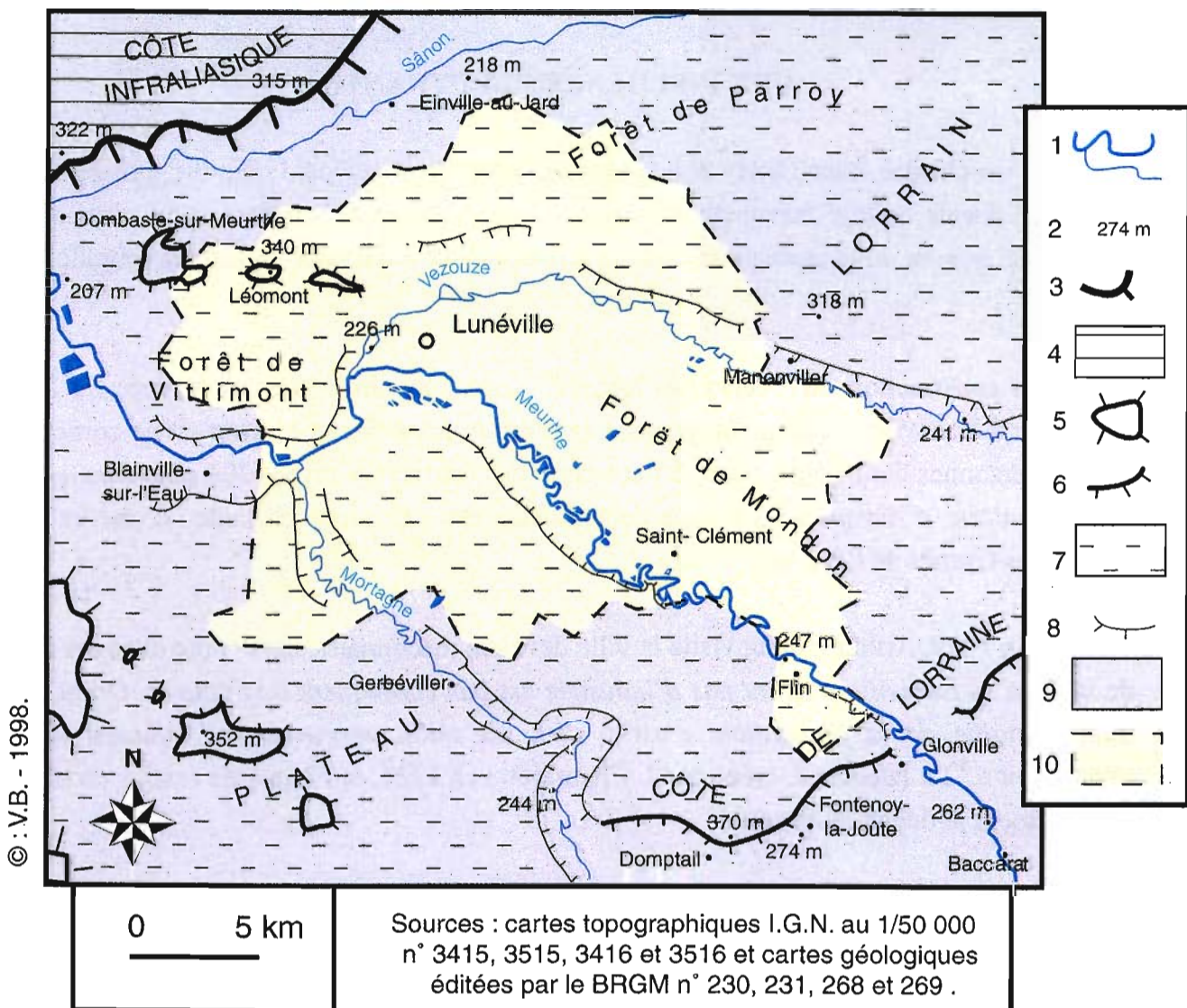
D'autre part, les rivières coulent de façon sinueuse et souvent capricieuse au fond de vallées aux versants asymétriques. À 12 km à l'amont de Lunéville, à hauteur de Saint-Clément (fig. 21), le cours de la Meurthe en particulier vient heurter et mettre à nu un rebord abrupt d'une quarantaine de mètres lié à la présence de la faille citée plus haut et d'une pastille de gypse plus résistante mais trop mince pour donner naissance à une cuesta.

Dans ce même secteur, de Flin à Lunéville soit sur quinze kilomètres à vol d'oiseau, la Meurthe parcourt pour sa part vingt-huit kilomètres et ne descend que de vingt mètres soit une pente inférieure à un pour mille. Elle fainéante sur ses importants dépôts d'alluvions quaternaires dont l'épaisseur peut dépasser dix mètres au sud de Lunéville. Mais surtout ces dépôts, d'une épaisseur variable, couvrent totalement l'interfluve entre Meurthe et Vezouze sur une quinzaine de kilomètres à l'amont de la cité ducal. Ainsi des alluvions argileuses et sableuses et des galets quartzes se retrouvent à quelques kilomètres de distance du cours actuel de la rivière et certains sont perchés à plus de cent mètres du niveau actuel.

Les essarts cultivés dominent sur le plateau argilo-marneux aux sols lourds. La prairie naturelle tient une place prépondérante dans les vallées souvent larges aux fonds sableux, légers et quasiment plats où coulent des rivières aux nombreux méandres. Les cultures alternent avec de vastes forêts « *aux sols gris et spongieux* »<sup>5</sup> telle celle de Mondon (fig. 21) sur les interfluves sableux ou argilo-marneux. Face à une telle variété naturelle, il est difficile de définir un pays homogène. La ville serait-elle alors l'élément fédérateur de cet espace ?

<sup>5</sup> : VIDAL de la BLACHE P., 1994, p. 299.





**Fig. 21 : Croquis topographique du Lunévillois.**

1 : Cours d'eau. - 2 : Points cotés. - 3 : Côte infraliasique. - 4 : Plateau limité par la côte infraliasique. - 5 : Reliefs résiduels. - 6 : Côte de Lorraine. - 7 : Plateau Lorrain. - 8 : Vallées encaissées. - 9 : Plaine Sous-Vosgienne - 10 : L'aire d'étude.

Le Plateau Lorrain est parcouru à hauteur de la zone d'étude par quatre rivières : la Meurthe et ses trois affluents principaux. À l'aval de Lunéville, la Meurthe présente un curieux tracé en baïonnette : d'abord orientée du sud-est au nord-ouest, la Meurthe infléchit nettement son cours vers l'ouest, voire même vers le sud sur quelques kilomètres au pied des buttes de la côte infraliasique, et surtout au passage d'une ondulation anticlinale située au sud de la forêt de Vitrimont, où affleurent les calcaires coquilliers. Puis, sitôt l'obstacle franchi, la Meurthe retrouve son orientation initiale adaptée à la structure. Elle reçoit alors le Sânon, affluent orthoclinal de rive droite, puis perce la côte infraliasique.

Deux plateaux pour lesquels quelques points cotés indiquent une altitude moyenne de l'ordre de 275 m. sont délimités de façon plus ou moins marquée par des talus souvent très érodés. Au nord la côte infraliasique présente le profil le plus massif. Orienté du nord - nord-est au sud - sud-ouest, ce talus au tracé légèrement indenté présente un commandement de 80 m environ. Il délimite un plateau d'altitude moyenne de 300 à 350 m., incliné au nord-ouest et dans lequel les cours d'eau s'encaissent assez nettement. À l'avant de cette côte subsistent d'importants reliefs résiduels.

Au sud-est, la côte de Lorraine avec un tracé moins régulier, un profil moins marqué et un commandement légèrement inférieur, structure le paysage. De direction nord - nord-est, sud - sud-ouest elle naît de l'affleurement des calcaires Muschelkalk et marque la limite des plateaux argilo-marneux aux formes molles où les seules marques d'encaissement trahissent la présence de pastilles ou d'affleurements rocheux plus résistants ou encore de failles, comme celle de direction armoricaine qui longe, au sud de Lunéville, la Meurthe en rive gauche. Enfin à l'extrême sud-est, dominée par la côte de Lorraine, apparaît la Plaine Sous-Vosgienne particulièrement étroite à cet endroit. Elle demeure à l'écart de l'aire d'étude.



## UNE INFLUENCE FLUCTUANTE.

À mi-chemin entre Nancy et les premiers versants vosgiens, Lunéville, privée du faste de la cité ducale qu'elle fut au dix-huitième siècle et avec une garnison sans cesse réduite, n'est plus que la sous-préfecture d'un arrondissement rural aux industries régulièrement malades.

La construction du "Versailles lorrain"<sup>6</sup> sous Léopold et surtout le faste de la cour donnèrent à Lunéville un rang européen. À la mort de Léopold, sa Maison civile compte près de 500 personnes dont 94 dévolues à l'entretien des écuries où vivent 700 chevaux, « *la plus belle cavalerie d'Europe* »<sup>7</sup>. La cour de Stanislas est tout aussi brillante. L'une et l'autre attirent les Grands de l'époque.

En 1789, Arthur Young visite la ville devenue méconnaissable et note dans ses carnets de voyage : « *Lunéville n'ayant pas d'industrie est par conséquent très pauvre. On m'assure que la moitié de la population, c'est à dire dix mille personnes, se trouvent dans le dénuement* ».<sup>8</sup> La faïencerie, créée par J. Chambrette en 1731, et l'industrie textile vivent alors difficilement le départ de la cour.

Jusque 1870 l'activité lunévilloise se concentre autour de sa cavalerie<sup>9</sup>, de ses industries<sup>10</sup> et de ses maraîchers<sup>11</sup>. Il faut attendre l'arrivée du chemin de fer<sup>12</sup> et surtout celle, après 1870, des Alsaciens-Lorrains pour voir une industrie de nouveau dynamique : "les Wagons"<sup>13</sup>, les Filatures et Tissages de l'Est, la "Strasbourgeoise"<sup>14</sup>, la fabrique de jouets Villard & Weil<sup>15</sup> entre autres datent de cette période. Ces entreprises ainsi que celles de la

<sup>6</sup> : Injustement appelé "château Stanislas", il fut construit selon les vœux de Léopold et dessiné par Germain Boffrand, élève de Mansart. Il fut habitable dès 1709.

<sup>7</sup> : JULLIAN A. et PONCET P. (dir.), 1997, p. 33.

<sup>8</sup> : GÉNOT P., 1957, p. 13 et 14.

<sup>9</sup> : Les 2 400 cavaliers de 1824 furent après 1870 plus de 4 000 et encore 2 000 en 1939.

<sup>10</sup> : Industrie et artisanat comptent alors près de 3000 salariés pour trois faïenceries, cinq fabriques de gants, quatorze ateliers de broderie, des tanneries, etc.

<sup>11</sup> : Des sols sableux, de l'eau en abondance, de l'engrais naturel tiré de la présence de la cavalerie et un savoir-faire hérité des jardiniers et horticulteurs du roi Stanislas sont les atouts majeurs de la ville. À la fin du dix-neuvième siècle 500 actifs, alors prospères, jardinent 145 ha soit huit fois plus qu'à Paris.

<sup>12</sup> : La liaison de Paris à Strasbourg est inaugurée en 1852 et celle reliant Lunéville à Saint-Dié-des-Vosges en 1864.

<sup>13</sup> : La Société de Dietrich installée à Reischoffen ouvre en 1880 une succursale de son usine de wagons à Lunéville. Rapidement elle devient le plus gros employeur de la ville avec 1 800 ouvriers en 1914 et 2 200 en 1931. En 1905 elle se constitue en une société anonyme sous la raison sociale : "Société Lorraine des anciens Etablissements de Dietrich et Cie". Ses wagons équipent essentiellement les compagnies françaises de chemin de fer et quelques commandes étrangères (d'Egypte ou d'Argentine par exemple) font la renommée de la ville de par le monde.

<sup>14</sup> : La Société Strasbourgeoise de Constructions Mécaniques s'installe à Chaufontaine, à un kilomètre à la sortie ouest de Lunéville, sur le territoire de Rechainviller.

<sup>15</sup> : Elle compte 542 employés en 1931 mais son activité est saisonnière et les effectifs varient considérablement dans l'année.

broderie perlée concourent par leurs ventes en France et à l'étranger à l'aura de la cité<sup>16</sup>. Elles offrent également de nombreux emplois à la population lunévilloise mais aussi à celle de nombreux villages de l'arrondissement. L'influence de Lunéville sur son arrondissement et au-delà se développe alors davantage.

Mais la crise des années trente touche gravement l'industrie lunévilloise : fin 1935, on y dénombre 793 chômeurs quand Nancy n'en compte que 500 et le reste du département<sup>17</sup> 239. Sur 3 609 employés des "Wagons", des "jouets" et de la faïencerie en 1931, il n'en reste que 1 763 trois ans plus tard. Seules six entreprises de broderie sur 78 en 1928 subsistent en 1939<sup>18</sup>. La broderie emploie de nombreuses femmes en ville mais aussi dans la plupart des villages autour de Lunéville : 30 000 en 1918 dans les 300 entreprises de l'arrondissement<sup>19</sup>. De nombreuses autres usines disparaissent alors : la Société Strasbourgeoise de Constructions Mécaniques, la verrerie des frères Muller, la fabrique de verres de montre, l'ensemble des entreprises de ganterie, etc. Ces entreprises industrielles et artisanales faisaient la renommée nationale et même internationale de la ville. Elles employaient une main-d'œuvre nombreuse souvent originaire des villages voisins. De fait de nombreux villages de l'arrondissement vivent au rythme de l'industrie lunévilloise.

Actuellement, la ville est dans une nouvelle phase de déclin industriel. Aucune de ces entreprises ne subsiste. Aux "Wagons" succède Trailor, fabricant de remorques toujours en activité et la faïence de Lunéville est désormais fabriquée à Saint-Clément.

Ville au passé industriel et militaire, Lunéville, au même titre que Toul, devient une ville-relais de Nancy (ainsi qualifiée lors de l'établissement du S.D.A.U. en 1973<sup>20</sup>). Avec le déclin des industries et la chute des effectifs militaires, la ville est désormais avant tout tertiaire. À l'ouest, Nancy étend son influence. Par contre, Lunéville domine son arrondissement à l'exception de marges où la concurrence de Saint-Dié-des-Vosges et de Sarrebourg se fait sentir. Aussi assimile-t-on souvent le Lunévillois comme la plupart des "pays" en France à son arrondissement.

## L'AIRE D'ÉTUDE.

L'arrondissement ne constitue pas une division satisfaisante de l'espace pour une étude paysagère et systémique de la rurbanisation. Cette dernière dépend essentiellement de la ville

<sup>16</sup> : DELORME E., 1927, p.64 et p. 94-95.

<sup>17</sup> : BICHAT J., 1937, p. 248.

<sup>18</sup> : BURGARD C., 1939, p. 59.

<sup>19</sup> : LETOURNEAU B., 1979, p. 10.

<sup>20</sup> : S.D.A.U. de Toul-Nancy-Lunéville, 1973, p. 7.

et des réseaux qui la relie aux villages voisins et ce indépendamment d'une limite territoriale telle que celle de l'arrondissement.

Le choix des communes à étudier est essentiel mais demeure aussi particulièrement délicat. Les exemples vus en première partie furent suffisamment significatifs à ce propos. Il nous faut en effet retenir des communes situées entre les limites urbaines et les confins ruraux. La plupart des chercheurs recourt à une technique quantitative et s'appuie sur le critère des migrations pendulaires. Or nous avons déjà constaté qu'une telle pratique faussait les résultats en excluant d'emblée des communes qui peuvent fournir des renseignements intéressants.

Aussi avons-nous convenu de nous inspirer des éléments caractéristiques de la rurbanisation mis en avant lors de sa définition. De la sorte nous éviterons tout oubli de commune préjudiciable à l'analyse. Ainsi pour inclure dans notre aire d'étude des villages allant des frontières urbaines à celles du rural profond, nous nous sommes inspiré des trois principaux éléments de définition de la rurbanisation qui suivent :

- la rurbanisation concerne d'abord les villages situés à la frontière avec la ville ;
- la rurbanisation dépend des réseaux de transport nécessaires aux migrations pendulaires ;
- la rurbanisation s'estompe à mesure que l'on s'éloigne de la ville et des moyens d'y accéder.

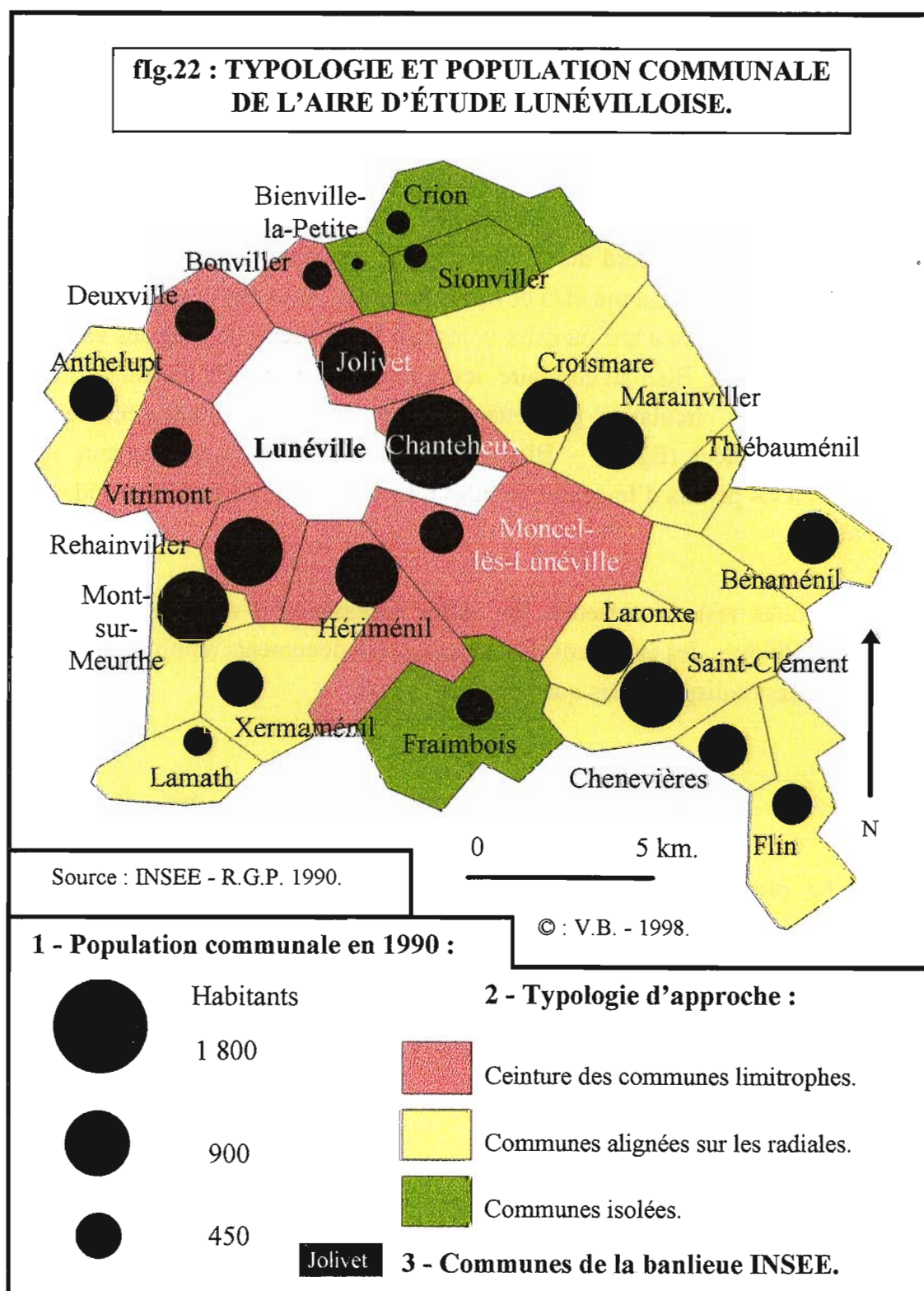
Dès lors nous avons retenu pour notre aire d'étude une vingtaine de communes réparties en trois types (fig. 22) :

- les huit communes limitrophes de Lunéville,
- les communes situées dans un périmètre de quinze kilomètres au plus et s'échelonnant le long de quatre radiales correspondant aux axes majeurs de circulation qui desservent la ville et
- les communes "isolées" relativement proches de Lunéville mais à l'écart des axes principaux.

La limite de l'aire d'étude avec la ville est assez complexe à établir. Dans l'hypothèse avancée pour la définition de la rurbanisation nous considérons celle-ci comme dominée par les espaces ruraux. La logique voudrait alors que seules des communes rurales soient retenues. Ici, Chanteheux, Jolivet et Moncel-lès-Lunéville n'ayant pas deux mille habitants mais présentant un bâti continu avec celui de la ville, seraient exclues car urbaines si l'on se réfère aux définitions de l'INSEE. Par contre pour l'administration fiscale le seul critère retenu est le seuil de deux mille habitants. Dans ce cas, ces trois communes (fig. 22) sont rurales.

Le choix à ce niveau est donc délicat d'autant que lors de la première partie, nous avons pu émettre des réserves concernant la notion de continuité du bâti édictée par l'INSEE

(fig.6 p. 53). Dans ces conditions, nous avons résolu de retenir l'ensemble des communes de moins de deux mille habitants limitrophes de Lunéville (fig. 22).



Il en va tout autrement de la limite qui sépare l'aire d'étude de l'espace rural profond. Tel que nous l'avons défini en hypothèse, le passage de l'espace urbain à l'espace rural profond se fait discrètement et progressivement sans possibilité d'établir de frontière nette.

Aussi notre choix de nous en tenir à un périmètre ne dépassant pas quinze kilomètres demeure arbitraire mais nécessaire pour éviter une étude trop exhaustive et fastidieuse.

Nous avons alors décidé de privilégier les communes situées au sud et à l'est de la ville pour deux raisons majeures. D'une part la partie occidentale est ponctuée de petites villes (fig. 23) telles que Blainville-sur-l'Eau, Damelevières et Rosières-aux-Salines qui ne relèvent pas de la rurbanisation ; et surtout cette zone subit nettement l'influence de Nancy comme en atteste la carte de la Z.P.I.U. lunévilloise (fig.17 p. 102).

D'autre part au nord de la ville (fig.23) on constate l'absence de grandes vallées et d'axes de communication majeurs et variés telles les voies rapides, les routes nationales, et les voies de chemin de fer à une ou deux voies que l'on observe le long des vallées de la Meurthe ou de ses affluents. Bien au contraire, ici la présence de reliefs résiduels et surtout l'absence d'axe majeur de circulation permettent de rencontrer très rapidement des communes très faiblement peuplées (fig.22) – Bienville-la-Petite n'atteint pas cinquante habitants – pour lesquelles il est permis d'imaginer qu'elles relèvent du monde rural profond. Notre objectif est ainsi atteint.

Il nous reste à présenter les outils nécessaires à notre travail : les photographies aériennes obliques, les entretiens, les enquêtes, les documents administratifs passés ou actuels sont tout aussi indispensables que la bibliographie.

### **LES OUTILS DE L'ANALYSE.**

La photographie aérienne oblique constitue l'instrument fondamental pour notre première étape centrée sur la description des paysages. Contrairement aux photos prises au sol, elle offre un large secteur à la vue tout en maintenant la possibilité d'étudier des détails qui parfois sont inaccessibles depuis le sol. De plus elle autorise la perception, même écrasée, du relief sans le secours des lunettes stéréoscopiques nécessaires à la lecture des photos aériennes verticales.

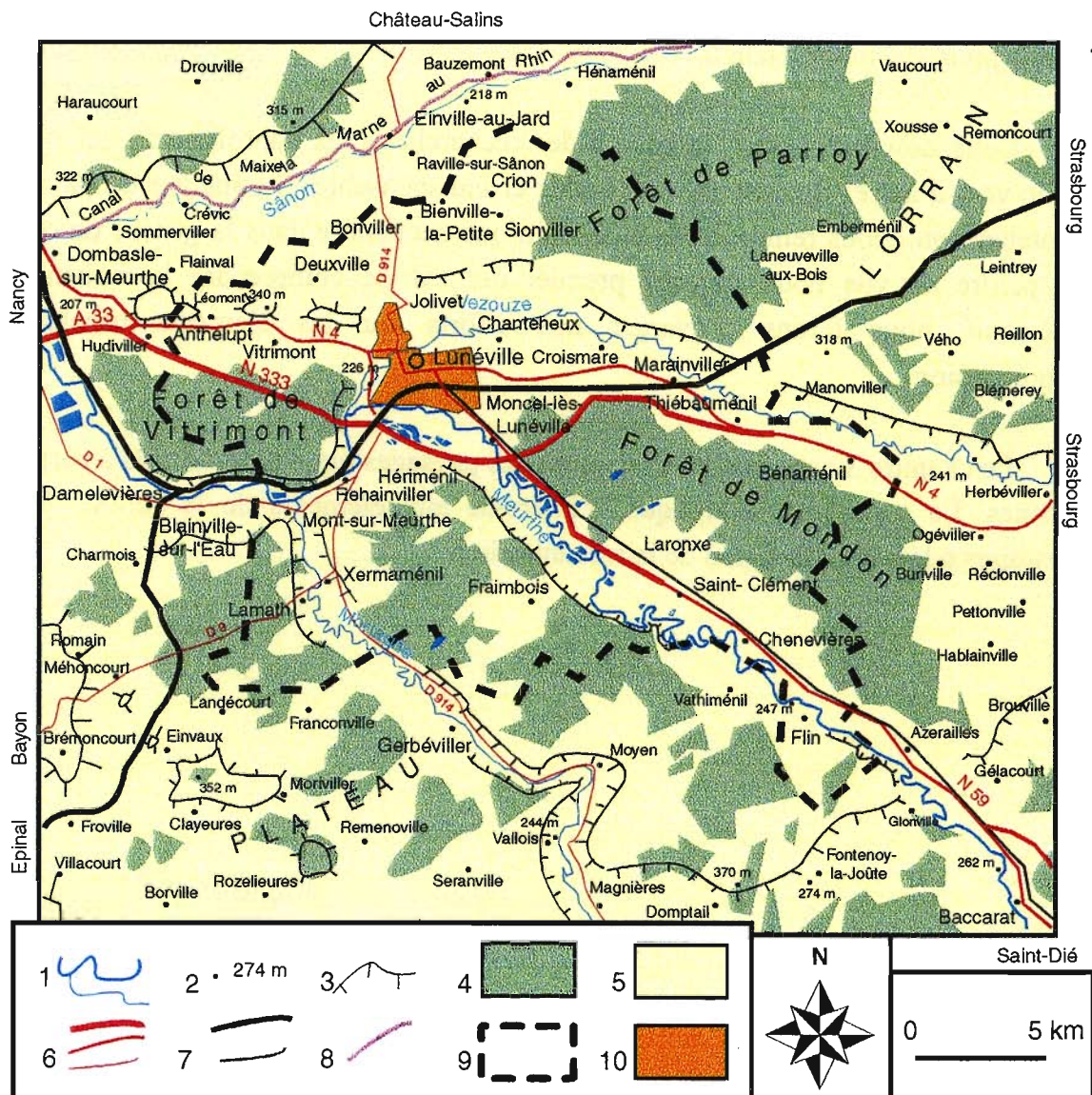
Nous disposons d'un ensemble de photographies issu d'une part de la base de données du CERPA (Centre d'Etudes et de Recherches sur les Paysages) de Nancy rassemblée par le professeur A. Humbert, d'autre part lors d'un vol réalisé en septembre 1998 avec le concours de mon frère Olivier Bertrand, il fut possible de survoler longuement la zone d'étude et ainsi de ramener un grand nombre de clichés.

Lors des prises de vue nous nous sommes fixé les quelques principes suivants :



- pour les communes de la ceinture limitrophe de Lunéville, nous nous sommes attaché à présenter dans la mesure du possible le noyau villageois ainsi que le contact de celui-ci avec la ville de sorte que la limite entre ville et campagne puisse apparaître ;

**Fig. 23 : L'AIRE D'ÉTUDE.**



1 : Réseau hydrographique. – 2 : Points cotés. – 3 : Principaux talus. – 4 : Bois et forêts. – 5 : Prairies, champs et vergers. – 6 : Voies rapides, routes nationales et départementales. – 7 : Voies de chemin de fer: doubles et simples. – 8 : Canal au gabarit Freycinet. – 9 : Limites de l'aire d'étude. – 10 : Surfaces bâties de Lunéville.

© : V.B. - 1998.

Carte réalisée à partir des cartes topographiques I.G.N. n°3415, 3416, 3515 et 3516.

- pour l'ensemble des communes nous avons centré nos efforts sur le noyau villageois et la campagne attenante.

Après un ultime tri, les clichés retenus satisfont à ces exigences.

Ces clichés constituent l'élément de départ de notre démarche. Une fois rassemblés, nous procédons à leur interprétation sous la forme d'un croquis. Cette notion est délicate car le simple fait de décrire un paysage à partir d'une photo met en œuvre nos filtres personnels. Et ces derniers conditionnent notre description. De ce fait une simple description constitue déjà une première interprétation.

Cette description sert de base à des recherches plus approfondies qui nous mènent ensuite vers d'autres documents, très variés et indispensables à l'analyse du paysage et à sa compréhension. Nous remonterons aussi loin que nécessaire dans la genèse de ces paysages sans perdre de vue notre objectif premier qui est de comprendre la rurbanisation. Par conséquent, nous ferons converger nos efforts sur les éléments nécessaires à sa compréhension.

Le chapitre 3 concerne la description des paysages lunévillois actuels à partir de photos aériennes. Le quatrième, analytique, s'intéresse aux éléments de la genèse des paysages nécessaires à la compréhension de la rurbanisation.



**CHAPITRE 3 :**

**LES PAYSAGES  
RURBAINS ACTUELS  
DU LUNÉVILLOIS.**

Ayant choisi d'aborder l'étude des paysages de la rurbanisation du Lunévillois à partir d'éléments essentiels de la définition du phénomène, nous nous attacherons pour ce chapitre descriptif, à suivre un à un les trois ensembles définis dans la typologie d'approche de la figure 22. Cependant, pour éviter les redites liées aux nombreux traits communs aux villages de la zone étudiée, nous décrirons d'abord les paysages de la ceinture des communes limitrophes de Lunéville dans les détails. Puis pour la description des communes situées le long des grandes radiales et des "isolats", c'est-à-dire des communes restées à l'écart des grands axes, nous mettrons l'accent sur les éléments qui leur sont propres dans une seconde et dernière étape descriptive.

## I - LA CEINTURE DES COMMUNES LIMITROPHES DE LUNÉVILLE.

Huit communes constituent la première couronne limitrophe de Lunéville. Elles rassemblent des effectifs de population<sup>1</sup> assez disparates (fig. 22) : Chanteheux, la plus peuplée en 1990 avec 1 746 habitants, totalise deux fois la population de sa suivante, Rehainviller : 890 habitants et dix fois celle de la moins peuplée, Bonviller : 165 habitants. De même, la superficie de chacune est très hétérogène : Bonviller : 504 ha. et Chanteheux : 579 ha. semblent minuscules à côté de la plus grande, Moncel-lès-Lunéville et ses 2 194 ha.

Si aucune n'atteint le seuil de deux mille habitants, l'INSEE en considère tout de même trois, Jolivet, Chanteheux et Moncel-lès-Lunéville comme urbaines car liées par leur bâti à Lunéville. Les cinq autres appartiennent toutes à la Z.P.I.U. lunévilloise (Fig.17 p. 102), et quatre d'entre elles font partie de l'aire urbaine (Fig.18 p. 103), seule Deuxville, commune multipolarisée, en est exclue.

D'autre part, la majorité de ces communes se situe le long des vallées sur des axes importants de communication (fig.23) : le long de routes nationales parfois aménagées en voies rapides ou encore le long de voies ferrées d'importance nationale. Seules Bonviller et Deuxville au nord de Lunéville ne sont desservies que par de petites routes départementales. Ces communes présentent donc une assez grande diversité.

Pour leur description nous avons choisi de les présenter dans un ordre établi selon leur plus ou moins grande proximité du centre historique de Lunéville. Le tableau n°2 et la figure 24, comparent pour chacune d'elles les distances qui séparent le centre historique de Lunéville des noyaux villageois, à vol d'oiseau et par la route, et celles qui séparent les limites des surfaces bâties de chaque commune avec la ville.<sup>2</sup>

On remarque d'emblée qu'en partant de Jolivet et en allant dans le sens des aiguilles d'une montre, les communes se trouvent de plus en plus éloignées du centre originel de la ville. Après une vue d'ensemble et quelques vues des frontières urbaines, nous présenterons donc ces communes selon cet ordre pour finir par le cas original du lieu-dit Chauffontaine (photos n°1 à 12 p. 140 à 162).

<sup>1</sup> : D'après le R.G.P. de 1990 de l'INSEE.

<sup>2</sup> : Pour les trois communes de la banlieue définie par l'INSEE, il a été fait abstraction des cordons pavillonnaires et des zones d'activités mettant en contact leurs espaces bâtis.

Tableau n°2 : Des communes limitrophes plus ou moins proches.

Distances de Lunéville à	du centre historique :		entre limites du bâti :
	à vol d'oiseau (km)	par la route (km)	à vol d'oiseau (km)
Jolivet	1,7	2,25	0,5
Chanteheux	3	3,5	0,5
Moncel-lès-Lunéville	3,5	4	1
Hériménil	3	4	1,5
Rehainviller	4	4,5	2,3
Vitrimont	3,8	4,5	2,75
Deuxville	3,7	5	2,5
Bonviller	4,7	5	2,75

Source : réalisé à partir des cartes I.G.N. n°3415E, 3515O, 3416E & 3516O.

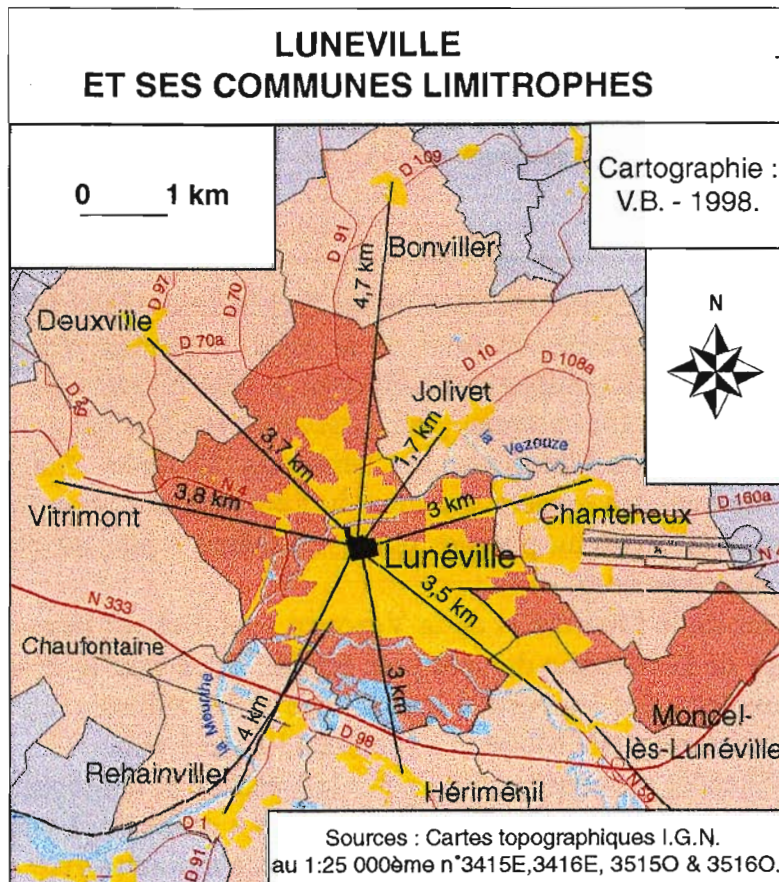


Fig. n°24 : Des villages inégalement éloignés du centre-ville.





Cliché : A. Humbert - 1995.

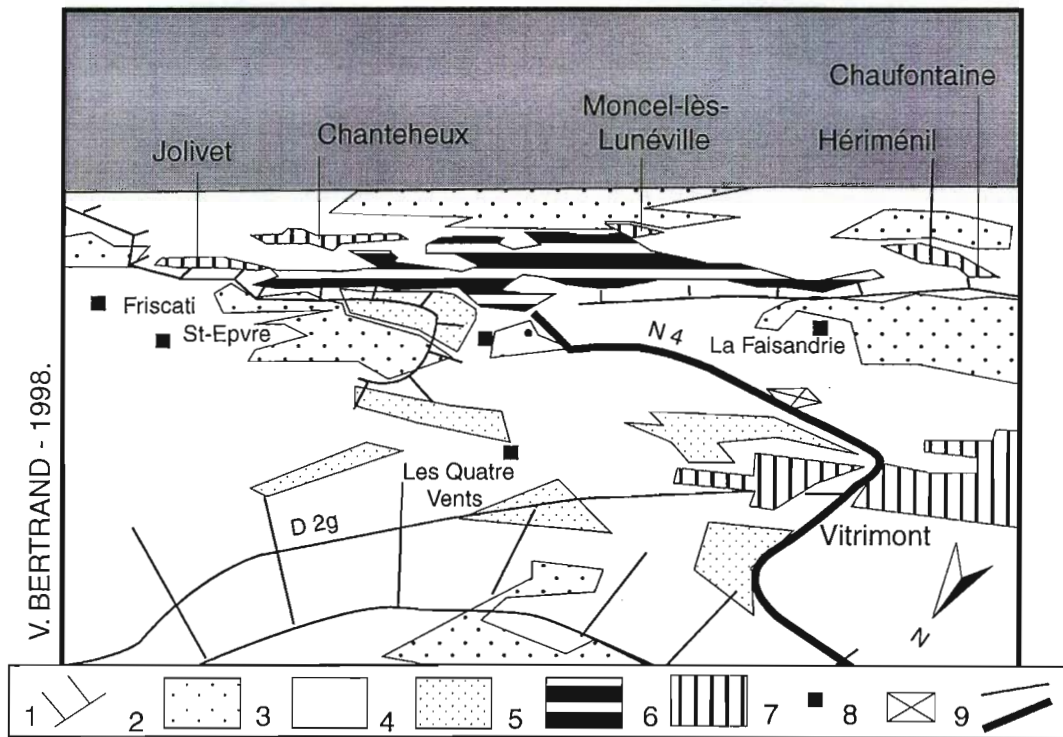
**Photo n°1 : Lunéville et ses communes limitrophes.**

Ce cliché résume assez bien le contexte dans lequel Lunéville et ses communes limitrophes se sont implantées. À gauche, au nord de la ville, le plateau voué aux cultures est assez mal délimité par les collines résiduelles de la côte infraliasique dont on aperçoit nettement le Léomont au tout premier plan couvert de prairies naturelles et de quelques boqueteaux et la Grande Côte avec ses lambeaux de forêts. Sur leurs versants tournés au sud, prospèrent des vergers. Au pied du Léomont, sur un replat, se trouve le village de Vitrimont (à droite au premier plan). Ce même replat est ensuite recouvert par la vaste forêt du même nom.

À leur pied les vallées de la Meurthe et de la Vezouze sont d'abord larges puis après la confluence la vallée de la Meurthe devient plus étroite. Elles sont le domaine des prairies naturelles. Leurs terrasses supportent les cultures et les villages. Le reste des interfluves abrite de vastes forêts telle Mondon au centre à l'arrière-plan.

Lunéville a choisi d'étendre ses constructions entre la Vezouze et la Meurthe. Le bâti urbain suit nettement le dessin des cours de ces deux vallées à droite de la ville sur le cliché. Les faubourgs s'allongent aussi timidement au nord sur l'autre rive de la Vezouze à l'assaut du talus.

Hériménil et Vitrimont à droite, se détachent nettement de la ville, le premier est séparé de Lunéville par la vallée inondable de la Meurthe et le second par celle de la Vezouze et le talus qui la surplombe. Par contre, Jolivet, Chanteheux et Moncel-lès-Lunéville apparaissent comme les prolongements de la ville.



**Fig. 25 : Croquis d'interprétation de la photo n°1.**

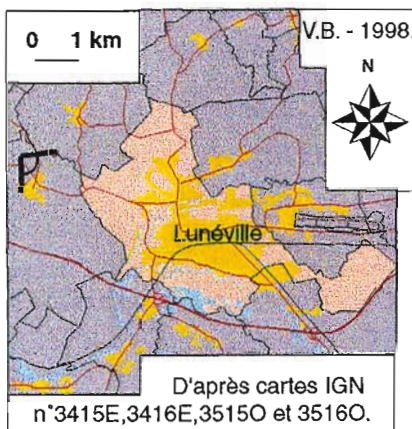
**I - Le cadre rural :**

1 : Principaux versants et talus. – 2 : Forêts et lambeaux de forêt disposés sur les collines de la côte de l'infraalias – 3 : Champs et prairies du plateau et des fonds de vallées. – 4 : Vergers alignés sur les versants ensoleillés.

**II - Des contacts variés entre la ville et les villages voisins :**

5 : Lunéville située entre la Vezouze et la Meurthe. – 6 : Cinq des huit villages limitrophes de Lunéville. – 7 : Fermes isolées. – 8 : Imposant bâtiment commercial le long de la route nationale. – 9 : Quelques voies de communication dont la principale : la R.N.4.

**Localisation du cliché.**



La légende des cartons de localisation des photos est identique à celle de la carte de localisation de tous les clichés qui se trouve en annexe.





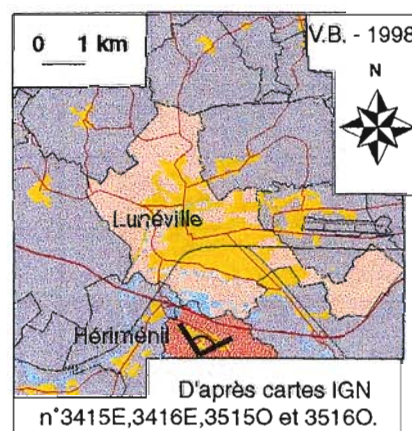
Cliché : A. Humbert - 1995.

**Photo n°2 : La vallée de la Meurthe : obstacle à l'expansion urbaine.**

Cette portion de la vallée de la Meurthe montre le contact entre la ville, Lunéville, et sa campagne proche, en l'occurrence la vallée et le village de Hériménil. Beau village-rue étiré au bord d'un léger talus surplombant la vallée, Hériménil est très nettement protégé de l'avancée de la ville par le large lit majeur de la Meurthe.

Des vergers entourent le village et descendent le talus. Au pied de celui-ci, des terrasses alluviales supportent des cultures et la voie rapide contournant Lunéville. Puis les prairies naturelles partagent le lit majeur avec de nombreux étangs jusqu'au cours de la Meurthe. Les méandres de celle-ci dessinent les limites de l'avancée extrême de la ville. Enfin Lunéville domine la vallée de quelques mètres et s'étend sur l'une des terrasses alluviales à l'arrière-plan du cliché.

**Localisation du cliché ci-dessus.**



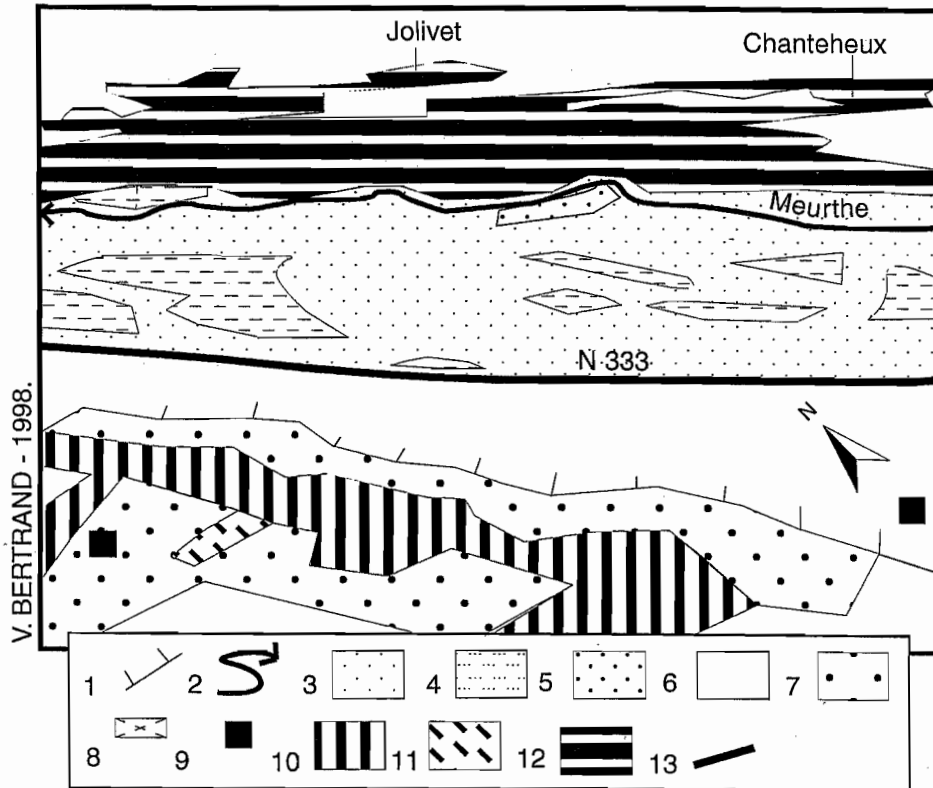


Fig. 26 : Croquis d'interprétation de la photo n°2.

I - Un cadre naturel contraignant :

1 : Petit talus orienté au nord-est dominant la vallée de la Meurthe. – 2 : La Meurthe et ses méandres à la limite des constructions. – 3 : Le lit majeur de la rivière voué à la prairie naturelle (véritable obstacle à toute extension urbaine). – 4 : Étangs dispersés dans le lit majeur. – 5 : Arbres alignés le long du cours de la rivière, des mortes et des étangs.

II - La mise en valeur agricole :

6 : Terrasses cultivées à l'abri des inondations. – 7 : Meix autour du village d'Hériménil et le long du talus. – 8 : Quelques serres face à l'avancée urbaine. – 9 : Bâtiments agricoles modernes implantés à proximité du village.

III - Hériménil demeure bien à l'écart de Lunéville :

10 : Village-rue d'Hériménil au double alignement de maisons-blocs jointives de part et d'autre de la grand-rue. – 11 : Logements collectifs en construction. – 12 : L'agglomération lunévilloise étendue principalement sur une terrasse en rive droite. – 13 : Voie rapide contournant Lunéville et rejetée au-delà du lit majeur.





Cliché : A.Humbert - 1995.

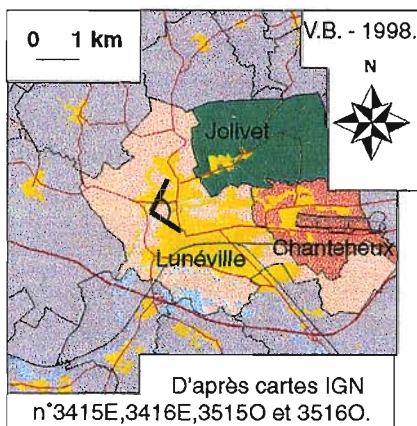
**Photo n°3 : Un site de franchissement contraignant.**

Au franchissement de la Vezouze le site originel de la ville accueille un château. À partir de ce dernier la ville s'est très inégalement développée. L'essentiel de Lunéville s'étend au sud, entre la Vezouze et la Meurthe. La rive droite de la Vezouze n'abrite qu'un faubourg. La ville et ses faubourgs sont cependant assez mal reliés. Un seul pont en effet permet le passage entre les deux rives.

En fait la vallée inondable relativement large de la rivière contraint fortement l'expansion de Lunéville et aucun autre pont ne relie les deux rives. Cette contrainte se prolonge à l'amont entre les villages de Jolivet et de Chanteheux.

Ces derniers sont rattachés au tissu urbain lunévillois. Jolivet l'est par le biais d'un cordon de pavillons étalés le long de la départementale qui lie le village aux faubourgs. Chanteheux est davantage en contact avec la ville : deux cordons rattachent les lotissements et la zone d'activités de la commune à Lunéville, l'un à la cité scolaire, l'autre aux casernes le long de la R.N.4. ; un terrain de manœuvres militaires les sépare.

**Localisation du cliché.**



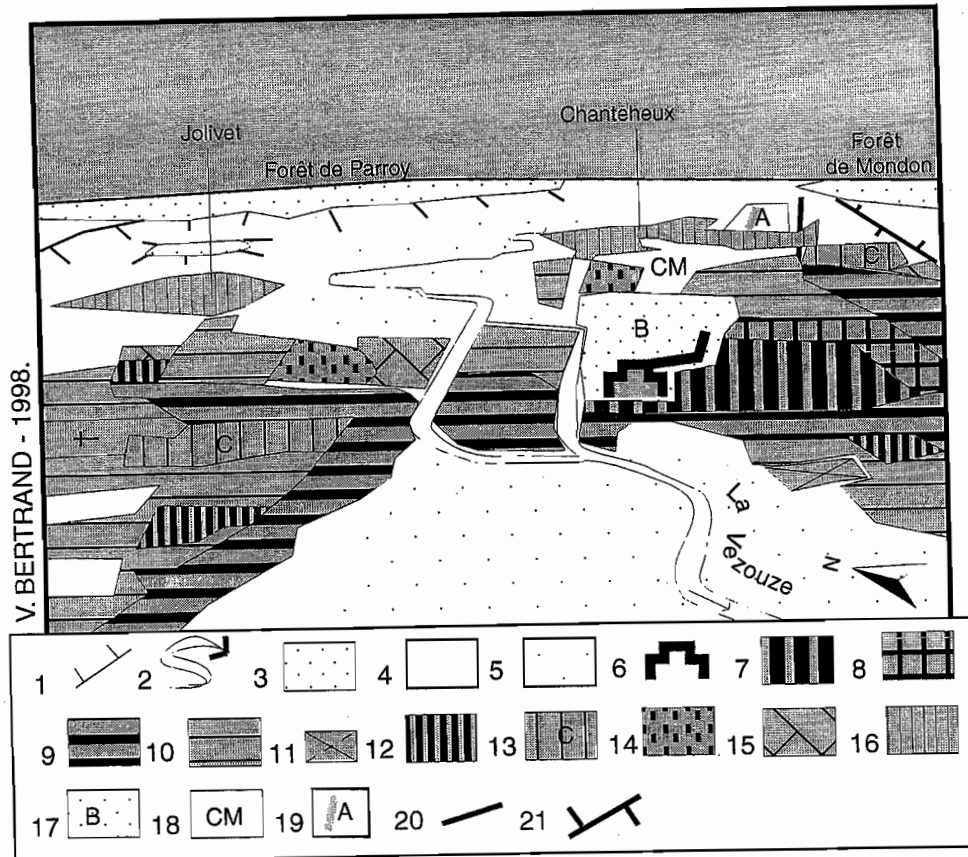


Fig. 27 : Croquis d'interprétation de la photo n°3.

I - Un cadre naturel contraignant :

1 : Versant de la vallée encaissée de la Vezouze. – 2 : Tracé à méandres de la Vezouze partiellement retouché pour faciliter le franchissement de la rivière (Le canal des Petits Bosquets fut ainsi créé). – 3 : Forêts. – 4 : Champs ouverts occupant les terrasses et parfois le talus. – 5 : L'obstacle du lit majeur couvert de prairies.

II - Les étapes de l'expansion urbaine :

6 : Site originel avec le "Petit Versailles." – 7 : Noyau originel très dense. – 8 : Ville moderne aux rues géométriques. – 9 : Faubourgs des dix-huitième et dix-neuvième siècles. – 10 : Extensions les plus récentes dominées par des pavillons avec jardins. Des maraîchers y subsistent. – 11 : Serres de l'un d'entre eux phagocytées par le tissu urbain. – 12 : Habitats collectifs. – 13 : Casernes souvent en cours de requalification. – 14 : Etablissements scolaires récents et spacieux. – 15 : Grandes surfaces commerciales et usines. – 16 : Chanteheux et Jolivet et leurs liens limités avec le tissu urbain lunévillois. – 17 : Les Bosquets : trouée verte au cœur de la ville. – 18 : Le Champ de Mars prolonge la perspective et perturbe la croissance de la ville. – 19 : Aéroport de Lunéville-Croismare. – 20 : R.N.4. – 21 : Voie ferrée reliant Paris à Strasbourg.



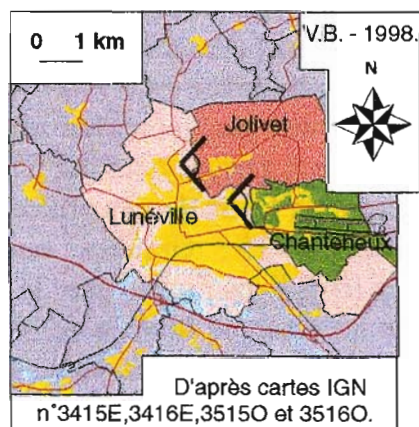


Cliché : A. Humbert. - 1995.

**Photo n°4 : Jolivet : un village ambivalent.**

Jolivet domine de quelques mètres la vallée inondable de la Vezouze. Celle-ci n'est occupée que par des prairies naturelles et un mince rideau d'arbres souligne le cours de la rivière.

**Localisation des photos  
n°2 et 3 :**



Situé en rive droite, le village n'est distant du cœur de la ville, implanté sur l'autre rive, que d'un kilomètre et demi. Malgré cette proximité, la commune conserve un aspect rural. La périphérie est dominée par les vastes forêts de Parroy et de Mondon. Les champs ouverts aux larges parcelles géométriques recouvrent les versants en pente douce, alors que les reliefs résiduels de la côte infraliasique supportent d'importants vergers que l'on retrouve également tout autour du vieux noyau villageois. Facilement reconnaissable par sa forme allongée et ses maisons mitoyennes, le village se démarque nettement des pavillons récents. Ces derniers sont regroupés en lotissement ou forment le long des routes desservant le village de véritables cordons pavillonnaires dont un (au premier plan à droite) relie le village aux faubourgs de la ville.

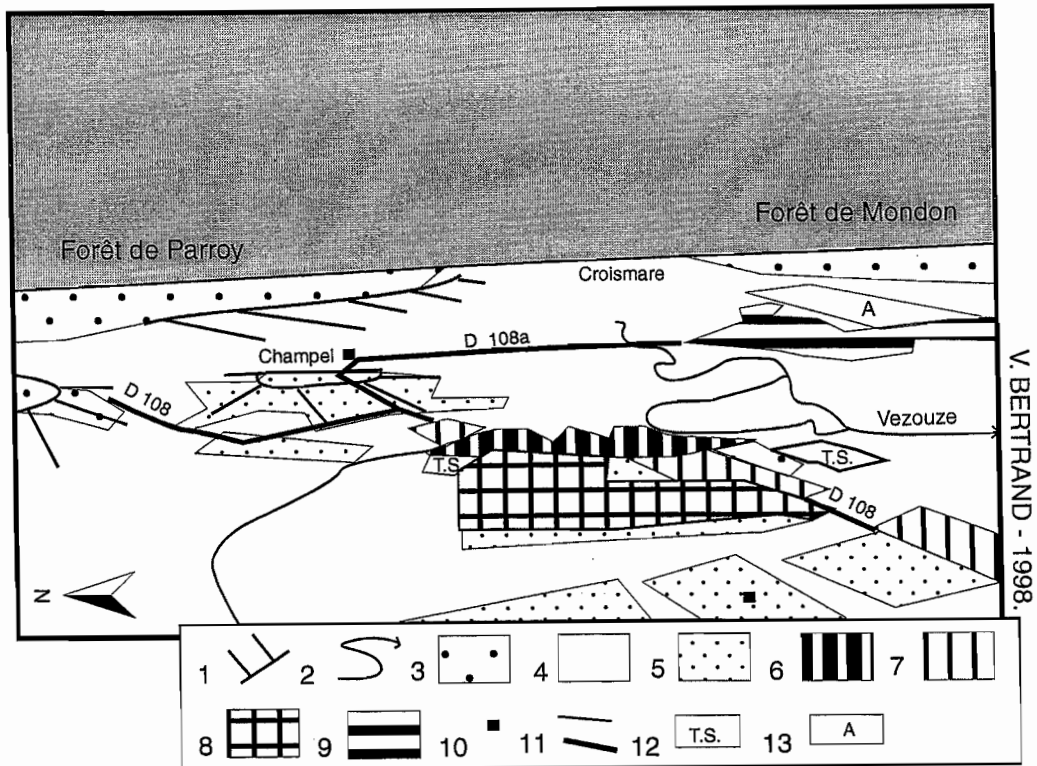


Fig. 28 : Croquis d'interprétation de la photo n°4.

I – Un cadre rural conservé :

1 : Versants tournés face au sud, atténués par l'érosion différentielle et bordant la vallée de la Vezouze sur sa rive droite. – 2 : La Vezouze serpente sur un fond de vallée alluviale pratiquement plat. – 3 : Vastes chênaies des forêts de Parroy et de Mondon. – 4 : Prairies naturelles occupant le lit majeur de la Vezouze et champs ouverts parfois bordés de quelques rangées d'arbres fruitiers. – 5 : Vergers profitant des versants bien orientés et ceinturant le village.

II – Un village ambivalent :

6 : Toits aux tuiles rouges, maisons serrées et alignées montrant un village étiré le long de la grand-rue caractéristiques du vieux noyau villageois. – 7 : Minces cordons pavillonnaires alignés le long des routes menant au village. – 8 : Contraste des pavillons récents et standardisés et régulièrement disposés dans un quadrillage prédéfini à côté du vieux village. – 9 : Chanteheux à l'arrière-plan nettement séparé de Jolivet par la vallée inondable de la Vezouze. – 10 : Rares fermes isolées. – 11 : Réseau de départementales et quelques chemins vicinaux desservant la commune. – 12 – Terrain de sport éclairé montre l'investissement de la commune dans les loisirs. – 13 : Aérodrome de Lunéville-Croismare.





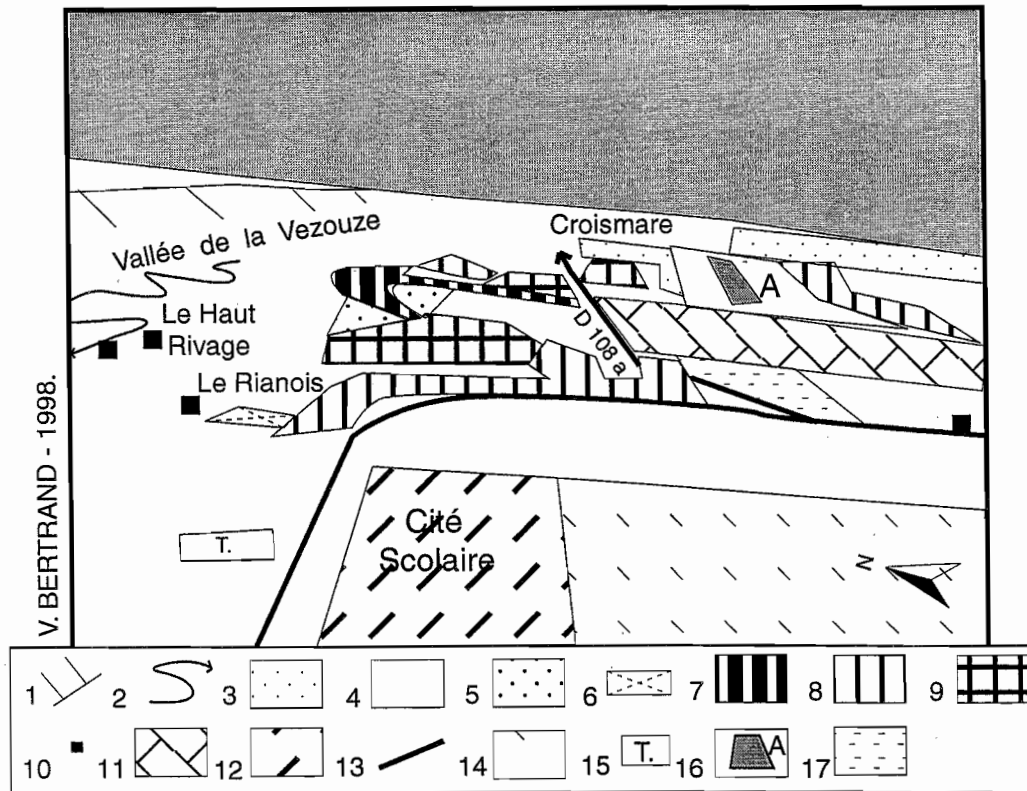
Cliché : O. et V. Bertrand - 1998.

**Photo n°5 : Chanteheux : du village à la banlieue.**

Chanteheux domine de quelques mètres la vallée inondable assez large de la Vezouze. Située sur la rive gauche, la commune occupe l'un des rares sites de franchissement de la rivière. Son extension vers le nord est de fait impossible. De même, au sud, sur la droite du cliché, le terrain d'aviation constitue un second obstacle au développement des surfaces bâties de la commune. D'ailleurs les champs et prairies conservent une place assez importante, essentiellement du fait de ces deux contraintes.

Par contre on peut noter l'absence de forêt à proximité, exception faite des quelques boqueteaux situés derrière le village, à l'arrière-plan. Les forêts de Parroy et de Mondon apparaissent loin sur l'horizon. Le noyau originel tient désormais une place secondaire. Quelques traces de meix demeurent autour de ce dernier quand des cordons pavillonnaires et plusieurs lotissements ne les ont pas remplacés (le cordon le plus à droite sur le cliché est même rejeté au-delà du terrain d'aviation le long de la route nationale). Les serres et les micro-parcelles situées au premier plan à gauche montrent la présence de maraîchers et traduisent la proximité de la ville.

Cette impression est renforcée par la vaste zone d'activités située en bout de piste et reliant le village à la route nationale. La nature des bâtiments indique la jeunesse de cette zone. Enfin la ville apparaît ici au tout premier plan : le stand de tir, la cité scolaire et le terrain de manœuvres sont déjà à Lunéville.



**Fig. 29 : Croquis d'interprétation de la photo n°5.**

**I - Des caractères de moins en moins ruraux :**

1 : Versants tournés face au sud fortement atténués par l'érosion différentielle et bordant la vallée de la Vezouze sur sa rive droite. – 2 : La Vezouze serpente sur un fond de vallée alluvial pratiquement plat. – 3 : Forêts peu développées et rejetées sur les interfluves. – 4 : Prairies naturelles occupant le lit majeur de la Vezouze et champs ouverts installés sur les premières pentes et sur les terrasses alluviales. – 5 : Vergers et jardins se maintiennent difficilement autour du vieux village. – 6 : Quelques serres indiquant la présence de maraîchers.

**II - Les pavillons et la zone d'activités sont prépondérants :**

7 : Maisons serrées et alignées montrant un village étiré le long de la grand-rue caractéristiques du vieux noyau villageois. – 8 : Pavillons alignés de façon plus ou moins régulière en de minces cordons le long des routes et plus particulièrement le long de celles reliant le village à la ville. – 9 : Lotissements et cordons pavillonnaires particulièrement étendus. – 10 : Quelques fermes et habitations isolées. – 11 : Zone d'activités installée en bout de piste. – 12 : Cité scolaire de Lunéville jouxtant la commune. – 13 : Réseau routier reliant Chanteheux à la ville. – 14 : Terrain militaire. – 15 : Stand de tir. – 16 : Aérodrome de Lunéville-Croismare.





Cliché : A. Humbert - 1995.

**Photo n°6 : Moncel-lès-Lunéville : village ou banlieue industrielle ?**

Situé sur une terrasse en rive droite de la Meurthe, le village domine de quelques mètres le lit majeur de la rivière. En bordure immédiate de celle-ci, les parties les plus basses du village risquent cependant l'inondation. Très étirés le long de la RN59, les espaces bâtis laissent clairement apparaître trois ensembles distincts :

- le noyau originel s'est très peu développé autour de l'église ;
- les pavillons, peu nombreux sont regroupés dans l'unique lotissement rattaché au village par un mince cordon ;
- enfin deux zones d'activités occupent les extrémités du village, à droite la plus récente, à gauche la plus vaste n'est que le prolongement de celle de Lunéville.

La présence de ces activités industrielles et commerciales concourt à l'existence au premier plan de la voie rapide. Mais paradoxalement le trait dominant du paysage demeure rural. La rive gauche inondable est couverte de prairies naturelles et parsemée d'étangs. Les terrasses alluviales sont le domaine des champs ouverts et des fermes isolées. L'interfluve aux versants très peu inclinés entre Meurthe et Vezouze est largement dominé par la vaste forêt de Mondon. On notera également l'absence des vergers dans cette large vallée.

Enfin l'arrière-plan laisse apparaître la vallée de la Vezouze, les communes de Chanteheux (à gauche) et de Croismare (à droite) et l'aérodrome de Lunéville-Croismare entre les deux.

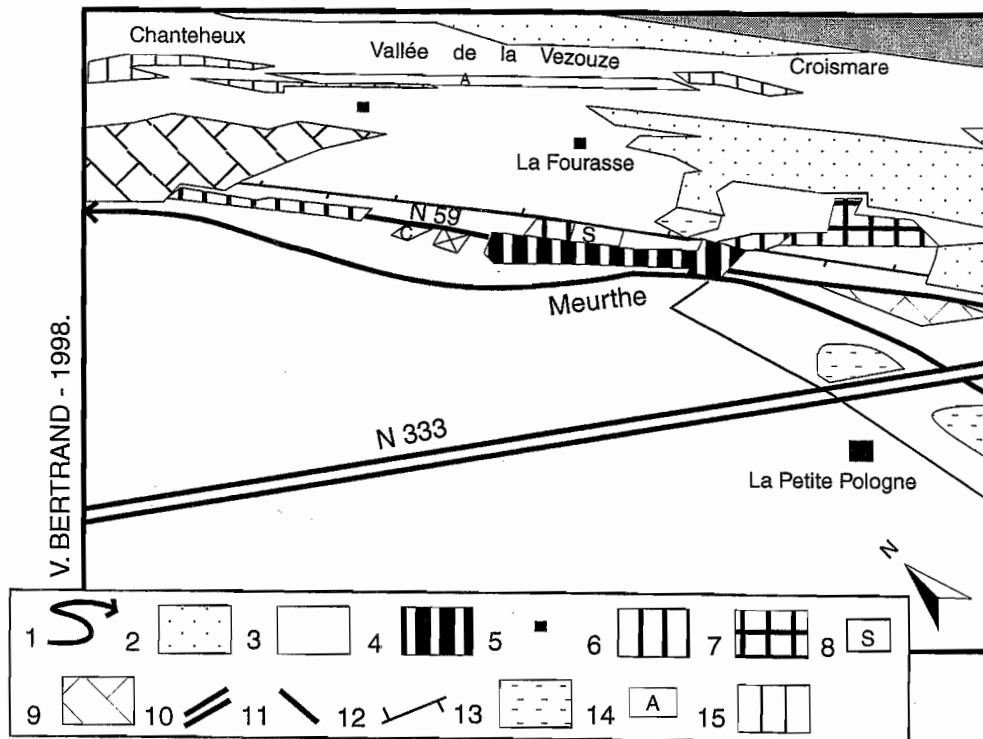


Fig. 30 : Croquis d'interprétation de la photo n°6.

I - Des surfaces agricoles encore très présentes :

1 : Méandres de la Meurthe soulignés par un rideau d'arbres. – 2 : Forêts de Mondon et de Parroy couvrant largement les interfluves. – 3 : Prairies naturelles et champs ouverts occupant la large vallée de la Meurthe. – 4 : Petit noyau villageois, aligné le long de la route nationale mais moins compact que ceux des autres villages traditionnels (les maisons jointives y sont apparemment peu nombreuses). – 5 : Quelques fermes isolées parmi les champs.

II - La rareté des pavillons :

6 : Deux minces cordons pavillonnaires disposés entre le noyau villageois, le lotissement et à la principale zone d'activités. – 7 : Unique lotissement coincé entre la voie de chemin de fer et la forêt. – 8 : Salle polyvalente moderne.

III - Un indéniable caractère urbain :

9 : Deux zones d'activités dominant la commune. – 10 : Voie rapide contournant Lunéville. – 11 : Route nationale 59 : colonne vertébrale de la commune. – 12 : Voie de chemin de fer parasite. – 13 : Quelques étangs artificiels. – 14 : Aérodrome de Lunéville-Croismare. – 15 : Communes voisines dans la vallée de la Vezouze : Chanteheux et Croismare.





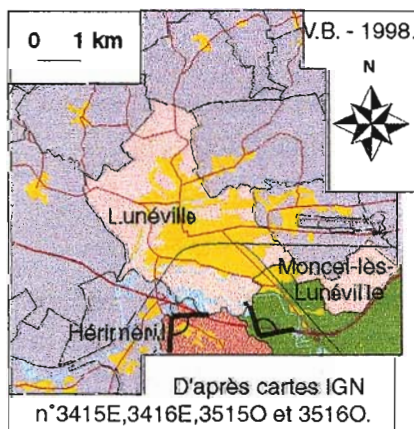
Cliché : A. Humbert - 1995.

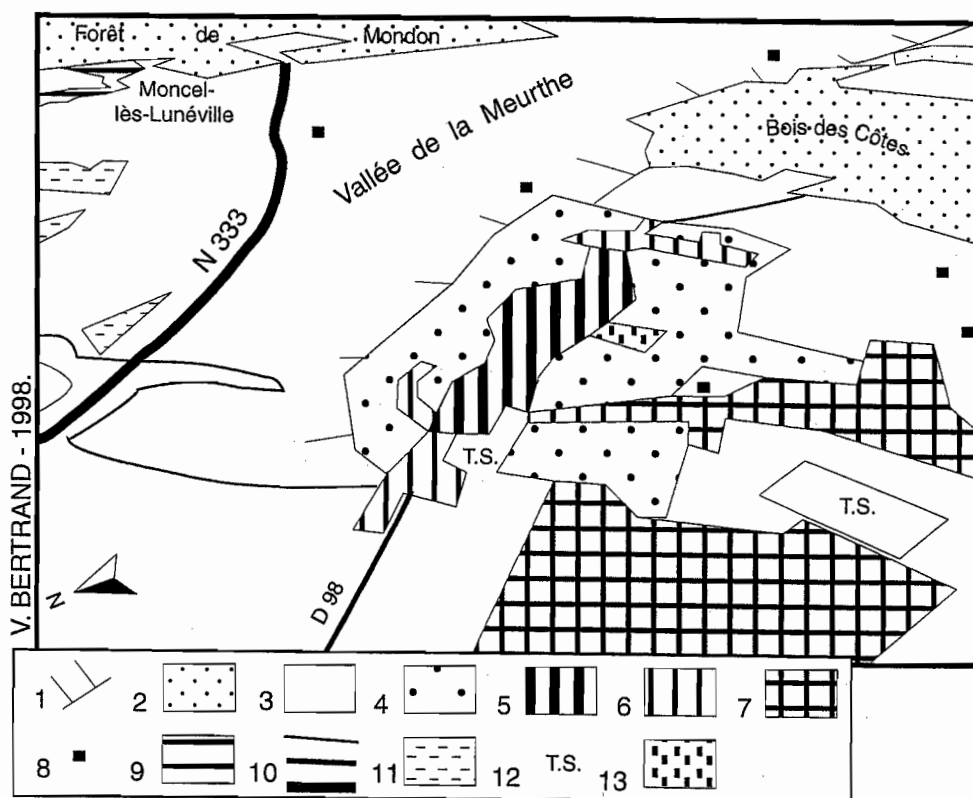
**Photo n°7 : Hériménil : des lotissements rejetés hors des meix.**

Hériménil surplombe de quelques mètres la vallée de la Meurthe. Celle-ci s'étend sur toute la partie gauche de la photo et constitue une coupure naturelle avec Lunéville et Moncel-lès-Lunéville qui apparaît à l'arrière-plan.

L'aspect villageois traditionnel est assez bien préservé. En effet, le village-rue aux maisons serrées les unes contre les autres conserve l'essentiel de ses meix. Autour, les champs ouverts encerclent le village et abritent quelques fermes et bâtiments agricoles isolés. Plus loin règne la forêt. Cet ordonnancement traditionnel connaît toutefois une évolution certaine. Quelques rares pavillons et hangars agricoles investissent les meix. De même, adossés aux maisons, de petits logements collectifs sont en construction. Mais surtout deux lotissements importants se distinguent nettement du reste du village. Plus loin, la voie rapide et quelques étangs marquent de leurs empreintes le fond de la vallée. Ainsi le village conserve un aspect rural indéniable mais il présente un caractère ambivalent tout aussi certain.

**Localisation des clichés  
n°4 & 5.**





**Fig. 31 : Croquis d'interprétation de la photo n°7.**

I - Un cadre rural assez bien préservé :

1 : Petit talus bordant le village qui domine la vallée. – 2 : Vastes forêts couvrant l'essentiel des interfluvés. – 3 : Prairies inondables occupant surtout le lit majeur de la Meurthe et terrasses alluviales supportant les champs ouverts. – 4 : Ceinture des jardins et vergers relativement bien préservée autour du vieux village. 5 : Vieux noyau villageois.

II - L'empreinte grandissante d'éléments d'origine exogène :

6 : Cordons peu étendus de pavillons soulignant les extrémités du vieux village. – 7 : Deux lotissements rejetés hors des meix et investissant les champs ouverts les plus proches. – 8 : Fermes isolées et hangars agricoles modernes. – 9 : Moncel-lès-Lunéville et son lotissement. – 10 : Voie rapide, route départementale et chemins vicinaux améliorent la desserte de la commune. – 11 : Nombreux étangs artificiels jalonnant le lit majeur de la Meurthe. – 12 : Équipements sportifs traduisant les nouveaux besoins de la population communale. – 13 : Logements collectifs en cours de construction et directement accolés au village.





Cliché : O. et V. Bertrand - 1998.

**Photo n°8 : Rechainviller : un village ambivalent au bord de la Meurthe.**

À l'aval de Lunéville, après la confluence de la Vezouze et avant celle de la Mortagne, Rechainviller, situé en rive gauche, borde la Meurthe quand la vallée se resserre nettement. Aussi les versants sont-ils plus inclinés et le cours de la rivière moins sinueux. Déjà légèrement plus éloignée de Lunéville, la campagne domine ici encore plus nettement.

L'organisation traditionnelle quasiment concentrique des principaux faciès allant du noyau villageois au centre à la forêt en périphérie et juxtaposant successivement les meix puis les champs ouverts et les prairies naturelles est ici encore de rigueur. Les rares prairies s'installent dans l'étroit fond de vallée laissant les versants aux champs cultivés. Deux lotissements et plusieurs cordons pavillonnaires jouxtent le vieux centre. Deux fermes isolées se détachent au premier plan : à gauche Adoménil et son château, à droite la ferme de la Tuilerie et ses serres. Enfin au tout premier plan, dans l'ombre d'un boqueteau, la voie de chemin de fer double et électrifiée reliant Paris à Strasbourg traverse la commune sans s'y arrêter. Implantée sur la rive opposée au village, elle est inaccessible du village : aucun pont n'enjambe la rivière.

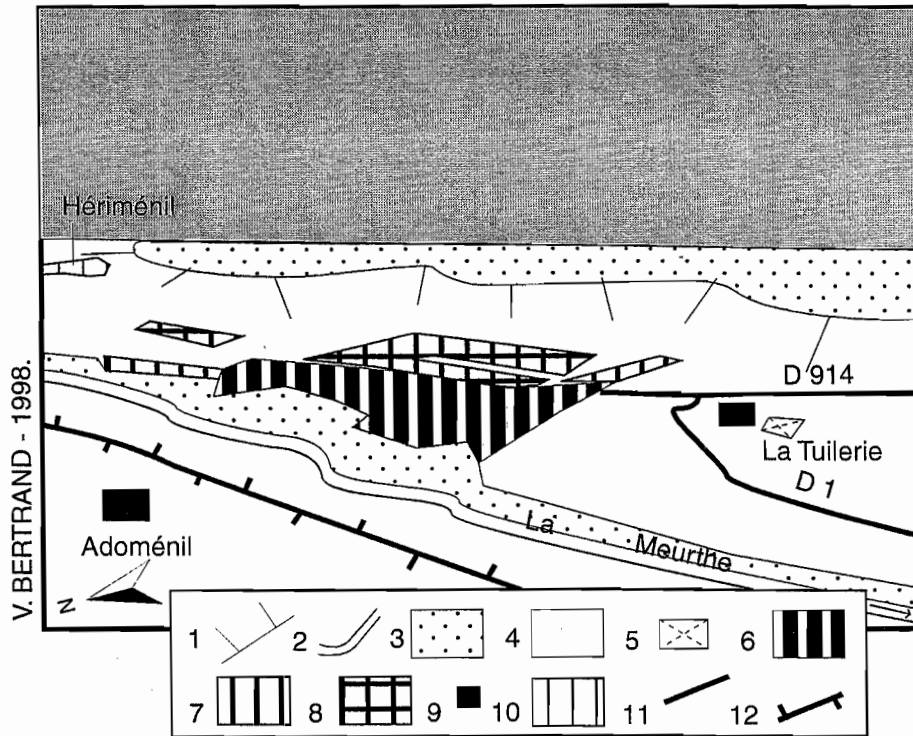


Fig. 32 : Croquis d'interprétation de la photo n°8.

I - Un contexte rural de vallée encaissée :

1 : Versants légèrement encaissés de la vallée de la Meurthe. – 2 : Cours de la rivière relativement rectiligne. – 3 : Forêts occupant le haut des interfluvies et rideau d'arbres étroit bordant la rivière. – 4 : Prairies naturelles tapissant l'étroit fond de vallée et cultures sur les versants. – 5 : Serres de la ferme de la Tuilerie (les seules de ce secteur).

II - Un village ambivalent :

6 : Noyau originel du village. – 7 : Deux cordons pavillonnaires. La régularité des maisons de celui de gauche évoque la possibilité de cités. – 8 : Deux lotissements de dimensions inégales bordant le village. – 9 : Deux importantes fermes isolées face à face sur les rives de la Meurthe. – 10 : Hériménil et ses lotissements. – 11 : Réseau de routes départementales reliant le village aux communes voisines. – 12 : Voie de chemin de fer menant de Paris à Strasbourg faisant fi de la commune.



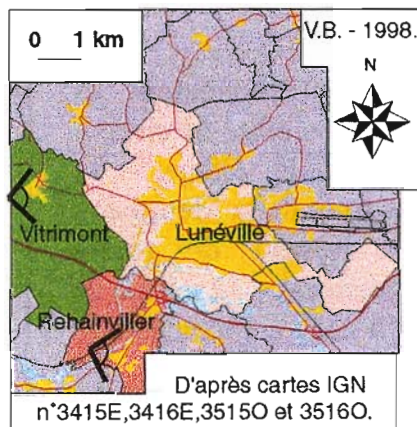


Cliché : O. et V. Bertrand - 1998.

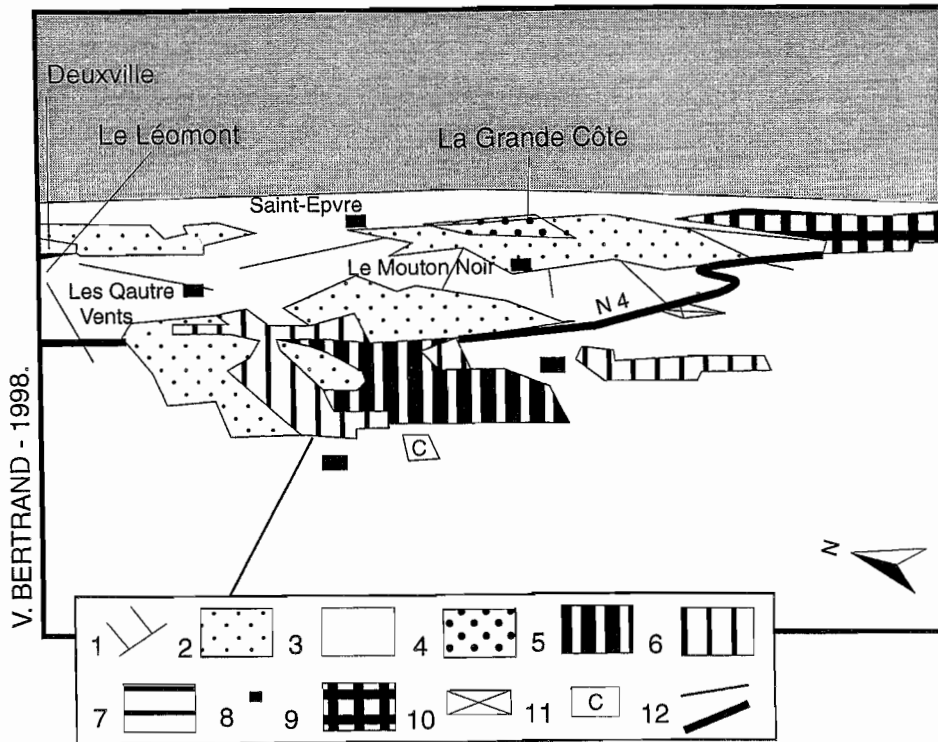
Photo n°9 : Vitrimont : village de “pied de côte”.

Au pied des lambeaux de la côte infraliasique, ici les collines du Léomont et de la Grande Côte, Vitrimont présente des caractères avant tout ruraux.

**Localisation des photos  
n°6 et 7.**



Aux sommets de ces buttes demeurent quelques forêts résiduelles. Puis les pentes tournées au midi sont couvertes de vergers. On retrouve ces derniers assez bien conservés aux portes du village. Le noyau originel fait de maisons jointives rassemblées autour de l'église voit se développer quelques pavillons en direction de la route nationale mais aussi le long des chemins vicinaux. Toutefois, aucun lotissement n'apparaît à première vue. D'imposants bâtiments agricoles se sont installés au contact immédiat du village et quelques fermes isolées demeurent. La route nationale, qui mène à Lunéville à l'arrière-plan à droite, traverse de nombreux champs ouverts et rencontre un bâtiment commercial moderne qui indique la proximité de la ville.



**Fig. 33 : Croquis d'interprétation de la photo n°9.**

**I - Un site original : au pied d'une côte presque disparue :**

1 : Versants assez raides des collines résiduelles de la côte infraliasique offrant un site original au village. – 2 : Lambeaux de forêt couvrant le sommet des collines. – 3 : Prairies et les champs ouverts occupant l'essentiel de l'espace. – 4 : Vergers nombreux sur les versants bien orientés et assez bien conservés autour du village.

**II - L'absence de lotissement :**

5 : Noyau villageois formé de maisons-blocs jointives organisé autour de l'église. – 6 : Pavillons longeant les routes à la sortie du village.

**III - Un environnement mi-rural, mi-urbain :**

7 : Deuxville à l'arrière-plan à gauche. – 8 : Quelques fermes isolées accrochées aux versants et quelques bâtiments agricoles modernes implantés à la sortie du village. – 9 : Lunéville. – 10 : Bâtiment commercial imposant situé le long de la route nationale et à proximité de la ville. – 11 : Cimetière communal. – 12 : Route nationale traversant désormais le village et quelques chemins vicinaux.



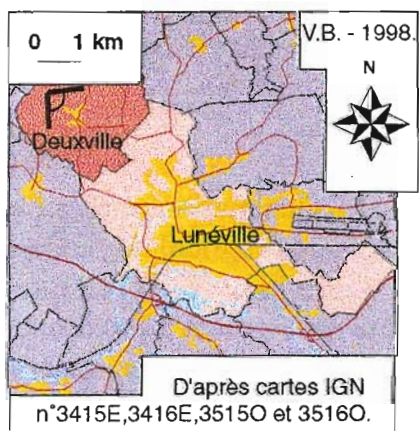


Cliché : O. et V. Bertrand - 1998.

**Photo n°10 : Deuxville : un village encaissé peu transformé.**

À l'arrière des collines résiduelles de la côte infraliasique et à l'écart des grands couloirs de circulation, Deuxville se blottit au creux de vallons encaissés. Bien qu'assez proche de Lunéville (visible à l'arrière plan), le village présente peu de traces de son influence.

#### Localisation de la prise de vue.



L'organisation concentrique des faciès agricoles et forestiers demeure pratiquement intacte. Les lambeaux de forêt peu visibles couvrent les sommets de la côte à l'arrière-plan. Les champs ouverts et de rares prairies naturelles recouvrent le plateau où demeurent quelques fermes isolées. Les vergers tapissent largement les versants des vallons encaissés autour du village. Cependant ces derniers sont envahis par les cordons de pavillons qui s'étirent le long de chacune des routes d'accès au village.

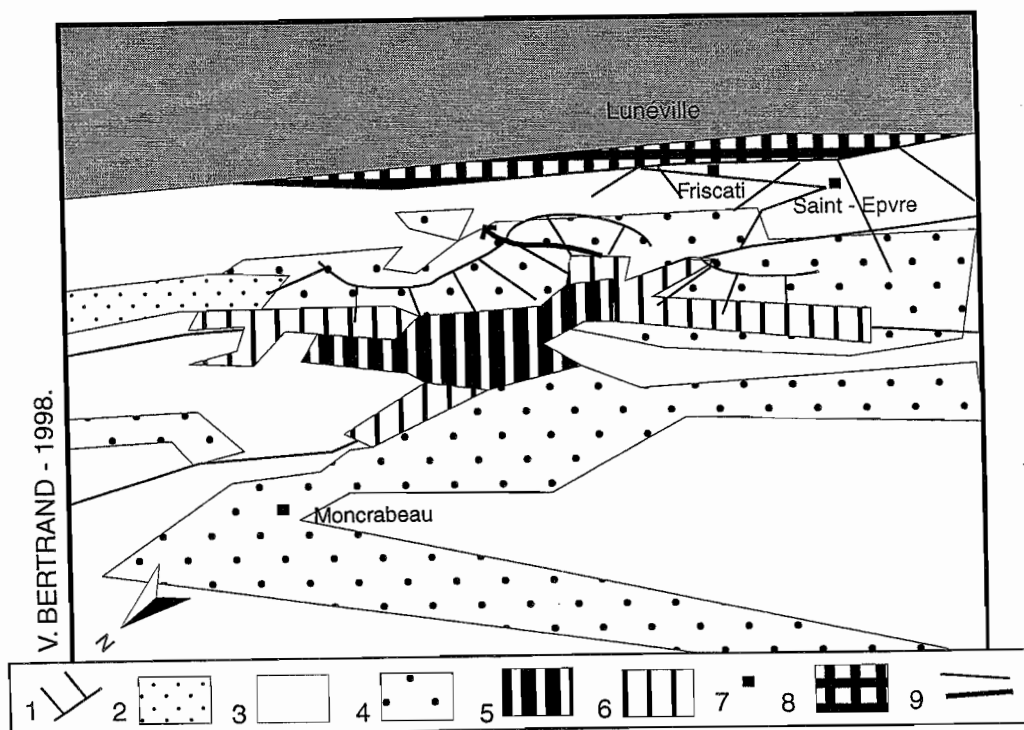


Fig. 34 : Croquis d'interprétation de la photo n°10.

I - Une mise en valeur agricole adaptée :

1 : Versants en pente douce de la Grande Côte et versants plus raides des vallons hébergeant le village. – 2 : Rares lambeaux de forêt subsistant sur le plateau. – 3 : Champs ouverts et de rares prairies naturelles recouvrant l'essentiel du plateau. – 4 : Vergers tenant une place importante surtout sur les pentes des vallons encaissés.

II - Peu de traces de l'influence urbaine :

5 : Noyau originel aisément reconnaissable à ses maisons jointives. – 6 : Chacun des chemins d'accès au village donne naissance à un cordon pavillonnaire de petite dimension. – 7 : Quelques fermes isolées dispersées sur le plateau. – 8 : Lunéville à l'horizon en contrebas de la côte. – 9 : Seuls quelques routes départementales et quelques chemins vicinaux desservent le village.



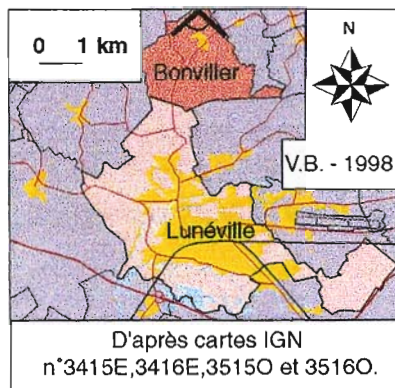


Cliché : O. et V. Bertrand - 1998.

**Photo n°11 : Bonviller : un petit village immobile à proximité de la ville.**

Sur le plateau marneux, à l'écart des axes importants de circulation, Bonviller apparaît tel un petit village immobile et pourtant Lunéville n'est pas bien loin et pointe à l'horizon.

**Localisation de la prise de vue.**



Comme la plupart des villages voisins, Bonviller présente un noyau villageois serti de meix eux-mêmes entourés par les champs ouverts et de rares prairies. Seule subsiste une poignée de boqueteaux sur les sommets de la côte à l'arrière-plan. Les champs ouverts entrecoupés par quelques haies vives occupent presque exclusivement le plateau. Ils dominent très largement le cliché. Quelques bâtiments agricoles émergent du village et de très rares pavillons s'installent à la sortie, le long des routes départementales. Malgré la présence au loin de Lunéville, une impression de campagne déjà profonde ressort de cette prise de vue.

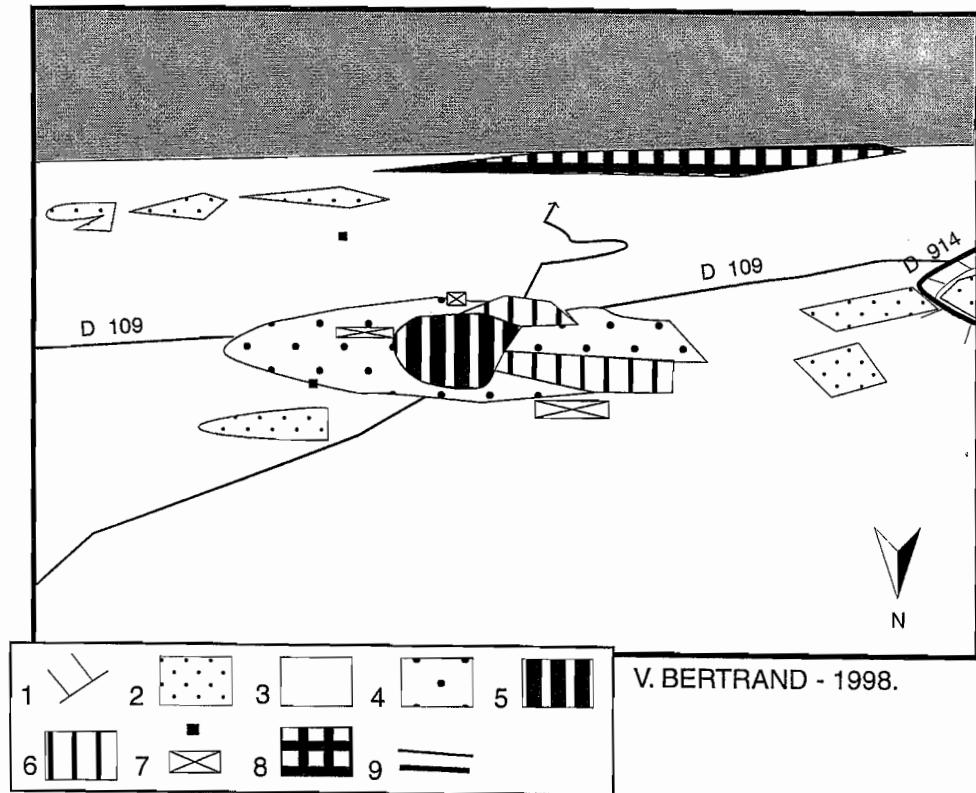


Fig. 35 : Croquis d'interprétation de la photo n°11.

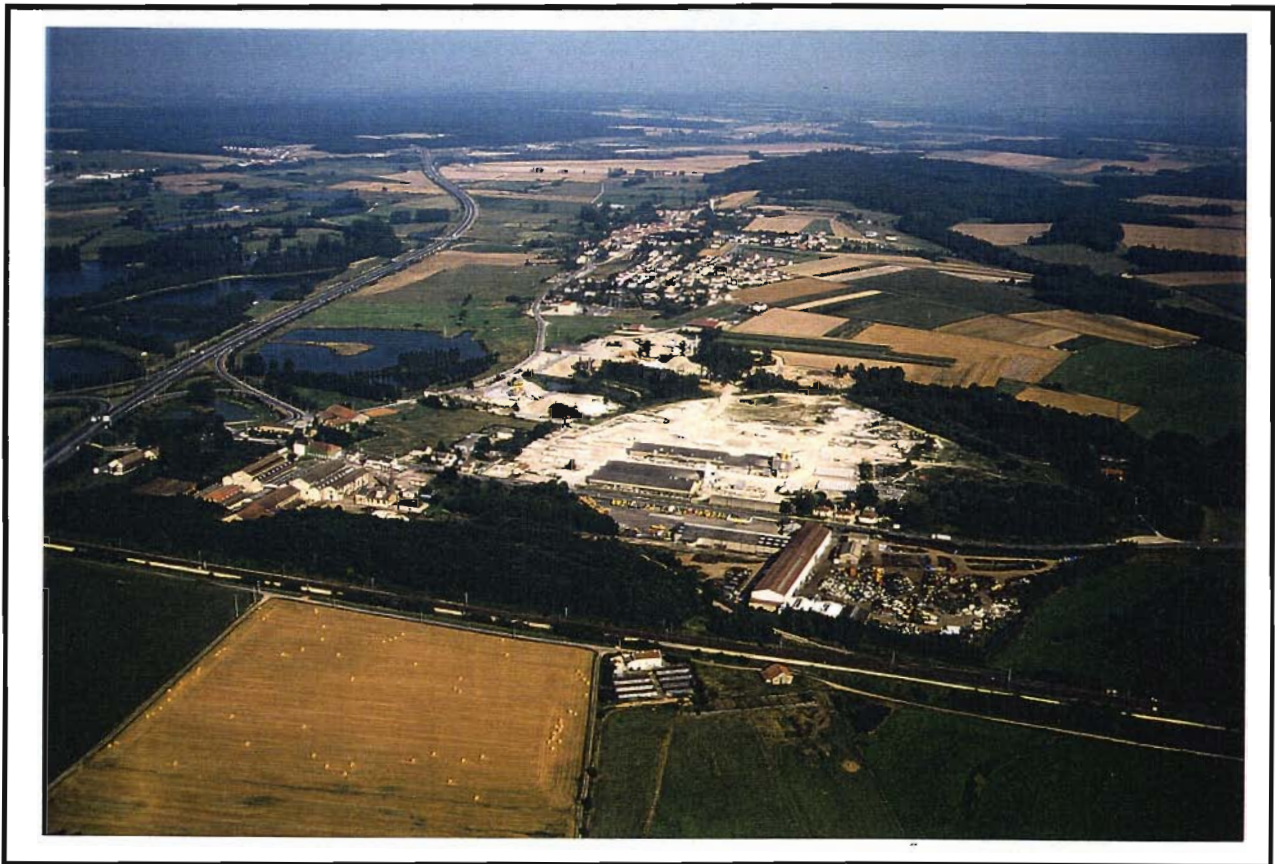
I - Une mise en valeur agricole adaptée à la topographie :

1 : Petit talus indiquant un léger encaissement. – 2 : Quelques lambeaux de forêt subsistant sur le plateau et les collines à l'arrière plan. – 3 : Champs ouverts dominant très nettement le plateau (On y trouve également de rares prairies naturelles). – 4 : Meix.

II - Un village profondément rural :

5 : Un noyau villageois limité à quelques constructions rassemblées autour de l'église. – 6 : Quelques rares pavillons construits à la sortie du village. – 7 : Quelques bâtiments agricoles modernes implantés dans les meix. – 8 : Lunéville à l'arrière-plan occupant les vallées de la Meurthe et de la Vezouze n'est pas très éloignée. – 9 : Rares voies de communication limitées à des chemins vicinaux ou au mieux à des routes départementales.



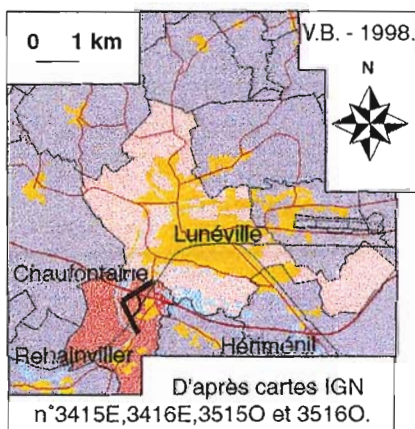


Cliché : A. Humbert - 1995.

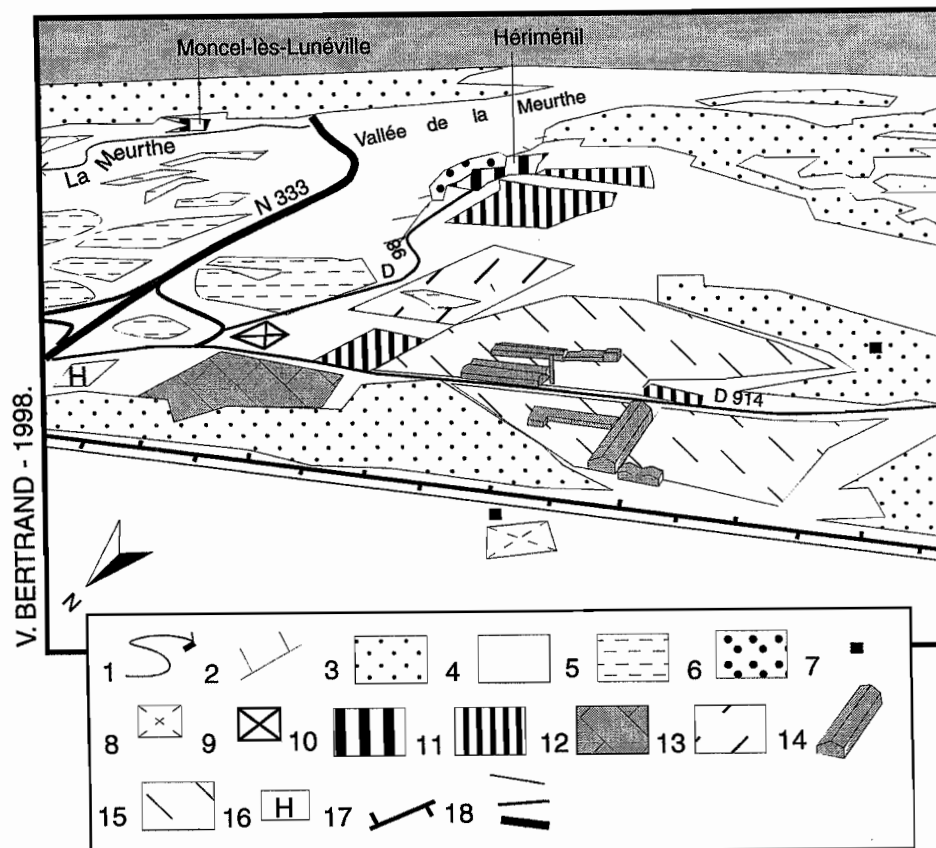
**Photo n°12 : Chaufontaine : un lieu-dit agricole, industriel et de service presque inhabité .**

La voie ferrée cachée derrière un boqueteau longe Chaufontaine en parasite : aucun arrêt. Pourtant, ce petit lieu-dit à la sortie de Hériménil (au second plan) et à moins d'un kilomètre des premières maisons de Lunéville s'est extraordinairement développé. À partir d'une ferme isolée, une usine, puis une autre, puis une sablière et enfin un hôtel s'y sont installés.

#### Localisation du cliché.



Par contre seule une poignée de rares pavillons récents s'y est construite. Chaufontaine demeure presque inhabité. À proximité immédiate du fond de vallée inondable de la Meurthe littéralement troué d'étangs, le hameau s'étend au détriment des champs cultivés. Il bénéficie d'un premier carrefour de deux départementales reliant Rehainviller et Hériménil à Lunéville auquel est venue s'ajouter une bretelle d'accès à la voie rapide qui contourne Lunéville par le sud.



**Fig. 36 : Croquis d'interprétation de la photo n°12.**

**I - Un cadre rural :**

1 : La Meurthe. – 2 : Petit talus dominant la vallée. – 3 : Forêts occupant les interfluviaux à l'arrière-plan et quelques boqueteaux encerclant le hameau. – 4 : Champs et prairies naturelles tenant une place importante. – 5 : Nombreux étangs concurrençant la prairie. – 6 : Meix peu visibles autour de Hériménil. – 7 : Habitations isolées. – 8 : Serres. – 9 : Ferme de Chauffontaine. – 10 : Noyaux villageois anciens. – 11 : Habitat pavillonnaire marginal à Chauffontaine.

**II - Des activités industrielles et de service en pleine campagne :**

12 : Bâtiments industriels anciens dont certains aux toits à shed. – 13 : Sablière profitant des alluvions de la Meurthe et de la desserte de qualité. – 14 : Bâtiments industriels récents. – 15 : Aires de stockage des entreprises industrielles : dépôt de ferrailles, etc. – 16 : Hôtel bénéficiant de la bretelle d'accès à la voie rapide. – 17 : Voie de chemin de fer double reliant Paris à Strasbourg. – 18 : Important nœud routier contribuant en partie à l'originalité de ce hameau.

Un rapide aperçu d'ensemble de ces clichés permet la mise en relief de trois traits majeurs : les frontières urbaines sont assez variées ; les champs, les prairies, les vergers et les forêts, d'une façon générale les végétaux tiennent une place de premier plan ; enfin les espaces bâtis villageois sont le plus souvent ambivalents.

## **A - LA VARIÉTÉ DES FRONTIÈRES URBAINES.**

La notion de frontière urbaine tient une place importante dans notre étude. Sa définition est l'objet de nombreux débats. Aussi nous bornerons-nous à une définition avant tout spatiale et assez simple : les frontières urbaines sont les contacts divers nés de la rencontre du tissu urbain et des campagnes et villages voisins. Elles apparaissent parfois comme de véritables obstacles. Elles sont plus ou moins larges et plus ou moins durables. Leurs déplacements, lorsqu'ils sont possibles, se font presque toujours en sens unique et au détriment de la campagne.

Le cliché n°1 est particulièrement significatif. Il offre une vue d'ensemble de la ville et de cinq des villages voisins. Deux grandes catégories de frontières peuvent être mises en évidence : des contacts dominés par la nature et d'autres, souvent plus flous, marqués par l'avancée urbaine.

### **1 - Le poids des contraintes naturelles.**

Deux agents naturels jouent un rôle prédominant comme frein plus ou moins puissant face à l'avancée urbaine : les vallées inondables et les talus suffisamment inclinés. Ils matérialisent ainsi par leur présence la frontière urbaine.

Sur la photo n°1 le tracé de la vallée de la Meurthe est facilement identifiable aux teintes vertes des prairies naturelles et des rideaux d'arbres longeant le cours d'eau mais aussi par les quelques reflets bleutés des nombreux étangs et de la rivière. Ce tracé curviligne souligne avec une grande netteté et de façon continue l'avancée du tissu urbain lunévillois en direction du sud. Cet arrêt brutal du tissu urbain est davantage perceptible sur la photo n°2. La limite des constructions y suit rigoureusement les méandres dessinés par la rivière. La vallée constitue un tel obstacle que la voie rapide contournant Lunéville se trouve rejetée sur la rive opposée. D'ailleurs le village de Hériménil assez proche ne développe aucune construction en direction de Lunéville. De plus, aucun point de franchissement ne relie le village à la ville à cet endroit (photo n°2). La frontière est ici un élément naturel large, durable et agissant tel un obstacle infranchissable.

De façon tout aussi nette la vallée inondable de la Vezouze délimite le bâti lunévillois à proximité immédiate de sa confluence avec la Meurthe (photo n°1). Mais vers l'amont le lit se ressert et à l'occasion d'un pont jeté sur la rivière, et d'un canal artificiel, un faubourg assez important s'est installé sur l'autre rive (photo n°3). Si la rivière est franchie, la vallée demeure une réelle contrainte. En effet la ville est divisée et seul un mince filet de constructions réunit ses deux parties. En remontant davantage le cours de la Vezouze, la vallée reprend ses droits et constitue à nouveau un obstacle majeur, tout particulièrement entre Jolivet et Chanteheux (photo n°4).

Ces frontières naturelles contraignent l'extension spatiale de la ville et isolent de cette dernière plusieurs villages voisins. Hériménil (à droite sur la photo n°1) mais aussi Rehainviller plus à l'ouest (seul le lieu-dit Chaufontaine appartenant à la commune de Rehainviller apparaît sur ce même cliché) sont à première vue définitivement à l'écart de la ville. Celle-ci d'ailleurs ne peut s'étendre davantage dans cette direction du fait des inondations.

Au nord, la Vezouze bien que franchie semble contenir en partie l'extension de la ville qui n'a pu rejoindre les villages voisins, Bonviller (photo n°11), Deuxville (photo n°10) et Vitrimont (ce dernier apparaît au premier plan à droite de la photo n°1). La rivière est épaulée dans sa tâche par la présence visible sur la photo n°1 de collines aux versants assez raides et formant un second rempart pour les villages devant l'avancée du tissu urbain.

Ce talus, fruit de l'encaissement de la Meurthe et de la Vezouze, perceptible sur les clichés n°3 et 4, contient pour le moment l'avancée urbaine. Ce dernier cliché montre très bien le maintien des cultures parsemées de rangées d'arbres fruitiers sur les pentes de ce talus. Mais déjà on aperçoit sur la photo n°1 la progression des constructions récentes sur les premières pentes. La Vezouze et le talus ont jusqu'à présent relativement bien résisté aux extensions urbaines mais ils semblent bien moins puissants que la vallée de la Meurthe au sud de la ville. Aussi la frontière devient-elle moins nette.

## **2 - Le flou des frontières entre surfaces bâties.**

Les trois communes de l'arrière-plan de la photo n°1, Jolivet, Chanteheux et Moncel-lès-Lunéville, appartiennent toutes les trois à la banlieue lunévilloise définie par l'INSEE. Elles doivent toutes cette appartenance à leurs contacts avec la ville. Des contacts divers et souvent ponctuels. Les deux premières communes sont reliées à Lunéville par de minces cordons pavillonnaires (photos n°3, 4 et 5). La dernière possède une zone d'activités commune avec Lunéville (photo n°6).

**a - Des cordons bien minces.**

Jolivet sur les clichés n°1, 3 et 5 reste très facilement identifiable et bien démarqué de la ville et ce, même sur des vues lointaines. C'est dire si le contact entre la ville et le village est mince. En fait, un étroit cordon linéaire de quelques pavillons longe la route départementale menant à Jolivet. Ce cordon comporte même une légère interruption liée au maintien de deux parcelles agricoles de part et d'autre de la chaussée, l'une cultivée l'autre en herbe. Ces parcelles sont bien petites pour constituer une véritable frontière et le cordon pavillonnaire est trop peu développé pour offrir un aspect urbain.

Le cas du voisin Chanteheux diffère quelque peu (photos n°1 à 3 et n°5). La commune est déjà plus développée et ses contacts avec la ville sont doubles mais tout aussi ponctuels. Un cordon très mince formé d'une rangée unique de pavillons va du lotissement du Rianois à la cité scolaire. Un second tout aussi mince longe la R.N.4 et s'étire de la zone d'activité cantenoise à l'entreprise Fischer Lorraine et aux casernes indiquant l'entrée de Lunéville. Ces liens sont tout aussi minces que le cordon reliant Lunéville et Jolivet.

Entre ces deux cordons s'étendent des terrains variés : agricoles d'abord, des champs et des prairies mais aussi des serres, militaires ensuite, un terrain de manœuvres prolonge le Champ de Mars dans la perspective du château et des Bosquets. Cette trouée verte s'enfonce au cœur de la ville. Elle se prolonge jusque Chanteheux interdisant l'absorption du village par le tissu urbain de Lunéville. Cette trouée apparaît telle une contrainte forte à l'extension des bâtis et renforce l'impression de flou qui ressort des contacts de la ville avec son voisin. Cette impression se retrouve dans le dernier contact.

**b - Une zone d'activités en commun.**

Le cas de Moncel-lès-Lunéville sur les photos n°1, 2 et 5, est encore plus ambigu. Très étiré le long de la R.N.59, coincé entre la vallée inondable de la Meurthe et la voie de chemin de fer, le vieux village se présente telle une excroissance reliée par un mince cordon pavillonnaire à une vaste zone d'activités elle-même collée à Lunéville. En fait cette zone est majoritairement sur le territoire du village. La ville pousse en direction du village mais assez curieusement le seul lotissement s'est construit dans la direction opposée. Le village se trouve ainsi excessivement étiré et sa limite avec la ville devient insaisissable.



En fait les contacts et les frontières urbaines entre ces trois communes et Lunéville sont flous du fait, en partie, de la place encore prépondérante que tiennent les faciès végétaux dans le paysage.

## **B - LA PRÉPONDÉRANCE DU MONDE VÉGÉTAL.**

Indiscutablement le trait commun à toutes ces communes, Lunéville exceptée, est non seulement l'omniprésence, mais surtout la place de premier plan qu'occupent les espaces voués à l'agriculture et à la sylviculture (photos n°4 à 12). Dans un cadre naturel dominé par les vallées, la mise en valeur agricole semble souvent organisée de façon concentrique.

### **1 - Des vallées presque omniprésentes aux visages variés.**

Une grande part des territoires des communes limitrophes de Lunéville relève du domaine des vallées, en l'occurrence celles de la Meurthe et de deux de ses affluents : d'abord la Vezouze en rive droite puis la Mortagne en rive gauche. Parfois encaissées, mais le plus souvent assez larges, elles s'étirent sur le Plateau Lorrain où subsistent également quelques collines : des reliefs résiduels de la côte infraliasique.

#### **a - Des vallées larges aux versants dissymétriques à l'amont de Lunéville.**

La vallée de la Vezouze, affluente de la Meurthe, est nettement moins large mais l'une et l'autre présentent des versants asymétriques.

– La vallée dissymétrique de la Meurthe.

Les photos n° 1, 2, 6 et 7 offrent de la vallée des points de vue variés. Au sud de Lunéville la vallée effectue un coude bien visible sur la photo n°1 sur lequel la ville vient s'appuyer. Large de plusieurs kilomètres la vallée se décompose aisément.

Un large fond plat inondable (photo n°2) correspond approximativement au lit majeur. Il est couvert de prairies naturelles et parsemé d'étangs. Il est bordé de terrasses alluviales. Celles de rive gauche sont aisément repérables par les cultures et la voie rapide qu'elles supportent. Par contre, en rive droite une terrasse est nettement mise en relief par le cours de la rivière (photos n°2 et 6). Lunéville, Moncel-lès-Lunéville, la route nationale, la voie de chemin de fer et des champs cultivés y sont installés.



Puis la rive droite se couvre de la vaste forêt de Mondon sans que pour autant on puisse noter de pente significative. À l'inverse, sur la rive opposée, un talus domine assez nettement ces basses terrasses. Bien visible sur les photos n°7 et 12, il supporte le village de Hériménil et quelques vergers. Au sommet de ce talus débute un plateau couvert de bois. De la sorte, les sommets des interfluves sont presque entièrement couverts de forêts.

Cette dissymétrie se retrouve encore plus accentuée dans la vallée de la Vezouze.

– La vallée de la Vezouze.

Les clichés n°1, 3, 4 et 5 en présentent des prises de vue plus ou moins rapprochées. La Vezouze aussi forme un coude après avoir dépassé la ville. À l'ouest, elle borde Lunéville qui s'y heurte puis elle rejoint la Meurthe. Presque aussi large que sa voisine, la vallée montre des sous-ensembles bien différenciés.

Sur le fond de vallée relativement large la rivière décrit de nombreux méandres. Toutefois, à sa rencontre avec la ville (photo n°3), le fond de vallée se resserre soudainement et la rivière au tracé alors linéaire se divise en deux bras suite à l'intervention certaine de l'homme. Puis le cours de la rivière reprend ses divagations. Le lit majeur est également couvert de prairies mais les étangs y sont absents.

Sur sa rive gauche, des terrasses supportent la ville mais aussi Chanteheux. Puis suivent les champs cultivés et la forêt de Mondon sans qu'aucune dénivellation particulière n'apparaisse. À l'inverse de ce versant pratiquement plat et qui se prolonge jusqu'à la rive droite de la Meurthe, le versant droit est dominé par des collines (photos n°1, 3 et 5). Il s'agit en fait du versant de rive droite de la Vezouze, encaissé dans le Plateau Lorrain.

Enfin Vitrimont et la forêt du même nom s'étalent sur un replat contre lequel les deux rivières viennent buter (photo n°1). Dès lors le cours de la Meurthe modifie sa direction et la vallée se resserre.

**b - L'encaissement de la vallée après la confluence.**

La photo n°8 concernant Rechainviller présente un tout autre visage de la vallée de la Meurthe. Assez paradoxalement, après avoir reçu l'appui de la Vezouze, la rivière n'est plus capable de se forger qu'une vallée assez étroite. Le tracé de la rivière devient beaucoup plus longiligne. Les méandres sont absents. Le fond de vallée est extrêmement

réduit : il est bordé par le village en rive gauche et, en rive droite, par la voie de chemin de fer. Les versants cultivés s'aplanissent progressivement de sorte que la forêt s'étale au sommet plat d'un interfluve assez vaste. Ainsi les vallées présentent près de Lunéville des visages multiples qui constituent autant de supports pour l'installation des communes.

### **c - Le berceau de la plupart des villages.**

Cinq des huit communes limitrophes de Lunéville sont nées, comme la ville, à proximité plus ou moins immédiate d'une rivière. À l'exception de Hériménil qui bénéficie des hauteurs d'un petit talus (photo n°7), Chanteheux, Moncel-lès-Lunéville, Jolivet et Rehainviller profitent des diverses terrasses qui bordent la Meurthe et la Vezouze.

Mais seules les deux premières bénéficient d'un point de franchissement. Chanteheux (photo n°4) et Moncel-lès-Lunéville (photo n°6), par deux petits ponts traversant respectivement la Vezouze et la Meurthe, peuvent accéder à l'autre rive. L'un et l'autre sont à voie unique. Le premier concerne une route départementale et le second un chemin vicinal. Aussi aucun de ces villages n'a pris l'importance de Lunéville née au point de franchissement principal de la Vezouze (photo n°3).

### **d - Un talus résiduel souligne le plateau au nord de Lunéville.**

Le trait de relief le plus important des huit communes entourant Lunéville apparaît dès la photo n°1. On le retrouve sur les clichés n°3, 4, 5 et 9. Enfin les clichés n°10 et 11 en présentent les versants tournés au nord. À première vue, les versants face au soleil sont relativement inclinés et peu réguliers. Ils se décomposent en effet en collines aux versants asymétriques : l'un, face au sud, d'une dénivellation de plusieurs dizaines de mètres, présente une pente relativement forte par rapport à l'autre, orienté au nord et en pente douce.

Cette opposition des versants permet de reconnaître les deux pans de la partie basse d'une ancienne côte double soumise à une forte érosion différentielle. Le versant au sud supporte des cultures parmi lesquelles se trouvent de nombreux vergers. Par contre, l'autre versant accueille des champs ouverts. Seuls quelques rares boqueteaux subsistent aux sommets des collines. On retrouve ainsi les traces d'une mise en valeur agricole adaptée à un relief de côte. Mais ce ne sont que des indices et de surcroît, ils ne concernent qu'une partie mineure de l'aire d'étude.

## **2 - Une mise en valeur agricole plutôt concentrique.**

La végétation tient une place prépondérante dans les paysages. Très rapidement, même un œil non exercé constate une certaine constance dans l'organisation des divers faciès agricoles et forestiers. Les forêts occupent la périphérie. Les champs d'allure géométrique sont presque toujours dépourvus de haies. Les fonds de vallées supportent des prairies. Les vergers ceinturent les villages et tapissent les versants ensoleillés. On note enfin la présence de quelques serres.

### **a - De vastes forêts rejetées en périphérie.**

On remarque facilement sur les photos n°4 à 8 et n°12 la disposition des forêts. Elles se tiennent toujours sur les interfluves. À l'exception des boqueteaux et de quelques rideaux d'arbres, les fonds des vallées en sont totalement dépourvus. Généralement elles demeurent à une distance respectable des villages. Ces forêts sont en fait peu nombreuses. Trois, très vastes, reviennent régulièrement sur les clichés n°1, n°3 à 7 et le n°12.

La forêt de Mondon, la plus étirée, occupe une grande partie de l'interfluve entre la Meurthe et la Vezouze. D'ailleurs, à l'amont de Moncel-lès-Lunéville (photos n°6 et 7), elle s'avance quasiment jusqu'à la route nationale limitant alors les cultures à la portion congrue. Par contre dans la vallée de la Vezouze elle se tient plus éloignée du cours de la rivière.

De même, la forêt de Parroy sur l'autre rive de la Vezouze demeure à l'écart de la vallée. La forêt se cantonne ici au plateau sans même empiéter sur le talus (photo n°3 à 6). Elle ne subsiste qu'à l'état de minuscules lambeaux au nord de Lunéville en direction de Deuxville et de Bonviller où ceux-ci habillent le sommet des collines (photos n°10 et 11).

Puis à l'ouest, la troisième grande forêt, celle de Vitrimont (photo n°1), s'étale sur un replat situé au pied des buttes et dominant la vallée resserrée de la Meurthe à hauteur de Rehainviller. Le versant opposé, sur la rive gauche de la Meurthe, est aussi fortement boisé. Mais ici plusieurs bois se partagent le plateau avec les cultures. Pour chacun de ces villages, la forêt se retrouve toujours reléguée au-delà des cultures.

## **b - Le règne des champs ouverts.**

Les cultures sont omniprésentes sur l'ensemble des clichés. Plus ou moins importantes, elles occupent souvent les mêmes emplacements. En effet on les retrouve toujours à proximité des villages. Tantôt sur les terrasses alluviales, tantôt sur le plateau, elles sont le plus souvent perchées, à l'abri des inondations. Cependant on relève quelques exceptions limitées au lit de la Meurthe à l'amont de Lunéville (photo n°2). Elles partagent même avec les vergers les versants les moins raides des talus.

Parmi ces champs et pour chaque commune, on distingue très nettement des fermes isolées. Ce sont en général des maisons-cours : la maison d'habitation et plusieurs bâtiments agricoles se regroupent autour de la cour. La Petite Pologne à Moncel-lès-Lunéville (photo n°6), la Tuilerie à Rehainviller (photo n°8) et la ferme de Chaufontaine (photo n°12) en donnent de bons exemples.

D'une façon générale les cultures s'effectuent dans des champs ouverts dépourvus de haies vives ou minérales. On remarque cependant quelques exceptions sur les talus où les champs sont souvent délimités par une rangée d'arbres fruitiers. De formes géométriques variées, les parcelles sont plutôt grandes : de l'ordre de quelques hectares. Plantées de cultures variées, elles donnent au paysage cette impression d'un immense patchwork. Les parcelles dépassant les vingt hectares sont exceptionnelles. Par contre des micro-parcelles très allongées subsistent sur les talus ou à proximité immédiate des villages comme Vitrimont ou Jolivet (photos n°1, 4 et 9). Vastes ou étroites, ces parcelles donnent au paysage son aspect ouvert caractéristique. Celui-ci est d'ailleurs renforcé par les prairies.

## **c - La place importante des prairies naturelles.**

L'aire d'étude et plus particulièrement les huit communes de la ceinture lunévilloise sont nettement dominées par les vallées. Aussi est-il normal d'y trouver de grandes surfaces de prairies naturelles. Celles-ci s'adjoignent très largement la plupart des surfaces inondables. À l'exception des clichés concernant les villages situés sur le plateau au nord de Lunéville où de rares prairies partagent notamment les sommets de quelques collines avec la forêt (photo n°1), toutes les autres communes disposent, près du noyau villageois, de parcs en herbe voués à l'élevage. Malgré les quelques rangées d'arbres qui bordent les cours d'eau et les étangs bien visibles sur les photos n°2 à 8 et n°12, l'impression d'espace non cloisonné demeure.

La photo n° 2 est certainement la plus symptomatique de l'état actuel du cours de la Meurthe et de son lit majeur à l'amont de la confluence avec la Vezouze. Ici les

étangs tiennent une place prépondérante. Absents de la vallée trop étroite au niveau de Rehainviller, les étangs le sont curieusement aussi de la vallée pourtant assez large de la Vezouze. Ces étangs sont en général autant de surfaces perdues par les prairies. Mais ils présentent un certain intérêt pour l'observateur attentif. Sur le cliché n°2, on peut suivre très facilement un tracé ancien de la rivière en prolongeant les contours de certains étangs. On remarque alors les traces d'anciens méandres aujourd'hui disparus et fossilisés par les étangs.

On peut s'étonner enfin de la présence d'un étang de petite taille sur la rive droite de la Meurthe juste derrière le village de Moncel-lès-Lunéville (photo n°6). Cet étang est indiscutablement en dehors de l'actuel lit majeur de la rivière. De dimensions variées les étangs sont le plus souvent le long de la Meurthe et partagent son lit avec les prairies. Quasiment tous bordés d'arbres, ces étangs concourent toutefois à fermer, même de façon modeste, le paysage.

Aussi le sentiment d'un paysage ouvert que procurent les champs et prairies domine l'essentiel des alentours des villages et tranche avec la forêt. Les arbres des fonds de vallée inondables apportent une nuance à ce sentiment, tout comme les vergers.

#### **d - Le maintien des vergers.**

Comme partout dans la Lorraine des plateaux, les vergers s'adjugent deux terrains de prédilection : autour des villages et sur les talus ensoleillés.

##### **– Autour des villages.**

De nos huit communes, seule Moncel-lès-Lunéville est dépourvue de vergers autour du village (photo n°6). Toutes les autres présentent autour du noyau villageois originel une ceinture plus ou moins continue de vergers. Le plus souvent un chemin les dessert. En fait ceux-ci ne sont pas directement accolés à l'arrière des maisons mais en sont séparés par des jardins. Ces derniers sont eux-mêmes reliés à la maison par une petite cour comportant des clapiers, des remises, etc., petits bâtiments que l'on aperçoit nettement adossés à l'arrière des maisons à Hériménil sur la photo n°2.

Ces jardins et vergers appelés meix en Lorraine sont parfaitement préservés à Bonviller et Deuxville. Dans le cas de cette dernière, ils sont très développés et s'étendent à partir du village encaissé sur l'ensemble des versants. Hériménil et Vitrimont disposent également de meix assez bien conservés. Mais déjà les constructions les investissent. Le chemin de desserte des meix de Vitrimont dessert maintenant une allée de pavillons jouxtant le village. Par contre Hériménil les préserve

assez bien. En effet, à part deux ou trois pavillons et la construction de petits logements collectifs, aucun autre logement ne s'y est installé.

À Jolivet et Rechainviller par contre, ils sont la proie des lotissements et des pavillons divers. Leur position devient même presque marginale dans le cas extrême de Chanteheux. Ils ne forment plus alors que de simples reliquats perdus au milieu des constructions. Cependant pour chaque village on remarque l'émergence de bâtiments modernes à vocation agricole en plein cœur des meix. Toutefois les trois communes de la banlieue INSEE en sont dépourvues. En effet, Moncel-lès-Lunéville, privé de meix, ne présente aucune trace de tels bâtiments à proximité immédiate du vieux village tout comme Chanteheux et Jolivet.

– Sur les talus bien exposés.

Ce dernier village, Jolivet, illustre parfaitement ce deuxième phénomène concernant les vergers. Le cliché n°4 montre très clairement le bas des versants d'abord en pente faible qui associe les cultures aux vergers. Puis les pentes plus raides comportent de plus en plus de vergers. Les parcelles sont de dimensions réduites et très allongées ; elles sont presque toujours orientées dans le sens de la pente. Parfois constituées d'une unique rangée d'arbres fruitiers, elles paraissent délimiter les parcelles cultivées et évoquent alors les paysages fermés du bocage. Mais cette vision ne concerne que des espaces restreints situés au nord de la ville.

#### **e - Aucun vignoble mais quelques maraîchers.**

Cette organisation presque concentrique voit se succéder quatre grands faciès organisés autour de chaque village : d'abord les meix puis les champs et les prairies naturelles enfin la forêt. Il n'y a pas de place pour la vigne. En effet, malgré l'existence de talus bien orientés, aucun vignoble n'apparaît dans le paysage.

Par contre sur les clichés n°2, 3, 5 et 8, des serres sont visibles. Signes de cultures fragiles, maraîchères ou horticoles, ces serres se trouvent, à l'exception de celles de la ferme de la Tuilerie à Rechainviller, à proximité immédiate de Lunéville. Souvent même, elles sont imbriquées dans le tissu urbain et subissent donc la pression de l'avancée urbaine. Aussi ces cultures semblent-elles davantage liées à la ville qu'aux villages.



## **C - DES VILLAGES PRESQUE TOUS AMBIVALENTS.**

Les huit villages présentés montrent malgré leur proximité de la ville des visages différents. Mais un trait revient assez régulièrement : il s'agit de l'ambivalence du bâti. Chaque noyau villageois ancien se démarque nettement du reste des constructions récentes, qu'il s'agisse de logements individuels où parfois collectifs, de bâtiments commerciaux ou industriels ou encore d'équipements divers.

### **1 - Deux générations d'habitat en concurrence.**

Au cœur de chacune des huit communes subsiste un village-rue. À ses côtés, des pavillons s'installent tantôt en longs cordons étroits, tantôt regroupés en lotissements. Enfin les pavillons disséminés dans la campagne sont exceptionnels tout comme l'habitat collectif.

#### **a - Des villages-rues préservés.**

Des maisons-blocs aux longs toits à deux pans, couverts de tuiles rouges, collées les unes aux autres de part et d'autre d'une rue large et souvent unique bordée par deux usoirs plus ou moins développés : telle est la vision traditionnelle du village lorrain. Hériménil surtout en offre un bel exemple (photos n°2 et 7). Mais les autres villages suivent les mêmes règles avec quelques variantes dans la disposition des rues. Vitrimont et Bonviller voient leurs rues disposées en Y : une rue de chaque côté de l'église et une autre reliant le village à la route. Chanteheux s'organise selon deux rues disposées en T. Deuxville, né à un carrefour, s'étend telle une étoile et Rehainviller est la juxtaposition de rues parallèles.

Enfin le village de Moncel-lès-Lunéville mérite une attention toute particulière. En effet, sur la photo n° 6, le village apparaît tel un village-rue parmi d'autres. Mais en y regardant de plus près, on ne retrouve pas la régularité rencontrée à Hériménil. Le noyau villageois apparaît minuscule et constitué de maisons d'aspects variés et disposées de façon assez irrégulière. En fait entre la Meurthe et la route nationale les maisons posées de chaque côté de l'église ne constituent qu'une seule et même ferme avec ses cours. Une telle situation en plein cœur du village et une telle dimension ne se retrouvent nulle part ailleurs. En face la plus grosse bâtisse abrite la mairie et l'école. De part et d'autre, quelques petites maisons longent la route. On a là un village assez atypique.

### **b - Des cordons pavillonnaires pratiquement partout.**

En dehors de Bonviller qui se démarque nettement des autres communes par sa petite taille et surtout par l'extrême rareté des pavillons, à peine une poignée, chacune des sept autres communes dispose le long des routes d'accès au vieux village de rangées de pavillons individuels.

Ces cordons renforcent l'aspect allongé des villages-rues. De plus, les jardins de ces habitations récentes ne s'étirent plus à l'arrière des maisons mais sont disposés tout autour de celles-ci. Elles occupent alors des parcelles de forme non plus très allongée et perpendiculaire à la rue mais presque carrée. De la sorte, ces cordons apparaissent peu denses, très aérés et concourent grandement à l'étirement des villages. Moncel-lès-Lunéville et Deuxville en sont de bons exemples (photos n°6 et 10). Le plus souvent ces cordons pavillonnaires relient le vieux village à un ou plusieurs lotissements.

### **c - Des lotissements parfois absents et rarement nombreux.**

Le lotissement plus encore que le simple pavillon est souvent montré comme le symbole de la rurbanisation. Or sur les huit communes limitrophes de Lunéville, trois, les plus éloignées et toutes situées au nord de la ville : Vitrimont, Deuxville et Bonviller, en sont totalement dépourvues. De plus, Jolivet et Moncel-lès-Lunéville, bien qu'appartenant à la banlieue et se situant parmi les plus proches de Lunéville, ne comptent qu'un seul et unique lotissement chacune. Hériménil et Rehainviller en totalisent chacune deux. Enfin Chanteheux est la mieux lotie avec apparemment au moins quatre lotissements.

Contrairement aux pavillons disposés le long des routes d'accès aux villages, les lotissements se tiennent toujours à l'écart des meix. Seul Jolivet commet une petite entorse à cette règle. En effet, sur la photo n°4, le lotissement s'est développé vers le nord à partir de la route départementale qui mène à Lunéville. Puis une tranche plus récente fait la jonction avec la partie nord du village ancien au détriment des meix.

La proximité de Lunéville ne semble pas constituer un facteur déterminant dans le choix de l'emplacement des lotissements. En effet, celui de Moncel-lès-Lunéville, ainsi que deux des quatre de Chanteheux, se sont développés dans la direction opposée à la ville alors que manifestement des terrains agricoles à bâtir subsistent entre les villages et la ville.

Ces lotissements contrastent fortement avec le noyau ancien. Non seulement les maisons ne sont plus ni mitoyennes, ni allongées mais en plus elles sont regroupées en

paquets extrêmement lâches. Les couleurs des toitures n'ont plus l'homogénéité de celles du village et les usoirs ouverts sur la rue ont disparu au profit d'un jardin délimité et fermé par un muret et/ou une haie végétale (cliché n°7).

Ainsi, à l'écart du vieux village, ordonné de façon rigoureusement différente et constitué de maisons en général plus petites, le lotissement concourt largement à l'ambivalence des villages.

#### **d - Mitage et habitat collectif sont exceptionnels.**

Ce sentiment d'ambivalence pourrait être légèrement atténué par la construction certes exceptionnelle de petits logements collectifs. À Hériménil ces derniers, de taille modeste, tentent de s'insérer dans le cadre du village traditionnel. Mais ce type d'habitat bien que groupé et limité en hauteur ne ressemble nullement aux habitations anciennes. De plus, faute de place aux extrémités du vieux village, il est disposé dans les meix et perturbe ainsi l'agencement traditionnel du village-rue.

Enfin il est difficile d'aborder la rurbanisation sans traiter du mitage. Cette expression relativement controversée désigne une pratique en matière de construction qui se traduit par la dispersion de pavillons individuels dans la campagne. Si ce phénomène est relativement compréhensible dans les pays de bocage pour lesquels la dispersion est de rigueur, il est totalement malvenu dans une région d'openfield comme la Lorraine des plateaux où l'habitat se distingue d'abord par son caractère groupé.

Cependant après une observation attentive, il nous semble bien qu'aucun cas de ce genre ne se soit développé dans l'une de nos huit communes. Certes il arrive qu'une poignée de pavillons s'installent à la sortie du village. Mais généralement ceux-ci ne sont jamais très éloignés : quelques dizaines de mètres au plus peuvent les séparer du reste des constructions, jamais davantage. De plus ces pavillons suivent systématiquement les axes de communication desservant la commune. Ainsi aucun pavillon ne s'implante de façon isolée. Il n'en va pas toujours de même pour les autres constructions.

## **2 - Simples aménagements et activités industrielles et commerciales.**

En effet si les pavillons et les lotissements que l'on considère en général comme la marque principale de la rurbanisation demeurent attachés au village, d'autres bâtiments non agricoles s'installent parfois de façon plus isolée.

### **a - La multiplication des équipements.**

On peut les regrouper en deux catégories : les moyens de transport et les équipements liés aux loisirs. Chaque village est relié à Lunéville par un réseau assez dense de routes d'importance plus ou moins grande. Les clichés concernant Hériménil et Moncel-lès-Lunéville montrent même en gros plan la voie rapide qui contourne Lunéville par le sud. Elle semble côtoyer les deux villages en parasite. En fait, chacune dispose d'un échangeur et bénéficie ainsi des avantages d'une telle desserte.

À l'inverse deux grandes voies de chemin de fer traversent le secteur : l'une relie Paris à Strasbourg, l'autre, raccordée à la première à hauteur de Lunéville rejoint Saint-Dié-des-Vosges. Mais ni l'une ni l'autre ne desservent l'un de nos huit villages. La plupart des villages sont en effet implantés à l'écart ; seules deux communes, Rehainviller et Moncel-lès-Lunéville jouxtent les voies ferrées. Dans le cas de la première (photo n°8), la voie passe sur la rive opposée au village. Or aucun pont ne permet de franchir la Meurthe à ce niveau. Aussi aucune gare ne s'y trouve. Par contre à Moncel-lès-Lunéville la voie longe le village et traverse même la zone d'activités et le cordon pavillonnaire. Or on n'y remarque pas davantage de gare. Le réseau ferré s'étire donc dans ces villages en parfait intrus.

Il en va tout autrement des équipements voués aux loisirs. À l'exception de Bonviller, Moncel-lès-Lunéville et Vitrimont, les autres villages disposent d'au moins un terrain de football. Jolivet (photo n°4) se permet même de luxe de l'éclairer. On peut aussi repérer sur certains clichés suffisamment rapprochés des terrains de tennis. Enfin certains villages disposent de salles polyvalentes modernes. On les distingue nettement à Moncel-lès-Lunéville et à Hériménil. Ainsi certains villages offrent à leurs habitants les éléments nécessaires à une certaine qualité de vie. Le développement de certains commerces y contribue également.

### **b - Du bâtiment commercial isolé à la zone d'activités.**

Les villages les moins développés ou les moins bien desservis par le réseau routier comme Bonviller et Deuxville mais aussi d'autres tel Jolivet sont tout à fait dépourvus de surfaces commerciales ou d'industries.

Vitrimont (photos n°1 et 9) présente une situation originale. Profitant du passage de la R.N.4, une surface commerciale constituée de deux bâtiments imposants et disposant d'un parking à l'avant du magasin, s'est implantée le long de la route à quelques kilomètres de Lunéville mais à l'écart du village. On peut parler ici de "mitage commercial".

Hériménil et Rehainviller présentent aussi une situation particulière. En effet, entre les villages et Lunéville se trouve le lieu-dit Chaufontaine (photo n°12) en bordure de voie rapide et à hauteur d'un échangeur. À moins d'un kilomètre de la sortie de Lunéville, et à une distance moindre de Hériménil, il se situe sur la commune de Rehainviller. Il rassemble autour d'une ferme-cour et le long de la voie ferrée, une sablière, des entreprises industrielles : l'une ancienne avec des bâtiments aux toits à shed, l'autre moderne, et enfin un hôtel.

Mais ces exemples d'activités industrielles et commerciales demeurent peu consistants à côté des zones d'activités dont disposent Chanteheux et Moncel-lès-Lunéville. La première (photo n°5) s'étend en bout de piste et relie les lotissements du village aux constructions qui bordent la R.N.4. Ici une bonne vingtaine de bâtiments métalliques accompagnée de quelques pavillons conservent de larges espaces verts entre eux. À Moncel-lès-Lunéville par contre, deux zones distinctes sont disposées aux extrémités villageoises. La plus petite ne comporte qu'un commerce d'automobiles et un hôtel. L'autre se confond avec celle de Lunéville et cumule les entreprises industrielles et commerciales.

Ce rapide tour d'horizon des huit communes ceinturant Lunéville se révèle particulièrement riche d'enseignements. Les petits villages (tel Bonviller) restés apparemment très agricoles y côtoient des communes-dortoirs comme Jolivet. Si certaines entreprises sont particulièrement isolées dans un village comme Vitrimont, d'autres commerces et industries se multiplient et bouleversent totalement des villages pourtant peu peuplés comme Moncel-lès-Lunéville. On a ainsi le sentiment d'une grande diversité concentrée en un tout petit nombre de communes.

Tout en restant à proximité de la ville, on peut rencontrer des villages dynamiques en voie de devenir de véritables banlieues comme des villages pratiquement morts, peu développés et apparemment immobiles. Ce double sentiment se retrouve davantage exacerbé dans les communes plus éloignées de la ville.

## **II - LES VILLAGES DES "RADIALES" ET LES "ISOLATS".**

Les seize autres communes de notre zone d'étude sont divisées en deux groupes : les "radiales" et les "isolats". Douze appartiennent au premier groupe et seulement quatre au second. Pour éviter un trop grand déséquilibre dans l'illustration de ces ensembles et pour éviter de présenter des clichés trop similaires, nous avons retenu de

ne présenter que neuf des douze communes appartenant aux radiales et la totalité des communes isolées.

Ces communes ont en commun un certain nombre d'aspects qu'elles partagent aussi souvent avec les communes déjà décrites de la ceinture. Aussi avons-nous choisi de les présenter ensemble et de privilégier dans leur description globale les éléments nouveaux, originaux qui leur sont propres.

Les seize communes en cause abritent des effectifs de population assez divers mais nettement plus faibles dans les communes isolées : les effectifs de population des communes isolées vont, en 1990, de 33 habitants pour la moins peuplée, Bienville-la-Petite à 274 habitants pour Frambois, alors que dans les villages des "radiales", ils varient de 175 habitants pour Lamath à 976 pour Mont-sur-Meurthe. Au sein de chaque groupe, l'amplitude est certes moindre que celle rencontrée chez les communes de la ceinture limitrophe de Lunéville. Mais en ne gardant que les extrêmes des trois groupes on passe de 33 à 1 746 habitants soit un rapport de 1 à 53. Par cette simple observation on devine déjà le chemin qui sépare ces deux communes pourtant distantes de seulement quatre kilomètres.

Ces écarts assez considérables se retrouvent, bien qu'atténués, dans la taille des communes. La moins peuplée est également la plus petite en superficie : Bienville-la-Petite ne compte que 183 ha quand la moyenne des communes de l'aire atteint 950. Aussi ces communes, sans contact territorial avec Lunéville, sont toutes classées par l'I.N.S.E.E. comme rurales car toutes situées en dehors des unités urbaines. Par contre elles appartiennent presque toutes à la Z.P.I.U. lunévilloise (Fig.17 p. 102). Bienville-la-Petite se retrouve sans surprise incluse dans le groupe des communes rurales hors Z.P.I.U., alors que Mont-sur-Meurthe est incluse dans la Z.P.I.U. de Nancy.

Mais avec l'apparition des aires urbaines (fig.18 p. 103) les communes des "isolats" et celles des "radiales" situées au sud et à l'ouest de Lunéville sont toutes incluses dans la couronne périurbaine de l'aire. Les autres situées à l'est surtout sont multipolarisées. Enfin Chenevières et Flin au sud se retrouvent dans l'espace à dominante rurale. On ne peut décidément pas considérer ces communes comme homogènes.

Nous présenterons dans un premier temps les clichés des communes disposées le long de vallées et d'axes de communication importants, puis nous terminerons par les clichés représentant les "isolats." L'ordre retenu pour présenter ces photos reprend en fait celui employé précédemment pour les communes limitrophes de Lunéville. Cependant nous remontons cette fois chacune des vallées en commençant par celle de la Vezouze.





Cliché : A. Humbert - 1995.

**Photo n°13 : Marainviller : le rail n'est plus qu'une contrainte.**

	<p>V.B. - 1998</p>
<p><b>Localisation du cliché.</b></p>	
<p>Les meix subissent les assauts de quelques bâtiments agricoles modernes mais aussi et surtout ceux de nombreux pavillons individuels. Un seul petit lotissement se développe à la sortie du village, vers l'est. Les voies de communication marquent fortement la commune de leurs empreintes. En effet la R.N.4 et la voie de chemin de fer qui relie Paris et Strasbourg traversent le village puis suivent des directions séparées pour rejoindre Strasbourg. D'autre part la présence d'une friche ferroviaire à l'emplacement de l'ancienne gare traduit l'antagonisme des intérêts du village et de ceux de la S.N.C.F. De plus la totalité du développement de la commune s'est fait en direction et le long de la R.N.4.</p>	

À proximité de la Vezouze, le vieux village comprend trois ensembles : un groupe de quelques fermes est isolé du reste du village non seulement par la route mais aussi par la voie de chemin de fer. Une rue, bordée de fermes, prolongée par un second bloc de maisons autour de l'église forme le noyau originel.

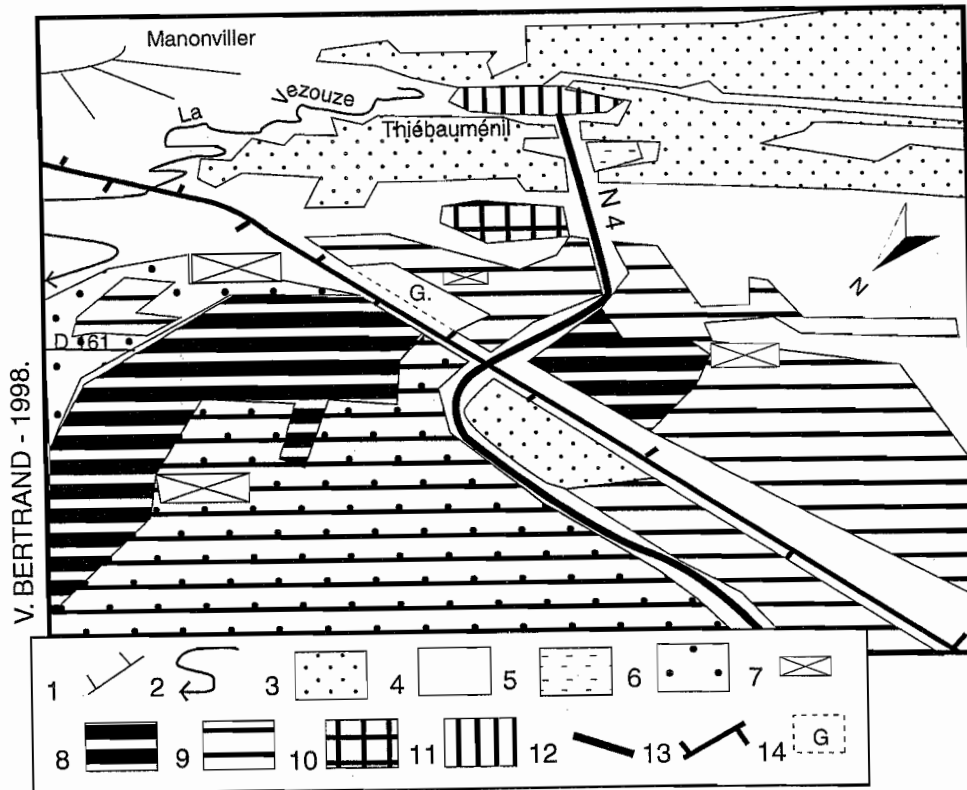


Fig. 37 : Croquis d'interprétation de la photo n°13.

I - Un cadre avant tout rural :

1 : Versant raide de la vallée de la Vezouze. – 2 : Nombreux méandres de la Vezouze serpentant dans un lit majeur à faible pente. – 3 : Forêt de Mondon. – 4 : Champs ouverts occupant les terrasses et les premières pentes et prairie naturelle tapissant surtout la vallée inondable. – 5 : Quelques étangs creusés sur les terrasses. – 6 : Meix ceinturant le village et envahis par les pavillons. – 7 : Quelques bâtiments agricoles investissant les meix. – 8 : Un vieux village divisé par le rail et la route.

II - Atouts et contraintes des réseaux de transport :

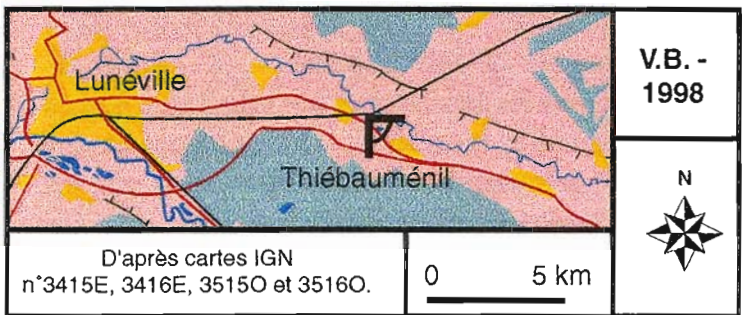
9 : Extensions pavillonnaires tendant vers la route. – 10 : Lotissement curieusement construit vers l'Alsace. – 11 : Thiébauménil. – 12 : R.N.4 desservant et divisant le village. – 13 : Ligne de chemin de fer reliant Paris à Strasbourg traversant le village de façon parasite (seul le pont supportant la route nationale permet de franchir la voie). – 14 : Friche de l'ancienne gare située au cœur du village et toujours pas requalifiée. Elle renforce le caractère contraignant des infrastructures ferroviaires pour la commune.

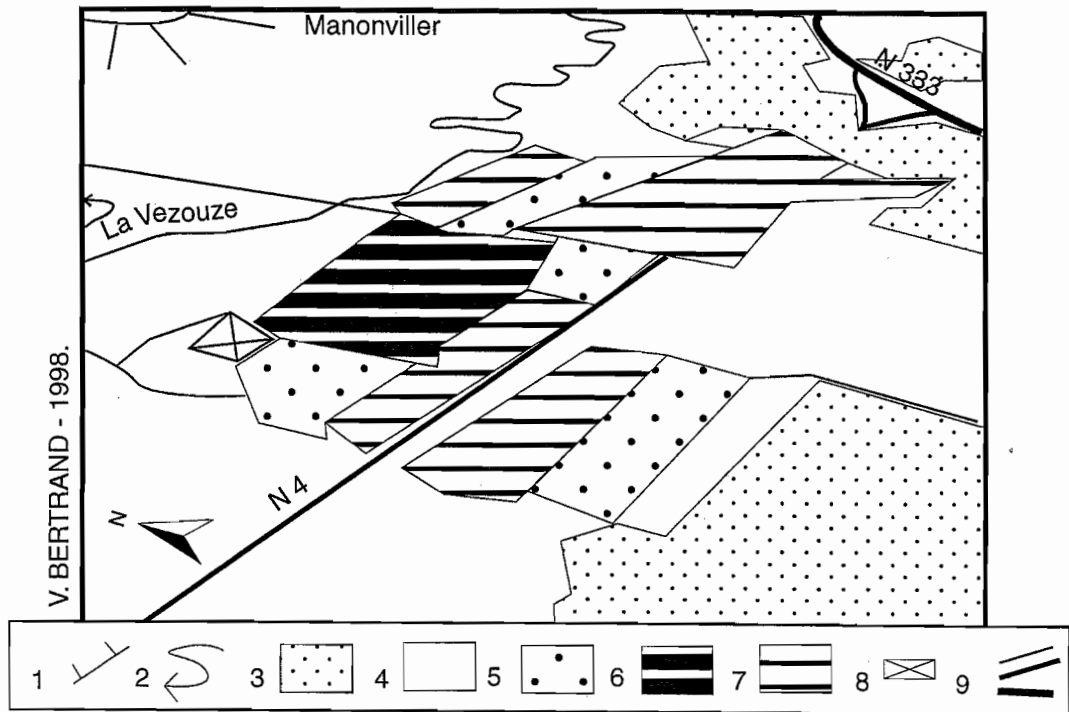




Cliché : A. Humbert - 1995.

**Photo n°14 : Thiébauménil : l'attraction récente de la voie rapide.**

 <p style="text-align: center;"><b>Localisation du cliché.</b></p>	<p>Légèrement à l'écart de la route nationale, le vieux village s'est installé sur une terrasse de la Vezouze toute proche. Composé de deux rues parallèles, il rassemble ses maisons-blocs autour de l'église. Comme souvent, les meix sont envahis par les bâtiments modernes d'une grosse ferme et surtout par une kyrielle de pavillons.</p>
<p>La grande majorité de ces derniers s'est installée en direction ou le long de la R.N.4. On aperçoit d'ailleurs, à l'arrière-plan à droite, la bretelle de raccordement de l'ancienne route nationale à la voie rapide qui permet de contourner Lunéville par le sud. Bien que Lunéville se situe dans la direction opposée, les pavillons semblent se développer vers la bretelle. On peut noter enfin, au premier plan, certaines similitudes entre les meix et les jardins des pavillons : les arbres fruitiers y sont souvent préservés et les potagers et quelques piscines se remarquent tout aussi bien à l'arrière de certains pavillons que derrière des maisons traditionnelles. Apparemment si les maisons diffèrent, certains aspects des modes de vie de leurs occupants sont identiques.</p>	



**Fig. 38 : Croquis d'interprétation de la photo n°14.**

I - Un cadre avant tout rural :

1 : Versant raide de la vallée de la Vezouze. – 2 : Méandres de la Vezouze serpentant dans un lit majeur à faible pente. – 3 : Forêt s'avancant en limite du village et limitant les cultures. – 4 : Cultures cantonnées sur les versants et les prairies sur le fond de vallée. – 5 : Jardins et vergers conservant une place importante autour du village, même à l'arrière des pavillons récents.

II - Des constructions attirées par la route :

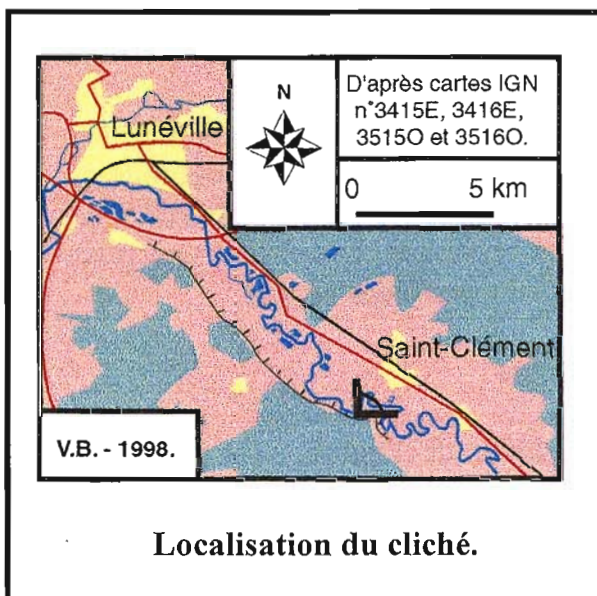
6 : Noyau villageois limité à deux rues autour de l'église. – 7 : Pavillons répandus dans les meix, d'abord en direction de l'ancienne route nationale puis vers la voie rapide. – 8 : Quelques bâtiments agricoles installés dans les meix en limite de village. – 9 : Voies de circulation, chemins vicinaux, route nationale et voie rapide concourent à la bonne desserte du village.





Cliché : A. Humbert - 1995.

**Photo n°15 : Saint-Clément : un village industriel important et ancien.**



À partir d'un noyau rassemblé autour de l'église et installé sur une terrasse alluviale protégeant des inondations de la Meurthe toute proche, le village s'est étendu selon plusieurs directions. Il se développe d'abord vers sa faïencerie au premier plan, puis le long de la R.N.59 en direction de Lunéville surtout. Ensuite il tend vers le village voisin tout proche : Laronxe, qu'il finit par rejoindre. L'expansion du village se poursuit vers la voie ferrée et la gare. Elle va même au-delà en direction du camp militaire situé à l'arrière-plan.

Enfin un lotissement est créé entre la voie de chemin de fer et la route nationale dans la direction opposée à Lunéville. À chacune de ces extensions correspond une rue tantôt constituée de maisons-blocs traditionnelles avec ses usoirs et ses meix, tantôt de quelques maisons bourgeoises, de chalets ou enfin de pavillons. On retrouve ensuite autour des habitations et des meix les champs ouverts et des prairies au premier plan parsemées de quelques étangs. Plus loin la vaste forêt de Mondon sépare les vallées de la Meurthe et de la Vezouze.

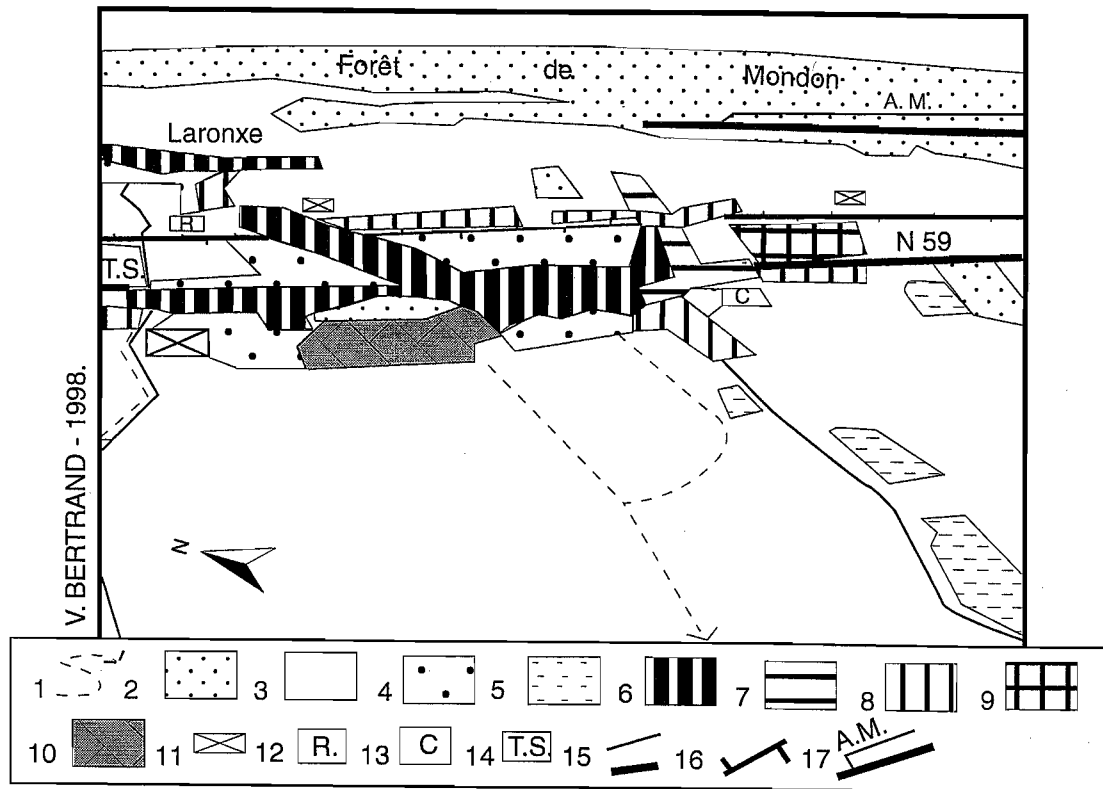


Fig. 39 : Croquis d'interprétation de la photo n°15.

I - Un cadre toujours rural :

1 : Quelques ruisseaux drainant les eaux en provenance de la forêt vers la Meurthe. – 2 : Forêts dont celle de Mondon qui occupe une grande part de l'interfluve à l'arrière-plan. – 3 : Champs réfugiés sur les terrasses autour du village et prairies limitées aux parties inondables au premier plan. – 4 : Jardins et vergers conservant une place assez importante autour du village. – 5 : Quelques étangs creusés sur les terrasses à proximité immédiate du village.

II - Un tissu bâti aux directions multiples :

6 : Plusieurs rues aux larges usoirs rayonnant à partir du noyau original situé autour de l'église. – 7 : Maisons bourgeoises et quelques chalets rompant depuis déjà longtemps l'uniformité des maisons lorraines. – 8 : Pavillons récents aux sorties du village. – 9 : Unique lotissement coincé entre la nationale et la voie de chemin de fer. – 10 : Faïencerie présentant une succession de bâtiments : des plus anciens, aux toits couverts de tuiles aux plus récents, métalliques, en passant par ceux du dix-neuvième siècle aux toits à shed. – 11 : Quelques bâtiments agricoles modernes dans les meix.

III - Des aménagements nombreux :

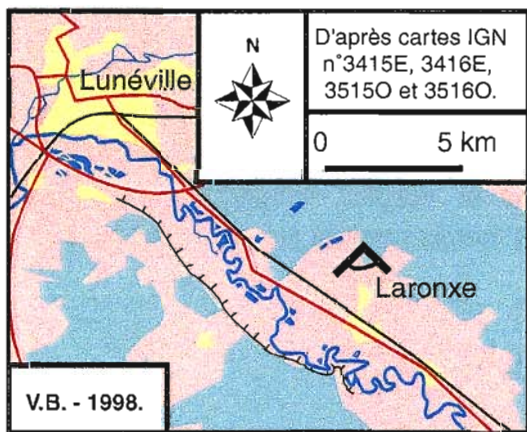
12 : Maison de retraite. – 13 : R.N.59, R.D.99 et quelques chemins. – 14 : Voie de chemin de fer. – 15 : Camp militaire.





**Photo n°16 : Laronxe : un village-rue bien conservé.**

Cliché : O. et V. Bertrand - 1998.



**Localisation du cliché.**

Petit village situé dans le prolongement de son voisin réputé Saint-Clément, Laronxe apparaît certainement comme le village-rue le plus caractéristique de l'aire d'étude. Il est formé d'une unique rue bordée d'assez larges usoirs et de deux alignements presque parfaits de maisons-blocs. Même l'église respecte cette rectitude. En dehors des maisons qui s'alignent en direction de Saint-Clément et de très rares pavillons, le village est intact.

Cependant un unique et très petit lotissement s'est installé à la sortie de Saint-Clément le long de la R.N.4 sur le territoire de Laronxe. Les meix sont bien préservés. Seule au premier plan une ferme avec ses bâtiments modernes, ses silos et un pavillon d'habitation s'y est installée. Ensuite de vastes champs ouverts ceinturent le village. Quelques rares rangées d'arbres y longent les chemins et les ruisseaux. À droite sur le cliché, la vallée de la Meurthe permet à la commune de disposer de prairies et surtout de terrains composés d'alluvions récentes dont profitent quelques maraîchers : leurs serres, dont une mince partie est visible sur la photo, couvrent d'importantes surfaces. Le village donne une impression avant tout d'une ruralité assez bien conservée.

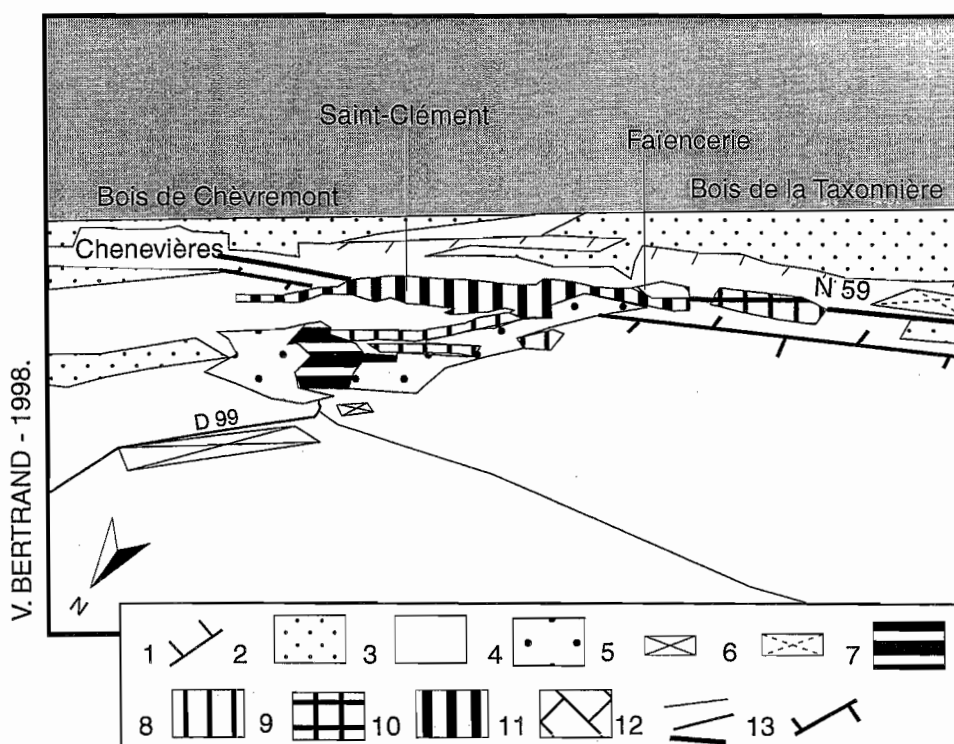


Fig. 40 : Croquis d'interprétation de la photo n°16.

I - Des terroirs complémentaires :

1 : Un petit talus dominant la vallée de la Meurthe. – 2 : Les bois couvrant l'essentiel du plateau à l'arrière-plan. – 3 : Les grandes parcelles géométriques des champs ouverts constituant le terroir le plus développé autour du village, quelques prairies naturelles occupant surtout le lit majeur de la Meurthe. – 4 : Les meix bien conservés. – 5 : Des bâtiments agricoles modernes à l'entrée du village. – 6 : Quelques serres .

II - Un beau village-rue peu transformé :

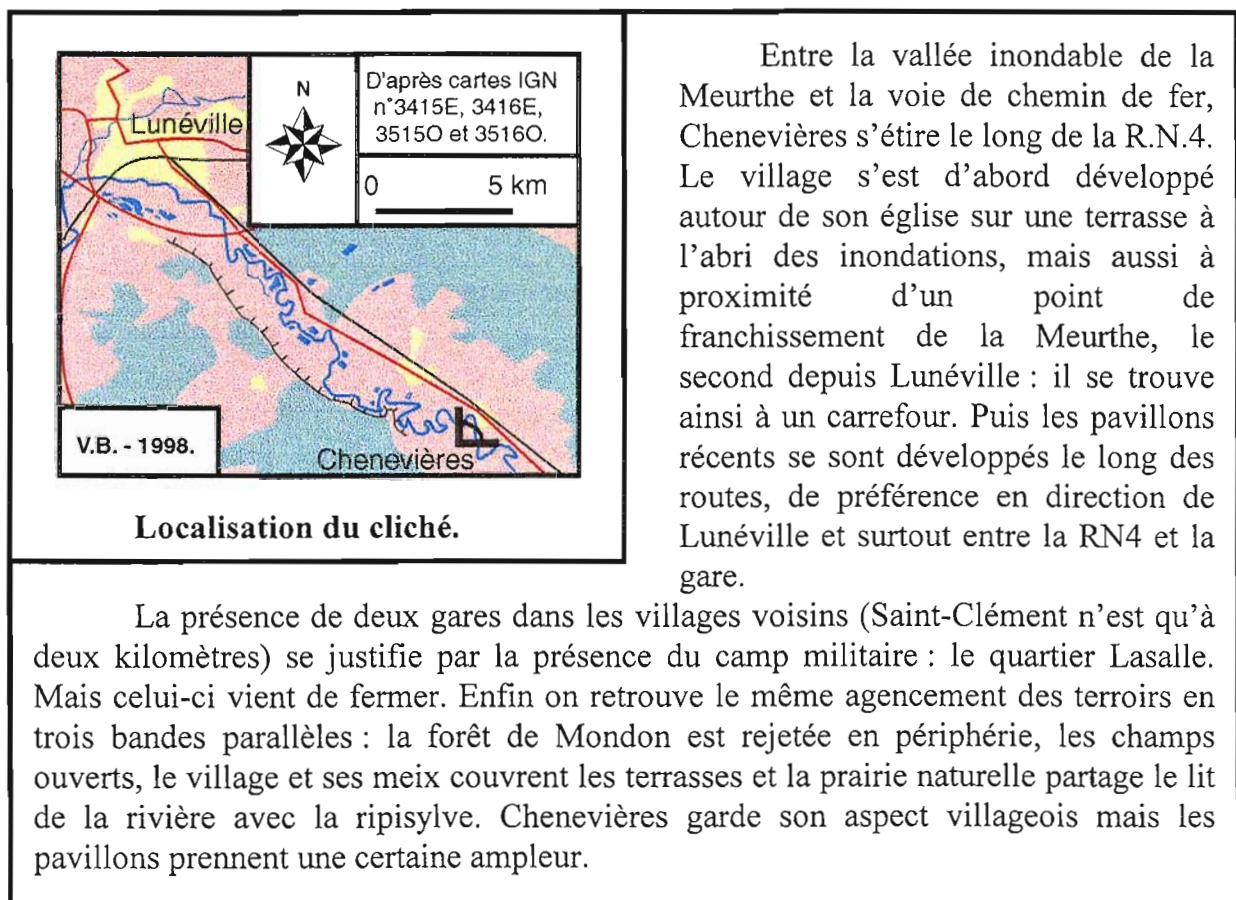
7 : Le noyau originel organisé autour de l'église le long d'une seule rue. – 8 : Une rue plus récente formée de maisons parfois jointives rejoignant Saint-Clément. – 9 : L'unique lotissement du village profitant de la nationale et de la proximité de Saint-Clément. – 10 : Saint-Clément : le village voisin. – 11 : La faïencerie. – 12 : Bien que légèrement à l'écart, Laronxe bénéficie du réseau routier et tout particulièrement de la R.N.59. Celle-ci traverse d'ailleurs le finage communal. – 13 : La voie de chemin de fer reliant Lunéville à Saint-Dié-des-Vosges traverse également son territoire et la gare la plus proche est à Saint-Clément. Laronxe en tire donc les bénéfices.

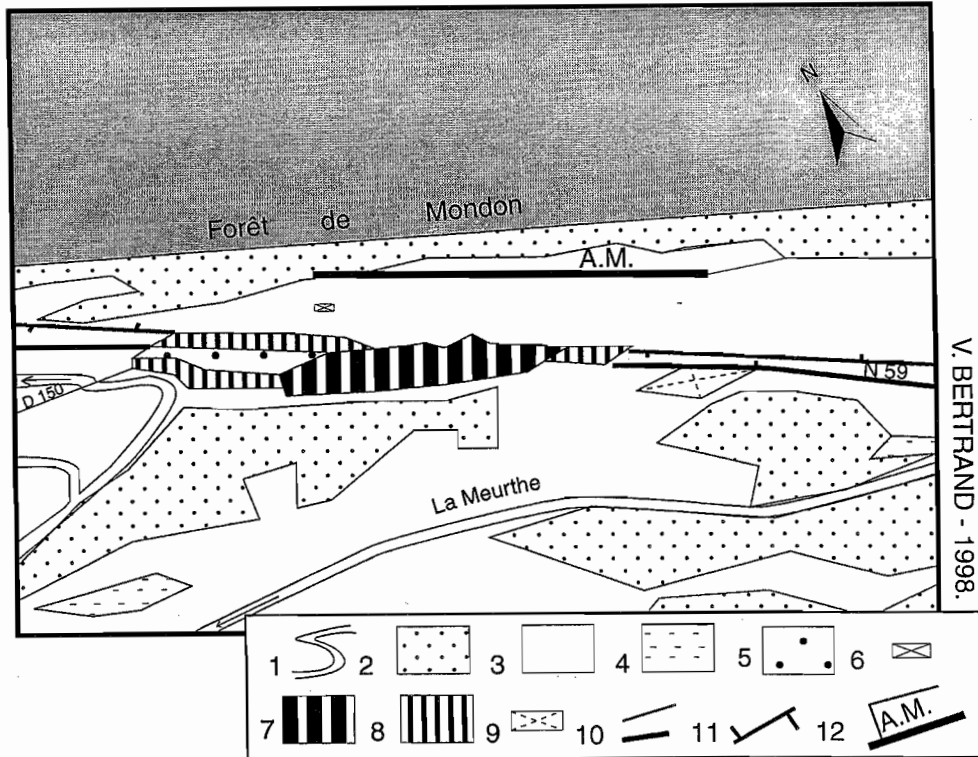




Cliché : O. et V. Bertrand - 1998.

**Photo n°17 : Chenevières : le village s'étend vers Lunéville .**





V. BERTRAND - 1998.

**Fig. 41 : Croquis d'interprétation de la photo n°17.**

**I - Des terroirs complémentaires :**

1 : Cours sinueux de la Meurthe. – 2 : Bois et forêts : Mondon à l'arrière-plan et la ripisylve du lit de la Meurthe. On aperçoit également quelques plantations récentes. – 3 : Champs sur les terrasses laissant la vallée inondable à la prairie. – 4 : Quelques étangs de petite taille et peu nombreux situés dans le lit majeur de la rivière. 5 Quelques meix. – 6 : Un bâtiment agricole moderne isolé dans les champs.

**II - Un village de plus en plus tourné vers la ville :**

7 : Noyau villageois né à un carrefour au franchissement de la rivière. – 8 : Extensions pavillonnaires en direction surtout de Lunéville. – 9 : Horticulteurs et maraîchers profitant du marché urbain proche. – 10 : Réseau routier permettant une bonne desserte du village. – 11 : Voie de chemin de fer renforçant cette situation. – 12 : Camp militaire et son aérodrome imprimant fortement de leurs empreintes le paysage demeuré rural.





Cliché : O. et V. Bertrand - 1998.

**Photo n°18 : Mont-sur-Meurthe : un gros village divisé par la Mortagne.**

**Localisation du cliché.**

Nés le long de la Meurthe à la confluence avec la Mortagne, Mont et Mortagne ont fusionné pour ne plus former qu'un seul et unique village. Si deux noyaux subsistent de part et d'autre de la Mortagne, celui de Mont est bien plus développé. Le cliché met en évidence le faible éloignement de Lunéville et la proximité de Rechainviller et Hériménil. De même, il permet d'observer facilement le resserrement de la vallée de la Meurthe et l'encaissement de la Mortagne.

L'ordonnancement des terroirs est nettement dicté par les contraintes naturelles. La forêt de Vitrimont s'étale sur un replat et descend le talus face au village : la rive droite est inaccessible du village : le seul pont est ferroviaire et désaffecté. Les prairies sont limitées par l'étroitesse du lit majeur qu'elles partagent avec quelques étangs. Les champs ouverts s'étendent sur la rive la moins inclinée. La forêt se retrouve de nouveau en périphérie à droite sur la photo. Par contre les meix subsistent malgré l'important développement de la commune : au moins quatre lotissements peuvent être identifiés tout comme plusieurs cordons pavillonnaires. Mont-sur-Meurthe semble constituer un bel exemple de village rurbanisé bien que séparé de Lunéville par deux autres villages apparemment moins développés.



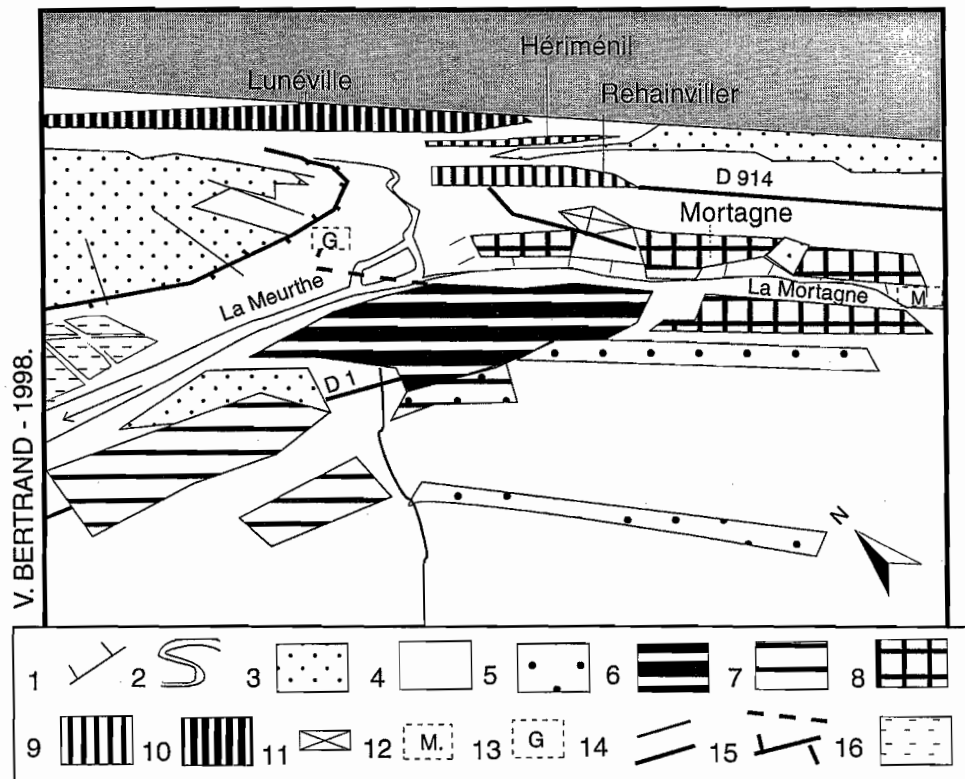


Fig. 42 : Croquis d'interprétation de la photo n°18.

I - Une organisation traditionnelle persistante :

1 : Talus marquant nettement l'encaissement de la Meurthe et de son affluent. –  
 2 : Cours des deux rivières assez rectilignes. – 3 : Forêts éloignées ou peu  
 accessibles du village. – 4 : Champs ouverts sur les terrasses où les s'encaissent  
 les rivières. – 5 : Meix faisant face à l'avancée des pavillons. – 6 : Vieux noyaux  
 villageois apparemment peu transformés.

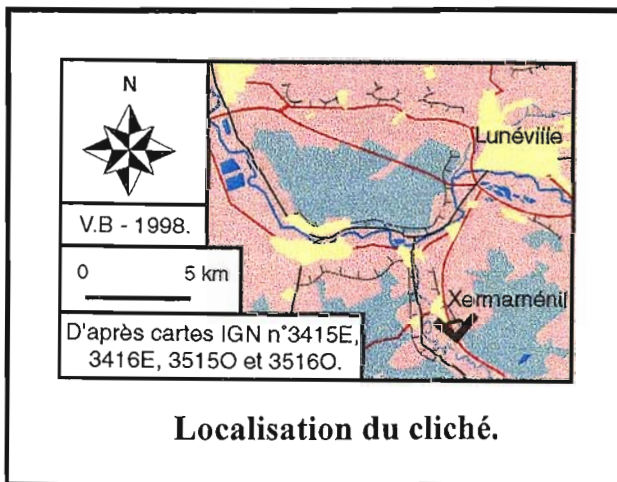
II - Les transformations traduisent l'influence urbaine :

7 : Cordons pavillonnaires alignés le long des routes vers les villes proches. – 8 :  
 Plusieurs lotissements hébergeant des nouveaux venus : souvent d'anciens  
 citadins. – 9 : Villages voisins. – 10 : Lunéville. – 11 : Bâtiment industriel récent :  
 point de départ d'une nouvelle zone d'activité. – 12 : Ancien moulin. – 13 :  
 Friche ferroviaire de l'ancienne gare. – 14 : R.D.1 et quelques chemins desservent  
 le village. – 15 : Voie de chemin de fer menant de Paris à Strasbourg devenue  
 inutile au village. Seul le tracé de celle qui remontait la vallée de la Mortagne  
 demeure. – 16 : Un nombre assez important d'étangs nés des prélèvements de  
 sables et graviers pour la construction de routes et surtout d'habitations couvre  
 l'étroit fond de vallée.



Cliché : O. et V. Bertrand - 1998.

**Photo n°19 : Xermaménil : d'évidentes traces de rurbanisation.**



Situé sur une terrasse de la rive droite de la Mortagne, Xermaménil constitue un bel exemple de doublon : Lamath étant situé sur la rive opposée. Le village s'étire à partir de l'église selon plusieurs directions : le long de la route départementale 914 qui remonte la vallée puis en direction du moulin implanté au bord de la rivière et enfin le long de la départementale 9 qui traverse la Mortagne pour rejoindre Bayon dans la vallée voisine de la Moselle.

Au carrefour des deux départementales s'est développé un hameau : le Magasin, aujourd'hui intégré au village par la construction de pavillons. D'autres pavillons se sont également construits le long des départementales. Et curieusement un lotissement s'étire à la sortie du village mais vers l'amont alors que les villes de Lunéville, Blainville-sur-l'Eau et Damelevières se trouvent à l'aval. On retrouve l'ordonnancement des terroirs complémentaires dans la vallée : les parties basses inondables sont vouées aux prairies naturelles. Les terrasses à l'abri des inondations supportent le village et les champs ouverts destinés aux céréales surtout. Curieusement aucun verger n'entoure le noyau villageois. Enfin les parties du plateau les plus éloignées du village sont couvertes de forêt.

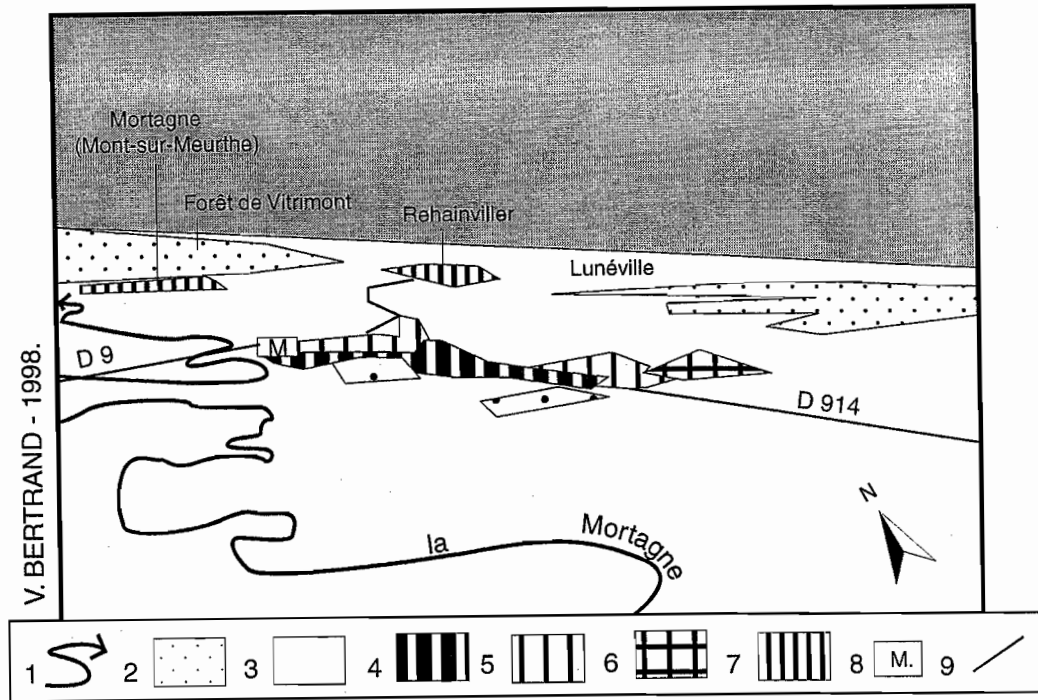


Fig. 43 : Croquis d'interprétation de la photo n°19.

I - Un agencement des terroirs adapté à la topographie :

1 : Curieusement les marques d'encaissement rencontrées à Mont-sur-Meurthe sont inexistantes ici : la Mortagne dessine en effet de larges méandres et s'étire sur un lit majeur relativement important. – 2 : Forêts demeurant à l'écart de la vallée à l'exception de rares boqueteaux. – 3 : Prairies naturelles et les champs ouverts se partageant le fond de vallée et les terrasses alluviales.

II - Un village en expansion :

4 : Noyau originel étiré le long de la route départementale 914 et vers le bord de la rivière où se trouvent le moulin et le pont permettant le franchissement de la Mortagne. – 5 : Cordons de pavillons bordant les routes. – 6 : Lotissement développé dans le prolongement du village. – 7 : Villages voisins : Mont-sur-Meurthe et Rehainviller. – 8 : Vieux moulin. – 9 : Quelques routes départementales desservant la commune.





Cliché : O. et V. Bertrand - 1998.

**Photo n°20 : Lamath : un petit village perché assez peu transformé.**

**Localisation du cliché.**

Sur un petit promontoire, en fait une haute terrasse, à la confluence de la Mortagne et du ruisseau de Landécourt, le village domine la vallée d'une bonne vingtaine de mètres. L'encaissement du vallon dans le plateau contraste avec la platitude de la vallée de la Mortagne toute proche. De petite taille, le village conserve son aspect rural. Les pavillons y sont rares et aucun lotissement n'a jusqu'à présent vu le jour.

On retrouve les principaux terroirs rencontrés dans les autres villages avec cependant quelques nuances. Les prairies occupent le fond de la vallée de la Mortagne mais aussi les versants raides du vallon du ruisseau de Landécourt. Des rideaux d'arbres soulignent le tracé des cours d'eau. L'absence de terrasses étendues oblige par contre les champs ouverts à partager le plateau avec la forêt. Des bâtiments agricoles modernes se sont installés à l'extérieur du village. Mais ici comme chez la voisine Xermaménil, les meix semblent curieusement absents. En fait, seul le talus qui domine la vallée de la Mortagne, tourné vers l'est, supporte des vergers. Enfin, à droite sur le cliché, les traces d'une ancienne voie de chemin de fer demeurent visibles malgré la présence d'une végétation importante.

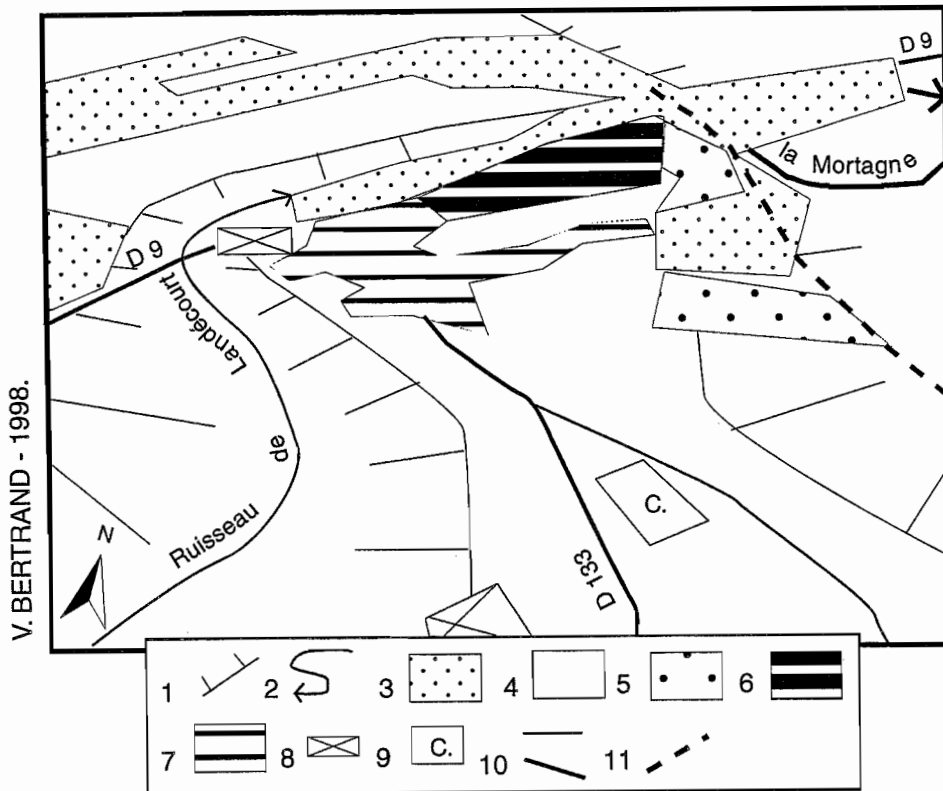


Fig. 44 : Croquis d'interprétation de la photo n°20.

I - Des terroirs adaptés à la topographie :

1 : Talus délimitant et surplombant la vallée de la Mortagne à droite et les versants encaissés à gauche trahissent la présence d'un plateau. – 2 : Méandres de la Mortagne et le tracé rectiligne de son affluent. – 3 : Forêt s'étendant de façon privilégiée sur le plateau et sur certains versants. – 4 : Champs partageant le plateau avec la forêt et prairies en font de vallée inondable. – 5 : Vergers situés sur les versants bien exposés.

II - Un village peu transformé :

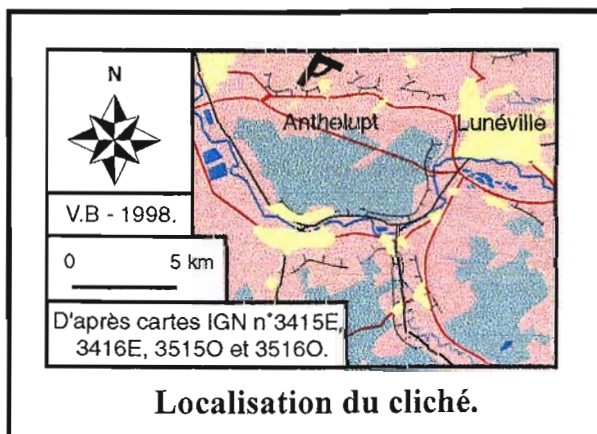
6 : Noyau villageois perché sur un petit promontoire pour se protéger des inondations et dominer la vallée. – 7 : Constructions pavillonnaires très limitées. – 8 : Quelques bâtiments agricoles installés hors du village. – 9 : Cimetière situé à l'écart. – 10 : Profitant d'un pont jeté sur la Mortagne le village est un petit carrefour de routes départementales auxquelles s'ajoutent quelques chemins. – 11 : Terre-plein (seule trace de l'ancienne voie ferrée qui bordait apparemment le village sans le desservir).





Cliché : O. et V. Bertrand - 1998.

**Photo n°21 : Anthelupt : un village de “pied de côte”.**



Niché dans le creux d’une percée cataclinale résultant de l’action du petit ruisseau du Moulnot qui entaille le plateau puis se jette dans le Sânon plus au nord, Anthelupt s’étend au pied de collines résiduelles de la côte infraliasique. Légèrement à l’écart de la R.N.4, le village-tas s’accroche à la R.D.2d. qui dessert Flainval puis rejoint Sommerviller le long du Sânon.

Les extensions récentes sont limitées et se dirigent - à l’exception de trois pavillons - toutes vers la route nationale. Les versants bien exposés qui entourent le village constituent un site idéal pour le développement des vergers, aussi ceux-ci sont-ils particulièrement développés. Des bâtiments agricoles modernes se construisent près du village tout comme d’autres aussi récents mais à vocation commerciale qui profitent de la nationale. La complémentarité des terroirs se retrouve ici aussi, mais l’absence de vallée à proximité du village limite les prairies. Au pied du talus un replat se partage entre les cultures de céréales sur de grandes parcelles dénuées de toute clôture minérale ou végétale et la vaste forêt de Vitrimont à l’arrière-plan. Enfin on remarque au tout premier plan à gauche une plantation récente d’arbres fruitiers.

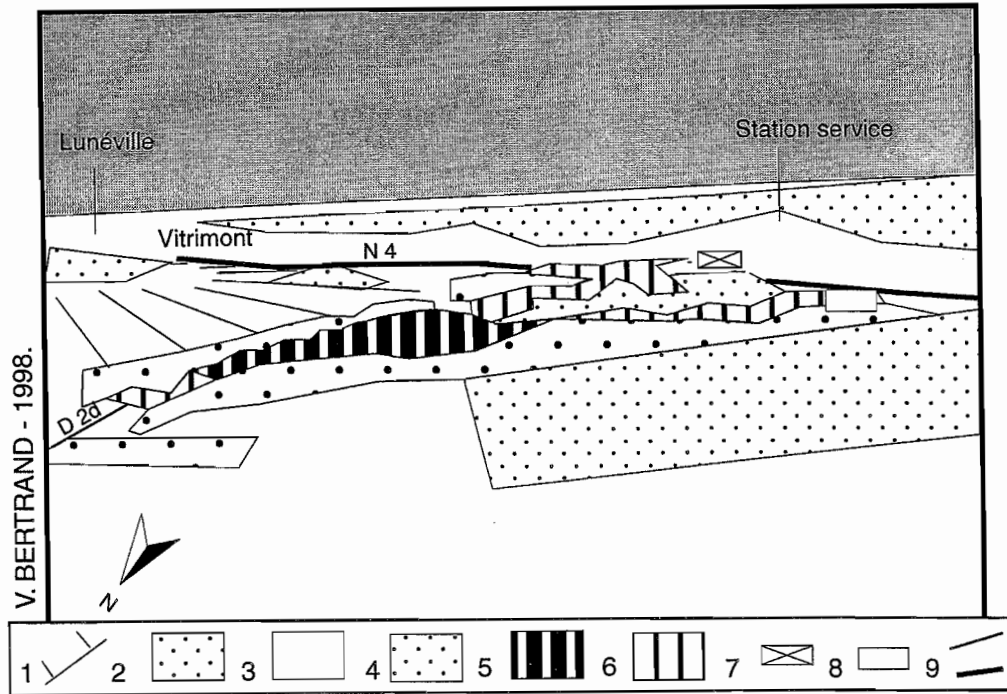


Fig. 45 : Croquis d'interprétation de la photo n°21.

I - Des terroirs adaptés à la côte :

1 : Versants des collines résiduelles. – 2 : Boqueteaux couvrant le sommet des collines au premier plan et forêt de Vitrimont située sur le vaste replat au pied des collines. – 3 : Champs dominant largement le pied de ces collines et partageant les versants avec les vergers. – 4 : Vergers très largement développés sur les versants de l'adret.

II - Un village qui tend vers la nationale :

5 : Vieux noyau villageois se distingue par son aspect ramassé lié à ses maisons jointives rassemblées autour de l'église dans plusieurs rues où les usoirs sont très peu développés. – 6 : Extensions récentes formées de pavillons presque tous construits vers la route nationale. Ils donnent un aspect beaucoup plus lâche à cette nouvelle partie du village et concourent à un étirement excessif. – 7 : Bâtiment agricole moderne installé à l'écart du village et des vergers. – 8 : Bâtiment commercial récent le long de la R.N.4. – 9 : Routes desservant assez bien la commune : la départementale traverse le vieux village et la route nationale attire les constructions récentes.





Cliché : O. et V. Bertrand - 1998.

Photo n°22 : Fraimbois : un village-clairière.

**Localisation du cliché.**

À l'écart des grands axes de circulation, isolé au milieu d'une clairière sur le plateau, Fraimbois s'étire d'abord le long de la route départementale 148. Deux excroissances longent perpendiculairement la D. 98 bien moins importante ainsi que le cours du Laxat : le petit ruisseau coule sur le plateau parallèlement à la Meurthe et draine la commune.

Des pavillons se sont agglutinés à ce village-rue presque parfait le long des routes et plus particulièrement vers la R.N.59 dans la vallée de la Meurthe. Ici les terroirs s'organisent de façon parfaitement concentrique du fait de l'absence de fond de vallée à proximité du village. Les meix bien conservés puis les champs ouverts aux parcelles assez larges et enfin les bois et les forêts se succèdent. Ils forment trois auréoles autour du village. Les bâtiments agricoles modernes au premier plan et la ferme isolée des Abouts à l'arrière-plan rompent la monotonie des champs cultivés. Enfin on aperçoit à l'arrière-plan à droite la vallée de la Meurthe au bout de laquelle on devine Lunéville.

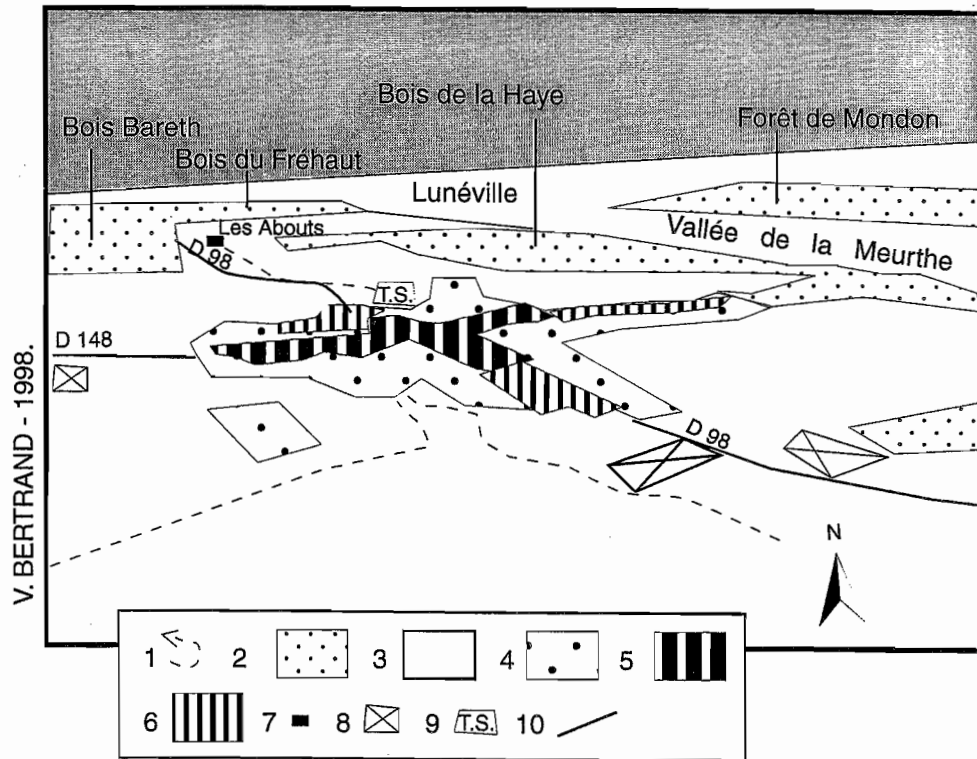


Fig. 46 : Croquis d'interprétation de la photo n°22.

I - Des terroirs disposés de façon concentrique :

1 : Réseau de petits ruisseaux drainant la surface du plateau parallèlement à la Meurthe. – 2 : Forêts constituant l'auréole la plus éloignée du village. – 3 : Champs (l'auréole intermédiaire) occupant l'essentiel des terres agricoles. Les prairies tiennent peu de place sur le plateau. – 4 : Meix (la plus petite des trois auréoles) sont bien préservés autour du village.

II - Un village-rue encore peu transformé :

5 : Village-rue originel à un carrefour qui atténue l'aspect rectiligne du village en lui adjoignant deux appendices embryonnaires dont un, au nord, abrite l'église. – 6 : Cordons de pavillons inégalement développés le long des routes d'accès au village : seuls le sud et l'est sont concernés. – 7 : Une ferme isolée. – 8 : Bâtiments agricoles modernes rejetés hors du village et des meix. – 9 : Terrain de sport marque les nouveaux besoins de la population villageoise. – 10 : Seules des départementales desservent la commune : la D.148 relie les vallées de la Meurthe et de la Mortagne ; la D. 98 très étroite suit sur le plateau la vallée de la Meurthe.





Cliché : O. et V. Bertrand - 1998.

**Photo n°23 : Crion et Sionviller : deux “micro-villages”.**

<p>0 5 km</p>	
<p>N</p>	<p>V.B. - 1998.</p>
<p>D'après cartes IGN n° 3415E, 3416E, 3515O et 3516O</p>	

**Localisation du cliché.**

Semblant perdus sur le plateau, ces deux villages jumeaux sont l'un comme l'autre tout aussi minuscules. Ils s'allongent le long de routes départementales secondaires et pourtant ils ne sont qu'à quelques kilomètres au nord de Lunéville. À la fois si près - 5 km à vol d'oiseau - et si loin de la ville - les routes déjà étroites deviennent sinueuses au franchissement du talus - ils semblent exempts de l'influence lunévilloise.

Malgré la petite taille de ces deux villages, leurs terroirs s'organisent en connivence avec la topographie. L'absence de véritables vallées limite les prairies aux abords des ruisseaux. Ceux-ci marquent la surface du plateau de leurs molles empreintes sans vraiment laisser paraître de véritables traces d'encaissement. Les autres terroirs s'ordonnent de façon concentrique : la forêt de Parroy se tient à l'écart des villages ceinturés par une première couronne de meix, puis par celle beaucoup plus large des champs ouverts. Quelques fermes et leurs bâtiments récents s'avancent à la sortie des villages, et quelques rares pavillons s'étirent aux sorties et relient même les deux communes.



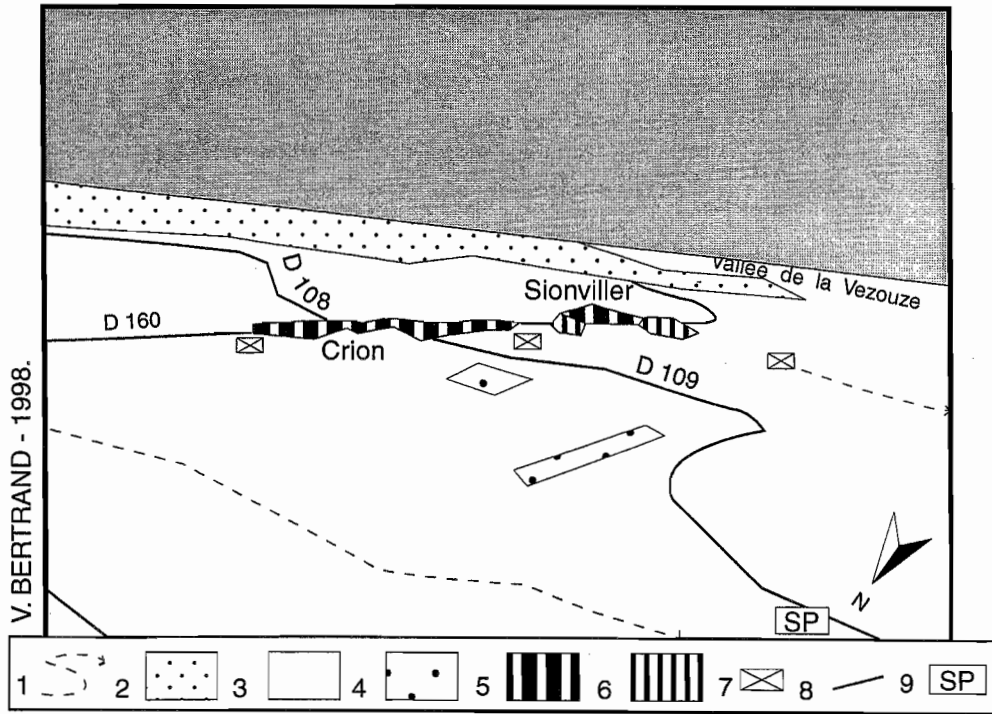


Fig. 47 : Croquis d'interprétation de la photo n°23.

I - Des terroirs adaptés au plateau :

1 : Seuls quelques ruisseaux drainent le plateau sans réellement s'y encaisser. – 2 : Vaste forêt de Parroy dominant l'horizon. – 3 : Champs ouverts découpés en larges parcelles géométriques dominant le plateau autour du village. Les prairies peu nombreuses sont cantonnées aux abords des ruisseaux. – 4 : Vergers pratiquement absents en dehors de rangées d'arbres perdues dans les champs et de quelques-uns autour des maisons du village.

II - Des villages restés embryonnaires :

5 : Deux noyaux villageois disposés à un kilomètre l'un de l'autre se limitant à quelques maisons accolées de part et d'autre de la route. – 6 : Quelques pavillons font une jonction encore bien clairsemée entre les deux communes. – 7 : Quelques bâtiments agricoles récents installés le long des routes et tout particulièrement entre les deux villages. – 8 : Seules des routes départementales étroites rattachent les communes à leurs voisines et à Lunéville. – 9 : Station de pompage installée en bordure de la route.



Cliché : O. et V. Bertrand - 1998.

**Photo n°24 : Bienville-la-Petite : “un hameau” aux portes de Lunéville.**

<p>0 5 km</p>		<p>Difficile de voir un village dans ce regroupement de quelques maisons à proximité d'un étang ! Encore plus difficile d'imaginer que ce cliché est pris à moins de cinq kilomètres de Lunéville à vol d'oiseau ! Situé au nord de la ville à proximité de Crion et Sionviller qui apparaissent au deuxième plan, Bienville-la-Petite ressemble davantage à une ou deux grosses fermes rassemblées autour d'une église qu'à un véritable village.</p>
<p>N</p> <p>V.B.-1998.</p> <p>D'après cartes IGN n° 3415E, 3416E, 3515O et 3516O</p>	<p>Bienville-la-Petite</p> <p>Lunéville</p>	
<p><b>Localisation du cliché.</b></p>		<p>Pourtant on retrouve la même organisation des terroirs. Quelques vergers ceinturent le village. Les champs ouverts couvrent ensuite une grande part du plateau et laissent une place marginale aux prairies. Seuls quelques lambeaux de forêt s'accrochent aux sommets des collines de la côte de la Dolomie à l'arrière-plan. Le village semble même évoluer : des bâtiments agricoles récents l'encerclent pratiquement. Par contre, on ne discerne aucun signe tangible d'une quelconque influence rurbaîne de Lunéville. On a sous les yeux l'exemple même du monde rural profond et ce à portée de la ville.</p>

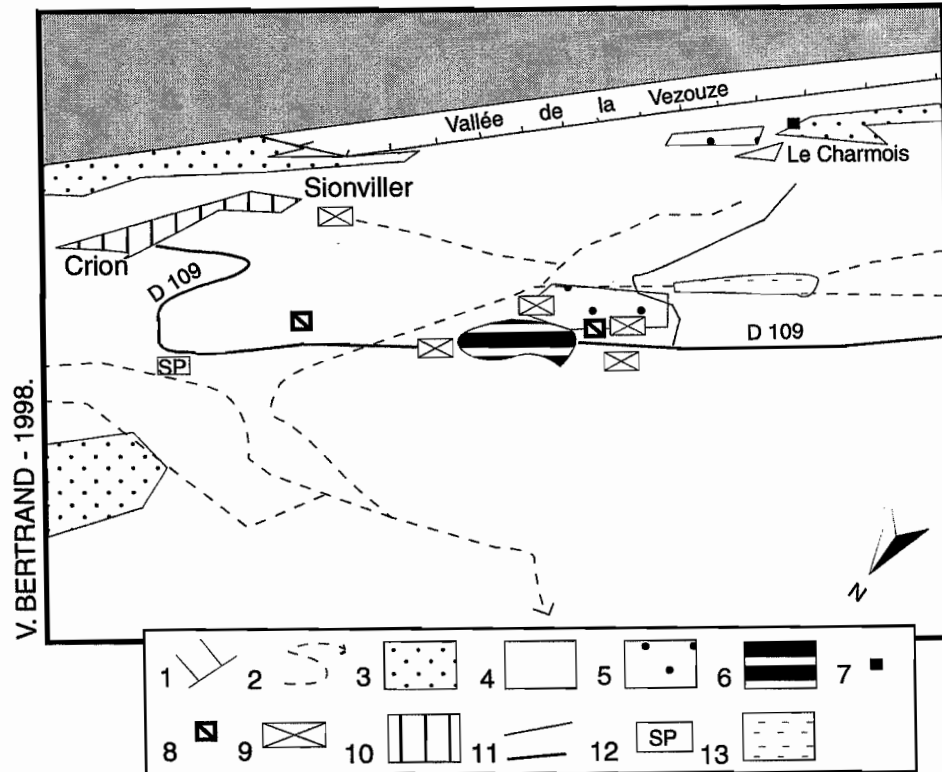


Fig. 48 : Croquis d'interprétation de la photo n°24.

I - Une disposition adéquate des terroirs :

1 : Versant encaissé de la vallée de la Vezouze. – 2 : Quelques ruisseaux drainant le plateau sans réellement s'y encaisser. – 3 : Quelques boqueteaux disséminés sur le plateau tout particulièrement au sommet des quelques collines de la côte. – 4 : Champs couvrant une grande part du plateau et laissent la portion congrue aux prairies proches des ruisseaux. – 5 : Meix ceinturant ce minuscule village.

II - Aucune trace d'influence urbaine :

6 : Quelques maisons-blocs du village groupées autour de l'église en village-tas. – 7 : Ferme isolée au milieu des champs. – 8 : Les deux seuls pavillons du village : l'un est directement associé à un bâtiment agricole ; l'autre paraît isolé et pourrait être considéré comme une forme de mitage mais il n'est qu'à cent mètres du reste des habitations. – 9 : Bâtiments agricoles modernes assez nombreux marquent le maintien d'un fort caractère agricole. – 10 : Villages voisins. – 11 : Réseau de départementales et de chemins. – 12 : Station de pompage. – 13 : Étang artificiel né d'une retenue sur un ruisseau juxte le village.

Dans cette deuxième série de clichés on retrouve de nombreux points communs avec ceux de la précédente. Aussi, pour éviter les redites, insisterons-nous surtout dans notre description sur les aspects les plus spécifiques de ces communes. Trois impressions ressortent d'emblée : la constance de l'organisation des terroirs, le rôle essentiel tenu par les moyens de transport et surtout par les routes et la disparition de la dualité des villages avec les "isolats".

## **A - L'ORGANISATION DES TERROIRS S'ADAPTE AU RELIEF.**

Bien que peu marqué, le relief des environs de Lunéville permet de disposer aussi bien de vallées plus ou moins encaissées ou plus ou moins larges, que de talus et de plateaux. Ainsi une certaine variété topographique se dégage et influence inévitablement l'organisation des villages et de leurs terroirs.

### **1 - Une variété topographique maintenue.**

Les caractères généraux du relief se prolongent sur cette seconde série de clichés avec cependant quelques nuances. La dissymétrie des versants de la Meurthe et de la Vezouze constatée autour de Lunéville se prolonge vers l'amont (cliché n°22). De la même façon, l'encaissement de la Meurthe à hauteur de Rehainviller se poursuit à Mont-sur-Meurthe où la Mortagne s'encaisse aussi assez nettement lors de la confluence (cliché n°18 p.). À l'amont de cette dernière, la vallée présente les mêmes caractères que ses voisines (photos n°19 et 20) : elle s'élargit, ses versants présentent une certaine dissymétrie : le versant de rive gauche étant plus raide et la rivière fainéante davantage et décrit de nombreux méandres.

De même le versant nord de la vallée de la Vezouze et le plateau qu'il entaille conservent des traits similaires à ceux déjà décrits : des versants asymétriques fortement découpés par l'érosion. Cependant à l'ouest les collines semblent plus élevées et le plateau paraît davantage découpé. En effet l'encaissement des ruisseaux est beaucoup moins marqué autour de Bienville-la-Petite (photos n°23 et 24) qu'à Deuxville par exemple. Cette diversité se ressent dans l'agencement des terroirs.

### **2 - L'agencement auréolaire et linéaire des terroirs.**

Pour schématiser on peut retenir deux grands types d'agencement des terroirs : l'un concentrique généralement sur les plateaux, l'autre linéaire au pied de la côte et le long des vallées.



Les “isolats” relèvent tous de cette première forme d’organisation et ce sont les seuls : du village jusqu’aux bois et forêts, les meix puis les champs et les prairies se succèdent en auréoles concentriques plus ou moins parfaites (photos n° 22 à 24). En général les prairies sont ici assez limitées en surface. Dans les vallées, cette forme concentrique est nettement dénaturée. Par sa présence, la rivière influe sur le positionnement des villages et surtout elle oblige pratiquement de consacrer à la prairie les parties inondables de son lit.

Dans ces conditions, les terroirs s’organisent en bandes parallèles à la rivière : de part et d’autre de celle-ci se succèdent les prairies, puis les villages et leur ceinture de meix, puis les champs ouverts et enfin les forêts, rejetées au cœur des interfluves. La prairie est alors l’élément qui bénéficie le plus de la situation. La présence de collines même très érodées comme le sont celle de côte de l’infralias concourt également à une mise en place linéaire des terroirs. Cependant, cet agencement peut sembler à première vue moins évident.

Sur le cliché n°21, on rencontre de l’arrière-plan vers le premier plan cinq bandes plus ou moins bien conservées correspondant chacune à un terroir différent : des bois, en l’occurrence la forêt de Vitrimont, puis des champs ouverts au pieds des collines, ensuite le village et ses vergers qui assaillent le talus, puis de nouveau quelques bois en lambeaux installés aux sommets des collines et enfin des champs ouverts sur le versant nord de la côte. Les vergers sont indiscutablement le faciès gagnant par la surface qu’ils occupent sur ce type de terrain. On note enfin la présence à Laronxe et à Chenevières de serres bien que l’on se trouve à plus de dix kilomètres de Lunéville.

Ici aussi un élément naturel, topographique cette fois, est pris en compte par l’homme dans son organisation agraire. Toutefois quelque soit la forme d’agencement de ces terroirs, ils présentent dans les détails les mêmes caractères que ceux décrits précédemment. Si l’homme a du adapter son organisation agraire aux contraintes topographiques et hydrologiques, il en va autrement de son habitat et des infrastructures de transport.

## **B - LE RÔLE ESSENTIEL TENU PAR LES ROUTES.**

Déjà notre découpage en trois ensembles des communes de la zone étudiée utilise et met en évidence le rôle majeur des transports dans l’organisation de nos paysages : les définitions des notions de “radiales” et “d’isolats” font directement appel à l’existence de ces réseaux. Toutefois indéniablement le rail et la route ne tiennent pas la même place.



## **1 - Le rail devient de plus en plus une contrainte.**

Deux voies de chemin de fer traversent la zone d'étude. L'une d'ouest en est relie Paris à Strasbourg. Elle est électrifiée et dispose de deux voies. Elle emprunte d'abord la vallée de la Meurthe puis celle de la Vezouze qu'elle quitte à Marainviller (photo n°13). Elle traverse alors le plateau à l'occasion de la percée du ruisseau des Amis, petit affluent de rive droite de la Vezouze. L'autre voie bifurque à Lunéville vers Saint-Dié-des-Vosges au sud-est et remonte la Meurthe en rive droite. Elles suivent l'une et l'autre le fond des vallées pour éviter toute pente excessive et privilégient les terrasses alluviales pour échapper aux inondations.

De la sorte elles se retrouvent le plus souvent à proximité des villages quand elles ne les traversent pas, à Marainviller par exemple (cliché n°13). Cette proximité devient alors pour certaines communes un avantage : une gare est créée et offre aux villageois les avantages d'une ligne nationale à leur porte. Le village s'étend alors vers sa gare comme à Saint-Clément (Photo n°15 ). Mais de tels arrêts ne sont pas rentables et comme à Marainviller, ils disparaissent. Parfois même c'est la ligne toute entière qui est démantelée et seul demeure le terre-plein qui accueillait la voie et quelques infrastructures remarquables comme le pont qui franchit la Meurthe à hauteur de Mont-sur-Meurthe. Ces éléments ne sont plus que les reliques qui témoignent de l'existence encore récente mais révolue de la voie qui remontait la Mortagne jusqu'à Bruyères et desservait entre autres Rambervillers.

Mais la disparition de voies et de gares laisse plus que de simples friches, elle supprime le seul avantage procuré par la voie ferrée qui désormais ne constitue plus qu'une contrainte : à Marainviller le village est coupé en deux par la voie et garde une friche peu attractive au cœur de la commune et à Mont-sur-Meurthe le pont trop étroit ne peut supporter qu'une voie secondaire pour relier l'autre rive. Le rail ne semble plus dorénavant procurer d'avantage aux villages ce qui n'est pas le cas des routes.

## **2 - La qualité des routes paraît déterminante.**

En fait Lunéville est au carrefour de deux axes d'inégale ampleur. L'un d'envergure nationale relie l'Alsace à Paris, l'autre de direction méridienne dessert essentiellement des villages et quelques bourgs du département. La R.N.4 suit dans la zone d'étude le pied des collines et ses villages (clichés n°13, 14 et 21). La R.N. 59 profite des terrasses de la Meurthe pour rejoindre Saint-Dié-des-Vosges puis Sélestat. Ainsi l'une et l'autre évitent les embûches occasionnées par les talus. Elles offrent ainsi une desserte de qualité aux villages de taille assez importante des vallées mais aussi un trafic de transit important.

De leur côté les communes à l'écart de ces axes et donc desservies par des départementales rencontrent des sorts différents. Le long de la Meurthe, Mont-sur-Meurthe est bien développé avec un doublon originel auxquels se sont greffés de nombreux pavillons. Par contre les villages de la vallée de la Mortagne (clichés n°19 et 20) assez éloignés de la ville et surtout ceux des plateaux sont assez peu développés (photos n°22 à 24). Une certaine corrélation impliquant l'éloignement de la ville, la qualité de la desserte et le développement des villages demande ainsi à être vérifiée. Les "isolats" en particulier semblent bien moins gros que les autres villages.

## **C - L'ABSENCE DE DUALITÉ VILLAGEOISE DES "ISOLATS".**

Ce lien entre l'éloignement, la qualité de la desserte et la taille des villages se retrouve dans la nature du bâti villageois. Par contre les commerces et industries récentes sont ici beaucoup plus rares.

### **1 - La dualité du bâti se maintient dans les vallées.**

Indiscutablement l'aspect des quatre villages classés comme "isolats" diffère nettement de celui offert par les douze autres. Les premiers se limitent à un noyau originel rarement accompagné de cordons pavillonnaires comme à Fraimbois (photo n° 22). Mais les cas extrêmes se trouvent regroupés au nord de Lunéville à proximité de Bonviller qui présentait déjà les mêmes symptômes : un noyau villageois embryonnaire, quelques bâtiments agricoles autour et parfois quelques pavillons. Le cas le plus parlant est bien entendu Bienville-la-Petite qui ressemble davantage à un hameau qu'à un véritable village (cliché n°24 p.).

Ces quelques communes tranchent avec leurs voisines des vallées et du pied de la côte. On retrouve chez ces dernières la même ambivalence des faciès que pour les villages limitrophes de Lunéville. À l'exception d'Anthelupt, au pied de collines, les autres villages reposent tous sur une terrasse. L'aspect des villages anciens est sensiblement identique à celui des communes limitrophes de Lunéville. Tous disposent de cordons pavillonnaires systématiquement orientés vers ou le long des axes routiers.

De la même façon, les lotissements ne sont pas systématiques pour les communes des radiales. Ils y sont même peu fréquents. Dans la vallée de la Vezouze par exemple, sur les quatre villages, trois, Croismare, Thiébauménil et Bénaménil en sont dépourvus, seul Marainviller en a un et encore de petite taille. De même pour les quatre communes de la vallée de la Meurthe à l'amont de Lunéville : seul Saint-Clément

dispose d'un unique lotissement. Ce dernier occupe d'ailleurs une faible place vu la dimension du village (photo n°15). Anthelupt en est aussi dépourvu.

Toutefois Mont-sur-Meurthe ressort curieusement du lot. Bien qu'assez éloignée de Lunéville, la commune abrite au moins quatre lotissements soit autant que Chanteheux, commune de banlieue selon l'I.N.S.E.E. Notons cependant que le village bénéficie d'un emplacement doublement favorable puisqu'à la proximité de Lunéville s'ajoute celle de la petite agglomération urbaine de Blainville - Damelevières qui n'est qu'à quelques kilomètres à l'ouest du village.

Enfin aucun phénomène d'habitat collectif ou de mitage n'est à signaler. Ce premier phénomène en cours constitue vraisemblablement une innovation alors que le second est curieusement absent. De même les imposants bâtiments commerciaux et industriels isolés ou regroupés sont exceptionnels.

## **2 - De rares industries .**

Aucune des seize communes décrites ne peut prétendre à une zone d'activités telle qu'en possèdent Chanteheux ou Moncel-lès-Lunéville. Mont-sur-Meurthe qui apparaît assez dynamique par le nombre de ses lotissements en possède bien une, mais elle demeure embryonnaire (photo n°18).

Par contre quelques entreprises isolées sont plus ou moins intégrées de longue date dans ces villages. Bénaménil a vu s'installer en lisière de forêt, en face de bâtiments modernes d'élevage, une entreprise aéronautique. Anthelupt possède aussi quelques entreprises artisanales ou commerciales à proximité de la R.N.4. Ce ne sont là que quelques rares entreprises souvent de petite taille. Cependant, l'une d'entre elles, la faïencerie de Saint-Clément, mérite une attention particulière.

Malgré son ancienneté et sa dimension elle influence assez peu l'organisation du village. Bien visible sur la photo n°15, la faïencerie se décompose en plusieurs bâtiments mis bout à bout et plus ou moins anciens. Chacun correspond à une phase d'extension ou de modernisation de l'usine. Antérieure à la construction du chemin de fer, la faïencerie demeure à l'écart de la voie mais elle contribue certainement à l'existence d'une gare dans le village.

Ainsi les villages situés sur les grands axes disposent de quelques établissements artisanaux ou commerciaux. Généralement de petite taille il ne marquent le paysage que de façon très limitée. En aucun cas leur dimension, leur nombre ou leur aspect ne

remettent en question l'aspect rural du village. Quant aux isolats ils sont dépourvus de tout établissement industriel ou commercial d'envergure.

## CONCLUSION :

Par la simple observation des communes entourant Lunéville et avant même toute analyse, plusieurs constatations méritent notre attention :

- incontestablement toutes ces communes, sans exception, demeurent dominées par la nature. Aucune habitation ne se trouve distante du premier champ ou du premier verger de plus d'une centaine de mètres ;

- la mise en valeur agricole relève partout de l'openfield avec cependant quelques adaptations liées aux contraintes naturelles. La diversité de ces mises en valeurs agricoles ne semble pas influencer l'essor de certains villages au détriment d'autres ;

- en dehors des obstacles naturels, les frontières urbaines sont rarement bien définies ;

- dès l'observation des communes limitrophes, on constate d'importants écarts entre les villages. Aussi la distance ne semble-t-elle pas être le caractère déterminant dans le développement de la rurbanisation. De même, plus que la proximité, la qualité de la desserte routière semble primordiale dans le développement et le dynamisme des villages. La dualité du bâti villageois s'estompe dans les vallées avec l'éloignement et avec une desserte de qualité moindre pour les villages plus isolés ;

- enfin, hormis quelques exceptions, l'installation d'entreprises industrielles ou commerciales importantes se borne aux abords immédiats de Lunéville.

Ainsi une simple observation des paysages permet déjà d'entrevoir un gradient de développement des villages entre le village resté embryonnaire et limité à quelques vieilles maisons lorraines et le village largement dominé par les pavillons pratiquement absorbé par Lunéville. À première vue ce gradient semble lié à l'éloignement du centre, mais aussi à la qualité du réseau routier reliant chaque village à Lunéville. D'autre part, un fort sentiment de ruralité ressort de cette première approche des espaces entourant la ville.



**CHAPITRE 4 :**  
**GENÈSE DES PAYSAGES**  
**ET**  
**RURBANISATION**  
**DANS**  
**LE LUNÉVILLOIS.**

Ce chapitre a pour objectif la découverte et l'assemblage des éléments qui mis bout à bout permettent, dans la mesure du possible, la reconstitution des étapes de la genèse des paysages observés dans le chapitre précédent. Cet objectif ne réside pas dans une reconstitution exhaustive et chronologique stricte de la genèse de ces paysages. En fait nous concentrons notre attention plus particulièrement sur les éléments de cette genèse susceptibles de nous permettre de comprendre la mise en place des caractères de la rurbanisation.

Nous nous appuyons ainsi sur deux des faits majeurs constatés lors de la précédente description. Nous insistons en premier lieu sur la place prépondérante occupée par les faciès agro-forestiers. Puis nous étudions l'ambivalence plus ou moins prononcée qui affecte la plupart des villages observés.

## **I - LA PRÉPONDÉRANCE DES FACIÈS NON BÂTIS.**

À l'exception des clichés consacrés à Lunéville, tous les autres mettent en évidence la présence massive des forêts, des champs et des prairies, d'une façon générale des espaces non bâtis. Leur physionomie et leur agencement ne sont pas le fruit du hasard. Bien au contraire, ils résultent d'une organisation agraire modélisée et ancienne : l'openfield. On considère d'ailleurs la Lorraine comme la région de France où l'openfield a atteint sa plus grande perfection<sup>1</sup>. Cette structure agraire subit depuis longtemps mais surtout depuis quelques décennies de profondes mutations fonctionnelles plus ou moins bien perceptibles dans le paysage. Enfin, depuis peu, ces terroirs sont investis de fonctions totalement nouvelles.

### **A - UN PAYS D'OPENFIELD.**

Les vallées et plateaux du Lunévillois et donc de notre aire d'étude relèvent du monde du champ ouvert. Contrairement aux pays de bocage la vue n'est ici que rarement entravée par quelques haies vives disposées tantôt le long d'un chemin, tantôt le long d'un versant bien ensoleillé ou encore soulignant le cours d'un ruisseau voire d'une rivière. L'origine des champs ouverts nous conduit au cœur d'un des débats centraux des historiens et géographes du monde rural mais celui-ci n'a que peu d'intérêt dans la compréhension de la rurbanisation. Retenons simplement que les premiers champs ouverts seraient antérieurs à la romanisation.

#### **1 - Une lente maturation.**

Sans remonter aussi loin on a pu établir l'existence d'une organisation complexe centrée sur la culture céréalière associée à un maigre élevage dans laquelle les haies vives ou minérales n'occupent qu'une place limitée. Cette organisation ne s'est pas mise en place du jour au lendemain. Elle résulte au contraire d'une lente évolution qui, selon J.R. Pitte<sup>2</sup>, s'étend dans notre région du neuvième au dix-huitième siècles. En fait nous devrions une bonne part des paysages actuels de nos campagnes aux défrichements opérés du dixième au treizième siècles.

Concrètement chaque finage se subdivise en plusieurs terroirs distincts et complémentaires. Disposés de façon tantôt auréolaire tantôt parallèle, voire mixte selon les conditions offertes par la topographie et l'hydrographie, les terroirs occupent souvent

---

<sup>1</sup> : JUILLARD E., MEYNIER A., PLANHOL (de) X., SAUTTER G., 1957, p.31.

<sup>2</sup> : PITTE J.R., 1995, p. 666a.

les mêmes places : les forêts couvrent généralement la périphérie du finage, les vergers ceinturent les villages et se répandent sur les versants exposés au sud, les prairies profitent des fonds de vallées inondables et les champs ouverts des espaces intermédiaires. Cette situation fort ancienne est facilement visible sur les cartes dessinées par les ingénieurs du génie de la famille Naudin au début du dix-huitième siècle (photo n°25 et fig. 49 A, B et C).



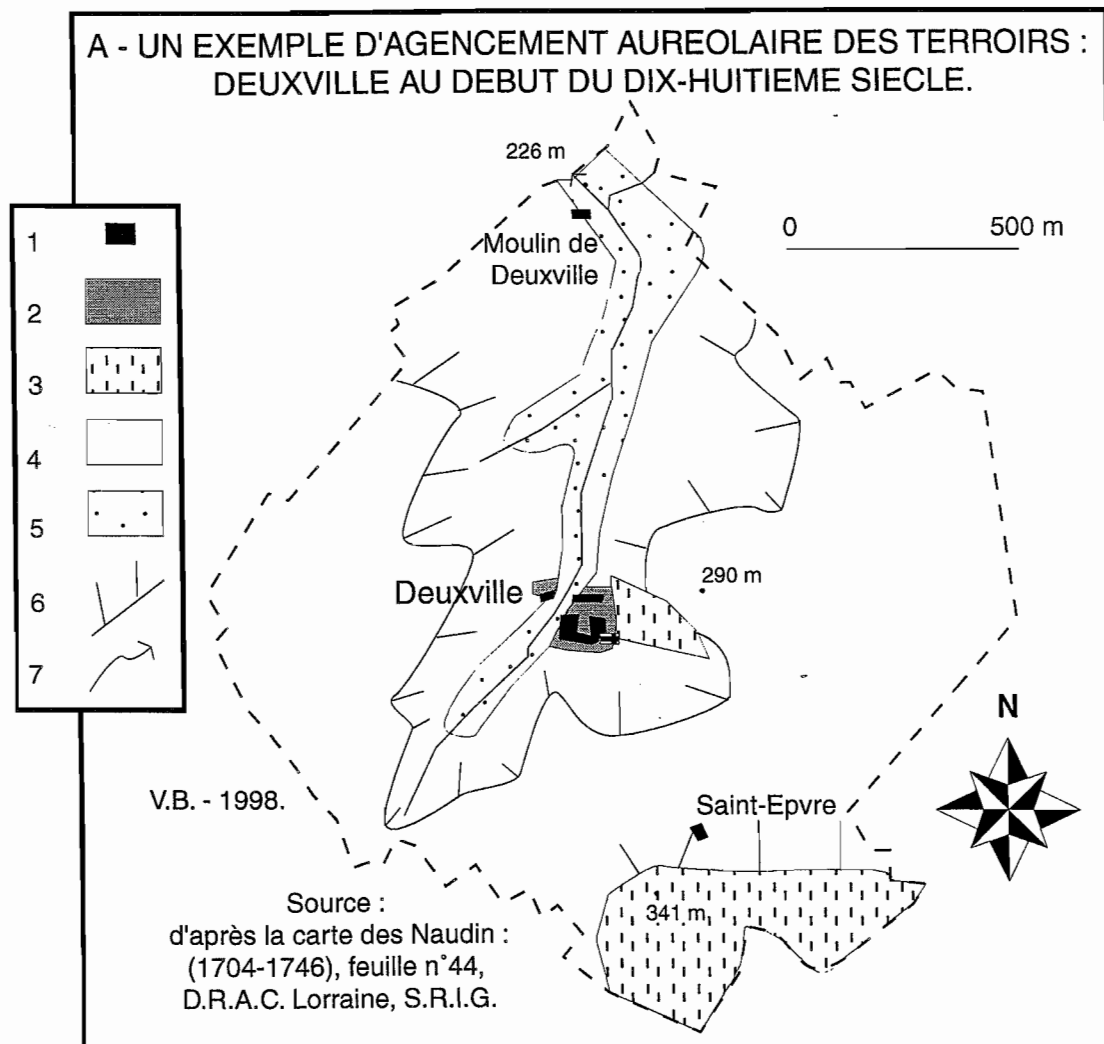
Carte des Naudin (1730-1736), feuille n°44, DRAC Lorraine, S.R.I.G.

**Photo n°25 : Lunéville et ses environs au début du dix-huitième siècle.**

Cette carte fournit des informations très précises sur l'agencement des terroirs. Cependant les limites de finage n'y figurent pas. En fait, elles suivent parfois le cours des rivières (entre Fraimbois et Saint-Clément par exemple) mais le plus souvent elles sectionnent les vallées de façon transversale : par exemple, Craon (l'actuelle Croismare), Marainviller (fig. 49B) et Thiébauménil s'étendent de la forêt de Parroy à celle de Mondon. De même les finages des communes au pied des buttes comme Anthelupt (fig. 49C) s'étirent de la forêt de Vitrimont vers le plateau au nord. Seuls les finages des communes de plateau sont pratiquement dépourvus de prairies inondables et parfois même de forêts. Ainsi Deuxville (fig. 49A), Monviller (l'actuelle Bonviller) et Bienville-la-Petite offrent des exemples de finages dans lesquels les terroirs s'organisent de façon concentrique.

Dès lors, au premier coup d'œil on aperçoit très nettement l'agencement des différents terroirs. Dans les vallées, les terroirs se succèdent en bandes parallèles : la prairie qui occupe les zones inondables et les forêts installées au cœur des interfluves se tiennent souvent aux extrémités de ces finages et les villages ceinturés de leurs meix sont en général au centre des champs ouverts. Cet agencement remonte au moins aux défrichements moyenâgeux et subsiste actuellement sans grande modification.

Fig. 49 : Des terroirs organisés autour des villages et adaptés à la topographie.



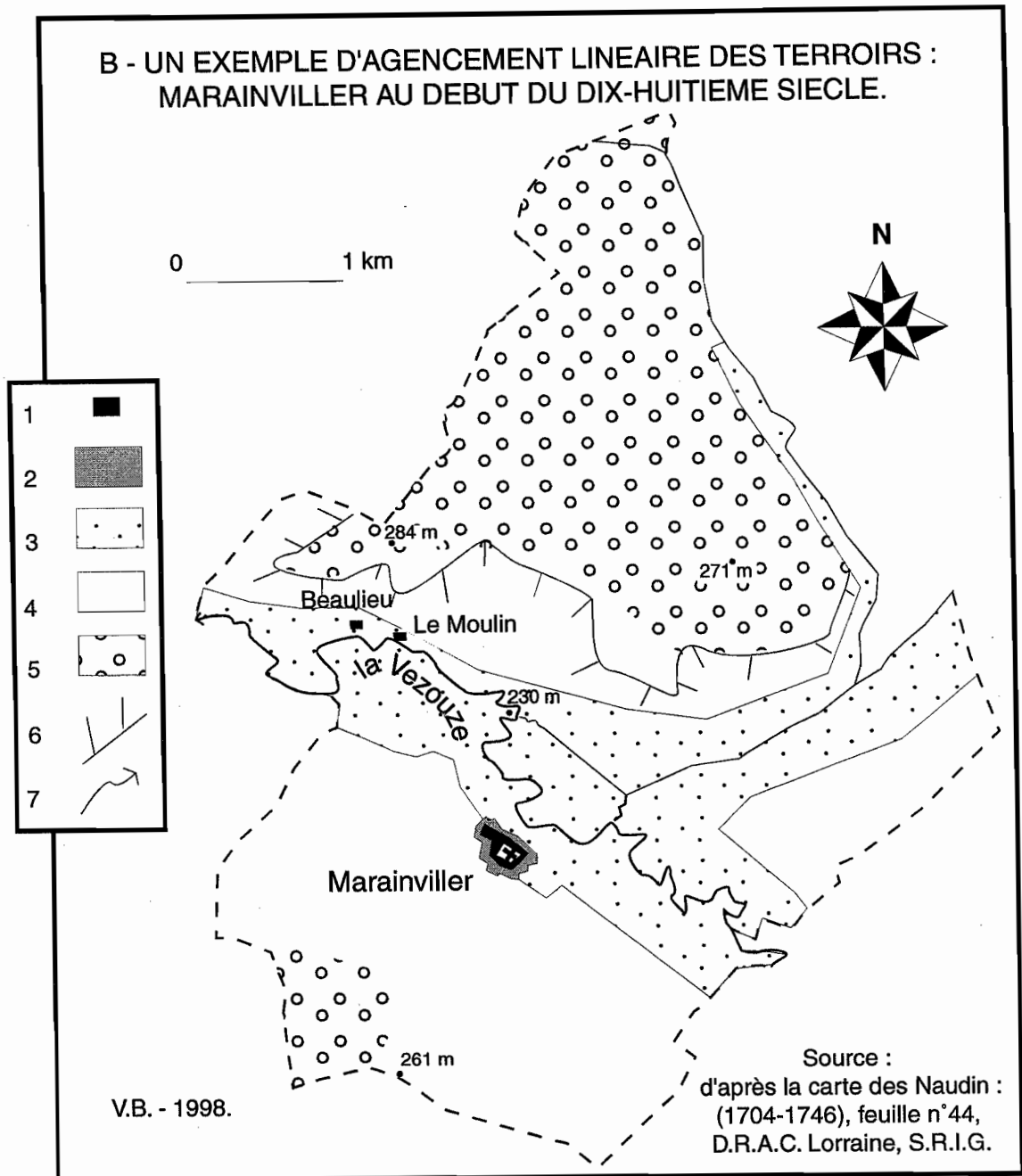
I - Les terroirs s'ordonnent autour du village :

1 : Rares espaces bâtis isolés (une ferme et un moulin). - 2 : Meix ceinturant le village. - 3 : Vignoble installé sur des versants exposés au sud. - 4 : Champs ouverts. - 5 : Rares prairies inondables au fond des vallons.

II - Les contraintes naturelles :

6 : Versants des cours d'eau encaissés dans le plateau. - 7 : Réseau hydrographique, limité à quelques ruisseaux nés au pied des collines résiduelles de la côte infraliasique.





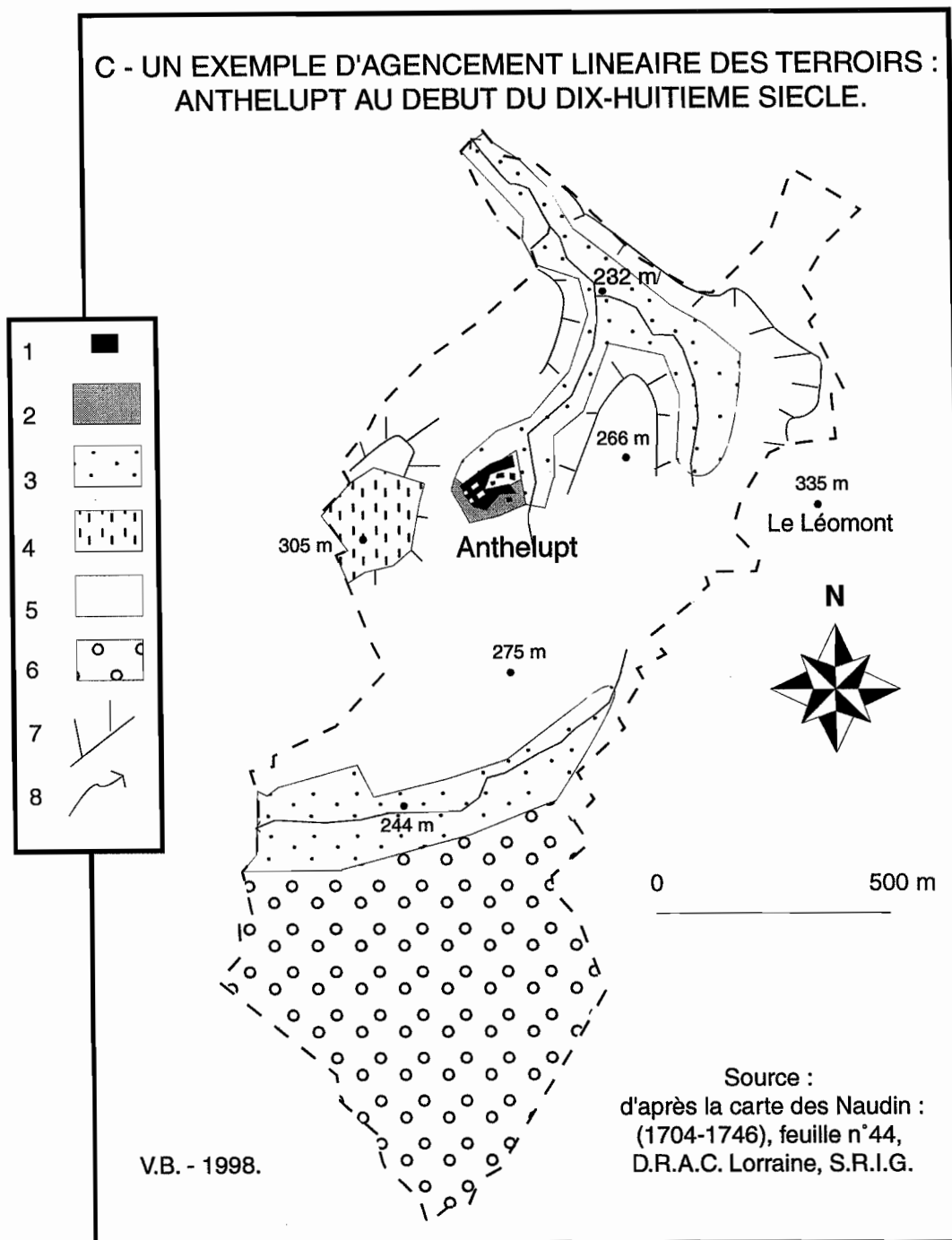
**I - Les terroirs s'ordonnent parallèlement à la rivière :**

1 : Village et quelques habitations isolées (ferme et moulin). - 2 : Meix ceinturant au village. - 3 : Prairies abondantes des fonds de vallées. - 4 : Champs ouverts installés surtout sur les terrasses alluviales - 5 : Forêts étendues, disposées parallèlement aux champs et rejetées aux extrémités du finage.

**II - Les contraintes naturelles :**

6 : Versants des cours d'eau encaissés dans le plateau. - 7 : Réseau hydrographique dominé par la Vezouze.





**I - Les terroirs s'ordonnent parallèlement aux reliefs :**

1 : Village. - 2 : Meix ceinturant au village. - 3 : Prairies limitées aux fonds des vallées. - 4 : Vignoble installé sur les versants exposés au sud. - 5 : Champs ouverts. - 6 : Forêts étendues disposées parallèlement aux espaces cultivés et son rejetées à l'extrémité sud du finage.

**II - Les contraintes naturelles :**

7 : Imposantes collines dominant le village. - 8 : Réseau hydrographique limité à quelques ruisseaux.

Dans cette organisation agraire, en dehors des communaux<sup>3</sup>, la propriété foncière individuelle est de règle. Elle se trouve progressivement très morcelée du fait surtout des successions. De génération en génération, le patrimoine foncier est partagé entre les héritiers. On assiste à un morcellement accru du parcellaire pour permettre à chacun de bénéficier de terre sur chaque sole.

D'autre part, la coexistence de l'élevage et de la céréaliculture nécessaire à une économie surtout fermée implique, en l'absence de haies, des contraintes fortes. Chacun dispose d'un maigre cheptel essentiellement constitué d'ovins et de porcins. Les rares bovins sont surtout employés comme animaux de trait par les paysans les plus riches. Les paysans ne peuvent laisser paître leurs bêtes sans surveillance, d'autant que les cultures ne sont pas protégées par un réseau de haies. Aussi chaque communauté villageoise dispose-t-elle d'un berger, appelé herdier en Lorraine, chargé de veiller sur l'ensemble du troupeau afin qu'il ne nuise pas aux récoltes. Le berger mène son troupeau selon les saisons dans la prairie<sup>4</sup>, en forêt ou sur les chaumes suivant le principe de la vaine pâture<sup>5</sup>. Il libère ainsi les paysans de la surveillance du bétail.

Par contre les terres cultivées sont rassemblées en un vaste ensemble proche du village (fig.49). Elles sont divisées en trois soles pour permettre un assolement triennal<sup>6</sup>. Chaque paysan exploite des terrains dans chaque sole pour disposer de récoltes annuelles. Le choix des cultures, des dates de labours, de semailles et de récoltes est dicté par la communauté. De telles contraintes interdisent les initiatives individuelles pour essayer de nouvelles plantes ou de nouveaux matériels. Tout progrès passe par un choix collectif. Dans ces conditions cette organisation agraire a pu fonctionner et se conforter durant des siècles avec une force d'inertie considérable.

La forêt joue aussi son rôle dans cette organisation : elle fournit en plus d'une terre de pâture<sup>7</sup>, un appoint alimentaire par le biais de la cueillette, du braconnage ou encore de la glandée<sup>8</sup>. Mais aussi grâce à l'affouage elle offre une réserve en bois de chauffage aux habitants du village. La chasse était réservée jusqu'à la Révolution à la noblesse. Les meix, propriétés individuelles dénuées de contraintes communautaires,

<sup>3</sup> : Il s'agit de l'ensemble des terres tenues en propriété collective par la communauté villageoise.

<sup>4</sup> : Celle-ci fait souvent partie des communaux.

<sup>5</sup> : Selon ce droit chacun peut laisser paître son bétail sur les chaumes de la communauté même s'il n'est ni propriétaire ni exploitant. Ainsi grâce aux communaux et à la vaine pâture, les plus pauvres peuvent entretenir quelques animaux pour leur survie. Les paysans pauvres étant nombreux ce droit fut ardemment défendu contre les velléités individualistes des plus aisés.

<sup>6</sup> : La première année la terre supporte des céréales d'hiver (seigle, froment,...), la seconde des céréales de printemps (avoine, orge, blé noir) ou des légumineuses et la troisième elle est laissée en jachère. Un tiers des terres arables est ainsi improductif.

<sup>7</sup> : « *La loi de Baumont du treizième siècle spécifie que les bourgeois de Lunéville peuvent faire paître le bétail dans le bois de Mondon* ». Ce droit subsiste en 1939 pour l'une des fermes voisines de la forêt. (BURGARD A., 1939(?), p.7).

<sup>8</sup> : Il s'agit du droit laissé aux paysans de bénéficier des glands pour nourrir leurs porcs.

apportent comme les vignes un complément alimentaire important. Ainsi pour chaque village chacun des terroirs tient une place essentielle. Malgré sa force d'inertie cette organisation s'affaiblit mais elle ne disparaît pas totalement, bien au contraire.

## **2 - Deux siècles de mutations et de résistances.**

De la Révolution française à la Politique Agricole Commune en passant par l'intégration économique croissante de l'agriculture, l'openfield connaît de profonds bouleversements sans toutefois disparaître.

### **a - Un premier traumatisme : la Révolution française.**

La Révolution constitue un premier coup dur pour le fonctionnement de l'openfield. Les idées libérales font leur chemin durant le dix-huitième siècle : les échanges s'intensifient et les riches propriétaires et exploitants vivent de plus en plus mal les contraintes communautaires comme la vaine pâture ou la jachère.

Depuis la découverte des effets bénéfiques des plantes fourragères qui par leurs racines fixent dans le sol l'azote prélevé dans l'atmosphère et régénèrent celui-ci, la jachère devrait être en sursis. Mais dans l'organisation en place sa disparition constituerait une menace pour l'alimentation des troupeaux eux-mêmes essentiels à la survie des plus démunis. Les plus riches veulent sa suppression ainsi que celle du droit de glanage, de la vaine pâture et de l'assolement forcé pour remplacer la jachère par des cultures fourragères. À l'inverse les plus pauvres dont la survie dépend de ces pratiques s'y attachent fermement. Du fait de ces divergences d'intérêts des tensions naissent.

En parallèle, les droits de ban<sup>9</sup> et de chasse profitant aux nobles disparaissent en même temps que la féodalité entre la nuit du 4 août 1789 et le 10 août 1792. Mais les communaux censés être partagés le sont rarement. Souvent ils forment l'essentiel du patrimoine alloué aux communes nées lors de la période révolutionnaire. Ils demeurent ainsi une propriété collective. L'assolement communautaire persiste aussi dans le Lunévillois comme dans bien des communes lorraines jusqu'à la Seconde Guerre mondiale<sup>10</sup> et pour quelques villages il ne disparaît que quelques années après celle-ci. De même la vaine pâture disparaît tout aussi tardivement alors que se développent les barbelés. Il faut ainsi plus de cent cinquante ans pour voir disparaître les contraintes collectives majeures liées à l'openfield.

---

<sup>9</sup> : Il s'agit de l'obligation faite aux paysans d'utiliser moyennant redevance le four, le moulin et le pressoir du seigneur.

<sup>10</sup> : BURGARD A., 1939(?), p. 10.

D'autre part, pendant la Révolution, certains biens sont confisqués ou vendus. Les forêts, par exemple celle de Mondon, ancienne propriété des Ducs de Lorraine, tombent dans le patrimoine national et constituent encore aujourd'hui des forêts domaniales. Les biens d'Église sont également vendus. L'abbaye de Beauprè située à cinq kilomètres à l'amont de Lunéville dans la vallée de la Meurthe est démantelée le premier mai 1790 puis vendue aux enchères<sup>11</sup>. Les paysans locaux, à l'exception des plus riches, ne peuvent acheter les anciennes granges de l'abbaye (photo n°25) qui aujourd'hui encore, devenues de simples fermes isolées, occupent l'essentiel de la surface agricole de Moncel-lès-Lunéville. De riches nobles ou bourgeois lunévillois et nancéiens rachètent ces terres et prolongent le plus souvent les baux en cours avec les gros fermiers de Moncel-lès-Lunéville et des communes voisines.

Ce village se trouve ainsi dans une situation assez originale. Il dispose d'un immense finage (plus de 2 000 ha.) partagé entre une vaste forêt domaniale et des fermes isolées louées par de riches citadins à de gros fermiers. La population communale se retrouve assez dispersée. Le village est embryonnaire et la commune née de la Révolution est dépourvue de communaux : elle ne possède ni bois ni prairies. Cette particularité est déterminante dans l'évolution récente de la commune.

La Révolution permet à la grande propriété de changer de mains mais rarement au profit des ruraux. Elle supprime la féodalité mais bien des pratiques demeurent : la vaine pâture et l'assolement communautaire lui survivent pendant plus d'un siècle et demi et le droit d'affouage existe encore aujourd'hui dans bien des villages. Ainsi les aspects essentiels de l'openfield résistent au choc de la Révolution de sorte que les paysages évoluent peu et cette organisation agraire, ébranlée dans son fonctionnement résiste. D'autres changements interviennent alors.

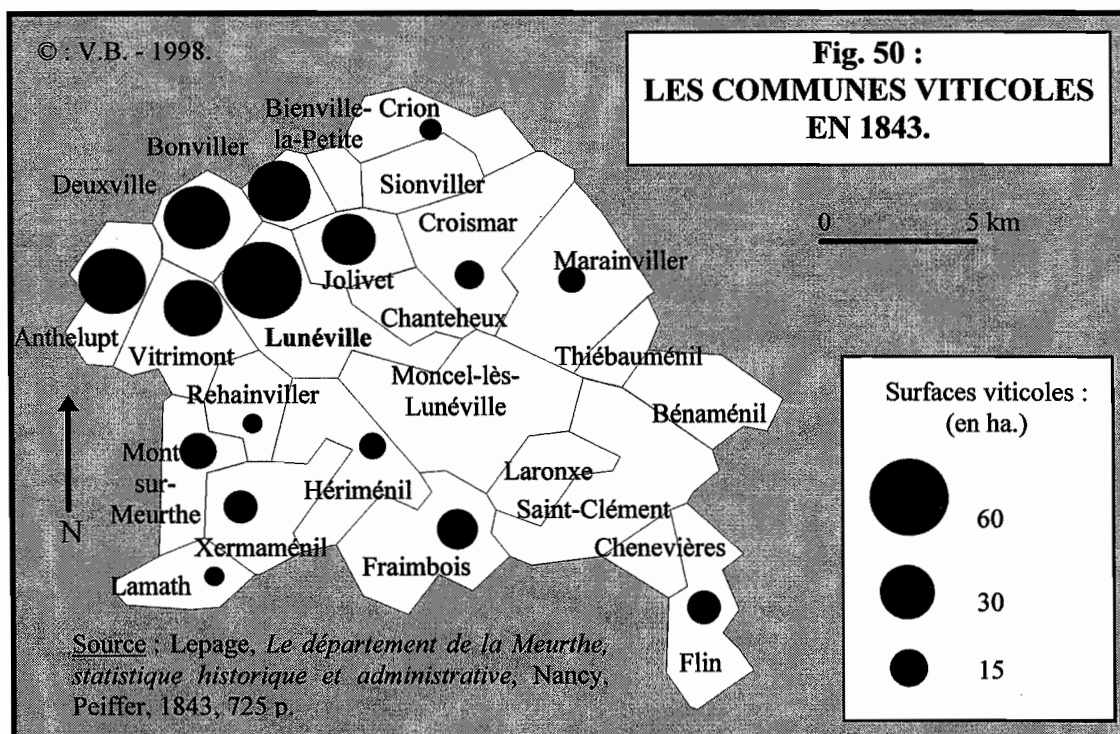
### **b - Une modernisation agricole d'abord lente.**

Durant le dix-neuvième siècle, l'artisanat puis l'industrie textile pénètrent dans les campagnes. D'abord les femmes et les enfants en dehors des périodes de travaux agricoles tissent ou filent à domicile pour un marchand fabricant et procurent un revenu d'appoint pour le ménage. Puis dès la première moitié du dix-neuvième siècle, le nombre des artisans et ouvriers textiles s'accroît. En 1836 on compte treize "tissiers" pour cent trente actifs à Hériménil<sup>12</sup>. La même année on trouve une brodeuse à Moncel-lès-Lunéville puis 4 en 1841, 16 en 1881 et 26 en 1886. Dans le même temps la population croît d'environ trente pour cent et passe de 322 habitants à 415<sup>13</sup>.

<sup>11</sup> : DEDENON A., 1933, p. 179 et 180.

<sup>12</sup> : Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle : 6M33/258.

<sup>13</sup> : A.D.M.M. : 6M33/373.

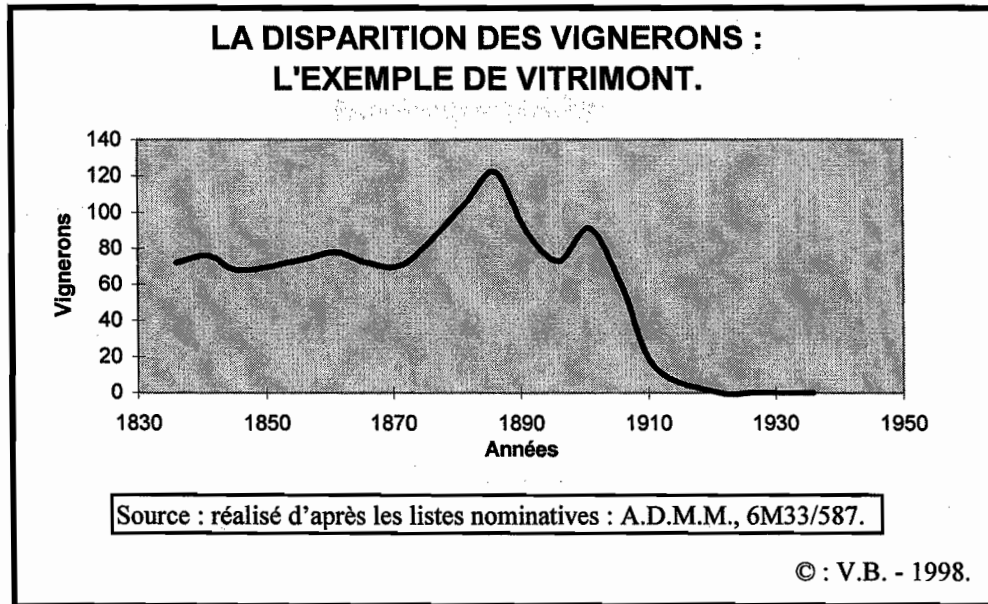


Au premier coup d'œil on devine sur cette carte l'emplacement des versants les mieux exposés, tournés au sud et à l'est, à l'abri des vents du nord et des brouillards. Les communes concernées ont su tirer partie au mieux de cet avantage pour développer surtout au pied des collines d'importants vignobles. Au milieu du dix-neuvième siècle, les communes du département de la Meurthe comptaient en moyenne vingt-deux hectares de vignobles. Mais ce n'est qu'une moyenne et les écarts entre communes sont considérables. Ici les six communes les mieux pourvues disposent de vingt-cinq à cinquante-huit hectares de vignes.

D'autre part les échanges progressent avec entre autres la suppression lors de la Révolution des taxes sur les transports. Certains villages<sup>14</sup> profitant de versants bien exposés, développent leur vignoble (fig. 50) et écoulent leurs vins sur le marché de Lunéville. Les surfaces plantées en vigne et le nombre des vigneron augmentent (fig. 51). Mais rapidement la population stagne, la demande aussi et surtout la concurrence des vins du sud renforcée par le développement du chemin de fer se fait plus rude. Survient alors le phylloxéra. En vingt ans (fig. 51) la profession des vigneron disparaît laissant quelques reliquats de vignes aux mains des agriculteurs. Ces derniers choisissent alors de planter à la place du vignoble détruit des vergers constitués surtout de mirabelliers.

<sup>14</sup> : Selon H. Lepage, Jolivet fournit au milieu du dix-neuvième le vin le plus réputé de l'arrondissement.





**Fig. 51** : L'évolution du nombre des vignerons dans une commune viticole.

Après plusieurs décennies de stagnation, le nombre des vignerons de la commune connaît une véritable envolée et double en à peine dix ans (1875-1885). Il faut voir ici une conséquence directe de l'essor démographique que connaît alors Lunéville (fig. 1). Mais cette envolée retombe tout aussi vite du fait entre autre de l'arrêt démographique combiné à la concurrence accrue des vins du sud acheminés par le chemin de fer. Après un court palier les vignerons disparaissent définitivement à la suite de la crise phylloxérique tardive dans la région. Enfin les listes nominatives nous renseignant sur l'identité de chacun, on constate aisément non pas un départ de ces vignerons mais une reconversion dans l'agriculture. S'il n'y a plus de vignerons, un reliquat de vignoble subsiste quelques décennies avant de disparaître totalement.

Lentement l'agriculture se transforme : la jachère disparaît au profit des cultures fourragères, les troupeaux ovins et porcins déclinent au profit des bovins. Les agriculteurs les plus riches mécanisent leurs exploitations. Les manouvriers et les journaliers alors en excès cherchent du travail en ville. L'exode rural bat son plein essentiellement à la fin du dix-neuvième siècle et durant les Trente Glorieuses. En parallèle, les villes grandissent et demandent toujours plus de nourriture pour leur population croissante : des céréales, des primeurs<sup>15</sup> mais surtout de la viande et du lait. Les échanges entre ville et campagne et leur interdépendance s'intensifient. Cette tendance qui voit l'agriculture commerciale prendre le pas sur l'agriculture vivrière subit un coup d'accélérateur fantastique après la Deuxième Guerre mondiale.

La sélection animale et végétale, l'emploi massif d'engrais et de pesticides, la concentration des exploitations, la mise en place progressive de réseaux coopératifs de

<sup>15</sup> : Depuis le dix-septième siècle Lunéville voit prospérer aux portes de la ville puis dans les villages proches, de nombreux maraîchers qui rapidement concourent à la réputation de la ville.

vente et de transformation des produits agricoles<sup>16</sup>, la formation des jeunes agriculteurs, la fonte des effectifs de paysans transforment le monde agricole. Et surtout la mécanisation et le drainage des sols impliquent un nouveau bouleversement des campagnes : pendant des siècles, la pratique de l'assolement communautaire et les successions répétées ont conduit les paysans à morceler à outrance leurs parcelles. Celles-ci, larges souvent de quelques mètres et longues de quelques dizaines voire quelques centaines de mètres, offrent un paysage de champs ouverts laniérés. De telles parcelles sont totalement inadaptées aux nouveaux engins agricoles. Un remembrement s'impose.

Plusieurs cas de figures se présentent. Sur les 24 communes de notre étude, 19 ont effectué un remembrement partiel ou total dont 17 entre 1947 et 1970 (fig. 52). Pour certaines communes souvent constituées de grandes propriétés comme Moncel-lès-Lunéville, les gros fermiers rachètent lorsque l'occasion se présente les fermes qu'ils exploitent souvent depuis plusieurs générations. Le remembrement se fait alors sans grande difficulté. Chaque propriétaire ou fermier rassemble et retouche les parcelles qu'il exploite de façon à les rendre mécaniquement exploitables. Cette stratégie touche l'ensemble des communes de façon plus ou moins prononcée. Elle est facilitée par le départ et la vente des terres des plus faibles. Les exploitants restants les rachètent ou les louent et reforment des blocs de parcelles exploitables.

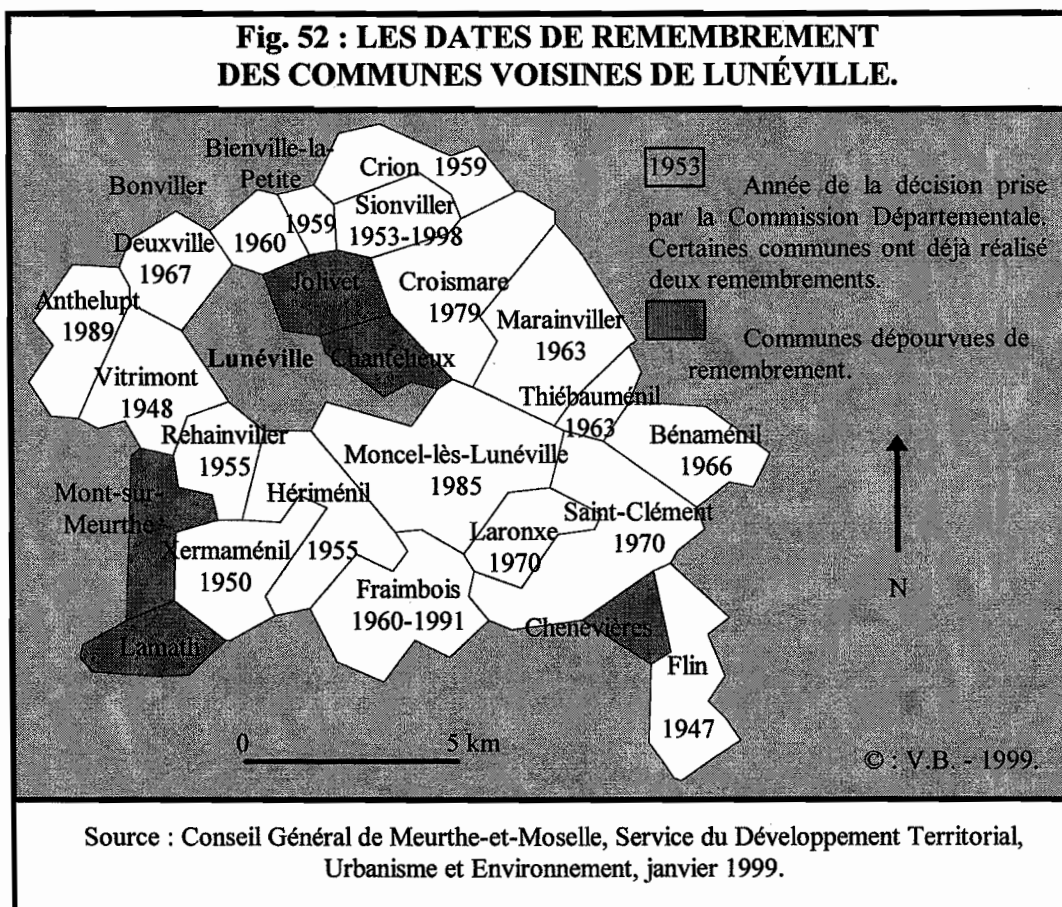
Dans les communes où subsistent de petits exploitants propriétaires ou fermiers comme Saint-Clément ou Laronxe, un remembrement souvent partiel est demandé collectivement par les propriétaires et exploitants agricoles. Il est orchestré par l'administration et décidé lors de la mise en place de système de drainage par exemple. Certains frais sont alors à la charge des exploitants. Par contre lors d'opérations d'aménagements routiers comme l'actuelle mise à deux fois deux voies de la R.N.59, un remembrement limité au périmètre concerné par la nouvelle infrastructure peut s'opérer. Il est alors entièrement financé par le Conseil Général. Saint-Clément connaît ainsi un premier remembrement partiel en 1970 demandé par la profession lors de la mise en place des réseaux de drainage. Puis la mise à deux fois deux voies de la R.N.59 actuellement en cours demande un nouveau remembrement partiel.

Le remembrement prend alors une allure officielle, se déroule sur plusieurs années<sup>17</sup>, s'exécute parfois sur plusieurs communes voisines en même temps et donne parfois lieu à quelques tensions. La terre présente en effet une valeur économique

<sup>16</sup> : Dès 1820 les propriétaires terriens, notables de Lunéville s'assemblent et créent une "Société agricole". En 1846, elle est transformée en "Comice". Puis en 1907 s'ouvre une coopérative : "la Lorraine agricole". Par la suite en 1945, soixante-dix maraîchers et trente agriculteurs fondent la Coopérative maraîchère (JULLIAN A. et PONCET P., 1997, p. 97 à 101).

<sup>17</sup> : Quatre à cinq années sont un minimum.

parfois contestée à laquelle s'ajoute une valeur affective non quantifiable et souvent tout aussi importante pour une famille qui l'exploite de longue date. Mais surtout les jalousies et rivalités entretenues par quelques individus constituent les sources de difficultés les plus fréquentes. Enfin depuis quelques années, la concentration jugée parfois extrême conduit certains à exploiter plusieurs fermes dans différentes communes. Ainsi un nombre croissant de terrains agricoles de Chanteheux est entre les mains d'agriculteurs déjà propriétaires et exploitants à Rehainviller.



Dans tous les cas le résultat est identique : le domaine des champs ouverts demeure mais les parcelles étroites en lanières laissent la place à un openfield mosaïque aux vastes parcelles rectangulaires. De nouveaux chemins sont dessinés, des haies peuvent être replantées. Mais globalement le paysage est peu transformé. La fin des pratiques communautaires sur les terroirs cultivés marque la victoire des velléités individualistes et remet aussi en question les terroirs voués aux pâtures.

### **c - Les transformations récentes des prairies inondables.**

Depuis la Seconde Guerre mondiale, les paysans les plus démunis ont quitté l'agriculture et souvent sont partis pour la ville. Le berger et la vaine pâture ont disparu. Les élevages de vaches laitières, de vaches allaitantes et de bœufs ont remplacé les maigres élevages ovins et porcins. Les anciens communaux sont le plus souvent loués aux agriculteurs locaux par les communes à qui ils fournissent un maigre revenu. Puis les barbelés ont fait leur apparition sur la prairie. À partir des années soixante, l'élevage s'est intensifié et les premières stabulations ont vu le jour sous la forme de vastes hangars aux structures métalliques tels qu'on peut les apercevoir aux sorties de chacun des villages décrits au chapitre précédent. En dehors des barbelés, la prairie conserve son aspect séculaire et sa fonction essentielle de réserve alimentaire pour le bétail.

Mais rapidement l'homme exploite non plus la prairie mais son substrat. Pour reconstruire les bâtiments détruits pendant la guerre d'abord, pour faire face aux besoins considérables des villes en logements pendant les années soixante où se conjuguent le baby boom et l'exode rural ensuite, pour permettre le développement des réseaux routiers et autoroutiers enfin, les prairies du bord de Meurthe comme celles de la Moselle<sup>18</sup> ont littéralement été dépouillées d'une bonne part de leurs sables et graviers. Les sociétés, d'abord familiales concurrencées puis parfois rachetées par des grands groupes, exploitent dans un premier temps le lit de la rivière. Puis elles s'attaquent aux rives et à leurs alluvions récentes. Par exemple Thiriet et Cie, société familiale et locale de cent vingt salariés, implantée à Hériménil, Moncel-lès-Lunéville et Saint-Clément subit la concurrence d'entreprises tel G.S.M. Est implantée surtout le long de la Moselle.

Enfin depuis le début des années soixante-dix certaines entreprises envisagent l'exploitation des alluvions les plus anciennes. Ainsi le maire de Moncel-lès-Lunéville s'est vu proposer l'exploitation intégrale des sables enfouis sous la forêt de Mondon. La société en question proposait très sérieusement "une remise en état" de la forêt après l'avoir intégralement rasée et dépossédée d'un sol sableux de plusieurs mètres d'épaisseur. Le maire suivi par son conseil municipal reconduit poliment l'entrepreneur malgré les revenus confortables et durables qu'occasionnerait une telle exploitation. Depuis, les besoins en sables et graviers se tassent et la mairie dispose de revenus suffisants pour préserver un capital qu'elle entend faire fructifier autrement.

Si ce projet démesuré n'a pas vu le jour, d'autres d'ampleurs moindres se multiplient le long de la Meurthe. Le plus souvent, une fois les sables et graviers tirés, les entreprises en accord avec les propriétaires privés ou publics<sup>19</sup> aménagent en étangs

<sup>18</sup> : On se référera à ce sujet aux travaux particulièrement intéressants de S. ÉDELBLUTTE, 1997, 495 p.

<sup>19</sup> : Les anciens communaux sont le plus souvent situés en fond de vallée et riches en alluvions.

les trous laissés par l'exploitation des alluvions. Un chapelet d'étangs s'égrènent ainsi de part et d'autre de la rivière. Jusque dans les années soixante-dix la décision de creuser relève du propriétaire, de l'exploitant et de la Préfecture. Mais depuis la création de Plans d'Occupation des Sols, les communes interviennent pour orienter l'exploitation sur certains secteurs et en préserver d'autres<sup>20</sup>. Des rivalités peuvent alors naître entre propriétaires mais aussi entre ces derniers et les élus municipaux.

Par exemple, la volonté de développer le tourisme implique de préserver des biotopes particulièrement intéressants. Actuellement les services de la DIREN font l'inventaire de ce patrimoine naturel dans le cadre du projet européen NATURA 2000. À terme ces espaces seront protégés dans le cadre de ZNIEFF<sup>21</sup>. Un tel classement rend impossible l'exploitation des sables. Ce cas de figure s'est produit sur le territoire de Moncel-lès-Lunéville où l'exploitant d'une carrière n'a pas renouvelé son droit d'extraction. Aussi le terrain est actuellement sous les projecteurs de la DIREN qui y a découvert une variété intéressante et protégée de tritons. Ce genre d'aventure est particulièrement coûteux pour le propriétaire qui voit s'envoler les revenus escomptés par l'exploitation des sables de son terrain.

Hormis ce genre de conflits d'intérêts, cette évolution dans l'utilisation faite des prairies est financièrement intéressante pour les propriétaires fonciers. Ceux-ci louent généralement leurs terres aux carriers à qui ils vendent les matériaux tirés lors de l'extraction. Enfin l'entreprise s'accorde le plus souvent avec le propriétaire pour réaliser un (ou plusieurs) étang(s) en lieu et place de l'ancienne prairie. Les propriétaires, dont font partie la plupart des mairies<sup>22</sup>, peuvent être gagnants sur trois tableaux :

- ils perçoivent un loyer durant une période qui excède souvent la durée de l'extraction proprement dite. La concurrence entre carriers implique de réserver des terres plusieurs années avant d'en exploiter le sous-sol. Cette période d'attente pour les propriétaires a un prix qui pour autant ne leur interdit pas d'en user pour y faire paître leur bétail. Les propriétaires bénéficient ainsi d'une double rentrée d'argent ;
- il s'y ajoute le fruit de la vente des sables et graviers durant l'exploitation ;
- enfin une fois l'exploitation des sables et graviers achevée, les propriétaires disposent d'un étang qui constitue une réelle plus-value.

<sup>20</sup> : Les abords immédiats des cours d'eau (35 m. de part et d'autre) sont désormais protégés. De nouveaux contrats d'exploitation les concernant sont impossibles. Les carriers s'intéressent donc aux sables plus anciens.

<sup>21</sup> : Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique.

<sup>22</sup> : On a pu constater le grand nombre des étangs creusés au sud et à l'amont de Lunéville. Ceux-ci sont essentiellement situés sur les territoires de Lunéville, Hériménil et Moncel-lès-Lunéville. Or cette dernière est dépourvue de communaux. La mairie ne retire donc aucun bénéfice direct de l'extraction, aussi limite-t-elle les autorisations de prélèvements.



Ainsi les terrains agricoles aux sols sableux font l'objet aujourd'hui d'enjeux importants. Le prix d'un hectare de prairie peut être multiplié par trois du fait de la présence de sables et graviers. Un tel succès comporte toutefois une contrepartie paysagère importante. La création des étangs et des digues limite les divagations de la rivière. Mais surtout l'aspect visuel de la prairie est profondément et durablement transformé. En une trentaine d'années la commune de Moncel-lès-Lunéville a vu disparaître cent hectares de prairies au profit des gravières, autant au profit des routes (la forêt est également concernée dans ce cas) et quarante autres hectares pour des zones industrielles (les champs sont ici les plus touchés).

Malgré les bouleversements successifs du monde agricole, l'agencement des terroirs non bâtis, qu'il s'agisse des forêts, des champs ou des prairies, n'a pratiquement pas bougé depuis les origines. Par contre l'aspect visuel ou l'exploitation de ces espaces ont nettement évolué.

## **B - DE NOUVELLES FONCTIONS.**

Jusque ces dernières décennies l'unique fonction des terroirs non bâtis du monde rural était de fournir aux hommes des matières premières : de l'eau, du bois, des sables et graviers et surtout de la nourriture. De plus en plus, ces espaces assument de nouvelles fonctions dont la compatibilité avec les anciennes est parfois problématique.

### **1 - Un effet pervers de l'intégration économique de l'agriculture.**

Nourrir la population demeure aujourd'hui encore la fonction première des campagnes. Mais la modernisation agricole a profondément modifié l'image de l'agriculteur auprès de ses propres voisins ainsi que les relations que l'un et l'autre entretiennent.

Dans les années cinquante et soixante, les véhicules particuliers et les réfrigérateurs étaient encore rares. Les populations rurales devaient alors s'approvisionner quotidiennement en produits frais. Pour ce faire elles se rendaient encore souvent à la ferme voisine. Ainsi le rôle nourricier de l'agriculteur était vécu et perçu quotidiennement par les ruraux. Les liens de proximité étaient alors fréquents. Par contre avec les progrès réalisés dans l'équipement des ménages (réfrigérateurs, puis congélateurs et four à micro-ondes) d'une part, avec le développement de relations commerciales exclusives entre les agriculteurs et les coopératives et grossistes d'autre part, et avec l'arrivée dans les villages de néo-ruraux originaires de la ville et de leur mode de consommation urbain, les liens commerciaux entre les agriculteurs et leurs

voisins immédiats disparaissent. La fonction nourricière de l'agriculture n'est donc plus si évidente aux yeux de la population.

En effet les agriculteurs des environs de Lunéville commercialisent l'intégralité de leurs produits hors de leur village. Vendus à la Coopérative Agricole Lorraine (C.A.L.) à Azerailles, à Gerbéviller et à Einville-au-Jard ou chez Pillot et Royer à Betaigne, le long de la R.N.59 sur la commune de Laronxe par exemple, leurs produits après transformation ont peu de chances de revenir dans l'assiette de leurs voisins villageois. Aujourd'hui les ruraux boivent le lait qu'ils achètent dans les supermarchés de Lunéville. Rares sont ceux qui ont goûté le lait frais du matin de l'éleveur situé à cinquante mètres de leur habitation.

L'activité de l'agriculteur est ainsi largement déconnectée de l'alimentation quotidienne de ses voisins. Cette situation engendre et entretient bien des incompréhensions.

## **2 - Les fonctions nouvelles des campagnes parfois sources de conflits.**

Parallèlement à la mise en place de ces nouveaux rapports entre rurbains et agriculteurs, les campagnes se voient attribuer de nouvelles fonctions. Depuis l'arrivée des rurbains dans les villages mais aussi à cause des transformations des modes de vie des ruraux, les habitants des campagnes n'attendent plus simplement des campagnes qu'elles les nourrissent. De nouveaux besoins et de nouvelles fonctions apparaissent.

### **a - La montée des loisirs.**

Depuis l'arrivée des rurbains dans ces villages et du fait de la proximité de Lunéville, la demande en loisirs prend de l'ampleur : la présence de nombreux étangs liée au nouveau sort des prairies constitue autant d'occasions de développer la pêche, la baignade ou la pratique des sports nautiques.

Aujourd'hui, la Communauté de Communes du Lunévillois envisage un projet lié à la mise en valeur des étangs situés entre Moncel-lès-Lunéville et Chauffontaine pour y développer les loisirs et le tourisme. Cependant si la proximité de la voie rapide contournant la ville permet une bonne desserte de cet espace, en revanche elle nuit au calme nécessaire à un espace de loisirs et donc de détente et de repos. D'autre part beaucoup d'étangs ont pu trouver de nouveaux acquéreurs ou locataires dans les comités d'entreprises. Des comités d'entreprises comme Trailor S.A. ou Redland Route Nord rachètent ou louent des étangs à Saint-Clément ou Hériménil pour en faire bénéficier leur personnel. Ce type de loisirs concerne alors aussi bien des ruraux que des citadins.

D'autre part néo-ruraux et citadins souhaitent pouvoir se divertir en se promenant dans les champs ou les forêts. Des parcours de santé voient ainsi le jour. Mais rapidement des conflits d'intérêts apparaissent. Par exemple, les installations du parcours de santé de Moncel-lès-Lunéville situées à l'entrée de la forêt de Mondon à proximité immédiate du village sont rapidement détériorées. Ces dégradations sont tantôt attribuées à certains chasseurs qui voient d'un mauvais œil l'incursion de promeneurs sur leurs terrains de chasse, tantôt à de jeunes délinquants venus de la ville toute proche. De même les agriculteurs apprécient modérément l'incursion inopinée de promeneurs ou de pêcheurs dans leurs parcs en bordure de rivière. Fréquemment une porte mal refermée, voire même laissée grande ouverte permet au bétail de s'échapper. De telles imprudences sont parfois à l'origine de graves accidents de la route.

Ainsi la demande de loisirs d'une part importante de la population (au premier rang de laquelle on retrouve les rurbains) génère de nouvelles fonctions pour la campagne. Mais celles-ci ne sont pas toujours compatibles avec les fonctions traditionnelles et elles occasionnent des tensions entre les ruraux, les citadins et les néo-ruraux. D'autant que ces derniers attendent aussi beaucoup d'autres qualités de la campagne.

#### **b - Le calme et la verdure : de réels besoins .**

Les nouveaux ruraux arrivent à la campagne avec leurs besoins et leur propre vision du monde rural. Mais souvent leur point de vue ne correspond pas à la réalité. Aussi sont-ils parfois déçus et entrent alors en conflit avec leur entourage.

Le citadin fraîchement installé à la campagne aspire à la tranquillité que la ville est souvent incapable de lui offrir. Après une journée de travail et des trajets domicile-travail généralement stressants, les rurbains recherchent un certain repos et attendent de leur résidence rurale le calme, la verdure et les distractions qui les aideront à évacuer le stress accumulé quotidiennement. Pour prendre toute la mesure de ce phénomène qui bien plus qu'une mode traduit un besoin profond et réel d'une part importante de la population nous avons entrepris durant l'été 1998 une enquête<sup>23</sup>.

Pour définir un échantillon de population, plutôt que de privilégier l'aspect social de sa composition nous avons mis l'accent sur le lieu de vie des personnes interrogées. Les quatre sites nancéiens et des environs immédiats de l'agglomération suivants sont alors retenus parmi des populations vivant du centre-ville à la campagne ruraine en passant par des banlieues favorisées ou non :

---

<sup>23</sup> : On peut se reporter au détail de cette enquête en annexe.

- les tours du quartier Saint-Sébastien : il s'agit d'immeubles résidentiels des années soixante-dix de l'hyper-centre de Nancy (une galerie marchande occupe les deux premiers niveaux) ;
- les H.L.M. du Haut du Lièvre : quartier résidentiel nancéien défavorisé formé de barres et de tours et situé sur le plateau dominant toute la ville (à dix minutes du centre-ville en voiture) ;
- les pavillons et chalets résidentiels de standing encerclant le parc de Remicourt à Villers-lès-Nancy<sup>24</sup> (quartier de la banlieue ouest résidentielle à flanc de coteau situé à dix minutes du centre-ville en voiture) ;
- le vieux village et les pavillons de Montenois : petit village de la vallée de la Mauchère situé à dix-huit kilomètres au nord de Nancy soit un quart d'heure en voiture du centre-ville.

Une partie de l'enquête est plus particulièrement consacrée à la perception qu'ont ces habitants de la ville et de la campagne. Deux questions sont à ce sujet assez révélatrices. La première demandait : "Avez-vous le sentiment d'habiter : la ville, la campagne, autre ?" Dans ce dernier cas il était alors demandé de préciser. Sans surprise les habitants des quartiers Saint-Sébastien et du Haut du Lièvre répondirent unanimement habiter la ville. De même les habitants de Montenois considèrent tous habiter à la campagne. Par contre les personnes interrogées à Villers-lès-Nancy sont loin d'être unanimes. Si 56% reconnaissent habiter en ville, 24% optent pour une situation intermédiaire et répondent : "les deux" ou "entre les deux" ou encore "la banlieue". Mais surtout les 20% restant considèrent habiter à la campagne.

Ce résultat s'explique assez simplement. La question suivante de l'enquête : "En un mot, qu'est-ce qui symbolise le mieux : la ville et la campagne ?" nous permet de mieux comprendre. Dans ce quartier résidentiel la campagne est symbolisée pour 41% des personnes interrogées par le calme et pour 28% par "la nature"<sup>25</sup> et la verdure. Or le quartier est à l'abri des grands axes routiers et surtout il baigne dans un écrin de verdure dû à la présence d'un parc, d'une forêt et d'espaces verts importants aménagés entre les constructions. Dans ces conditions, même au cœur d'une grande agglomération urbaine comme Nancy, la préservation d'espaces verts et de la tranquillité des habitants suffit pour que certains se considèrent à la campagne. On mesure ainsi aisément combien l'idée de campagne est pour beaucoup associée avant tout à celles de calme et de nature.

D'autre part, les résultats obtenus dans le village de Montenois sont eux aussi révélateurs de la perception de l'espace qu'ont les ruraux. Contrairement aux citadins,

---

<sup>24</sup> : Commune limitrophe de Nancy appartenant à sa banlieue et comptant plus de seize mille habitants en 1990.

<sup>25</sup> : La nature pour beaucoup est souvent assimilée aux espaces végétalisés qui sous nos latitudes sont presque entièrement anthropisés et n'ont donc plus rien de naturel.

les ruraux ont une vision de la ville d'abord négative. Deux tiers des personnes consultées à Montenois associent la ville à ses nuisances : le bruit, la pollution, les embouteillages, le béton, l'insécurité reviennent régulièrement. Par contre le tiers restant associe volontiers la ville à ses atouts : la variété et la proximité des services et des commerces. Ces proportions s'inversent pratiquement en interrogeant les citadins. La perception de l'espace par chacun est donc assez subjective.

Lorsqu'on s'enquiert des motivations de chacun dans le choix de sa résidence on s'aperçoit de la constance avec laquelle reviennent quelques unes : le cadre de vie apparaît très nettement en tête chez les rurbains et les riverains du parc de Remicourt à Villers-lès-Nancy (qu'ils habitent un appartement ou un pavillon). Le prix est l'élément déterminant pour les habitants des H.L.M. du Haut du Lièvre et la qualité du logement et la proximité des commerces sont essentielles selon les résidents des tours Saint-Sébastien. Parmi les rurbains qui mettent en tête le cadre de vie dans le choix de leur habitation la totalité considère positivement la campagne et l'assimile au calme et à la nature.

On vérifie ainsi le rôle déterminant tenu par ces deux éléments dans le succès des campagnes auprès des néo-ruraux. Le calme et la nature deviennent ainsi des fonctions à part entière de la campagne. Dans ce sens elles nécessitent d'être préservées.

### **c - Préserver un outil de travail et/ou un cadre de vie :**

Les champs, les prairies et les forêts par le rôle nouveau qu'ils tiennent dans la vie des néo-ruraux nécessitent une protection. Or pour les agriculteurs ils sont avant tout un outil de production qui réclame de l'attention mais dont il faut aussi optimiser les revenus. Ces deux objectifs ne sont pas toujours compatibles et engendrent parfois des tensions.

Par exemple, un agriculteur laronnois expérimente actuellement en collaboration avec la Communauté de Communes du Lunévillois une forme de recyclage des déchets d'incinération. La C.C.L.<sup>26</sup> est chargée entre autres du ramassage et du traitement dans l'usine d'incinération de Lunéville des déchets ménagers des habitants de la ville mais aussi de ceux d'un nombre croissant de communes rurales voisines. Après incinération, la C.C.L. dispose de boues qui le plus souvent étaient enfouies. À l'instar d'expériences allemandes, la Communauté expérimente depuis l'an passé une nouvelle solution : elle consiste à mélanger ces boues à du fumier, des déchets verts et des écorces pour former un compost qui tant par son aspect que par son odeur ne nuit pas à l'environnement des

---

<sup>26</sup> : La C.C.L. compte douze communes actuellement.



promeneurs. Ce compost est ensuite épandu sur des terres agricoles. L'agriculteur de son côté fait l'économie de certains engrais chimiques.

L'expérience est encore trop récente pour donner des résultats significatifs. Mais déjà on peut envisager la généralisation du tri sélectif des déchets pour constituer un véritable engrais exempt de tout élément nocif pour le sol ou les productions issues de celui-ci. Un problème demeure cependant : les contrôles concernant les quantités épandues par hectare et la teneur du sol en divers éléments chimiques ne garantissent pas une sécurité absolue. Le risque de voir les sols pollués est ici entièrement assumé par l'agriculteur. Or aux yeux des agriculteurs ce risque devrait être assumé collectivement : le problème du retraitement des déchets ménagers et des risques qui l'entourent n'a pas en effet de raison d'être à la charge des seuls agriculteurs.

Aujourd'hui encore le débat est ouvert. Il est d'autant plus délicat que pour les habitants des villages de la C.C.L. l'adhésion à celle-ci s'est traduite pour quelques rurbains par une spectaculaire augmentation de la taxe sur les ordures ménagères. Par exemple, à Vitrimont, la commune jusque l'an passé se chargeait du ramassage des ordures ménagères et facturait ce service aux habitants selon le nombre des personnes logeant dans chaque foyer. Mais depuis l'entrée dans la C.C.L. le calcul de la taxe repose sur la surface habitable. Les personnes qui disposent de vastes logements sont ainsi pénalisées et parfois leur taxe d'ordures ménagères double voire quadruple. Dans ces conditions on imagine difficilement comment les contribuables accepteraient de financer des risques nouveaux liés au traitement de leurs ordures.

Cet exemple est particulièrement significatif. L'un des atouts dont disposent les villages rurbanisés par rapport aux villes est la faiblesse des taxes locales. Or le développement de communautés urbaines d'une part et la volonté de préserver l'environnement d'autre part concourent à atténuer ces avantages financiers. Vouloir préserver son cadre de vie rural a un coût que beaucoup n'avaient pas envisagé et que certains refusent d'assumer.

Si ici agriculteurs et habitants tentent d'entretenir des relations consensuelles et essaient d'unir leurs efforts pour préserver leur environnement tout en optimisant les revenus tirés des terres, il n'en va pas toujours de même ailleurs. Aussi paradoxalement l'agriculteur finit-il parfois par endosser le rôle du gêneur. En effet, son bétail et ses machines occasionnent du bruit, son fumier dégage une odeur nauséabonde, les pesticides et les fertilisants qu'il répand sur les cultures constituent un risque pour les nappes phréatiques. Il dénature la campagne par ses installations modernes. Ces aspects de l'agriculture moderne sont dans un premier temps souvent mal vécus par les néo-ruraux.

En effet certains maires rencontrés, à Vitrimont par exemple, ont constaté chez les nouveaux venus une nette évolution dans leur attitude envers le village. Les premières années sont souvent celles de la contestation. La cohabitation des habitants des pavillons avec les agriculteurs qui depuis les années soixante installent leurs nouveaux bâtiments en sortie de village est parfois difficile. Puis les rurbains finissent par s'investir dans la commune. Leurs enfants fréquentent l'école qui connaît une nouvelle jeunesse. Ils participent aux conseils municipaux, apprennent à connaître cette commune qui, au travers d'associations sportives, d'histoire, etc., devient progressivement leur. Ainsi après avoir été les premiers à contester certains des aspects du fonctionnement du village, les néo-ruraux en deviennent progressivement d'ardents défenseurs.

On s'aperçoit des difficultés nées de la cohabitation de populations aux aspirations divergentes. Pour les uns les champs, les prairies et les forêts constituent un outil de travail qu'il faut entretenir et préserver dans le but de dégager un revenu. Pour les autres ce sont les fondements de leur nouveau cadre de vie. Pour eux les champs, les forêts et les prairies doivent aussi être préservés avant tout dans le but d'assurer le maintien d'un cadre de vie, d'un environnement agréable et avant tout rural. Ces deux aspirations ne convergent pas toujours.

Les espaces non bâtis dominant indiscutablement les communes rurales proches de Lunéville. L'agencement des terroirs y est particulièrement ancien. Depuis quelques décennies de nouvelles fonctions apparaissent et occasionnent des conflits d'usages de ces espaces. Mais agriculteurs et néo-ruraux cherchent d'abord à préserver cette campagne et ni le remembrement ni les étangs nés de l'exploitation des gravières ne perturbent profondément le paysage. Il en va tout autrement des villages.

## **II - AMBIVALENCES VILLAGEOISES.**

Incontestablement l'observation attentive des villages au chapitre précédent met en évidence des divergences certaines d'un village à l'autre. Certains sont particulièrement développés quand d'autres distants de quelques kilomètres à peine restent embryonnaires. La plupart opposent à leur noyau ancien groupé des constructions pavillonnaires en totale rupture avec l'harmonie passée. Parmi eux quelques uns se distinguent par un ou plusieurs lotissements. Beaucoup voient leurs vieilles fermes villageoises réhabilitées. Ces transformations plus ou moins marquées, plus ou moins heureuses sont en général considérées comme la marque certaine de la rurbanisation. Est-ce vraiment si simple ?

Pour bien comprendre l'ensemble des mécanismes qui interagissent dans ces villages nous allons reconstituer à partir d'un exemple les principales étapes de l'évolution de ces villages en fonction de leur morphologie mais aussi suivant les flux qui les animent. Nous tenterons ensuite de comprendre les sorts divers que connaissent ces villages.

## **A - DU VILLAGE AGRICOLE AU VILLAGE RURBAIN.**

Les villages décrits jusqu'ici sont le fruit d'une longue et lente évolution. Les éléments les plus anciens ont souvent disparu mais quelques traces plus ou moins discrètes demeurent et témoignent de la présence ancienne des hommes dans la région.

### **1 - Une anthropisation ancienne aux traces réduites.**

Les traces de peuplement humain antérieures au haut Moyen Age existent mais sont rares. En effet peu d'éléments de l'époque gallo-romaine conservent encore une trace dans le paysage.

Une voie forestière rectiligne par exemple permet la traversée d'une partie de la forêt de Mondon dans le sens de la longueur. Elle emprunte le tracé de l'ancienne voie romaine qui, de Lunéville à la route des crêtes dans les Vosges, suit le sommet de l'interfluve entre la Meurthe et la Vezouze. Au nord de Lunéville, en direction d'Einville-au-Jard, une autre voie romaine est devenue tantôt route départementale, tantôt chemin vicinal et se perd parfois sous les champs cultivés.

D'autres traces beaucoup plus discrètes révèlent aussi l'ancienneté de l'occupation humaine. Par exemple, au dix-huitième siècle, l'historien Dom Calmet décrit les objets découverts au Léomont, colline qui domine Anthelupt et Vitrimont : une médaille de plomb représentant Diane, Déesse de la Lune et une grande quantité d'ex-voto (des jambes en airain en particulier) attestent de la présence en ce lieu d'un culte païen.

D'autre part les informations concernant l'origine des villages et même celle de Lunéville sont rares et généralement contestées. Dans l'ouvrage collectif *Lunéville 1000 ans d'histoire*<sup>27</sup>, paru en 1997, de nombreuses hypothèses sont avancées pour l'étymologie du nom de la ville : du culte païen de la Lune aux loriquettes<sup>28</sup> en passant

<sup>27</sup> : Jullian A. et Poncet P. (dir.), p. 17 à 19.

<sup>28</sup> : Il s'agit d'une pâtisserie païenne en forme de croissant de lune, pétrie de lait, de farine et de miel et confectionnée pour le jour de l'an. Cette tradition disparaît au début du vingtième siècle.

par le celte (*leun* désigne le gypse disponible en quantité dans les villages du nord de la ville) ou encore le nom gaulois de la Vezouze : *luna*, les hypothèses ne manquent pas.

Les villages de notre étude existent aussi de longue date mais leurs origines sont délicates à déterminer : selon H. Lepage<sup>29</sup> les écrits les plus anciens les concernant parvenus jusqu'à nous remontent au Moyen Age comme en témoigne la liste qui suit :

Anthelupt	1123	Jolivet	1390
Bénaménil	1024	Lamath	?
Bienville-la-Petite	1086	Laronxe	1157
Bonviller	1086	Marainviller	1268
Chanteheux	1157	Moncel-lès-Lunéville	1157
Chenevières	1157	Mont-sur-Meurthe	1097
Crion	1326	Rehainviller	1313
Croismare	1157	Saint-Clément	1157
Deuxville	1149	Sionviller	1539
Flin	1286	Thiébauménil	1369
Fraimbois	1587 <sup>30</sup>	Vitrimont	1286
Hériménil	1157	Xermaménil	1296

Toutefois la toponymie peut constituer un bon allié et nous renseigner sur l'origine des villages. Pendant l'Antiquité des villas de plus ou moins grande importance prospèrent au cœur des campagnes : si dans notre région la majorité compte une quinzaine de personnes certaines en totalisent parfois plus de cent. Anthelupt ou Crion par exemples tirent leurs noms de ceux de Gaulois, propriétaires de villas installées sur le territoire actuel de ces villages. Au fil des siècles, beaucoup de ces villas croissent et deviennent des villages. D'autres voient le jour au Moyen Age comme en atteste leur nom : Saint-Clément, Laronxe, Deuxville ou Hériménil.

Une observation attentive des villages présentés dans le chapitre précédent permet de distinguer très nettement deux types de noyaux villageois : le village-tas et le village-rue. Souvent ces deux types d'organisation coexistent au sein d'un même village. Le village-tas correspond aux parties les plus anciennes qui remontent au Moyen Age et sont situées autour de l'église. Le village-rue, plus récent, se met en place durant l'époque Moderne. Certains villages comme Fraimbois furent détruits par les Suédois lors de la guerre de Trente ans. Leur reconstruction suit minutieusement cette nouvelle organisation (photo n°25) : le long de larges rues bordées d'usoirs de plus en plus grands, deux rangées de maisons jointives s'allongent et se font face.

<sup>29</sup> : LEPAGE H., 1853, 741 p.

<sup>30</sup> : Il s'agit en fait de la date figurant sur la plus vieille maison du village : la seule à avoir résisté aux destructions des Suédois lors de la guerre de Trente ans.

S'il n'est pas nécessaire de remonter à de telles périodes pour découvrir les traces de la rurbanisation, l'organisation actuelle des noyaux et leur évolution récente trouvent cependant leurs origines dans ces temps reculés. L'exemple de Saint-Clément est à ce propos particulièrement instructif.

## **2 - Les étapes du développement de Saint-Clément.**

Le choix de Saint-Clément repose sur certains éléments tirés de notre observation et susceptibles d'indiquer des traits de rurbanisation. Le village situé à une dizaine de kilomètres de Lunéville ne peut en aucun cas être assimilé à une commune de banlieue. Installé le long de la R.N.59, récemment mise à deux fois deux voies, et desservi par la voie de chemin de fer reliant Nancy à Saint-Dié-des-Vosges, il bénéficie d'infrastructures de transport idéales. Enfin au noyau villageois ancien se sont greffés des pavillons et même un lotissement. À première vue le village dispose de traits de rurbanisation certains. Pour reconstituer les étapes de l'évolution du village nous nous sommes appuyés sur les observations tirées de la morphologie du bâti du village que nous avons recoupées avec les informations recueillies auprès d'ouvrages, de documents d'archives, de données statistiques et de renseignements pris auprès d'habitants et d'élus. La figure 53 permet de mettre facilement en évidence les différents ensembles morphologiques qui du village-tas au lotissement correspondent plus ou moins bien à certaines des étapes de l'évolution du village.

### **a - Un village agricole et industriel au visage double.**

Autour de l'église des maisons s'assemblent sans ordre particulier et forment un village-tas (fig. n°53). Collées les unes aux autres elles constituent quelques blocs mal alignés le long des quelques rues que compte le village. Sur la carte des Naudin (1704-1746) (photo n°25) le village demeure peu étendu : le désastre de la guerre de Trente ans l'a partiellement détruit et a pratiquement décimé l'ensemble des villageois. Il faut attendre la paix et les mesures prises par Léopold pour reconstruire la région pour voir de nouveau croître la population. La construction de la faïencerie en 1758 par Chambrette donne un nouvel élan à la population qui dépasse les sept cents habitants en 1802<sup>31</sup>. Une nouvelle forme d'organisation des constructions le long de larges rues se met alors en place et se développe jusqu'au début du vingtième siècle.

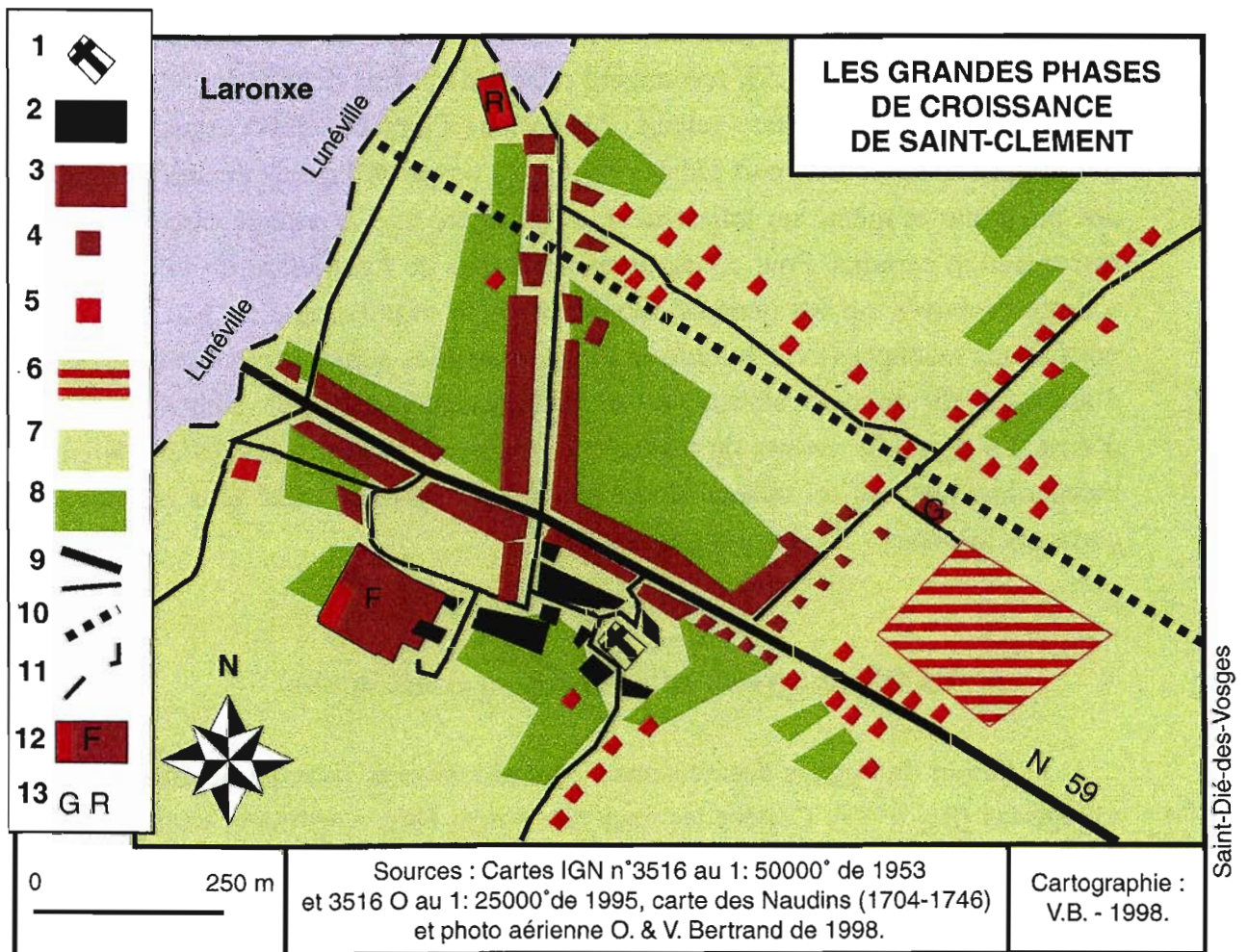
Les maisons larges de cinq à quinze mètres selon la nature de l'occupant (vigneron, manœuvre ou laboureur) sont désormais plus profondes (souvent

---

<sup>31</sup> : LEPAGE H., 1843, 725 p.



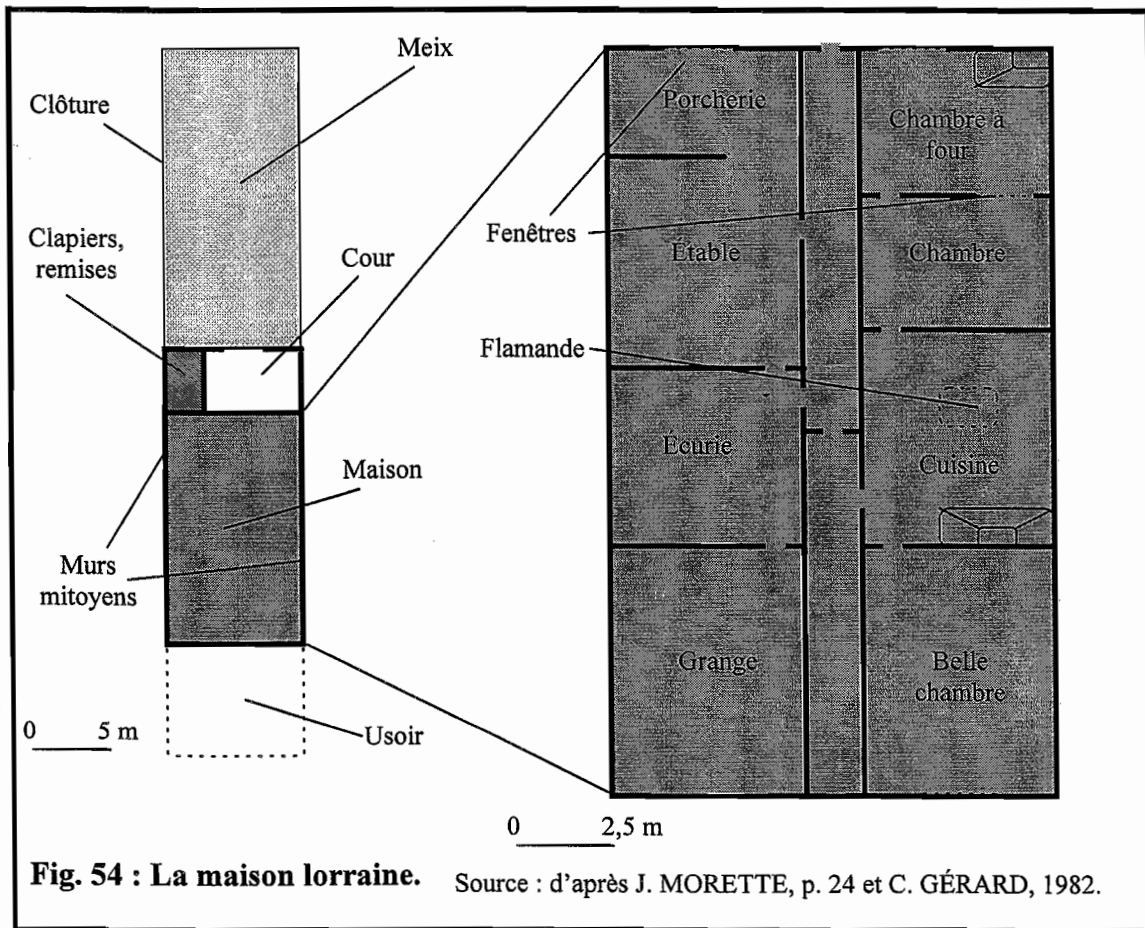
plus de vingt mètres), toujours basses et accolées les unes aux autres (fig. n°54). Elles sont adaptées à l'activité des occupants et sont divisées en deux rains ou travées par un long corridor : une partie agricole et le corps de logis. La maison du vigneron est la plus étroite et se compose du logis, de la cuverie et d'une longue cave voûtée. Celle du manoeuvre adjoint au logis une grange. Enfin celle du laboureur dispose d'une grange, d'une étable et d'une écurie. À l'arrière de la maison et dans l'alignement de celle-ci se trouvent la cour avec ses clapiers et la porcherie. Elle est séparée du jardin et des vergers par un muret. Le tout étant entièrement clos constitue avec la maison le seul espace réellement privé du finage.



**Fig. 53 : Saint-Clément : du village-tas au lotissement.**

1 - L'église du village. 2 - Maisons du village-tas originel. 3 - Maisons lorraines jointives construites du dix-septième siècle au début du vingtième de part et d'autre des larges usoirs. 4 - Maisons bourgeoises (habitations non jointives) apparues dès le dix-neuvième siècle hébergeant les cadres de la faïencerie. 5 - Pavillons individuels essaimant le long des routes depuis les dernières décennies et chalets abritant, au delà du chemin de fer, certains ouvriers de la faïencerie. 6 - Unique lotissement du village. 7 - Champs et prairies. 8 - Meix. 9 - Route nationale, rues et chemins vicinaux. 10 - Voie de chemin de fer. 11 - Limite communale. 12 - Faïencerie (les couleurs reprennent les extensions successives). 13 - Gare et maison de retraite.

Dans ce modèle d'organisation de l'habitat pour chaque rue, de part et d'autre de la voie, un espace de plus en plus large pouvant dépasser vingt mètres est laissé libre de toute construction : il s'agit de l'usoir (fig. 54). Cet espace est une véritable « *cour de ferme collective* »<sup>32</sup>. Presque toujours propriété de la communauté<sup>33</sup> on y retrouve devant chaque maison le tas de fumier (symbole de la richesse du paysan), le tas de bois et les instruments aratoires. Viennent ensuite en enfilade : la maison, la cour, le jardin et les vergers. Le tout forme de longues et étroites lanières qui constituent l'unique espace d'exploitation individuelle du finage.



**Fig. 54 : La maison lorraine.** Source : d'après J. MORETTE, p. 24 et C. GÉRARD, 1982.

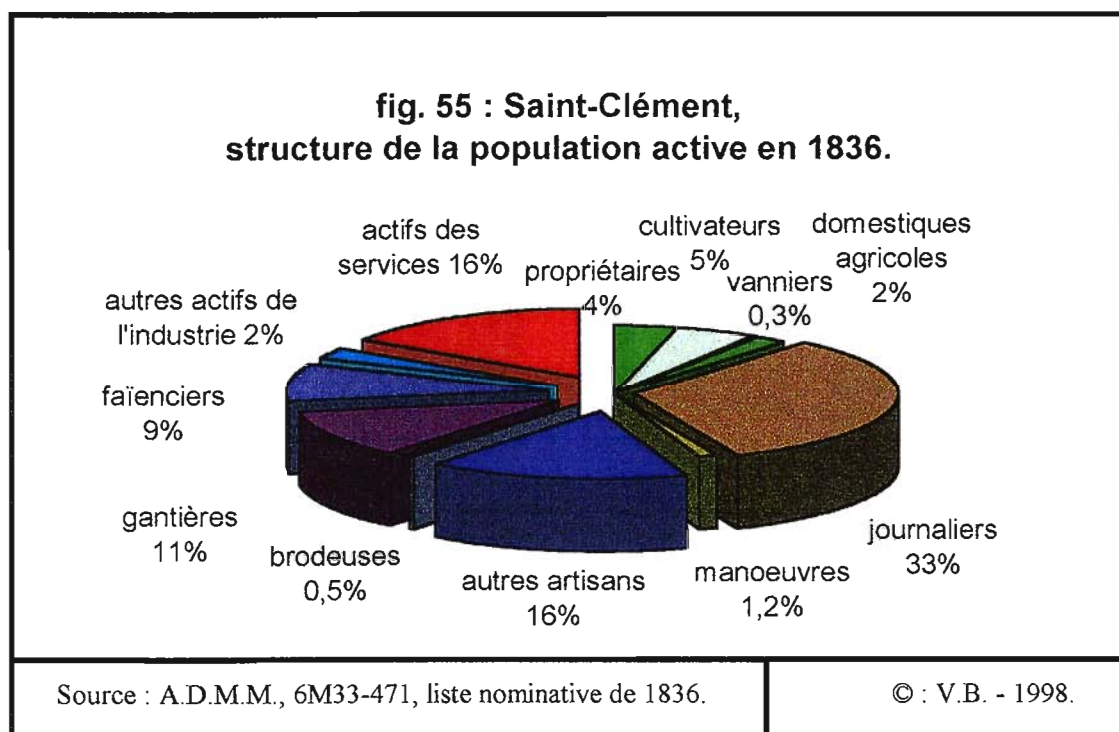
Cet exemple illustre parfaitement combien les préoccupations d'alors ont dicté les choix dans l'agencement de la maison. Tout en longueur, la maison est, à l'exception de celles situées aux extrémités du village, doublement mitoyenne. Les ouvertures sont ainsi limitées. Le corps de logis est accolé à la partie agricole. L'un et l'autre disposent d'un accès sur l'usoir et donc sur la rue. La belle chambre étant la pièce dévolue aux cérémonies : communions, mariages, enterrements qui rythment la vie sociale de la famille et du village, donne directement sur la rue, dispose d'un parquet et est chauffée par un poêle ou grâce à une taque disposée à l'arrière du foyer de la cuisine. La cuisine, à l'abri du froid, est au cœur de la maison, donc aveugle et extrêmement sombre d'autant que les plafonds sont bas et ce, malgré la flamande. C'est la pièce à vivre au quotidien. La chambre à four sert de remise et permet de faire cuire son pain. Au vu d'une telle organisation on imagine aisément les difficultés rencontrées pour adapter ce genre d'habitation aux attentes d'aujourd'hui.

<sup>32</sup> : MORETTE J., *La Lorraine de dans le temps*, p. 15 et CHOUX J., 1984, p. 91-95.

<sup>33</sup> : PELTRES J., 1982, p. 40.



Toutefois Saint-Clément n'est pas tout à fait un village comme les autres. Il dispose en effet avec la faïencerie de la plus ancienne entreprise industrielle rurale du secteur, voire de Lorraine. Le nombre des employés de l'industrie y est particulièrement élevé d'autant que s'ajoutent aux employés de la faïence ceux d'une autre activité industrielle particulièrement bien implantée dans le secteur : le textile (gantières, couturières, tisseurs, brodeuses, etc.). Aussi les paysans tiennent-ils une place apparemment de second plan (fig.55). Les 38,5% des actifs de l'artisanat et de l'industrie, ajoutés aux 16% des actifs tertiaires détiennent déjà la majorité sans compter les manœuvres et les journaliers (hommes, femmes et enfants de plus de treize ans) pour lesquels la liste nominative n'indique pas le secteur d'activité<sup>34</sup>.



Toutefois il ne faut pas voir dans ces statuts professionnels des dénominations rigoureuses. En effet les membres d'une famille employés dans l'industrie ou l'artisanat peuvent souvent aussi travailler quelques terres et élever quelques bêtes. Ils disposent de jardins et vergers et bénéficient aussi du droit de vaine pâture et profitent des communaux. Ils cumulent ainsi les activités et les revenus et habitent une maison semblable à celle des paysans les plus démunis.

Ainsi les différents éléments du village (usoirs, maisons, jardins et vergers) complètent méticuleusement l'agencement des terroirs décrit plus haut. L'habitat groupé et l'exploitation collective des terres agricoles sont ici intimement liés. L'ensemble n'est que très peu altéré par la présence de la faïencerie. Dans ces conditions il n'est pas

<sup>34</sup> : Ces personnes recherchent des emplois non qualifiés quel que soit le secteur. Ils peuvent ainsi au gré des saisons passer de l'artisanat à l'agriculture et inversement.

étonnant de voir ce genre d'organisation du bâti villageois et les pratiques agricoles perdurer de concert jusqu'au début du vingtième siècle. Mais très tôt des formes d'habitat tout à fait nouvelles apparaissent dans certains villages dont Saint-Clément fait partie.

### **b - Les prémices d'un habitat différent.**

L'exemple de Saint-Clément permet d'observer parallèlement aux constructions de maisons-blocs jointives traditionnelles un phénomène plus ancien qu'on ne l'imagine : le développement d'un habitat non jointif (fig. 53 et photo n°26).

Dès la fin du dix-neuvième siècle apparaissent des maisons en totale rupture avec celles construites jusque là. Il n'est plus question d'usoir, ni de mitoyenneté ou encore moins de grange ou d'étable mais de maisons bourgeoises presque carrées comportant plusieurs étages, implantées au cœur d'un jardin d'agrément clôturé (Photo n°26). Cette diversification de l'habitat n'est pas le résultat d'un nouveau mode de vie ou d'une nouvelle organisation de l'espace villageois mais tout simplement du développement parallèle au monde agricole d'activités industrielles. Ce type d'habitat ne remplace donc pas le précédent mais coexiste avec lui.



Cliché : V. Bertrand - 1998.

**Photo n°26 : Saint-Clément : maison bourgeoise.**

Il s'agit en fait de l'habitat réservé aux cadres et dirigeants de la faïencerie. On le retrouve dans les villages voisins pourvus d'usines mais aussi dans quelques gros villages où résident certains notables : médecins ou notaires. En fait ce type d'habitat est assez répandu autour de Lunéville du fait de la présence de six usines au sein même des villages : la tannerie Thomas à Chanteheux, la papeterie Navarre de Chenevières, la verrerie de Croismare<sup>35</sup>, la clouterie Paté à Flin, l'entreprise de mécanique lourde Maurel à Mont-sur-Meurthe et la faïencerie Keller & Guérin de Saint-Clément. Ce nouvel habitat dépourvu de fonctions agricoles est conçu pour préserver ses habitants de l'extérieur par un mur d'enceinte et pour leur ménager un espace voué au repos et aux loisirs : le jardin.

Cet habitat qui pénètre aussi en ville<sup>36</sup>, parfois sous la forme de cités-jardins, est lié aux besoins nouveaux de ses occupants aisés et implique une vision totalement différente de l'agencement des constructions dans le village. Mais il ne concerne que quelques habitations et des fermes traditionnelles continuent de voir le jour et constituent encore, dans les premières décennies du vingtième siècle, l'essentiel des maisons nouvellement construites.

La plupart des constructions du dix-neuvième siècle et du début du vingtième est donc constituée de maisons-blocs jointives. Elles abritent la majorité des habitants dans des conditions souvent déplorables. « *Saucerotte en 1856 décrit ces pauvres villages lorrains (...) aux maisons misérables sans étage et sans cave, obscures et humides avec une petite fenêtre qu'on ouvre jamais : une seule chambre est chauffée, le poêle, séparée par un étroit sentier des étables et des écuries, le plancher manque souvent et la terre est recouverte de plusieurs couches de détritiques organiques et inorganiques* »<sup>37</sup>. Progressivement les sols s'habillent, du parquet dans la belle chambre et des dalles en pierre dans la cuisine, le couloir et la chambre à four. L'eau courante, le tout à l'égout et l'électricité suivent. Mais la maison, aux plafonds trop bas, aux fenêtres trop rares et trop petites, reste sombre et ce surtout dans la cuisine, pièce centrale et aveugle qui n'est éclairée que par sa flamande.

Ainsi les villages industriels comme Saint-Clément connaissent une pluralité de l'habitat qui répond aux divers besoins de ses occupants et qui trahit la diversité des conditions de la populations. Cependant la grande majorité de la population demeure paysanne, artisanne et ouvrière. Parallèlement à ce phénomène immobilier se développe de nouveaux flux également influencés par l'artisanat et l'industrie villageoise.

<sup>35</sup> : La Société Anonyme des Grandes Verreries de Croismare emploie plus de 300 personnes dans les années 1920 (DELORME E., 1927, t. II, p. 48).

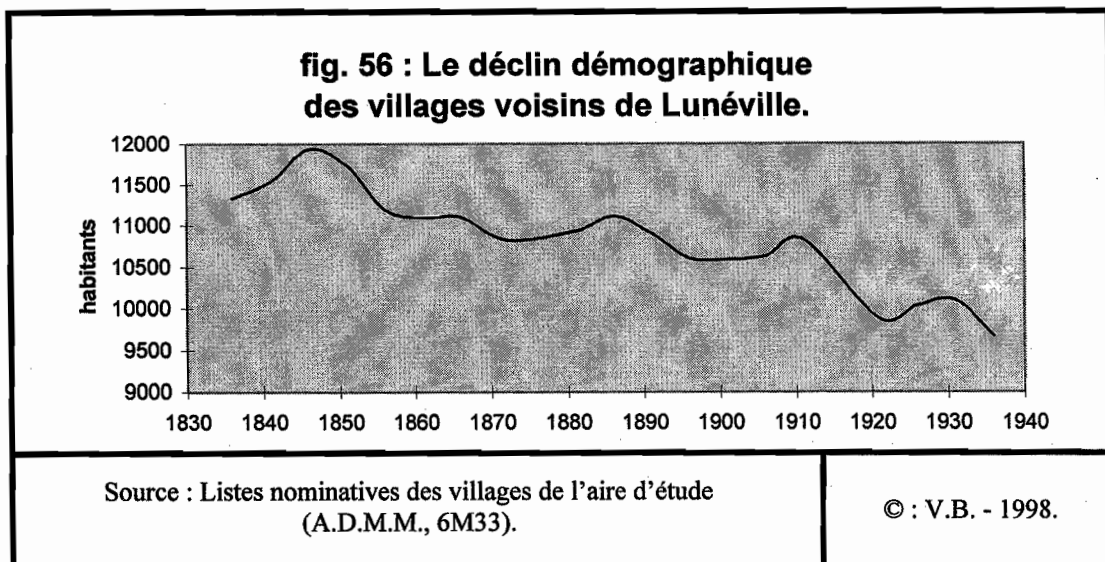
<sup>36</sup> : Durant le dix-neuvième siècle on assiste à Lunéville comme ailleurs en France à l'apparition de ce genre de maisons bourgeoises isolées au centre d'un jardin et qui rompt totalement avec la construction d'immeubles urbains plus traditionnels.

<sup>37</sup> : BURGARG A., 1939(?), p. 10.



### c - Le premier essor des flux pendulaires et l'exode rural.

Les villages du Lunévillois suivent en matière démographique un parcours assez similaire au monde rural français. Après un maximum démographique historique atteint vers 1850 (fig. 56), la population villageoise décline d'abord lentement sous l'effet de l'exode rural. L'essor industriel de quelques villages dans les années 1870 et 1880 permet un léger regain démographique. Mais cet essor concerne aussi et surtout l'industrie lunévilloise qui attire un nombre croissant de ruraux originaires des villages demeurés agricoles. Ainsi à mesure que se développe l'industrie lunévilloise et que se modernise l'agriculture, l'exode rural et le déclin démographique se prolongent au début du vingtième siècle dans les villages restés agricoles.

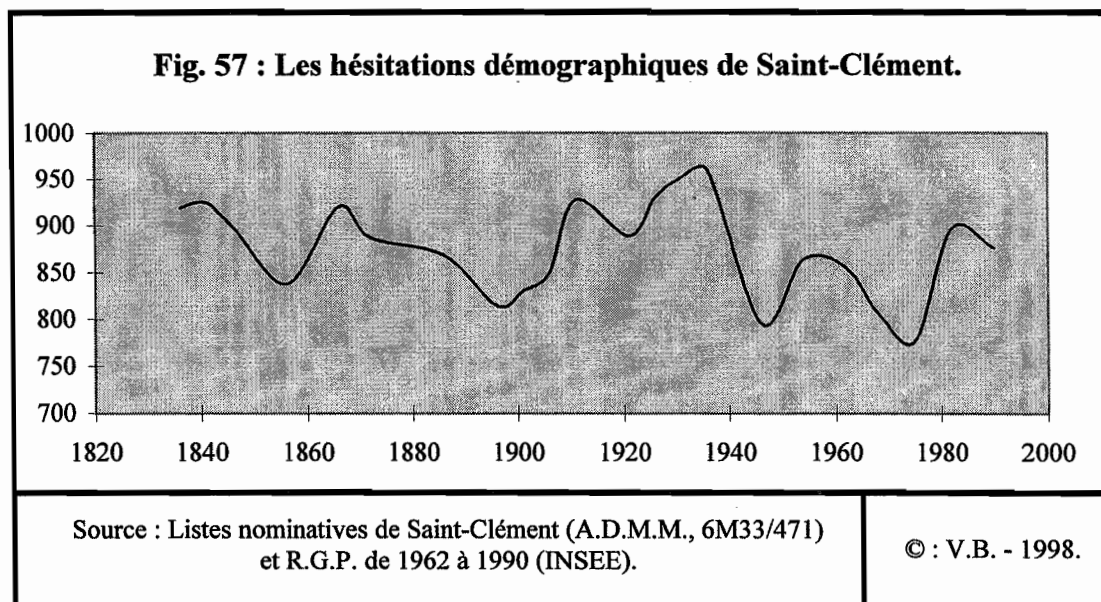


Plus particulièrement, la diversité des activités offertes à la population explique le maintien à Saint-Clément d'une population nombreuse depuis le milieu du dix-huitième siècle. Elle oscille entre 800 et 950 individus de 1836 à 1936 (fig. 57). L'exode rural qui touche les communes voisines est tempéré ici par la présence de la faïencerie et d'entreprises textiles cependant qu'inexorablement le nombre des personnes travaillant hors du village augmente.

L'observation attentive de la population active du village en 1836 montre le poids qu'occupent déjà l'artisanat et l'industrie (fig. 55)<sup>38</sup>. Le textile arrive en tête et emploie près de cent trente personnes, essentiellement des gantières (73) et des couturières (22). Il est suivi par la faïencerie qui procure du travail à au moins 84 Saint-Clémentais (mouleurs, peintres, etc.). Quelques décennies plus tard, à partir de 1901, les

<sup>38</sup> : La première catégorie d'actifs saint-clémentais est celle des journaliers (plus de 200) pour lesquels aucune indication de secteur d'activité n'est fournie par la liste nominative. Ils peuvent indifféremment travailler pour un agriculteur, un artisan, un commerçant ou la faïencerie.

listes nominatives se font plus précises et nous renseignent notamment sur l'employeur des salariés.



Ainsi parmi les journaliers qui ne sont plus qu'une cinquantaine du fait du départ de certains et de la spécialisation professionnelle d'autres, près de la moitié sont employés régulièrement<sup>39</sup> à la faïencerie. Les autres travaillent pour de gros paysans, des artisans ou commerçants et enfin certains changent régulièrement d'employeurs. Cette précision permet de faire ressortir plus nettement la place primordiale tenue dans le village par l'artisanat et l'industrie qui emploient deux actifs sur trois (fig. 58). Parmi eux la ganterie et la faïence arrivent en tête. Et surtout le secteur primaire est désormais très largement minoritaire avec seulement 12% des actifs auxquels s'ajoutent quelques uns des 6% de journaliers aux employeurs multiples. En 1901 Saint-Clément constitue un village d'abord industriel.

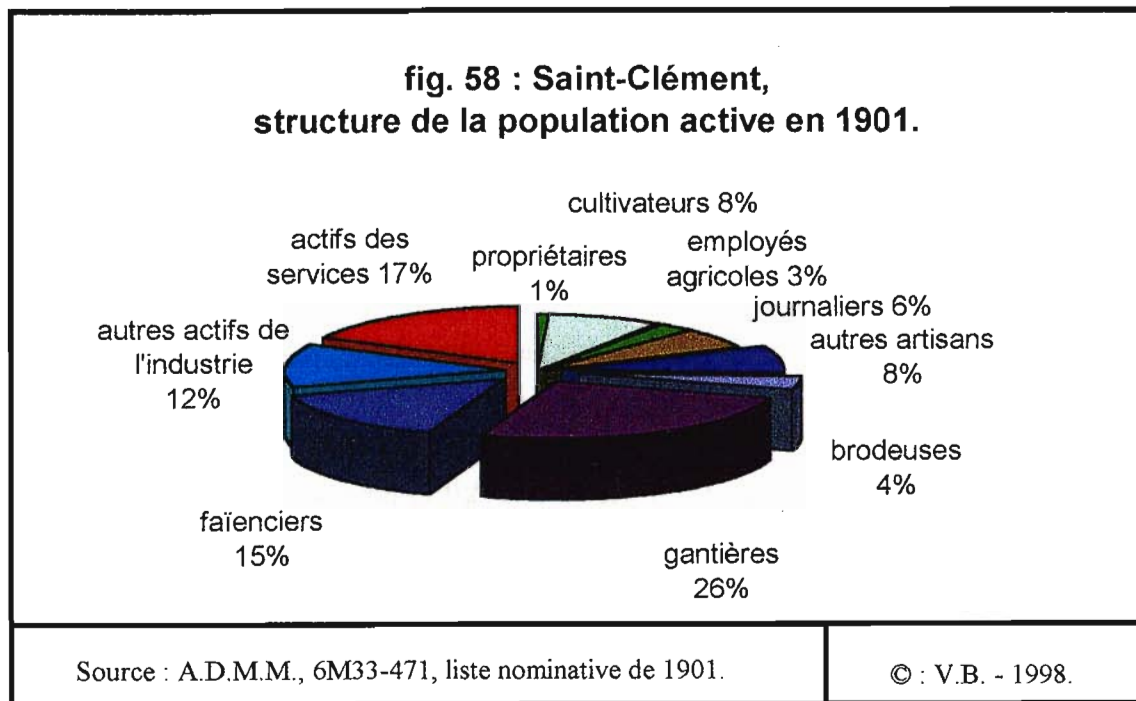
D'autre part l'indication de l'employeur fournie par les listes nominatives à partir de 1901 nous permet de reconstituer assez précisément les mouvements pendulaires d'alors. Il en existait certes déjà au siècle précédent mais ils étaient rarement quotidiens. Les plus nombreux concernaient les ouvriers du bâtiment, les militaires en garnison à Lunéville<sup>40</sup> et quelques ouvriers d'usines.

En 1901 on compte une quarantaine d'actifs sortant du village pour travailler, soit environ 10% des actifs. Parmi eux la moitié se dirige vers les villages voisins de Chenevières, Flin et Laronxe. L'autre moitié se rend à Lunéville surtout "aux wagons" ou chez Villard et Weil. La tendance à l'accroissement de cette frange de population

<sup>39</sup> : Lorsqu'un journalier a coutume de changer fréquemment d'employeurs, il est précisé : « divers ». Pour les autres un employeur unique est indiqué.

<sup>40</sup> : On en compte 19 à Saint-Clément en 1836.

active se vérifie jusque 1936. Les sortants sont alors au nombre de 85, soit 20% des actifs, dont une vingtaine seulement se rend à Lunéville. Parmi les autres une quarantaine continue de se rendre dans les villages voisins : à la papeterie Navarre<sup>41</sup> à Chenevières (35) ou à la filature Cartier et Bresson d'Azerailles mais aussi dans d'autres villes parfois lointaines comme Baccarat et Nancy.



Cet essor du nombre des sortants s'explique partiellement par la disparition dans la commune comme dans l'ensemble du Lunévillois de la ganterie avec la crise des années trente. D'autre part travailler dans une ville lointaine est facilité par la présence du chemin de fer qui dessert le village et permet de travailler la semaine à Nancy par exemple. Enfin le renforcement du flux vers Chenevières tient au développement de la papeterie de cette commune qui attire des employés des villages voisins dont Saint-Clément fait partie.

Ces flux pendulaires ne sont pas limités à Saint-Clément. Très tôt ils concernent un nombre important de villages autour de Lunéville (plus d'une vingtaine en 1901 et près de trente en 1936). Certains voient déjà une part prépondérante de leur population active se diriger vers Lunéville (fig. 59). Ainsi en 1901 sur 361 ruraux se rendant à Lunéville pour travailler, plus des deux tiers sont originaires des villages limitrophes. Les ruraux sont attirés par la ville pour trouver du travail mais les logements y sont très

<sup>41</sup> : La papeterie Schnéberger se développe après 1906 et compte en 1911 une centaine d'employés. Devenue la papeterie Navarre, elle en totalise près de 150 en 1921, puis de nouveau une centaine en 1936. L'usine disparaît dans les flammes à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

nettement insuffisants. L'abbé Burgard<sup>42</sup> calcule qu'en 1896 la vieille ville de Lunéville héberge 4 000 habitants soit 300 hab./ha. Dans le même temps, Paris, où les immeubles comptent deux à trois fois plus d'étages, atteint une densité légèrement supérieure avec 350 hab./ha. Le centre de Lunéville est donc surpeuplé et qui plus est insalubre. Aussi la proximité permet aux actifs des villages voisins de Lunéville d'éviter de s'entasser en ville.

Parmi eux, le cas de Moncel-lès-Lunéville dénote de façon assez nette. En effet la centaine de migrants pendulaires originaires de ce village représente en 1901 près de la moitié des actifs de la commune. Cette proportion tombe et avoisine les 20% pour les villages de Chanteheux, Hériménil et Jolivet. Ensuite les sortants des autres villages vers Lunéville sont marginaux. Ils concernent quelques poignées de personnes et descendent sous la barre des 10% du volume des actifs de chaque village (fig. 59). La proximité de Lunéville ne suffit pas à expliquer cette formidable attraction exercée par la ville sur les Moncellois.

Certes l'usine "des wagons" n'est qu'à un kilomètre du village. Mais la présence de nombreuses grosses fermes employant un personnel aussi important joue un grand rôle. En effet l'essentiel des terres agricoles de la commune est entre les mains de quelques gros propriétaires. Il n'y a donc pas de place pour les petits paysans qui dans les autres villages forment la majeure partie de la population. D'ailleurs la commune est dépourvue de communaux et les meix sont extrêmement limités. Aussi la main-d'œuvre agricole locale soumise à une activité saisonnière est facilement attirée par l'usine voisine.

Pour l'ensemble des villages, incontestablement la distance joue en la défaveur des communes les plus lointaines. Mais il est remarquable de constater l'ampleur des distances déjà parcourues dès 1901 par quelques uns pour aller au travail : 20 km pour une poignée d'habitants d'Emberménil. Cependant le village est desservi par la ligne de chemin de fer reliant Paris à Strasbourg. Faut-il y voir un élément d'explication ? Rien n'est moins sûr.

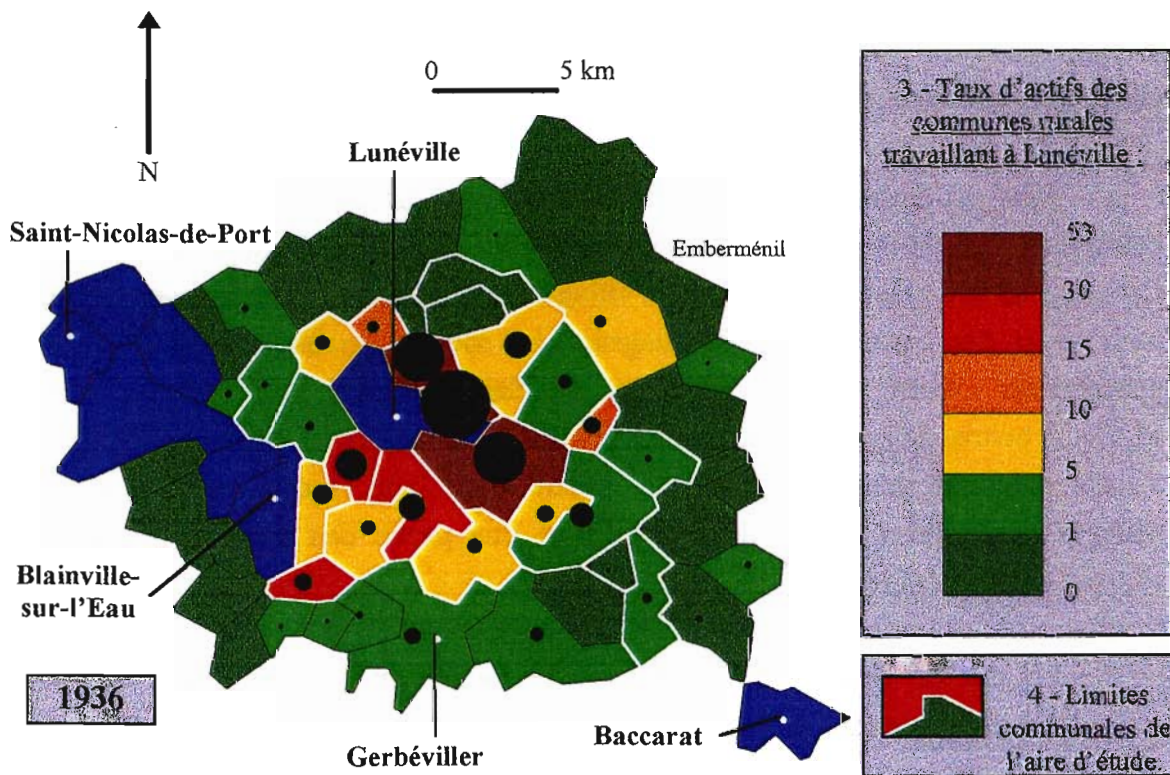
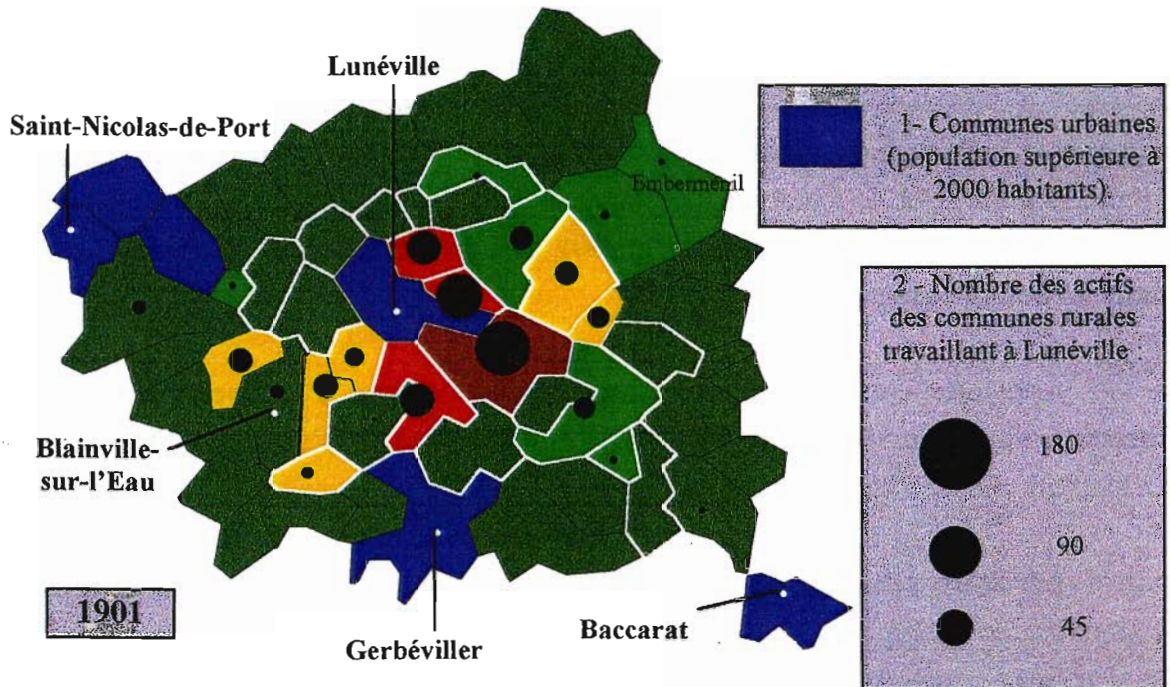
En dehors de Moncel-lès-Lunéville d'autres communes sont également soumises à l'influence lunévilloise mais dans de faibles proportions. Assez curieusement les communes concernées par ces flux de main-d'œuvre se situent toutes sans exception dans les vallées de la Meurthe et de la Vezouze. Faut-il y voir de nouveau le rôle du chemin de fer qui dessert ces deux vallées ? Ou bien faut-il relier cette situation à la présence dans ces villages d'entreprises industrielles (tannerie, clouterie, faïencerie, etc.) et donc de savoir-faire ? La seconde solution semble la plus pertinente.

---

<sup>42</sup> : BURGARD A., 1939 (?), p. 74.



Fig. 59 : La précocité de l'attractivité lunévilloise.



Source : Listes nominatives de 1901 et 1936 : A.D.M.M., séries 6M33

© V.B. - 1998.



En effet les villages du nord de Lunéville et ceux situés à l'amont de Marainviller sont desservis dès les années 1880 par un tramway qui circule également dans les rues de Lunéville jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Par contre leurs habitants semblent tout à fait indifférents au phénomène pendulaire. Assez curieusement et malgré la proximité de la ville et la qualité de la desserte de ces villages aucun habitant de ces communes ne travaille à Lunéville. Y a-t-il un lien entre l'activité de ces villages et le développement de flux pendulaires ? Il est permis de le penser : les communes du nord de Lunéville, dépourvues de flux pendulaires, sont à l'exemple de Deuxville très largement viticoles (fig. 60). Les savoir-faire industriels des actifs des vallées sont ici absents.

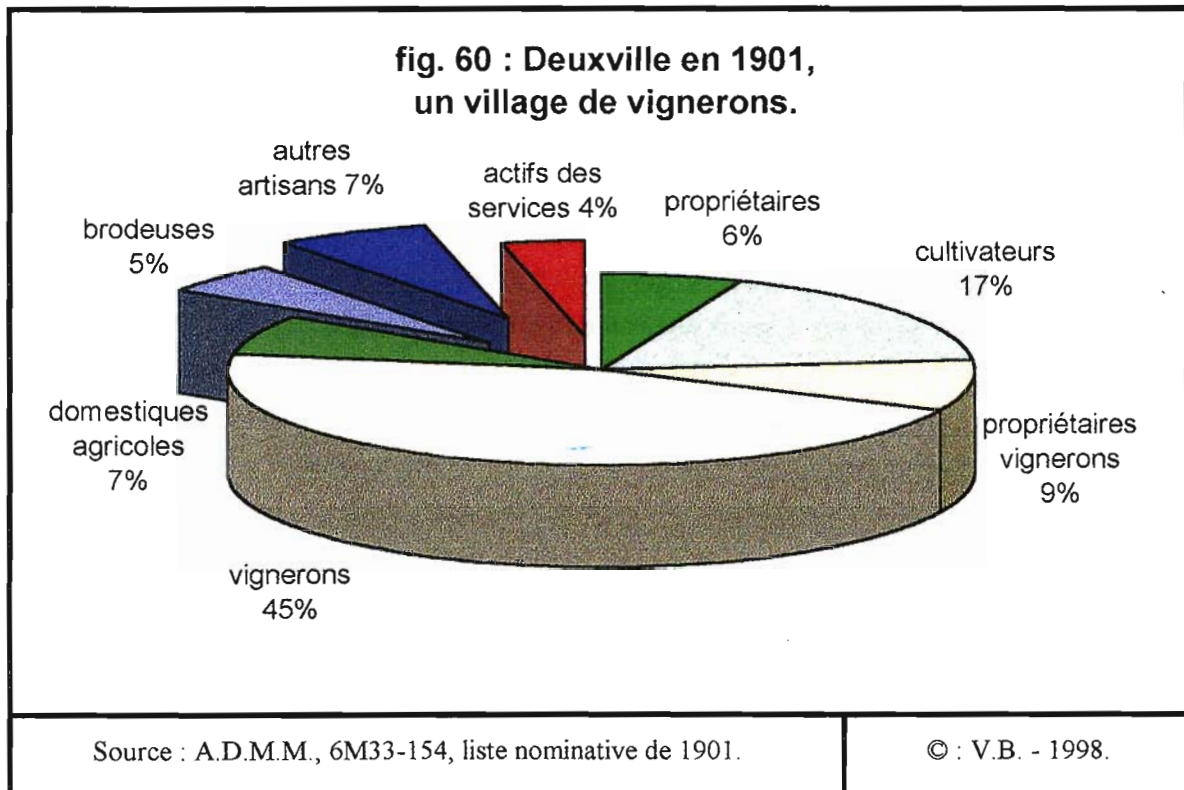
Apparemment le rôle du rail dans le développement de flux pendulaires est assez incertain alors que la nature de l'activité villageoise et l'existence de savoir-faire industriels chez les habitants semblent plus déterminantes.

En 1936, l'influence de Lunéville se renforce dans les communes déjà concernées et atteint près d'une dizaine d'autres communes. Chanteheux est dorénavant la plus liée à Lunéville avec 163 migrants pendulaires contre 99 à Moncel-lès-Lunéville où cependant le cap des 50% d'actifs sortant vers Lunéville est dépassé. D'un autre côté, les communes limitrophes du nord de la ville voient naître quelques flux encore timides. La disparition des vigneron y est peut-être pour quelque chose. Toutefois certaines de ces communes restent encore entièrement à l'écart de l'influence lunévilloise (fig. 59).

Ainsi le développement de flux pendulaires est particulièrement ancien entre communes rurales mais aussi des villages vers Lunéville. Il dépend du marché de l'emploi, de la distance qui sépare les villages de la ville, du parc de logements urbains mais aussi des savoir-faire des villageois. Le rôle des transports est plus délicat à appréhender. Ainsi certains habitants, de Saint-Clément entre autres, supportent plusieurs heures de marche quotidiennes pour aller travailler à Lunéville. Saint-Clément, village industriel desservi par le rail, illustre assez bien ce que furent la plupart des villages des vallées autour de Lunéville et une partie des liens de travail qui les rattachent à Lunéville.

Le cas de Saint-Clément permet de mettre en évidence deux phénomènes considérés par les spécialistes de la rurbanisation comme caractéristiques de celle-ci : ce sont les migrations pendulaires et l'habitat individuel clos dénué de fonction de production agricole ou artisanale et donc uniquement à vocation résidentielle. Ces deux phénomènes remontent au dix-neuvième siècle. Est-ce là la marque d'une première forme de rurbanisation ? Il est difficile d'y croire. En effet si les maisons bourgeoises ont par leurs fonctions et leur agencement des points communs avec les pavillons d'aujourd'hui, leurs occupants ne sont pas des migrants pendulaires. Bien au contraire,

ils résident à la campagne parce que leur travail s'y trouve. En ce sens ils agissent différemment des rurbains.



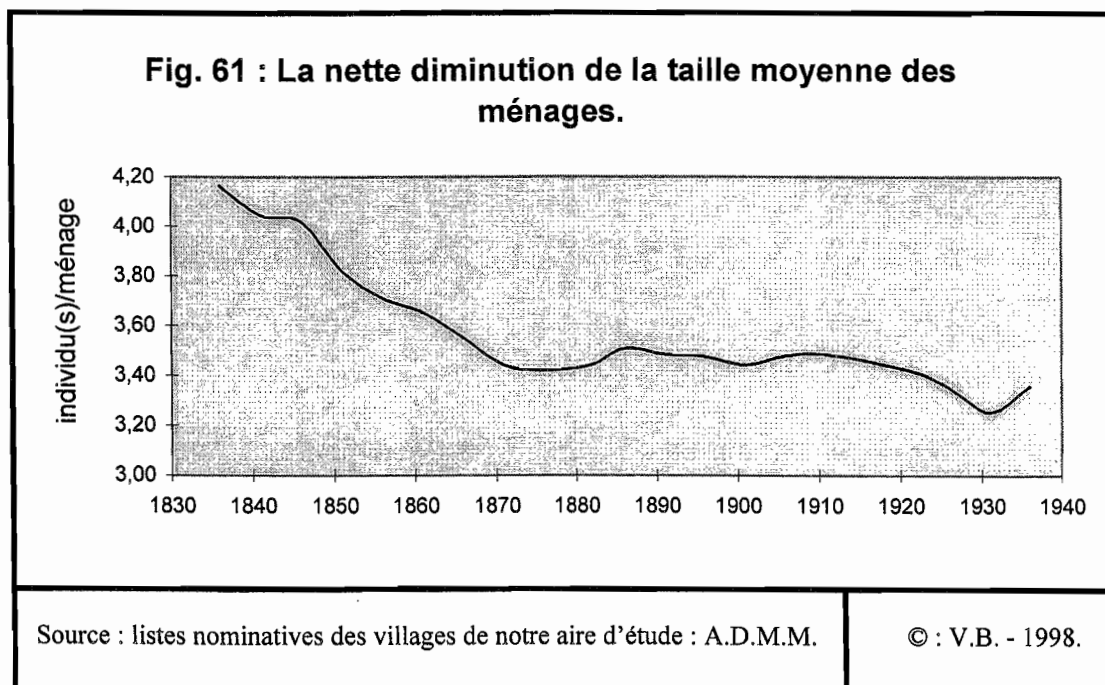
D'autre part les migrants pendulaires observés plus haut travaillent majoritairement dans des communes rurales. Ils se distinguent donc des rurbains. Restent les Saint-Clémentais et les actifs des villages voisins qui travaillent en ville. Plutôt que les premiers rurbains, il s'agit de ruraux, d'une part forcés de travailler en ville faute d'embauche au village et d'autre part contraints de demeurer à la campagne faute de logement en ville. Ce cas de figure observé dès le début du siècle se poursuit au delà de la Seconde Guerre mondiale.

#### **d - Les premiers pavillons et le maintien de l'exode rural.**

Après la période de reconstruction qui fait suite à la Seconde Guerre mondiale se généralise une nouvelle forme de construction : le pavillon. Utilisant de nouveaux matériaux (parpaings et béton), c'est un héritier né d'un compromis entre des maisons bourgeoises et des cités ouvrières. Il remplace dans les villages les constructions traditionnelles qui ont perduré jusqu'au début du siècle.

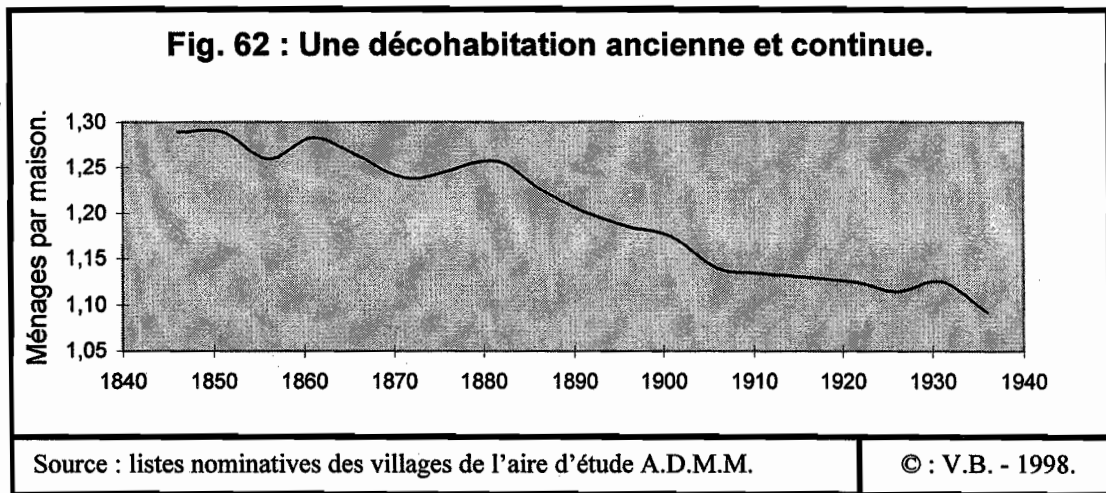
Sa fonction principale est la résidence. Il est dénué de fonctions productives agricoles ou artisanales à l'exception du potager. Il reprend l'agencement des maisons bourgeoises et des cités ouvrières qui isolent une habitation à étages au milieu d'un jardin. Enfin la généralisation de matériaux nouveaux à l'échelle nationale lui donne un aspect monotone et stéréotypé souvent décrié. Par ce fait il jure d'autant plus avec l'habitat précédent : fermes, maisons bourgeoises et cités ouvrières qui sont construites à partir de matériaux locaux et participent au charme et à la spécificité des villages lorrains.

Les premiers pavillons de ce genre sont le fait non pas de citadins venus goûter aux charmes de la campagne, mais surtout des enfants du village. En effet, depuis le dix-neuvième siècle on assiste à un phénomène de décohabitation. Il était alors fréquent, comme en attestent les listes nominatives, de trouver sous un même toit plusieurs générations rassemblées en une famille élargie et ce quelque soit le niveau social. Des ménages avec enfants hébergeant des grands-parents ou même une tante ou encore un frère était chose courante. Aussi dans certains villages remarque-t-on très tôt une diminution du nombre des personnes logeant sous un même toit. Ce phénomène résulte lui-même de deux autres : la diminution de la taille des ménages d'une part (fig. 61) et la diminution du nombre des ménages par maison d'autre part (fig. 62).



La diminution de la taille des ménages s'explique surtout par le comportement malthusien précoce des Français et donc de nos villageois. La diminution du nombre des ménages logeant sous un même toit est toute aussi nette (fig. 62). Elle dépend d'abord de l'importance de l'exode rural. En effet les principales catégories de population qui

quittent les villages sont celles des jeunes adultes en âge de travailler. Ainsi les foyers dans lesquels les enfants ont dû partir pour travailler ne comportent plus qu'une génération, celle des parents vieillissants. La première cause de décohabitation est donc liée à la recherche d'un emploi et à l'exode rural qui en découle.

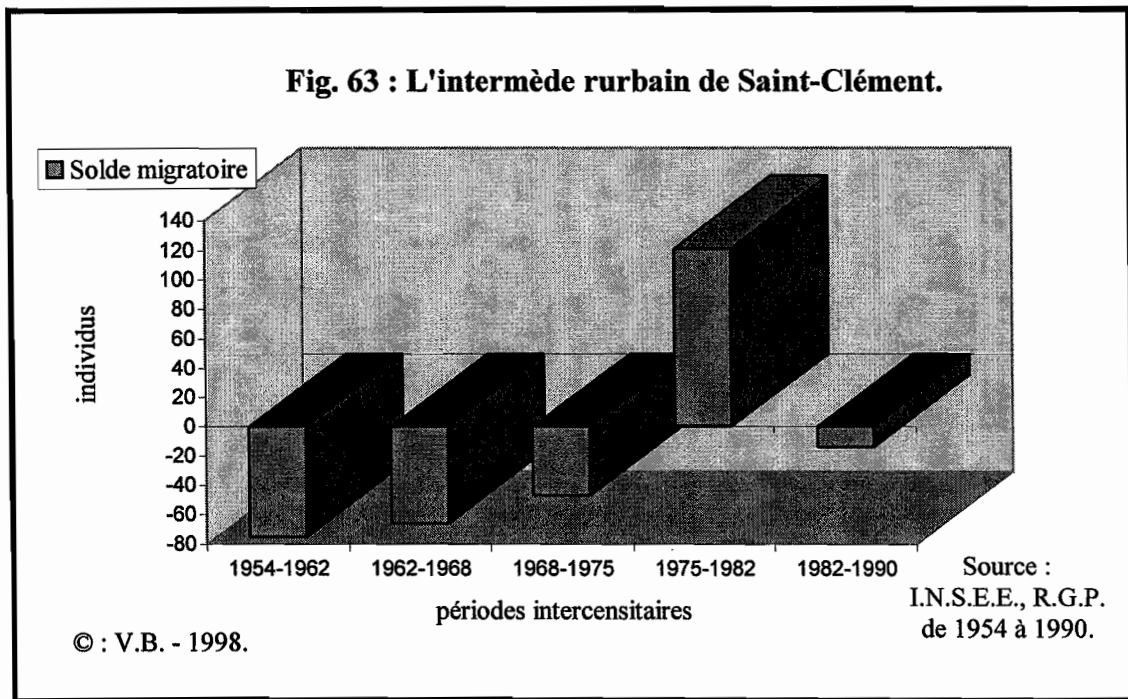


Après la Seconde Guerre mondiale, ce phénomène se poursuit mais des raisons nouvelles apparaissent. Progressivement les modes de vie changent. La population s'enrichit. Les premières retraites assurent aux plus anciens un début d'autonomie financière. Aussi les jeunes ménages disposent en cette période de plein emploi et d'essor économique sans précédent des moyens financiers de leur indépendance. Toutefois si beaucoup alimentent les flux de l'exode rural et quittent le village pour les grandes villes lointaines, d'autres restent et préfèrent installer leur nouvelle maison sur un lopin de terre qui souvent appartient à la famille.

La décohabitation se poursuit ainsi non seulement sous l'effet de l'exode rural mais aussi du fait des bouleversements sociologiques. Dans ce dernier cas les jeunes ménages ruraux construisent leur pavillon à proximité immédiate du village pour limiter les frais de viabilisation du terrain. Ils s'installent alors aux sorties des villages généralement en plein cœur des meix. Cette situation concerne aussi les agriculteurs. À Laronxe par exemple (photo n°16), les deux bâtiments agricoles installés le long de la R.D.99 en direction de Thiébauménil sont accompagnés de deux pavillons modernes logeant des agriculteurs originaires du village. Cet exemple traduit bien le poids de l'évolution des modes de vie même chez les paysans dans le développement et la prolongation de la décohabitation.

Toutefois ce mouvement de décohabitation sans exode rural est secondaire. Un fort exode rural se maintient dans la plupart des villages. À Saint-Clément il se traduit par un fort déclin continu du nombre total d'habitants : de 864 habitants en 1954 à 777 en 1975 (fig. 57) et dure jusqu'au début des années soixante-dix (fig. 63). À la vue de ce

graphique la rurbanisation apparaît comme un simple et bref intermède dans la vie de la commune. En fait le village est animé de nombreux échanges migratoires aussi bien avec les villages voisins qu'avec Lunéville ou d'autres villes parfois lointaines. Ces échanges sont jusqu'aux années soixante-dix déficitaires et amènent un déclin démographique régulier. Mais ils cachent l'arrivée des premiers rurbains dans les années soixante qui croisent les ruraux contraints à l'exode.



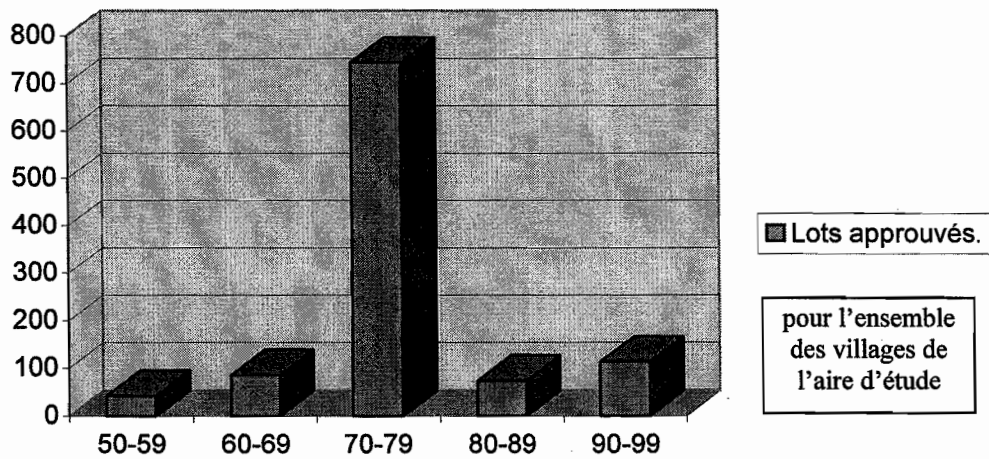
Ainsi on peut considérer la décohabitation comme le premier moteur dans le temps du développement pavillonnaire. Mais elle concerne peu de villageois et rapidement les nouveaux bâtisseurs de pavillons sont bel et bien des migrants pendulaires originaires de la ville. La distinction entre les deux est difficile et seule une enquête de proximité permet de vérifier leurs existences successives. Cependant certains indicateurs traduisent la présence de ce phénomène.

#### **e - Le boom pavillonnaire des rurbains.**

En fait la construction de pavillons s'étend des années cinquante à nos jours. Mais on observe très nettement un pic de construction dans les années soixante-dix. Il est particulièrement visible sur la courbe des lots approuvés par les services de l'équipement (fig. 64).



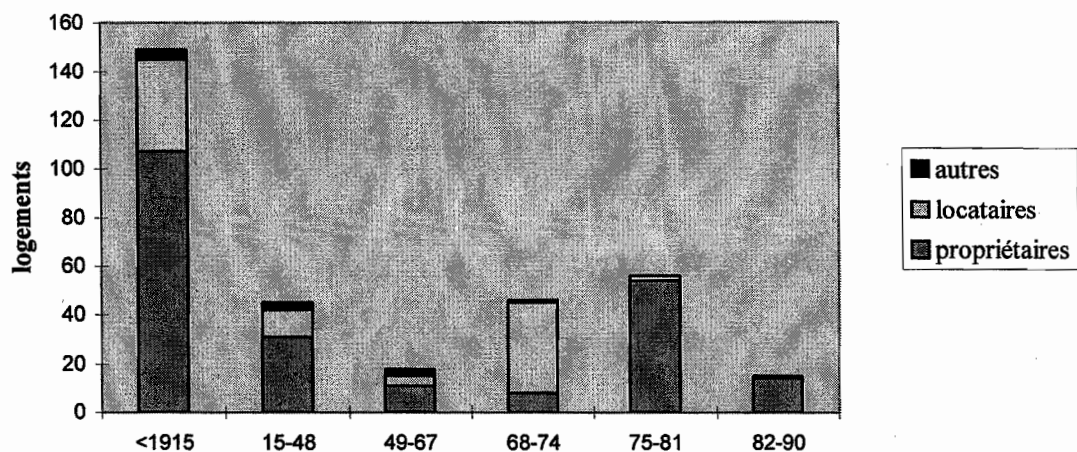
**Fig. 64 : Le boom des années soixante-dix.**



Source : D.D.E., subdivision de Lunéville, février 1999.

© : V.B. - 1998.

**Fig. 65 : Dates d'achèvement des logements saint-clémentais selon leur type d'occupants.**



Source : I.N.S.E.E., fiche profil 1994 de Saint-Clément.

© : V.B. - 1998.

À Saint-Clément 96 pavillons sont construits de la Seconde Guerre mondiale à 1990 dont 49 dans le cadre d'une opération de lotissement. La période de plus forte construction est indiscutablement l'intercensitaire 1975-1982 (fig. 65). Le précédent intercensitaire dénote quelque peu par le nombre important des logements construits. En fait il s'agit des logements locatifs de la maison de retraite construite à proximité de Laronxe (fig. 53). En dehors de ce phénomène, la construction est pratiquement nulle et suit le mouvement démographique et surtout migratoire de la commune (fig. 63). À

première vue l'explosion de la construction de pavillons est intimement liée au net excédent migratoire enregistré par le village.

En fait le détail des flux migratoires nous révèle l'origine de ces "migrants bâtisseurs". La majorité des personnes venues s'installer à Saint-Clément provient durant l'intercensitaire 75-82 de Lunéville. Ce sont ainsi "160 citadins<sup>43</sup>" qui ont quitté Lunéville pour Saint-Clément. Mais cet afflux de néo-ruraux<sup>44</sup> se ralentit rapidement. Dès l'intercensitaire suivant, ils n'y a plus qu'une centaine de Lunévillois pour choisir Saint-Clément. Leur arrivée dans le village coïncide avec la construction des lotissements principaux du village.

Il faut attendre 1972 pour voir apparaître le premier de ces lotissements. Il s'agit d'ailleurs du plus important du village avec 27 lots. Il est entrepris par la commune entre la R.N.4 et la voie ferrée en direction de Saint-Dié-des-Vosges. Une seconde tranche également décidée par la municipalité et comportant 16 lots le complète en 1976. Par la suite seules trois opérations de lotissements furent approuvées et enregistrées par les services de l'équipement de Lunéville. Mais celles-ci ne permirent la construction que de dix pavillons. Enfin actuellement un nouveau lotissement de petite taille est à l'étude au cœur du village entre la voie ferrée et la route nationale.

L'observation des opérations de lotissement enregistrées par la D.D.E. est assez révélatrice de l'évolution de l'ensemble de la construction pavillonnaire. En effet la loi considère qu'il y a lotissement à partir du moment où une parcelle est divisée pour être construite. Aussi les services de l'Équipement enregistrent-ils la moindre opération foncière de ce genre et certains lotissements sont comptabilisés avec un seul lot. En fait une parcelle déjà construite peut être divisée pour accueillir une nouvelle maison. Il y a alors division de parcelle donc lotissement. Ces opérations foncières rassemblent deux tiers des pavillons construits depuis un demi-siècle dans les villages de notre aire d'étude et un sur deux à Saint-Clément.

Si le flux des Lunévillois venus s'installer à Saint-Clément s'amenuise, il n'en demeure pas moins, et à lui seul, nettement supérieur au nombre des logements construits : 14. Les nouveaux venus ne sont pas tous des bâtisseurs. Indiscutablement une partie choisit déjà de réhabiliter de vieilles maisons de village alors que d'autres rachètent les pavillons mis en vente par un couple qui divorce ou un autre contraint au départ suite à une mutation professionnelle. Ainsi l'approche des phénomènes

---

<sup>43</sup> : Résultats tirés d'un sondage au quart réalisé par l'I.N.S.E.E. Les chiffres ne sont donc pas parfaitement exacts mais vu leur importance ils sont suffisamment révélateurs de l'exode urbain qui conduit certains Lunévillois vers Saint-Clément.

<sup>44</sup> : Ne sachant pas si parmi ces migrants certains ont également quitté leur emploi urbain pour un autre à la campagne, on ne peut les considérer comme étant tous des rurbains.

migratoires liés à la rurbanisation est compliquée par les flux non pas librement consentis mais plutôt subis par une partie de la population.

Incontestablement l'essor des lotissements est indissociable des années soixante-dix et de la venue massive de rurbains originaires surtout dans le cas présent de Lunéville. Mais rapidement cet essor s'accompagne d'effets pervers.

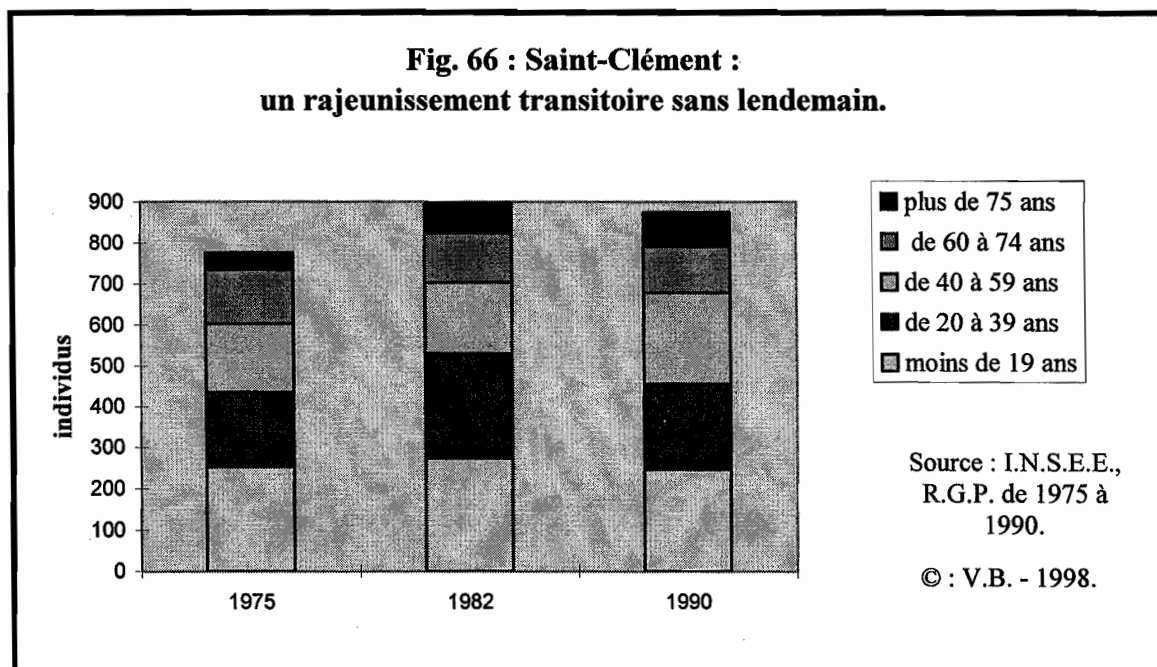
#### **f - Le contrecoup de la rurbanisation.**

L'évolution du solde migratoire de Saint-Clément (fig. 63) est assez symptomatique. En effet la rurbanisation semble ne s'y être développée que pour un laps de temps très court. L'exode rural ayant repris de plus bel dans les années quatre-vingt. En fait le village continue d'accueillir de nouveaux habitants venus de l'extérieur. Mais leur nombre décroît à l'instar de celui des Lunévillois (de 160 entre 1975 et 1982 à 104 entre 1982 et 1990). Et surtout un effet pervers caractéristique de la rurbanisation frappe le village : un déclin démographique conséquent à une structure par âge déséquilibrée.

En fait la construction pavillonnaire a subi un formidable coup d'accélérateur pendant les années soixante-dix. À Saint-Clément ce dernier s'est matérialisé par la construction de lotissements de grande taille. Concrètement les nouveaux venus de ces lotissements arrivent en masse et souvent en une ou deux années. Il s'agit pour l'essentiel de jeunes ménages comptant un ou deux enfants. Leur arrivée est d'abord une aubaine pour l'école du village qui échappe aux fermetures de classes et parfois même en ouvre de nouvelles. Mais cet essor n'a qu'un temps. Rapidement les enfants des nouveaux venus grandissent et quittent l'école pour les collèges de Lunéville. Les classes se referment tout aussi vite. Puis quelques années plus tard, ces mêmes enfants s'installent et souvent pour des raisons professionnelles quittent le village. Dans le même temps leurs parents ont vieilli et c'est tout le village qui s'en ressent.

La structure de la population du village exprime très nettement ce passage (fig. 66). La création en 1972 puis en 1976 de deux lotissements augmente le nombre et le poids des moins de vingt ans et des tranches supérieures comprises entre vingt et quarante ans. Puis au recensement suivant, en 1990, le solde migratoire est redevenu négatif, certains enfants sont déjà partis et leurs parents vieillissent et passent dans la tranche d'âge supérieure. Globalement les plus jeunes sont moins nombreux. Le village connaît alors un vieillissement de sa population et retrouve des caractéristiques démographiques proches de celles qu'il connaissait avant le boom des rurbains des années soixante-dix.

**Fig. 66 : Saint-Clément :  
un rajeunissement transitoire sans lendemain.**



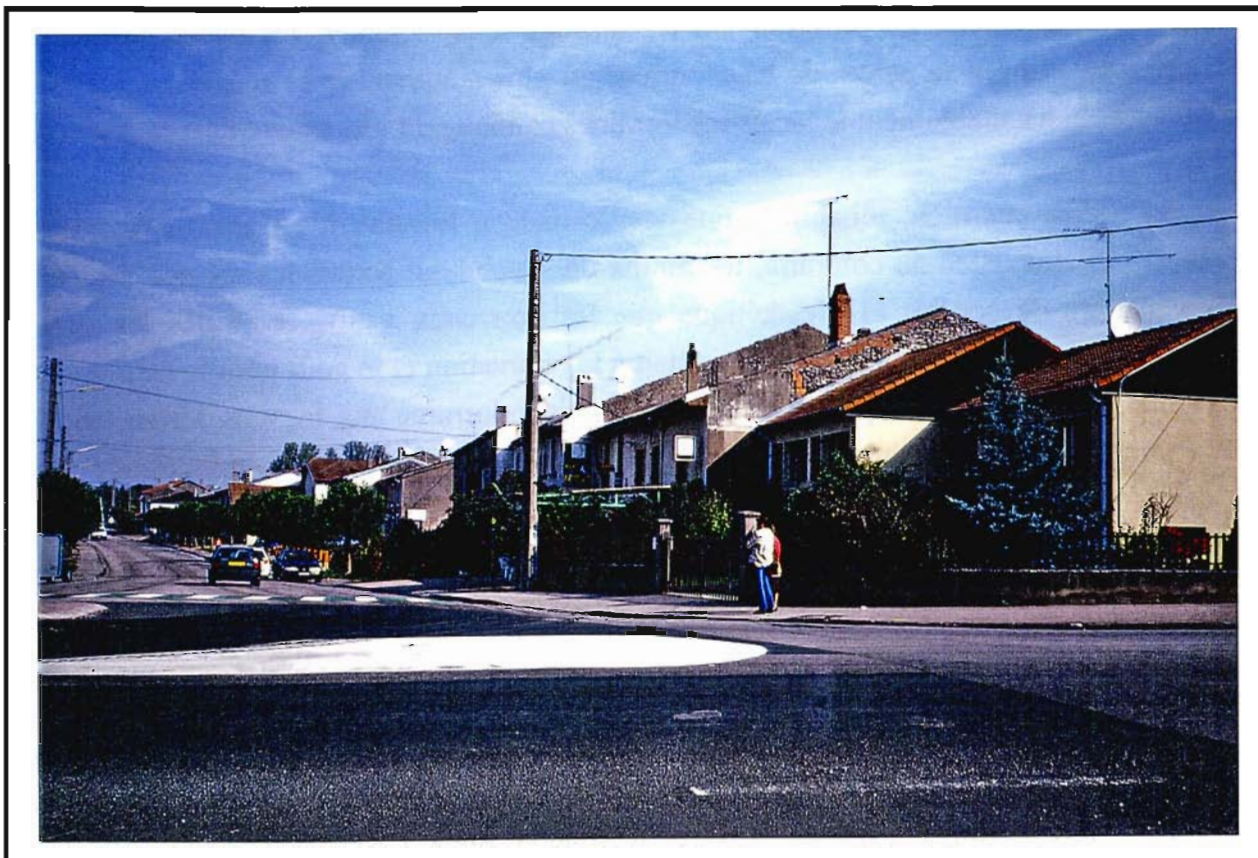
Ainsi la création de lotissements fait revivre et espérer le village mais pour un temps seulement. L'exode et le vieillissement reprennent leurs droits après quelques années. Depuis, plus aucun grand lotissement n'est construit et seuls quelques pavillons ont vu le jour. La rurbanisation semble n'avoir profité à Saint-Clément que pendant quelques années. Cependant, si les pavillons neufs se font plus rares depuis le début des années quatre-vingt une nouvelle forme de rurbanisation affecte le village et ses voisins et se traduit par la réhabilitation de vieilles maisons.

#### **g - La réhabilitation de maisons lorraines : le dernier sursaut rurbain.**

Pour la période la plus récente les statistiques ne sont pas encore disponibles, le recensement étant en cours. Cependant il suffit d'arpenter les rues de Saint-Clément ou des villages voisins pour constater la renaissance de vieilles fermes longtemps demeurées vides après le départ de leurs habitants.

Les longues décennies d'exode rural couplées à la décohabitation ont laissé un nombre important de maisons à l'abandon. Certaines louées ou rachetées par l'agriculteur voisin servent d'entrepôts pour le matériel et les récoltes. Dans ces conditions, l'habitat se dégrade mais conserve murs et toitures. D'autres maisons moins chanceuses sont purement et simplement détruites. Ainsi à Saint-Clément au carrefour de la route nationale et de la rue Mangenot (rue qui s'étend vers Laronxe depuis la route nationale) un pavillon émerge au cœur du village à l'emplacement d'une ancienne maison lorraine (photo n°27). De telles situations particulièrement radicales sont assez





Cliché : V. Bertrand - 1998.

**Photo n°27 : Saint-Clément : un pavillon au cœur du village .**



Cliché : V. Bertrand - 1998.

**Photo n°28 : Fraimbois : une maison rénovée à côté de maisons traditionnelles.**



rare heureusement. Le plus souvent les façades sont recrépies, les usoirs fleuris, les portes de granges se parent de baies vitrées ou plus simplement se muent en portes de garages. Indiscutablement les maisons lorraines connaissent une nouvelle jeunesse.

Mais attention, réhabiliter une vieille maison lorraine n'est pas l'apanage des seuls rurbains. Bien au contraire, les ruraux de souche ont acquis les mêmes exigences en matière de confort et d'esthétique que les nouveaux venus et ce dès les années soixante mais à cette époque le temps était à la rénovation et le goût pour le neuf était de rigueur. En effet il n'est pas de village sans maison lorraine aux façades défigurées. Sur certaines maisons, les linteaux en bois, les encadrements de portes ou de fenêtres en grès des Vosges ont laissé la place au béton (Photo n°28). De même certaines portes de granges sont découpées et remplacées par une porte de garage coulissante. De telles opérations apparaissaient dans les années soixante et soixante-dix comme des marques de progrès et de modernisme.



Par la suite on s'aperçut du gâchis et de la nécessité non plus de rénover sans tenir compte des apports passés mais de réhabiliter ces maisons en mettant en valeur leurs atouts architecturaux. L'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.) distribue actuellement des plaquettes aux communes mentionnant la spécificité de chaque secteur et les techniques de restauration permettant de la mettre en valeur. Cette même agence encourage et soutient financièrement les propriétaires dans l'entreprise de réhabilitation de leurs logements.

De même le sort des usoirs évolue. Les tas de fumier, les instruments aratoires et la basse-cour ont laissé la place aux voitures. Quelques tas de bois subsistent. Ainsi l'usoir se transforme et d'une cour de ferme collective, il devient le plus souvent un simple parking. Parfois même certains villageois se l'approprient et y installent un petit jardin d'agrément (Photo n°29). Ainsi l'un des derniers terrains communautaires finit-il parfois par devenir à son tour une propriété privée.

Ces transformations du vieux noyau villageois sont une preuve certaine de la vitalité du village mais leur initiative revient indifféremment aux ruraux de souche ou aux rurbains. Elles ne constituent donc qu'un indice de rurbanisation et en aucun cas une preuve. Dans ces conditions il est difficile de déterminer avec précision si le déclin des constructions pavillonnaires après le boom des années soixante-dix s'explique par un attrait nouveau pour les vieilles fermes ou par un ralentissement certain de la venue de citadins à la campagne et donc de la rurbanisation.

Le goût apparemment assez subit des rurbains pour la réhabilitation tient semblait-il à la conjonction de deux phénomènes : la mode pour l'ancien et le coût excessif pour certains de la construction. Indiscutablement depuis le début des années quatre-vingt, les

magazines spécialisés dans l'habitat et la décoration intérieure mettent l'accent et vantent le charme des vieilles maisons réhabilitées. Aucune de ces publications ne saurait commercialiser un numéro sans décrire et louer les charmes d'une bastide provençale, d'un moulin gersois ou encore d'une maison-cour picarde. En s'attardant quelque peu sur les modèles présentés on s'aperçoit très rapidement de préférences certaines. Les anciennes demeures seigneuriales, les moulins, et les fermes isolées ont davantage de succès que les maisons-blocs jointives de la Lorraine.



Cliché : V. Bertrand - 1998.

**Photo n°29 : Saint-Clément : usoirs requalifiés et accaparés par des particuliers.**

En fait le rurbain recherche une maison avec un certain cachet lié à son architecture (colombages, pierres de taille, etc.) et à ses hôtes passés (ancien prieuré, ancienne demeure seigneuriale, etc.). Il recherche de l'espace ce qui lui fait préférer les régions d'habitat dispersé à celles d'habitat groupé ou encore les fermes isolées aux maisons de laboureurs ou de manouvriers. Dans ces conditions la maison lorraine (fig. 54) coincée entre ses deux voisines, longue, étroite, basse de plafonds, sombre et particulièrement austère dans sa décoration extérieure (les rares ornements se limitent au mieux au linteau de la porte d'entrée) paraît peu armée pour plaire et satisfaire aux exigences des nouveaux venus.

Mais un second moteur de la réhabilitation explique son succès et ce même pour des maisons apparemment peu adaptées aux goûts du jour. L'aspect financier tient alors une place déterminante. En effet au tout début des années quatre-vingt la construction pavillonnaire est encore dynamique. Connaissant alors une période d'inflation, les taux d'intérêt pratiqués par les banques sont élevés. Mais en quelques années, l'inflation est maîtrisée. Les salaires croissent moins rapidement. Aussi les personnes qui se sont endettées souvent durablement et à des taux élevés, tout particulièrement s'ils sont variables, se retrouvent dans l'incapacité de payer. Leur maison est alors saisie, vendue à vil prix et dans l'inconscient collectif la construction pavillonnaire acquiert l'image d'une opération à risque.

À cela s'ajoute un second aspect : le coût du mètre carré habitable d'un pavillon neuf est nettement plus élevé que celui d'une vieille ferme réhabilitée. Autour de Lunéville l'écart peut atteindre plusieurs milliers de francs voire même aller du simple au double. Ainsi des familles aux revenus modestes peuvent, avec les aides de l'État en particulier, accéder à la propriété et surtout abandonner les logements H.L.M. qu'elles ont occupé.

Par exemple une famille de trois enfants, où seul le père travaille, dispose de cent mille francs de revenus annuels. Elle décide de quitter son logement situé dans un quartier défavorisé de la banlieue nancéienne pour acquérir une vieille ferme lorraine à Saint-Clément pour à peine 300 000 F. Avec cent mètres carrés habitables moyennant quelques travaux, une grange, un vaste grenier aménageable, et dix ares de jardins et vergers à l'arrière de la maison, la famille trouve un véritable bonheur. À la joie de retrouver la sécurité pour éduquer leurs enfants les parents associent celle d'être propriétaires et de vivre au calme. Toutefois un aspect financier est souvent sous-estimé. Il s'agit du coût occasionné par les déplacements pendulaires. Dans le cas présent le père de famille travaille à Ludres, ce qui implique un trajet quotidien de quatre-vingt kilomètres. Le coût de ces déplacements n'est pas toujours pris en compte dans le budget des nouveaux propriétaires et peut occasionner des déconvenues.

Ainsi la création de pavillons et la réhabilitation de vieilles fermes sont l'œuvre aussi bien de rurbains que de ruraux de souche. Elles ne constituent que de simples indices de la rurbanisation mais ne sont pas des preuves certaines. Il en va de même des flux pendulaires. Déjà anciens ils sont en pleine expansion depuis quelques décennies.

#### **h - Le formidable essor des migrations pendulaires.**

Voilà peut-être l'élément le plus marquant de la rurbanisation. Et pourtant l'ancienneté des migrations pendulaires constatée précédemment nous incite à la

prudence. Tout déplacement de travail du village vers la ville ne signifie pas forcément qu'il est l'œuvre d'un ancien citadin venu s'installer à la campagne. Néanmoins les flux quotidiens de travailleurs sont particulièrement significatifs de l'importance de la rurbanisation dans un village.

Du point de vue des migrations alternantes, Saint-Clément constitue un cas un peu particulier. Il s'agit à première vue d'une commune rurale, industrielle, concernée par la rurbanisation et sous l'influence de Lunéville. En fait la situation est plus complexe. Les Saint-Clémentais sont curieusement très mobiles. Le nombre des sortants s'accroît et dans le même temps les emplois disponibles dans le village et occupés par des Saint-Clémentais déclinent. La population résidant dans le village et la nature des emplois offerts sur place semblent de moins en moins en adéquation.

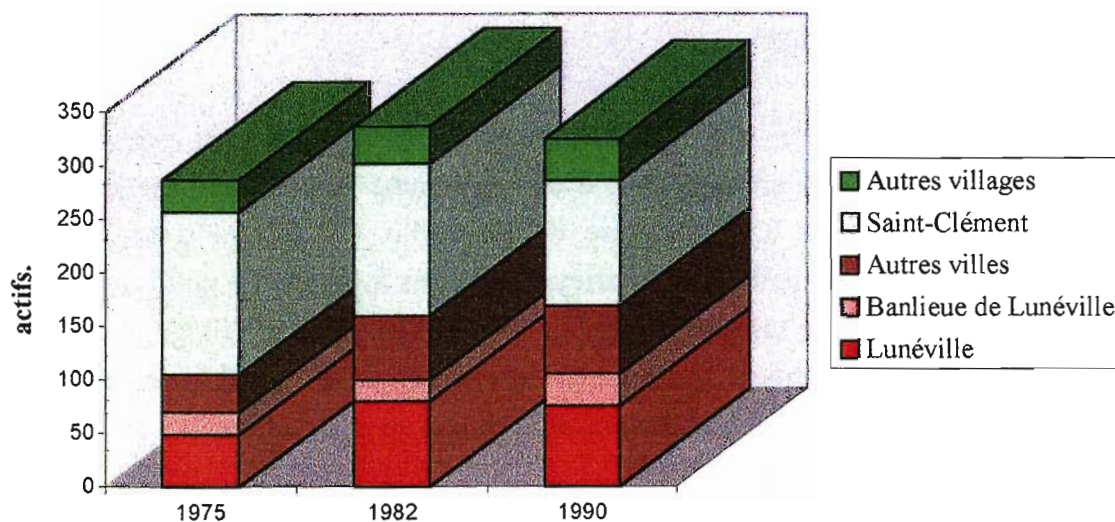
- D'intenses échanges de main-d'œuvre entre villes et villages.

En 1975, sur 287 actifs résidant au village, seule une petite majorité (152) y travaille. Les autres, les sortants, se dirigent quotidiennement soit vers d'autres villages essentiellement situés à proximité, soit vers les villes parfois lointaines comme Nancy et sa banlieue mais surtout vers l'agglomération lunévilloise qui accueille le principal flux des actifs quittant Saint-Clément chaque matin soit à peu près 25% du volume total des actifs (fig. 67). Inversement et assez curieusement, des flux tout aussi importants et en sens inverse alimentent le village en main-d'œuvre. En effet les entreprises de la commune offrent 304 emplois soit davantage que n'en nécessite la population active locale.

Aussi pour les occuper fait-on appel à la main-d'œuvre d'autres communes. Celle-ci provient assez logiquement de Laronxe (fig. 68), village accolé à Saint-Clément, mais également de nombreux autres villages (une vingtaine) essentiellement alignés le long de la vallée de la Meurthe. Plus surprenant un nombre important d'actifs travaille à Saint-Clément et habite en ville. Ainsi un flux de 57 personnes, le principal, part de Lunéville pour le village chaque matin, soit davantage que le flux évoluant en sens inverse. En fait la faïencerie demeure, avec environ 120 salariés en 1998, le premier employeur du village. Elle recherche une main-d'œuvre spécifique que Saint-Clément seul ne peut lui fournir ; aussi fait-elle appel à des employés résidant parfois à plusieurs dizaines de kilomètres du village. Ainsi d'importants échanges s'opèrent quotidiennement entre le village et Lunéville et donnent lieu à un va-et-vient original entre les deux communes.



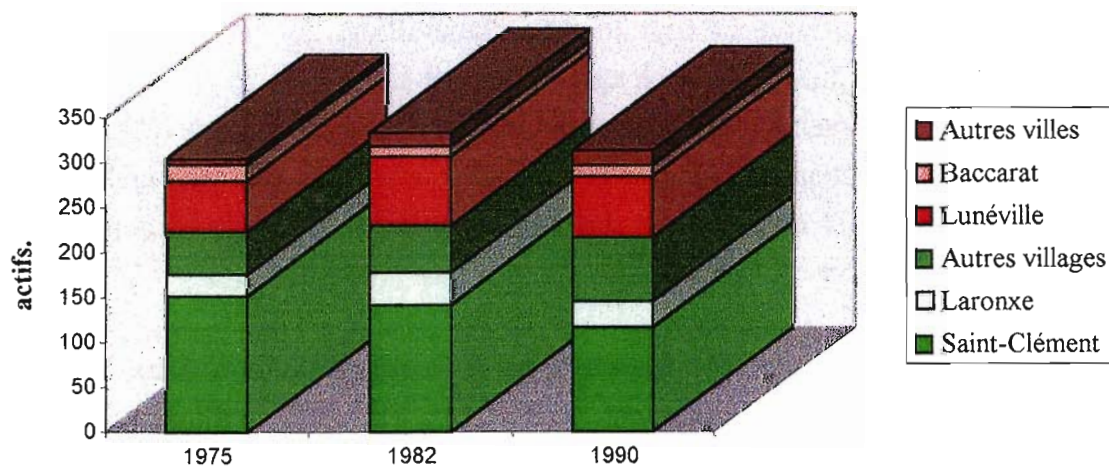
**Fig. 67 : Lieux de travail des Saint-Clémentais.**



Source : I.N.S.E.E., fichiers Mirabelle de 1975 à 1990.

© : V.B. - 1998.

**Fig. 68 : Lieux de résidence des actifs travaillant à Saint-Clément.**



Source : I.N.S.E.E., fichiers Mirabelle de 1975 à 1990.

© : V.B. - 1998.

- Le renforcement des flux pendulaires.

Après deux intercensitaires la situation se perpétue et même se renforce. Le village offre, en 1990, 313 emplois pour 328 actifs. Cependant les stables ne sont guère plus qu'un gros tiers des actifs (117 soit 35,7%) contre 152 soit 53% en 1975. Les importants va-et-vient quotidiens qui animaient le village en 1975 se sont accrus. 196 personnes viennent de l'extérieur pour travailler à Saint-Clément et croisent un flux



sensiblement identique de 211 Saint-Clémentais se dirigeant vers l'extérieur. Parmi les personnes venant travailler à Saint-Clément les plus nombreux sont toujours les Lunévillois (67) et les Laronxois (29). Inversement Lunéville et Nancy sont toujours les plus attractives avec respectivement 106 et 36 sortants soit 32 et 11% de l'ensemble des actifs résidant à Saint-Clément. Assez sûrement ce renforcement s'explique par l'arrivée de rurbains dans le village durant cette période.

La construction pavillonnaire, la réhabilitation de vieilles maisons lorraines, les migrations définitives de la ville vers la campagne et les migrations pendulaires de la campagne vers la ville permettent toutes incontestablement de mettre en évidence la présence et le développement du phénomène rurbain. Mais aucun de ces éléments n'est pleinement satisfaisant. Des ruraux peuvent construire des pavillons ou réhabiliter leur vieille demeure. Des citadins peuvent quitter la ville pour un village et aussi abandonner leur emploi pour un emploi également rural. Enfin des ruraux peuvent aller travailler quotidiennement en ville sans jamais y avoir vécu. Autant de phénomènes bien réels mais difficilement analysables dans l'état actuel d'exploitation des recensements. Cette diversité des phénomènes observés complique l'établissement d'une définition claire de la rurbanisation.

### **3 - Rurbain, rural ou même urbain : quelle différence ?**

Cet exemple saint-clémentais permet de faire ressortir les principales étapes qui conduisent à la rurbanisation. Il fournit également l'occasion d'aborder divers phénomènes susceptibles de nous éclairer sur ce qu'est la rurbanisation et sur ce qu'elle n'est pas. Le travail de journaliers tantôt à l'usine, tantôt à la ferme, les migrations alternantes vers Lunéville mais aussi celles en sens inverse, l'habitat bourgeois individuel de type urbain des cadres de la faïencerie, la complémentarité des activités agricoles et industrielles dans le ménage constituent par leur importance, dès la fin du dix-neuvième siècle, des "entorses" à l'image de la campagne d'abord agricole de cette époque.

#### **a - Un espace rural agro-industriel.**

Au début du vingtième siècle, et a fortiori au siècle précédant, la campagne est intimement associée à l'agriculture. Dans l'esprit de chacun et dans les faits la campagne est d'abord agricole. Cependant, parmi ses habitants, un certain nombre exerce des métiers intimement liés à l'agriculture et donc complémentaires : charron, forgeron, tonnelier, maréchal ferrant, etc. vivent et travaillent en étroite collaboration avec les paysans. De plus certains métiers de services vivent de la population agricole :

boulangier, boucher, maçon, notaire, instituteur, médecin, aubergiste, etc. fournissent à la population, agricole ou non, des services élémentaires. Ainsi pour son équilibre la campagne génère des activités artisanales et tertiaires. On retrouve là le profil type du village agricole et rural.

L'agriculture génère aussi des productions non alimentaires : chanvre, laine, cuir par exemple. Elles constituent la base d'autres activités au premier rang desquelles se trouve le textile : tisserand, couturière, brodeuses, gantières, etc. se rencontrent ainsi souvent. La campagne fournit d'autres ressources comme le bois. Les métiers de la filière bois : garde forestier, négociant, bûcheron, charpentier, savetier, viennent compléter l'équilibre productif des campagnes. En 1836, les villages purement agricoles de Vitrimont ou Bienville-la-Petite comptent respectivement 75 et 88% d'actifs agricoles. Les autres actifs travaillent dans les services. Ces proportions tombent à 66 et 40% à Hériménil et Moncel-lès-Lunéville où certains travaillent dans le textile ou la filière bois. Elles sont estimées entre 11 et 45%<sup>45</sup> à Saint-Clément.

En fait ce dernier entretient avec Lunéville des relations complexes sources d'activités industrielles et artisanales. Une véritable industrie de la ganterie s'est installée à Saint-Clément en plus de la faïence. Nombreux sont les couples en 1836 où le mari est peintre ou mouleur à la faïencerie et où l'épouse est couturière ou gantière. En 1901 souvent, parmi les dizaines de couples de journaliers, le mari travaille alternativement au gré des saisons à la faïencerie et chez les cultivateurs. L'épouse fait de même chez les couturières et divers agriculteurs. Une part importante de la population villageoise ne vit ainsi qu'en cumulant les revenus tirés de l'agriculture, de l'artisanat et de l'industrie. Ces trois activités sont ainsi intimement liées. La cohésion sociale du village dépend de la complémentarité de ces trois activités elles-mêmes très liées à Lunéville pour leur approvisionnement et leur débouchés. En 1901, cette situation est complétée par quelques flux pendulaires (fig. 59).

Saint-Clément est-il alors toujours rural quand au début du vingtième siècle les trois quarts de ses habitants ont une activité intimement dépendante de la ville ? Si l'on considère le monde rural comme limité à l'agriculture et aux activités qui en découlent, alors Saint-Clément n'est plus un village et ce dès le dix-neuvième siècle. Qu'est-ce alors ? On peut difficilement parler d'une ville qui compterait moins de 900 habitants. Serait-il alors opportun d'inventer un terme nouveau qualifiant un espace à la fois différent de la ville et de la campagne ? Rien n'est moins évident.

---

<sup>45</sup> : Ni la nature du travail, ni l'employeur des journaliers ne sont précisés. Mais comparativement aux autres villages des environs, leurs poids considérable s'explique par l'existence de la faïencerie et de l'activité textile. Aussi est-il raisonnable de retenir une estimation basse du nombre des actifs agricoles.

Il paraît plus judicieux d'admettre que la ville et la campagne ne se résument pas simplement à un type d'activité. Des villages peuvent être dominés par l'industrie et l'artisanat et dépendre fortement d'une ville tout en restant ruraux et ce dès le dix-neuvième siècle. En 1836 les journaliers et les manoeuvres représentent à Saint-Clément un tiers des actifs. Ils travaillent selon les saisons tantôt dans l'agriculture, tantôt dans l'industrie. Et souvent ils élèvent à titre personnel quelques bêtes (quelques moutons ou brebis et un ou plusieurs cochon(s) s'ajoutent à la basse-cour). Ils possèdent un potager et quelques arbres fruitiers situés à l'arrière de la maison. Ainsi par leur double activité ils conservent à l'agriculture une place essentielle et même vitale dans le fonctionnement et la cohésion du village. Saint-Clément apparaît ainsi tel un village agro-industriel. Les deux activités étant intimement imbriquées pour la subsistance d'une part importante des villageois. L'activité ne suffit donc pas pour distinguer la campagne des villes. La distinction serait-elle alors dans le type d'habitat ?

#### **b - De la ferme à la résidence.**

Jusqu'au début du vingtième siècle, par ses maisons et par son organisation, le village de Saint-Clément ne se démarque pas des autres villages lorrains : ses maisons jointives divisées en rains affectés tantôt aux hommes, tantôt au bétail, tantôt aux récoltes, ses larges usoirs et ses meix sont identiques à ceux de bien des villages de la région. Quelques maisons bourgeoises, décrites plus haut, font leur apparition à la fin du dix-neuvième siècle. Mais elles ne sont qu'une poignée et ne sauraient remettre en cause l'organisation générale du village.

L'habitat traditionnel qui domine encore très largement au début du vingtième siècle traduit un mode d'appropriation et d'organisation de l'espace qui demeure centré sur l'agriculture ou qui, du moins, lui conserve une place importante. Chez des journaliers, pour qui l'activité agricole est réduite mais souvent vitale, l'usoir accueille toujours le tas de bois et la basse-cour. La maison abrite encore sous un même toit les hommes et leur maigre cheptel : un ou plusieurs porcs, quelques ovins, parfois une vache. Malgré l'essor de l'artisanat textile et celui de la faïencerie, l'habitat conserve ses fonctionnalités régies par l'activité agricole même si elle est réduite. Très certainement cette configuration de l'habitat concourt à faire de Saint-Clément d'abord et avant tout un village.

Après la Seconde guerre mondiale, avec la modernisation agricole et le déclin des effectifs de ménages agricoles, la maison lorraine trouve de nouvelles fonctionnalités. Pour l'agriculteur, elle est souvent trop petite et peu fonctionnelle pour accueillir un matériel de plus en plus encombrant ou pour développer un élevage intensif. Aussi l'abandonne-t-il au profit de hangars spacieux ou la cantonne-t-il au

stockage. Pour les autres habitants la partie agricole n'a plus de raison d'être et devient souvent un espace habitable supplémentaire. L'usoir se mue en parking ou en petit jardin d'agrément. Les fonctions des diverses parties du village sont ainsi requalifiées. Si les habitations demeurent, leur fonctionnalités ont été profondément remaniées.

Parallèlement des pavillons voient le jour aux abords immédiats du vieux village. Leur aspect résulte de préoccupations nouvelles : la résidence des propriétaires, leur protection, leur repos, leur loisirs, un certain individualisme mais aussi et surtout les contraintes économiques qui encouragent les professionnels du bâtiment à construire de façon standardisée des habitations qui en ville comme à la campagne n'ont plus pour unique fonction que la résidence. Cette dernière est devenue progressivement la fonction première du village. D'agro-industrielle Saint-Clément est devenue une commune-dortoir.

Est-ce alors toujours un village ? S'agit-il encore d'un espace rural ? Nous avons vu plus haut que la fonction ne suffit pas à elle seule à définir la nature rurale ou non d'un espace. L'introduction d'une fonction nouvelle n'implique donc pas nécessairement le changement de nature de la commune. Un village devenu dortoir peut demeurer rural. Nous avons également vu que sa nature rurale tenait à son habitat et plus particulièrement à la fonction de ce dernier. Désormais la fonction des maisons tant anciennes que nouvelles est tout à fait différente. Aussi paraît-il difficile de considérer le village comme un espace rural au sens où on l'entendait au début de ce siècle. Incontestablement Saint-Clément depuis une trentaine d'année voit grandir sa fonction résidentielle au détriment des autres devenues secondaires. Ce changement de fonction et d'agencement de l'habitat reflète aussi d'importantes modifications dans la vie même des habitants.

### **c - Des modes et niveaux de vie de plus en plus proches.**

Relégués aux sorties du village, les agriculteurs ne sont plus qu'une poignée. Les employés de la faïencerie tiennent une place secondaire derrière les migrants pendulaires qui quittent chaque matin le village pour Lunéville ou d'autres villes et villages. Les maisons anciennes ou récentes n'ont plus qu'une seule et unique fonction : loger leurs habitants. Dès lors les fonctions du village comme celles de la maison sont avant tout dominées par la résidence. Il est certain qu'il ne s'agit plus d'espaces ruraux tels qu'on les a connus jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. D'autant que le niveau et le mode de vie même des habitants ont profondément évolué pour ressembler à ceux des citadins. Le niveau d'équipement des ménages en fournit d'ailleurs de précieuses indications.

Même s'ils travaillent dans l'artisanat et l'industrie, les ruraux jusqu'aux années soixante-dix sont, en matière d'équipement, globalement en retard sur les citadins. Et ce retard concourt à la différenciation des deux. Par exemple, en 1969, selon l'INSEE, le taux de ménages équipés en téléviseur atteint 55% dans les communes rurales définies par l'INSEE contre 72% dans les communes de plus de 20 000 habitants. Il en va de même pour le réfrigérateur, respectivement 67 et 82%. L'écart est moindre pour le lave-linge : 51 et 58%. Pour le téléphone la situation est légèrement différente et oppose davantage Paris et la province : le taux d'équipement des ménages ruraux est le plus faible : 20%. Mais celui des citadins de province ne dépasse pas 24% quand à Paris il atteint déjà 42%.

Enfin la voiture et le congélateur occupent déjà une place à part : les ménages ruraux avec un taux d'équipement en voitures particulières de 54% en 1969 sont presque aussi bien équipés que les citadins de provinces (57%) mais devancent les parisiens (52%) pour qui la qualité des transports en commun rend moins utile un véhicule personnel. Le congélateur par contre se répand plus lentement et d'abord à la campagne : 15% des ménages ruraux en sont équipés en 1972 contre 2 à 7% en ville. Il permet en effet aux ruraux de mieux gérer leur consommation.

25 ans plus tard la situation a nettement évolué. Les ruraux sont désormais les mieux équipés toutes catégories confondues. En fait, le réfrigérateur, le téléphone, le lave-linge et le lave-vaisselle équipent désormais les ménages français de la même façon, qu'ils habitent en ville ou à la campagne. Sur ce plan le mode de vie des ruraux est identique à celui des citadins. Toutefois, la voiture et le congélateur révèlent des différences persistantes. En 1994, 84% des ménages ruraux ont au moins un véhicule contre 77% dans les villes de province et dans la banlieue parisienne et seulement 52% dans Paris intra-muros. De plus le multi-équipement croît rapidement dans les communes de moins de 2 000 habitants appartenant aux Z.P.I.U. : 21% en 1982 contre 36% en 1994. Dans le même temps il demeure stable à Paris : 7,5% en 1982 contre 8,5% en 1994. De même les ruraux gardent une avance confortable pour leur équipement en congélateurs : 70% sont équipés en 1994 contre 30 à 40% des citadins (Province et banlieue parisienne) et seulement 11% des Parisiens.

Ces statistiques montrent combien les différences de niveau de vie entre villes et campagnes se sont aplanies. Aujourd'hui et depuis la fin des années soixante-dix les campagnes n'ont plus rien à envier aux villes en matière d'équipement et de confort de la maison. Ainsi villes et campagnes se retrouvent avec des habitations aux fonctions et à l'apparence de plus en plus similaires. Leurs habitants disposent quasiment du même niveau de vie, voire même d'un mode de vie similaire.



En effet citadins et ruraux travaillent majoritairement en ville. Ils effectuent la plupart de leurs achats dans les grandes surfaces commerciales qui équipent les banlieues récentes et qui, par leur situation, sont presque aussi facilement accessibles pour les citadins que pour les ruraux. Après l'école, leurs enfants partagent les mêmes bancs au collège et a fortiori au lycée puis dans l'enseignement supérieur. Pour leur loisirs citadins et ruraux vont au cinéma ou effectuent des promenades en forêt. Cependant, en fonction de leur lieu de résidence, la fréquence de ces sorties pourra varier. Aussi est-il difficile de mettre en lumière des modes de vie réellement opposés. On peut alors s'interroger sur ce qui maintient une différence entre villes et campagnes et entre citadins et ruraux. L'avance prise par les ruraux sur les citadins en matière d'équipement en automobiles et en congélateurs nous fournit un indice certain. Le rapport de chacun à son espace, sa façon de le percevoir, de l'appréhender, de se l'approprier, de le vivre transparaît dans ces chiffres et demeure très certainement l'un des derniers moyens d'opposer citadins et ruraux.

#### **d - Un rapport à l'espace différent.**

Si les modes et niveaux de vie, si les fonctions, l'organisation et l'apparence de l'habitat, si les activités des citadins et des ruraux s'uniformisent, leurs espaces-vécus et leurs perceptions de l'espace demeurent radicalement différents.

Dans les années cinquante, l'espace-vécu d'un citadin, c'est-à-dire l'ensemble des lieux qu'il est amené à fréquenter se limite très souvent à un quartier. Il y habite, y travaille le plus souvent et fréquente les commerces voisins. La plupart de ses amis et relations y habite aussi. Cependant durant les vacances, voire les week-ends si la distance le permet, il retourne à la campagne. Ainsi son espace-vécu s'étend pendant quelques jours et inclut la campagne mais, dans l'ensemble, il demeure très largement urbain. Parmi les citadins cependant quelques personnes souvent aisées, médecins, notaires, industriels, gros propriétaires terriens ou gros fermiers résident en ville pour profiter des services et du confort mais travaillent à la campagne. Pour l'ensemble des citadins, la campagne apparaît alors très clairement en retard sur la ville : sous équipée, pauvre en commerces et services. Elle symbolise aussi le passé et la maison de famille.

Pour les ruraux la situation est plus complexe. L'espace-vécu de certains peut encore se limiter au village : ils y sont nés, y ont été à l'école, y habitent et y travaillent comme agriculteur ou artisan. Ils profitent des commerces lorsqu'ils existent comme à Saint-Clément mais usent aussi des marchands ambulants. De telles situations extrêmes sont devenues rares. En effet, dans les années cinquante, la majorité des Saint-Clémentais se rend plus ou moins fréquemment à Lunéville. Le collège, le lycée parfois l'université sont l'occasion au même titre que l'armée de quitter plus ou moins

durablement le village pour la ville. Ensuite le travail mais aussi certains achats, certains services sont aussi prétexte à se rendre en ville. Ainsi l'espace-vécu de presque tous les ruraux se partage entre la campagne et la ville. Mais selon la profession et le lieu de travail la part urbaine de l'espace-vécu est plus ou moins importante. Ainsi deux catégories coexistent : les uns, majoritaires, passent le plus clair de leur temps à la campagne et se rendent en ville de temps en temps : une à plusieurs fois par mois ou par semaine. Les autres sont en général peu nombreux et faute de travail à la campagne, ils travaillent en ville où, par manque de logements, ils ne peuvent s'installer. Leur espace-vécu, qu'ils subissent, se répartit entre la ville et la campagne mais demeure majoritairement rural. La ville est alors perçue par les ruraux comme pourvoyeuse d'emplois, de services et plus globalement comme une source de richesses.

Aujourd'hui, les niveaux de vie s'harmonisent, les modes de vie également. Mais l'espace-vécu de chacun demeure nettement différent et la perception par chacun de son environnement change radicalement de la ville à la campagne.

Les citadins continuent comme par le passé à habiter, à travailler, à effectuer leurs achats ou à bénéficier de services en ville. Avec la diminution du temps de travail et l'augmentation des loisirs et des vacances, ils investissent davantage la campagne. Leur espace-vécu s'accroît spatialement grâce en particulier à l'essor de l'automobile mais il demeure toujours très majoritairement urbain. Chez les ruraux deux groupes se maintiennent : les rurbains pour qui l'espace-vécu se partage à part presque égales entre la ville et la campagne (le travail, les loisirs et les achats amènent à passer en ville presque autant de temps qu'à la campagne) et les autres de plus en plus souvent minoritaires pour qui l'espace-vécu reste d'abord rural même si les déplacements en ville s'accroissent : pour les achats, pour certains services mais aussi pour les loisirs.

Ainsi les espaces-vécus des citadins et des ruraux tendent à se rapprocher. Les citadins investissent davantage les campagnes essentiellement pour leurs loisirs. Les ruraux de leur côté consacrent une part de leur temps de plus en plus grande en ville mais celle-ci peut aller jusqu'à l'équilibre entre la ville et la campagne pour les rurbains. On observe pour simplifier trois types d'espace-vécu : l'un très largement urbain, un second rural et un troisième mixte dans lequel le temps passé en ville et à la campagne tend à s'équilibrer. Cependant qu'est-ce qui distingue cet espace-vécu rurbain de ceux des migrants pendulaires qu'étaient les ouvriers-paysans du début du siècle ou les employés et ouvriers d'après la Seconde guerre mondiale ?

Plusieurs éléments permettent de répondre. D'abord la différence d'époque détermine des niveaux et des modes de vie différents. Ensuite la plupart des rurbains sont d'anciens citadins alors que leurs prédécesseurs ont généralement toujours habité la campagne. Mais surtout l'élément fondamental qui distingue ces catégories de

personnes repose sur un choix. Les ouvriers-paysans ou les employés étaient contraints de se rendre en ville pour travailler tout en demeurant à la campagne. Leur espace-vécu leur était imposé par les conditions d'emploi et de logement du moment. Pour les rurbains, le marché de l'emploi demeure majoritairement concentré en ville mais les conditions du marché du logement, l'essor du parc automobile et l'amélioration des réseaux routiers et autoroutiers offrent la possibilité de choisir son lieu de résidence presque indépendamment de son lieu de travail.

Ainsi la rurbanisation est née d'un choix de vie qui privilégie un espace-vécu mixte partagé entre la ville et la campagne. La rurbanisation naît d'un rapport à l'espace qui n'est pas subi mais voulu. Elle ne peut exister qu'à partir du moment où une société est suffisamment avancée économiquement pour offrir à sa population les moyens financiers et techniques de ce choix. C'est pourquoi le phénomène est récent. Son appréhension demeure cependant difficile : les rurbains ont un niveau de vie comparable aux citadins et aux autres ruraux et leurs habitations, d'apparence variée (anciennes ou récentes), sont souvent identiques. Aussi le principal moyen de les repérer est d'observer leurs déplacements de travail.

À l'heure du nouveau recensement, serait-il bienvenu de croiser les informations recueillies lors du dépouillement pour pouvoir comptabiliser avec précision les personnes qui habitent à la campagne un pavillon ou une vieille maison réhabilitée tout en conservant un emploi urbain. Malgré tout, ces indicateurs même imparfaits sont déjà suffisamment précis et utiles pour mettre en évidence la spécificité de divers groupes de villages. Nous retiendrons aussi de cet exemple saint-clémentais que la rurbanisation est avant tout un phénomène récent qui apparaît timidement dès les années soixante, puis connaît un pic d'expansion dans les années soixante-dix et semble ralentir depuis. Aussi pour les autres villages de l'aire d'étude, concentrons-nous nos efforts sur ces dernières décennies.

## **B - LA DIVERSITÉ VILLAGEOISE ET LA RURBANISATION.**

L'ambivalence observée au chapitre précédent dans la plupart des villages apparaît très nettement, au vu du cas de Saint-Clément, comme une marque de rurbanisation. Elle traduit cependant aussi un aspect de la décohabitation. L'observation attentive des paysages au précédent chapitre nous a révélé la diversité offerte par les quelques villages étudiés. Le développement de la rurbanisation, plus ou moins visible dans l'aspect des villages, apparaît aussi dans plusieurs indices essentiellement statistiques observés pour Saint-Clément. Les migrations définitives, les migrations pendulaires, la construction pavillonnaire, la réhabilitation de vieilles maisons de village, l'évolution du volume de la population et de sa structure par âge ou encore la

structure de la population active sont autant d'indicateurs permettant de déceler la rurbanisation et d'estimer son degré de développement. Faute de données plus précises ce sont actuellement les seuls à notre disposition.

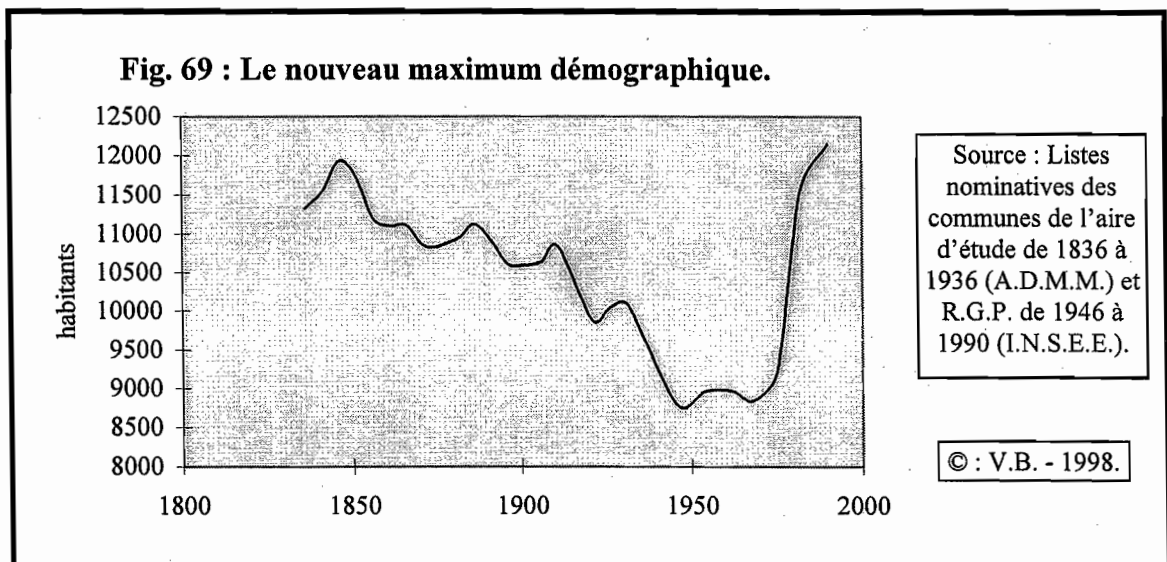
Pour tenter de cerner avec suffisamment de précision les sorts divers rencontrés par chacun des villages de notre aire d'étude au cours des dernières décennies et pour mieux comprendre les mécanismes qui régissent la rurbanisation, nous nous intéressons de plus près à chacun des phénomènes observés pour Saint-Clément. Dans un premier temps, la phase de forte rurbanisation connue par le village a donné lieu à un certain dynamisme démographique, fruit d'un solde migratoire positif et source de rajeunissement. En parallèle le nombre des actifs s'est accru et tout particulièrement celui des actifs sortant vers la ville. Enfin la construction de logements semble également accompagner le mouvement.

## 1 - Un nouveau dynamisme démographique.

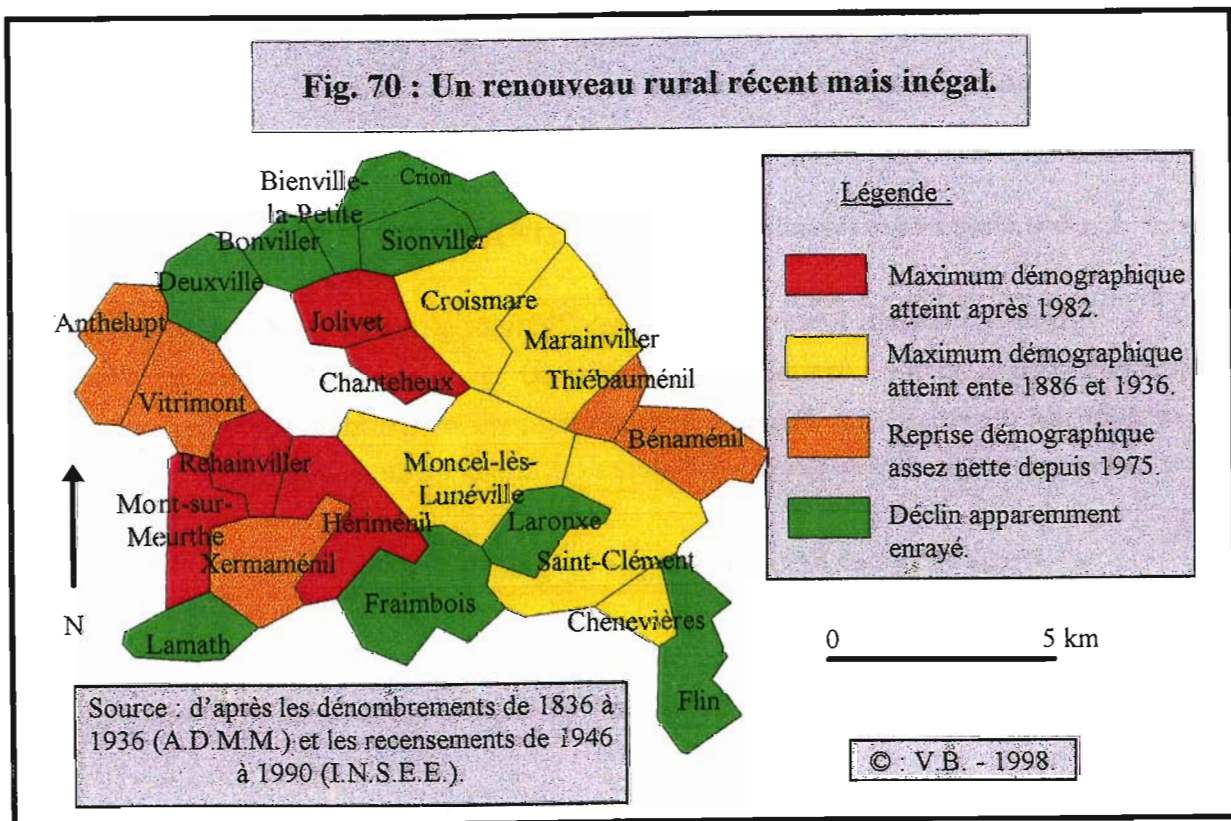
Incontestablement l'exemple de Saint-Clément a mis en évidence le dynamisme démographique même temporaire occasionné par la rurbanisation. Toutefois l'observation attentive des données démographiques concernant les villages de notre aire laisse apparaître d'importantes différences d'une commune à l'autre.

### a - Un renouveau démographique inégal.

L'observation de la courbe d'évolution démographique de l'ensemble des communes étudiées montre très nettement le récent bouleversement vécu par ces villages (fig. 69).



Après le plein démographique connu au milieu du dix-neuvième siècle l'ensemble des villages se dépeuple. Plus ou moins lent et marquant quelques paliers, le déclin se prolonge jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Le baby boom laisse entrevoir une reprise mais très rapidement le déclin reprend pour s'arrêter à la fin des années soixante. Depuis, une véritable résurrection anime ces campagnes et leur permet de retrouver et même de dépasser le maximum qu'elles avaient atteint vers 1850. Après avoir chuté de 11 933 à 8 773 habitants et ainsi perdu plus du quart de leurs habitants en un siècle, ces villages ont, en une vingtaine d'années, retrouvé leur niveau de population correspondant au "plein rural" du siècle dernier. Cependant cette évolution globale cache d'importantes disparités.



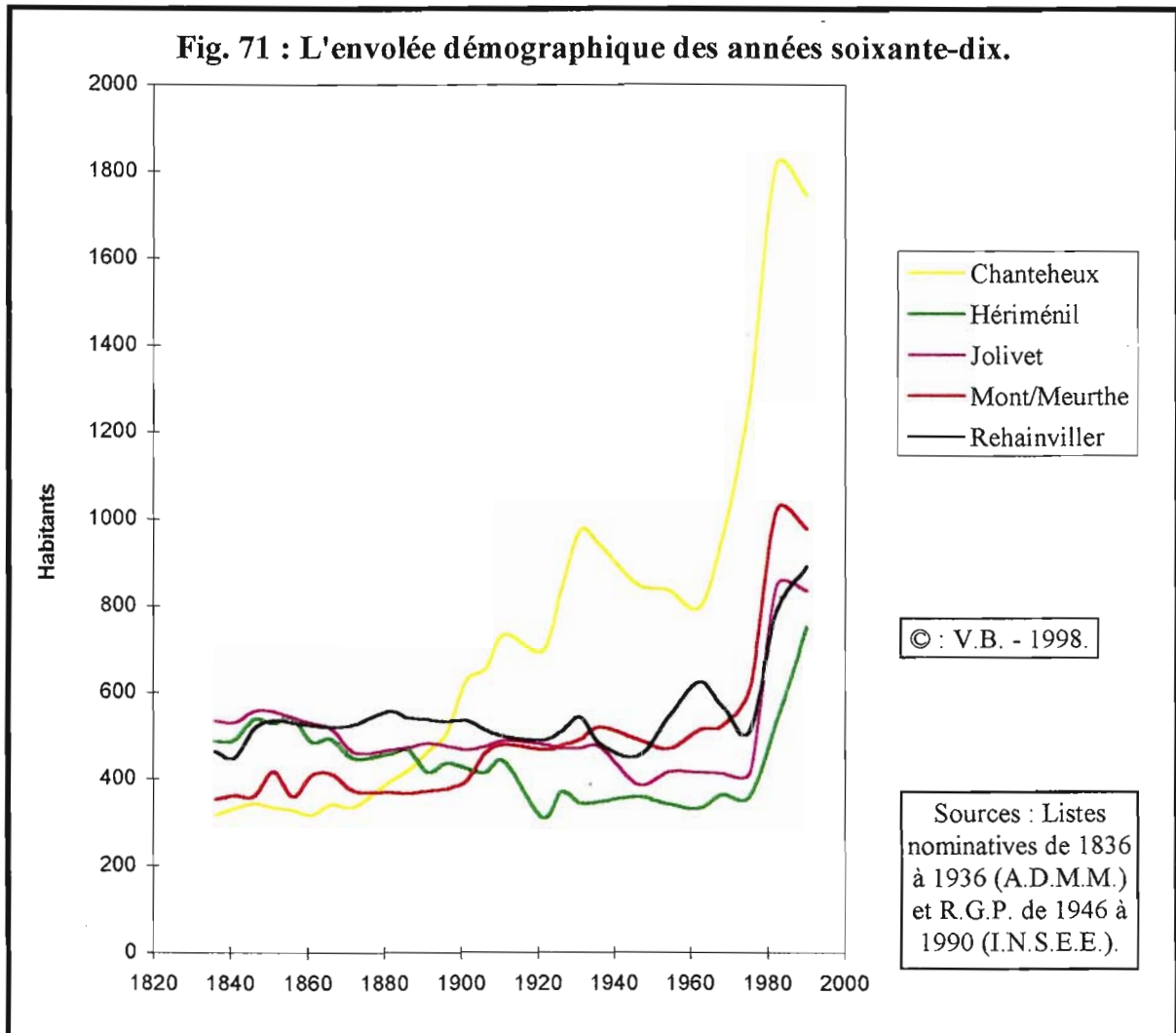
L'étude des courbes respectives de chacun des vingt-quatre villages en question permet de dégager quatre groupes distincts (fig. 70).

- Les villages rapidement et fortement rurbanisés.

Le premier comporte les cinq communes au maximum démographique postérieur à 1982 (fig. 70). Deux sont considérées par l'I.N.S.E.E. comme urbaines : Chanteheux et Jolivet. Les trois autres s'étirent dans la vallée de la Meurthe au sud-ouest de Lunéville. Ce sont les villages parmi les plus peuplés du secteur avec des populations comprises entre 751 habitants à Hériménil et 1 746 à Chanteheux en 1990.



Leur évolution est sensiblement identique. Tous connaissent depuis les dernières décennies une envolée démographique (fig. 71) sans précédent leur permettant de dépasser le maximum démographique qu'ils avaient atteint au milieu du dix-neuvième siècle.

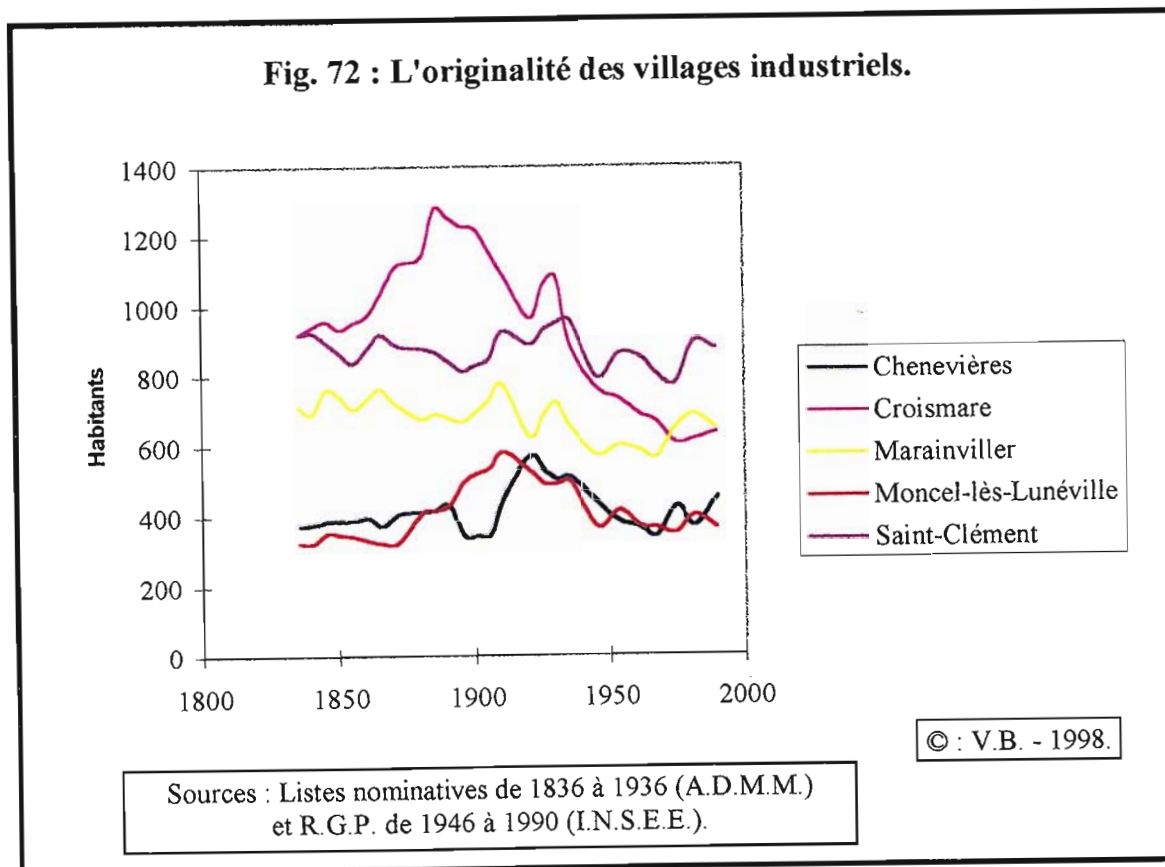


En y regardant d'un peu plus près, on s'aperçoit de nuances non négligeables. Tout d'abord Hériménil et Jolivet connaissent un déclin démographique assez régulier de la moitié du dix-neuvième siècle à 1975. Passé ce recensement, la population des deux communes double entre 1975 et 1982 pour Jolivet et entre 1975 et 1990 pour Hériménil. De leur côté les trois autres communes évitent ce déclin grâce à la présence sur leur territoire d'entreprises industrielles importantes. Chanteheux connaît même au début du siècle un premier essor démographique non négligeable : 336 habitants en 1872, 973 en 1931. Toutefois, après la disparition de la tannerie, la commune connaît comme les autres un important déclin lié à l'exode rural d'après guerre. Les villages connaissent ensuite la même envolée de leur population avec cependant un peu d'avance à Chanteheux où la population croît dès les années soixante.

Trois communes se distinguent encore par leur évolution toute récente. Chanteheux, Jolivet et Mont-sur-Meurthe perdent des habitants lors du dernier intercensitaire. Faut-il y voir un essoufflement lié au déclin démographique généralisé de l'arrondissement lunévillois ou plutôt un seuil psychologique au-delà duquel les candidats à l'installation à la campagne rechignent à venir ou encore le contrecoup lié au boom subit de la rurbanisation et déjà constaté à Saint-Clément ? Cette dernière semble l'emporter. L'observation plus loin de la structure par âge de ces villages nous le confirme. Ce genre de déclin est également vécu par la plupart des communes du second groupe.

- Les villages industriels.

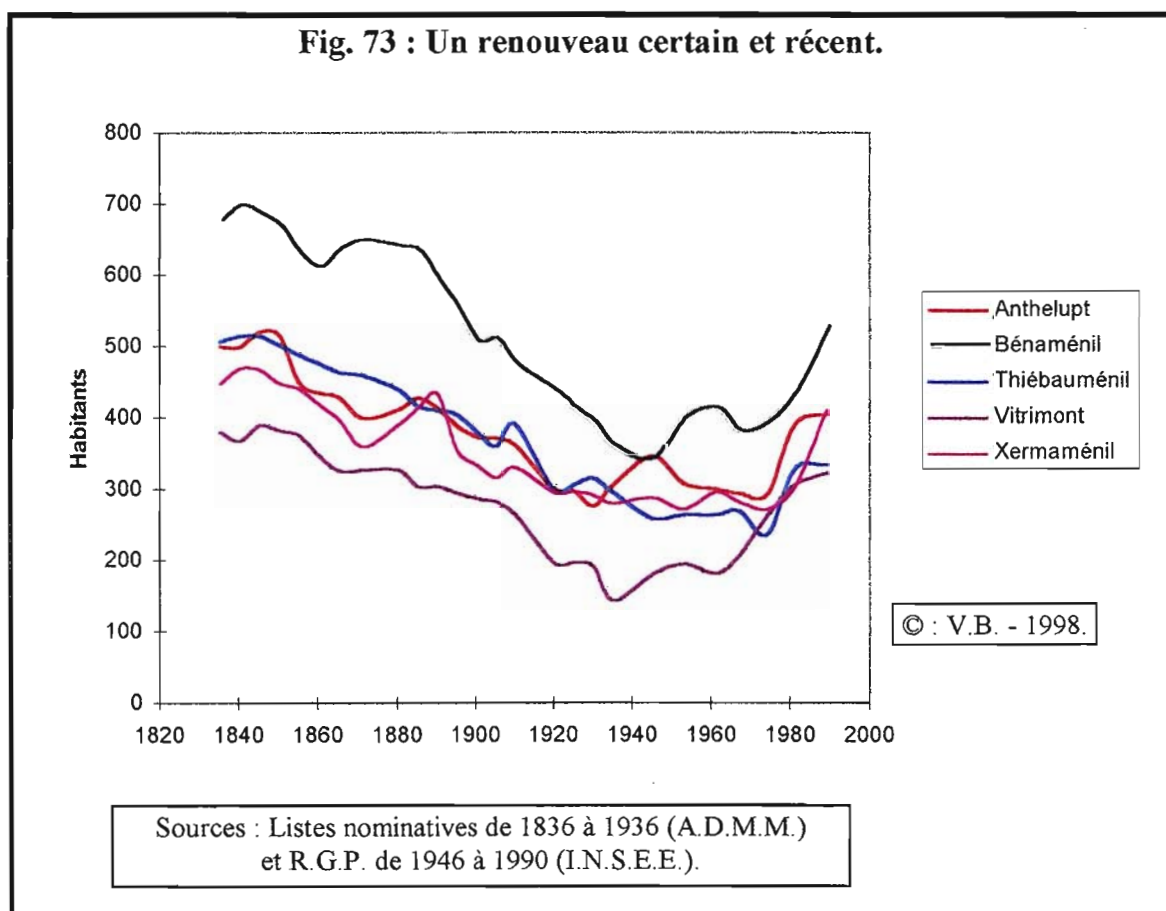
Ce deuxième groupe rassemble les villages industriels et le gros village de Marainviller qui n'ont pas connu comme Chanteheux ou Mont-sur-Meurthe d'envolée démographique spectaculaire dans les années soixante-dix. Ces cinq villages (fig. 72) se démarquent par un maximum démographique autre que le maximum historique du dix-neuvième siècle et que celui lié à la rurbanisation. Le maximum démographique de ces communes est le fruit de la présence sur place d'entreprises industrielles. Toutes connaissent leur maximum lors de la révolution industrielle après 1870 ou dans les années vingt avant la grande crise (fig. 72).



Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, elles ont perdu leurs usines. Elles subissent alors le même déclin que les autres villages lié au fort exode rural des années cinquante et soixante. Saint-Clément toutefois est la seule à conserver sa faïencerie et son niveau de population. Certes ça population fluctue au gré des guerres, de l'exode rural mais ici ces accidents sont atténués en partie par la présence de l'entreprise. Ainsi le village profite après guerre des effets du baby boom puis endure l'exode rural que compense ensuite la poussée rurbanine des années soixante-dix avant un dernier déclin des années quatre-vingt lié au contrecoup de la rurbanisation.

On retrouve assez curieusement dans ce groupe le village de Moncel-lès-Lunéville. En fait la commune distante de moins d'un kilomètre de l'usine de Dietrich connaît son maximum démographique au début du siècle alors que l'usine est en pleine expansion. Par la suite, la structure de la propriété agricole et celle de sa population active observée plus haut expliquent en partie son faible succès à l'heure de la rurbanisation. Assez curieusement ces communes ne profitent que faiblement de l'essor rurban. La reprise démographique de Saint-Clément n'a eu qu'un temps comme à Marainviller et à Moncel-lès-Lunéville alors que Croismare et Chenevières connaissent un essor timide et récent similaire aux villages du groupe suivant.

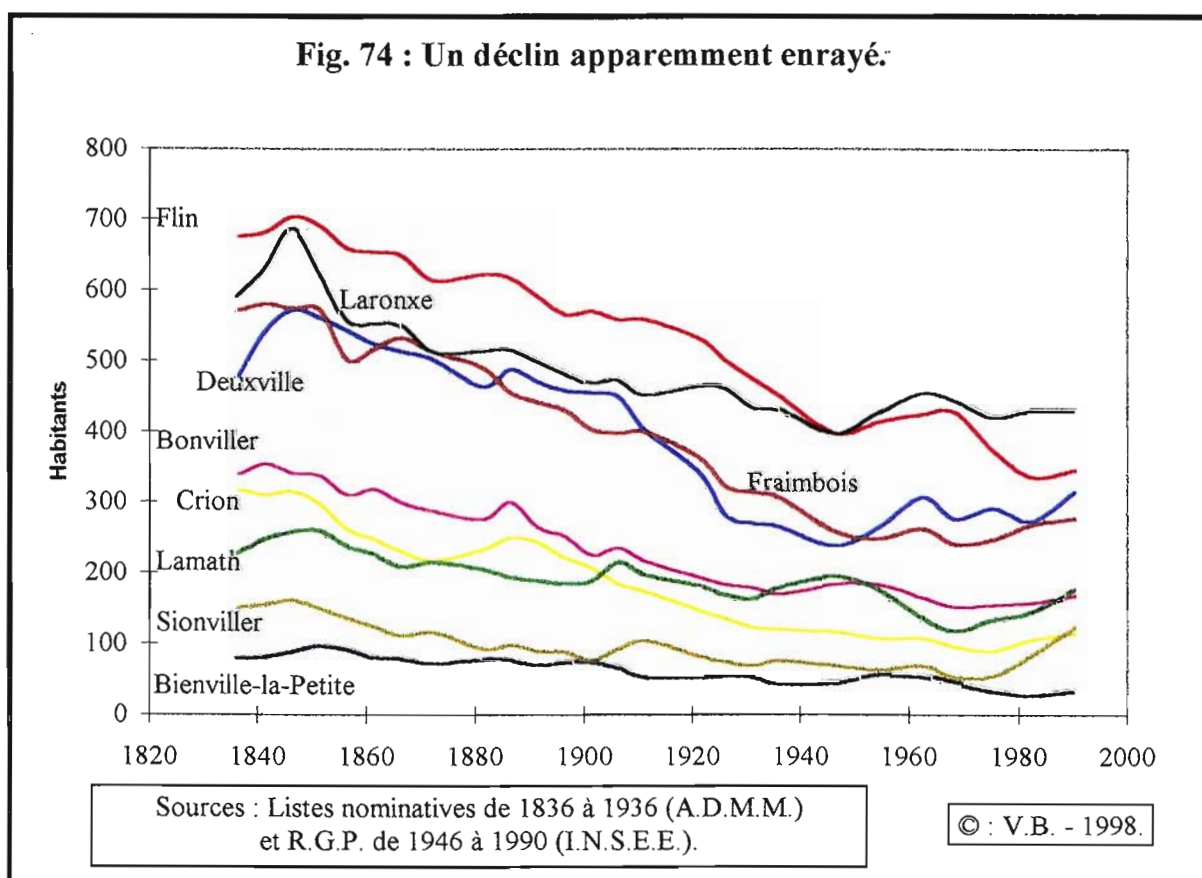
- Les villages fraîchement et encore peu rurbanisés.



Les villages de ce troisième groupe, également au nombre de cinq, s'alignent à l'exception de Xermaménil le long de la R.N.4. Ils présentent tous un maximum démographique au milieu du dix-neuvième siècle et subissent ensuite un déclin démographique régulier dû à l'exode rural et accentué par les guerres (fig. 73). Ils atteignent un minimum démographique lors de la Seconde Guerre mondiale puis profitent d'une petite embellie avec le baby boom mais rechutent dans les années soixante sous l'effet de l'exode rural avant de connaître un second souffle à partir des années soixante-dix grâce à la rurbanisation.

Toutefois ce dernier essor n'a pas encore permis de retrouver le niveau record du siècle dernier et déjà Anthelupt, Vitrimont et Thiébauménil voient leurs courbes fléchir depuis le dernier recensement. La reprise est donc bien réelle mais demeure fragile. Par contre les communes du dernier groupe n'ont pas réellement encore profité de l'essor dû à la rurbanisation.

- Des villages au déclin démographique apparemment enrayeré.



Ce dernier groupe comporte neuf villages généralement peu peuplés (aucun n'atteint les cinq cents habitants) et souvent les plus éloignés de Lunéville. Tous subissent comme dans le groupe précédant un déclin régulier lié à l'exode rural et amplifié par les guerres allant du milieu du dix-neuvième siècle aux années soixante-dix



voire jusqu'à aujourd'hui (fig. 74). Fraimbois, Crion, Sionviller ou encore Lamath connaissent un certain dynamisme depuis 1975 mais il reste faible et fragile. Les autres semblent ne plus souffrir de l'exode rural mais leur population ne semble pas vivre de nouvelle jeunesse. Aussi cette situation demeure précaire et les effets de la rurbanisation sont bien timides à moins qu'ils ne soient encore purement et simplement inexistantes.

Ainsi derrière la courbe d'évolution démographique générale des villages étudiés se cachent des disparités considérables. Alors que dans leur ensemble les villages semblent vivre un nouveau départ, en fait seuls quelques-uns en profitent réellement. La plupart assiste à l'enraiment du déclin lié à l'exode rural et certains connaissent même un renouveau mais il est encore timide. Quelques-uns semblent enfin en situation encore difficile. À la vue de ce simple indicateur qu'est la courbe d'évolution démographique, il est déjà possible d'identifier au sein du monde rural des communes aux destins très divers : certaines après une véritable explosion démographique s'essouffent alors que d'autres entament un renouveau plus lent mais tout aussi certain. Enfin d'autres, moins bien loties, plus éloignées de la ville et moins peuplées, semblent vivre la fin d'une longue période de déclin sans pour autant vivre un réel second départ.

En dehors du baby boom et des guerres, les acteurs principaux de cette évolution démographique contrastée semblent bel et bien être les flux migratoires qu'il s'agisse de l'exode rural ou ensuite de l'exode urbain.

### **b - Le rôle majeur du solde migratoire.**

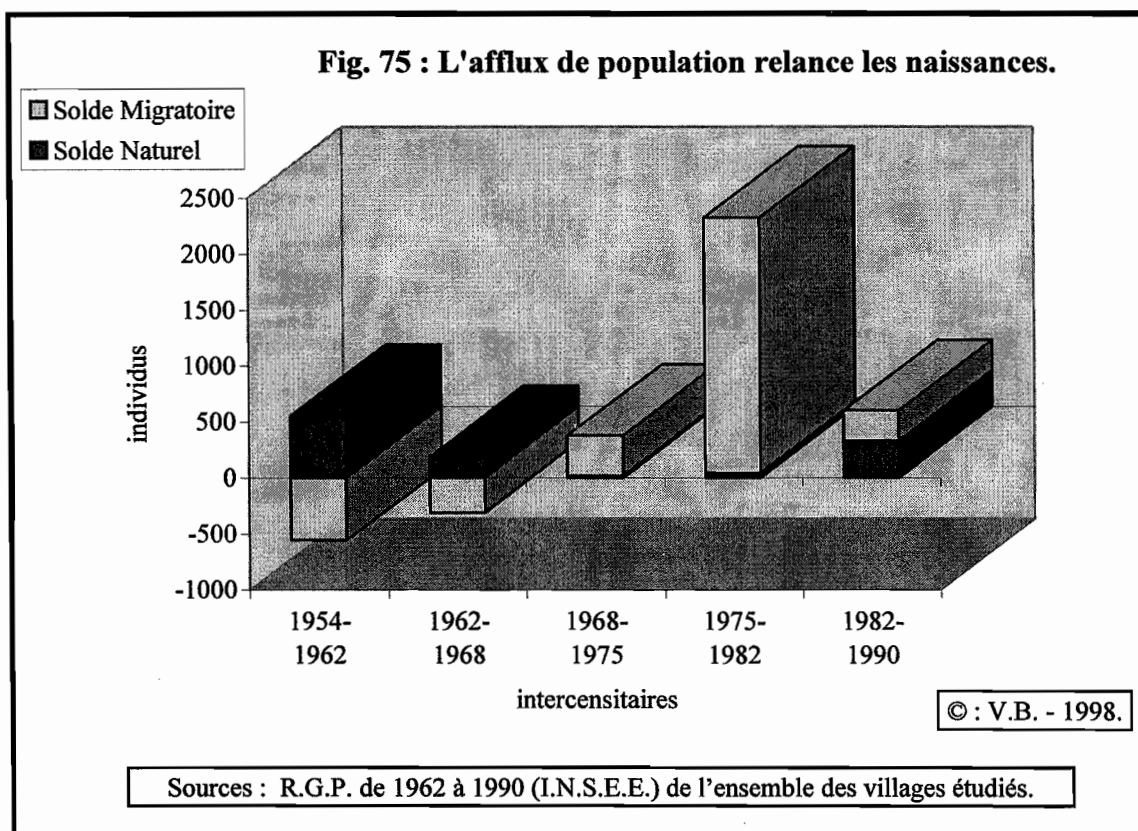
Les villages pris dans leur ensemble présentent une évolution de leurs soldes migratoires assez caractéristique. Elle se compose de trois phases : l'exode rural, l'exode urbain et enfin le ralentissement net de ce dernier (fig. 75).

La première se termine à la fin des années soixante. Elle se caractérise par un exode rural généralisé : les villages perdent 554 puis 310 habitants en deux intercensitaires soit près de 10% de leur population. Cependant, une commune, Chanteheux, se démarque déjà par un solde largement positif lors du recensement de 1968 (152 habitants supplémentaires soit 19% de la population villageoise en plus). La commune offre aux Lunévillois en mal de campagne des terrains prêts à accueillir des pavillons à proximité immédiate de Lunéville. Cette proximité est alors essentielle à une époque où l'automobile est encore loin d'être entrée dans la plupart des foyers.

Arrive ensuite la seconde phase de l'évolution du solde migratoire marquée par une totale inversion des tendances dès le début des années soixante-dix. En fait les flux ne se sont pas brutalement inversés. Mais le flux des ruraux quittant la campagne



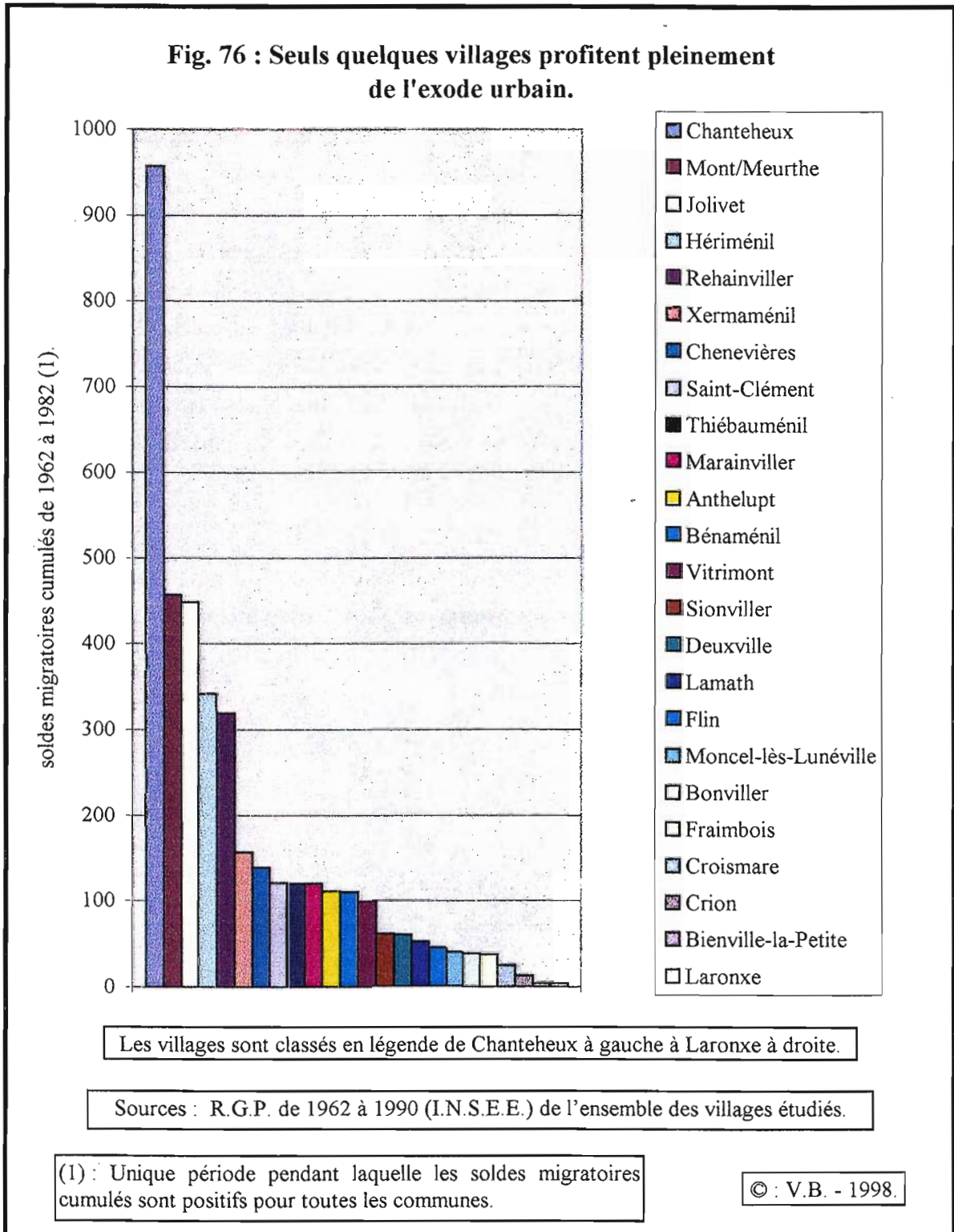
s'amenuise quand se développe un flux en sens inverse de citadins choisissant de rejoindre la campagne. Ainsi en 1982, les sondages au quart réalisés par les services de l'I.N.S.E.E. font état entre Lunéville et certains des villages alentour de flux importants et croisés : par exemple 92 Cantenois déménagent pour Lunéville quand dans le même temps 464 Lunévillois viennent s'installer à Chanteheux<sup>46</sup>. Cette inversion des flux migratoires s'accroît et donne lieu à un véritable exode urbain de 1975 à 1982. Mais il ne dure cependant qu'une décennie.



À partir des années quatre-vingt, l'exode urbain se ralentit très nettement. Il faut voir ici très certainement les effets de la politique de réhabilitation des centres-villes qui permet aux villes d'enrayer leur hémorragie démographique. Après avoir gagné plus de deux mille habitants de 1975 à 1982 (un record historique) par le jeu des migrations, les villages n'en gagnent plus que 271 durant l'intercensitaire suivant. L'exode urbain apparaît alors à première vue comme un phénomène brutal et temporaire. En fait le solde migratoire est positif dès le recensement de 1975 et ce jusque 1990. Les villages étudiés ont gagné grâce aux flux migratoires 2 912 individus sur cette période et plus des deux tiers en seulement sept ans. Toutefois, d'une commune à l'autre, les situations

<sup>46</sup> : I.N.S.E.E., fichiers Mirabeau 1982. Ces données doivent être employées avec d'extrêmes précautions. S'agissant de sondages, certains résultats en particulier pour les populations peu nombreuses sont susceptibles d'être fortement altérés. Ici l'exactitude des résultats n'est pas nécessaire, les chiffres sont suffisamment importants pour exprimer des tendances. Les deux flux sont effectivement ici très nettement contrastés.

divergent ostensiblement. Alors que certaines bénéficient de larges excédents migratoires, d'autres n'en dégagent pratiquement aucun. Cependant, toutes sans exception, à un moment ou un autre, ont connu depuis 1975 une période d'excédent migratoire.

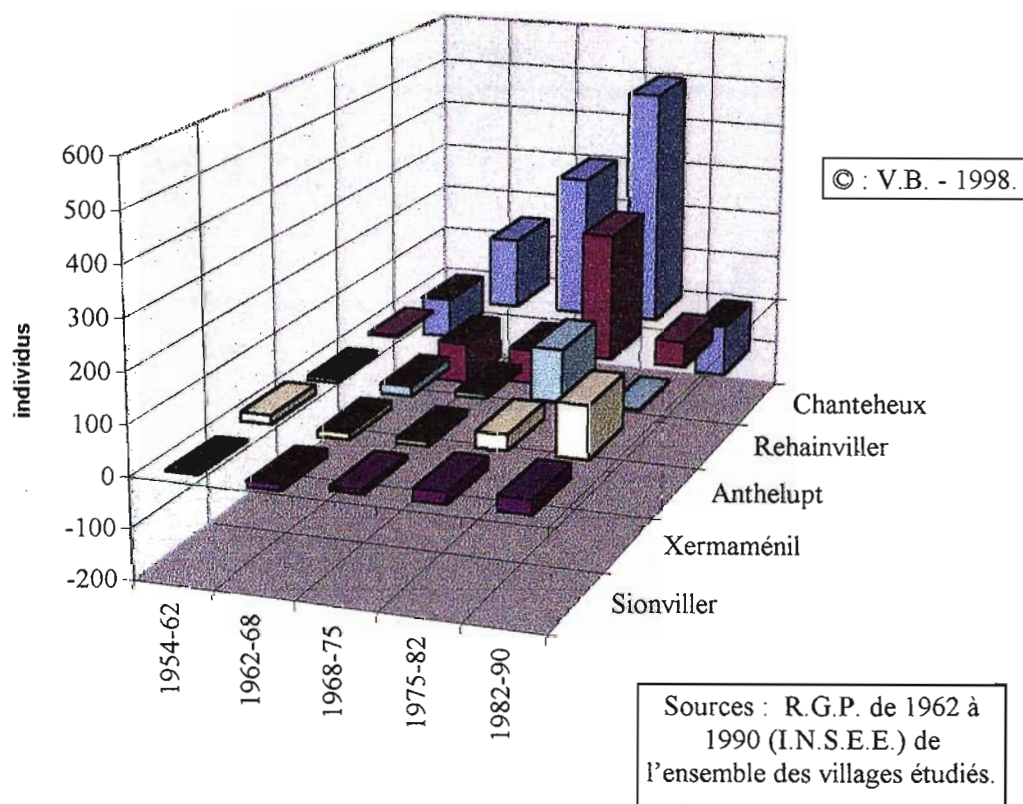


Trois ensembles de communes se détachent nettement selon l'importance plus ou moins grande de leurs soldes migratoires. Ces ensembles correspondent assez bien à

ceux observés lors de l'évolution démographique globale des villages. Un premier groupe se remarque par de très larges excédents migratoires cumulés (Fig. 76). Il s'agit des communes les plus peuplées déjà observées plus haut. En ne tenant compte que des périodes de soldes migratoires positifs, elles ont gagné plus de trois cents habitants chacune soit près des deux tiers des excédents migratoires cumulés de l'ensemble des villages. Chanteheux s'illustre à nouveau dans ce groupe avec un gain de près de mille personnes soit le quart des excédents migratoires cumulés de tous les villages.

Un second groupe composé de huit villages dégage un excédent migratoire cumulé compris entre cent et cent cinquante personnes. Il correspond à peu près aux "villages industriels" et aux "villages fraîchement et encore peu rurbanisés". L'exode urbain est ici bien réel mais beaucoup moins puissant. Le dernier groupe avec onze villages n'a, au demeurant, qu'assez peu profité de l'exode urbain et totalise à peine 10% des excédents migratoires cumulés de l'ensemble des villages. Ces villages ont dégagé des excédents très faibles allant de quatre à soixante individus. Hormis Croismare et Moncel-lès-Lunéville, ils appartiennent tous au groupe des "villages au déclin démographique enrayé". L'exode urbain profite donc essentiellement à quelques communes.

Fig. 77 : Variété des évolutions des soldes migratoires.

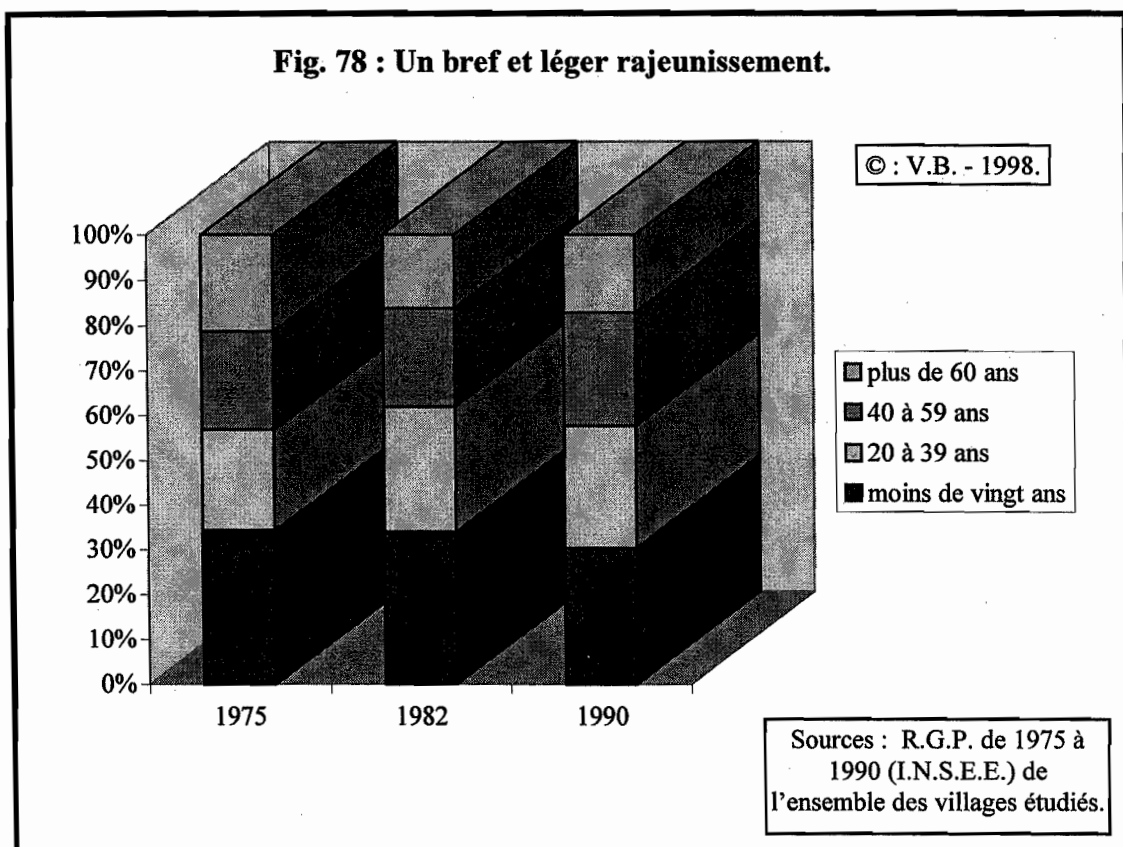


D'autre part ces excédents ne surviennent pas tous aux mêmes périodes. Par exemple, Chanteheux bénéficie d'excédents durables dès le début des années soixante (fig. 77) alors qu'Hériménil, Mont-sur-Meurthe, ou encore Anthelupt et Saint-Clément par exemple n'en profitent que dix ans plus tard et pour une durée plus courte. Enfin les communes qui ont jusqu'à présent le moins bénéficié d'apports extérieurs de population sont aussi souvent celles pour lesquelles le solde migratoire n'est devenu positif que depuis le dernier recensement.

Cet excédent migratoire plus ou moins ancien, plus ou moins important, tantôt subit et ponctuel, tantôt précoce et durable, affecte très nettement les caractères démographiques de chaque commune et surtout ceux des communes les plus touchées par la rurbanisation.

### c - Le mirage du rajeunissement.

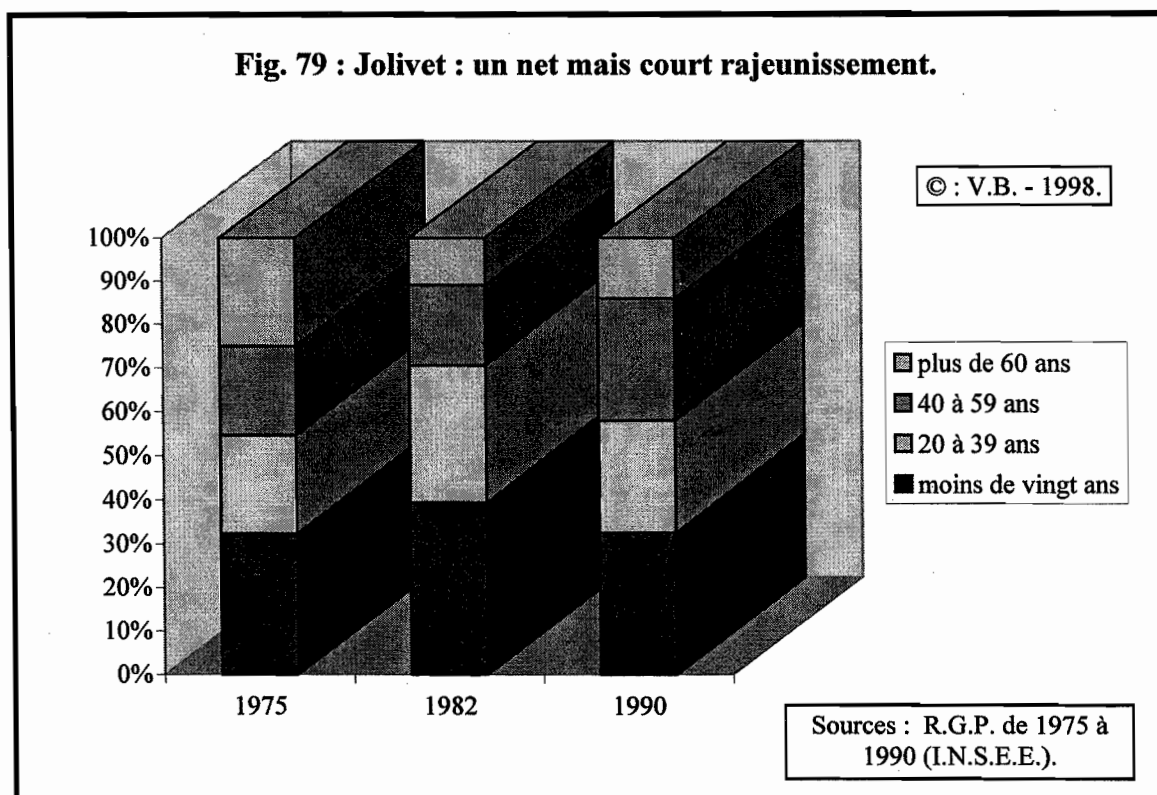
L'afflux momentané de population, bien qu'inégal dans la plupart des villages et dans le temps ou par son ampleur, conduit de façon globale à un certain rajeunissement des populations villageoises. Celui-ci se traduit par l'augmentation plus ou moins marquée du poids des moins de vingt ans et surtout de celui des jeunes adultes de vingt à trente-neuf ans entre 1975 et 1982. Il donne également lieu à un renouveau des naissances.





Les moins de vingt ans progressent peu et ne gagnent, entre 1975 et 1982, qu'un point en passant de 34 à 35% de l'ensemble de la population. Par contre leurs aînés, âgés de vingt à trente-neuf ans, gagnent cinq points au détriment des plus de soixante ans. La dernière catégorie étant stable (fig. 78). L'afflux de population constaté dans les chiffres des flux migratoires se traduit sans aucun doute par un gonflement du nombre des jeunes adultes. Aussi la rurbanisation est-elle majoritairement le fait de jeunes couples.

En fait chaque village réagit différemment selon l'importance et la durée du flux migratoire. Ainsi des communes particulièrement concernées par la venue de populations nouvelles présentent-elles un spectaculaire rajeunissement à l'exemple de Jolivet (fig. 79). De 1975 à 1982 la population double grâce à un excédent migratoire de 429 individus et alors que le solde naturel est pratiquement nul (+1). Dans le même temps le poids des moins de vingt ans et celui des vingt à trente-neuf ans flambent et gagnent respectivement sept et neuf points. Mais ce rajeunissement ne dure pas et dès le recensement suivant les catégories de population les plus âgées reprennent de l'importance. Ici comme à Saint-Clément, décrit plus haut, les jeunes en âge de travailler quittent la commune tandis que leurs parents y demeurent mais vieillissent.

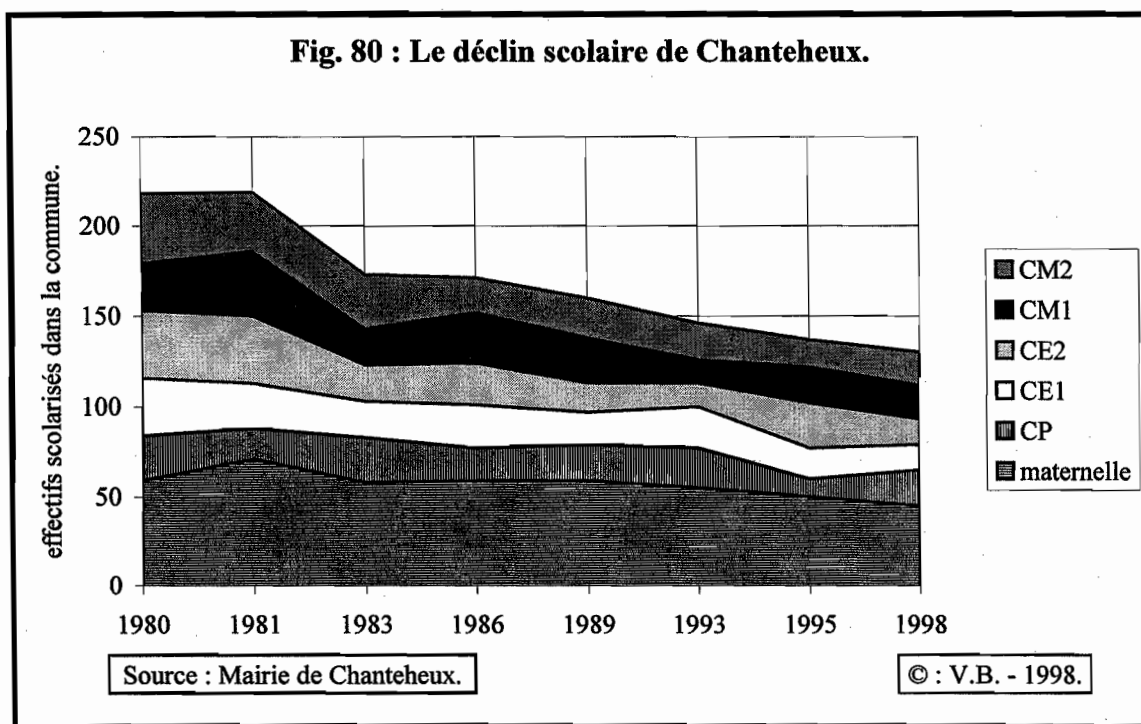


Ce rajeunissement affecte d'autant la pyramide des âges qu'il se traduit également par un renouveau des naissances dans ces villages (fig. 75). Alors que



globalement l'excédent naturel tend vers zéro au recensement de 1975, l'afflux subit de jeunes ménages dans les années soixante-dix permet un sursaut des naissances qui au recensement suivant fournit autant d'habitants supplémentaires que l'excédent migratoire. Les résultats du recensement en cours indiqueront si cette tendance se confirme ou si elle est aussi passagère que l'excédent migratoire fut brutal.

Cette brièveté du rajeunissement, fruit de flux migratoires, occasionne dans les villages les plus affectés par l'arrivée massive de population d'importantes difficultés de gestion en particulier dans le domaine scolaire. Les villages dans un premier temps accueillent avec enthousiasme les nouveaux arrivants. Leurs enfants permettent d'éviter la fermeture de classes et occasionnent même parfois l'ouverture de classes supplémentaires. Mais très rapidement les effectifs déclinent de nouveau. Aussi chaque village s'adapte-t-il.



Par exemple Vitrimont et Anthelupt se sont groupés avec leurs voisins Flainval et Hudiviller. Ils se répartissent les classes (une chacun, excepté Anthelupt qui en a deux) et organisent un ramassage scolaire. De son côté, Chanteheux (fig. 80) perd depuis 1980 un tiers de ses effectifs scolaires et a dû fermer des classes. La proximité de deux des casernes lunévilloises (fig. 25) permet la présence de nombreuses familles de militaires locataires dans la communes. Le déclin des effectifs militaires concourt aussi au déclin scolaire. Pour enrayer ce déclin, la municipalité tente d'attirer de nouveaux jeunes ménages en lançant un nouveau lotissement. Mais des prix trop élevés ont découragé plusieurs dizaines de candidats.

Moncel-lès-Lunéville joue une autre carte. Ses moyens lui permettent de développer une cantine et de financer un parc informatique. En parallèle la municipalité recrute en usant des contrats "emplois-jeunes" pour offrir aux élèves des services supplémentaires qui attirent les enfants de villages voisins, leurs parents passant devant l'école pour se rendre à leur travail à Lunéville. Ainsi les réactions des communes face aux aléas de leur population et leurs conséquences scolaires sont particulièrement diverses et plus ou moins couronnées de succès.

Le rajeunissement occasionné par la venue de jeunes ménages est, par sa brutalité, un piège redoutable pour les communes car les espoirs qu'il fait naître tarissent tout aussi rapidement que le flux de migrants. Ces problèmes concernent actuellement les villages qui les premiers bénéficièrent de l'arrivée de citadins. Ceux qui aujourd'hui entrent seulement dans cette phase d'euphorie, même si elle est moins prononcée que par le passé, doivent s'attendre à des lendemains moins souriants.

L'essor des années soixante-dix et les différences notables d'un village à l'autre sur le plan démographique se retrouvent également en matière de migrations pendulaires. Ici aussi, les villages ne sont pas logés à la même enseigne.

## **2 - L'essor des migrations pendulaires.**

L'exemple de Saint-Clément a permis de voir l'ancienneté des flux pendulaires mais aussi leur essor récent. Toutefois ce qui est vrai pour un gros village industriel ancien ne l'est pas forcément d'un village plus petit et demeuré agricole. Aussi d'un village à l'autre les situations diffèrent-elles sensiblement. D'autre part, si l'essor des migrations pendulaires conduit généralement à l'apparition de villages-dortoirs, l'observation attentive des emplois dans chaque commune renforce les différences communales.

### **a - Des rurbains majoritaires et toujours plus nombreux.**

Incontestablement le nombre des personnes quittant chaque matin le village où elles résident pour rejoindre leur travail en ville va grossissant d'un recensement à l'autre (fig. 81). En fait si les villes sont devenues le premier employeur des villageois de notre aire d'étude, on peut constater assez curieusement que le nombre des villageois sortant de leur commune pour travailler dans un autre village croît également bien que plus modestement. Aussi tout naturellement la part des actifs stables décline-t-elle régulièrement. Ainsi les actifs ruraux sont de plus en plus mobiles et désormais les actifs demeurant et travaillant dans le même village ne sont plus que le quart de l'ensemble

des actifs résidant à la campagne contre encore 39% en 1975. Les années soixante-dix et quatre-vingt donnent donc lieu à une envolée du nombre des actifs ruraux travaillant en ville.

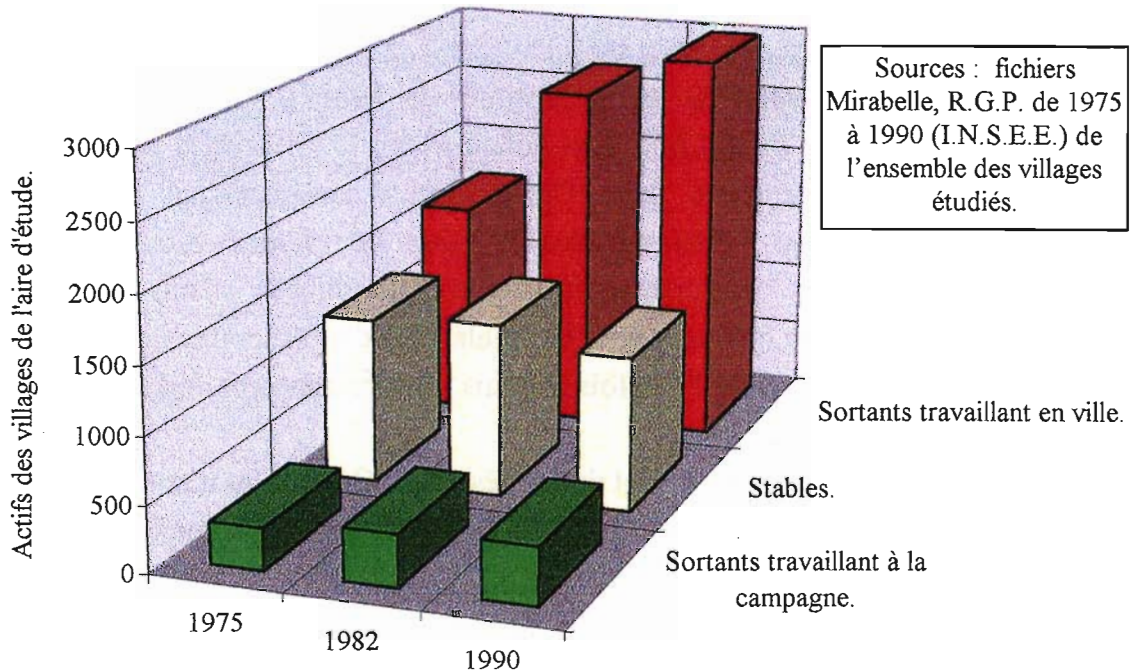
Malheureusement les données sur les migrations alternantes sont lacunaires. Les listes nominatives permettent de les reconstituer de 1901 à 1936 mais celles dont disposent les services de l'I.N.S.E.E. font défaut avant 1975. Malgré cette lacune les données disponibles fournissent déjà d'importants renseignements. Dès 1901 on constate des flux plus ou moins significatifs selon les villages. Ces flux gonflent régulièrement à l'image de ceux animant Lunéville et les villages voisins (fig. 59). Mais dans l'ensemble ils restent faibles et en 1936 seuls 12% de l'ensemble des actifs ruraux de notre aire travaillent en ville. Toutefois certains villages dénotent déjà.

En effet trois communes sortent du lot dès 1936. Ce sont les actuelles communes de banlieue définies par l'I.N.S.E.E. (fig. 82). Dès cette époque la majorité absolue de leurs actifs se rend en ville pour travailler. Ces trois villages semblent avant tout bénéficier de la proximité de Lunéville et du manque de logements urbains. Dès que l'on s'éloigne de Lunéville ou des autres villes alentour le poids de ces migrants pendulaires redevient négligeable (fig. 82). On remarque cependant déjà quelques différences d'une commune à l'autre. Les communes situées au sud-ouest de Lunéville, bénéficient aussi de la proximité d'autres villes plus petites mais sources de nombreux emplois : la gare de triage de Blainville-sur-l'Eau, les salines de Varangéville ou Rosières-aux-Salines emploient plusieurs centaines de salariés originaires des villages voisins par exemple. Ainsi dès le début du siècle, des flux privilégiés se développent entre quelques villages et les villes avoisinantes.

Cependant il n'est alors pas encore question de rurbanisation. Et ces pratiques, concernant des populations purement rurales, semblent perdurer jusqu'à nos jours. Jusque dans les années soixante la raison de ces flux semble liée au manque de logements urbains constaté plus haut. Par la suite ces flux semblent résulter d'un choix de vie des ruraux eux-mêmes. En effet si la campagne attire les citadins il paraît tout aussi logique qu'elle retiennent ses propres habitants. Dès lors le rural qui choisit de rester à la campagne pour préserver son cadre de vie bien que contraint de travailler en ville faute d'emplois suffisants sur place rejoint dans sa démarche le rurbain. Ainsi aujourd'hui la quasi totalité des actifs ruraux qui travaillent en ville ont choisi délibérément d'habiter la campagne.

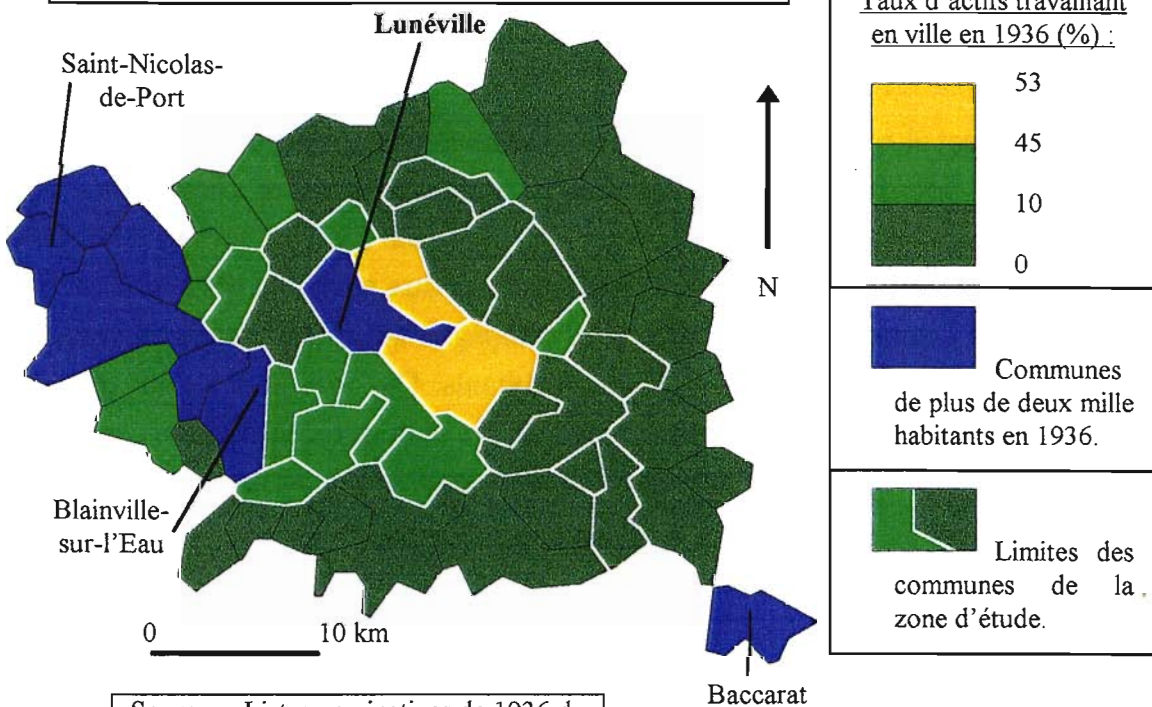
Dès 1975 ces sortants vers la ville constituent la majorité absolue des actifs ruraux des villages étudiés. En quinze ans leur nombre double pratiquement (+ 80%) et passe de 1 650 à 2 984 et leur poids parmi les actifs est passé de 51 à 65% (fig. 81). Ainsi notre aire d'étude, prise dans sa globalité, paraît dominée par les rurbains. En y

**Fig. 81 : Des villageois toujours plus mobiles.**



© : V.B. - 1998.

**Fig. 82 : Une attractivité urbaine déjà ancienne.**



regardant de plus près des différences intéressantes font surface. En 1975 dix villages ont encore une majorité d'actifs ruraux. Dans certains comme Bénaménil, Crion, ou Chenevières les actifs travaillant en ville sont encore nettement minoritaires avec moins de 30% de l'ensemble des actifs.

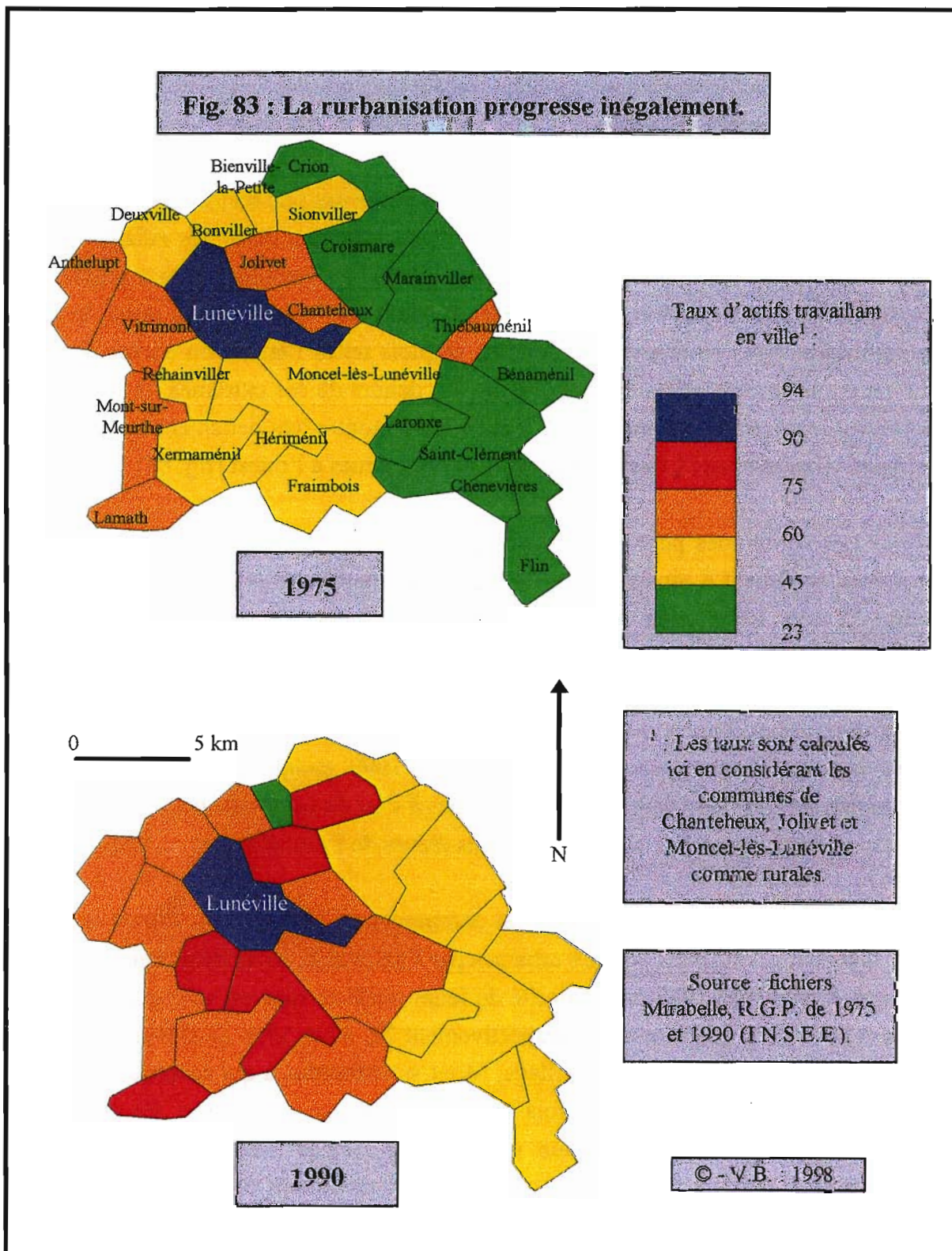
Par contre en 1990 tous sauf Bienville-la-Petite ont une majorité d'actifs urbains. Les villages semblent tous être devenus des villages-dortoirs. Parmi les villages aux plus forts taux d'actifs urbains on trouve de gros villages où l'exode urbain a porté le plus ses fruits comme Hériménil, Rehainviller ou Mont-sur-Meurthe mais aussi de petites communes pauvres en activités et donc en emplois telles Lamath ou encore Sionviller qui détient le record : 83% d'actifs urbains. En dehors de ces extrêmes, la comparaison des cartes représentant ce taux en 1975 et en 1990 montre très nettement une opposition entre les villages situés à l'est de Lunéville et ceux situés à l'ouest (fig. 83).

Les communes pour lesquelles le poids des actifs urbains est en 1975 le plus important se situent à proximité de Lunéville mais aussi sur la bordure occidentale de l'aire d'étude. Cette zone est en effet sous l'influence cumulée de Lunéville, de Blainville-sur-l'Eau, Rosières-aux-Salines et de l'agglomération nancéienne. Les communes les moins concernées par les flux de migrants pendulaires à destination de villes sont toutes situées à l'est de Lunéville. Elles sont aussi les plus éloignées des pôles urbains. Cette situation se maintient en 1990 malgré la poussée générale de l'influence urbaine sur les villages. Les villages à l'est de Lunéville connaissent toujours les taux d'actifs travaillant en ville les moins élevés de l'aire d'étude.

D'autre part, à aucun moment les communes de Chanteheux, Jolivet et Moncel-lès-Lunéville, considérées comme urbaines par l'I.N.S.E.E. ne se démarquent des autres villages. Certes, dès 1975 une majorité de leurs actifs se rend en ville pour y travailler mais celle-ci n'est pas écrasante : respectivement 72, 69 et 55%. D'ailleurs, dès 1975 la première place revient à un autre village, Mont-sur-Meurthe, à qui succède Sionviller en 1982 et 1990. Ces résultats toutefois méritent davantage d'attention. En effet, si l'on considère ces trois communes non plus comme rurales mais comme urbaines, les résultats sont alors tout autres. Les personnes qui travaillent et résident dans ces trois communes ne sont plus considérées comme des actifs ruraux mais comme des actifs urbains. Dans ces conditions, les taux d'actifs travaillant en ville des trois dépassent tous 90% dès 1975. Cette différence de définition donne donc matière à débats.

Quoiqu'il en soit l'augmentation continue du nombre des personnes qui habitent la campagne et qui travaillent en ville depuis 1975 d'une part, l'explosion démographique, et les excédents migratoires des années soixante-dix d'autre part sont des phénomènes bel et bien concomitants. Tous confirment la tendance au renforcement





de la rurbanisation. Cependant les groupes établis lors de l'examen de l'évolution démographique et des soldes migratoires ne sont plus ici respectés. Des villages comme Sionviller ou Lamath connaissent un essor démographique limité et ont bénéficié d'excédents migratoires restreints, pourtant ils présentent en 1990 les taux d'actifs travaillant en ville les plus élevés : respectivement 83 et 79%. Le taux d'actifs

travaillant en ville comporte donc certaines limites lorsqu'il est employé seul pour approcher le phénomène rurbain. Aussi peut-il être avantageusement couplé à l'étude de l'emploi.

### **b - Le retour des emplois ruraux ?**

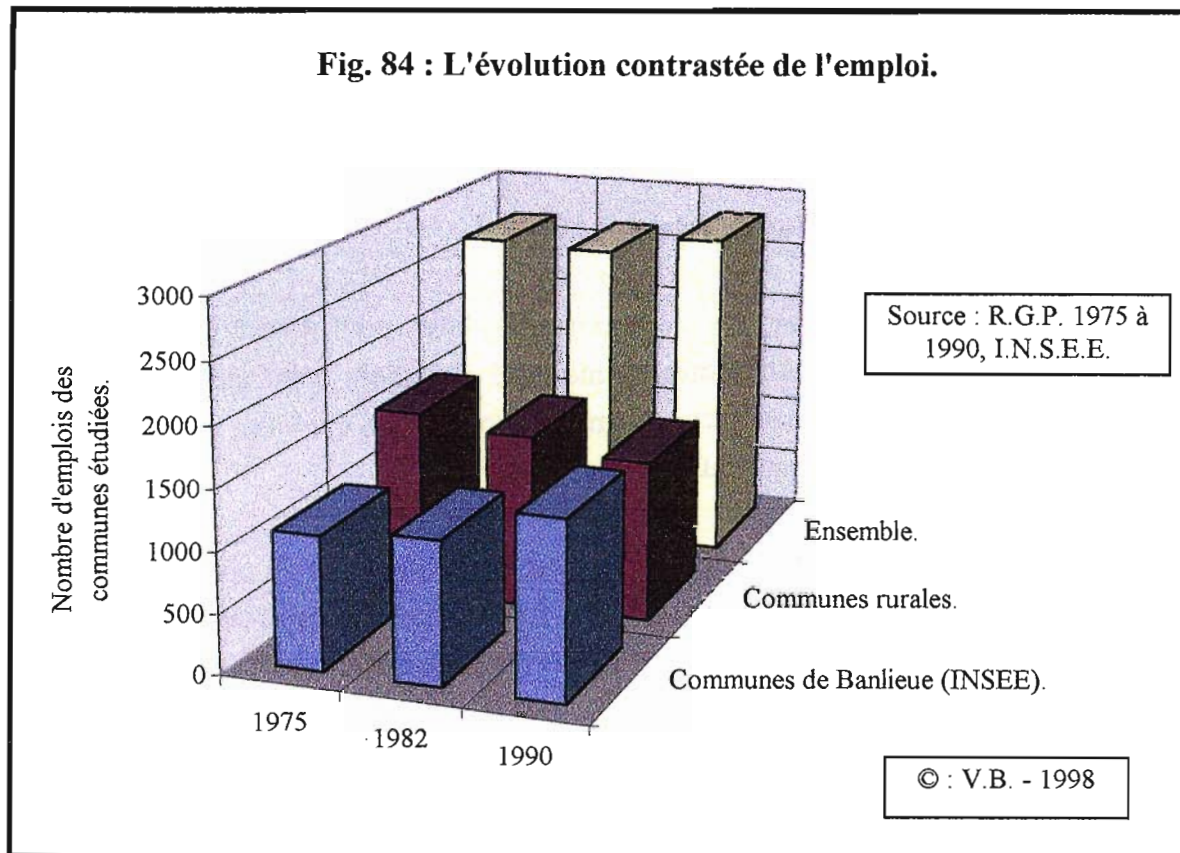
Alors que l'ensemble des communes étudiées peut être considéré en 1990 comme constitué de villages-dortoirs, la majorité des actifs étant amenée à quitter la commune pour travailler, on observe parmi ces communes quelques cas où le nombre des emplois croît de façon spectaculaire (fig. 84 et 85).

Le recensement de 1975 semble marquer la fin du déclin du nombre des emplois situés dans les villages environnant Lunéville. En effet celui-ci croît de nouveau en 1990 (fig. 84). Cette tendance générale peut n'être qu'un phénomène passager. Toutefois une observation plus détaillée de la situation de chaque commune permet de mieux comprendre. L'ensemble des communes ne constitue pas un bloc homogène marqué par une évolution unique. Bien au contraire, deux groupes de communes s'opposent. Certaines gagnent des emplois quand les autres en perdent.

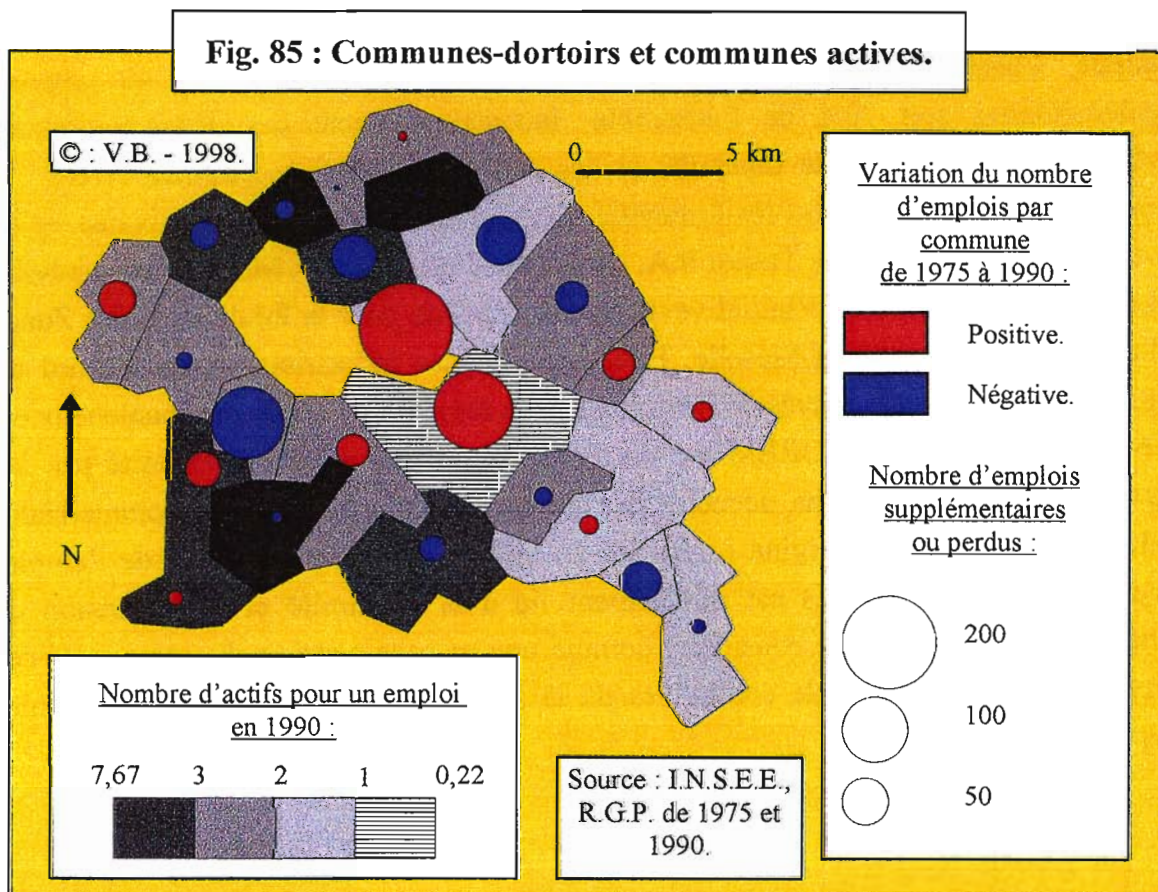
Parmi les premières on retrouve très largement en tête deux des communes de banlieue, Chanteheux et Moncel-lès-Lunéville. Elles bénéficient de 346 emplois supplémentaires soit 70% de l'ensemble. Incontestablement ces deux communes profitent de la proximité de Lunéville et des zones d'activités récemment créées : la Zone Industrielle de Moncel-lès-Lunéville date du début des années soixante et se développe à partir de l'usine Trailor S.A. sur les deux communes : Moncel-lès-Lunéville et Lunéville. Elle est née à l'initiative du Syndicat Mixte pour la Réalisation des Zones Industrielles de Meurthe-et-Moselle. Elle accueille des industriels venus d'abord du centre de Lunéville puis arrivés de l'extérieur de la région. La Z.A.D. de Chanteheux est créée en 1977 par la SOLOREM sur un terrain municipal jusque là exploité par des maraîchers. Elle couvre 38 ha, accueille des artisans, des grandes surfaces commerciales et des industriels tous d'origine extérieure au village. Ce véritable boom de l'emploi vécu par ces deux villages est directement lié à la proximité et à l'extension de Lunéville. Aussi peut-on le considérer comme une marque certaine du passage de ces deux communes au stade de communes de la frange périurbaine définie au premier chapitre.



**Fig. 84 : L'évolution contrastée de l'emploi.**



**Fig. 85 : Communes-dortoirs et communes actives.**



D'autre part l'observation du rapport entre le nombre des emplois et celui des actifs permet de classer ces communes comme dortoirs ou actives. Moncel-lès-Lunéville, peu peuplée et disposant d'une vaste zone d'activité sort du lot et avec 0,22 actif par emploi (fig. 85) ou pratiquement cinq emplois pour un actif. Elle se présente comme une commune très active. Inversement Chanteheux bien que disposant elle aussi d'une zone d'activités présente un ratio tout à fait différent. Avec 1,7 actif par emploi la commune apparaît telle une banlieue-dortoir. Aussi peut-on difficilement établir de règle en la matière.

D'autant que ce ne sont pas les deux seules communes à connaître un regain d'emplois. Pour les quelques autres villages concernés, l'essor de l'emploi demeure beaucoup plus timoré. Ainsi huit villages voient croître de 1975 à 1990 leur nombre d'emplois. Parmi eux, seuls quatre (Anthelupt, Mont-sur-Meurthe, Hériménil et Thiébauménil) connaissent un accroissement significatif (fig. 85). Faut-il y voir l'une des conséquences heureuses de la rurbanisation ? Il est permis de le penser. La venue de nouveaux habitants dans ces villages a permis l'essor de petits commerces essentiellement alimentaires et l'installation d'artisans particulièrement dans le secteur du bâtiment. Ainsi l'essor de l'emploi rural traduit le renouveau certain de la vie villageoise consécutif à un développement rurbain certain.

Mais cette situation ne concerne que peu de villages. La plupart continue de perdre des emplois et se transforme en villages-dortoirs. Quelques villages font cependant exception comme Saint-Clément, Chenevières ou Bénaménil qui présentent un quasi équilibre entre le nombre des emplois et celui des actifs. En fait ce sont les derniers villages industriels. Saint-Clément dispose encore de la faïencerie K&G<sup>44</sup>, propriété de la famille Fenal, Chenevières de la scierie François et Bénaménil d'une entreprise aéronautique de haute technologie Chardin et Kruum S.A. (du nom de ses fondateurs). Hormis ces quelques villages, la majorité des autres est devenue essentiellement résidentielle. Certains atteignent même des ratios considérables avec quatre, cinq, voire plus de sept actifs résidants pour un emploi. Dans de telles situations il ne fait aucun doute que le village dépend fortement de l'extérieur.

De même on retrouve ce genre de situation à Jolivet qui avec seulement un emploi pour près de quatre actifs constitue un parfait exemple de commune-dortoir. Or cette dernière, du fait de son bâti contigu à Lunéville, est considérée comme urbaine. Dans ces conditions, les données statistiques relatives à l'emploi semblent d'un piètre secours pour isoler des communes urbaines parmi des villages rurbains. Aussi peut-il être avantageux de confronter ces premiers indicateurs à d'autres comme l'évolution du nombre des logements par exemple.

<sup>44</sup> : K&G : initiales encore employées comme marque de fabrication de la faïence et correspondant aux initiales de la famille Keller et Guérin propriétaire au dix-neuvième siècle.

### 3 - L'envol contrasté du nombre des logements.

Globalement le nombre des logements des villages étudiés a doublé de 1949 à 1990 passant de 2 238 à 4 535 (soit 103% supplémentaires). Cet accroissement est légèrement supérieur à celui de Lunéville, + 92% pour la même période. En parallèle les populations respectives se sont accrues beaucoup moins nettement : + 38% pour les villages et seulement + 9% pour Lunéville. Lunéville semble avoir été légèrement moins dynamique en matière de logements. Mais l'essor beaucoup plus spectaculaire du rapport entre le nombre des logements et celui des habitants a certainement permis de mieux loger une population encore à l'étroit au milieu de ce siècle. Cette évolution, à première vue sensiblement identique, du nombre des logements ruraux et urbains cache bien des différences et dans le temps et d'une commune à l'autre.

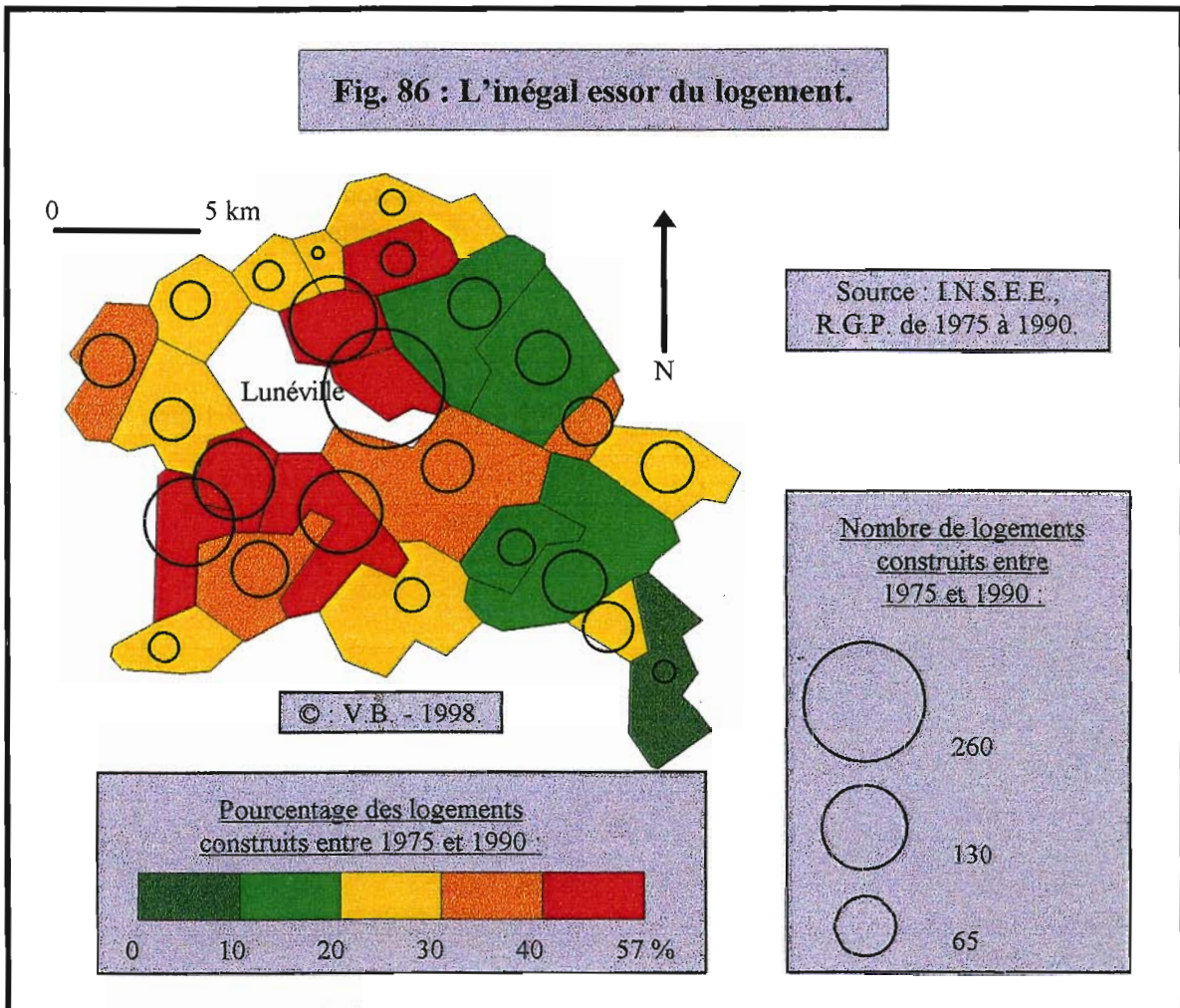
Si pour Lunéville le nombre des logements construits entre 1949 et 1975 (32% des logements actuels) est supérieur à celui des logements datant de 1975 à 1990 (18%), il en va tout autrement pour les villages. Les proportions y sont inversées marquant ainsi la jeunesse d'un grand nombre de constructions. L'essor des constructions suit apparemment l'évolution nationale. Les nombreux logements datant des Trente Glorieuses (58% des logements lunévillois actuels) sont le fruit de la demande liée au baby boom, de l'expansion économique mais aussi de l'exode rural qui profitèrent à Lunéville. Inversement l'essor plus récent dans les villages de la construction de logements liée à la rurbanisation explique le poids important des logements récents à la campagne (46% des logements villageois datent de 1975 à 1990). Parmi ces derniers des distorsions importantes apparaissent et rejoignent celles déjà observées.

Le groupe des cinq communes ayant le plus bénéficié de l'exode urbain, ayant connu l'accroissement démographique le plus important et présentant les flux pendulaires les plus gros sort une nouvelle fois du lot avec le plus grand nombre de logements récents : de 120 à 260 soit 40 à 50% de logements récents pour chacun de ces villages (fig. 86). De plus ces cinq villages cumulent à eux seuls la moitié des logements construits de 1975 à 1990 dans l'ensemble des 24 villages. Un village cependant fait exception. Sionviller ne compte que 37 logements mais 21 datent de 1975 à 1990. Aussi le village arrive-t-il en tête avec près de 57% de logements récents (fig. 86).

Pour les autres villages, il est difficile d'individualiser des ensembles homogènes. Certains se distinguent par le nombre assez important des logements récents : de 40 à 70. Mais selon la taille du village le poids qu'occupent ces logements dans le parc communal varie beaucoup : de 19% pour Saint-Clément à 37% pour Xermaménil. D'autres n'ont connu que peu de construction de logements : de 3 à une trentaine. Et là aussi selon la taille du village, le poids de ces logements varie encore



davantage allant d'un extrême à l'autre : de 6% à Flin à 57% à Sionviller. Aussi plus que des ensembles bien distincts, peut-on constater un certain gradient dans le développement plus ou moins prononcé de la construction de logement.



Ces nouveaux logements sont presque exclusivement des pavillons individuels. Aussi l'emplacement et l'agencement de ces constructions ne sont pas le fruit du hasard. Deux cas de figure se présentent selon le village. Tantôt les constructions se font au cas par cas, tantôt elles s'opèrent dans le cadre d'un lotissement. Dans un premier temps le premier cas de figure l'emporte. Puis les lotissements connaissent leur heure de gloire dans les années soixante-dix (fig. 64). Aujourd'hui les deux semblent s'essouffler au profit de la réhabilitation de vieilles maisons de village.

Plus concrètement, jusqu'à la fin des années soixante-dix et l'apparition des premiers P.O.S. (tableau n°3), les pavillons nouvellement construits subissaient peu de contraintes. Il leur fallait obtenir depuis 1945 un permis de construire signé du maire du village et faire viabiliser leur terrain. Or selon le code de l'expropriation<sup>45</sup>, en l'absence

<sup>45</sup> : Le code de l'urbanisme ne définit pas clairement la notion de terrain à bâtir en l'absence de document d'urbanisme.

de P.O.S.<sup>46</sup> et de tout autre document d'urbanisme, la commune est soumise au R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme). Tout terrain peut être construit du moment qu'il appartient aux Parties Actuellement Urbanisées. Les cas de figure sont ici nombreux tout comme la jurisprudence. Plus simplement retenons qu'une parcelle peut être construite du moment qu'elle a accès à la voirie ainsi qu'aux éléments de viabilisation (eau, gaz, électricité, tout-à-l'égout) qui vont souvent de pair.

<b>Tableau n°3 : Les Plans d'Occupation des Sols.</b>			
<b>Communes</b>	<b>dates :</b>		
	<b>d'approbation</b>	<b>de modification</b>	<b>de révision</b>
ANTHELUP	1977	1986-1990-1996	
BENAMENIL	(1)		
BIENVILLE-LA-PETITE	(1)		
BONVILLER	(1)		
CHANTEHEUX	1976	1980-1984-1985-1986-1986-1988	1997-en cours
CHENEVIERES	(1)		
CRION	(1)		
CROISMARE	1975	1980-1998	1994
DEUXVILLE	1987		
FLIN	(1)		
FRAIMBOIS	(1)		
HERIMENIL	1974		
JOLIVET	(1)		
LAMATH	(1)		
LARONXE	1986		
MARAINVILLER	(1)		
MONCEL-LES-LUNEVILLE	1981	1987-1988	1991-en cours
MONT-SUR-MEURTHE	1987	1989-1997	
REHAINVILLER	1981	1984-1990-1994-1994	
SAINT-CLEMENT	1986		
SIONVILLER	(1)		
THIEBAUMENIL	(1)		
VITRIMONT	en cours		
XERMAMENIL	1991		1997

(1) : Communes dépourvues de P.O.S.

Source : Conseil Général de Meurthe-et-Moselle,  
Service du Développement Territorial, Urbanisme et Environnement (janvier 1999).

Dans ces conditions, les nouvelles constructions voient le jour dans le prolongement des axes de communication qui desservent les villages et suivent le découpage parcellaire. Elles concourent ainsi souvent à l'étirement des villages ce qui nuit à la rentabilité des réseaux. Le parcellaire laniéré de nos villages introduit certaines contraintes particulières. Les parcelles, longues et étroites, s'étirent perpendiculairement à la route. Les constructions, pour économiser les frais de raccordement, s'installent à proximité de la chaussée laissant derrière elles de longs terrains non constructibles. Pour limiter cet étirement et accroître la rentabilité des réseaux, les communes tentent dans la

<sup>46</sup> : Ces derniers sont nés avec la L.O.F. (loi d'orientation foncière) de 1967.

mesure du possible de créer des lotissements. Elles sont souvent à l'origine de l'opération mais confient sa mise en œuvre à des entreprises privées qui supportent l'ensemble des frais qu'elles répercutent sur le prix de vente des terrains. De la sorte, les municipalités évitent de s'endetter.

Ce genre d'opérations ne comporte pas que des avantages. Les lotissements permettent certes de mieux rentabiliser les réseaux (voiries, assainissement, eau, gaz et électricité) mais ils demandent de fournir des parcelles suffisamment vastes et proches du village à la fois. Or ce n'est pas toujours possible. Par exemple, l'unique projet de lotissement de Vitrimont fut abandonné : bien qu'il ne concernait qu'une seule parcelle avec un propriétaire unique, il était trop éloigné du village. Ici le village est victime de l'organisation foncière héritée du système d'openfield. Les parcelles qui entourent directement le village supportent les meix. Elles sont longues et étroites, nombreuses et jamais remembrées. Toute opération d'urbanisme implique alors d'obtenir le consentement de nombreux propriétaires.

Ce genre de situation se retrouve dans d'autres villages comme Chanteheux par exemple. L'attrait de la commune est ici plus important et plus ancien. Les parcelles plantées en vergers et disposées le long des routes aux sorties du village furent les premières construites. Elles côtoient dès lors des parcelles plus vastes et vouées aux cultures. La réalisation de lotissements sur ces parcelles cultivées bien que plus éloignées du village est rendue possible par un cordon d'habitations. Toutefois malgré ce cordon, les lotissements forment souvent de nouveaux villages à l'écart du premier. La cohésion de l'ensemble s'en ressent. Ce sentiment partagé par beaucoup de villages subsiste malgré des tentatives pour ressouder les deux blocs.

Par exemple, la mairie de Jolivet réunit son lotissement et le vieux village par la construction d'un nouveau petit lotissement à la place des meix. Dans ce cas il est difficile de concilier la préservation de l'organisation traditionnelle du village et la cohésion des parties nouvelles et anciennes du village. L'exemple de Jolivet est intéressant à plus d'un titre. La commune a su profiter de la demande de terrains à bâtir de la part de nouveaux venus. De 1977 à 1980 naissent 114 pavillons sur deux anciennes parcelles, propriétés de deux personnes et sous l'action de deux promoteurs. La mairie profite de l'existence d'une forte demande pour imposer ses conditions : la viabilisation est à la charge des promoteurs. Les nouveaux venus paient une taxe de 6 000 F par lot sur deux ans qui permet de financer une école neuve. Et la mairie se réserve un terrain d'un hectare en vue de futurs équipements : aujourd'hui s'y trouve un terrain de football. Incontestablement la mairie a su ici profiter d'un marché favorable pour dicter ses conditions et prévoir l'avenir.

Aujourd'hui la trésorerie de la municipalité fait partie des toutes premières des villages de l'arrondissement. Aussi le village est-il maître de son destin et se permet de financer le nouveau lotissement couvrant un hectare de meix et reliant le premier lotissement au village. Là encore la municipalité réalise des bénéfices après avoir effectué elle-même toute l'opération.

Ainsi la construction de logements fluctue d'un village à l'autre en fonction de l'attrait de chaque commune mais aussi suivant des contraintes plus techniques liées aux caractéristiques foncières des villages elles-mêmes héritées du passé. En effet la mise en place d'une opération de lotissement constitue un véritable coup d'accélérateur dans l'évolution d'un village en mettant soudainement sur le marché un grand nombre de terrains à bâtir. L'essor pavillonnaire est avant tout le fruit d'un marché déterminé aussi bien par la demande née du désir de certains d'habiter à la campagne que par l'offre de terrains à bâtir fruit de l'action ou de l'inaction des propriétaires fonciers et des municipalités.

## CONCLUSION :

L'exemple de Saint-Clément a permis de voir que la rurbanisation est récente mais n'est pas un phénomène à l'essor constant dans la vie d'un village. Elle peut être plus ou moins prononcée, plus ou moins visible selon les formes qu'elle revêt et aussi plus ou moins bénéfique pour la commune concernée. Ce constat complété par l'observation attentive de l'évolution récente des villages voisins permet d'insister sur les différences importantes constatées d'un village à l'autre : l'amplitude de la rurbanisation varie avec la proximité de la ville et l'ancienneté de son développement : les communes des vallées bien desservies par le réseau routier sont souvent les premières et les plus rurbanisées. Aussi peut-on dégager quelques ensembles de communes tout en gardant à l'esprit que plus que des différences bien nettes, on observe un gradient de rurbanisation entre ces villages. Ainsi ces groupes sont, à l'exception du premier, purement indicatifs.

Incontestablement cinq communes sortent du lot : Chanteheux, Jolivet, Hériménil, Mont-sur-Meurthe et Rechainviller se démarquent à la fois par le nombre important de leurs habitants qui les amène à un nouveau maximum démographique, par l'envergure des excédents migratoires, par celle des flux pendulaires et enfin par la forte proportion de logements récents qui concourt à l'ambivalence villageoise observée au précédent chapitre. Curieusement les trois communes de la banlieue définie par



l'I.N.S.E.E. présentent des évolutions de leurs populations et de leurs emplois qui ne permettent pas de les isoler clairement d'autres villages voisins. D'ailleurs, Moncel-lès-Lunéville ne remplit pas les conditions de ce groupe.

D'autre part les villages industriels comme Saint-Clément et certains gros villages tel Marainviller présentent des traits de rurbanisation comme la construction de lotissements, ou un essor momentané de leur population, mais ici ces phénomènes sont plus discrets, parfois aussi anciens et moins durables que dans les communes précédentes. La rurbanisation est bien présente dans ces communes mais elle ne semble pas avoir profondément bouleversé le village.

D'autres villages encore présentent depuis peu un essor démographique, un excédent migratoire et d'importants flux pendulaires. On peut ainsi considérer qu'ils sont sur le chemin de la rurbanisation. Mais souvent ce ne sont que quelques indices statistiques qui se traduisent dans le paysage par quelques pavillons récents. Ici plus qu'ailleurs le village est peu transformé par le phénomène.

Enfin un dernier groupe de communes se démarque par son manque de dynamisme démographique et par le petit nombre des constructions récentes de logements. Cependant on y observe un nombre déjà important de flux pendulaires. Ici la rurbanisation est peu évidente et au mieux embryonnaire.

Ainsi l'exemple de Saint-Clément a permis de préciser le concept de rurbanisation et de le replacer dans un temps court ne dépassant pas une trentaine d'années. Il permet aussi de mettre en relief les traits marquants de la rurbanisation. En parallèle, les exemples fournis par les autres villages font apparaître très certainement l'existence d'un gradient de rurbanisation fonction de l'éloignement du village par rapport à la (ou les) ville(s) voisine(s), fonction aussi de la taille du village : les plus petits sont souvent les derniers concernés voire même laissés à l'écart. Aussi face à une telle variété peut-on s'interroger sur l'existence d'un véritable système géographique rurbain.

**TROISIÈME PARTIE :**  
**DES SYSTÈMES**  
**RURBAINS LUNÉVILLOIS**  
**AUX LORRAINS.**



Cette troisième et dernière partie vise essentiellement à démontrer l'existence d'un, voire de plusieurs systèmes rurbains à part entière. Rappelons que nous entendons par système géographique un ensemble fonctionnel et cohérent composé d'un territoire et donc de limites, d'éléments variés dont l'un est généralement le centre car pourvu du pouvoir d'animer le système et enfin de flux qui relient les différents éléments constitutifs du système entre eux mais aussi avec l'extérieur. L'existence et l'originalité de ces différents composants permettent d'attester la présence ou non d'un système géographique particulier.

Pour établir l'existence d'un tel système et pour tenter d'en dégager son essence nous avons choisi de nous appuyer sur les exemples rencontrés dans le Lunévillois. Mais ces derniers ne reflètent que certains des aspects des paysages lorrains. Aussi, afin d'affiner nos observations, avons-nous décidé de les compléter par quelques exemples relativement significatifs et représentatifs de la diversité paysagère de la région. Nous serons ainsi amené à étudier des systèmes rurbains lorrains reprenant quelques-unes des principales caractéristiques de la région :

- la montagne vosgienne ;
- le relief de côtes ;
- l'empreinte militaire ;
- les frontières politiques ;
- les activités industrielles et minières.

Ces exemples variés permettent de préciser un véritable système rurbain modélisé.





**CHAPITRE 5 :**  
**LES SYSTÈMES RURBAINS**  
**DANS**  
**LE LUNÉVILLOIS.**

Ce chapitre est par essence synthétique et global. Il vise à apporter une réponse aux questions suivantes : existe-t-il un véritable système géographique rurbain ? À quoi ressemble-t-il ? Est-il unique ? Et enfin peut-on en proposer un ou plusieurs modèle(s) ? Pour fournir des éléments de réponse nous nous appuyons sur les résultats observés et consignés dans les deux chapitres de la partie précédente. Aussi l'observation attentive de l'évolution du système géographique villageois saint-clémentais suivie de celle des diverses évolutions des autres systèmes villageois rencontrés autour de Lunéville devraient-elles nous fournir les éléments d'une réponse satisfaisante.

**I - SAINT-CLÉMENT OU LA DÉRIVE D'UN SYSTÈME AGRO-INDUSTRIEL VERS UN SYSTÈME RURBAIN.**

L'analyse présentée au chapitre 4 permet de mettre l'accent sur le rôle essentiel des trois à quatre dernières décennies dans l'apparition, le développement et les fluctuations de la rurbanisation dans le village. Aussi nous attarderons-nous plus spécialement sur les mutations du système géographique des années cinquante à aujourd'hui.

## **A - UN SYTÈME AGRO-INDUSTRIEL DÉJÀ ANCIEN.**

Saint-Clément fait partie de ces nombreux villages lorrains à disposer de longue date d'une industrie, en l'occurrence une faïencerie. D'autre part, à l'instar de nombreux villages de l'arrondissement, l'artisanat textile s'y développe au dix-neuvième siècle et jusqu'à la crise des années trente. Il occupe dans la population active une place de premier plan devant la faïence. Parallèlement l'agriculture demeure au second plan dans l'activité du village mais intéresse toujours l'essentiel du territoire. Aussi dans les années cinquante (fig. 87) le village présente-t-il les traits d'un système géographique original dans lequel coexistent des activités agricoles, industrielles et tertiaires.

### **1 - Une fonction agricole secondaire.**

Saint-Clément dispose d'un grand territoire, nettement supérieur à la moyenne, s'étirant des rives de la Meurthe au sommet de l'interfluve qu'occupe la vaste forêt de Mondon. Posé sur une terrasse alluviale, ce village de fond de vallée dispose de terroirs complémentaires alignés parallèlement au cours de la rivière. Prairies, cultures et forêts se succèdent à mesure que l'on s'éloigne du cours d'eau. Les jardins et vergers cantonnés autour du village complètent cette diversité des terroirs. Ce système rural présente déjà quelques traits particuliers.

En effet, l'agriculture y tient une place secondaire et n'occupe plus depuis longtemps qu'une part limitée de la population. Par le jeu des ventes successorales et de la concentration des exploitations qui en découle certains agriculteurs finissent par cultiver des terres situées aussi bien sur le territoire de Saint-Clément que sur ceux de ses voisins Laronxe ou Chenevières et inversement. De plus des échanges de parcelles s'effectuent entre agriculteurs pour faciliter entre autres le rassemblement de parcelles et permettre la mécanisation. Ainsi le territoire communal ne coïncide plus tout à fait avec les limites du système géographique.

Encore dominée par de petites exploitations mixtes associant les cultures céréalières et légumières à l'élevage laitier, cette agriculture est déjà bien intégrée sur le plan commercial. La majeure partie des récoltes se dirige vers le marché lunévillois par le biais de coopératives ou encore est transformée par la conserverie de Betaigne, située sur le territoire de la commune voisine Laronxe. Les denrées traitées par cette entreprise se retrouvent acheminées sur l'ensemble du territoire national. Ainsi déjà les produits agricoles ne sont pas simplement vendus sur les marchés voisins mais transformés par l'industrie agro-alimentaire et distribués sur de longues distances.

### **2 - Des flux pendulaires importants liés à l'industrie.**

Cette conserverie offre d'ailleurs des emplois souvent saisonniers. Plusieurs dizaines de personnes et parmi elles de nombreux Saint-Clémentais y travaillent les mois d'été. Ainsi des flux de main-d'œuvre relient le village à ses voisins. À ceux-ci s'ajoutent ceux en direction de Lunéville et de ses usines. Mais ils demeurent moins développés. Inversement l'industrie saint-clémentaise par sa faïencerie fait naître des

flux pendulaires dans le sens opposé. En effet depuis déjà longtemps, des ouvriers de la faïencerie habitent les villages voisins et même Lunéville. La faïencerie occasionne également d'autres flux.

Les matières premières et les produits finis profitent de la présence dans le village de la voie ferrée et de sa gare mais aussi de la route pour circuler dans les meilleures conditions. La faïencerie génère aussi des flux de capitaux. Par les salaires qu'elle reverse et par les activités qu'elle sous-traite, elle apporte au village une certaine richesse qui déjà au début du siècle permet le développement d'activités tertiaires importantes.

### **3 - Un système rural très ouvert aux influences extérieures.**

Avec une telle variété d'activités et de flux l'existence d'un centre de commandement unique pour le système villageois est difficile à déterminer. En effet, l'organisation du village et de ses activités dépendent des décisions prises en mairie mais aussi de celles des dirigeants de la faïencerie, qui n'habitent pas le village, ou encore de celles prises par les agriculteurs de plus en plus fonctions de la Politique Agricole Commune. Ainsi le système conserve une partie de son pouvoir décisionnel mais déjà celui-ci est influencé de l'extérieur, voire même partagé avec des éléments externes au système.

Dans les années cinquante, Saint-Clément ressemble à un système rural original dominé par l'industrie qu'il associe à une agriculture déjà bien intégrée et à des services nombreux. Quelque soit l'activité, toutes concourent à l'entretien de liens avec l'extérieur, qu'il s'agisse de Lunéville ou des villages voisins. Le village dépend de l'extérieur mais l'influence aussi. Cette situation originale génère entre autres des flux pendulaires croisés<sup>1</sup>. Elle permet aussi au village de relativement peu souffrir de l'exode rural.

Ce système géographique rural particulier comporte entre autres des flux pendulaires déjà conséquents mais aussi quelques maisons bourgeoises liées à sa faïencerie s'apparentant déjà davantage aux pavillons actuels qu'à la maison de village traditionnelle. Ce système agro-industriel particulièrement ouvert sur l'extérieur constitue en fait le terreau à partir duquel la rurbanisation, jusqu'alors absente, se développe et explique en partie la situation actuelle.

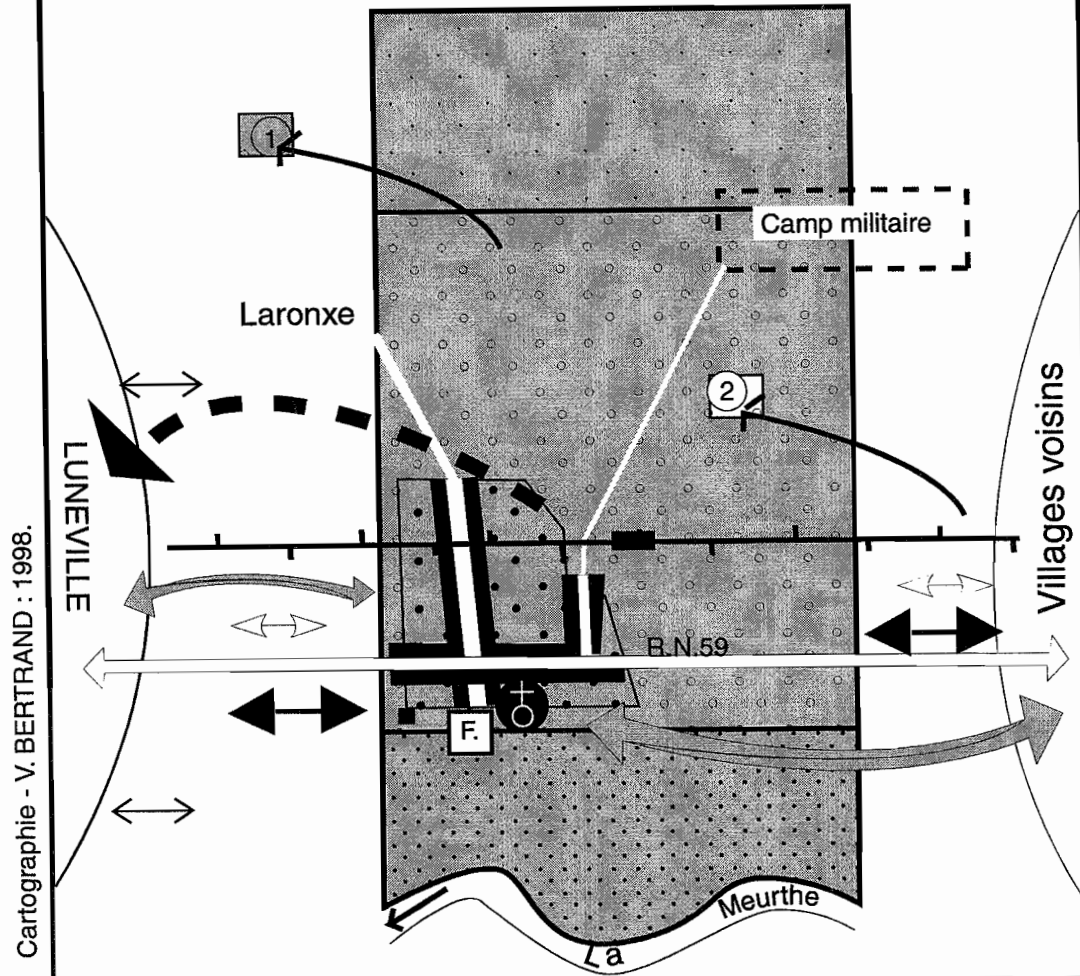
## **B - L'AVANCÉE PROGRESSIVE DU SYSTÈME RURBAIN.**

Au premier coup d'œil le système actuel (fig. 88) se distingue du précédent par la forte croissance des flux pendulaires toujours croisés, par l'inversion de tendance des migrations définitives et par l'apparition de nouveaux faciès bâtis stéréotypés.

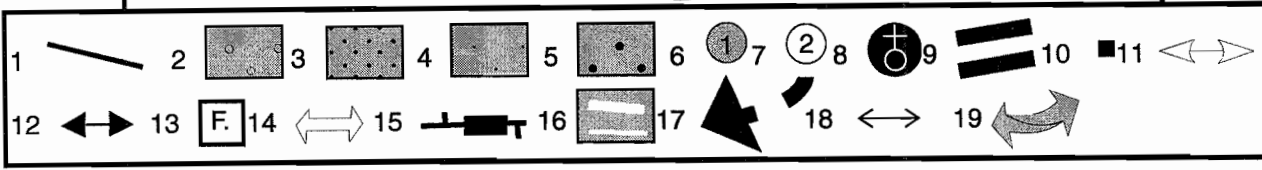
---

<sup>1</sup> : Cette expression illustre assez bien cette situation qui voit chaque matin des Saint-Clémentais quitter le village pour travailler à l'extérieur alors que dans le même temps des habitants des communes voisines les croisent pour venir travailler à Saint-Clément.

**Fig. 87 : Le système agro-industriel saint-clémentais (années 1950).**

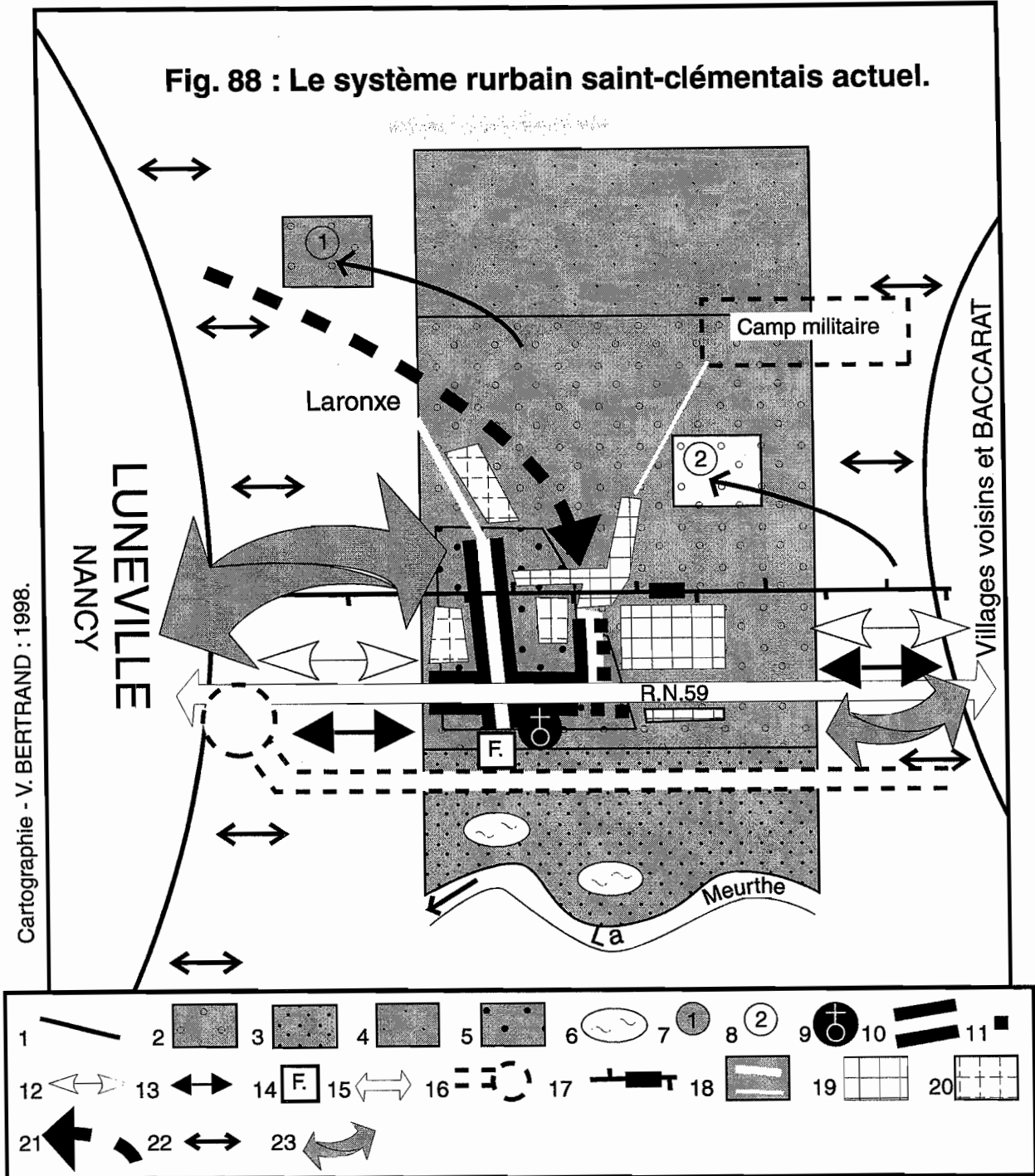


Cartographie - V. BERTRAND : 1998.



1 : Limites du territoire communal. - 2 : Cultures céréalières et maraîchères. - 3 : Prairies naturelles. - 4 : Forêts. - 5 : Meix. - 6 : Parcelles cultivées par des agriculteurs de Saint-Clément dans les communes voisines. - 7 : Parcelles du territoire saint-clémentais cultivées par des agriculteurs habitants les communes voisines. - 8 : Villagetas originel. - 9 : Extensions reprenant le modèle du village-rue. - 10 : Quelques fermes isolées. - 11 : Flux de produits agricoles. - 12 : Flux de produits industriels. - 13 : Faïencerie. - 14 : R.N.59. - 15 : Voie ferrée et la gare. - 16 : Routes et chemins secondaires. - 17 : Exode rural resté limité. - 18 : Influence lunévilloise. - 19 : Flux pendulaires croisés.

Fig. 88 : Le système rurbain saint-clémentais actuel.



1 : Limites du territoire communal. - 2 : Cultures céréalières et maraîchères. - 3 : Prairies naturelles. - 4 : Forêts. - 5 : Meix. - 6 : Étangs (anciennes gravières). - 7 : Parcelles cultivées par des agriculteurs de Saint-Clément dans les communes voisines. - 8 : Parcelles du territoire saint-clémentais cultivées par des agriculteurs habitant les communes voisines. - 9 : Village-tas originel. - 10 : Extensions reprenant le modèle du village-rue. - 11 : Quelques fermes isolées. - 12 : Flux de produits agricoles. - 13 : Flux de produits industriels. - 14 : Faïencerie. - 15 : R.N.59. - 16 : Projet de mise à deux fois deux voies de la R.N.59. - 17 : Voie ferrée et gare. - 18 : Routes et chemins secondaires. - 19 : Constructions pavillonnaires. - 20 : Zones NA du P.O.S. - 21 : Flux ponctuel d'exode urbain. - 22 : Influence lunévilloise. - 23 : Flux pendulaires croisés.



Les terroirs ont peu changé : leur disposition est identique, quelques étangs font leur apparition dans la prairie et seules les parties cultivées en dehors de la commune et celles cultivées par des agriculteurs des villages voisins croissent. Les productions agricoles augmentent avec les rendements. Les échanges à grande échelle de produits agricoles suivent, d'autant que les ventes directes de la ferme aux particuliers (lait, œufs, etc.) disparaissent. La dichotomie entre le système villageois et le territoire communal se renforce aussi bien sous l'action des agriculteurs que du fait du développement des loisirs en liaison avec les étangs et en réponse à la demande croissante des citadins.

Les flux pendulaires croisés se renforcent également. Ils concernent deux actifs résidents sur trois, et s'équilibrent : le nombre des sortants est équivalent à celui des entrants. Ils profitent désormais davantage aux villes et en premier lieu à Lunéville. De nombreuses entreprises dans les villages voisins telle la conserverie de Betaigne ferment leurs portes obligeant leur personnel à trouver du travail ailleurs, généralement en ville. Le village appartient à la zone d'influence lunévilloise. Cette influence se renforce grâce en particulier à la réalisation de la voie rapide qui actuellement s'arrête à deux kilomètres du village et qui bientôt le contournera. Ses premiers effets devraient se faire sentir dans les résultats du recensement en cours : elle met en effet le village à moins de dix minutes de Lunéville et à une demi-heure de Nancy. L'influence de cette dernière devrait être renforcée. De plus le contournement à venir devrait offrir au village une quiétude et une sécurité croissante, l'important transit de la R.N.59 évitant le cœur du village.

Les flux industriels se maintiennent. La faïencerie, propriété de la famille Fenal a survécu aux restructurations rendues nécessaires par la concurrence et la concentration qui s'en est suivie. Elle est désormais spécialisée uniquement dans la faïence pour la table et la décoration. L'usine de Lunéville, propriété du même groupe est fermée mais d'autres comme celle de Sarreguemines qui s'est spécialisée dans les sanitaires, complètent son activité. D'autres flux industriels ont vu le jour et se développent en liaison avec l'activité des carriers. L'entreprise Thiriet S.A. a d'ailleurs implanté sur la commune une sablière qui génère d'importants flux de sables et graviers. Ici aussi les échanges entre le village et l'extérieur se renforcent. Mais surtout, une part croissante de l'activité du village passe entre les mains de décideurs externes : le siège de l'entreprise Thiriet est à Hériménil.

Le poids de ces décideurs externes dans la vie du village se fait davantage sentir depuis peu. Le Ministère de la Défense entreprend des restructurations qui ont abouti au démantèlement du Troisième Régiment de Cuirassier remplacé par un régiment de transmission. Globalement le nombre des militaires diminue. Avec eux, décline le flux important de transit mais aussi une source de revenus importants pour les commerces du village. Aussi la dépendance du système villageois envers l'extérieur est-elle à double tranchant.

Dans l'ensemble le pouvoir demeure entre les mains de la municipalité. En effet celle-ci dispose encore d'un attirail d'instruments pour animer la commune. Le P.O.S. lui permet de planifier son expansion. Elle peut aussi être l'instigatrice d'opérations de lotissement et ainsi relancer l'offre de terrains à bâtir sur la commune. D'autre part, la municipalité fixe le niveau des taxes et impôts locaux. Elle peut par sa politique scolaire

attirer des élèves et maintenir un certain dynamisme. Ainsi, elle demeure le principal détenteur du pouvoir et concourt fortement à la cohésion du système villageois.

Cependant, on ne peut nier l'existence et le poids croissant d'éléments externes dans l'animation du système. Par exemple, Lunéville, par sa capacité à offrir des emplois, contribue à accroître le nombre potentiel des personnes intéressées par un mode de vie rurbain. De même les aménagements de la R.N.4 et de la R.N.59 contribuent à rapprocher le village de foyers urbains autres comme Nancy, sources d'emplois et émetteurs de candidats à la rurbanisation. Le dynamisme d'un système rurbain dépend donc de la politique municipale mais aussi des conditions offertes par l'environnement plus ou moins proche de la commune.

Dans les années soixante-dix un dernier flux particulièrement significatif caractérise le village : l'exode rural qui affecte même de façon modérée la commune cède la place à l'exode urbain. Ce renversement semble de courte durée : dès les années quatre-vingt les départs dépassent à nouveau les arrivées. À Saint-Clément les flux pendulaires en direction de la ville semblent davantage être le fait d'habitants contraints de s'y rendre faute d'emplois adaptés à leurs besoins<sup>2</sup> et situés à la campagne que de migrants venus s'installer dans le village. Ces migrants "contraints" diffèrent cependant de leurs parents. En effet ces derniers ne pouvaient déménager en ville faute de logement. Aujourd'hui, avec le même nombre d'habitants, Lunéville dispose de deux fois plus de logements que dans la première moitié du siècle. L'excuse de la crise du logement ne tient plus. Aussi les migrants pendulaires actuels font-ils le choix délibéré de résider à la campagne pour bénéficier du cadre de vie, et rejoignent dans leur démarche les rurbains. Ainsi parmi les rurbains on peut distinguer un premier groupe qui quitte la ville pour résider à la campagne d'un second qui continue d'habiter la campagne et se voit contraint de travailler en ville. Mais l'un et l'autre sont animés de la même envie de profiter simultanément des avantages de la ville et de la campagne.

Ainsi les flux pendulaires concernent la majorité des actifs et donnent au système villageois un aspect encore plus ouvert, encore plus tourné vers la ville. Ce caractère essentiel du nouveau système villageois que l'on peut désormais qualifier de rurbain s'accompagne d'importants changements sur le plan du bâti villageois. Les constructions se multiplient mais ne respectent plus l'organisation traditionnelle du village. D'abord quelques pavillons s'installent le long des routes suivis de lotissements. Enfin aujourd'hui la commune par le biais de son P.O.S. oriente les nouvelles constructions et cherche à combler les espaces demeurés libres entre les constructions existantes pour renforcer la cohésion du village (fig. 88). Toutefois cette démarche se heurte à la nécessité de préserver les meix, élément caractéristique du patrimoine villageois.

Ainsi le système n'a pas connu de véritable bouleversement à la fois brutal et spectaculaire. Il a plutôt connu une lente dérive marquée par l'intensification des flux pendulaires, par le renversement ponctuel mais notable des migrations définitives et par la multiplication des pavillons ponctuée par un pic de construction dans les années soixante-dix. Indiscutablement ces trois éléments constituent l'armature du système

<sup>2</sup> : N'oublions pas en effet que Saint-Clément offre quasiment autant d'emplois qu'elle ne dispose d'actifs. Cependant les emplois offerts dans leur majorité sont occupés par des actifs habitant à l'extérieur de la commune.

rurbain actuel. À cela s'ajoute le maintien d'un pouvoir municipal réel qui malgré la place grandissante tenue par des éléments externes joue toujours son rôle de centre du système. Cependant l'observation d'autres systèmes villageois proches permet de préciser ce premier constat.

## **II - LA DIVERSITÉ OFFERTE PAR LES SYSTÈMES VOISINS.**

L'analyse opérée dans le chapitre 4 permet de mettre en avant l'existence de situations très variées d'un village à l'autre et ce même s'ils sont proches les uns des autres. Certains tel Moncel-lès-Lunéville profitent inégalement de la proximité immédiate de Lunéville. D'autres comme Hériménil semblent incarner tout particulièrement le phénomène rurbain. D'autres encore comme Vitrimont semblent manifestement ne profiter que partiellement du phénomène. Alors que quelques-uns comme Bienville-la-Petite même proches de Lunéville restent à l'écart du mouvement.

### **A - UN SYSTÈME DÉJÀ PÉRIURBAIN.**

Nous entendons ici la notion de périurbain au sens où nous l'avons définie dans la première partie, c'est-à-dire comme élément appartenant à la frange périurbaine. Il s'agit de communes rattachées à une agglomération urbaine par un cordon bâti mais ne comptant qu'un nombre restreint d'habitants (moins de deux mille). L'exemple de Moncel-lès-Lunéville est à ce propos particulièrement éloquent. En fait le village se trouve à quelques kilomètres de Lunéville mais surtout l'usine Trailor, fabricant de remorques, se trouve à seulement un kilomètre. Ainsi le système villageois évolue, du fait de l'extension urbaine, d'un système agro-industriel rural vers un système périurbain.

#### **1 - Un système agro-industriel ancien.**

La proximité de Lunéville et surtout celle de l'usine "des wagons" devenue ensuite Trailor, est déterminante dans l'évolution du village. Marqué à l'origine par l'omnipotence de grands propriétaires terriens et de gros fermiers, le village est atypique. Dépourvu de meix et de communaux, il présente un semblant de village-rue ; sa partie occidentale étant d'ailleurs occupée par deux importantes fermes-cours faisant face à des maisons d'ouvriers.

Le village dispose de l'un des plus vastes finages de la région. Il se découpe en trois grands terroirs de tailles très inégales et disposés parallèlement au cours de la Meurthe (fig. 89). La forêt occupe le plus grand espace et couvre le sommet de l'interfluve sableux. Une mince bande vouée aux cultures la sépare des prairies avoisinant la rivière. Les meix sont inexistantes tout comme les communaux. Les exploitations sont souvent de taille importante et à l'exception de celle<sup>3</sup> sise dans le

---

<sup>3</sup> : Les deux fermes appartiennent à une seule et unique famille d'exploitants.

village, toutes sont dispersées sur le finage. Leurs productions céréalières et maraîchères sont écoulées sur le marché lunévillois.

Mais l'essentiel de l'activité des habitants est conditionné par les usines lunévilloises et surtout Traylor. Un actif sur deux déjà se rend à Lunéville pour travailler. Le village est ainsi d'abord un dortoir pour ouvriers de l'industrie et ouvriers agricoles. Dans ces conditions quelques commerces et artisans entretiennent une certaine animation dans le village. Ainsi les flux principaux de main-d'œuvre se dirigent du village vers l'usine et de façon plus générale vers Lunéville. Les flux de marchandises se partagent entre des échanges de produits agricoles et des flux de matières premières et de produits finis industriels. Ces derniers s'effectuent au niveau national et international.

Ainsi le système agro-industriel moncellois des années cinquante est particulièrement atypique et dépend de l'extérieur. Mais sa position à la sortie de Lunéville sur un axe multimodal majeur est déterminante pour son développement.

## **2 - Un système devenu périurbain.**

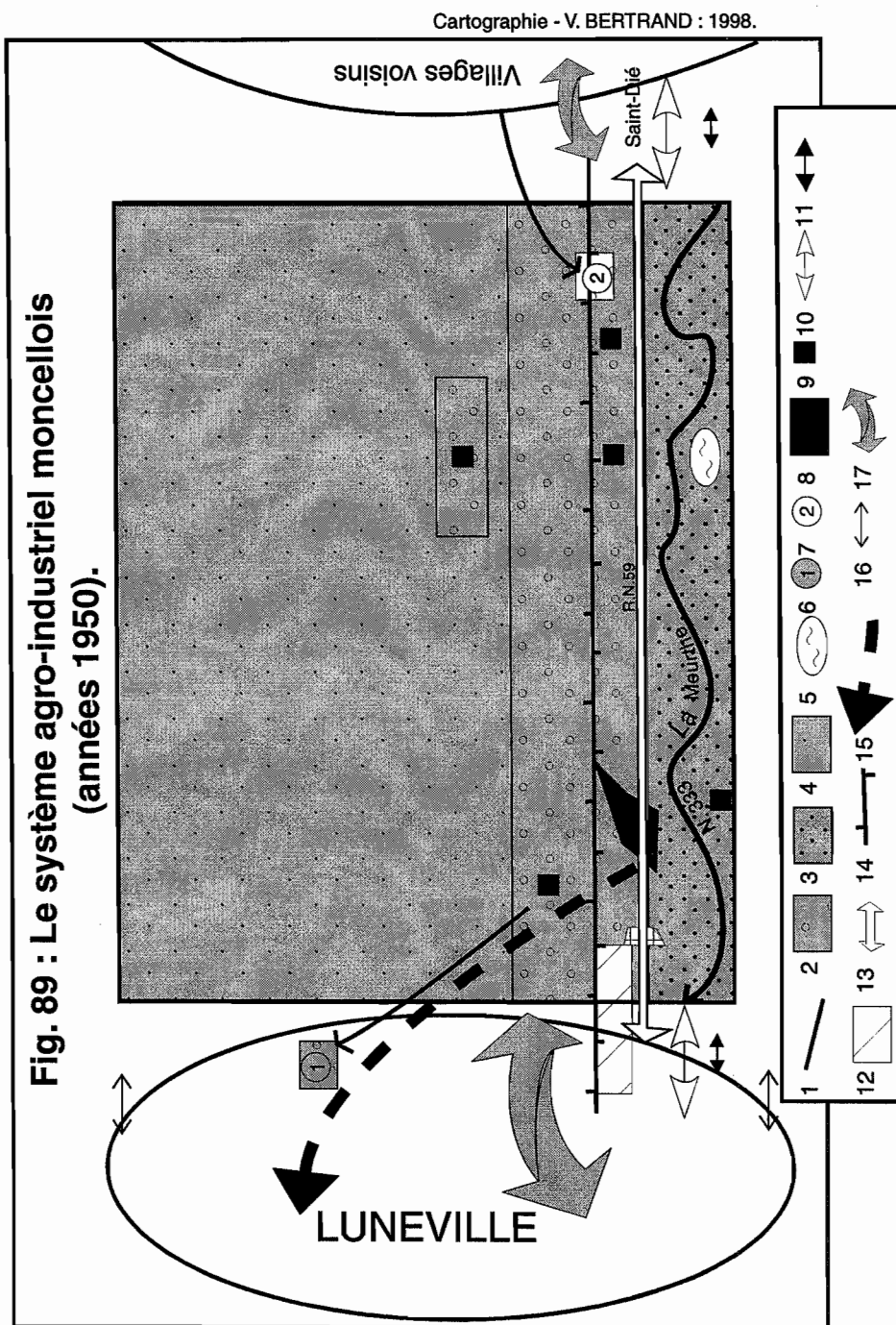
Aujourd'hui encore l'élément le plus étendu du système moncellois (fig. 90) reste par sa taille l'espace végétalisé, c'est-à-dire : la forêt, les champs et les prairies. Mais son poids dans le fonctionnement du système actuel est sans commune mesure avec sa taille. Le système avant tout industriel et commercial multiplie les fonctions, de nœud autoroutier, de loisirs, alors que la fonction résidentielle demeure nettement atrophée.

De très rares pavillons apparaissent entre le village et l'usine. Ils finissent par rattacher le village à cette dernière et ainsi à Lunéville. Mais ce lien est des plus minces : quelques maisons entrecoupées de jardins distantes de quelques dizaines de mètres les unes des autres. En fait dès les années soixante, une zone industrielle voit le jour à proximité de l'usine Traylor et à cheval sur les deux communes : Moncel-lès-Lunéville et Lunéville. Le premier venu, B.R.M.C. S.A.<sup>4</sup>, entreprise familiale de Lunéville spécialisée dans le commerce alimentaire (centrale d'achats) quitte ses anciens locaux en pleine ville. Aujourd'hui rachetée par PRODIM, l'entreprise est au centre d'une vaste zone industrielle dans laquelle on trouve aussi le finlandais Kitronic qui reprend les locaux de Thomson. La spécialisation industrielle du système moncellois se prolonge et se renforce. Elle concourt même à limiter les possibilités de la commune en matière de logements.

En effet cette zone industrielle entraîne une hausse des prix des terrains et limite le développement pavillonnaire en direction de la ville. Un seul lotissement fruit de trois opérations successives, voit le jour sous l'impulsion première de la mairie dans les années soixante-dix et quatre-vingt mais en direction opposée à Lunéville. Tous les terrains situés entre le village et la ville, trop chers, sont conservés par leurs propriétaires en vue d'extensions industrielles futures. Aujourd'hui des entreprises comme Cora sont venues s'y installer et depuis peu l'entreprise Traylor S.A. revend

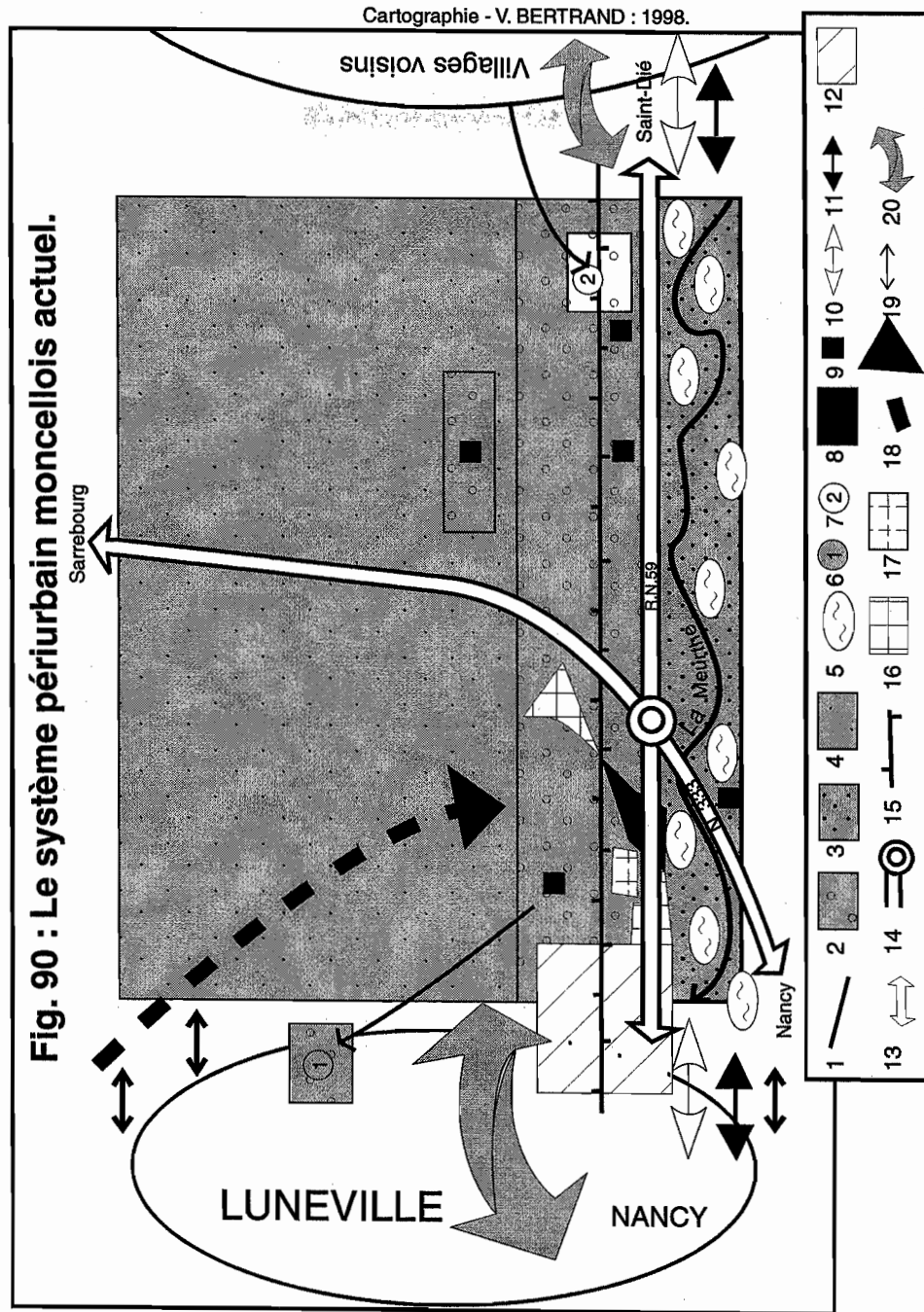
---

<sup>4</sup> : BEYLSTEIN ROUSSELOT Michel & Compagnie.



1 : Limites du territoire communal. - 2 : Cultures céréalières et maraîchères. - 3 : Prairies naturelles. - 4 : Forêts. - 5 : Étangs. - 6 : Parcelles cultivées par des agriculteurs de Moncel-lès-Lunéville dans les communes voisines. - 7 : Parcelles du territoire moncellois cultivées par des agriculteurs habitant les communes voisines. - 8 : Village originel. - 9 : Quelques fermes isolées. - 10 : Flux de produits agricoles. - 11 : Flux de produits industriels. - 12 : Extrémité de l'usine Trailor. - 13 : R.N.59. - 14 : Voie ferrée. - 15 : Exode rural resté limité. - 16 : Influence lunévilloise. - 17 : Flux pendulaires croisés.





- 1 : Limites du territoire communal. - 2 : Cultures céréalières et maraîchères. - 3 : Prairies naturelles. - 4 : Forêts. - 5 : Étangs (anciennes gravières). - 6 : Parcelles cultivées par des agriculteurs de Moncel-lès-Lunéville dans les communes voisines. - 7 : Parcelles du territoire moncellois cultivées par des agriculteurs habitants les communes voisines. - 8 : Village originel. - 9 : Quelques fermes isolées. - 10 : Flux de produits agricoles. - 11 : Flux de produits industriels. - 12 : Zone industrielle. - 13 : R.N.59. - 14 : Voies rapides et échangeur. - 15 : Voie ferrée. - 16 : Constructions pavillonnaires. - 17 : Lotissement en cours. - 18 : Flux ponctuel d'exode urbain. - 19 : Influence lunévilloise. - 20 : Flux pendulaires croisés.

une partie de ses terrains au profit d'entreprises commerciales. L'hypermarché Cora par exemple, implanté sur la commune en limite de finage avec Lunéville, étend actuellement son parking sur d'anciens terrains achetés à Traylor S.A. Ainsi le contact entre le village et la ville demeure peu densément construit. C'est pourquoi dans son P.O.S. la mairie encourage les constructions pavillonnaires sur les parcelles laissées libres. Un petit lotissement est actuellement en cours de réalisation entre le village originel, la voie ferrée, la R.N.59 et la zone industrielle.

La municipalité, dépourvue de terrains n'a pu mener à bien de réelle politique visant à attirer une population importante. En fait malgré l'immensité du territoire les terrains susceptibles d'accueillir des pavillons sont peu nombreux. En effet, la Meurthe rend inondables les parties dévolues aux prairies, la forêt est préservée et les terres cultivées qui s'étirent le long de la R.N.59 et de la voie de chemin de fer en subissent les désagréments. Enfin parmi ces dernières, celles en direction de Lunéville sont promises à l'extension des activités industrielles et commerciales.

Malgré tout la construction de lotissements, il y a vingt ans, a permis, l'espace d'un recensement, d'inverser les migrations définitives mais de façon insuffisante pour entraîner un réel départ de la fonction résidentielle du système. En dehors de mesures fiscales incitatives rendues possibles par les recettes tirées de la zone industrielle, le pouvoir local se trouve assez dépourvu pour attirer des habitants et disposer d'une population en relation avec son poids industriel et commercial. Aussi le centre du système semble partagé entre la municipalité, les propriétaires fonciers et les nombreuses entreprises installées sur la commune ou à proximité immédiate, c'est-à-dire à Lunéville.

Si le centre du système semble éclaté, les flux occasionnés par les activités de la commune sont multiples et généralement tournés vers Lunéville. Les flux de produits agricoles ou industriels transitent par Lunéville et alimentent le marché national et international. Les flux de main-d'œuvre s'effectuent très majoritairement en direction de Lunéville mais aussi vers d'autres villes plus grandes comme Nancy. Aussi le système entretient-il d'importants échanges avec l'extérieur facilités par l'importance des infrastructures mises à sa disposition comme le récent nœud autoroutier installé à la sortie du village.

Enfin la commune bénéficie d'autres atouts. Ses prairies naturelles mais aussi les cultures et la forêt reposent entièrement sur des alluvions. Aussi les gravières prolifèrent-elles. Depuis l'existence du P.O.S. la municipalité contrôle leur extension et elle envisage dans le cadre de la Communauté de Communes du Lunévillois, présidée par le maire actuel de Moncel-lès-Lunéville, d'y développer le tourisme et les loisirs. Ainsi la municipalité tente-t-elle de reconquérir son pouvoir en matière d'aménagement après l'avoir laissé échapper au profit de propriétaires fonciers et d'industriels et en s'associant aux collectivités voisines.

Si le système moncellois se rapproche du saint-clémentais par son côté industriel, il en diffère foncièrement sur les autres plans. Ici l'industrialisation est indissociable de la proximité immédiate de Lunéville. Cette dernière est aussi à l'origine de l'ancienneté et de l'importance des flux pendulaires. Elle est enfin à l'origine du lien matériel qui unit les deux communes et qui concrétise dans le paysage un

rapprochement qui rend le système moncellois difficilement dissociable de son voisin urbain. Toutefois, il apparaît tout aussi clairement dans le paysage que Moncel-lès-Lunéville demeure un village tant par sa taille et sa faible population que par l'espace considérable qu'occupent les éléments naturels. Pour ces différentes raisons, le système en présence n'appartient pas tout à fait au monde urbain sans pour autant demeurer purement rural. Aussi le considérons-nous comme périurbain, c'est-à-dire en passe de devenir urbain. Ce dernier point est essentiel dans la distinction que nous opérons entre des systèmes périurbains et d'autres purement rurbains tel que Hériménil.

## **B - HÉRIMÉNIL : UN SYSTÈME RURBAIN TYPE.**

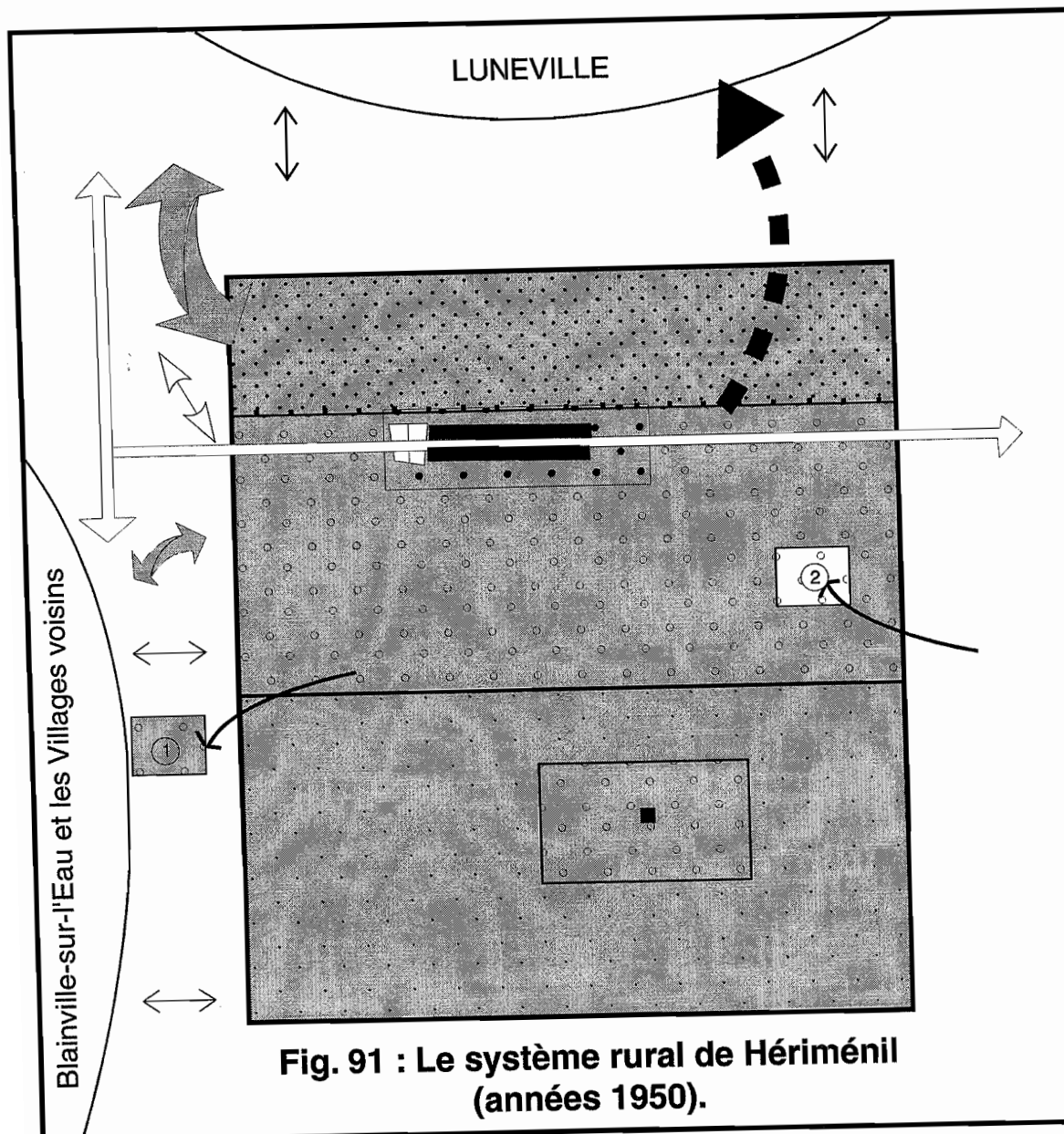
Jusqu'à présent les deux systèmes observés étaient marqués par la présence notoire d'activités industrielles ou commerciales bien développées. Ici ces dernières, sans être totalement absentes, restent en retrait dans le fonctionnement du système villageois. Celui-ci est par contre très largement dominé par sa fonction résidentielle et les caractères qui s'y rattachent : les flux pendulaires, l'arrivée massive de citadins ou encore la construction substantielle de pavillons.

### **1 - Un système agricole déjà ouvert.**

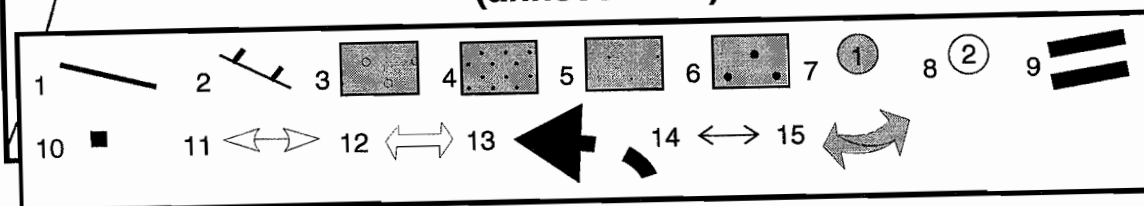
Hériménil dispose d'un territoire étiré allant des prairies naturelles inondables de la vallée de la Meurthe aux forêts et clairières cultivées du plateau (fig. 91). Un petit talus délimite les deux ensembles. Le village dispose ainsi de terroirs variés et complémentaires auxquels s'ajoute celui des meix ceinturant le village-rue disposé au sommet du talus et dominant la vallée. Desservi par une petite route départementale, mais à quelques kilomètres de Lunéville, le village reste tout à la fois proche et à l'abri des grands courants de circulation.

Dans les années cinquante, l'agriculture tient une bonne place dans l'activité du village. Comme dans les villages déjà observés, les surfaces cultivées par les agriculteurs ne coïncident plus tout à fait avec les limites territoriales de la commune. Et les échanges de produits agricoles avec le marché de Lunéville tout proche sont importants. Mais déjà une part conséquente des actifs se dirige vers les usines proches, de Chauffontaine, situé sur le territoire de la commune voisine Rehainviller ou de Lunéville. Certains choisissent même purement et simplement de quitter le village. L'agriculture se modernise et réclame de moins en moins de bras. Aussi un nombre croissant de jeunes surtout est amené à trouver un emploi ailleurs et souvent trop loin du village pour continuer à y résider. L'exode rural est donc fort.

Ainsi Hériménil présente les traits d'un système villageois agricole dans lequel l'agriculture se modernise mais où l'emploi se fait rare et implique pour une part croissante de la population de migrer vers d'autres horizons ou d'effectuer quotidiennement le trajet vers Lunéville ou les communes voisines.

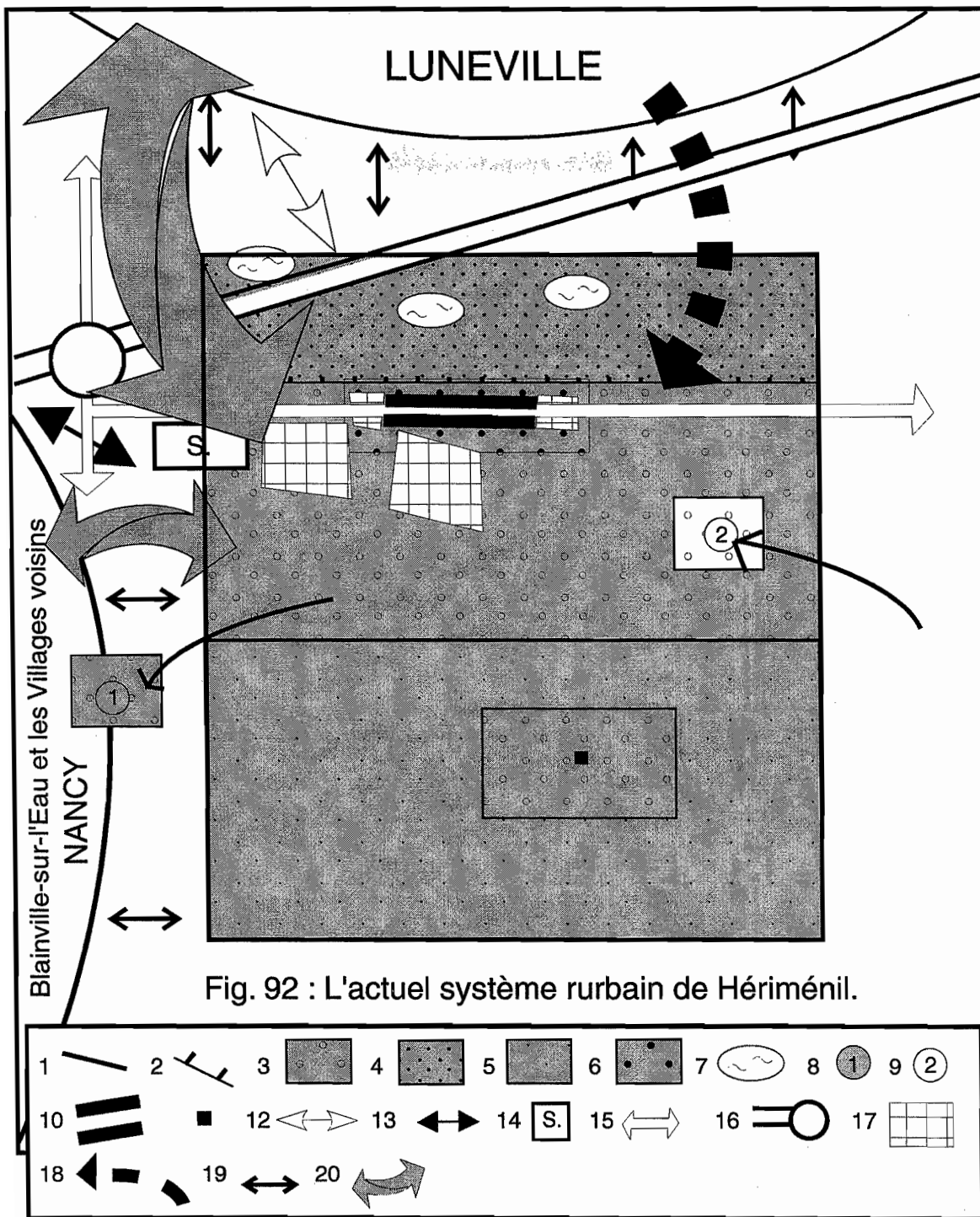


**Fig. 91 : Le système rural de Hériménil (années 1950).**



1 : Limites du territoire communal. - 2 : Petit talus. - 3 : Cultures. - 4 : Prairies naturelles. - 5 : Forêts. - 6 : Meix. - 7 : Parcelles cultivées par des agriculteurs de Hériménil dans les communes voisines. - 8 : Parcelles du territoire hériménilois cultivées par des agriculteurs habitant les communes voisines. - 9 : Village-rue originel. - 10 : Ferme isolée. - 11 : Flux de produits agricoles. - 12 : R.D.98. - 13 : Exode rural. - 14 : Influence lunévilloise. - 15 : Flux pendulaires.

Cartographie - V. BERTRAND : 1998.



Cartographie - V. BERTRAND : 1998.

1 : Limites du territoire communal. - 2 : Petit talus. - 3 : Cultures céréalières. - 4 : Prairies naturelles. - 5 : Forêts. - 6 : Meix. - 7 : Étangs (anciennes gravières). - 8 : Parcelles cultivées par des agriculteurs de Hériménil dans les communes voisines. - 9 : Parcelles du territoire hériménilois cultivées par des agriculteurs habitant les communes voisines. - 10 : Village-rue originel. - 11 : Ferme isolée. - 12 : Flux de produits agricoles. - 13 : Flux de produits industriels. - 14 : Sablière Thiriet. - 15 : R.D.98. - 16 : Voie rapide et son échangeur. - 17 : Constructions pavillonnaires. - 18 : Afflux important et durable de citoyens. - 19 : Influences urbaines. - 20 : Flux pendulaires.



## 2 - Un système rural achevé.

Quelques décennies plus tard (fig. 92) le système villageois est passablement transformé. L'exode rural a laissé la place à un afflux massif et durable de populations nouvelles et surtout citadines. Les flux pendulaires en direction de Lunéville mais aussi vers Blainville-sur-l'Eau et l'agglomération nancéenne concernent une très large majorité des actifs. Enfin le paysage a subi quelques transformations avec l'apparition de nombreux pavillons et aussi avec la construction de la voie rapide contournant Lunéville et de son échangeur permettant l'accès à Lunéville mais aussi au village.

Progressivement vers la fin des années soixante l'exode rural ralentit et un flux nouveau, en sens inverse, grandit pour, dans les années soixante-dix, dépasser très largement le premier. En une dizaine d'années les flux s'inversent et le système qui était déficitaire sur le plan démographique connaît au contraire un excédent encore plus important que les déficits rencontrés. Ainsi d'abord lentement puis plus brusquement le flux migratoire s'inverse. En fait l'essentiel de ces nouveaux venus est constitué d'anciens citadins en mal de calme, de tranquillité et de verdure.

Cependant cet afflux de population ne suit pas un afflux nouveau d'emplois dans la commune mais s'accompagne de flux pendulaires dirigés vers Lunéville et aussi, par la suite, vers des villes plus petites comme Blainville-sur-l'Eau ou plus lointaines comme Nancy. Rapidement la fonction agricole qui demeurait la première du système est étouffée par une nouvelle non productive : la fonction résidentielle. Aujourd'hui une très large majorité d'actifs travaille hors du village et principalement en ville, Lunéville arrivant en tête. L'essentiel de la richesse dont dispose le système est produite en dehors de celui-ci. Le flux de migrants pendulaires peut être considéré comme le véritable cordon ombilical du système et les routes qui desservent le village et le relient aux villes plus ou moins proches sont donc vitales pour la commune. On peut aisément voir dans ce système un véritable parasite de la ville au sens propre du terme. Le système rural se nourrit de la (ou des) ville(s) qui l'approvisionne(nt) en population, en emplois mais aussi en services, en commerces ou encore en loisirs.

Cet afflux de population génère aussi d'importantes transformations dans la physionomie villageoise. Sur le noyau ancien se sont greffés des pavillons d'abord le long des routes puis dans de vastes lotissements. Les premières constructions se sont faites au détriment des meix. Par la suite les lotissements sont aménagés au-delà, sur les terres cultivées et les meix sont ainsi préservés. L'espace de trois décennies, le village évolue à deux vitesses :

- dans les années soixante-dix, les maisons du vieux noyau villageois sont soit transformées en bâtiments agricoles, soit abandonnées, ou à l'inverse elles sont rénovées mais sans le moindre souci de préservation ou de mise en valeur des caractères architecturaux propres au village. À côté fleurissent des pavillons modernes et confortables en totale rupture avec l'harmonie d'ensemble dégagée jusqu'alors par le vieux village mais présentant du fait de leur standardisation une homogénéité nouvelle ;

- depuis les années quatre-vingt, le mouvement s'inverse. Les pavillons neufs se font plus rares. Par contre les vieilles maisons de village, trouvent une nouvelle jeunesse. Abandonnées, transformées en étables ou défigurées par la rénovation, presque

toutes profitent de l'engouement pour les vieilles pierres et sont réhabilitées. Alors qu'apparaissent les premiers pavillons vides du fait d'un divorce ou d'une mutation professionnelle, les vieilles fermes à l'abandon ont presque disparu.

Ainsi directement ou indirectement les activités du village sont aujourd'hui liées à la fonction première du système. Dans ces conditions la cohésion des différents éléments du système est renforcée. Mais cette situation peut être considérée comme idéale et de nombreux villages n'atteignent pas ce degré de rurbanisation et présentent des situations intermédiaires entre ce type de système rurbain abouti et des systèmes demeurés largement agricoles.

### **C - VITRIMONT, UN SYSTÈME PEU RURBANISÉ.**

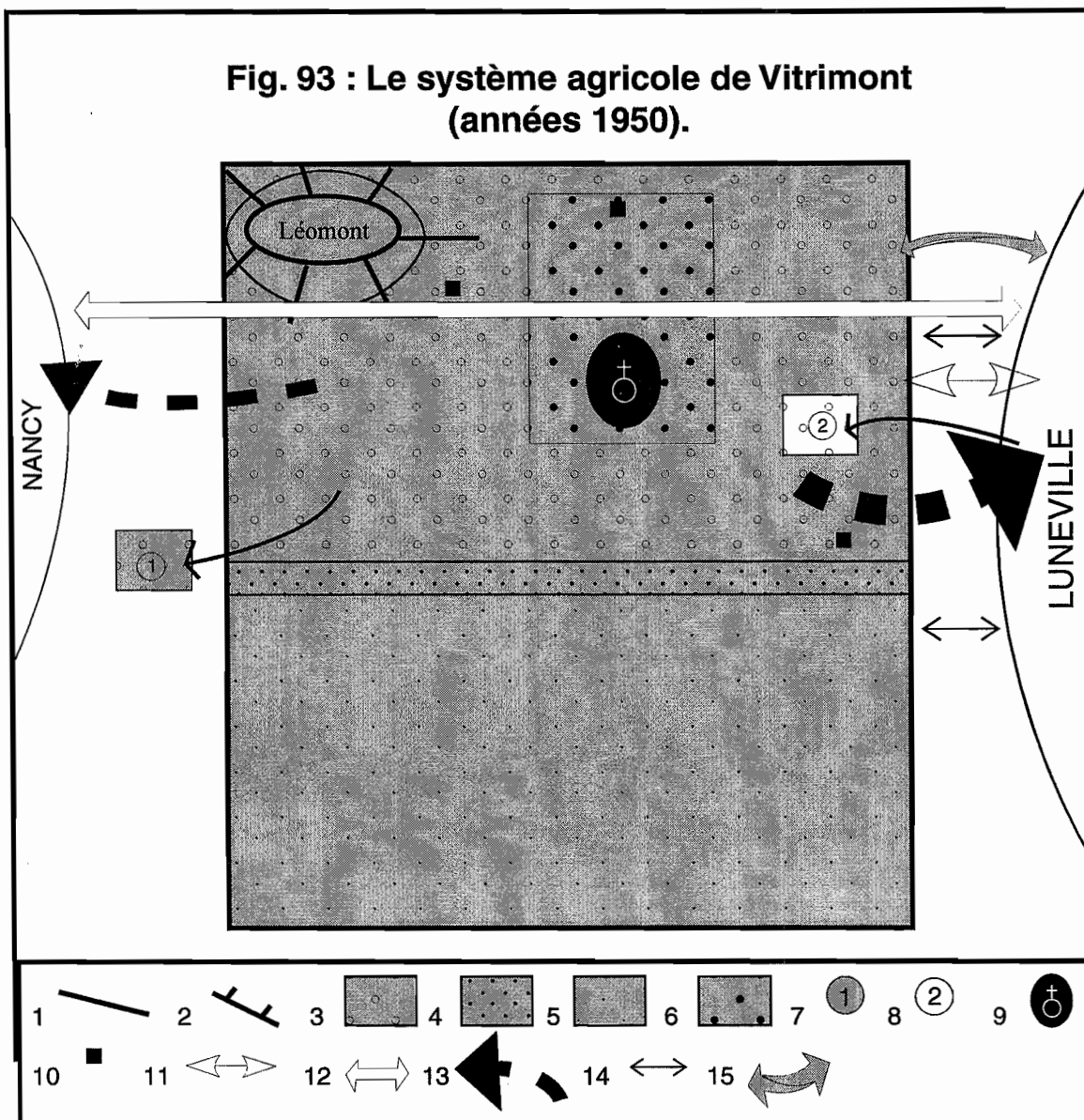
À première vue le système vitrimontois diffère assez peu du système hériménilois. L'ancien système agricole (fig. 93) a progressivement cédé du terrain devant l'avancée du système rurbain, de ces flux migratoires, de ses résidents souvent venus de l'extérieur et plus particulièrement de Lunéville et des quelques pavillons qui investissent les vergers.

Situé au pied des collines résiduelles de la côte infraliasique comme le Léomont, le village dispose de terroirs complémentaires organisés parallèlement à ces reliefs. Les collines supportent des prairies. À leurs pieds s'étalent les cultures puis une mince bande de prairies les sépare de la vaste forêt de Vitrimont qui couvre l'essentiel du plateau. Enfin les meix entourent le village et les vergers partent à l'assaut des versants bien exposés. Ancien village de vigneron, le village-tas originel s'organise autour de son église.

Ici encore plus qu'à Hériménil l'activité de la commune est, dans les années cinquante, rythmée par les travaux agricoles des fermes isolées ou de celles installées dans le village. Les flux pendulaires en direction de Lunéville sont limités et la plupart des personnes dépourvues de travail quittent le village. L'exode rural est alors important. Le village ne bénéficie pas de savoir-faire industriel. Aussi les activités non agricoles sont-elles limitées. Les échanges entre le système villageois et l'extérieur concernent essentiellement les produits agricoles vendus en ville. Vitrimont apparaît alors tel un système agricole en cours de modernisation dans lequel le village se dévitalise.

Avec les années soixante-dix les flux migratoires s'inversent mais de façon modérée. Le village ne vit pas d'essor démographique spectaculaire. Faute d'entente entre les propriétaires fonciers et la mairie, aucun lotissement ne voit le jour. Aussi les pavillons envahissent-ils les meix le long des routes et chemins qui desservent le village et plus particulièrement le long de la R.N.4 qui le relie à Lunéville et à Nancy (fig. 94). Ainsi le village se retrouve divisé par cette voie au fort trafic. Aujourd'hui l'important transit évite le village et emprunte la nouvelle voie rapide qui traverse le système en parasite. D'ailleurs la grande majorité des emplois créés par l'aire de service attenante profite à des habitants extérieurs au village.

**Fig. 93 : Le système agricole de Vitrimont (années 1950).**

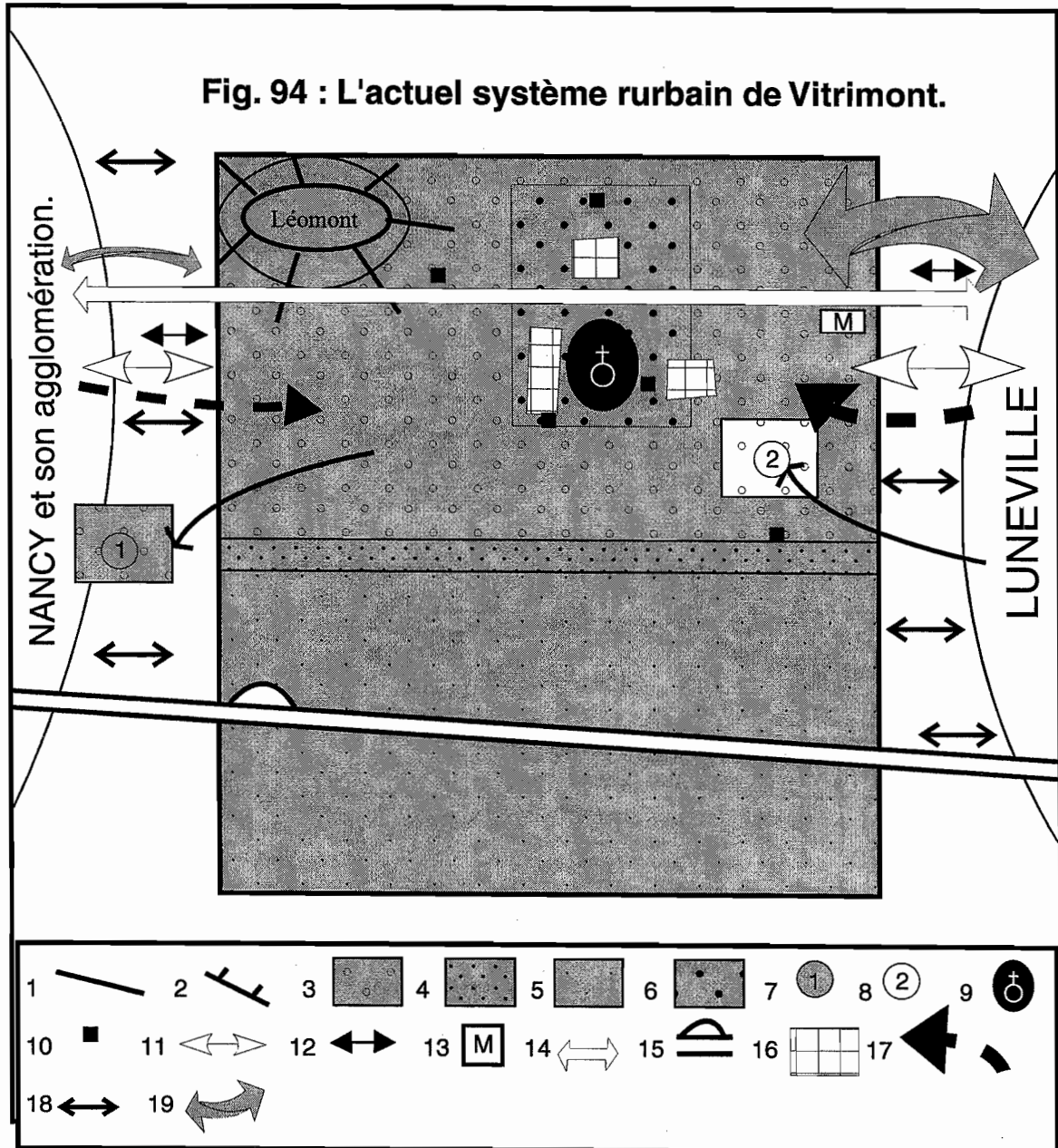


Cartographie - V. BERTRAND : 1998.

1 : Limites du territoire communal. - 2 : Reliefs résiduels. - 3 : Cultures céréalières. - 4 : Prairies naturelles. - 5 : Forêts. - 6 : Meix. - 7 : Parcelles cultivées par des agriculteurs de Vitrimont dans les communes voisines. - 8 : Parcelles du territoire vitrimontois cultivées par des agriculteurs habitant les communes voisines. - 9 : Village-tas originel. - 10 : Quelques fermes isolées. - 11 : Flux de produits agricoles. - 12 : R.N.4. - 13 : Exode rural. - 14 : Influence lunévilloise. - 15 : Flux pendulaires.

Les activités villageoises ont elles aussi subi des modifications. L'agriculture s'est encore concentrée. Seule demeure une poignée d'exploitations réparties hors du village, dans les fermes isolées et dans les nouveaux bâtiments intercalés entre le vieux village et les pavillons. Les échanges agricoles se sont intensifiés avec la quasi disparition de l'autoconsommation et surtout l'augmentation des rendements. Quelques artisans du bâtiment se sont installés dans la commune ainsi que l'entreprise Joly négociant en pesticides et matériel agricole. À l'extérieur du village s'est installée une grande surface commerciale de meubles sous l'impulsion d'un commerçant lunévillois.

Fig. 94 : L'actuel système rurbain de Vitrimont.



Cartographie - V. BERTRAND : 1998.

1 : Limites du territoire communal. - 2 : Reliefs résiduels. - 3 : Cultures céréalières. - 4 : Prairies naturelles. - 5 : Forêts. - 6 : Meix. - 7 : Parcelles cultivées par des agriculteurs de Vitrimont dans les communes voisines. - 8 : Parcelles du territoire vitrimontois cultivées par des agriculteurs habitant les communes voisines. - 9 : Villagetas originel. - 10 : Quelques fermes isolées et les nouveaux bâtiments agricoles. - 11 : Flux de produits agricoles. - 12 : Flux de produits manufacturés. - 13 : Grande surface commerciale de meubles. - 14 : R.N.4. - 15 : Voie rapide et son aire de services. - 16 : Constructions pavillonnaires. - 17 : Afflux modéré de citadins. - 18 : Influence lunévilloise. - 19 : Flux pendulaires.

Ici comme à Hériménil la fonction résidentielle prend la première place dans le fonctionnement du système mais elle demeure cependant moins développée. La municipalité a davantage subi qu'organisé cette transformation fonctionnelle du village en un système d'abord résidentiel. Cette évolution s'est d'ailleurs accompagnée de quelques heurts entre les nouveaux venus et les agriculteurs ; les deux fonctions n'étant

pas toujours compatibles lorsqu'elles cohabitent dans la promiscuité : les bâtiments agricoles modernes jouxtant les pavillons.

D'autre part la mise en place d'un système rural même peu développé s'est accompagnée ici d'épiphénomènes eux aussi liés à la proximité de Lunéville. Il s'agit de l'établissement commercial de meubles Foissey implanté le long de la R.N.4, et de l'aire de repos située le long de la voie rapide et source de revenus importants pour la commune. Ce genre d'activités est en général prisé des communes rurales car elles permettent un enrichissement de la commune même si le plus souvent les employés de ces nouvelles entreprises résident en minorité dans le village.

Enfin la venue de résidents implique de leur garantir certains services et commerces de première nécessité. Le village étant encore trop peu peuplé, des commerçants organisent des tournées régulières et la municipalité s'est regroupée avec ses voisines pour organiser le ramassage scolaire. Ainsi la fonction résidentielle et son développement même restreint induisent la mise en place d'activités nouvelles dans le village. Elles constituent immanquablement une diversification du système et renforcent l'intégration de ce dernier avec ses voisins. Il en va tout autrement des villages demeurés essentiellement agricoles.

## **D - UN SYSTÈME RESTÉ AGRICOLE ET RURAL PROFOND.**

Situé à quelques kilomètres seulement au nord de Lunéville mais mal desservi par une route départementale unique et tortueuse, Bienville-la-Petite demeure aujourd'hui encore un micro-village avec une trentaine d'habitants. L'agriculture constitue l'unique activité de la commune. Les rares individus travaillant à l'extérieur rejoignent quotidiennement Nancy et sa banlieue ou Lunéville.

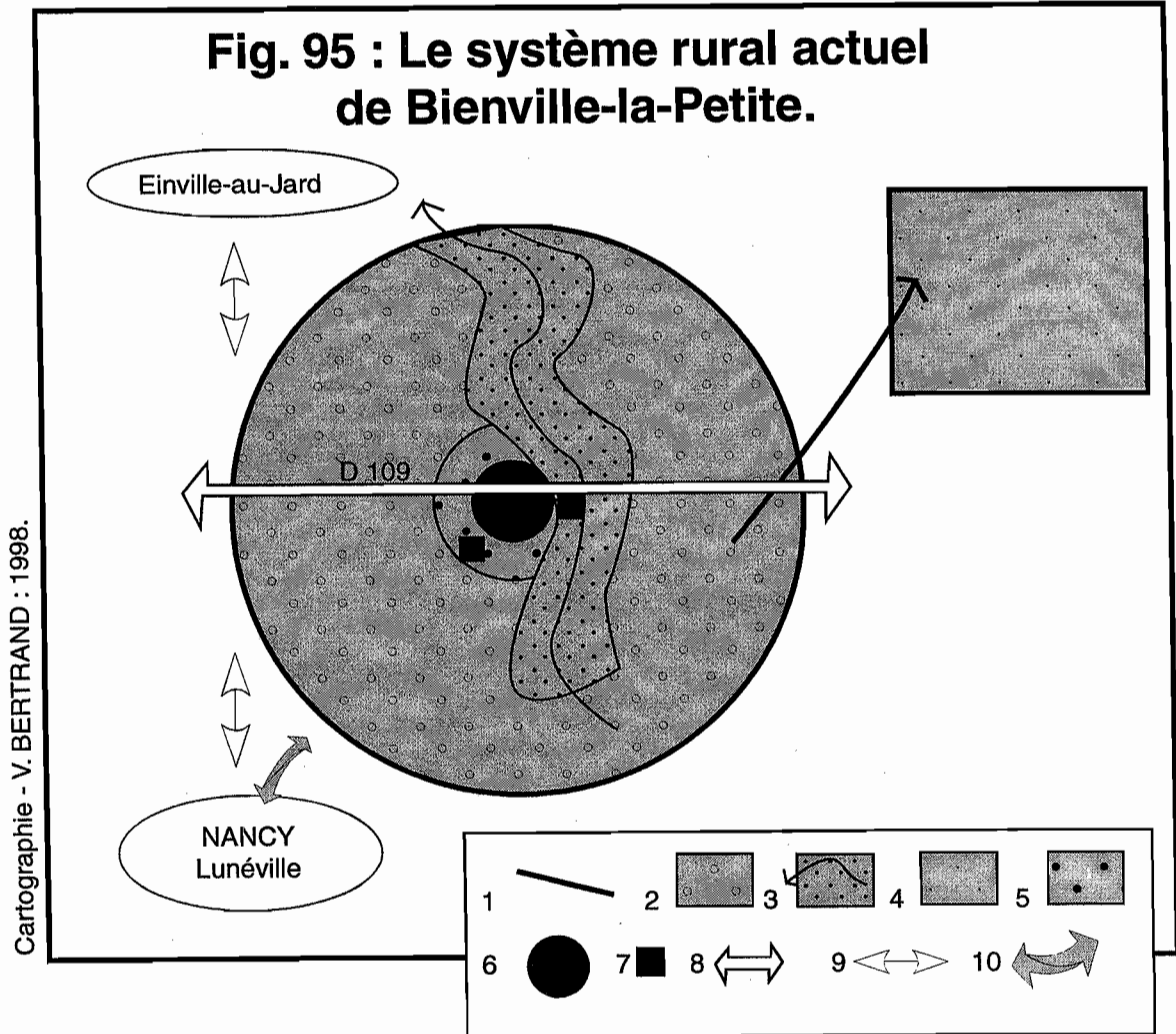
Le territoire communal est à la mesure de sa population. Situé sur un plateau, il s'organise de façon concentrique : autour du village-tas composé de quelques fermes assemblées autour de l'église se trouvent une première couronne formée des meix et elle-même ceinturée par les cultures. Les rares prairies sont cantonnées aux abords des ruisseaux encaissés. L'absence de forêt sur le territoire communal est compensée par la possession de bois communaux dans la forêt voisine sur le territoire de Sionviller.

Les acteurs de ce système (fig. 95) vivent donc presque exclusivement des revenus procurés par l'agriculture. Aussi les flux dominants sont le résultat des échanges opérés par les agriculteurs avec les coopératives situées à Einville-au-Jard ou à Lunéville. Depuis le dernier recensement on note l'arrêt de l'exode rural sans pour autant constater de renversement de tendance. Aucun pavillon n'a d'ailleurs vu le jour. Ainsi malgré la proximité de Lunéville le système immanquablement rural profond survit avec peut-être l'espoir un jour d'attirer enfin quelques néo-ruraux.

Bienville-la-Petite offre un parfait exemple des limites de la proximité urbaine dans le développement rural. Si celle-ci joue un rôle indéniable pour nombre de villages, ici la mauvaise qualité des infrastructures routières et la faible dimension du village semblent davantage intervenir dans le non développement rural du système.



**Fig. 95 : Le système rural actuel de Bienville-la-Petite.**



1 : Limites du territoire communal. - 2 : Cultures céréalières. - 3 : Prairies naturelles sont cantonnées aux abords des ruisseaux. - 4 : Forêts sont à l'extérieur du territoire communal. - 5 : Meix. - 6 : Village-tas originel. - 7 : Nouveaux bâtiments agricoles. - 8 : Unique route desservant le village. - 9 : Flux de produits agricoles. - 10 : Flux pendulaires rares.

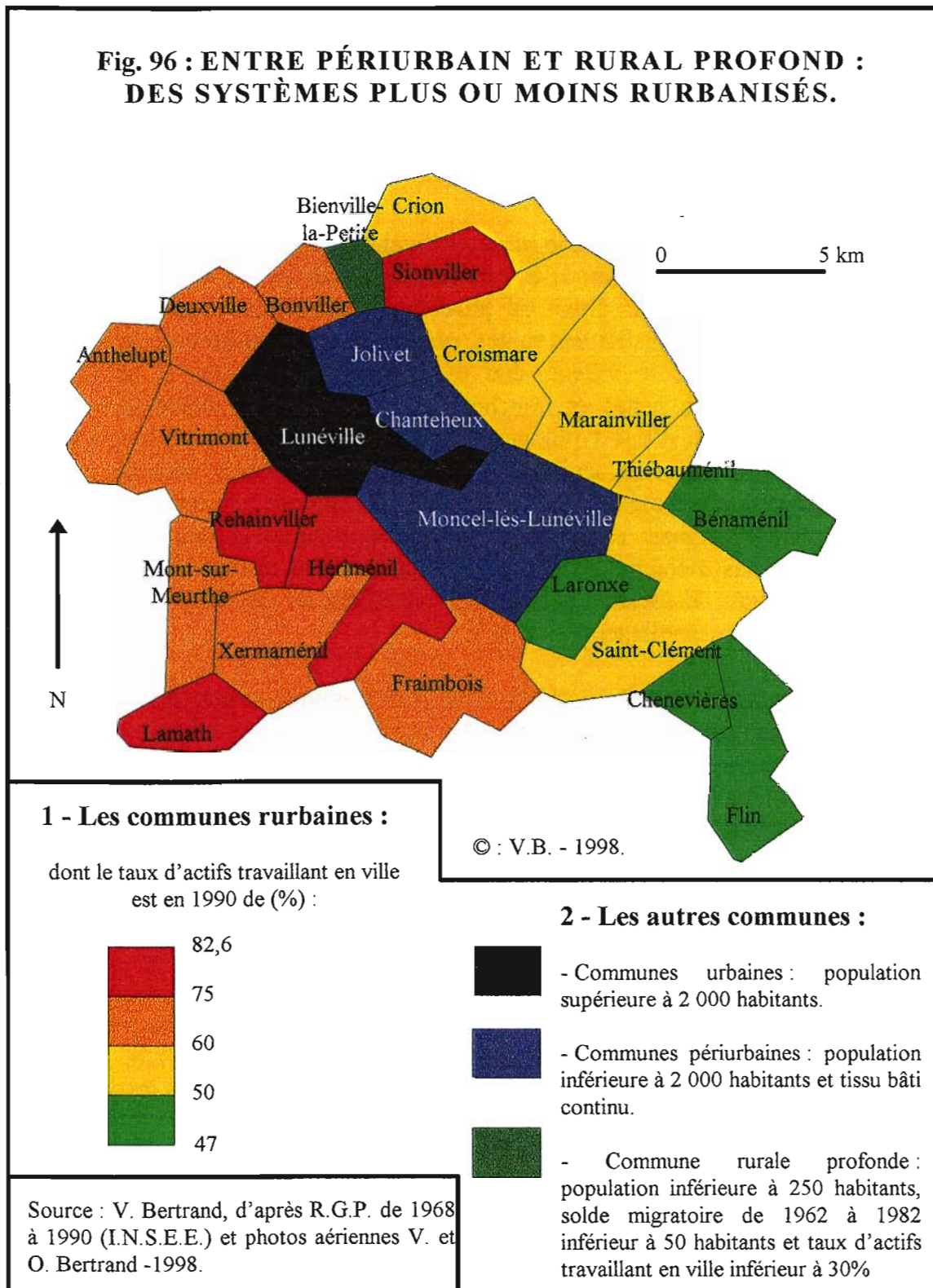
## CONCLUSION :

Les quelques exemples de systèmes villageois présentés ci-dessus permettent indubitablement de mettre en évidence l'existence d'un système villageois original que l'on peut qualifier de rural. Marqué d'abord par son ouverture sur l'extérieur traduite par l'ampleur des flux dirigés vers l'extérieur, il est avant tout résidentiel. Il se développe indifféremment à partir d'un terreau essentiellement agricole (à l'exemple de Hériménil) ou agro-industriel (à l'exemple de Saint-Clément) mais se nourrit des relations qu'il entretient avec la (ou les) ville(s) à laquelle (auxquelles) il est souvent le mieux relié. La qualité des infrastructures routières tient ici une place prépondérante. Si la fonction résidentielle constitue le cœur du système, elle alimente aussi des fonctions sous-jacentes de services et de commerces de proximité qui apportent une certaine diversité au système. Sur le plan visuel le système demeure très largement rural c'est-à-dire dominé par les espaces végétalisés : forêts, champs, prairies, vergers, etc.

Si le système rural existe, il ne fait aucun doute qu'il présente des aspects variés. D'abord, selon le substrat constitué par le système originel, la fonction résidentielle peut être concurrencée soit par la seule activité agricole soit par des activités industrielles, artisanales ou commerciales. À cette première source de diversité s'ajoute une autre davantage liée au développement purement rural du système. À l'instar des exemples de Hériménil et de Vitrimont des distinctions notoires existent d'un système à l'autre sur le plan de l'intensité de la ruralisation elle-même souvent en relation avec l'unicité ou la multiplicité des pôles urbains avec qui le système entretient des relations.

D'autre part, les exemples de Moncel-lès-Lunéville et de Bienville-la-Petite permettent de mettre en évidence des systèmes relativement différents des systèmes ruraux même si par certains aspects ils s'en rapprochent. Aussi peut-on considérer des systèmes villageois périurbains encore dominés par les espaces végétalisés sur le plan paysager, également dominés par la fonction résidentielle, elle-même souvent concurrencée par des fonctions industrielles et commerciales nées de l'activité urbaine. Pratiquement, le seul élément qui permet de les différencier des systèmes ruraux se résume à un (pour Jolivet) ou plusieurs (à Chanteheux) cordon(s) pavillonnaire(s) ou une zone d'activités (à Chanteheux et Moncel-lès-Lunéville) qui relie le village au tissu bâti urbain et qui annonce l'absorption prochaine du village par la ville. Selon ces éléments on peut établir les critères d'identification de cette catégorie à savoir une population inférieure à 2 000 habitants et un bâti continu avec la ville voisine.

**Fig. 96 : ENTRE PÉRIURBAIN ET RURAL PROFOND :  
DES SYSTÈMES PLUS OU MOINS RURBANISÉS.**



À l'inverse, d'autres systèmes demeurent profondément ruraux. Ici aussi, bien entendu, les espaces naturels dominent le paysage. Mais l'activité y repose presque exclusivement sur l'agriculture. Le village demeure peu peuplé et l'exode rural y est à peine stoppé. Les flux pendulaires avec une (ou plusieurs) ville(s) sont faibles. On peut établir des critères d'identification précis mais forcément plus ou moins arbitraires : une

population inférieure à 250 habitants, un solde migratoire cumulé de 1962 à 1982 inférieur à 50 habitants et un taux d'actifs travaillant en ville inférieur à 30%<sup>5</sup>. Mais quels qu'ils soient ces critères et ces seuils ne traduisent pas l'existence de frontières. La différence entre un système rural profond et un système peu rurbanisé ou en voie de rurbanisation est des plus étroites. Selon ces derniers, seul Bienville-la-Petite remplit ces trois conditions en même temps.

En dehors de ces espaces non rurbains l'établissement d'une typologie est encore plus difficile. Le principe même de la rurbanisation veut que le phénomène progresse dans les campagnes à partir d'une ou plusieurs villes selon un gradient sujet à de nombreuses influences : qualité des routes, proximité et dynamisme de la ville, qualité des services offerts par le village, état du marché foncier, etc. Il ne permet pas d'identifier de ruptures nettes et franches dans l'espace qui soient susceptibles de faciliter l'établissement d'une typologie. Aussi quelle que soit la typologie proposée, quels que soient les critères et seuils de différenciation retenus, ils demeurent purement indicatifs. On ne doit pas oublier que les limites de catégories proposées ne sont pas des frontières intangibles mais révèlent davantage un gradient et des tendances. Aussi convient-il, non pas d'établir des groupes rigoureusement distincts au sein du monde rurbain, mais plutôt de mettre l'accent sur le gradient de développement rurbain qui différencie les systèmes villageois.

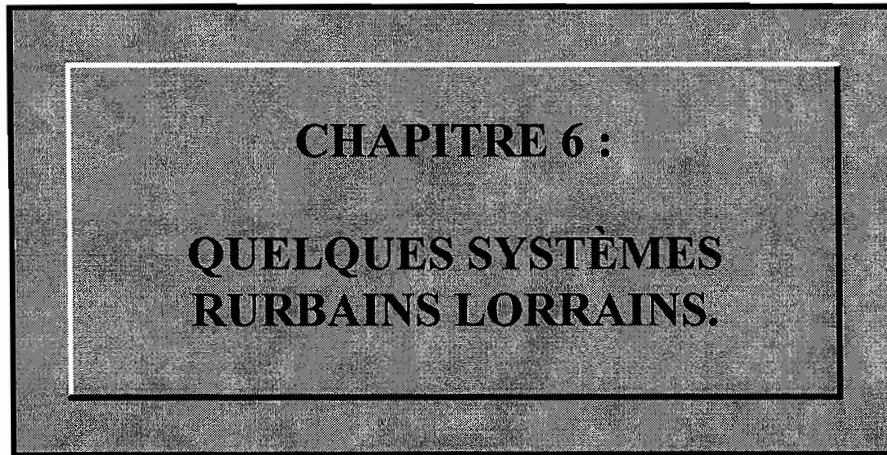
Cette optique conduit au choix d'un critère unique retenu pour sa capacité à symboliser de son mieux le phénomène. Au vu des systèmes étudiés, trois critères se dégagent mais un seul paraît satisfaisant. D'abord la construction pavillonnaire marque nettement de son empreinte le paysage villageois mais elle ne permet pas de prendre en compte les rurbains qui réhabilitent des vieilles fermes et les phénomènes de décohabitation au sein d'un même village. Ensuite l'apparition d'un excédent migratoire ne rend pas compte du poids des ruraux devenus rurbains par goût. Enfin il reste le poids des actifs travaillant en ville<sup>6</sup>. Il traduit bien la fonction résidentielle du système et définit le flux le plus significatif du système rurbain issu de la mixité des espaces-vécus des rurbains qui associent à part presque égale le monde urbain et le monde rural. Les seuils retenus à partir de ce critère unique traduisent ainsi un gradient de rurbanisation et en aucun cas ils ne sauraient déterminer des groupes nettement distincts. Aussi avons-nous choisi de nous tenir à une typologie reprenant ces principes et ces critères (fig. 96).

Mais cette situation est avant tout propre aux environs immédiats de Lunéville. Certains aspects sont peut-être davantage répandus et d'autres purement lunévillois. Aussi pour isoler avec plus de certitudes ce que l'on pourra considérer comme les invariants du système rurbain importe-t-il de confronter nos observations à d'autres espaces lorrains.

---

<sup>5</sup> : Ces trois seuils sont obtenus à partir de la méthode dite des seuils remarquables appliquée à notre distribution. Dès lors ces seuils n'ont de sens que pour celle-ci et ont tout lieu d'être différents dans le cas d'une autre distribution.

<sup>6</sup> : Cet élément doit être nettement séparé des taux retenus jusqu'ici par les chercheurs et l'INSEE car ces derniers sont tous construits en relation avec une, voire quelques villes spécifiques dans le cas des communes multipolarisées définies récemment par l'INSEE. De ce fait, ces taux traduisaient une influence urbaine et une domination de la ville et non un phénomène qui associe à parts quasi égales la ville et la campagne.



**CHAPITRE 6 :**  
**QUELQUES SYSTÈMES  
RURBAINS LORRAINS.**

Ce chapitre a pour vocation d'offrir des pistes de recherche vers d'autres systèmes rurbains situés en Lorraine pour ensuite établir un système rurbain modélisé. Nous serons ainsi amené à mettre l'accent, à partir de quelques exemples, sur certains particularismes d'ordre topographique, démographique, paysager, agraire, ou encore sur d'autres liés aux infrastructures, ou au passé industriel et militaire de la région. Aussi, pour éviter certaines redites, insisterons-nous sur les particularismes rencontrés et sur leur influence sans réemployer nécessairement dans son intégralité la méthode suivie jusqu'ici.

Pour choisir quelques communes ou groupes de communes susceptibles de nous permettre de préciser la nature du système rurbain, nous avons décidé de nous orienter vers certains particularismes régionaux générateurs de paysages ou de phénomènes originaux. Nous avons ainsi retenu cinq villages, Taintrux, Lucey, Villey-le-Sec, Neufgrange et Henriville pris individuellement auxquels nous avons ajouté un groupe de villages du Sud messin.

Taintrux est l'occasion d'observer la rurbanisation dans un paysage de moyenne montagne et d'habitat dispersé et où le tourisme succède à l'agriculture, au textile et à l'industrie du bois. Lucey donne un exemple de village de pied de côte caractéristique de la Lorraine et donne l'occasion d'étudier la rurbanisation lorsqu'elle se heurte à un patrimoine, en l'occurrence le vignoble du Toulois. À Villey-le-Sec l'emprise militaire exceptionnellement forte constitue un handicap plus qu'un atout. En l'absence de contrôle, la rurbanisation devient tentaculaire à Neufgrange. Henriville souffre de l'attachement à la terre de ses habitants. Enfin au sud de Metz et à Verny en particulier les dynamiques rurbaines connaissent des sorts variés.



La Lorraine offre bien des originalités qui, chacune à leur manière, concourent à l'entretien de conditions particulières pour favoriser ou non le développement de systèmes rurbains. Ce sont quelques-uns de ces cas que nous nous proposons d'observer à présent pour préciser ainsi la nature profonde du système rurbain.

## **I - L'ORIGINALITÉ DE SYSTÈMES RURBAINS VOSGIENS.**

Si le Lunévillois peut être considéré comme suffisamment représentatif des grands traits des paysages d'openfield qui caractérisent les plateaux lorrains, il n'offre, par contre, pas la moindre idée des paysages rencontrés dans le reste de la région, c'est-à-dire essentiellement dans la montagne vosgienne. L'originalité du cadre offert par ce massif de moyenne montagne fournit l'occasion d'aborder le cas de systèmes rurbains particulièrement différents de ceux observés jusque là. L'exemple du village de Taintrux<sup>1</sup>, voisin de Saint-Dié-des-Vosges, est d'ailleurs assez significatif. Les paysages portent les traces de bouleversements plus ou moins récents qui conduisent à l'affirmation d'un système avant tout rurbain.

### **A - DES PAYSAGES BOULEVERSÉS.**

Le Massif Vosgien s'étend de façon méridienne à l'est de la Lorraine. Il culmine à 1 424 m (Ballon d'Alsace) et présente une double dissymétrie : son versant oriental plonge brutalement sur la plaine d'Alsace alors que le versant lorrain s'abaisse progressivement vers les plateaux lorrains. Sa partie sud est la plus relevée. Sa traversée est facilitée par la présence d'un réseau hydrographique dense qui occupe de larges vallées à fond plat et à faible altitude (338 m à Saint-Dié-des-Vosges) résultant en partie de l'action érosive lente des glaciers. Aussi y trouve-t-on les paysages de moyenne montagne les plus caractéristiques de la région. Taintrux en offre un bel exemple.

Ici les plateaux cèdent la place au Massif Vosgien et à ces ballons séparés les uns des autres par des vallées aux fonds souvent plats, propices aux voies de communication, aux industries et donc à l'installation de villes. L'openfield disparaît au profit d'une organisation agraire individualiste et adaptée au relief, source d'un habitat dispersé tantôt disséminé en fond de vallées, tantôt accroché aux flancs des montagnes.

Taintrux (photos n°30 à 32), village vosgien niché au pied de ballons qui culminent entre 600 et 761 m (Roche d'Anozel) n'est qu'à 372 m d'altitude. En fait il s'agit de l'altitude de la mairie ; la scierie qui marque l'entrée du village se trouve une bonne quinzaine de mètres plus bas alors que certaines maisons sont perchées à une altitude de 450 m. Commune limitrophe de Saint-Dié-des-Vosges, le village n'est qu'à 5 km à vol d'oiseau de la ville. Avec 1 385 habitants lors du recensement de 1990, nous

---

<sup>1</sup> : Le choix de cette commune peut paraître à première vue assez arbitraire. En fait nous cherchions un village, comptant donc moins de deux mille habitants, situé à proximité d'une ville, en l'occurrence Saint-Dié-des-Vosges, et disposant des principaux traits tant paysager qu'économique du Massif Vosgien, à savoir, un paysage de moyenne montagne à l'habitat dispersé et une activité associant, agriculture, filière bois, industrie et tourisme. Taintrux remplissant ces divers critères fut donc retenu.

avons affaire à un gros village, comme il en existe beaucoup dans le Massif Vosgien. Le finage communal particulièrement vaste s'étend sur 3 169 ha et comprend l'essentiel du cours du Taintroué, ruisseau affluent de rive gauche de la Meurthe, et les nombreux ballons qui l'entourent.

L'usage de la photo aérienne, ici comme autour de Lunéville, est très appréciable pour mettre en évidence, dès le premier regard, l'originalité du paysage (photo n° 30). Ici l'organisation des terroirs épouse les formes du relief. Les sommets et l'essentiel de leurs versants sont recouverts par d'immenses forêts de résineux. Le bas des pentes et le fond de vallée supportent les prairies et quelques rares parcelles cultivées. Enfin l'habitat s'éparpille, le plus souvent sous forme de hameaux, le long des routes qui traversent le village et, à partir du fond de vallée, gagne les premières pentes au détriment des prairies naturelles.

### **1 - L'avancée des forêts peut-être enfin enrayée.**

Ainsi partout le vert domine, tantôt tendre dans les prairies, tantôt foncé avec la forêt. Cette dernière domine le territoire et appartient dans sa grande majorité à la commune, propriétaire de 1400 ha boisés. Indiscutablement la photo aérienne traduit les différences de génération entre parcelles boisées (photo n°30). La hauteur des arbres variant avec l'âge, il est assez facile de reconstituer les grandes lignes du parcellaire forestier. On découvre alors un parcellaire qui épouse les courbes de niveau, qui dessine souvent de longues et étroites parcelles caractéristiques d'anciens champs encore cultivés il y a quelques décennies. Une part considérable des surfaces agricoles a disparu depuis la Deuxième Guerre mondiale au profit de plantations de résineux et plus particulièrement d'épicéas.

Ce véritable bouleversement voit la forêt gagner du terrain vers le fond des vallées. Parfois même d'anciennes prairies de fauche, situées à proximité des cours d'eau, au cœur de la vallée, sont boisées. Elles dénaturent alors totalement le paysage traditionnel. Celui-ci, en effet, brillait par son aspect ouvert. La forêt était cantonnée aux versants les plus raides et les moins bien exposés. Les cultures occupaient largement les premières pentes et laissaient les parties basses inondables aux prairies. Les paysages reflétaient une économie agricole fondée sur l'élevage, surtout laitier, pratiqué par de nombreux petits exploitants.

Progressivement le déclin agricole, lié à la modernisation mais aussi et surtout dans ces montagnes à la faible rentabilité des exploitations, se traduit non pas par la simple concentration des exploitations et la survie de quelques unes mais, avant tout, par l'abandon progressif d'un nombre croissant de parcelles. Celles-ci sont d'abord vouées aux friches puis un jour sont boisées. Cette dernière solution apparaît alors comme l'unique possibilité offerte aux propriétaires pour tirer un revenu de leur terre. La vente de bois aux scieries voisines, celle de Taintrux constitue avec environ vingt-cinq salariés le plus gros employeur de la commune, permet un revenu appréciable. Aujourd'hui le paysage paraît davantage fermé par les nombreuses parcelles de reboisement disséminées aux quatre coins du territoire communal. Elles occupent même le fond des vallées qui jusque là était voué aux prairies et restait ouvert.



Cliché A. Humbert - 1995.

**Photo n°30 : Taintrux : reboisement et essaimage résidentiel.**

Cependant, après avoir institué des plans de boisement visant d'abord à protéger les cultures, le gouvernement encourage financièrement depuis peu les propriétaires de parcelles reboisées et situées en fond de vallée à les couper. Cette dernière mesure, assortie d'incitations financières, s'avère beaucoup plus efficace que le plan de boisement. Ce dernier en effet permet à la municipalité de préserver certains terrains soit en interdisant tout boisement soit en soumettant l'opération à autorisation municipale. Dans ce dernier cas, le maire ne peut refuser le boisement si la parcelle est en friche. Or la déprise agraire bat son plein. Dans ces conditions le plan de boisement présente de sérieuses limites pour faire face aux boisements.

De plus, depuis quelques années, le Conseil Régional de Lorraine, en concertation avec la Direction Régionale de l'Environnement, tente de redonner vie aux paysages traditionnels de la région. Ces deux collectivités ont ainsi publié en 1997 un document présentant une série d'objectifs visant à la préservation et à la requalification des paysages. Pour les vallées vosgiennes, le retour à des paysages ouverts est nettement mis en avant. La mise en place de POS, de plans de paysages et le soutien porté à l'agriculture de montagne doivent permettre d'y parvenir<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> : LEROUX P., MADELLA A., TACQUARD F. et G., 1997, p. 10 -11.

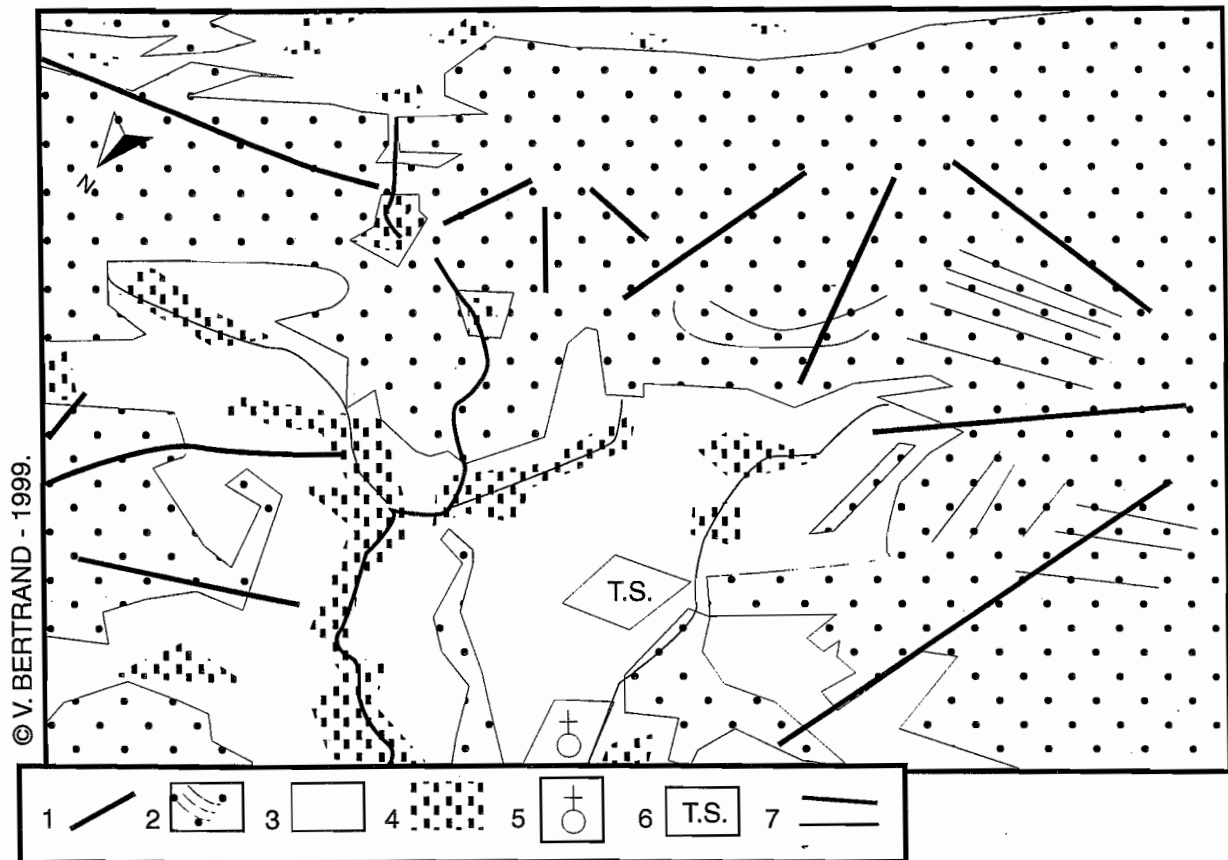


Fig. 97 : Croquis d'interprétation de la photo n°30.

1 : Grandes lignes de relief. - 2 : Forêts laissant transpar tre le parcellaire cultural fossile. - 3 : Prairies en recule face   la for t et aux r sidences. - 4 : Habitat dispers . - 5 :  glise, cimeti re. - 6 : Terrain de sport. - 7 : Routes et chemins.

## 2 - La pression croissante de l'habitat.

L'observation des trois clich s pr sentant Taintrux (photos n 30   32), montre tr s nettement la faiblesse de l'emprise des terres agricoles dans la commune. La lente avanc e des for ts n'est en fait que le r sultat d'un ph nom ne fondamental dans l' conomie de la commune : la quasi disparition de l'activit  agricole. En effet, Taintrux ne compte plus que deux exploitants agricoles en 1999. L'un et l'autre consacrent leur temps   l' levage ovin et bovin. L'un s'est sp cialis  dans la viande, l'autre demeure attach    une production plus traditionnelle : le lait. Ce dernier  coule d'ailleurs sa production vers Corcieux.

Manifestement l'activit  agricole a pratiquement disparu devant l'avanc e de l' conomie sylvicole mais aussi et surtout au profit de la fonction r sidentielle. Les trois clich s permettent d'observer tr s nettement l'habitat dispers  caract ristique de la montagne vosgienne. Toutefois, il est particuli rement d licat de discerner les vieilles fermes traditionnelles dispers es aux quatre coins du finage des pavillons r cents le plus souvent intercal s entre ces derni res. Contrairement aux villages des plateaux lorrains o  les pavillons r cents contrastent avec le vieux noyau villageois, ici les deux sont





Cliché A. Humbert - 1995.

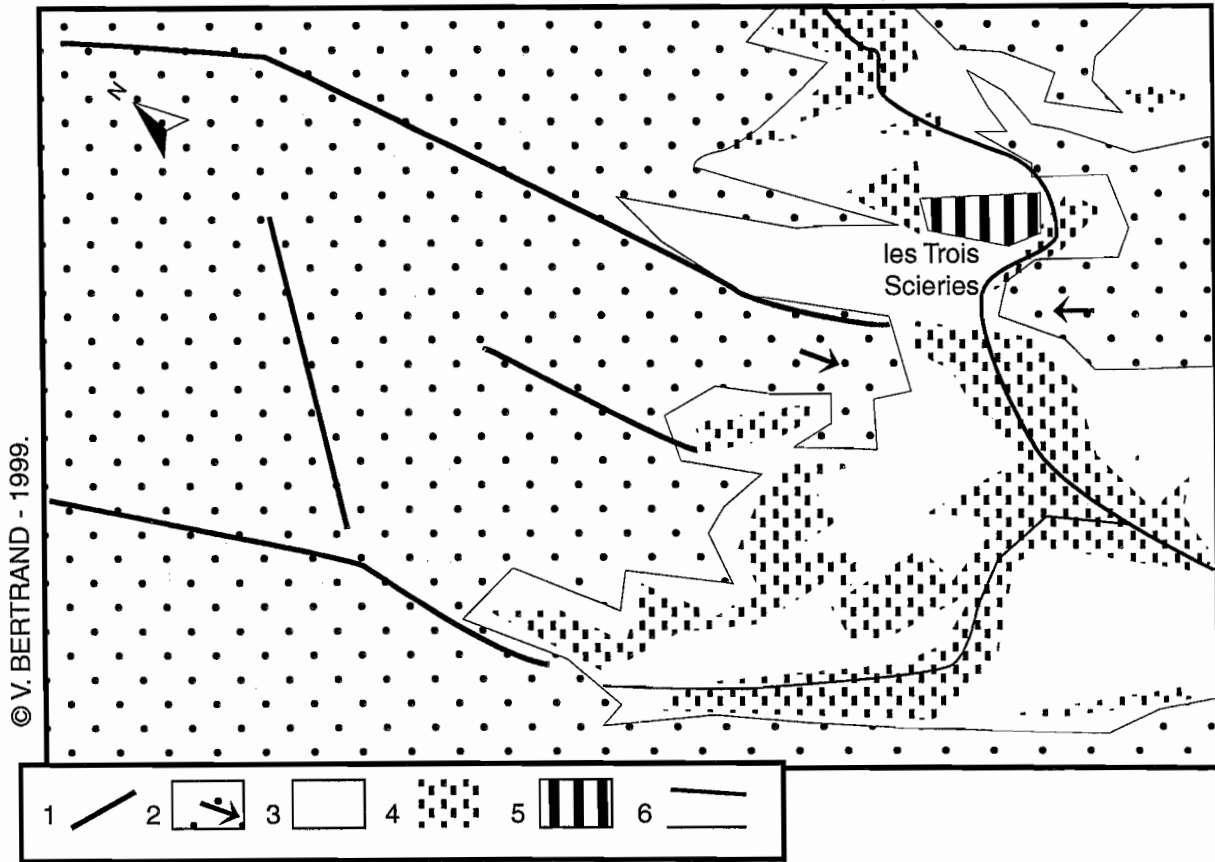
**Photo n°31 : Taintrux, hameau de Rougiville .**

totallement imbriqués et la dispersion de l'habitat, propre à l'organisation traditionnelle, demeure.

De fait il ne peut être question de mitage dans un tel paysage. Par contre, ici se pose le problème de la continuité du bâti avec la ville voisine (photo n°32). En effet, la limite administrative séparant les deux communes traverse la vallée et longe la scierie. À partir du noyau urbain déodatien les pavillons ont progressivement essaimé de façon lâche et assez régulière. Remontant la vallée du Taintroué, ces pavillons se sont largement développés à Taintrux. Cependant, au sein même de Taintrux, un espace de plus de 200 m isole la partie haute du village de la partie basse (Rougiville) rattachée à Saint-Dié-des-Vosges et détermine ainsi deux agglomérations dans la commune : une isolée à l'amont, l'autre située à l'aval et contiguë à la ville voisine.

Dès lors le rattachement de Taintrux à l'agglomération déodatienne dépend du poids démographique respectif des deux agglomérations présentes sur le territoire communal (fig. 99). L'essentiel de la population habitant en 1990 la partie haute, la commune est donc considérée comme rurale. Mais aujourd'hui, avec les nouvelles constructions, le village risque fort de devenir urbain pour un seul pavillon construit entre les deux agglomérations ; ou par un renversement des poids démographiques des deux agglomérations : si la partie aval venait à être la plus peuplée, la commune deviendrait urbaine même si la partie amont demeurait séparée de la première par un espace non bâti de plus de 200 m.

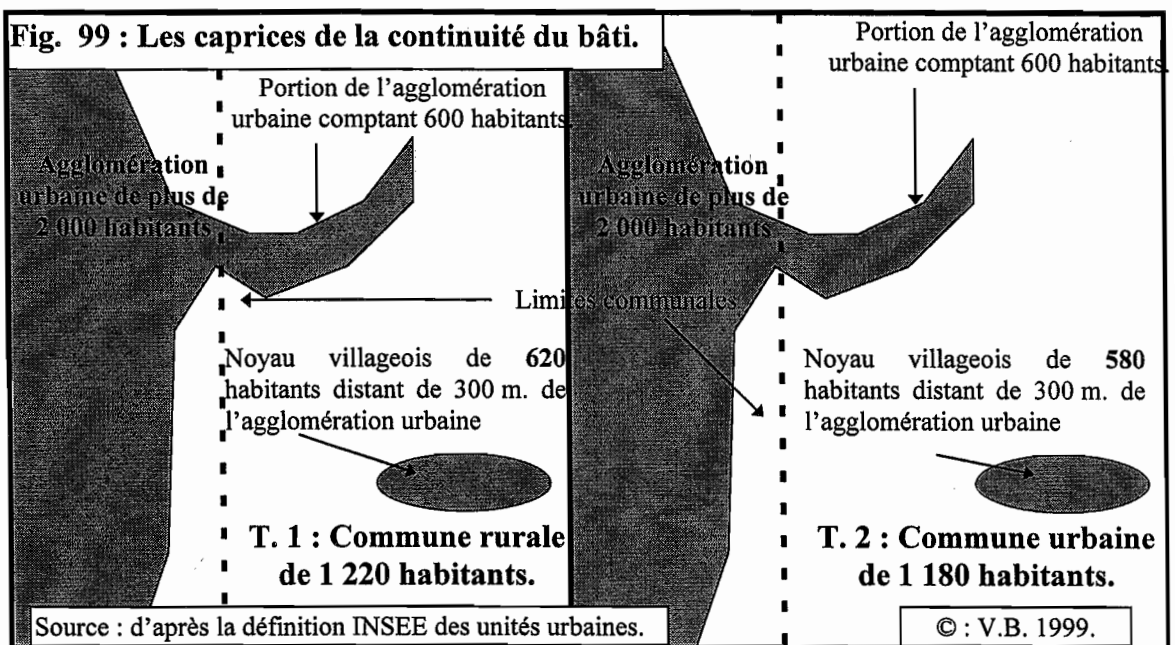




© V. BERTRAND - 1999.

Fig. 98 : Croquis d'interprétation de la photo n°31.

1 : Grandes lignes de relief. - 2 Forêts envahissant les fonds de vallée. - 3 : Prairies en recul face à la forêt et aux résidences. - 4 : Habitat dispersé. - 5 : Scierie. - 6 : Réseau de voirie.



Source : d'après la définition INSEE des unités urbaines.

© : V.B. 1999.



Cliché A. Humbert - 1995.

**Photo n°32 : Le contact de Taintrux avec Saint-Dié-des-Vosges.**

Plus qu'un simple débat sur la continuité du bâti, on retrouve ici le problème des limites urbaines et de leur définition. À travers l'exemple de Taintrux on aperçoit la difficulté d'établir des règles précises et les problèmes qui en découlent. Au recensement de 1999, Taintrux risque de se voir définie comme urbaine. Hors les photos que nous présentons révèlent, tout au contraire, le caractère encore très largement rural de la commune. On prend ainsi la mesure du rôle tenu par le paysage et par la photographie aérienne oblique dans l'approche de ce genre de problèmes.

Incontestablement Taintrux demeure dominé par un environnement paysager rural. La progression des espaces boisés et celle des espaces bâtis profitent de la faiblesse de l'activité agricole et concourent au bouleversement certain des paysages traditionnels. Fruit de l'évolution économique de la commune mais aussi plus généralement de celle de la montagne vosgienne, les bouleversements paysagers se retrouvent dans l'évolution du système villageois de Taintrux.

**B - UN SYSTÈME ENCORE RURBAIN.**

En fait Taintrux présente tout les aspects d'un système résidentiel ouvert dans lequel se développe un tourisme assez important et où l'agriculture et la filière bois sont nettement en retrait. Aussi la commune rencontre quelques difficultés dont certaines sont liées à sa nature.

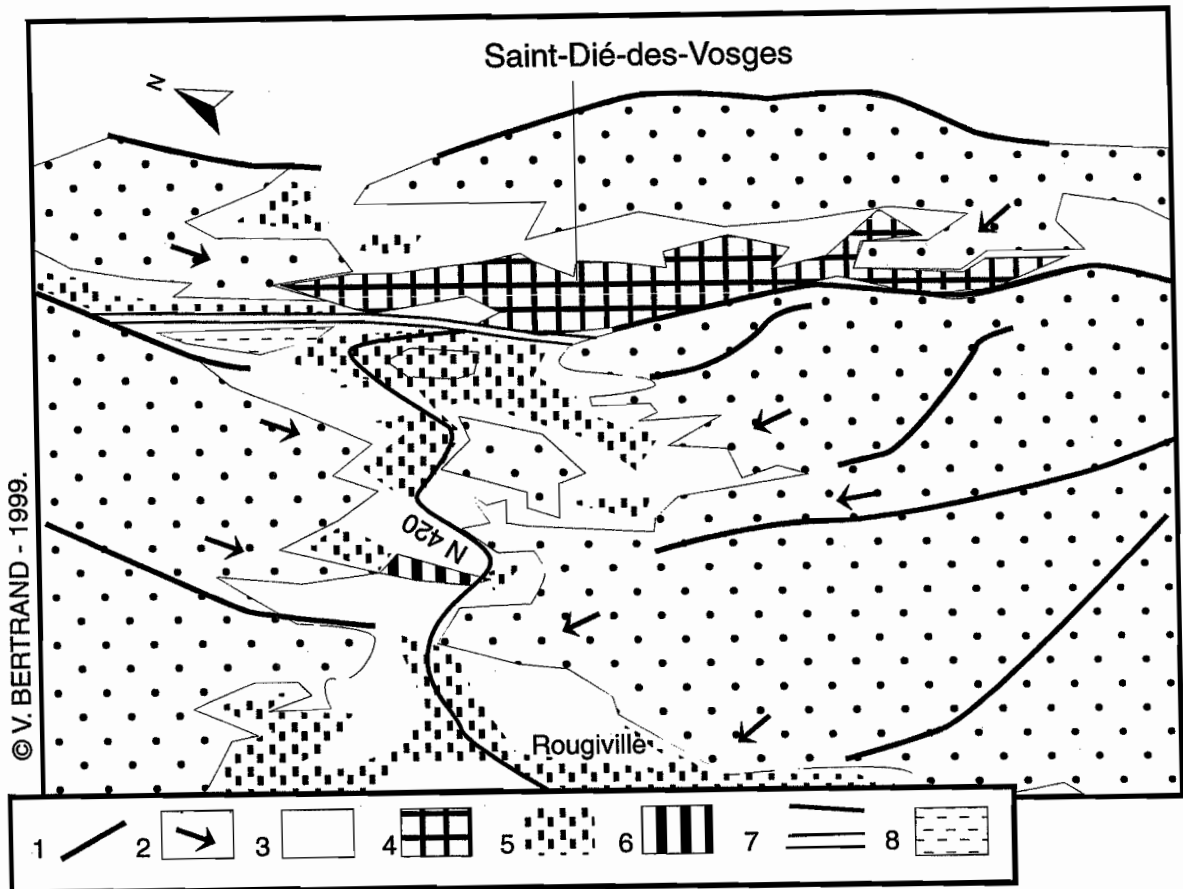


Fig. 100 : Croquis d'interprétation de la photo n°32.

1 : Grandes lignes de relief. - 2 : Forêts envahissant le fond de vallée. - 3 : Prairies en recul face à la forêt et aux résidences. - 4 : Surfaces urbanisées de Saint-Dié-des-Vosges. - 5 : Habitat dispersé. - 6 : Scierie. - 7 : Réseau routier. - 8 : Gravières.

### 1 - Un système résidentiel parasite.

Dans les années cinquante, Taintrux était encore un village vosgien assez caractéristique dans lequel l'agriculture, déjà en difficulté et en recul, cohabitait avec les activités sylvicoles et même l'industrie textile ; une bonneterie déodatienne disposait jusqu'à la fin des années quatre-vingt d'une petite succursale à Taintrux.

Actuellement, l'agriculture est pratiquement marginale dans l'économie villageoise. Il ne subsiste que deux exploitations. L'industrie du bois emploie une trentaine de personnes dont environ vingt-cinq à la scierie auxquelles s'ajoutent quelques bûcherons indépendants. L'agriculture, l'industrie textile et la filière bois ont pendant des décennies formé l'ossature de l'économie et de l'organisation des villages vosgiens. Ces activités ont conditionné la mise en place de paysages caractéristiques. Aujourd'hui elles ont disparu ou tiennent une place marginale dans le fonctionnement du système villageois de Taintrux.

Le tourisme prend progressivement une place croissante dans l'économie. Un restaurant, un hôtel-restaurant et une ferme-auberge vivent du développement touristique qui se traduit également par la progression considérable du nombre des résidences secondaires : on en compte 120 sur la commune dont une quarantaine appartenant à des Allemands. On ne saurait les confondre avec les rurbains même s'ils s'en rapprochent énormément. Ils appartiennent à d'autres systèmes généralement urbains et parfois très lointains. Ils investissent dans la commune en devenant propriétaires et favorisent l'activité locale en louant leur bien. Ils s'inscrivent souvent sur les listes électorales. Mais leur espace-vécu concerne la commune de façon épisodique, durant les week-ends et parfois même durant seulement quelques semaines de vacances, autrement dit uniquement dans le cadre de leurs loisirs. On est loin ici du choix de vie du rurbain qui vit la campagne au quotidien.

La venue, même pour une période limitée, de nombreux visiteurs apporte aujourd'hui des revenus substantiels au système communal. Mais aujourd'hui et malgré la présence de cette manne financière, l'essentiel de la richesse du système provient de la ville voisine : Saint-Dié-des-Vosges (fig. 101). En effet, à partir de la fin des années soixante, le village profite de l'exode urbain. Le solde migratoire atteint 214 personnes de 1968 à 1975 et même 332 durant l'intercensitaire suivant. La population villageoise croît alors régulièrement et passe de 863 habitants en 1968 (date du retour à la croissance démographique du village) à 1 385 habitants en 1990. Dans le même temps, la population active suit le mouvement. Elle s'accroît (398 actifs en 1975, 554 en 1990) mais le lieu de travail de cette population change radicalement.

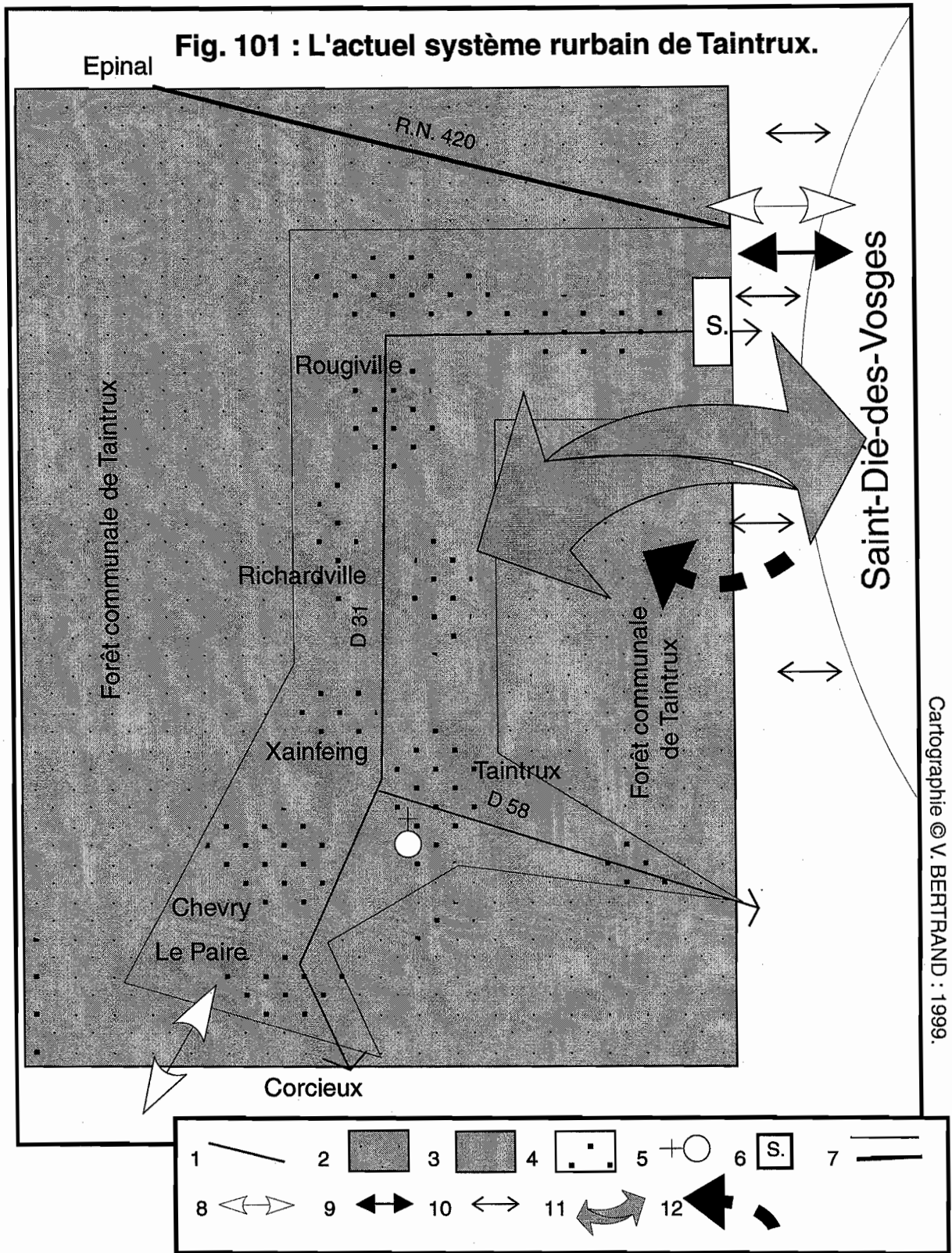
Dès 1975 une majorité d'actifs travaille en ville, essentiellement à Saint-Dié-des-Vosges, qui offre 186 emplois aux habitants de Taintrux, chiffre supérieur au nombre total d'emplois disponibles à Taintrux même : 178. En 1990, les écarts s'accroissent. Le volume global d'actifs résidant dans le village atteint 554 alors que le nombre de ceux travaillant sur place tombe à 114. Le nombre des personnes travaillant à Saint-Dié-des-Vosges est passé à 321 et même 372 si l'on tient compte de toutes les communes de l'agglomération déodatienne. En fait 75% des actifs travaillent en ville. Ainsi l'essentiel de la richesse du système provient aujourd'hui de l'extérieur et pour la plus grande partie de Saint-Dié-des-Vosges.

Aussi cet afflux de rurbain, ajouté à la venue temporaire de nombreux touristes, permet-il au village d'entretenir un certain nombre d'activités : des petits commerces (boulangeries, épicerie, tabac, garage automobile) mais aussi des artisans du bâtiment ou encore un potier. Les fonctions résidentielles et touristiques permettent de rentabiliser certaines activités et ainsi maintiennent une réelle animation dans le village.

## **2 - Devenir urbain en perdant des habitants !**

Toutefois, à l'instar de systèmes rurbains observés autour de Lunéville, Taintrux connaît un net essoufflement. Les premiers signes apparaissent à l'école où les effectifs baissent. Puis dès le recensement de 1990, le solde migratoire est redevenu négatif : -34 individus. La population n'a alors cru que de deux habitants du fait de l'excédent naturel. Il semblerait bien que la tendance se confirme. Les premiers résultats, encore





Cartographie © V. BERTRAND : 1999.

1 : Limites du territoire communal. - 2 : Forêts. 3 : Prairies naturelles et quelques cultures. - 4 : Habitat dispersé où les pavillons jouxtent les vieilles fermes. - 5 : Église et cimetière. - 6 : Scierie. - 7 : Voies de communication. - 8 : Échanges de produits agricoles. - 9 : Flux de produits industriels. - 10 : L'influence déodatienne. - 11 : Flux pendulaires. - 12 : Migrations définitives.



officieux, du recensement font état d'une diminution du nombre des habitants (-7) en 1999. En fait la construction pavillonnaire se poursuit mais à un rythme plus lent et les nouveaux venus ne suffisent pas à compenser les départs. Ces derniers sont dus surtout à l'arrivée à l'âge adulte des enfants des migrants des années soixante-dix. Le nombre des foyers se maintient mais leur taille diminue. La population vieillit.

À ces difficultés d'ordre démographique s'en ajoutent d'autres davantage liées à l'habitat. En effet la dispersion traditionnelle de l'habitat est préservée sur le principe. Mais poussée à l'excès, elle occasionne de sérieuses difficultés pour la municipalité. D'une part, l'éparpillement de l'habitat sur l'ensemble du territoire non forestier génère une voirie démesurée au vu des moyens de la commune. Les surfaces de voirie rapportées au nombre des logements sont sans commune mesure avec celles des villages d'habitat groupé. Le surcoût lié à leur entretien est donc conséquent.

D'autre part, la commune étant particulièrement étendue, la municipalité doit gérer deux écoles pour seulement 140 élèves. Enfin les dénivellations importantes cumulées à la dispersion de l'habitat aboutissent à des amplitudes altitudinales de près de cent mètres. Dans ces conditions, l'adduction d'eau potable, malgré la présence de nombreuses sources, pose des problèmes de pression et de financement.

Enfin, avec le recensement de 1999, se pose à nouveau la question de la nature de la commune. Ville ou village ? Les services de l'INSEE étudient actuellement la question. Nous avons vu qu'en 1990 la commune était restée rurale pour une question d'équilibre démographique entre les deux parties agglomérées s'étirant sur le territoire communal. Aujourd'hui, quelques maisons supplémentaires ou une inversion des rapports de force entre les deux agglomérations pourraient remettre en cause le statut de la commune.

Plutôt que d'épiloguer sur les critères actuellement retenus par l'INSEE pour définir l'espace, concentrons-nous sur le paysage qui s'offre à nous. Les trois clichés présentant la commune montrent inmanquablement des paysages d'abord ruraux. La forêt et les prairies dominent largement. De plus, à aucun moment l'habitat dispersé de cette vallée ne présente l'aspect dense d'un espace urbain. En effet, les espaces laissés libres entre deux habitations ne sont peut-être jamais supérieurs à 200 m mais ils ne se limitent pas non plus aux quelques mètres qui séparent les maisons des lotissements actuellement en cours de construction à la sortie des villes. Aussi serait-il intéressant d'introduire dans la définition actuelle de l'espace urbain proposée par l'INSEE une notion de densité. Dans le cas présent on envisage de déclarer urbaine une commune de 44 habitants par kilomètre carré ! Ce changement pourrait être d'ailleurs assez mal perçu par la municipalité d'autant que les résultats, encore officieux, du recensement de 1999 révèlent une diminution de la population.

On parvient ainsi à la situation relativement paradoxale où une commune d'environ 1 400 habitants deviendrait urbaine alors qu'elle perd des habitants et que sa densité (44 hab./km<sup>2</sup>) est digne d'un espace purement rural. Si l'INSEE tempère les débats de ce genre, certains élus municipaux réagissent parfois de façon plus radicale.

Ainsi le maire d'Aumontzey<sup>3</sup> s'est récemment rendu célèbre en refusant de transmettre les feuilles de recensement. Enfreignant la loi, il fut alors interpellé par les agents de la force publique. Cette situation extrême provient de l'attribution de fonds publics par l'État aux communes. Leur appartenance au monde rural ou urbain modifie sensiblement ces revenus ; d'où l'enjeu des définitions présentées par l'INSEE.

Le cas de Taintrux, tout comme celui d'Aumontzey, illustre parfaitement les limites d'une définition du monde urbain cantonnée à un volume de population et à la notion de continuité du bâti. Le seuil de 2 000 habitants peut être atteint par des villages disposant d'un vaste territoire. D'autre part, la continuité du bâti est un critère peu adapté dans les régions d'habitat dispersé. Aussi considérons-nous l'usage de la photographie aérienne oblique comme particulièrement utile pour disposer d'un point de vue objectif de la nature d'une commune et considérons-nous Taintrux comme rural.

Par contre, le système communal que nous avons décrit montre très clairement la dépendance forte de la commune vis-à-vis de sa voisine urbaine. Aussi plutôt que d'intégrer parfois maladroitement au monde urbain certaines communes vraisemblablement rurales, serait-il préférable d'instituer un statut de "commune rurbaine" utilisable ensuite par l'État pour attribuer ses fonds publics aux communes. Ainsi les dotations de l'État attribuées aux communes pourraient être calculées selon le poids des rurbains dans chaque commune.

Le déclin agricole et industriel, l'essor touristique et le "boom" résidentiel font de Taintrux un système parasite, dépendant de Saint-Dié-des-Vosges donc typiquement rurbain. Cependant les paysages sont radicalement différents de ceux rencontrés jusqu'alors. L'habitat dispersé et l'étendue des territoires communaux maintiennent une ambiance avant tout rurale. Aussi la classification élaborée par l'INSEE rencontre ici ses limites et paraît inadaptée à ce type de communes ni urbaine, ni même périurbaine mais très certainement rurbaine.

Malgré des paysages et des conditions économiques tout à fait différents, le système rurbain vosgien de Taintrux présente les mêmes caractères fondamentaux que ses semblables des plaines et plateaux lorrains, à savoir : une ambiance avant tout rurale, une fonction résidentielle largement prédominante, des flux pendulaires concernant une large majorité d'actifs et un apport migratoire massif et ponctuel.

Ces quatre caractères se retrouvent ailleurs dans la région. Rencontrant des situations variées, ils présentent des paysages assez divers.

---

<sup>3</sup> : Aumontzey, commune vosgienne de la vallée de la Vologne, compte 436 habitants en 1990 contre 498 en 1975. Elle est classée par l'INSEE comme l'unique commune de la banlieue de Granges-sur-Vologne, elle-même peuplée de 2 486 habitants en 1990 contre 2 794 en 1975. En fait, on assiste ici à la conjonction de deux facteurs : de vastes territoires communaux permettant d'atteindre le seuil des 2 000 hab. et un habitat dispersé mais peu et régulièrement espacé "relie" les communes entre elles. Ainsi selon la classification de l'INSEE le Massif Vosgien est très largement urbanisé.

## II - LA DIVERSITÉ DES SYSTÈMES RURBAINS DE LA LORRAINE DES PLATEAUX.

Nous nous intéressons ici à quelques exemples de systèmes rurbains situés dans la Lorraine des plateaux, présentant donc les mêmes traits dominants sur le plan paysager que ceux observés dans le Lunévillois. Ces quelques exemples sont l'occasion de mettre l'accent sur des particularités de la région qui sont autant de façons de préciser le système rurbain. Nous irons du vignoble du Toulois à la vallée de la Seille au sud de Metz en croisant les fortifications Séré de Rivières, en traversant les villages tentaculaires des environs de Sarreguemines et en visitant un village-rue modélisé et peuplé jusqu'aux années soixante d'ouvriers-paysans. L'objectif ici est de mettre l'accent sur certains particularismes, aussi nous contenterons-nous d'une analyse succincte n'employant que quelques-uns des éléments de la méthodologie observée jusqu'ici.

### A - LUCEY : DES PAVILLONS AU PIED DU VIGNOBLE.

Niché au pied des Côtes de Meuse (fig. 102), le village n'est qu'à 5 km de Toul et 25 de Nancy. Profitant d'un vallon étroit, il domine le Sud de la plaine de la Woëvre. Bénéficiant d'un site favorable à la vigne, face au levant, le village dispose d'un des rares vignobles subsistant et en nette expansion en Lorraine<sup>4</sup>. De plus, depuis le printemps 1997, il bénéficie de l'Appellation d'Origine Contrôlée (A.O.C.) "Côtes de Toul"<sup>5</sup>. Ce particularisme introduit dans le paysage et dans le fonctionnement du système villageois des contraintes plus ou moins fortes pour le développement de la rurbanisation.

Après un démarrage apparemment tardif de la rurbanisation, le village connaît depuis peu un certain essoufflement qui conduit la municipalité à encourager le tourisme et la fonction résidentielle.

#### 1 - Une rurbanisation apparemment tardive.

Lucey fait partie des communes pour lesquelles la rurbanisation s'est matérialisée par un renouveau démographique assez tardif (fig. 103). En effet le nombre des habitants de la commune décline jusque 1975. Il augmente ensuite d'abord timidement puis croît jusqu'aujourd'hui. Ainsi la commune ne semble être affectée par la rurbanisation qu'à partir des années quatre-vingt alors que dans les exemples rencontrés jusqu'à présent, la période la plus dynamique correspond aux années soixante-dix. Toutefois, dès 1975, le système présente d'importants flux d'actifs en direction des agglomérations voisines.

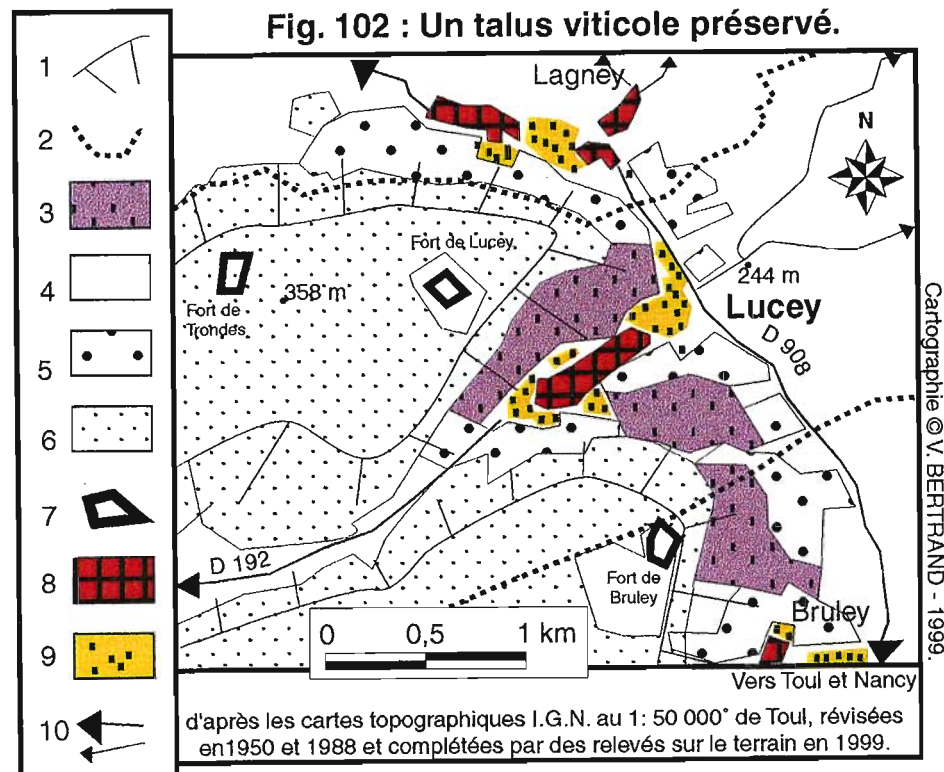
Dès 1975, une majorité (60%) d'actifs résidant à Lucey exerce sa profession dans une ville au premier rang desquelles se trouve Toul qui avec son agglomération fournit du travail à 60 personnes (soit 40% des actifs) (fig. 104). Même si le village perd

---

<sup>4</sup> : ARNOULD E., 1998, p. 181.

<sup>5</sup> : MATHY A., 1998, p. 9.

encore des habitants, indéniablement son système est déjà largement résidentiel et dépend d'abord de Toul. Il est donc bien rurbain. Le développement du caractère résidentiel d'un système peut précéder la venue de nouveaux habitants ; ce qui tend à démontrer l'existence d'un premier accroissement des flux pendulaires d'origine villageoise vers la ville. Les premiers migrants pendulaires semblent d'abord être des ruraux refusant de déménager en ville même s'ils sont contraints d'y travailler.



1 : Talus des Côtes de Meuse. - 2 : Limites communales. - 3 : Vignoble. - 4 : Champs et prairies. - 5 : Vergers. - 6 : Forêts. - 7 : Anciens forts Séré de Rivières. - 8 : Noyaux villageois. - 9 : Zones de constructions pavillonnaires. - 10 : Voies de communication.

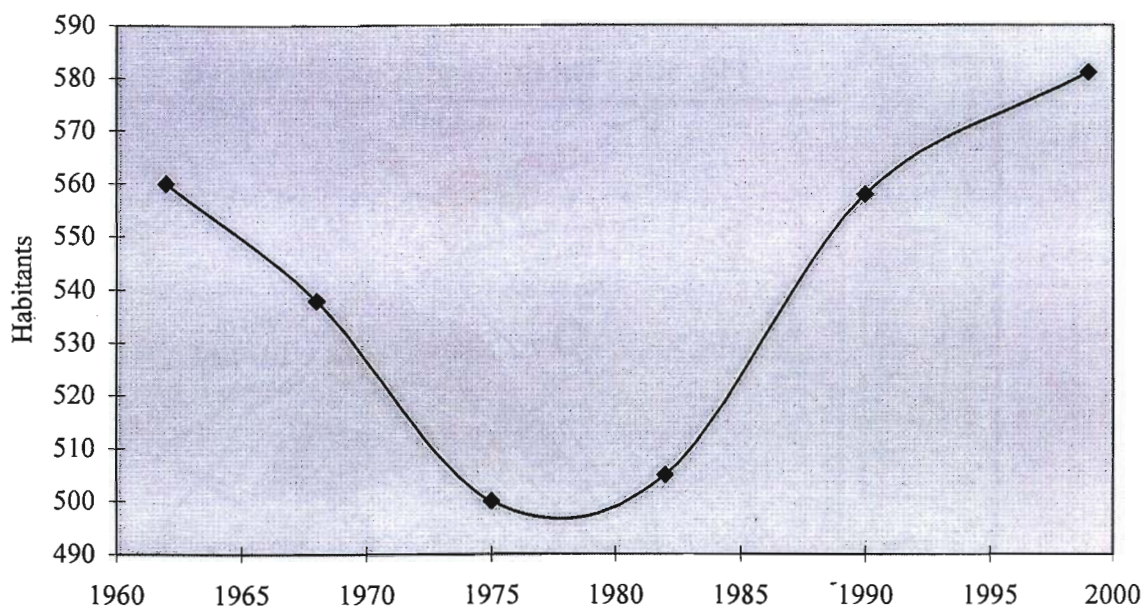
Par la suite les recensements successifs font état de l'augmentation de la fonction résidentielle sous les effets cumulés de l'exode urbain et de la poursuite du déclin de l'emploi en milieu rural (47 en 1990 contre 54 en 1975 à Lucey). Le solde migratoire encore négatif en 1982 (-21 habitants) devient légèrement positif en 1990 (+16). La population villageoise atteint 558 habitants au recensement de 1990. En parallèle le nombre des sortants continue de croître surtout vers les villes. On remarque alors le maintien de l'influence toulouise concurrencée par Nancy et son agglomération (fig. 104). Progressivement le système se nourrit auprès de plusieurs pôles comme les systèmes du Lunévillois.

Pour les nouveaux venus des années soixante-dix, la construction de pavillons rencontre quelques limites. À première vue les sites les plus prisés pour la vue qu'ils offrent sont situés à flanc de coteau. Mais ceux-ci supportent déjà les derniers vignobles importants de la région. Hormis une poignée de pavillons qui a pu profiter des espaces



demeurés libres entre le village et le vignoble, toutes les autres constructions se firent en direction de la plaine à l'écart des sites les mieux orientés réservés à la vigne. Ici la concurrence pour la terre a vu la vigne l'emporter sur l'habitat.

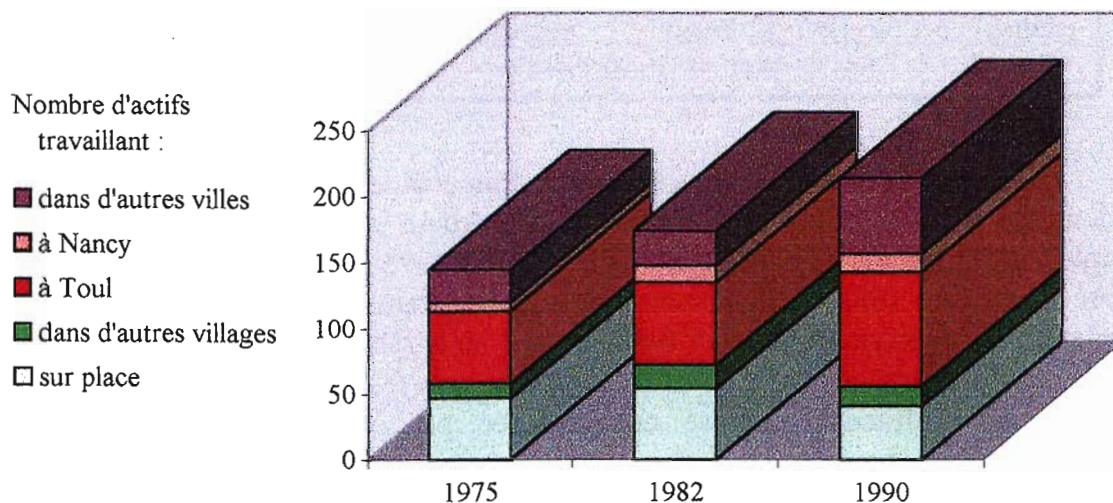
**Fig. 103 : Le renouveau démographique de Lucey.**



Source : R.G.P. INSEE de 1962 à 1990 et la mairie de Lucey en 1999.

© - V. B. : 1999.

**Fig. 104 : Lucey : le poids grandissant des rurbains.**



Source : fichiers Mirabelle INSEE, R.G.P. de 1975 à 1990.:

© - V. B. : 1999.



## **2 - Les premiers signes d'un essoufflement.**

Le dernier recensement de 1999 ne livre encore que des résultats partiels et officiels qui indiquent le prolongement de l'accroissement démographique du village : 581 habitants<sup>6</sup>. Mais la municipalité constate, comme dans d'autres communes rurbaines, une diminution depuis deux ans des effectifs scolarisés (environ 115 actuellement). D'autre part l'unique tabac de la commune a dû fermer ses portes il y a deux ans et le départ en retraite de la postière donne l'opportunité à la Poste de fermer un bureau non rentable. Aussi pour le sauver et maintenir l'activité villageoise la mairie se propose-t-elle d'offrir l'usage du local à titre gratuit moyennant le maintien d'un poste à temps partiel.

L'activité du village présente bien les traits de caractère d'un système rural insuffisamment développé pour conserver tous ses commerces et services et même en proie à un essoufflement démographique prochain si de nouveaux venus n'arrivent pas rapidement pour combler le départ des jeunes. Cependant pour attirer de nouveaux ménages, le village doit offrir de quoi les loger. Or depuis les années quatre-vingt la plupart des vieilles maisons de village a été réhabilitée et les seuls terrains disponibles pour la construction sont en plaine. Privés du point de vue, ils présentent un attrait évidemment moindre.

## **3 - Développer le tourisme et relancer la fonction résidentielle.**

Hormis ces difficultés, le village dispose d'atouts non négligeables. La protection du vignoble et le développement qualitatif de la production permettent aujourd'hui à huit viticulteurs à plein temps et autant de doubles actifs de vivre sur la commune. Ce sont autant de points de vente susceptibles d'attirer clients et touristes qui souvent ne font qu'un. Renforcés par un musée vivant de la vigne et un sentier viticole, le vignoble est un moteur de développement touristique. Cependant la municipalité cherche à développer cette activité vitale pour le système villageois tout en la diversifiant. En effet la commune dispose sur son territoire de forts hérités du dix-neuvième siècle appartenant au système défensif Séré de Rivière. Actuellement la commune est en contact avec les communes qui ont su déjà tirer partie de cet atout et qui sont susceptibles de la guider dans leur exploitation.

Enfin consciente des risques d'un déclin démographique, déjà sensible dans les effectifs scolaires, la municipalité suit un deuxième axe de développement en encourageant la venue de nouveaux habitants. Ainsi le vignoble et le tourisme s'ils peuvent maintenir une activité dans la commune n'empêchent pas le système de demeurer rural et donc d'abord résidentiel. Si Lucey mise d'abord sur le tourisme et sa diversification et ensuite sur le développement de sa fonction résidentielle, Villey-le-Sec, autre village des environs de Toul, préfère privilégier la venue de rurbains au développement de ses fonctions touristiques.

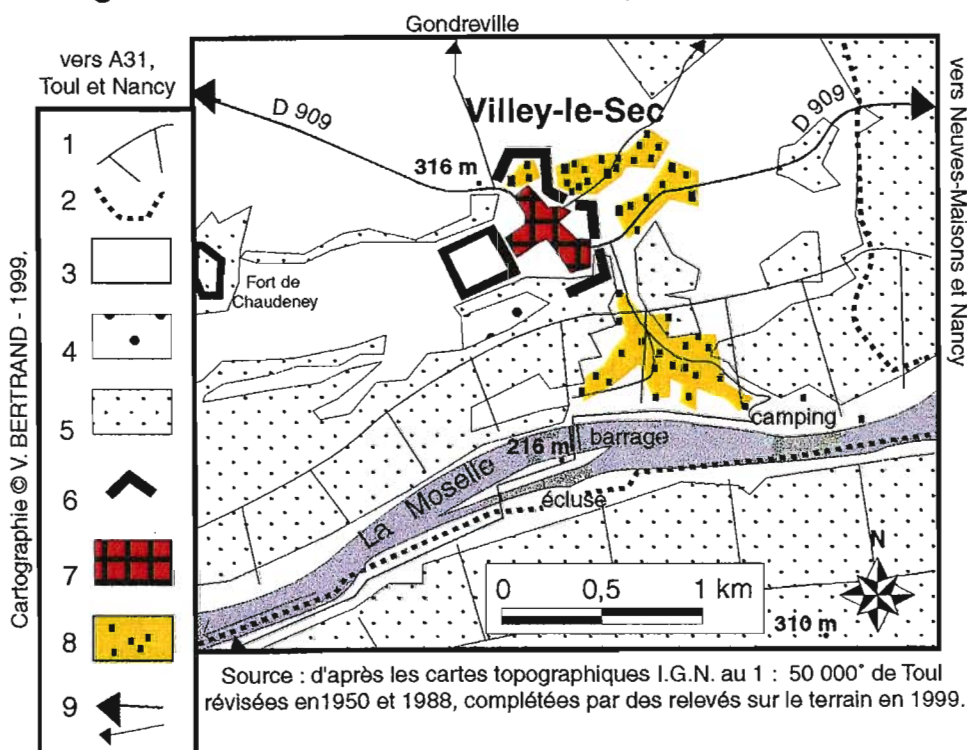
---

<sup>6</sup> Selon les premiers résultats encore officiels dont dispose la mairie.

## B - VILLEY-LE-SEC : UN VILLAGE CORSETÉ PAR SON FORT.

Situé à 6 km à l'est de Toul et à une quinzaine à l'ouest de Nancy, Villey-le-Sec bénéficie d'une position a priori propice au développement rural : entre les deux agglomérations et à 4 km de la bretelle autoroutière la plus proche. Sur le plateau de Haye, le village domine d'une centaine de mètres la vallée encaissée de la Moselle (fig. 105). Situé en rive droite de la rivière le territoire communal ne dispose que de 640 ha.

Fig. 105 : Une ambivalence accrue par le corset militaire.



1 : Versants de la vallée encaissée de la Moselle. - 2 : Limites communales. - 3 : Champs et prairies. - 4 : Vergers. - 5 : Forêts. - 6 : Fortifications Séré de Rivières. - 7 : Vieux noyau villageois. - 8 : Pavillons construits depuis la Seconde Guerre mondiale. - 9 : Voies de communications.

### 1 - Un micro-village prisonnier de son fort.

Le site de Villey-le-Sec en fait un finage de plateau. L'agencement des terroirs devrait y être concentrique et devrait voir se succéder du village aux extrémités du finage les meix, les champs ouverts et les prairies et enfin les forêts. Mais la présence de la Moselle au sud, celle du fort autour du village et l'étroitesse du territoire concourent à modifier cet agencement. Les versants raides de la vallée après avoir été couverts de vignobles jusqu'à la crise phylloxérique<sup>7</sup> supportent depuis l'essentiel des bois et forêts, les surfaces planes étant réservées aux cultures. La vaste forêt de Haye s'arrête à la limite du territoire communal à l'est. Enfin les meix sont nettement réduits du fait de la

<sup>7</sup> En réalité le vignoble connaissait un certain déclin depuis les années 1870, dû surtout à la raréfaction de la mains-d'œuvre attirée par la sidérurgie naissante à Neuves-Maisons. La crise phylloxérique vient ensuite porter le coup de grâce au vignoble local.

forte emprise militaire (fig. 105). Ces éléments constituent le substrat sur lequel évolue l'actuel système villageois.

Mais le caractère unique du village provient avant tout de son fort. La place forte de Toul, tenant un rôle clé dans le système Séré de Rivières<sup>8</sup>, comporte une douzaine de forts dispersés sur les points hauts des villages proches de la ville. Si tous les autres forts sont construits à l'écart du village, celui de Villey-le-Sec présente la particularité d'englober le village dans ses murs. La faible étendue du territoire et la présence du fort expliquent le développement démographique restreint du village.

En 1968 il ne compte guère que 162 habitants. Depuis les années soixante-dix, le village gagne en population. À l'exception de l'intercensitaire 1968-1975 pendant lequel la population de la commune fait un bond de 32%, les gains réalisés durant les deux intercensitaires suivants sont de plus en plus faibles (respectivement +19 et +6 habitants). Aussi le village conserve une taille insuffisante pour le développement rentable de commerces et de services.

## **2 - Des activités surtout saisonnières.**

Le village dispose d'un atout important : la Moselle. Celle-ci contribue au développement touristique. Ces versants encaissés et verdoyants offrent un espace propice au tourisme. Dans un premier temps, quelques cabanons s'installent en bordure de rivière face au sud, profitant de l'ensoleillement, du paysage et de la rivière. Au fil des années les cabanons grandissent puis deviennent de véritables maisons. À la fin des années soixante-dix la mise en place du P.O.S. interdit toutes nouvelles constructions. Ainsi ce site particulièrement prisé se retrouve préservé d'une invasion pavillonnaire généralisée. De plus un camping géré par le Conseil Général s'installe à proximité en bordure de rivière et accueille chaque été d'importants bataillons de touristes, parmi lesquels on retrouve de nombreux hollandais en transit sur l'A31 toute proche. Enfin le tourisme vert a permis l'installation d'une auberge, de gîtes ruraux et d'un centre équestre qui profite aussi de la proximité de Toul.

Mais ces activités sont essentiellement saisonnières et rares sont celles qui apportent une richesse régulière au système. Parmi ces dernières, l'agriculture n'occupe plus qu'un seul et unique exploitant. La canalisation de la Moselle jusque Neuves-Maisons a amené la création d'un barrage et d'une écluse dotés d'une centrale électrique au fil de l'eau. Les deux emplois des Voies Navigables de France à l'écluse disparaîtront d'ici un an. L'écluse sera alors automatisée.

## **3 - Le poids de la fonction résidentielle.**

Dans ces conditions il n'est pas surprenant de constater dès 1975 la prédominance de la fonction résidentielle dans le fonctionnement du système : 70% des actifs travaillent en ville (fig. 106).

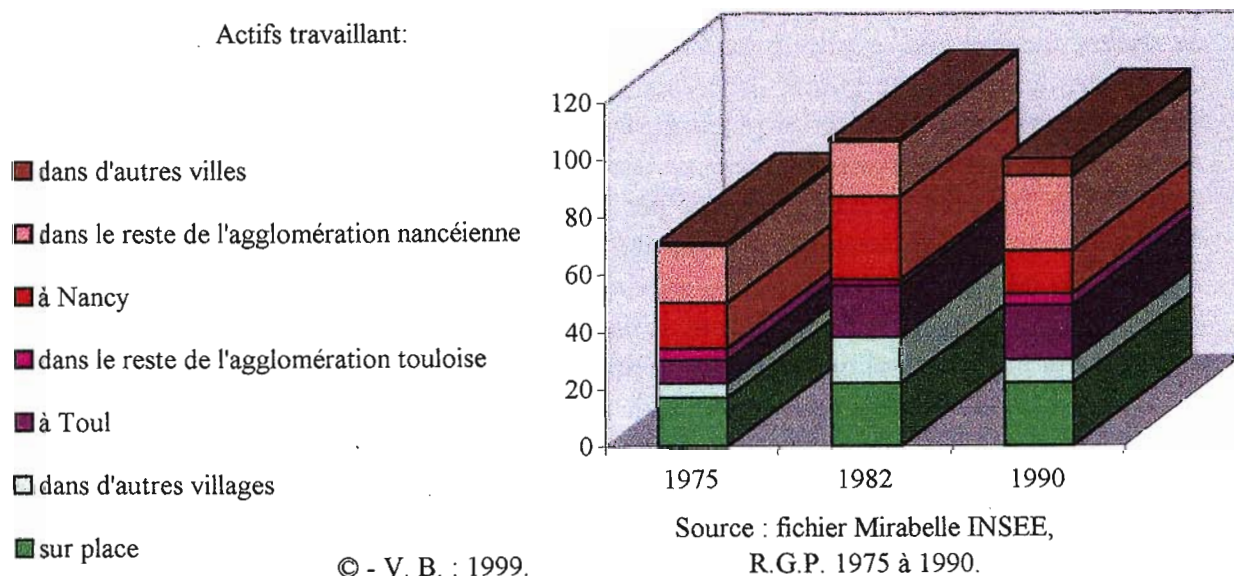
---

<sup>8</sup> On consultera à ce sujet l'article d'A. Durup de Baleine paru dans la *Revue Géographique de l'Est* en mai 1998.

Aussi comme dans les autres systèmes rurbains, la richesse qui alimente Villey-le-Sec provient-elle de l'extérieur. La position intermédiaire du village entre Toul et Nancy en fait un système multipolarisé (selon l'expression de l'INSEE). L'observation attentive des flux pendulaires et de leur évolution met en évidence la primauté de l'agglomération nancéenne, bien que la plus éloignée, dans l'influence exercée sur le village : un actif sur deux en 1975 travaille dans l'agglomération nancéenne (fig. 106). En fait Villey-le-Sec constitue avec ses voisins, Velaine-en-Haye, Gondreville ou Maron la première ceinture villageoise située à l'ouest des limites de l'agglomération nancéenne. L'existence de la vaste forêt de Haye rejette ces villages à une quinzaine de kilomètres. Ils forment ainsi les premiers systèmes rurbains de l'ouest nancéen mais ont la particularité d'être plus proches de Toul que de Nancy.

Cependant, l'influence de Nancy toujours nettement prédominante décline au profit de celle de Toul. En effet en 1990 les actifs se rendant quotidiennement à Nancy ne représentent plus que 41% de l'ensemble des actifs villageois. En parallèle, les 17% travaillant en 1975 dans l'agglomération toulaise sont devenus en 1990 23%. Certains auraient-ils cherché et trouvé un travail à Toul pour limiter leurs trajets domicile-travail ? Ou l'influence toulaise rattraperait-elle son retard face à sa voisine Nancy ? Ce ne sont que des hypothèses difficilement vérifiables.

**Fig. 106 : Un système sous une double influence.**



Bien que située à seulement cinq minutes de Toul et de Neuves-Maisons (l'extrémité sud-ouest de l'agglomération nancéenne) et à un quart d'heure de Laxou, Villers-lès-Nancy et Vandœuvre-lès-Nancy, les trois principales communes de l'ouest de l'agglomération nancéenne, le village de Villey-le-Sec conserve une petite taille et reste inférieur de moitié aux plus petits de ses voisins et paraît ridicule à côté de Gondreville (2 145 hab. en 1990) ou de Velaine-en-Haye (1 308 hab. en 1990). Pour comprendre ce faible développement, on peut avancer plusieurs explications qui très certainement cumulent leurs effets.



D'abord l'étroitesse du finage limite dès l'origine le potentiel nourricier du système villageois et donc le nombre de ses habitants. Cette faible population interdit l'installation rentable de commerces et de services de proximité. Absence préjudiciable qui limite l'attrait de la commune par rapport à ses voisines. Ensuite les routes d'accès au village sont souvent étroites et tortueuses et rendent ainsi les quelques kilomètres séparant le village de l'autoroute, de Neuves-Maisons et de Toul assez dissuasifs. Enfin la présence à quelques kilomètres de villages mieux équipés et mieux desservis suffit à satisfaire la demande des rurbains qui pendant les années quatre-vingt préfèrent s'installer dans les villages alentour (Gondreville gagne alors plus de 550 habitants contre 6 à Villey-le-Sec).

Toutefois cette tendance semble s'inverser. Les premiers résultats du recensement 1999 font état d'un effectif de population à nouveau en forte hausse : + 46%, un record ! La population atteint désormais environ 350 habitants. Sur le terrain, cet accroissement démographique résulte d'une forte poussée pavillonnaire au nord du village et à l'extérieur des fortifications. Le village se retrouve scindé en deux voire en trois du fait des constructions bordant la Moselle. Aussi l'ambivalence née des formes d'habitat radicalement différentes est ici accrue par un sentiment d'exclusion du village ressenti par les habitants des pavillons.

Enfin les zones U. et N.A. du P.O.S.<sup>9</sup> défini à la fin des années soixante-dix sont pratiquement toutes bâties. Le succès des dernières années semble se poursuivre. La mairie est interrogée chaque semaine sur la disponibilité de parcelles par des acquéreurs potentiels extérieurs au village. Indiscutablement une révision du P.O.S devrait être envisagée assez rapidement, sa réalisation pouvant prendre plusieurs années. Cette révision devra composer avec des contraintes plus ou moins fortes liées au SDAU Toul-Nancy-Lunéville qui prévoit pour les bords de la Moselle une zone verte et pour les terroirs agricoles une zone rurale. La première rend impossible toute nouvelle construction en bordure de rivière. La seconde encourage le maintien des espaces agricoles entre la forêt de Haye et Toul. Elle n'interdit donc pas de réviser le P.O.S. pour définir, au détriment des terrains agricoles, de nouvelles parcelles à bâtir capables de satisfaire la demande actuelle.

Ce renouveau récent porte déjà ses premiers fruits. Les effectifs scolarisés augmentent. Mais pour éviter que ce sursaut ne soit de courte durée, il importe, dans la mesure du possible, de faire face à la demande actuelle de parcelles à bâtir de façon à la répartir dans le temps. Deux défis principaux sont à relever par une petite commune comme Villey-le-Sec : accueillir de nouveaux venus de la façon la plus régulière possible pour éviter les désagréments liés aux fluctuations de la structure par âge de la population et parvenir à un niveau d'habitants suffisant pour permettre l'installation de commerces ou d'artisans.

Ainsi le système rurbain de Villey-le-Sec, malgré sa petite taille, rencontre des difficultés assez similaires à celles de ces semblables : les à-coups démographiques liés aux arrivées intermittentes de rurbains rendent difficile la gestion municipale de l'école

---

<sup>9</sup> Dans les zones U. (urbaines) du P.O.S., quelques parcelles non bâties peuvent subsister. D'autres particulièrement vastes peuvent être découpées et permettre ainsi de nouvelles constructions. Mais l'essentiel des réserves vouées à la construction se trouve en zone N.A. A Villey-le-Sec ces dernières sont presque toutes épuisées.



et les contraintes topographiques et militaires accroissent l'ambivalence villageoise. Si les soucis démographiques et scolaires sont en général le lot commun des systèmes rurbains, ici le contexte militaire introduit une originalité paysagère aux effets également fonctionnels. Le système demeure malgré tout un système rural, résidentiel et dominé par d'importants flux pendulaires.

Aux abords de la vallée de la Sarre, les difficultés démographiques et l'ambivalence rencontrées à Villey-le-Sec se retrouvent également dans des villages pourtant plus peuplés et morphologiquement bien différents.

## **C - UN VILLAGE TENTACULAIRE : NEUFGRANGE.**

Neufgrange, commune mitoyenne de Sarreguemines offre un parfait exemple de village tentaculaire tel qu'on les rencontre dans le nord-est de la Lorraine. Installé sur un mamelon du Plateau Lorrain, le village est à 5 km au sud de Sarreguemines et de la frontière allemande. La vaste forêt domaniale de Sarreguemines sépare le village de la ville et maintient au village son caractère rural en limitant l'avancée urbaine. Présentant des traits de caractères rurbains certains, le village se démarque par son aspect tentaculaire.

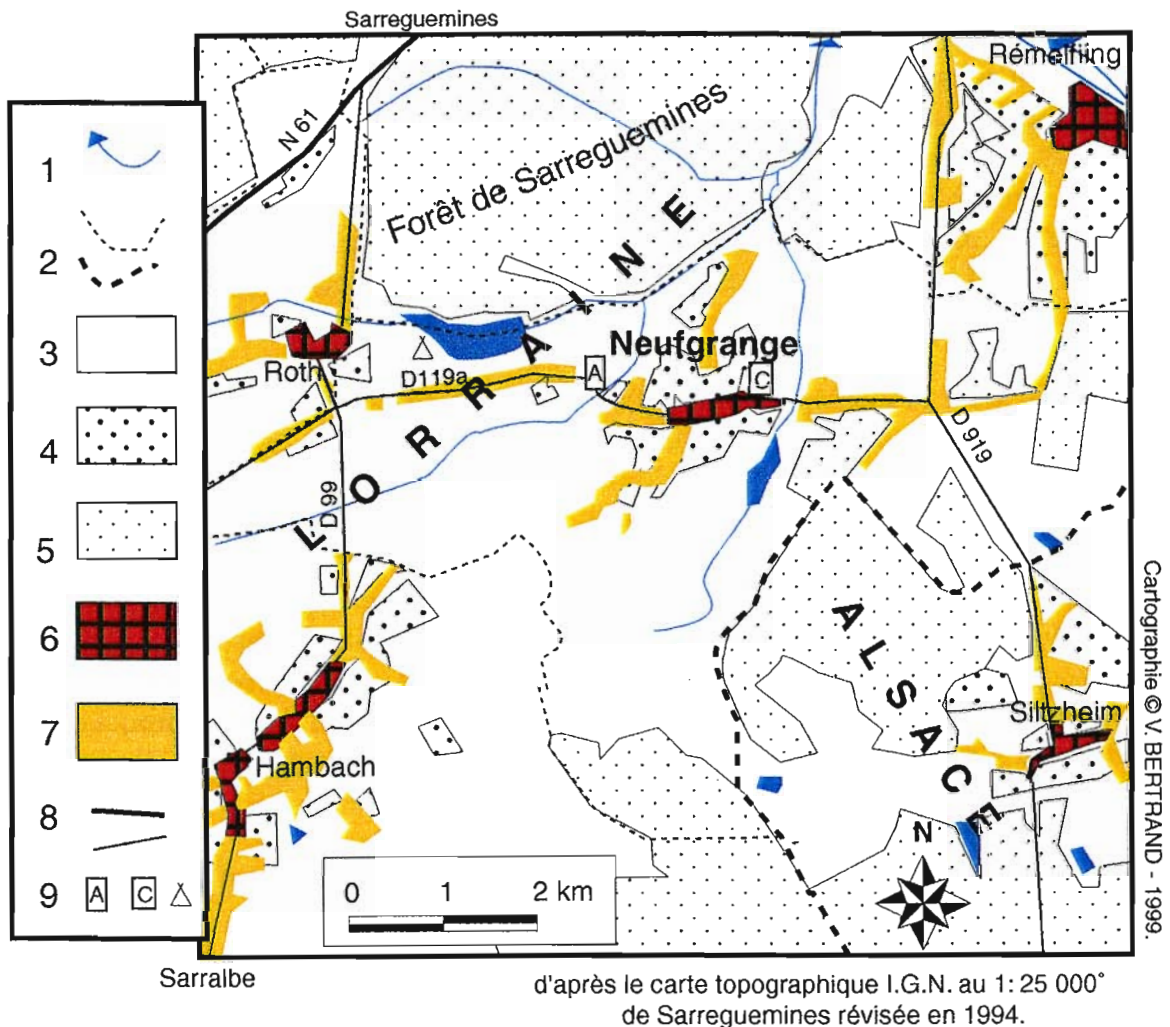
### **1 - Un système d'abord résidentiel.**

Le système dispose d'activités variées centrées sur l'agriculture, l'industrie et le tourisme mais l'élément structurant le plus son organisation demeure sa fonction résidentielle.

Les terroirs complémentaires du système villageois s'organisent autour du village-rue de façon circulaire à l'instar des autres villages de plateau. Les meix ceinturant le village sont, comme dans les villages voisins, particulièrement bien préservés. Il sont à leur tour entourés des champs et prairies, les forêts demeurant aux extrémités du finage (fig. 107). Bouleversée par quarante années de modernisation et de concentration, l'agriculture occupe toujours l'essentiel du territoire municipal mais elle ne fait plus vivre que deux exploitants. L'un et l'autre associent la culture de céréales à l'élevage ovin et bovin. Ainsi l'activité concerne la majorité du territoire sur lequel repose le système villageois mais n'occupe plus qu'une part marginale de la population active.

L'activité du système s'enrichit également de la présence d'une entreprise industrielle de chaudronnerie employant environ 70 personnes. Elle repose aussi sur l'importante base de loisir installée aux abords d'un étang privé. Trois campings accueillent l'été de nombreux touristes de passage. Parmi eux, beaucoup d'Allemands se rendant sur les bords de la Méditerranée font escale. D'autres s'installent plus durablement. Ce passage et cette venue saisonnière constituent pour les commerces locaux un complément appréciable. La commune dispose ainsi de commerces de proximité, boulangerie et boucherie qui représentent un argument supplémentaire pour attirer de nouveaux habitants. Car l'essentiel de la population active du village travaille à l'extérieur.

Fig. 107 : Neufgrange : un village tentaculaire.



1 : Cours d'eau. - 2 : Limites communales et régionales. - 3 : Champs et prairies. - 4 : Meix. - 5 : Bois et forêts. - 6 : Vieux noyaux villageois. - 7 : Extensions villageoises pavillonnaires postérieures à la Seconde Guerre mondiale. - 8 : Principales voies de communication. - 9 : Entreprise de Chaudronnerie ; Institut Saint Joseph ; Base de loisirs.

En 1975, sur 344 actifs résidant à Neufgrange, une centaine (30%) travaille sur place. Avec les années leur nombre décline de moitié et leur poids dans la population active tombe à 13% en 1990. Régulièrement les résidents travaillant à l'extérieur et plus particulièrement en ville se font de plus en plus nombreux. Le taux d'actifs travaillant en ville passe de 67% en 1975 à 82% en 1990<sup>1</sup>. Etant donné la situation du village, à 5 km de Sarreguemines mais aussi à une vingtaine de kilomètres de Sarrebruck et du Bassin Houiller, il subit les influences cumulées de ces pôles urbains fournisseurs d'emplois. Cependant ces divers pôles nourriciers du système rurbain de Neufgrange n'évoluent pas tous de la même façon.

<sup>1</sup> : Pour l'INSEE, ce dernier taux est de 96% car l'institut national considère à partir de 1990 le village de Neufgrange comme urbain. De ce fait il inclut les actifs travaillant à Neufgrange dans le groupe des actifs travaillant en ville. On atteint ainsi un taux très excessif.

La fermeture programmée en 2005 des Houillères du Bassin de Lorraine (H.B.L.) se fait sentir et le nombre des actifs de Neufgrange travaillant dans le Bassin diminue et passe d'une quarantaine d'actifs en 1975 à une trentaine en 1990. Au sein même du Bassin une redistribution des influences s'opère. Freyding-Merlebach, siège des H.B.L., exerce encore en 1975 l'influence la plus forte parmi les communes du Bassin Houiller. En 1990 le nombre des actifs résidant à Neufgrange et y travaillant a diminué de moitié. Inversement des villes comme Forbach et Saint-Avold résistent mieux. Mais le Bassin Houiller tient une place secondaire derrière Sarrebruck et surtout Sarreguemines.

En effet l'Allemagne toute proche, la Sarre en particulier, exerce une influence croissante sur la commune. Les actifs résidant à Neufgrange et y travaillant ont presque doublé : 34 en 1975, 62 en 1990. Même si la Sarre fait partie des Länder les moins riches de l'ex Allemagne de l'Ouest, elle dispose d'un niveau de vie supérieur à celui des Lorrains. Les salaires y sont donc particulièrement attractifs pour les Français. De plus le maintien du patois germanique local, extrêmement proche du sarrois facilite la traversée de la frontière qui aujourd'hui avec le développement de la Communauté Européenne n'est pratiquement plus qu'un souvenir. Ainsi la rurbanisation se joue des frontières. D'autant que parmi ces migrants pendulaires quotidiens se trouvent nombre d'allemands venus s'installer en France. Le coût de la vie pour les allemands y est moindre essentiellement sur le plan immobilier.

Malgré ces influences diverses, Neufgrange demeure d'abord sous la dépendance de sa voisine la plus proche Sarreguemines. On retrouve ici un exemple de multipolarisation assez similaire à ceux observés autour de Lunéville et de Toul si ce n'est qu'ici intervient d'une part l'aspect transfrontalier et que d'autre part, nous sommes en présence d'un pôle multiple : la conurbation du Bassin Houiller. Et comme pour les exemples précédents où Nancy exerçait une influence croissante, l'influence de Sarreguemines recule légèrement face à la concurrence du pôle voisin allemand qui ajoute à sa taille l'attrait de salaires plus importants.

Ainsi en dehors du phénomène frontalier, le système semble assez proche de ceux rencontrés jusqu'à présent. Toutefois la croissance précoce de la commune a abouti à un développement pavillonnaire sans réel contrôle qui conduit aujourd'hui l'INSEE à classer la commune comme urbaine.

## **2 - Un village tentaculaire devenu urbain ?**

Alors que la plupart des villages rurbains déjà observés ont subi plus ou moins fortement l'exode rural d'après la Seconde Guerre mondiale, ici dès les années cinquante la population augmente et ce de façon régulière jusqu'à 1990<sup>11</sup> ou elle atteint 1 234 habitants soit à peu près le double de son niveau des années cinquante. L'excédant migratoire tient une place importante dans cette évolution : positif et croissant de 1968 à 1990 : il passe de cinquante à plus de cent d'un intercensitaire à l'autre.

---

<sup>11</sup> : En juin 1999 la mairie ne dispose pas encore de résultats concernant le recensement en cours.

Les premières constructions sont le fait d'enfants du village. Puis les citadins venus de Sarreguemines leur emboîtent le pas. Arrivent ensuite des allemands. En parallèle le nombre des emplois disponibles dans la commune décline : 187 en 1975, 135 en 1990. Et les flux pendulaires se multiplient. Mais jusqu'aux années soixante-dix et la mise en place d'un P.O.S. les constructions s'effectuent sans aucune planification d'ensemble. La seule logique qui anime ces constructions est la possibilité de se raccorder aux réseaux de voirie, de gaz, d'électricité, d'eau potable et d'évacuation des eaux usées. Ainsi aux sorties du village, en direction de Sarreguemines (fig. 107), les propriétaires vendent leurs parcelles une à une. Ainsi des rangées de pavillons bordent les routes du village sur des kilomètres.

On retrouve alors des problèmes assez similaires à ceux rencontrés à Taintrux : les réseaux sont démesurés par rapport au nombre des habitants et l'INSEE classe la commune urbaine pour raison de continuité du bâti (fig. 107). Avec l'apparition du P.O.S., la municipalité décide de recentrer les constructions autour du village pour retrouver son habitat groupé caractéristique et arrêter le déploiement de tentacules pavillonnaires qui dénaturent le paysage et sont l'objet de surcoûts importants.

Cette politique est menée à bien tout en préservant les imposants meix qui enserrent aujourd'hui encore le village. Les constructions pavillonnaires situées au sud et au nord du village rentrent dans cette logique. Actuellement la demande de terrains à bâtir ou d'habitations à acheter demeure forte selon la mairie. Le village ayant une "bonne image". Mais cette demande est confrontée à la faiblesse de l'offre. Les propriétaires attachés à leurs terrains<sup>12</sup> préférant les conserver soit pour y construire eux-mêmes soit pour réaliser une plus-value ultérieure plus importante, les prix immobiliers étant tirés vers le haut du fait de la demande venue de l'autre côté de la frontière.

Neufgrange présente les principaux traits caractéristiques du système rurbain. Une ambiance rurale, une fonction résidentielle prédominante, des flux pendulaires vitaux et croissants, un apport migratoire important. La précocité du phénomène a pris de court la réglementation et les pouvoirs publics (la Loi d'Orientation Foncière (L.O.F.) instaurant les P.O.S. date de 1967) et permis la prolifération des pavillons en dehors de toute planification. Aussi actuellement les villages rurbains de ce secteur présentent-ils souvent cet aspect tentaculaire. De plus, la proximité du Bassin Houiller et de la Sarre est à l'origine de la multipolarisation du système. Enfin la quasi disparition de la frontière laisse libre cours aux échanges : les travailleurs français et allemands cherchent de plus en plus à bénéficier des salaires souvent plus importants en Allemagne et profitent des coûts immobiliers encore moindres côté français. Ainsi se mêlent flux transfrontaliers et flux pendulaires. La rurbanisation se joue ainsi des frontières. Cette situation se retrouve aussi non loin de là à Henriville.

## **D - HENRIVILLE : L'HÉRITAGE DES OUVRIERS-PAYSANS.**

Henriville appartient à un groupe de villages particuliers à la Lorraine : les villages-rues modélisés du dix-septième siècle. Villages entièrement reconstruits, ils résultent d'une planification stricte de l'espace villageois et des terres agricoles

---

<sup>12</sup> : Nous y reviendrons plus longuement pour Henriville.

alentours. Construit en 1608, Henriville fait partie des villages situés sur le Plateau Lorrain en périphérie immédiate du Warndt et donc du Bassin Houiller. Entre Saint-Avoid (à 12 km) et Sarreguemines (à 16 km) le village est à portée de Freyming-Merlebach (8 km) où siègent les Houillères du Bassin de Lorraine (H.B.L.). Village rural caractéristique, Henriville se heurte aujourd'hui à des difficultés héritées de la proximité de l'activité minière.

## 1 - Une rurbanisation en panne ?

La proximité de la conurbation transfrontalière du Bassin Houiller et la qualité de la desserte : routière, ferroviaire (la gare de Farébersviller n'est qu'à 3 km) et autoroutière (A32 en 1972 et A4 en 1976) donnent au village des atouts certains pour attirer les rurbains (fig. 108). Aussi n'est-il pas surprenant de voir les effectifs de population croître fortement pendant les années soixante-dix : 875 habitants en 1982 contre 503 en 1968. Quelques pavillons puis deux lotissements voient le jour aux deux extrémités du village et accentuent ainsi son étirement (près de 2 km de long). Cet essor résulte pour l'essentiel de l'arrivée massive de populations surtout citadines : le solde migratoire laisse apparaître en 1975 un excédent de 113 individus puis de 180 en 1982.

Parallèlement à cet essor l'activité du village évolue. Les agriculteurs disparaissent : un seul subsiste aujourd'hui et cultive 80% de la SAU communale. Les 20% restants étant entre les mains d'agriculteurs extérieurs à la commune. Quelques artisans, un restaurant et une pizzeria animent le village. Mais la majorité des actifs sont des rurbains : en 1975 et 1982 90% des actifs travaillent en ville. Puis les retombées positives de l'essor démographique mais aussi la politique intercommunale de la municipalité<sup>13</sup> permettent aujourd'hui la création d'emplois sur le territoire grâce à l'existence d'une mégazone<sup>14</sup>, conçue avec l'appui du Comité d'Aménagement, de Promotion et d'Expansion de la Moselle (C.A.P.E.M.). De plus pour maîtriser son développement le village met actuellement en place un P.O.S.

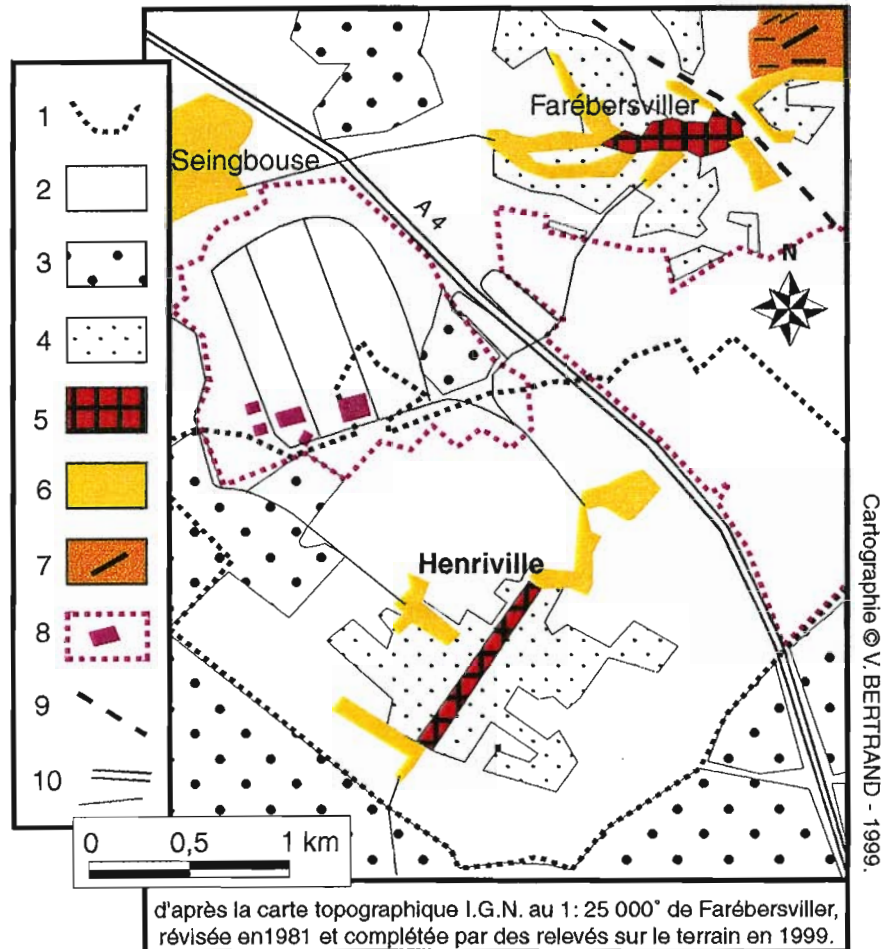
Mais les nouveaux pavillons se font rares, les effectifs scolaires stagnent autour d'une cinquantaine d'élèves et la population décline. Dès 1990 la commune perd 65 habitants par rapport au recensement précédent. Les résultats encore officieux de 1999 confirment ce déclin : avec 764 habitants le village perd 46 habitants. En fait la population vieillit et après l'essor des années soixante-dix les nouveaux venus se font rares. Le P.O.S. comme souvent arrive un peu tard. Selon le maire, les demandes de terrains à bâtir de la part de citadins originaires des deux côtés de la frontière sont régulières et s'accroissent. Mais l'offre est inexistante. Les deux lotissements construits il y a vingt ans résultent de la vente des derniers communaux. Aujourd'hui la municipalité s'en remet au bon vouloir des propriétaires fonciers. Or ici plus qu'ailleurs, l'attachement à la terre est tenace.

<sup>13</sup> : Le village appartient depuis 1990 au District de Freyming-Merlebach qui rassemble les communes du canton.

<sup>14</sup> : À cheval sur les territoires de Farébersviller, Seingbouse et Henriville, à proximité de la bretelle autoroutière, la zone accueille déjà une fonderie et un fabricant de serrures. D'autres entreprises devraient les rejoindre très prochainement selon la mairie.



Fig. 108 : Un village-rue modélisé.



1 : Limites communales de Henriville. - 2 : Champs et prairies. - 3 : Bois et forêts. - 4 : Meix. - 5 : Vieux noyaux villageois. - 6 : Extensions villageoises pavillonnaires postérieures à la Seconde Guerre mondiale. - 7 : Habitat collectif. - 8 : Limites de la mégazone et premières entreprises. - 9 : Voies de chemin de fer. - 10 : Autoroutes et routes.

## 2 - Un attachement à la terre néfaste à l'essor communal.

Depuis vingt ans le village périclité de nouveau sur le plan démographique pour une raison quasi unique : l'absence de terrains à bâtir sur le marché. La demande de terrains est régulière et même croissante selon la mairie et les contraintes urbanistiques ne sont pas ici en cause. Mais les propriétaires refusent obstinément de vendre leurs terres. Pour comprendre cette attitude, il importe de remonter quelques décennies en arrière.

Henriville, comme beaucoup de villages situés en bordure de la boutonnière du Warndt ou d'autres parfois même plus éloignés (dans le Pays de Bitche par exemple), était encore peuplé dans les années soixante d'une majorité d'ouvriers-paysans. Il s'agit de petits paysans locaux, exploitant cinq à dix hectares, élevant une poignée de vaches laitières, quelques moutons, brebis et cochons et disposant d'un potager et de vergers (les meix qui ceignent le village). L'essentiel de leur produits était autoconsommé. La subsistance en si grand nombre de tels paysans qui dans beaucoup de villages lorrains

ont disparu dès le début du siècle n'est due qu'à leur double activité. Ceux-ci, en plus des travaux des champs, effectuaient leurs huit heures quotidiennes à la mine.

En fait le recrutement des Houillères s'effectuait soit auprès des étrangers : ils sont installés dans des cités, véritables villes-dortoirs, qui fleurissent dans les années cinquante, soit auprès des paysans du "Gau", la campagne voisine. Les HBL finançaient jusque la fin des années soixante des trains SNCF entiers, souvent bondés, pour véhiculer gratuitement leur personnel disséminé dans les villages parfois distants de plus de trente kilomètres<sup>15</sup>. Ces doubles actifs bénéficient du statut du mineur et donc de ses avantages : indemnité de logement<sup>16</sup>, transport gratuit du domicile au travail pour ceux qui habitent à plus de 3 km, chauffage gratuit, électricité à tarif réduit, vacances supplémentaires, colonies de vacances, jardin d'enfants, retraite anticipée, etc.). Ils participent à la solidarité qui unit les mineurs mais ils gardent une âme de paysans.

L'épouse joue un rôle majeur en restant à la maison toute la journée et en relayant aux travaux agricoles le mari assujéti aux 3 X 8<sup>17</sup>. Ils profitent de leur excédents de revenus pour les placer dans la terre. Ainsi à Henriville comme dans beaucoup de villages voisins, alors que quelques gros cultivateurs exploitent l'essentiel des terres souvent en les louant, les paysans-mineurs acquièrent les terres qu'ils exploitent. Ils investissent aussi dans la pierre et érigent les premiers pavillons, souvent cossus, pour leurs enfants.

Si ces ouvriers-paysans sont des migrants pendulaires au même titre que les rurbains, on ne saurait pourtant les confondre. Les premiers n'ont jamais habité ailleurs qu'à la campagne contrairement à la majorité des rurbains. Ils continuent une activité agricole alors que les rurbains disposent au mieux d'un potager. Leur mode de vie disparaît avec l'accroissement du niveau de vie et d'équipement des familles rurales. Les seconds profitent au contraire de la modernisation des campagnes pour se multiplier. Enfin les rurbains choisissent leur mode de vie alors que les ouvriers-paysans sont devenus mineurs par nécessité et demeurent paysans par intérêt mais aussi par attachement à leur terre et à leur village.

À partir des années soixante-dix, la production de charbon et les effectifs déclinent. Les paysans-mineurs sont souvent les premiers à accepter les primes de départ. L'exploitation agricoles devient pesante elle aussi et la maison se modernise. Elle voit sa fonction résidentielle se généraliser au détriment des fonctions agricoles. La grange se mue en garage, l'étable, l'écurie et les greniers se transforment en chambres. Les paysans-mineurs vendent leur bétail dont l'élevage devient trop contraignant.

Ainsi en deux décennies à peine, l'organisation du village se retrouve bouleversée. L'activité agricole se marginalise et se concentre à l'extrême. Les ouvriers-paysans qui représentent à la fin des années soixante plus d'un actif sur deux dans le

<sup>15</sup> : *Du charbon et des hommes*, p. 166 et 247. Il était en effet moins onéreux de payer le transport par trains et par bus à ces ouvriers plutôt que de les déplacer pour les installer dans des cités.

<sup>16</sup> : Les mineurs étaient logés gratuitement, les ouvriers-paysans disposant déjà d'un logement, les "Houillères" leur allouaient donc une indemnité compensatrice.

<sup>17</sup> : Les changements de postes avaient lieu à 6 h., 14 h. et 22 h.. Chaque mineur changeait de poste selon un rythme calculé sur cinq semaines. Cette variabilité horaire n'était pas toujours compatible avec des travaux agricoles comme la traite par exemple. La femme relayait alors son mari.

village disparaissent. Le nombre des migrants pendulaires pour la mine décline au profit des rurbains venus de l'extérieur. De nouvelles habitations se créent grâce aux lotissements bâtis sur des terrains municipaux. Elles sont dépourvues de fonction agricole et les anciennes habitations se modernisent. Le système rural "agro-minier" ouvert et dépendant de la mine pour son équilibre et sa survie s'est mué en peu de temps en un autre système, rurbain cette fois, lui aussi ouvert mais dépendant d'une façon plus générale des villes voisines, de leurs emplois, de leurs commerces ou de leurs services.

Mais cet essor rurbain ne se prolonge pas malgré la dynamique occasionnée par les habitants des villes voisines souvent en manque de logement. Les terrains les plus proches du village, essentiellement les meix, appartiennent aux anciens ouvriers-paysans ou à leurs héritiers. Généralement bien installés, ayant acquis durement leurs terres et n'en possédant souvent que de petites surfaces, ces propriétaires à part n'ont ni le besoin ni l'envie de se séparer de leur terres. Dans ces conditions, il paraît difficile pour la municipalité de prendre en main réellement son développement malgré l'établissement du P.O.S. actuellement en cours.

La commune de Henriville fournit ainsi un bon exemple d'un système "agro-minier" devenu rurbain mais n'ayant pu maintenir son dynamisme et continuer à se développer malgré un environnement favorable et du fait d'un fort attachement à la terre de la plupart de ses habitants. Si ici comme à Neufgrange la rurbanisation se joue des frontières (une trentaine d'actifs travaillent en Allemagne) elle se heurte cependant à la persistance d'un attachement profond à la terre.

Henriville, comme Neufgrange, Lucey et Villey-le-Sec, permet de mettre l'accent sur quelques particularismes, facilement décelables à l'échelle du village, qui entrent plus ou moins en ligne de compte dans le fonctionnement du système villageois et qui lui apportent une certaine originalité. D'autres sources de différenciation de systèmes rurbains nécessitent, pour être approchées, d'élargir son champ d'observation à tout un ensemble de villages, à une portion de vallée par exemple. On découvre alors quelques "lois" du développement rurbain comme l'illustre le Sud messin.

## **E - L'INÉGALE RURBANISATION DU SUD MESSIN.**

Les villages de la vallée de la Seille au sud de Metz sont l'occasion d'observer certaines curiosités du développement rurbain aux abords d'une grande ville. La périurbanisation y apparaît avec netteté mais apparemment l'éloignement et la qualité du réseau routier ne semblent pas suffisants pour expliquer un développement rurbain qui profite davantage à certaines communes.

### **1 - Une périurbanisation massive.**

Metz, préfecture de région, est la deuxième agglomération lorraine derrière Nancy. Née sur les bords de la Seille, à la confluence de la Moselle, la ville s'est développée surtout sur la rive droite de la Moselle. Rive gauche, l'avancée du tissu urbain se confronte rapidement à la Côte de Moselle. Au sud le développement de l'agglomération laisse apparaître dans le tissu bâti une large lacune occupée par la vallée

inondable de la Seille. Marly (fig. 109), vaste ensemble de lotissements agglutinés à partir d'un noyau villageois compte plusieurs milliers de pavillons. Le voisin Magny (fig. 109) connaît une évolution assez semblable. Mais sur le plan administratif ce dernier fait partie intégrante de la commune messine<sup>18</sup> et d'importants ensembles d'habitations collectives y sont implantés.

Ces deux agglomérations illustrent parfaitement la définition de la ceinture périurbaine. Il s'agit de zones résidentielles d'ortoirs en limite d'agglomération : en 1990 Marly compte près de dix mille habitants pour moins de 2 500 emplois. L'espace rural conserve une place importante mais subit les assauts répétés des constructions. Depuis 1994, deux nouveaux lotissements rassemblant plusieurs dizaines de pavillons ont vu le jour et traduisent l'expansion permanente de ces agglomérations. L'un se trouve au sud de Magny, à proximité de la D 913, l'autre au nord de Marly, sur la rive gauche de la Seille. Petit à petit les derniers espaces susceptibles d'accueillir des constructions sont urbanisés. Ces agglomérations pavillonnaires et d'ortoirs ne disposent pas de réel centre-ville mais voient s'implanter des zones d'activités commerciales typiques des banlieues urbaines. Indiscutablement, la banlieue messine trouve ici ses positions les plus avancées.

Ces deux exemples de Magny et Marly constituent des modèles de systèmes périurbains. Ce sont des espaces de confrontation entre ville et campagne dans lesquels la ville l'emporte largement. Les agriculteurs ont pratiquement disparu. Les vergers et une bonne partie des champs et prairies ont cédé la place aux constructions. Les derniers propriétaires fonciers de terrains non bâtis attendent l'opportunité d'une plus-value en cédant des terres agricoles en terrain à bâtir. Face à cette politique, seul le P.O.S., en limitant les zones constructibles, peut freiner cette tendance mercantile et ralentir l'urbanisation inéluctable de l'ensemble du territoire communal. Les choix opérés par la commune pour rendre constructible un terrain plutôt qu'un autre deviennent alors le fruit d'importants enjeux et sources d'une certaine injustice.

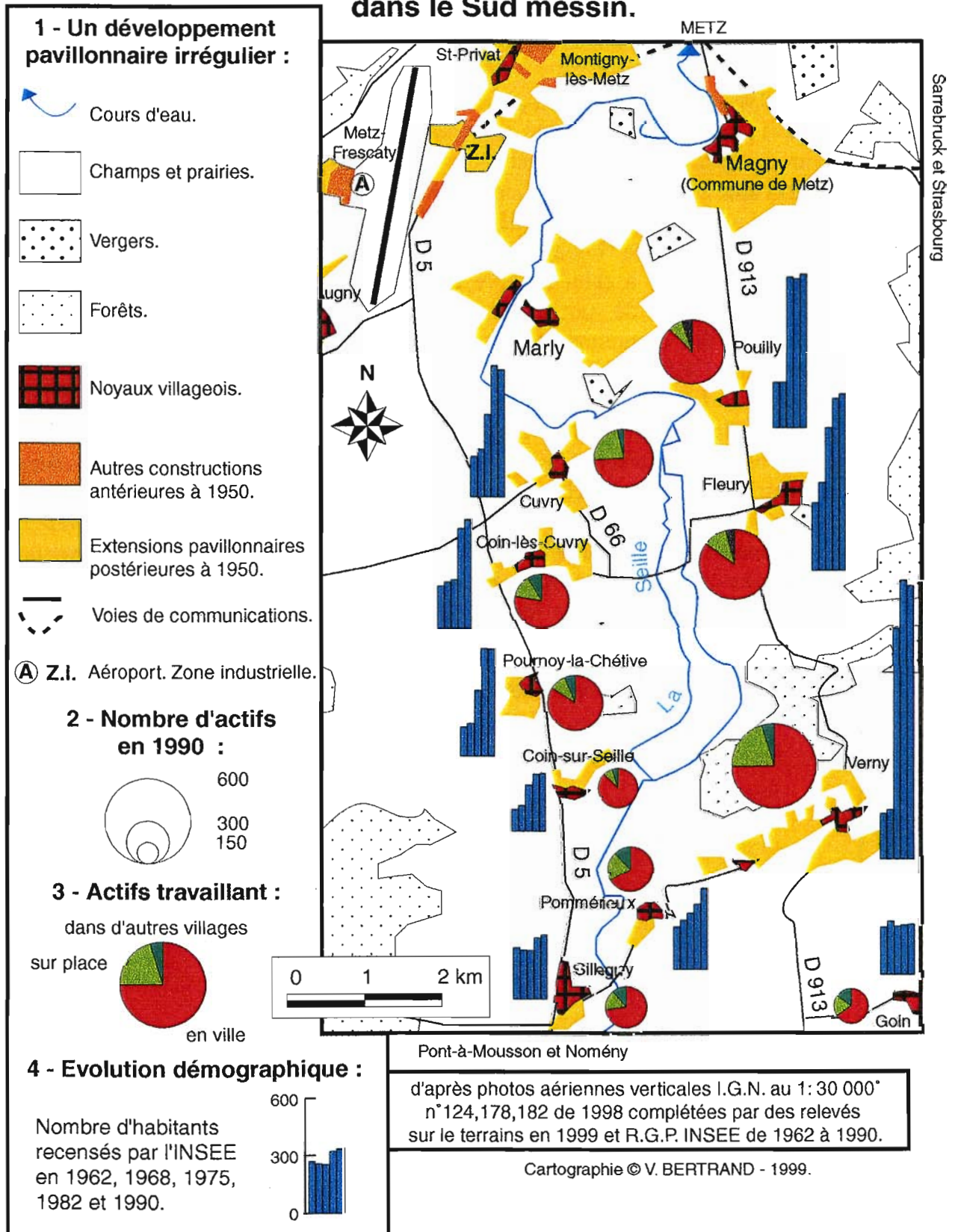
La fonction essentielle, la résidence, continue ainsi son développement. Les activités de service et de commerce caractéristiques de la ville profitent de cet accroissement démographique et prolifèrent, hypermarché, collège, etc. Aussi Marly et Magny ne sauraient être assimilés au monde rural. Par leur poids démographique, par la nature de leurs services et par l'ampleur qu'y atteint la construction, ils appartiennent au domaine urbain. Du fait de leur situation, ils font partie de la ceinture périurbaine. Il est intéressant également de les comparer aux communes périurbaines de Lunéville.

On observe alors des systèmes périurbains assez différents par leur taille. En fait cette distinction résulte de la nature des pôles urbains concernés. Lunéville est une petite ville peu dynamique d'un point de vue démographique. Sa ceinture périurbaine est ainsi peu étendue. À l'inverse Metz par sa taille et son dynamisme génère une ceinture périurbaine plus importante et plus étendue. Aussi la nature du pôle urbain influence-t-elle la taille et le dynamisme de sa ceinture périurbaine. En poursuivant notre route quelques kilomètres vers le sud on ne tarde pas à rencontrer d'autres communes. Cette fois on quitte la ceinture périurbaine pour entrer définitivement dans le domaine rural.

<sup>18</sup> : Le 4 décembre 1961, par décret, les communes de Vallières, Borny et Marly sont rattachées à Metz.



**Fig. 109 : Périurbanisation et rurbanisation dans le Sud messin.**



**2 - De nombreux villages profitant inégalement de la rurbanisation.**

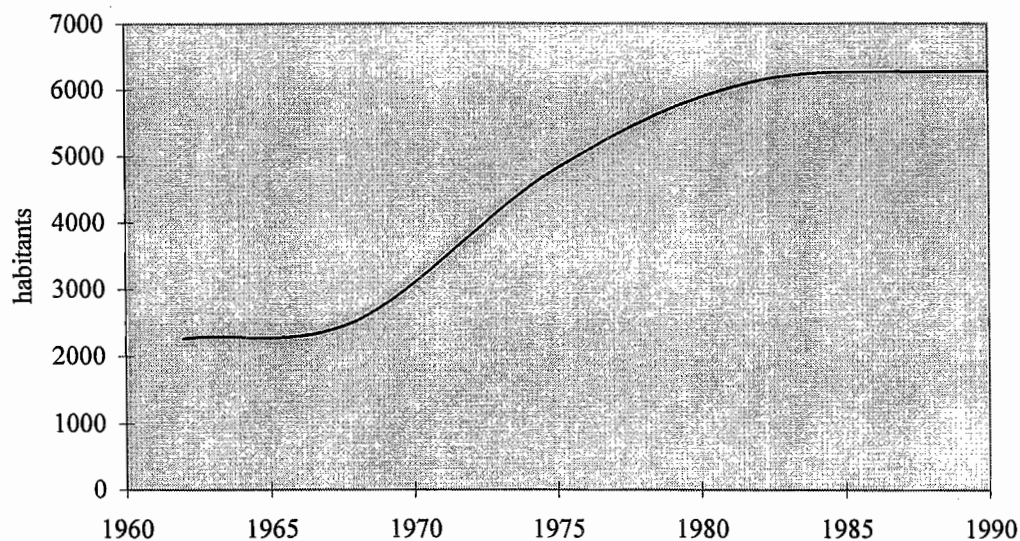
Le Sud messin concentre, de part et d'autre de la Seille sur une cinquantaine de kilomètres carrés, une dizaine de villages (fig.109). La toponymie nous révèle une implantation ancienne et déjà dense de l'homme. Elle remonte à l'époque romaine et s'explique par le rôle majeur de la rivière dans le commerce du sel provenant du



Saulnois situé à quelques kilomètres plus au sud. Aujourd'hui cet espace agricole constitue un réservoir de terrains et d'habitations anciennes pour les citadins en mal de campagne.

En 1962 ces villages sont moribonds. Après les ravages de la Seconde Guerre mondiale et l'exode rural aucun de ces villages n'atteint 300 habitants à part Fleury (459 habitants en 1962). Ils rassemblent alors un peu plus de deux mille habitants (2 268 exactement soit 227 par village). Une trentaine d'années plus tard, avec 6 288 habitants leur population a pratiquement triplé (+ 177% d'augmentation). En fait cette évolution est le fruit d'un véritable "boom" démographique concentré sur les années soixante-dix (fig. 110) et similaire à celui observé autour de Lunéville. Ce "boom" résulte ainsi d'abord d'un afflux de population essentiellement d'origine citadine : le solde migratoire des dix communes laisse apparaître un excédent de près de trois mille personnes entre 1968 et 1990 dont 2 047 pour le seul intercensitaire 1968-1975 et 1 121 pour le suivant. La période 1982-1990 connaît, par contre, un déficit migratoire : -216 individus. Ce dernier affecte les villages les plus peuplés (Verny) et les plus proches de Metz. Ces départs, souvent massifs, résultent du passage à l'âge adulte des enfants des premiers arrivés. À la recherche d'emplois ils sont souvent contraints de partir. Or dans les années quatre-vingt, la politique de revalorisation des centres-villes entraîne un fléchissement de l'exode urbain. Certains villages ne sont plus alors en mesure de compenser ces départs par la venue de nouveaux rurbains. Ces différences entre village ne concernent pas simplement les flux migratoires. Derrière les chiffres globaux se dissimulent bien des différences.

**Fig. 110: L'évolution démographique du sud messin.**



© - V. B. : 1999.

Source : INSEE, R.G.P. de 1962 à 1990.

Parmi ces villages certains ont su davantage tirer profit de cet afflux massif de population durant les années soixante-dix. En effet, si en 1962 les populations de ces villages s'échelonnaient de 113 habitants pour Coin-sur-Seille à 355 habitants pour

Fleury, soit un écart de un à trois, en 1990, cet écart double presque et passe de un à cinq et demi (261 habitants pour Goin contre 1 439 pour Verny). Indiscutablement l'arrivée de population a surtout bénéficié à quelques villages. En observant la rive gauche de la Seille (fig. 109), on s'aperçoit de l'existence d'une certaine corrélation entre la taille des villages et leur éloignement de Metz. En effet Cuvry, le plus proche de l'agglomération messine se situe à moins d'une dizaine de kilomètre du centre de Metz et compte 665 habitants en 1990, soit trois fois plus qu'en 1962. Par contre Sillegny, le plus éloigné, est à une bonne quinzaine de kilomètres du centre de Metz et n'en compte que la moitié, 338 soit à peine un quart de plus qu'en 1962.

On pourrait y voir une loi, similaire à celle de la rente foncière édictée par Von Thünen<sup>19</sup> déjà abordée au chapitre 1 (page 38), qui régirait l'essor de la rurbanisation en auroles concentriques autour des villes. Les communes les plus proches du centre sont les plus concernées par l'afflux de rurbain. Cet afflux diminue ensuite à mesure que l'on s'éloigne du pôle urbain. En fait la situation est plus complexe. L'observation des villages de la rive droite de la vallée de la Seille le montre clairement (fig. 109). La hiérarchie est ici inversée. Verny, pratiquement la plus éloignée est la plus peuplée.

De la même façon les villages des deux rives de la Seille s'opposent en matière d'activité (fig. 109). Le poids des actifs travaillant en ville des villages de rive droite décline à mesure que l'on s'éloigne de Metz. Autrement dit, l'influence de la ville se fait surtout sentir dans les villages les plus proches puis décline. Mais cette règle n'est guère respectée sur l'autre rive. Des villages comme Pournoy-la-Chétive ou Coin-sur-Seille ont des taux d'actifs travaillant en ville parmi les plus élevés alors qu'elles ne sont pas les plus proches de Metz. L'explication tient d'une part à la faiblesse du nombre des emplois offerts par ses communes et d'autre part à l'influence qu'exercent certaines communes rurales proche, en l'occurrence Verny. De fait cette dernière commune occupe une place à part dans le secteur.

### **3 - Verny : un chef-lieu de canton actif.**

À une douzaine de kilomètres au sud de Metz, Verny est tapis au fond d'un vallon encaissé, creusé par le ruisseau de Chérissey. Sur la D. 913 qui relie Metz et Nancy par la vallée de la Seille, le village bénéficie d'un axe secondaire. Toutefois la construction de l'aéroport régional à quelques kilomètres plus au sud occasionne déjà un net accroissement du trafic transitant par le village. Avec 1 439 habitants en 1990, il s'agit d'un gros village.

Le noyau villageois originel rassemblé autour de l'église ne constitue plus aujourd'hui qu'une part minoritaire du tissu bâti de la commune. Plusieurs lotissements se sont successivement greffés sur le noyau ainsi qu'un ensemble d'habitations collectives. Ce dernier, propriété de l'O.P.A.C. de Moselle, date d'une trentaine d'années et traduit la volonté d'alors de maintenir en milieu rural une population alors incapable d'accéder à la propriété. Il contribue avec les premiers lotissements sur le plan démographique à la poussée spectaculaire des années soixante-dix : 1 215 habitants en 1975 contre 257 en 1968 (= 373% de croissance). En seulement quelques années le petit

<sup>19</sup> Op Cit., 1994, p. 35.

chef-lieu de canton moribond retrouvait un statut de petit bourg rural. Cet rapide essor démographique résulte d'un apport massif de population allogène qui se traduit par un solde démographique sans précédent : + 833 entre 1968 et 1975.

Ce développement n'a cependant qu'un temps. En 1982 l'essor démographique se poursuit mais à un rythme plus habituel (l'excédent migratoire est alors de 96 personnes). Puis le vieillissement et le départ des jeunes en quête de travail portent un coup à la croissance. Aussi la municipalité soucieuse de maintenir le nombre de ses habitants et de conserver ses classes entreprend depuis ces dernières années la réalisation d'un vaste lotissement en direction de Pommérieux. Sur les trois tranches prévues, une seule reste à édifier. Cette opération conduite par une entreprise privée est un succès à plus d'un titre. Elle permet d'accroître le niveau de la population. Le recensement de 1999 fait état de 1 500 habitants. De plus, l'école qui compte environ 200 élèves devrait en accueillir davantage et l'ouverture d'une nouvelle classe est envisagée. D'autre part l'opération est menée en un temps record : deux ans, preuve d'une demande intense. Les lots d'environ 6 ares chacun se sont vendus pour seulement 35 000 F. pièce.

Enfin cette opération rejaillit sur l'activité de la commune. En effet, même si Verny est d'abord un village-dortoir – les trois-quarts de ses actifs travaillent en ville, essentiellement dans l'agglomération messine – la commune dispose d'une gamme variée de commerces et services de proximité : une gendarmerie, le Trésor Public, des agences bancaires, un bureau de poste, un office notarial, un cabinet dentaire, plusieurs médecins généralistes, un magasin d'alimentation générale, etc. De fait la présence de ces services et commerces constitue un atout important pour attirer de nouveaux habitants qui pour pouvoir en bénéficier acceptent d'effectuer quelques kilomètres supplémentaires pour se rendre à leur travail.

Enfin un dernier élément intervient dans le développement rural de certains villages au détriment d'autres parfois très proches. Il s'agit de l'offre de terrain à bâtir. En effet le succès de Verny est également dû au refus manifeste et systématique de propriétaires fonciers des villages voisins de vendre leur terrain à de nouveaux venus. Ces derniers se retrouvent ainsi limités dans leur choix.

Au gré de ces divers éléments, l'essor de la ruralisation s'effectue donc de façon disparate d'un village à l'autre. Ainsi les lois qui animent le développement rural du Sud messin montrent la multiplicité des facteurs intervenant. Plus que l'éloignement et la qualité de la desserte, l'offre immobilière peut déterminer à elle seule et de façon plus ou moins durable l'essor rural d'une commune.

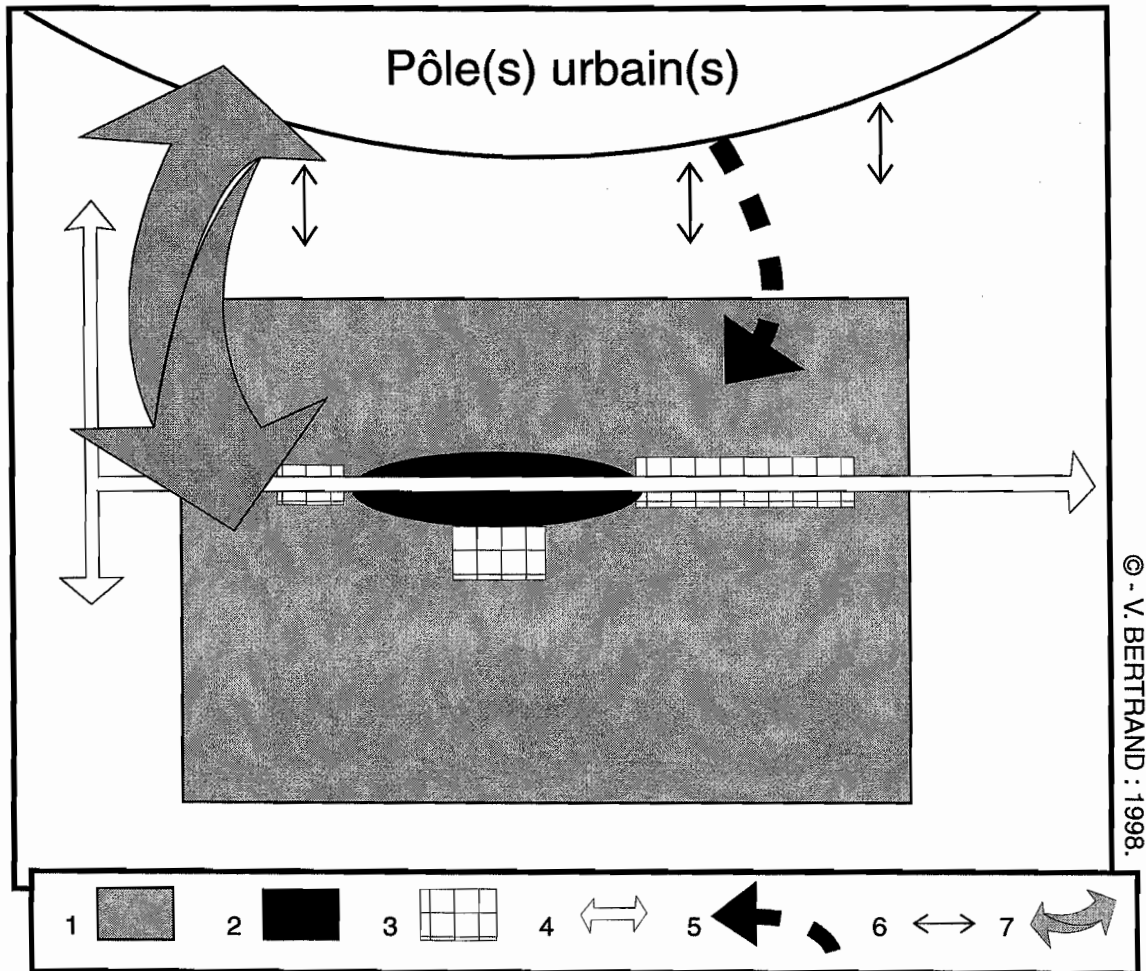
### **III - LE SYSTÈME RURBAIN MODÉLISÉ.**

Ce tour d'horizon rapide à travers quelques villages lorrains nous a permis de rencontrer des paysages variés. À l'exception des deux agglomérations périurbaines du Sud de l'agglomération messine, nous n'avons croisé que des villages. Et si Taintrux ou Neufgrange sont considérés comme urbains par l'INSEE, c'est d'abord pour des raisons statistiques et c'est oublier un peu rapidement la persistance d'un cadre rural, d'une ambiance rurale à la fois ressentie et recherchée par tous ces habitants. D'autre part,

quelles que soient les contraintes, paysagères, topographiques, économiques ou militaires, quelle que soit la nature du ou des pôles urbains dont dépendent ces systèmes rurbains, ils présentent tous quatre invariants certains :

- un paysage rural ;
- une fonction résidentielle dominante ;
- un flux massif et croissant de migrants pendulaires ;
- un flux important et plus ou moins durable de migrants définitifs généralement le fait d'anciens citadins.

**Fig. 111 : Le système rurbain modélisé.**

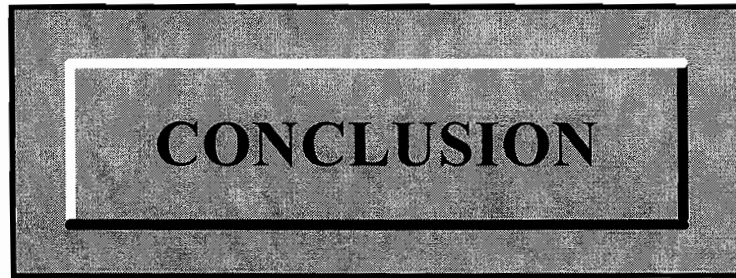


1 : Territoire communal dominé par les espaces végétalisés : forêts, cultures, prairies, etc. - 2 : Vieux noyau villageois aux maisons réhabilitées et aux fonctions essentiellement résidentielles. - 3 : Constructions pavillonnaires récentes. - 4 : Axes de circulation. - 5 : Flux intermittent d'immigration. - 6 : Influence urbaine croissante. - 7 : Flux pendulaires devenus majoritaires.

Aussi ces quatre invariants permettent-ils de proposer un système rurbain modélisé (fig. 111). Un tel modèle reste théorique et forcément réducteur. Son objet n'est plus de présenter l'ensemble des éléments constitutifs du système. Au contraire, il s'agit ici de mettre l'accent sur les éléments communs à tous les systèmes rurbains, ce que J. de Rosnay appelle les invariants. Le modèle ainsi présenté est donc relativement

simple et dépouillé. Sa fonction initiale est de faciliter la compréhension du phénomène mais aussi et surtout de faciliter son étude. Tout système présentant ces quelques éléments peut ainsi être considéré comme rural sans qu'une étude plus approfondie soit nécessaire.





**CONCLUSION**

## CONCLUSION

**E**n nous lançant dans ce travail, très rapidement, nous nous sommes aperçu de la multiplicité des questions qui entourent la rurbanisation, à commencer par la définition même du phénomène. Aussi, après quelques années, son étude nous permet-elle d'apporter des précisions concernant la nature de la rurbanisation, celle des espaces et des individus concernés et les façons de les aborder. La première étape de notre travail nous permet d'émettre une hypothèse concernant la définition de la rurbanisation et plus particulièrement sa nature, ses caractères et ses limites. Les exemples rencontrés et analysés par la suite dans le Lunévillois et dans le reste de la Lorraine valident ces hypothèses et fournissent même des précisions essentielles.

La rurbanisation constitue bien une forme d'organisation nouvelle de l'espace. Elle ne se limite pas à une simple influence urbaine, ni à la simple modernisation des campagnes. Elle est née d'un choix de vie d'une partie croissante de la population qui privilégie un espace-vécu mixte partagé entre la ville et la campagne et qui optimise les qualités de ces deux espaces. Elle résulte d'un rapport à l'espace nouveau qui n'est pas subi mais voulu. Elle ne peut exister qu'à partir du moment où une société est suffisamment avancée économiquement pour offrir à sa population les moyens financiers et techniques de ce choix. Elle découle d'un réel besoin de nature et d'un profond désir d'accéder à la propriété. Elle repose sur un haut degré d'équipement des ménages. C'est pourquoi le phénomène est récent et ne remonte pas au delà d'une trentaine d'années.

Les divers facteurs (qualité de vie, besoin d'espace, de nature, de sécurité, retour aux sources, etc.) qui motivent les rurbains et les éléments qui découlent de leur action (variations démographiques souvent brutales, perturbation du marché foncier, essor pavillonnaire, réhabilitation et requalification des habitations traditionnelles, augmentation du trafic routier, etc.) relèvent de la rurbanisation.

Les rurbains se repèrent par leurs lieux de résidence et de travail. Mais derrière la simple pratique des migrations alternantes se cache bien davantage. En effet, ces déplacements résultent d'un choix et font appel à une conception de l'espace très particulière. Les personnes rencontrées lors de notre enquête et durant nos entretiens nous ont fait prendre conscience de l'émergence d'une nouvelle façon de consommer l'espace rural. Il ne s'agit plus pour eux de tirer de la campagne une production et un

## CONCLUSION

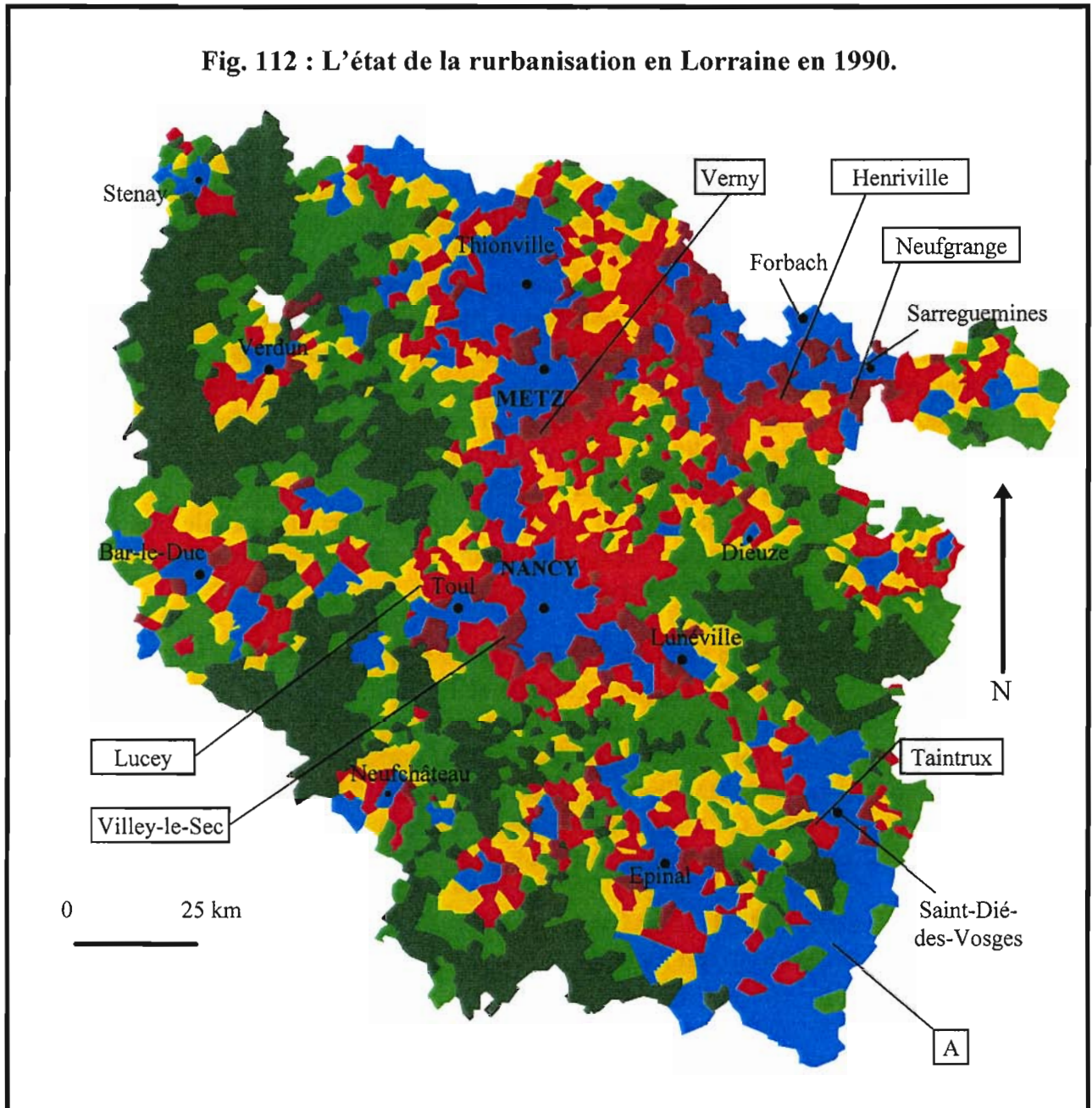
revenu mais plutôt d'y chercher un bien-être et ainsi de satisfaire un besoin à part entière et pour lequel la préservation des caractères ruraux de leur lieu de résidence est essentielle. La campagne gagne de nouvelles fonctions mais demeure. Elle ne saurait être confondue avec la ville sous prétexte d'un renforcement des liens qui les unissent. Pour cette raison assimiler les rurbains à des citadins revient à nier leur rapport à l'espace. En effet, le citadin privilégie les atouts de la ville et en assume plus ou moins bien les inconvénients. Par contre le rurbain optimise sa consommation des deux espaces, la ville et la campagne. Il profite des emplois, des services et des commerces que lui offre la ville mais fuit ses nuisances et recherche le calme et la tranquillité propres à la campagne. Le rurbain est un genre nouveau d'habitant des campagnes et l'espace qu'il occupe appartient d'abord au monde rural et ne saurait en aucun cas être confondu avec la ville.

Ce rapport à l'espace occasionne bien plus que des flux pendulaires. Il détermine l'essor d'un village, de ses commerces, de son école. Il conditionne le niveau de ressource d'une municipalité. Il modifie les parties bâties du système villageois et modifie profondément le marché foncier local. Il génère d'importants flux automobiles. Mais surtout ce rapport à l'espace d'une part croissante de la population est à l'origine d'une forme nouvelle d'organisation humaine dans laquelle la ville et la campagne ne s'opposent pas mais se complètent. L'un et l'autre continuent d'offrir des paysages et des systèmes géographiques différents mais aujourd'hui plus que jamais dans l'histoire de leurs rapports, l'un ne peut fonctionner sans l'autre. Il n'est plus question d'opposer la ville et la campagne. Mais il importe plutôt d'observer et de comprendre l'intégration de ces deux espaces, c'est-à-dire la complémentarité née de liens multiples : échanges commerciaux, flux pendulaires, migrations, organisations intercommunales, etc.

Si le rurbain partage son temps entre la ville et la campagne, son influence sur chacun de ces deux espaces est sensiblement différente. En ville le rurbain se mêle aux flux de circulation préexistants et tire profit des sources d'emplois et de services plus qu'il ne les influence. Aussi son impact sur le fonctionnement urbain est-il limité. Par contre à la campagne, le rurbain marque plus ou moins le paysage par son habitat et ses déplacements mais surtout il bouleverse radicalement le fonctionnement du système. La rurbanisation aboutit dans les cas les plus avancés à une réorganisation profonde du système rural. Le système traditionnel, souvent déjà ouvert sur la ville et fondé sur l'agriculture parfois associée à l'industrie, s'efface devant un système parasite, presque entièrement dépendant de la ville à laquelle la route, véritable cordon ombilical, le relie et reposant sur une fonction principale : la résidence. Ce bouleversement fonctionnel s'effectue en maintenant au système villageois une image, une ambiance, un paysage rural aux yeux des habitants. Aussi l'espace rurbain est-il cet espace qu'influencent, que modifient, que modèlent les rurbains : c'est-à-dire l'espace rural plus ou moins peuplé de rurbains.

Dès lors on ne peut confondre le rurbain avec les divers migrants pendulaires, faïenciers ou paysans-mineurs qui, depuis parfois plus d'un siècle, subissent leurs déplacements quotidiens ou encore avec les résidents secondaires pour qui le choix de la campagne ne va pas au delà des loisirs et des vacances. On ne saurait confondre également le rurbain avec l'agriculteur moderne pour qui l'exploitation agricole comme la maison bénéficient des équipements modernes mais qui consacre l'essentiel de son temps à la campagne.

Fig. 112 : L'état de la rurbanisation en Lorraine en 1990.

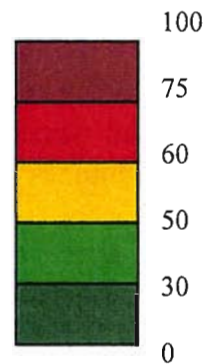


1 - L'espace urbain et périurbain.



2 - L'espace rural inégalement rurbanisé :

Taux d'actifs ruraux travaillant en ville en 1990 (%) :



A : La carte donne des Vosges l'image d'un vaste espace urbanisé. Or il s'agit d'abord d'un espace montagnard et largement rural. En fait le découpage administratif délimite de grandes communes (comptant souvent plusieurs milliers d'hectares) comprenant en général une portion de vallée et les montagnes attenantes. Peuplées chacune de quelques milliers d'habitants et du fait des définitions de l'INSEE, elles font figure de petites villes et concourent ainsi à donner du Massif Vosgien l'image d'une montagne presque entièrement urbanisée.

Source : INSEE, R.G.P. 1990, fichier Mirabelle.

Cartographie © : V. BERTRAND - 1999.



## CONCLUSION

L'espace rurbain peut ainsi se définir comme un espace demeuré rural en apparence – les espaces végétalisés dominant encore largement – mais devenu résidentiel sur le plan fonctionnel : la grande majorité des habitants travaille en ville et ainsi la richesse du système provient de cette dernière.

En Lorraine, en 1990, selon les données du fichier Mirabelle de l'INSEE relatif aux migrations alternantes, 162 000 lorrains, soit 61% des actifs ruraux, habitent une commune rurale et se rendent en ville pour travailler. Ils étaient 119 000 en 1975 soit 49% des actifs ruraux d'alors. Un dénombrement précis des populations rurbaines implique de considérer de nombreux autres paramètres parfois difficilement conciliables. En effet comment considérer les enfants d'un ménage dans lequel le père serait agriculteur et appartiendrait ainsi au monde rural moderne et où la mère se rendrait en ville pour son travail et serait ainsi une rurbaine ? La limite entre rurbains et ruraux traverse parfois le lit conjugal. Aussi chercher à placer une limite entre un espace rurbain et un espace rural profond a-t-il peu de sens<sup>1</sup>. Ces deux espaces n'en font plus qu'un. Parmi les deux milliers de communes rurales lorraines, seule une douzaine ne comporte strictement aucun actif travaillant en ville. Les rurbains occupent donc pratiquement l'ensemble de l'espace rural régional.

Cette occupation est toutefois loin d'être homogène. S'il est impossible d'établir une limite franche entre l'espace rurbain et l'espace rural profond, il est par contre envisageable d'indiquer une tendance traduisant la plus ou moins grande présence de rurbains dans tel ou tel espace rural. Aussi plutôt que d'établir une typologie du rurbain, sommes-nous amené à établir un degré ou un gradient de rurbanisation. Cette carte de la région (fig. 112) met clairement en évidence ce gradient. Les communes rurales les plus proches du réseau urbain lorrain sont les plus rurbanisées. Ensuite, à mesure que l'on s'éloigne des villes, le poids des rurbains dans les villages décline et devient particulièrement faible dans les campagnes les plus éloignées. La rurbanisation est ainsi calquée sur le réseau urbain régional.

On remarque aussi que le phénomène, s'il est le plus développé autour des grandes agglomérations (fig. 112), affecte de très petites villes comme Neufchâteau (7 810 hab. en 1990) Dieuze (3 573 hab. en 1990) ou Stenay (3 202 hab. en 1990)<sup>2</sup>. Malgré leur statut de ville, ces quelques exemples de petites villes lorraines renvoient inmanquablement à l'idée de campagne. Elles évoquent même tout particulièrement l'idée d'un espace rural profond. Loin des grandes métropoles urbaines, souvent mal desservies, pauvres en équipements et peu peuplées, elles connaissent, elles aussi, à leur échelle, la rurbanisation. Aussi serait-il plus pertinent d'opposer les espaces ruraux profonds non pas aux espaces rurbains mais plutôt aux vastes régions urbaines comme la métropole lorraine ou les bassins miniers. Enfin la montagne vosgienne par l'originalité de son peuplement concentré dans les fonds de vallées et par la grande surface de ses communes ne permet pas d'établir de cartographie vraiment significative.

Dispersés dans l'ensemble de la région, les villages que nous avons parcourus nous ont permis de préciser la nature de la rurbanisation. Mais ils offrent aussi l'occasion d'identifier les nombreuses pierres d'achoppement qui laissent certains

<sup>1</sup> : BERTRAND V., octobre 1997, p. 16.

<sup>2</sup> : Ici plus que le besoin de campagne, la possibilité d'accéder à la propriété à moindre coût en s'installant dans les villages proches de la ville constitue un réel moteur.

d'entre eux à l'écart de cette chance de renaissance qu'est la rurbanisation et qui conduisent aussi d'autres à un réveil souvent brutal. Dans l'ensemble ces villages ont subi ce renouveau lié à la rurbanisation. Marqué par un essor rapide et brutal dans les années soixante-dix, la quasi totalité de ces derniers s'est laissée surprendre. Encore souvent dépourvues d'outils tels que les P.O.S. pour orienter leur développement, les communes s'adaptent dans l'urgence aux contraintes dictées par le marché et la réglementation en vigueur.

L'offre de terrains à bâtir joue, le plus souvent, le rôle principal. Dès le début de l'essor rurbain, l'implantation des pavillons des nouveaux venus est dictée par les propriétaires fonciers. En l'absence de vendeur, aucun essor n'est possible. Or les gros propriétaires comme à Moncel-lès-Lunéville n'éprouvent souvent pas le besoin de vendre. Les seuls terrains alors sur le marché se limitent à ceux dont dispose la commune. Mais une fois ces derniers vendus et construits, généralement dans le cadre d'opérations de lotissements, l'offre de terrains, comme à Henriville où l'attachement à la terre est très présent, peut demeurer nulle ou presque et ce même si une demande soutenue existe. Dans ces conditions, un développement harmonieux, régulier et durable de la rurbanisation n'est pas possible malgré une demande réelle.

Il apparaît dès lors essentiel pour les villages où le phénomène est encore récent de gérer le patrimoine foncier municipal sur le long terme. Pour donner aux communes ou aux communautés de communes qui émergent la possibilité d'intervenir sur le marché foncier, principale clé du développement rurbain, on pourrait imaginer la création d'une structure foncière similaire aux SAFER ou à la Métropole Lorraine qui prélèverait lors de chaque vente de terrains à bâtir un pourcentage de ceux-ci, en numéraire ou en nature, en vue de constituer des réserves foncières communales pouvant être gérées à long terme.

De la même façon la commune doit pouvoir user de son P.O.S., lorsqu'il existe, pour maîtriser son développement résidentiel. Elle peut ainsi éviter un essor désordonné souvent préjudiciable à la gestion municipale, à Neufgrange ou Taintrux par exemple ou au contraire mener à un "blocage" lié à un manque de prévoyance comme à Villey-le-Sec où une procédure de révision de P.O.S. devient urgente. Pour les communes dans lesquelles la rurbanisation est déjà bien avancée, le problème majeur réside souvent dans le maintien de la dynamique rurbaine. Seul en effet un essor lent et régulier donc maîtrisé permet de maintenir dans la commune une pyramide des âges harmonieuse source d'un développement durable. Beaucoup de villages ont cédé massivement à l'accroissement brutal et ponctuel de la demande durant les années soixante-dix en construisant de nombreux lotissements sans imaginer les conséquences démographiques à moyen terme pour le village. Aujourd'hui ces communes : Chanteheux, Saint-Clément, Taintrux par exemple sont à la recherche d'un second souffle que seules quelques une retrouvent à l'exemple de Verny.

Indiscutablement la rurbanisation est un phénomène qui persiste dans notre région. Les premiers résultats démographiques du recensement de 1999 confirment l'essoufflement de certains villages, proches de pôles urbains et rurbanisés de longue date, au profit de villages plus lointains. L'essor rurbain se prolonge donc et se généralise progressivement. Remontant parfois jusque dans les années soixante, la rurbanisation, animée par un besoin de nature et un désir profond d'accession à la

## CONCLUSION

propriété, constitue le principal moteur des espaces ruraux lorrains. En ce sens elle doit être perçue par les décideurs et les acteurs du développement local comme un moyen central et incontournable de toute politique d'aménagement du territoire en milieu rural. En particulier, par l'amélioration du réseau routier, par l'encouragement de l'offre de terrain à bâtir, par le développement de services et commerces de proximité, par l'essor d'une intercommunalité qui associe chaque agglomération aux villages rurbains alentours, il sera possible de favoriser un développement rurbain harmonieux.



**BIBLIOGRAPHIE**

## Bibliographie.



- ANGLADE F. : Le périurbain à La Rochelle, *NOROIS*, n°154, avril-juin 1992, p. 229-240.
- ANDRIAN J. : Étude du marché foncier et de la consommation d'espace non agricole en Picardie ; rurbanisation autour de quelques villes picardes : Amiens, Beauvais, Saint-Quentin, *Hommes et Terres du Nord*, 2, 1981, p. 1-33.
- ANSIEAU D. : Place aux nouveaux ruraux, *Économie Lorraine*, Nancy, INSEE, n°98, mars 1991, p. 7-12.
- ARNOULD É. : Le vignoble de Lucey au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Réflexions à propos de l'image restituée par le cadastre, *Pratiques anciennes et genèse des paysages*, (Mélanges de géographie historique à la mémoire du Professeur Jean Peltre), Nancy, Université de Nancy 2 - CERPA, 1998, p. 181-194.
- ARNOULD É. : L'évolution spatiale de la population en Lorraine, *Revue Géographique de l'Est*, Nancy, PUN, n°1, 1992, p. 57-81.
- ARNOULD É. : *La population des espaces de faible densité en Lorraine*, Nancy, PUN, 1985, 548 p.
- AUBRY B.( ?) : Migrations définitives et navettes. Recherche de liens statistiques, *Espace Populations Sociétés*, 2, 1986, p. 323-332.
- BABONAUX Y. : Pays de la Loire, *Encyclopædia Universalis*, T. 13, Paris, Encyclopædia Universalis, 1995, p. 104c-107b.
- BADOUIN R. : *Économie et aménagement de l'espace rural*, Paris, PUF, 1979, 236 p.
- BAILLY A. : *L'organisation urbaine : théories et modèles*, Paris, Centre de Recherche et d'Urbanisme, 1975, 270 p.
- BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (Dir.) : *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, 1995, 1165 p.
- BALABANIAN O. et al. : *Atlas de la France rurale*, Paris, La Documentation Française, 1984, 154 p.

Bibliographie.

- BARRÈRE P. et CASSOU-MOUNAT M. : *Les villes françaises*, coll. Géographie, Paris, Masson, 1980, 289 p.
- BASTIÉ J. et DÉZERT B. : *La ville*, Paris, Masson, 1991, 414 p.
- BASTIÉ J. et DÉZERT B. : *L'espace urbain*, Paris, Masson, 1980, 382 p.
- BASTIÉ J. et WACKERMANN G. : Banlieue, *Encyclopædia Universalis*, T.3, Paris, Encyclopædia Universalis 1995, p. 805b-807b.
- BATHELIER V. : *Mutations et différenciations dans le processus de rurbanisation. Le cas de quatre communes du bassin parisien*, Thèse 3<sup>ème</sup> cycle, Paris I, 1986, 400 p.
- BAUD P., BOURGEAT S., BRAS C. : *Dictionnaire de géographie*, Paris, Hatier, 1995, 432 p.
- BAUER G. : Zones naturelles d'équilibre, paysages de l'incertitude, *Métropolis*, n°2, février 1975, p. 54-56.
- BAUER G. et ROUX J.M. : *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, coll. Espacements, Paris, Seuil, 1976, 190 p.
- BEAUCIRE F. : Parcours, positions et pistes de recherche, *Urbanisation, mobilité, environnement (dynamiques spatiales de la ville et des citadins)*, vol. 1, Thèse d'habilitation, Université de Nancy 2, décembre 1996, 96 p.
- BEAUCIRE F. et BURGEL G. (dir.) : Les périurbains de Paris, *Villes en parallèle*, n°19, juin 1992, 210 p.
- BEAUCIRE F. et ÉMANGARD P.H. : *L'archipel nantais ; dynamique urbaine et déplacements domicile-travail dans l'aire d'influence de Nantes*, Nantes, DDE de Loire-Atlantique, septembre 1996, 28 p.
- BEAUCIRE F. et RODRIGUES DIAS S. : Trajets domicile-travail et transports urbains : le cas de Nancy, *Économie Lorraine*, n°72, Octobre 1988, p. 2-6.

- BEAUJEU-GARNIER J. : *Géographie urbaine*, coll. U, Paris, A. Colin, éd. 1980 et 1988, 360 p.
- BEAUJEU-GARNIER J. (Mélanges jubilaires) : *Régions, villes et aménagements*, Paris, CREPIF, 1987, 675 p.
- BEAUJEU-GARNIER J. : La région urbaine, *L'Information Géographique*, vol. 45, n°1, 1981, p. 30-34.
- BEAUJEU-GARNIER J. et LEFORT C. : Mégalopolis, *Encyclopædia Universalis*, T. 14, Paris, Encyclopædia Universalis, 1995, p. 891b-892c.
- BERGER M. : La périurbanisation dans les pays développés d'économie libérale : repères bibliographiques, *Villes en parallèle*, n°19, juin 1992, p. 47-62.
- BERGER M. : La mobilité des couches sociales dans l'espace périurbain d'Ile de France 1968-1982, *Revue de Géographie de Lyon*, vol. 65, n°3, 1990, p. 171-179.
- BERGER M. : Vers de nouveaux types de rapports villes-campagnes : la production des espaces périurbains en France et dans les pays développés d'économie libérale, *STRATES*, 4, 1989, p. 89-106.
- BERGER M. : Péri-urbains et exurbains en Ile de France (1975-82), *Géographie Sociale*, n°11, avril 1989, p. 43-56.
- BERGER M. : La dynamique des sociétés péri-urbaines en Ile de France : spécialisation ou diversification des fonctions résidentielles communales. L'exemple des départements de l'Essonne et des Yvelines, *Villes en parallèle*, n°10, juin 1986, p. 112-136.
- BERGER M. : Les paysages péri-urbains, *Atlas de la France Rurale*, Paris, La Documentation Française, 1984, p. 64-65.
- BERGER M. et BONTRON J.C. : Renouveau du parc de logements et diversification sociale dans l'espace rural français, *Géographies et Campagnes*, ENS Fontenay/St-Cloud, 1992, p. 171-178.

Bibliographie.

- BERGER M., FRUIT J.P., PLET F., ROBIC M.C. : Rurbanisation et analyse des espaces ruraux péri-urbains, *L'Espace Géographique*, T.IX, n°4, 1980, p. 303-313.
- BÉROUTCHACHVILI N. et ROUGERIE G. : *Géosystèmes et paysages*, Paris, A. Colin, 1991, 302 p.
- BERQUE A. : Espace, milieu, paysage, environnement, *Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica, 1995, p. 349-367.
- BERTRAND G. : Le paysage entre la nature et la société, *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, Seyssel, Champ Vallon, 1995, p. 88-108.
- BERTRAND V. : Quand villes et campagnes se confondent, *Économie Lorraine*, n°179, octobre 1998, p. 11-14.
- BERTRAND V. : L'expression géographique de la rurbanisation en Lorraine, *Le Pays Lorrain*, n°2, avril-juin 1998, p. 118-122.
- BERTRAND V. : Les limites de la rurbanisation, *Économie Lorraine*, n°168, octobre 1997, p. 13-16.
- BÉTEILLE R. : La crise rurale, coll. Que sais-je ?, Paris, PUF, 1994, 127 p.
- BÉTEILLE R. et MONTAGNÉ-VILLETTE S. (dir.) : *Le « rural profond » français*, DIEM, n°18, Paris, SEDES, 1995, 166 p.
- BICHAT J. : *La vie et la santé dans la cité lorraine à travers les siècles. Lunéville : 1034-1936. (Étude médico-sociale)*, Thèse de médecine, Nancy, 1937, 612 p.
- BONNAIN R. : Les citadins aux champs, *Études Rurales*, n°118-119, avril - septembre 1990, p. 197-217.
- BONNAMOUR J. (Mélanges) : *Géographies et campagnes*, ENS Fontenay/St-Cloud, 1992, 370 p.
- BONNAMOUR J. : *Géographie rurale : méthodes et perspectives*, Paris, Masson, 1973, 167 p.

- BONNEFONT J.C. et al. : *Lorraine*, Le Puy-en-Velay, Christine Bonneton éd., 1984, 417 p.
- BOUDON F. : Morphologie de lotissements au centre de Paris, *Métropolis*, n°35, 1978, p. 33-39.
- BOUHIER A. : Suburbanisation et péri-urbanisation à partir de la ville des Sables-d'Olonne, *Norois*, n°162, avril-juin 1994, p. 257-276.
- BOYER J. : Des espaces périurbains en évolution, *Villes en Parallèle*, n°19, juin 1992, p.11-28.
- BRAND D. et DUROUSSET M. : *Dictionnaire thématique histoire et géographie*, Paris, Sirey-Daloz, 1993, 524 p.
- BRUGÈRE-TRÉLAT V. (Dir.) : *Dictionnaire Hachette*, Paris, Hachette, 1980, 1 407 p.
- BRUN A., CAVAILHES J., PERRIER-CORNET P., SCHMITT B. : Les espaces ruraux revisités, *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°1, 1992, p. 37-66.
- BRUN J. et RONCAYOLO M. : Formes et paysages, *Histoire de la France urbaine*, T. V, Paris, Seuil, 1985, p. 331-438.
- BRUNEAU P. : La nouvelle urbanité américaine ou la ville « inversée », *Norois*, n°161, janvier-mars 1994, p. 73-90.
- BRUNET R. : Analyse des paysages et sémiologie. Éléments pour un débat, *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, Seyssel, Champ Vallon, 1995, p. 7-20.
- BRUNET R., FERRAS R., THÉRY H. : *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Montpellier, Reclus La Documentation Française, 1992, 470 p.
- BULÉON P. : Exurbanisation et réurbanisation : des mobilités complexes, *Géographie Sociale*, n°11, avril 1989, p. 21-24.
- BURGARD C. : *Lunéville : étude de géographie urbaine*, Diplôme d'Études Supérieures de lettres, Nancy, 1939, 109 p.



Bibliographie.

- FRUIT J.P., LESPERRIER C. : L'évolution récente de la rurbanisation. Le cas de la périphérie de Rouen, *Études Normandes*, n°1, 1991, p. 10-23.
- GABERT P. : Provence, *Encyclopædia Universalis*, T. 19, Paris, Encyclopædia Universalis, 1995, p. 144c-151b.
- GÉNOT P. : *Essai sur une « ville moyenne » : Lunéville. Étude économique et sociale*, Thèse de doctorat d'État, Université de Nancy, 1957, 299 p.
- GEORGE P. (dir.) : *Dictionnaire de la géographie*, Paris, P.U.F., 1984, 485 p.
- GEORGE P. : Les méthodes de la géographie, Paris, Que sais-je ? n°1398, PUF, 1970, 158p.
- GÉRARD C. : Les caractéristiques du village lorrain, *Villages et maisons de Lorraine : actes du colloque de Nancy (22-25 oct.1981)*, Nancy, PUN-Serpenoise, 1982, p. 9-20.
- GÉRIN-GRATALOUP A.M. : *Précis de géographie*, Paris, Nathan, 1995, 157 p.
- GILLARDOT P. : Le maintien des activités non agricoles dans le rural profond : l'exemple de la région Centre, *Le « rural profond » français*, DIEM, n°18, Paris SEDES, 1995, p. 87-94.
- GLON É. : L'impact croissant des zones d'activités dans la périurbanisation et la rurbanisation : l'exemple du seuil de l'Artois, *Hommes et Terres du Nord*, n°3-4, 1993, p. 199-210.
- GOHIER J. : A propos des lotissements : écrits d'hier et d'aujourd'hui ... pour demain, *Métropolis*, n°35, 1978, p. 4-9.
- GOTTMANN J. : *Mégalopolis*, New York, 1961.
- GRAVIER J.F. : *Paris et le désert français*, Paris, Le Portulan, 1947, 415 p.
- GUERMOND Y. : L'analyse de système en géographie, *Cahiers Géographiques de Rouen*, n°18-19, 1982-83, p. 3-5.

- GUIBRETIERE D. et PIHET C. : Autour d'Angers et de La Roche-sur-Yon, étude comparée de quelques aspects de l'espace péri-urbain, *Norois*, n°136, octobre-décembre 1987, p. 549-560.
- HADDAD L. : Le télétravail peut-il changer la vie ? *Science et Vie*, n°960, septembre 1997, p. 154-161.
- HAUMONT A. : L'image de la campagne chez les citadins, *Métropolis*, n°2, février 1975, p. 51-53.
- HINZELIN A. : *Géographie historique, industrielle et statistique de la Meurthe, avec une esquisse historique de la Lorraine et précédée de notions de géographie générale*, Nancy, Grimblot, veuve Raybois et compagnie, 1857, 356 p.
- HUMBERT A. : Géographie historique, ou la dérive des systèmes géographiques. Études de cas andalous. *Hérodote*, n°74/75, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestre 1994, p. 95-110.
- JACQUOT A. : Les frictions spatiales entre la population et l'emploi, *Espace Populations Sociétés*, 1993, T. 2, p. 177-188.
- JAILLET M.C. et JALABERT G. : La production de l'espace urbain périphérique, *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, T. 53, n°1, printemps 1982, p. 7-26.
- JEAN Y. : Espaces ruraux : vers la marginalisation ou vers une identité nouvelle ?, *Le « rural profond » français*, DIEM, n°18, Paris, SEDES, 1995, p. 19-29.
- JOHNSON J.H. ed. : *Suburban growth, geographical processes at the edge of the western city*, New-York, John Wiley, 1974, 257 p.
- JOUVE A., STRAGIOTTI P., FABRIES-VERFAILLIÉ M. : *La France des villes. Le temps des métropoles ?*, Paris, Bréal, 1994, 320 p.
- JUILLARD É. : L'urbanisation des campagnes en Europe occidentale, *Études Rurales*, Paris, Mouton & co., n°1, avril-juin 1961, p. 18-33.
- JUILLARD É., MEYNIER A., PLANHOL (de) X., SAUTTER G. : Structures agraires et paysages ruraux. Un quart de siècle de recherches françaises,

Bibliographie.

(colloque de Nancy), Nancy, Annales de l'Est, mémoire n°17, 1957, 188 p.

JULLIAN A. et PONCET P., (dir.) : *Lunéville : 1000 ans d'histoire*, Paris, Citédís, 1997, 165 p.

KAYSER B. : *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, A. Colin, 1990, 316 p.

KAYSER B., (dir.) : *Pour une ruralité choisie*, DATAR / Éditions de l'Aube, 1994, 205 p.

KAYSER B., (dir.) : *Naissance de nouvelles campagnes*, DATAR / Éditions de l'Aube, 1992, 174 p.

KAYSER B. et SCHEKTMANN-LABRY G. : La troisième couronne périurbaine : une tentative d'identification, *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, T.53, 1, 1982, p. 27-34.

KLATZMANN J. : Trois impossibilités pour la population rurale : la mesurer, suivre son évolution, faire des comparaisons internationales, *Géographies et Campagnes*, ENS Fontenay/St-Cloud, 1992, p. 257-260.

LABORDE P. : *Les espaces urbains dans le monde*, Paris, Nathan, 2<sup>ème</sup> édition, 1995, 239 p.

LABORIE J.P. et LANGUMIER J.F. : L'industrialisation périurbaine : une extension de la division spatiale du travail et du morcellement social, *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, T.53, n°1, printemps 1982, p. 35-50.

LACOSTE Y. : À quoi sert le paysage ? Qu'est-ce qu'un beau paysage ? *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, Seyssel, Champ Vallon, 1995, p. 42-74.

LAINÉ S. : À la découverte du phénomène péri-urbain, *Métropolis*, n°41-42, 1980, p. 6-8.

LAURINI R. : Introduction à l'analyse des systèmes urbains, *Cahiers Géographiques de Rouen*, n°18-19, 1982-83, p. 17-33.

- LE JEANNIC T. et VIDALENC J. : *Pôles urbains et périurbanisation : le zonage en aires urbaines*, Paris, INSEE Première, n°516, avril 1997, 4 p.
- LEBRAS H. : *La planète au village*, coll. Société, Paris, DATAR/Éditions de l'Aube, 1997, 222 p.
- LEPAGE H. : *Les communes de la Meurthe. Journal historique des villes, bourgs, villages, hameaux et censes de ce département*, T. I, Nancy, Lepage, 1853, 741 p.
- LEPAGE H. : *Le Département de la Meurthe*, statistiques historiques et administratives, Nancy, Peiffer, 1843, 725 p.
- LEROUX P., MADELLA A., TACQUARD F. et G. : *La Lorraine et ses paysages*, Metz, Agence Régionale de l'Environnement en Lorraine (AREL) et Direction Régionale de l'Environnement (DRE), 1997, 24 p.
- LETOURNEAU B. : Diagnostique pour une nouvelle vitalité industrielle dans l'arrondissement de Lunéville, C.C.I. de Meurthe-et-Moselle, 1979.
- LÉVY J. : La ville, modernité spatiale, *Géographie Sociale*, n°11, avril 1989, p. 363-374.
- LONGUET G. : Bravo les Lorrains ! *Lorraine Direct*, Août 1997, p. 2.
- MANN P. et MENDRAS H. : Sociologie des ruraux, *Encyclopædia Universalis*, T. 20, Paris, Encyclopædia Universalis, 1995, p. 374c-378a.
- MARCONIS R. : Migrations définitives et migrations de travail dans l'agglomération de Toulouse et ses abords, *Revue de Géographie des Pyrénées et du Sud-Ouest*, T.53, n°1, printemps 1982, p. 75-104.
- MARTINAUD C. : L'arbitraire au service d'un mythe : RNU et mitage, *Métropolis*, n°41-42, 1980, p. 80-83.

## Bibliographie.

- MATHY A. : Les paysages du vignoble des Côtes de Toul, expression des mutations récentes, *Revue Géographique de l'Est*, n°1-2, mai 1998, p. 9-16.
- MERLE T. : *Migrations alternantes et définitives dans un espace polarisé. Le cas de la zone de Roussillon-Isère*, Thèse nouveau régime, Université de Lyon II, 1986, 506 p.
- MONNOT S. et TRAYNARD É. : Recensement de la population lorraine, *Économie Lorraine Résultats*, Nancy, INSEE, n°11, juillet 1999, 4 p.
- MORETTE J. : *La Lorraine de dans le temps*, Metz et Lagny, Éditions Serpenoise et Denoël, (?), 111 p.
- MORICONI-ÉBRARD F. : *L'urbanisation du monde depuis 1950*, Paris, Anthropos, 1993, 372 p.
- MORIN F. : Évolution de l'espace périurbain de Saintes du rural au périurbain, *Norois*, n°152, Octobre-décembre 1991, p. 397-408.
- MOUSSALAM K. : Mi-ruraux, mi-citadins, *Économie Lorraine*, Nancy, INSEE, n°102, p. 16-18.
- NIVET P. : La formation de la population de Fleury-les-Aubrais aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, *Villes en parallèles*, n°15-16, juin 1990, p. 58-83.
- OZOUF-MARIGNIER M.V. : Géographie et histoire, *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, 1995, p. 75-89.
- PAGES M. : *La maîtrise de la croissance urbaine*, coll. Que sais-je ?, Paris, PUF, n°1843, 1980, 127 p.
- PALLIER G. : La dynamique des populations et les mutations spatiales à la périphérie de Limoges, à partir de l'exemple de l'Isle, *Norois*, n°136, octobre-décembre 1987, p.511-524.
- PÉCHOIN D. et DEMAY F. (dir.) : *Petit Larousse Illustré*, Paris, Larousse, 1989, 1 680 p.
- PELLETIER J. et DELFANTE Ch. : *Villes et urbanisme dans le monde*, Paris, Masson, 1994, 200 p.



- PELTRE J. : Les espaces collectifs villageois : l'exemple des « usoirs » lorrains, *Villages et maisons de Lorraine : actes du colloque de Nancy (22-25 oct.1981)*, Nancy, PUN-Serpenoise, 1982, p. 39-46.
- PERRY R., DEAN K., BROWN B. : *Counterurbanization : international case studies of socioeconomic change in rural areas*, Norwich, Geo Books, 1986, 246 p.
- PINCHEMEL PH. et G. : *La face de la Terre. Éléments de géographie*, Paris , A colin, 1992, 519 p.
- PINET J.M. : La métropolisation du territoire français, *Historiens et Géographes*, La Plaine Saint-Denis, Établissement Busson, n°356, février-mars 1997, p. 195-208.
- PITTE J.R. : Paysages et géographie, *Encyclopædia Universalis*, T. 17, Paris, Encyclopædia Universalis, 1995, p. 665b-667c.
- PROST B. : Du rural au péri-urbain : conflit de territoire et requalification de l'espace, *Revue de Géographie de Lyon*, Vol. 66, n°2, 1991, p. 96-102.
- RACONTREICH P. : La photo-interprétation des formes urbaines, *Métropolis*, n°35, 1978, p. 28-32.
- REDOR P. : Les nouvelles frontières urbaines, *Économie Lorraine*, n°156, septembre 1996, p. 4-7.
- RENARD J. : *Les évolutions contemporaines de la vie rurale dans la région nantaise*, Paris I - Sorbonne, Doctorat d'État, 1976, 432 p.
- RIMBERT S. : Aperçu sur la géographie théorique : une philosophie des méthodes, des techniques, *L'espace géographique*, n°2, 1972, p. 101-106.
- RIMBERT S. : *Les paysages urbains*, Paris, A. Colin, 1973, 240 p.

## Bibliographie.

- RIVIER J. : *Patrimoine paysager et aménagement de l'espace dans la vallée de la Loire des limites du département du Cher à l'Orléanais. Etude géographique*, Thèse 3<sup>ème</sup> cycle, Université de Paris X, 1986, 286 p.
- ROGER A. : *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, Seyssel, Champ Vallon, 1995, 463 p.
- ROLLAND-MAY C. : *Régionalisation des espaces géographiques imprécis et incertains définis par des variables qualitatives. Revue Géographique de l'Est*, n°3-4, 1996, p. 213-242.
- ROLLAND-MAY C. : *Les espaces géographiques flous*, Université de Metz, Thèse de Doctorat d'État es Sciences humaines, 1984, 464 p.
- RONCAYOLO M. : *Ville (urbanisme et architecture)*, *Encyclopædia Universalis*, T. 23, Paris, Encyclopædia Universalis, 1995, p. 632a-633a.
- RONCAYOLO M. : *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, 1990, 275 p.
- RONCAYOLO M. (dir.) : *La ville aujourd'hui. Croissance urbaine et crise du citoyen*, Paris, Seuil, 1985, 670 p.
- RONCAYOLO M. : *Nouveau cycle ou fin de l'urbanisation ?*, *Histoire de la France urbaine*, T. V, 1985, p. 13-131.
- RONGEOT G. (dir.) : *Atlas de l'agglomération nancéenne*, Laxou, Éditions de l'Est - ADUAN, 1994, 136 p.
- ROSNAY (de) J. : *Le microscope. Vers une vision globale*, Paris, Seuil, 1975, 346 p.
- SCHEIBLING J. : *Qu'est-ce que la géographie ?*, Paris, Hachette, 1994, 199 p.
- Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (S.D.A.U.) de Toul-Nancy-Lunéville : Commission Locale d'Aménagement et d'Urbanisme DDE, Groupe d'Étude et de Programmation, Département de Meurthe-et-Moselle, 1973.
- SOUMAGNE J., BOULY C., FOURNIER I. : *Changements périurbains autour de Poitiers, Norois*, n°154, avril-juin 1992, p. 241-248.

- STEINBERG J. : Périurbanisation et planification spatiale. Le cas de la Seine et Marne, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n°2, avril 1991, p. 139-149.
- STEINBERG J. : Le développement péri-urbain actuel est-il inédit et spécifique ? *Villes en parallèle*, n°15-16, juin 1990, p. 101-109.
- SZTOKMAN N. : Les mobilités résidentielles : méthodes et principaux résultats, *Géographie Sociale*, n°11, avril 1989, p. 25-30.
- THUMERELLE P.J. : *Peuples en mouvements : la mobilité spatiale des populations*, DIEM, n°9, Paris, CDU-SEDES, 1986, 325 p.
- TOMAS F. : Du paysage aux paysages, pour une autre approche paysagère, *Revue de Géographie de Lyon*, vol. 69, n°4, 1994, p. 277-286.
- TOURNEUX P.F. : De l'espace vu au tableau ou les définitions du mot paysage dans les dictionnaires de langue française du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, Seyssel, Champ Vallon, 1995, 194-209.
- VAN DER HAEGEN H. : Les franges périurbaines en Belgique : quelques éléments de recherches concernant leur délimitation, leur population et leurs caractéristiques sociales, *Espace Populations Sociétés*, T. 2, 1991, p. 259-269.
- VANDERMOTTEN C. : Les franges périurbaines, *Espace Populations Sociétés*, T. 2, 1991, p. 257-258.
- VERLAQUE C. : Migrations alternantes et mutations de l'espace régional en Languedoc-Roussillon, *Régions, villes et aménagements*, Paris, CREPIF, 1987, p. 155-174.
- VIDAL de la BLACHE P. : *Tableau de la géographie de la France*, Paris, La Table Ronde, 1994, 559 p.
- VIDAL de la BLACHE P. : La conception actuelle de l'enseignement de la géographie, *Annales de Géographie*, XIV, 1905, p. 193-207.

Bibliographie.

- WIEBER J.C. : Le paysage visible, un concept nécessaire, *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, Seyssel, Champ Vallon, 1995, p. 182-193.
- WOLKOWITSCH M. : Provence-Alpes-Côte-d'Azur, *La France dans ses régions*, T. 2, Paris, C.D.U.-SEDES, 1994, p. 19-44.
- YOUNG A. : *Voyage en France 1787, 1788 et 1789*, traduction Henri Sec, Paris, Armand Colin, 1931.

(208 références bibliographiques)



**AUTRES SOURCES**

**1 - ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE MEURTHE-ET-MOSELLE :**

Listes nominatives de la Meurthe puis de la Meurthe-et-Moselle de 1836 à 1936.

**Séries 6M33, n° :**

20, 38, 45, 49, 52, 60, 70, 73, 74, 75, 82,  
106, 115, 120, 124, 144, 146, 147, 151, 154, 158, 162, 173, 174, 175, 193, 197,  
204, 207, 208, 220, 241, 253, 256, 258, 267, 279, 290, 291, 295,  
301, 334, 348, 349, 373, 374, 392,  
405, 417, 444, 448, 461, 471,  
506, 508, 519, 549, 555, 564, 587, 594,

**2 - CARTES ET PLANS :**

- **Cartes des Naudin** (1704-1746), feuille n°44 (IGN, Paris).

Les agrandissements photographiques de ces feuilles sont disponibles à la D.R.A.C. Lorraine, Service Régional de l'Inventaire Général, Centre de Documentation du Patrimoine à Nancy et auprès des services de l'IGN.

**- Cartes topographiques IGN :**

Au 1 : 250 000° :

Lorraine - Alsace - Sarre : n°104, 1980.

Au 1 : 100 000° :

Nancy - Metz - Luxembourg : n°11, 1993. Strasbourg - Forbach : n°12, 1993. Nancy - Bar-le-Duc : n°23, 1993.

Au 1 : 50 000° :

Nancy : 3415, 1960. Parroy : 3515, 1956. Bayon : 3416, 1950. Lunéville : 3516, 1953, 1989. Toul : 3315, 1950 et 1988.

Au 1 : 25 000° :

Saint-Nicolas-de-Port : 3415 E, 1990. Einville-au-Jard : 3515 O, 1996. Bayon : 3416 E, 1995. Lunéville : 3516 O, 1996. Sarreguemines : 3613 E, (Top 25) 1995.

**- Cartes géologiques du B.R.G.M. au 1 : 50 000° :**

Nancy : n°230, (1978), feuille XXXIV-15, révision 1970-1976.

Parroy : n°231, (1972), feuille XXXV-15, révision 1965-1968.

Bayon : n°268, (1977), feuille XXXIV-16, révision 1970-1976.

Lunéville : n°269, (1966), feuille XXXV-16, révision 1955-1965.

**- Plans d'Occupation des Sols :**

Disponibles en mairie, au Conseil Général de Meurthe-et-Moselle (Service du Développement Territorial, urbanisme et Environnement) et à la D.D.E.

Anthelupt, Chanteheux, Croismare, Deuxville, Hériménil, Laronxe, Lucey, Moncel-lès-Lunéville, Mont-sur-Meurthe, Rehainviller, Saint-Clément, Villey-le-Sec, Xermaménil.

**3 - PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES :**

**- Verticales IGN :**

Mission de 1998 au 1 : 30 000°, clichés n°124, 178 et 182.

**- Obliques :**

Les clichés présentés dans l'ouvrage sont extraits de la banque de photographies aériennes obliques du Centre d'Etudes et de Recherches sur les Paysages (C.E.R.P.A., Université de Nancy2) rassemblées par A. Humbert ou proviennent d'une mission aérienne personnelle réalisée en septembre 1998 avec le concours de mon frère Olivier Bertrand.



#### **4 - DONNÉES STATISTIQUES :**

##### **- INSEE :**

Recensements Généraux de la Population (R.G.P.) : population sans double compte (P.S.D.C.) de 1954 à 1990 pour les communes Lorraines.

Structure de la population par âge des communes lorraines en 1975, 1982 et 1990.

Soldes migratoires et soldes naturels des communes étudiées de 1954 à 1990.

Fichier Mirabelle (migrations alternantes domicile-travail) pour l'ensemble des communes lorraines en 1975, 1982 et 1990.

Fichier Mirabeau (migrations définitives) des communes de l'aire d'étude lunévilloise en 1982.

Nombre d'emplois par commune pour la Lorraine en 1975, 1982 et 1990.

Nombre et âge des logements des communes étudiées en 1975, 1982, et 1990.

Les ZPIU (1975, 1982 et 1990) et le ZAU (1990) en Lorraine.

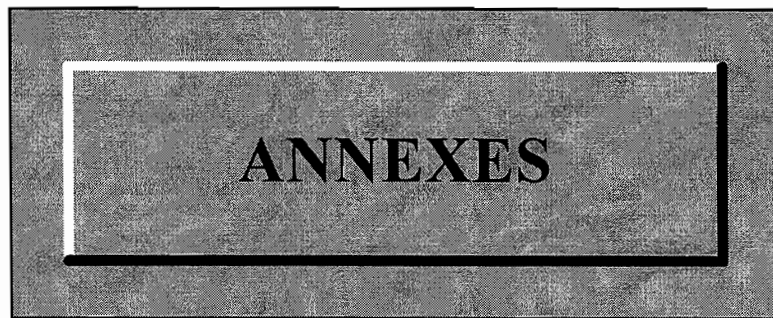
Fiche profil de Saint-Clément, 1994.

##### **- DDE de Meurthe-et-Moselle :**

Registre des autorisations de lotir pour les communes de l'arrondissement de Lunéville.

##### **- Autres :**

Effectifs scolaires de la mairie de Chanteheux de 1980 à 1998.



**ANNEXES**

**1 - Enquête.**

**2 - Carte de localisation des photos aériennes.**

## ANNEXE 1 :

### Enquête sur l'espace-vécu et l'espace-perçu de populations citadines et rurales.

Cette enquête est réalisée durant l'été 1998. Elle vise à mieux connaître l'espace-vécu et l'espace-perçu de populations choisies selon leur lieu de résidence. Elle comporte un nombre relativement important de questions réparties en cinq thèmes :

- l'identité de la personne interrogée et celle du conjoint éventuel ;
- le logement du ménage ;
- les déplacements des membres du ménage ;
- la perception de son environnement par la personne interrogée ;
- les relations de voisinage.

Les objectifs de cette enquête résident d'une part dans la connaissance des espaces-vécus, c'est-à-dire la connaissance des activités exercées par les individus au cours d'une journée, d'une semaine, d'un mois ou d'une année, des lieux ainsi fréquentés et donc des déplacements qui en découlent. D'autre part cette enquête s'intéresse à la perception qu'ont les personnes interrogées de leur environnement et plus généralement de la ville et de la campagne.

Pour réaliser un échantillonnage nous avons préféré à la démarche sociale fondée sur la structure professionnelle de l'échantillon une démarche entièrement géographique établie en fonction du lieu de résidence des personnes interrogées. Nous recherchons non pas l'avis de cadres ou d'ouvriers mais celui de citadins et de ruraux. Aussi, pour tenter de cerner au plus près les espaces-vécus et les espaces-perçus des individus, avons-nous découpé notre échantillon en quatre sous-groupes habitants quatre « quartiers » allant du centre-ville de Nancy aux premiers villages voisins de l'agglomération. Nous avons ainsi sondés les lieux suivants (carte ci-contre) :

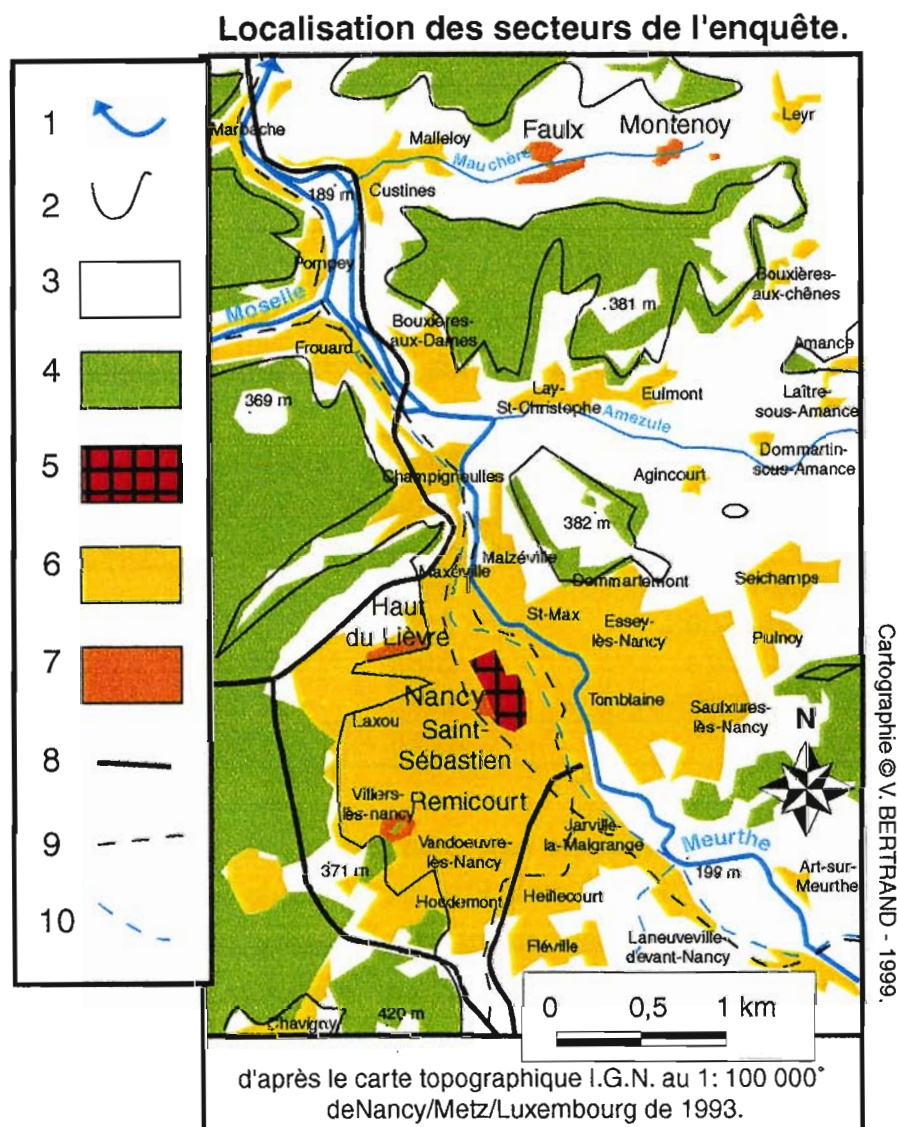
- L'hyper-centre de Nancy : le quartier Saint-Sébastien situé au cœur de Nancy ; il s'agit d'un quartier rénové dans les années soixante-dix, dominé par des tours abritants des commerces (la principale galerie marchande de l'agglomération), des bureaux et des logements.

- La banlieue dite "difficile" : le quartier du "Haut du Lièvre", situé sur la commune de Nancy mais à un quart d'heure de l'hyper-centre, il est construit à la fin des années soixante pour héberger les plus démunis. Caractérisé par ses barres (de plusieurs centaines de mètres de long) ce quartier H.L.M. domine l'agglomération du haut de la côte de Moselle.

- La banlieue verte : le quartier résidentiel de Remicourt à Villers-lès-Nancy monte à l'assaut de la côte de Moselle à un quart d'heure à l'ouest de l'hyper-centre nancéien. Situé autour d'un château et de son parc de sept hectares les habitations tantôt pavillonnaires, tantôt collectives (chalets d'une vingtaine de logements) datent

des années soixante-dix et quatre-vingt. Elles baignent dans un écrin de verdure : au Parc de Remicourt s'ajoute la forêt de Brabois et de nombreux espaces verts et elles disposent d'une vue agréable sur l'ensemble de l'agglomération.

Les villages de Faulx (1 133 hab. en 1990) et Montenois (283 hab. en 1990) : situés à une vingtaine de minutes au nord de l'hyper-centre de Nancy, ils se nichent au creux de la vallée champêtre de la Mauchère encaissée dans les reliefs résiduels de la côte de Moselle.



1 : Principaux cours d'eau. - 2 : Principaux traits de reliefs. - 3 : Champs et prairies. - 4 : Bois et forêts. - 5 : Vieille ville de Nancy. - 6 : Autres espaces bâtis. - 7 : Secteurs concernés par l'enquête. - 8 : Autoroutes. - 9 : Voies de chemin de fer. - 10 : Canaux.

Plusieurs solutions étaient à notre disposition pour aborder un nombre de personnes suffisant pour retirer des données exploitables. Nous avons préféré l'enquête par courrier à des entretiens directs ou téléphoniques. Ces dernières techniques étant

plus lourdes à mettre en œuvre, elles nécessitent beaucoup de temps, impliquent de nombreux déplacements et sont nettement plus coûteuses. De plus elles sont à la source de possibilités d'erreurs : l'enquêteur par sa présence pouvant être amené à influencer les personnes interrogées dans la compréhension des questions.

À l'inverse, une enquête par courrier permet d'éviter d'influencer les personnes interrogées et donne ainsi une plus grande fiabilité aux résultats. De plus elle est plus rapide et moins coûteuse : nous avons pu éviter l'affranchissement des courriers et les distribuer nous même puisque notre échantillon est concentré en quatre espaces géographiques restreints. Cependant une telle méthode se heurte aux taux de "refus" les plus élevés. En effet la réponse implique de la personne interrogée qu'elle consacre du temps et de l'argent (le prix du timbre<sup>1</sup>) à l'enquête. De plus les taux de retours varient de 5 à 26% selon les secteurs. Les populations du Haut du Lièvre, défavorisées, souvent étrangères et parfois handicapées face à l'écrit répondent peu. Les nombreux étudiants logés par l'office d'H.L.M. de la ville font exception. Par contre les habitants du secteur de Remicourt furent beaucoup plus réceptifs et participent plus volontiers.

<b>Des taux de retours variables.</b>			
<b>secteurs</b>	<b>Nombre de questionnaires</b>		<b>Taux de retours (%)</b>
	<b>distribués</b>	<b>retournés</b>	
Remicourt	250	65	26,00
Saint-Sébastien	250	21	8,40
Haut du Lièvre	300	16	5,33
Faulx & Monteno	200	24	12,00
<b>Total</b>	<b>1000</b>	<b>126</b>	<b>12,60</b>

Le questionnaire comporte une première partie visant à l'identification des personnes interrogées et leurs foyers. Elle est suivie de plusieurs séries de questions consacrées au logement, aux déplacements et à la perception de l'environnement urbain ou rural (un exemplaire du questionnaire figure ci-dessous). Nous avons privilégié, dans la mesure du possible, les questions fermées pour faciliter ensuite le traitement des résultats. Pour cette étape nous avons choisi d'établir un tableau unique sous Excel comportant autant de colonnes que de questions et une ligne par réponse. Ainsi toute analyse faisant appel à des données croisées se retrouve grandement facilitée.

L'ensemble des résultats devrait donner lieu à une publication ultérieure. Aussi n'en présentons nous ici que quelques-uns. Pour simplifier on retiendra que dans l'hyper-centre les retraités sont majoritairement représentés. Ils sont de loin les plus attachés à la proximité des services et commerces. Parmi les réponses venues du Haut du Lièvre, celles des étudiants sont en surnombre (elles représentent les deux tiers des

<sup>1</sup> : Plus du tiers des réponses ont été affranchies sur le lieu de travail des personnes interrogées.



réponses). Les deux villages, sans surprise, sont majoritairement peuplés de familles ; les personnes seules y sont quasi systématiquement des retraités. Enfin le secteur de Remicourt accueille une population variée associant étudiants, familles et retraités. Globalement l'enquête confirme les observations de l'INSEE quant à la dispersion des catégories de population selon l'âge ou la profession. Par contre elle permet de mettre l'accent plus particulièrement sur la perception de l'espace par les citadins et les ruraux.

La partie quatre du questionnaire fournit des renseignements parfois surprenants. À la première question du paragraphe concernant le sentiment d'habiter en ville, à la campagne ou ailleurs, sans surprise, les habitants des quartiers Saint-Sébastien et du Haut du Lièvre répondent unanimement : "en ville". De même les habitants de Faulx et Montenois répondent "à la campagne" tout aussi unanimement. Ces deux communes urbaines sont donc encore considérées comme rurales par leurs habitants. Par contre la population du secteur de Remicourt est beaucoup plus partagée. À peine plus de la moitié (56%) des personnes interrogées considère habiter en ville alors que le secteur fait partie intégrante de l'agglomération nancéenne. 24% se considèrent comme habitant un espace "intermédiaire" et répondent : "la banlieue", "entre les deux" ou encore "les deux". Et les 20% restants déclarent habiter tout simplement "à la campagne". Cette réponse peut surprendre ; le quartier de Remicourt faisant partie de la commune de Villers-lès-Nancy qui avec plus de 16 000 habitants est la cinquième ville du département.

Les questions qui suivent permettent de mieux comprendre cette situation. À la seconde question : "En un mot qu'est-ce qui symbolise le mieux la ville ?", chez les citadins du haut du Lièvre et de l'hyper-centre la proximité des services et des commerces prime largement pour plus de 85% des personnes ayant répondu. À l'inverse ce taux tombe à 34% pour les ruraux de Faulx et Montenois pour qui la ville est d'abord synonyme de nuisances au premier rang desquelles se trouve le bruit. La pollution, les embouteillages, le béton et l'insécurité suivent. À la question suivante concernant cette fois la campagne une certaine unanimité ressort que ce soit chez les habitants des quartiers Saint-Sébastien et du Haut du Lièvre ou chez ceux des villages pour considérer la campagne de façon positive en l'assimilant le plus souvent au calme et à la nature. Indiscutablement la campagne dispose d'une bonne image.

Le secteur de Remicourt présente une situation originale. Les personnes pour qui la ville est synonyme de services et de commerces et offre une image positive sont majoritaires, comme dans les autres quartiers urbains, mais de façon moins nette. En effet ils représentent 45% des personnes interrogées. Les 55% restants se décomposent comme suit : 18% ne répondent pas, 7% associent la ville à la population, vision qui peut être tout aussi bien positive que négative ou qui renvoie aux critères de définition scientifiques de la ville. Enfin 30% voient dans la ville d'abord ses nuisances. Et ce

même tiers, à quelques exceptions près, se considère comme n'étant pas citadin mais rural.

La question concernant l'existence d'une frontière entre la ville et la campagne est, elle aussi, très révélatrice de la perception de l'espace par les personnes interrogées. Moins de 5% des individus font référence à la continuité du bâti. La plupart décrivent des frontières abstraites renvoyant à des modes de vie différents. Enfin un tiers considère qu'aucune frontière ne sépare villes et campagnes.

Lorsqu'on s'enquiert des motivations de chacun dans le choix de sa résidence on s'aperçoit de la constance avec laquelle reviennent quelques unes : le cadre de vie apparaît très nettement en tête chez les rurbains et les riverains du parc de Remicourt à Villers-lès-Nancy (qu'ils habitent un appartement ou un pavillon). Le prix est l'élément déterminant pour les habitants des H.L.M. du Haut du Lièvre et la qualité du logement et la proximité des commerces sont essentielles selon les résidents des tours Saint-Sébastien. Parmi les rurbains qui mettent en tête le cadre de vie dans le choix de leur habitation la totalité considère positivement la campagne et l'assimile au calme et à la nature.

Ces quelques résultats sont particulièrement utiles à une bonne compréhension des motivations profondes qui animent la population dans le choix de son espace-vécu. On retiendra enfin que parmi les personnes interrogées habitants les villages de Faulx et Montenoy, aucune n'a employé le terme de rurbain pour désigner l'espace où elles résident. Indiscutablement le terme demeure absent du langage courant.

Madame, Monsieur,

Etudiant en géographie à l'Université de Nancy 2 je réalise une thèse sur la rurbanisation en Lorraine. Mon travail consiste à connaître vos habitudes, vos besoins et votre perception de l'espace. Votre avis étant particulièrement important, je me permets de solliciter durant quelques minutes votre bienveillante coopération. Après l'avoir rempli voudrez-vous bien renvoyer le questionnaire ci-joint à l'adresse indiquée ci dessus.

Par avance merci.

Veillez croire, Madame, Monsieur en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

V. BERTRAND.

### QUESTIONNAIRE

- (1) : indiquez la commune, le numéro de département et le pays pour l'étranger.
- (2) : cochez la case correspondante.
- (3) : indiquez le nombre exact.
- (4) : salle de bain, cuisine et toilettes non compris.
- (5) : donnez une date indicative pour les logements les plus anciens.
- (6) : barrez la ou les mention(s) inutile(s).
- (7) : plusieurs réponses sont possibles.
- (8) : donnez le nom de la commune ou précisez si plusieurs communes sont concernées s'il s'agit de la banlieue ou du centre ville. ex. : Toul centre ou banlieue de Nancy.
- (9) : indiquez le plus fréquemment employé.

**1. 1 - vous :**                      1 - Age : ..... ans.                      2 - Sexe (2) : M.  F.

3 - Lieu naissance (1) : ..... 4 - Profession (2) :

1 - Agriculteur  ;    2 - Artisan  ;                      3 - Commerçant  ;    4 - Médecin  ;  
 5 - Employé  ;    6 - Ouvrier  ;    7 - Retraité  ;    8 - Chef d'entreprise  ;  
 9 - Cadre supérieur  ;    10 - Cadre moyen  ;    11 - F./H. au foyer  ;  
 12 - Prof. libérales  ;    13 - Etudiant  ;    14 - Autres .

5 - (2) Célibataire     Marié(e)     Concubin(e)     Divorcé(e)     Veuf(ve)

**1. 2 - votre conjoint(e) :**                      1 - Age : ..... ans.

2 - Lieu naissance (1) : ..... 3 - Profession (2) :

1 - Agriculteur  ;    2 - Artisan  ;                      3 - Commerçant  ;    4 - Médecin  ;  
 5 - Employé  ;    6 - Ouvrier  ;    7 - Retraité  ;    8 - Chef d'entreprise  ;  
 9 - Cadre supérieur  ;    10 - Cadre moyen  ;    11 - F./H. au foyer  ;  
 12 - Prof. libérales  ;    13 - Etudiant  ;    14 - Autres .

## 2 - Votre logement :

- 1 - Nombre d'occupants du logement (3) : .....
- 2 - (2) Maison  Appartement  3 - Nombre de pièces (4) : .....
- 4 - date de construction (5) : ..... 5 - (2) Propriétaire  Locataire  Autre
- 6 - Part approximative du logement dans le budget familiale : ..... %.
- Vous disposez de : 7 - Potager (6) : OUI-NON 8 - Garage (s) (3) : .....
- 9 - WC(3) : ..... 10 - Voiture (s) (3) : ..... 11 - Congélateur (6) : OUI-NON
- 12 - Ordinateur (6) : OUI-NON 13 - Salle de bain (3) : .....

## 3 - Vos déplacements :

1 - vous :

1 - Lieu de travail (1) :

- .....
- 2 - Fréquence des trajets A/R ..... fois/jours ou fois/semaines (6).
- 3 - Durée d'un trajet domicile - travail (de porte à porte) .....
- 4 - Mode de transport utilisé (2) : pieds  ; deux roues  ; voiture  ; bus  ; train
- 5 - Souhaiteriez-vous utiliser un autre mode de transport (6) ? OUI-NON
- 6 - Si oui lequel ? .....
- 7 - S'il existe déjà, pourquoi ne l'utilisez-vous pas (2) ?
- 1 -  Trop cher. 2 -  Trop lent. 3 -  Dangereux.
- 4 -  Autres : précisez : .....

2 - votre conjoint(e) :

- 1 - Lieu de travail (1) : .....
- 2 - Fréquence des trajets A/R ..... fois/jours ou fois/semaines (6).
- 3 - Durée d'un trajet domicile - travail (de porte à porte) .....
- 4 - Mode de transport utilisé (2) : pieds  ; deux roues  ; voiture  ; bus  ; train
- 5 - Souhaiteriez-vous utiliser un autre mode de transport (6) ? OUI-NON
- 6 - Si oui lequel ? .....
- 7 - S'il existe déjà, pourquoi ne l'utilisez-vous pas (2) ?
- 1 -  Trop cher. 2 -  Trop lent. 3 -  Dangereux.
- 4 -  Autres : précisez : .....

## 3 - Votre famille :

1 - Indiquez dans ce tableau pour chaque dépense, la commune, la fréquence et le mode de transport correspondants.

<b>CONSOMMATION &amp; LOISIRS</b>			
	<b>Communes (8)</b>	<b>périodicité : par jour(J) par mois(M) par an(A)</b>	<b>Moyen de locomotion (9)</b>
<b>Achats :</b>			
<b>exemple</b>	<b>banlieue de Nancy</b>	<b>...2.. X / (M.)</b>	<b>voiture</b>
1 - pain, presse, tabac		..... X / (....)	
2 - alimentation générale		..... X / (....)	
3 - pharmacie		..... X / (....)	
4 - vêtements		..... X / (....)	
5 - mobilier, Hi-fi, etc.		..... X / (....)	
<b>Services :</b>			
6 - banque, poste		..... X / (....)	
7 - médecins		..... X / (....)	
<b>Loisirs :</b>			
8 - sports		..... X / (....)	
9 - cinéma, restaurant		..... X / (....)	

2 - Si vous avez des enfants indiquez dans ce tableau, pour chacun, le type d'établissement fréquenté (crèche, école primaire, lycée, université, IUT, etc.), la commune, la fréquence et le mode de transport correspondants.

<b>SCOLARITE</b>				
	<b>établissement</b>	<b>commune (8)</b>	<b>périodicité</b>	<b>mode de locomotion</b>
<b>1</b>			..... X / (....)	
<b>2</b>			..... X / (....)	
<b>3</b>			..... X / (....)	
<b>4</b>			..... X / (....)	
<b>5</b>			..... X / (....)	

## 4 - Votre environnement :

1 - Vous avez le sentiment d'habiter la (2) : 1 - ville  2 - campagne  3 - autre ? .....

2 - En un mot qu'est-ce qui symbolise le mieux :

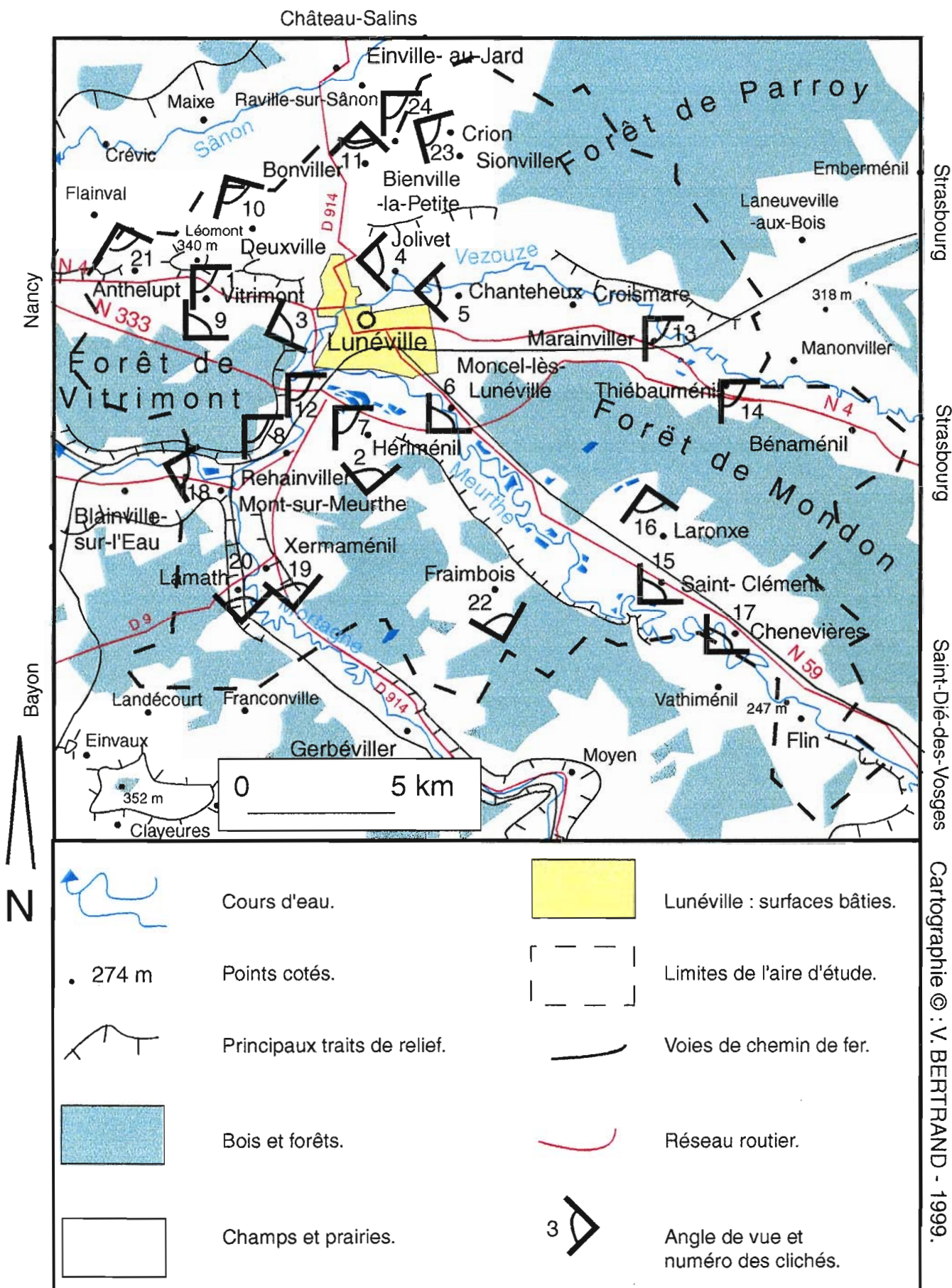
1 - la ville : ..... 2 - la campagne : .....

3 - Pour vous, existe-t-il une frontière entre la ville et la campagne (6) ? OUI-NON  
si oui, laquelle ? .....





### Annexe 2 : Localisation des photos aériennes.



Strasbourg  
Strasbourg  
Saint-Dié-des-Vosges  
Cartographie © : V. BERTRAND - 1999.

Annexes.



**GLOSSAIRE**

**Agglutination :**

Phénomène participant à la croissance urbaine horizontale caractérisé par la construction de logements d'habitation de façon systématique et progressive de sorte qu'aucune parcelle ne soit, à terme, laissée nue. Il concourt à la réalisation d'un espace bâti contigu.

**Affouage :**

Droit de prélever une certaine quantité de bois pour ses besoins en chauffage dont disposent depuis l'Ancien Régime les habitants d'un village.

**Aire d'influence :**

Espace dont les éléments constitutifs (souvent des villages) subissent certains phénomènes (se traduisant souvent par des flux : migrations quotidiennes de travail, communications téléphoniques, achats divers, échanges de produits divers, salaires, etc.) en provenance d'un élément distinct : en général une ville considérée comme le centre de l'aire. La délimitation de cet espace repose sur la quantification de l'intensité de ces liens. Elle nécessite la détermination de la nature de ces liens privilégiés puis l'établissement d'indicateurs ou de critères et enfin le choix de seuils. Elle est généralement considérée comme une périphérie.

**Bâti contigu :**

Espace relativement dense bâti de façon à ce qu'aucune parcelle ne soit laissée intégralement nue. Ce type de bâti autorise donc les espaces verts autour d'un pavillon ou d'une tour d'habitation collectives et donc en front de rue. La mitoyenneté des constructions n'y est pas de rigueur.

**Bâti jointif :**

Espace bâti dense dans lequel les constructions sont mitoyennes et le plus souvent en front de rue. Il s'agit des quartiers généralement les plus anciens.

**Bourrage interne :**

Synonyme d'agglutination.

**Campagne :**

Le terme peut être employé sous deux acceptions : l'une restrictive, l'autre plus large. Dans le premier cas il désigne les paysages d'openfield. Dans le second, il est le complémentaire de la ville et constitue l'une des deux grandes formes d'organisation de l'espace. Il renvoie à la partie de l'œkoumène qui est dominée par une végétation domestiquée et exploitée par l'Homme pour satisfaire essentiellement ses besoins alimentaires mais pas uniquement : il englobe ainsi les champs, prairies, vergers mais aussi friches, gravières, forêts, maquis et enfin les villages et toutes autres habitations isolées. Dans ce second cas la campagne est alors synonyme d'espace rural.



**Ceinture de périurbanisation :**

Espace dont l'épaisseur varie de quelques centaines de mètres à quelques kilomètres, qui entoure la ville et dans lequel villes et campagnes entrent en contact, voire en conflit. Cette dénomination succède, dans le temps et dans l'espace, au front d'urbanisation. Le contact entre ville et campagne est désormais moins net que par le passé. Toutefois cette ceinture ne saurait inclure les villages rurbanisés situés à proximité immédiate de la ville. Concrètement on y trouve les lotissements, les zones d'activités et les communes rattachées au tissu urbain par un cordon bâti. On y rajoute les zones NA inscrites au P.O.S. et situées dans le périmètre précédemment décrit. Cette ceinture contient d'importants espaces non bâtis mais en sursis. Elle est destructrice de campagne et créatrice de banlieue. De fait c'est un espace mobile.

**Centre :**

Par opposition à la périphérie, lieu où se concentre la plupart des organismes décisionnels en matière politique, économique, religieuse, intellectuelle, culturelle, etc., et donc sources d'influence.

**Contre-urbanisation :**

Phénomène sociologique issu d'une image négative de la ville participant au desserrement urbain et à la rurbanisation par le transfert d'une partie des fonctions ou des habitants de la ville de son centre vers l'extérieur.

**Décohabitation :**

Phénomène démographique et social qui conduit à la séparation des personnes d'un foyer pour en former plusieurs. Il se traduit par le passage de la famille élargie à la famille nucléaire mais aussi par le départ des enfants qui parviennent en âge de travailler, de se marier ou de faire des études pour former leur propre foyer.

**Desserrement urbain :**

Mécanisme spatial concernant les villes et provenant de l'étalement grandissant du tissu urbain lié à une occupation de moins en moins dense des espaces urbains. L'augmentation du niveau de vie global de la population permet à celle-ci de satisfaire plus souvent son besoin d'espace notamment en matière de logement. Concrètement un nombre croissant de ménages quitte les appartements trop exigus du vieux centre d'une ville pour acquérir ou construire un pavillon soit à la sortie de la ville, soit dans un village plus ou moins éloigné de celle-ci. La ville peut ainsi s'étendre spatialement sans croître parallèlement sur le plan démographique. Elle peut aussi perdre des habitants au profit de sa banlieue ou des villages voisins.

**Espace périurbain :**

Ensemble des espaces situés autour de la ville. Si l'on considère la ville sans sa banlieue, cette dernière appartient alors à l'espace périurbain. Inversement si l'on comprend la ville au sens large, c'est-à-dire banlieue incluse, l'espace périurbain comprend alors les communes rurales ceinturant la ville. Dès lors l'extension de cet espace peut aller de la ceinture de périurbanisation à l'aire d'influence de la ville-centre soit de la banlieue à la quasi totalité du monde rural. Dans ce dernier cas le terme n'a plus grand intérêt puisqu'il se confond avec la campagne.

**Exurbanisation :**

Phénomène identique à la contre-urbanisation. Le terme traduit davantage l'aspect spatial du mécanisme en cause. La contre-urbanisation traduit davantage son aspect sociologique.

**Faubourgs :**

Terme qui désigne les différentes extensions urbaines réalisées le long des routes et accolées à l'extérieur des murs d'enceintes des villes. Les fortifications disparues, il désigne alors tout nouveau quartier résidentiel ou industriel construit à la sortie de la ville et toujours contigu à celle-ci. Il disparaît progressivement au profit du terme de banlieue à la fin du dix-neuvième siècle.

**Front d'urbanisation :**

Ligne de contact souvent présentée comme conflictuelle entre la ville et la campagne. Elle se déplace à mesure que la ville s'étend au détriment de la campagne. Le terme de front renforce cette idée de tension qui existe entre ces deux mondes. Il renvoie plus particulièrement à la période de forte construction de logements collectifs des années soixante.

**Lotissement :**

Opération d'aménagement foncier qui consiste en la division d'une parcelle en plusieurs lots pour y construire. L'opération est l'œuvre de particuliers ou de collectivités. Actuellement elle concerne de nombreuses constructions pavillonnaires. Mais les zones d'activités commerciales ou industrielles relèvent elles aussi du même principe de découpage.

**Mitage :**

Phénomène décrié qui résulte en particulier des insuffisances réglementaires et de pratiques laxistes de la part de certains maires dans les années soixante. Il se caractérise par l'implantation de pavillons récents à la campagne et à l'écart des villages existants. Les villages apparaissent alors

éclatés du fait de constructions disséminées sur le finage. L'unité paysagère et fonctionnelle de la commune en pâtit.

### **Modernisation rurale :**

Il s'agit essentiellement d'un rattrapage opéré par la campagne vis à vis des villes en matière d'équipement collectif, des ménages et des exploitations agricoles. Ce rattrapage achevé à la fin des années soixante-dix permet d'offrir aux ruraux des conditions de vie similaires à celles dont bénéficient les citadins.

### **Nature :**

Ce terme peut endosser deux acceptions. L'une stricte considère comme nature tout élément n'ayant subi durant l'histoire aucune transformation humaine. Dans ce sens la nature s'oppose à l'œkoumène. En France de tels espaces ont pratiquement totalement disparu. Comprise dans un sens plus large, la nature peut renvoyer à l'ensemble des espaces végétalisés qu'ils soient ou non modelés par l'homme. Dans ce cas le terme se rapproche de celui de campagnes.

### **Néo-ruraux :**

Populations qui choisissent d'abandonner la ville au profit de la campagne. Parmi elles certains rompent totalement avec la ville et abandonnent leurs logements, leurs emplois et leurs habitudes pour une vie nouvelle à la campagne. Leur rapport à l'espace et leur choix de vie sont ainsi entièrement modifiés. D'autres ne font que résider à la campagne et travaillent encore en ville : ce sont les rurbains. Leur rapport à l'espace est encore différent mais leur choix de vie n'est que partiellement transformé.

### **Ouvriers-paysans :**

Doubles actifs, propriétaires d'une petite exploitation agricole insuffisante pour leur assurer un revenu décent qui pratiquent une seconde activité : mineur ou ouvrier d'usine.

### **Périurbanisation :**

Phénomène d'urbanisation horizontale externe à la ville qui lui permet de s'étendre spatialement au détriment des campagnes avoisinantes. Il se limite à la ceinture de périurbanisation et n'affecte que progressivement les communes rurales les plus proches. Pour certains cependant le phénomène va bien au delà de la simple urbanisation. Il inclut alors les changements de mode de vie des ruraux liés à l'influence urbaine. La périurbanisation est alors synonyme de modernisation rurale, de rurbanisation et affecte l'aire d'influence urbaine dans son ensemble.

**Rains (ou travées):**

Parties de la maison lorraine vouées à une fonction particulière (habitation ou exploitation agricole) et séparées par un long corridor qui traverse l'ensemble de la maison dans sa longueur.

**Sortants :**

Terme défini par l'INSEE et désignant les personnes amenées à travailler en dehors de leur commune de résidence.

**Stables :**

Terme défini par l'INSEE et désignant les personnes travaillant dans leur commune de résidence.

**Urbanisation aérée :**

Forme d'urbanisation qui présente la particularité d'être peu régulière. Des parcelles nombreuses demeurent nues et libres de toute construction au cœur d'autres qui elles sont déjà bâties. Elle résulte en général de l'absence de planification.

**Urbanisation continue :**

Forme d'urbanisation dans laquelle les parcelles construites sont accolées les unes aux autres sans qu'aucune parcelle ne soit laissée libre durablement. Il s'agit le plus souvent de lotissement.

**Zonage en Aires Urbaines (Z.A.U.) :**

Nomenclature élaborée par l'INSEE depuis 1996 visant à délimiter un espace fonctionnel et cohérent centré sur la ville. Le critère central de définition des aires urbaines repose sur les migrations alternantes domicile/travail. L'aire urbaine s'apparente à la réunion de villes et de leurs aires d'influence. Certains espaces sous l'influence de plusieurs villes sont mis en avant et définis comme communes multipolarisées.

**Zones de Peuplement Industriel et Urbain (Z.P.I.U.) :**

Nomenclature mise en place dans les années soixante par l'INSEE pour intégrer dans l'essor urbain d'alors le desserrement urbain qui conduit une part croissante de citoyens à s'installer à l'extérieur des villes. Fondée sur des critères d'activité, de dynamisme démographique, de migrations pendulaires, cette nomenclature englobe rapidement la majeure partie du territoire et la quasi totalité des habitants. Elle devient alors inadaptée et conduit l'INSEE à imaginer une autre nomenclature : le Z.A.U.



**INDEX**



## A

Accessibilité, 190, 266.  
Aire d'influence, 14.  
Anthropisation, 229.  
Appropriation, 256, 263, 266.  
Attraction, 92.

---

## B

Banlieue, 12, 39, 45, 56, 64, 77, 82, 91, 99, 148, 165, 178, 208, 229, 235, 258, 265, 283, 295, 320, 355.  
Besoins, 55, 72-75, 199, 224, 227, 240, 307, 363, 366.  
Bocage, 173, 176, 212,

---

## C

Communauté de communes, 227, 230, 312.  
Contigu, 51, 53, 66, 77, 106, 289, 330.  
Croissance, 303.  
- démographique, 37, 71, 334, 358.  
- urbaine, 26, 30, 33, 35, 56, 57, 62, 64, 67.

---

## D

Décohabitation, 248-250, 254, 268, 324.  
Déconcentration, 14, 31.  
Densification, 59, 63.  
Densité, 12, 39, 50, 65, 77, 85, 92, 94, 101, 108, 244, 336.  
Déprise agraire, 113, 328.  
Desserte, 99, 116, 126, 177, 183, 206, 210, 227, 246, 350, 359.  
Développement rural, 30, 235, 343.  
Discontinuité, 87, 93.  
Dynamisme rural, 207, 210, 269, 275.

---

## E

Emboîtement, 118.  
Espace-perçu, 230, 267, 392.  
Espace-vécu, 266-268, 334, 363, 392.

---

## F

Faciès, 167, 170, 173, 205, 207, 211, 303.

Faubourg, 56, 57, 60, 140.  
Flux, 94, 97, 110, 115, 119, 233, 240, 243, 252, 260, 275, 280, 290, 306, 312, 337, 349, 357, 364.  
Forme d'organisation de l'espace, 113, 118, 205, 363.  
Friches, 191, 327.  
Frontière, 12, 18, 84, 118, 132, 133, 299, 324, 354.

---

## G

Genèse, 19, 136, 211, 346, 348, 350.  
Géosystème, 117.  
Gradient, 100, 291, 295-296, 324, 366.

---

## H

Habitat, 239, 264, 326, 349, 364.

---

## I

Image, 11, 119, 283, 349, 364.  
Immigration, 360.  
Influence, 12, 14, 18, 87, 89, 98, 104, 130, 134, 191, 208, 285, 306, 339, 344, 347, 358, 364.  
Intégration, 218, 226.  
Intercommunalité, 367.

---

## L

Limite, 18, 82, 84, 93, 94, 96, 100, 110, 114, 117, 132, 135, 287, 332, 337, 366.  
Lotissement, 12, 14, 82, 146, 178, 207, 235, 251, 254, 281, 293-294, 306, 309, 336, 350, 366.

---

## M

Marché foncier, 268, 293-294, 324, 351, 356, 359, 363, 366.  
Migrations  
- définitives, 261, 268.  
- alternantes, pendulaires, 85, 91, 92, 94, 99, 101, 121, 132, 246, 259, 261, 282, 283, 285, 290, 295,, 337, 344, 353, 363.  
Mitage, 203, 208, 330.  
Mode de vie, 239, 264, 307, 353.  
Modèle, 109, 119-120, 237, 257, 301, 355, 359.

---

**N**

Nature (essence), 13, 16, 87, 97, 98, 101, 229, 259, 264, 325, 359, 363, 366.

Nature (naturel), 12, 111, 118, 125, 210, 229, 235, 246.

Noyau, 135, 171, 174, 207, 232, 256, 316, 329, 354, 358. Œkoumène, 18,

---

**O**

Openfield, 212, 293.

---

**P**

Parcelle, 217, 292, 327.

Parcelle, 83, 113, 166, 171, 173, 175, 187, 222, 252, 293, 302, 312, 327, 345, 349.

Patrimoine, 18, 217, 225, 307, 367.

Périphérie, 12, 15, 170, 188, 350.

Photographie aérienne, 110, 134, 327, 332, 337.

Planification, 349, 350.

Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.), 83, 225,

Pôle urbain, 105, 285, 339, 347, 356, 367.

---

**R**

Remembrement, 222, 232.

---

**S**

Seuil (statistique), 85, 94, 96-98, 132, 138, 272, 324, 337.

Solde, 275.

- migratoire, 253, 269, 275-279, 286, 324, 339, 350.

- naturel, 280.

Système géographique, 10, 19, 117, 118, 296, 302, 364.

---

**T**

Technopôle, 12.

Territoire, 12, 83, 94, 101, 105, 113, 119, 166, 186, 225, 234, 271, 302, 327, 346, 356, 367.

Terroir, 187, 205, 212, 218, 223, 226, 232, 238, 302, 308, 313, 317.

Trafic, 206, 317, 358, 363.

---

**U**

Unité urbaine, 88, 91, 94, 105.

Urbanisation, 14, 15, 16, 18.

---

**V**

Voirie, 292, 293, 336, 349.

---

**Z**

Zonage, 100.

Zonage en Aires Urbaines (Z.A.U.), 104.

Zone, 60, 61, 64, 77, 87, 92, 97, 99, 137, 178, 205, 213, 225, 226, 287, 309.

- d'activités, 11, 45, 46, 67, 166, 177, 208, 287, 289.

- d'influence, 35, 92, 285, 306.

- naturelle, 58, 225.

- périphérique, 47.

- rurale, 29, 31, 345.

- urbaine, 36.

Zone de Peuplement Industriel et Urbain (Z.P.I.U.), 45, 101.

---

Index.

## LISTE DES FIGURES

Figures	Pages
1 Lunéville : évolution démographique depuis 1500. ....	17
2 La terminologie de D. Brand et M. Dourousset. ....	46
3 Le vocabulaire employé par P. Baud, S. Bourgeat et C. Bras. ....	47
4 La nomenclature de R. Brunet, R. Ferras et H. Théry. ....	48
5 La ville définie par l'INSEE. ....	51
6 La continuité du bâti en question. ....	53
7 Exemple de processus d'urbanisation. ....	57
8 Les communes périurbaines de la deuxième couronne. ....	62
9 De la ville-centre au « rural profond » : espaces et mécanismes. ....	78-79
10 Lunéville : entre métropole et Lorraine du vide. ....	86
11 L'espace périurbain selon F. Morin. ....	88
12 L'espace périurbain selon A. Bouhier. ....	89
13 L'archipel urbain de F. Beaucire et P.H. Émangard appliqué au Lunévillois. ....	90
14 Statut du résident selon son lieu de travail. ....	91
15 L'espace périurbain selon C. Verlaque. ....	93
16 La densité de logements autour de Lunéville. ....	95
17 La Z.P.I.U. de Lunéville en 1990. ....	102
18 Le Z.A.U. autour de Lunéville en 1990. ....	103
19 Le Z.A.U. en Lorraine. ....	107
20 L'aire d'étude lunévilloise en Lorraine. ....	127
21 Croquis topographique du Lunévillois. ....	129
22 Typologie et population communale de l'aire d'étude lunévilloise. ....	133
23 L'aire d'étude. ....	135
24 Des villages inégalement éloignés du centre-ville. ....	139
25 Croquis d'interprétation de la photo n°1. ....	141
26 Croquis d'interprétation de la photo n°2. ....	143
27 Croquis d'interprétation de la photo n°3. ....	145
28 Croquis d'interprétation de la photo n°4. ....	147
29 Croquis d'interprétation de la photo n°5. ....	149
30 Croquis d'interprétation de la photo n°6. ....	151
31 Croquis d'interprétation de la photo n°7. ....	153
32 Croquis d'interprétation de la photo n°8. ....	155
33 Croquis d'interprétation de la photo n°9. ....	157
34 Croquis d'interprétation de la photo n°10. ....	159
35 Croquis d'interprétation de la photo n°11. ....	161
36 Croquis d'interprétation de la photo n°12. ....	163
37 Croquis d'interprétation de la photo n°13. ....	181

Liste des figures.

38	Croquis d'interprétation de la photo n°14. ....	183
39	Croquis d'interprétation de la photo n°15. ....	185
40	Croquis d'interprétation de la photo n°16. ....	187
41	Croquis d'interprétation de la photo n°17. ....	189
42	Croquis d'interprétation de la photo n°18. ....	191
43	Croquis d'interprétation de la photo n°19. ....	193
44	Croquis d'interprétation de la photo n°20. ....	195
45	Croquis d'interprétation de la photo n°21. ....	197
46	Croquis d'interprétation de la photo n°22. ....	199
47	Croquis d'interprétation de la photo n°23. ....	201
48	Croquis d'interprétation de la photo n°24. ....	203
49	Des terroirs organisés autour des villages et adaptés à la topographie. ....	214
49A	Un exemple d'aménagement auréolaire des terroirs : Deuxville au début du dix-huitième siècle. ....	214
49B	Un exemple d'aménagement linéaire des terroirs : Marainviller au début du dix-huitième siècle. ....	215
49C	Un exemple d'aménagement linéaire des terroirs : Anthelupt au début du dix-huitième siècle. ....	216
50	Les communes viticoles en 1843. ....	220
51	L'évolution du nombre des vigneron dans une commune viticole. ....	221
52	Les dates de remembrement des communes voisines de Lunéville. ....	223
53	Saint-Clément : du village-tas aux lotissements. ....	236
54	La maison lorraine. ....	237
55	Saint-Clément : structure de la population active en 1836. ....	238
56	Le déclin démographique des villages voisins de Lunéville. ....	241
57	Les hésitations démographiques de Saint-Clément. ....	242
58	Saint-Clément : structure de la population active en 1901. ....	243
59	La précocité de l'attractivité lunévilloise. ....	245
60	Deuxville en 1901, un village de vigneron. ....	247
61	La nette diminution de la taille moyenne de ménages. ....	248
62	Une décohabitation ancienne et continue. ....	249
63	L'intermède rurbain de Saint-Clément. ....	250
64	Le boom des années soixante-dix. ....	251
65	Dates d'achèvement des logements saint-clémentais selon leur type d'occupants. ....	251
66	Saint-Clément : un rajeunissement transitoire sans lendemain. ....	254
67	Lieux de travail des Saint-Clémentais. ....	260
68	Lieux de résidence des actifs travaillant à Saint-Clément. ....	260
69	Le nouveau maximum démographique. ....	269
70	Un renouveau rural récent mais inégal. ....	270
71	L'envolée démographique des années soixante-dix. ....	271
72	L'originalité des villages industriels. ....	272
73	Un renouveau certain et récent. ....	273
74	Un déclin apparemment enrayé. ....	274
75	L'afflux de population relance les naissances. ....	276
76	Seuls quelques villages profitent pleinement de l'exode urbain. ....	277
77	Variété des évolutions des soldes migratoires. ....	278
78	Un bref et léger rajeunissement. ....	279
79	Jolivet : un net mais court rajeunissement. ....	280



80	Le déclin scolaire de Chanteheux.....	281
81	Des villageois toujours plus mobiles.....	284
82	Une attractivité urbaine déjà ancienne. ....	284
83	La rurbanisation progresse inégalement.....	286
84	L'évolution contrastée de l'emploi. ....	288
85	Communes-dortoirs et communes actives. ....	288
86	L'inégal essor du logement. ....	291
87	Le système agro-industriel saint-clémentais (années 1950).....	304
88	Le système rurbain saint-clémentais actuel.....	305
89	Le système agro-industriel moncellois (années 1950). ....	310
90	Le système périurbain moncellois actuel. ....	311
91	Le système rural de Hériménil (années 1950).....	314
92	L'actuel système rurbain de Hériménil. ....	315
93	Le système agricole de Vitrimont (années 1950). ....	318
94	L'actuel système rurbain de Vitrimont.....	319
95	Le système rural actuel de Bienville-la-Petite.....	321
96	Entre périurbain et rural profond : des systèmes plus ou moins rurbanisés. ....	323
97	Croquis d'interprétation de la photo n°30.....	329
98	Croquis d'interprétation de la photo n°31.....	331
99	Les caprices de la continuité du bâti. ....	331
100	Croquis d'interprétation de la photo n°32.....	333
101	L'actuel système rurbain de Taintrux.....	335
102	Un talus viticole préservé.....	339
103	Le renouveau démographique de Lucey.....	340
104	Lucey : le poids grandissant des rurbains.....	340
105	Une ambivalence accrue par le corset militaire.....	342
106	Un système sous une double influence.....	344
107	Neufgrange : un village tentaculaire. ....	347
108	Un village-rue modélisé. ....	351
109	Périurbanisation et rurbanisation dans le sud messin.....	355
110	L'évolution démographique du sud messin. ....	356
111	Le système modélisé. ....	359
112	L'état de la rurbanisation en Lorraine en 1990. ....	365



**LISTE DES TABLEAUX**

Tableaux		Pages
1	Le Z.A.U. en France et en Lorraine.....	108
2	Des communes limitrophes plus ou moins proches. ....	139
3	Les Plans d'Occupation des Sols. ....	292

## LISTE DES PHOTOS

Photos	Pages
1 Lunéville et ses communes limitrophes.....	140
2 La vallée de la Meurthe : obstacle à l'expansion urbaine.....	142
3 Un site de franchissement contraignant. ....	144
4 Jolivet : un village ambivalent.....	146
5 Chanteheux : du village à la banlieue.....	148
6 Moncel-lès-Lunéville : village ou banlieue industrielle ? .....	150
7 Hériménil : des lotissements rejetés hors des meix. ....	152
8 Rehainviller : un village ambivalent au bord de la Meurthe. ....	154
9 Vitrimont : village de "pied de côte".....	156
10 Deuxville : un village peu transformé. ....	158
11 Bonviller : un petit village à proximité de la ville.....	160
12 Chaufontaine : un lieu-dit agricole, industriel et de service presque inhabité..	162
13 Marainviller : le rail n'est plus qu'une contrainte. ....	180
14 Thiébauménil : l'attraction récente de la voie rapide. ....	182
15 Saint-Clément : un village industriel important et ancien. ....	184
16 Laronxe : un village-rue bien conservé.....	186
17 Chenevières : le village s'étend vers Lunéville. ....	188
18 Mont-sur-Meurthe : un gros village divisé par la Mortagne.....	190
19 Xermaménil : d'évidentes traces de rurbanisation.....	192
20 Lamath : un petit village assez peu transformé.....	194
21 Anthelupt : un village de "pied de côte".....	196
22 Fraimbois : un village-clairière.....	198
23 Crion et Sionviller : deux "micro-villages".....	200
24 Bienville-la-Petite : "un hameau" aux portes de Lunéville. ....	202
25 Lunéville et ses environs au début du dix-huitième siècle. ....	213
26 Saint-Clément : maison bourgeoise.....	239
27 Saint-Clément : un pavillon au cœur du village. ....	255
28 Fraimbois : une maison rénovée à côté de maisons traditionnelles.....	255
29 Saint-Clément : usoirs requalifiés et accaparés par des particuliers.....	257
30 Taintrux : reboisement et essaimage résidentiel.....	328
31 Taintrux, hameau de Rougville. ....	330
32 Le contact de Taintrux avec Saint-Dié-des-Vosges.....	332

## TABLE DES MATIÈRES

Avant propos.....	3
Sommaire.....	5
<b>Introduction :</b> .....	7
Le cadre lorrain. ....	10
Une nouvelle organisation de l'espace. ....	12
Un sujet géographique. ....	13
L'absence de consensus chez les chercheurs. ....	13
Le problème de la définition. ....	14
Le labyrinthe terminologique. ....	15
Une méthode inédite. ....	16
Une aire d'étude à niveaux emboîtés. ....	17

## PREMIÈRE PARTIE :

<b>L'ABSENCE DE CONSENSUS APPELLE UNE DÉMARCHÉ GLOBALE. ....</b>	<b>21</b>
<b>Chapitre 1 : La multiplicité des définitions. ....</b>	<b>25</b>
I - La rurbanisation : le flou domine. ....	26
A - La variété des points de vue. ....	27
1 - Un terme encore rejeté par certains. ....	27
2 - Des visions plutôt contradictoires. ....	28
B - L'origine du terme. ....	29
1 - La définition donnée par G. Bauer et J.M. Roux. ....	29
2 - Des questions restées en suspens. ....	31
C - Un formidable imbroglio caractérise la définition de la rurbanisation. ....	32
1 - Ville ou campagne : une nature particulièrement controversée. ....	33
a - Une urbanisation des modes de vie. ....	33
b - Une forme de croissance urbaine. ....	35
c - Un nouveau dynamisme rural. ....	37
2 - Des limites floues. ....	38
3 - Une multitude de caractères sujets à controverse. ....	40
a - La grande variété des caractères de la rurbanisation. ....	40
b - De nombreuses occasions de discordes. ....	43
II - Ébauche d'une terminologie. ....	45
A - Quelques principes méthodologiques. ....	48
B - La ville n'est plus ce qu'elle était ? ....	49
1 - Quelques caractères rassemblent une majorité de chercheurs. ....	50
2 - Une nature rarement définie avec précision. ....	54
3 - Une organisation spatiale concentrée, liée à différentes activités et certains besoins de l'Homme. ....	55
4 - Ville-centre et banlieues : complémentarité ou concurrence ? ....	56
C - Périurbanisation, suburbanisation et rurbanisation : amalgame et confusion de phénomènes pourtant différents. ....	60
1 - La suburbanisation : un néologisme redondant ? ....	60
2 - La périurbanisation : une forme de croissance urbaine. ....	62
a - La confusion des termes. ....	63
b - Une délimitation souvent jugée impossible. ....	65
D - Exurbanisation, contre-urbanisation et rurbanisation : des acteurs du desserrement urbain ? ....	66
E - La campagne : un monde de moins en moins agricole. ....	68
1 - Une vision en négatif. ....	68
2 - Une situation contrastée. ....	69

3 - Une organisation spatiale lâche vouée à la satisfaction des besoins primaires de l'Homme ? .....	72
III - La rurbanisation : une nouvelle forme d'organisation de l'espace liée à la satisfaction de besoins nouveaux ? .....	73
A - La nature de la rurbanisation. ....	73
B - Les caractères de la rurbanisation. ....	74
C - Les limites de la rurbanisation. ....	75
Conclusion. ....	77
<b>Chapitre 2 : Une démarche géographique.</b> .....	<b>81</b>
I - Des démarches encore peu satisfaisantes. ....	82
A - Des thèmes et des approches moins variés qu'il n'y paraît. ....	82
B - Des limites pertinentes difficiles à trouver. ....	83
1 - Des limites communales de moins en moins adaptées. ....	83
2 - L'épineux problème posé par les limites de l'aire de rurbanisation. ....	84
C - Des comparaisons délicates. ....	84
1 - Unité et diversité des critères choisis. ....	85
a - L'émergence d'un critère. ....	87
b - Le poids de l'arbitraire ? .....	92
2 - Des seuils souvent tout aussi arbitraires. ....	96
a - Des seuils généralement peu significatifs. ....	96
b - Des seuils remarquables. ....	96
3 - Des lacunes demeurent. ....	99
D - De la Z.P.I.U. au Z.A.U. ....	100
1 - Des Z.P.I.U. devenues obsolètes. ....	100
2 - La définition de la ville en question : le Z.A.U. ....	104
3 - Un nouveau découpage du territoire national. ....	105
II - Une démarche plus globale : du paysage au modèle. ....	109
A - Le paysage. ....	110
1 - "Une création mentale interactive". ....	111
2 - Un outil du géographe. ....	112
3 - Un agent du système. ....	114
4 - Incontournable dans l'étude de la rurbanisation. ....	115
B - Le système : un instrument de synthèse. ....	116
1 - Géosystème et système spatial. ....	117
2 - Le système géographique. ....	117
C - Le modèle pour comprendre, communiquer et agir. ....	119
Conclusion. ....	121



## DEUXIEME PARTIE :

<b>LES PAYSAGES RURBAINS LUNÉVILLOIS ET LEUR GENÈSE.</b> .....	123
En marge du cœur de la région. ....	125
L'absence d'unité naturelle. ....	126
Une influence fluctuante. ....	130
L'aire d'étude. ....	131
Les outils de l'analyse. ....	134
<b>Chapitre 3 : Les paysages rurbains actuels du Lunévillois.</b> .....	137
I - La ceinture des communes limitrophes de Lunéville. ....	138
A - La variété des frontières urbaines. ....	164
1 - Le poids des contraintes naturelles. ....	164
2 - Le flou des frontières entre surfaces bâties. ....	165
a - Des cordons bien minces. ....	166
b - Une zone d'activités en commun. ....	166
B - La prépondérance du monde végétal. ....	167
1 - Des vallées presque omniprésentes aux visages variés. ....	167
a - Des vallées larges et avec des versants dissymétriques à l'amont de Lunéville. ....	167
– la vallée dissymétrique de la Meurthe. ....	167
– la vallée de la Vezouze. ....	168
b - L'encaissement de la vallée après la confluence. ....	168
c - Le berceau de la plupart des villages. ....	169
d - Un talus résiduel souligne le plateau au nord de Lunéville. ....	169
2 - Une mise en valeur agricole plutôt concentrique. ....	170
a - De vastes forêts rejetées en périphérie. ....	170
b - Le règne du champs ouvert. ....	171
c - La place importante des prairies naturelles. ....	171
d - Le maintien des vergers. ....	172
– Autour des villages. ....	172
– Sur les talus bien exposés. ....	173
e - Aucun vignoble mais quelques maraîchers. ....	173
C - Des villages presque tous ambivalents. ....	174
1 - Deux générations d'habitat en concurrence. ....	174
a - Des villages-rues préservés. ....	174
b - Des cordons pavillonnaires pratiquement partout. ....	175
c - Des lotissements parfois absents et rarement nombreux. ....	175
d - Mitage et habitat collectif sont exceptionnels. ....	176
2 - Simples aménagements et activités industrielles et commerciales. ....	176
a - La multiplication des équipements. ....	177

b - Du bâtiment commercial isolé à la zone d'activité. ....	177
II - Les villages des "radiales" et les "isolats". ....	178
A - L'organisation des terroirs s'adapte au relief. ....	204
1 - Une variété topographique maintenue. ....	204
2 - L'agencement auréolaire ou longitudinal des terroirs. ....	204
B - Le rôle essentiel tenu par les routes. ....	205
1 - Le rail devient de plus en plus une contrainte. ....	206
2 - La qualité des routes paraît déterminante. ....	206
C - L'absence de dualité villageoise des "isolats". ....	207
1 - La dualité du bâti se maintient dans les vallées. ....	207
2 - De rares industries. ....	208
Conclusion.....	210
<b>Chapitre 4 : Genèse des paysages et rurbanisation dans le Lunévillois. ....</b>	<b>211</b>
I - La prépondérance des faciès non bâtis. ....	212
A - Un pays d'openfield. ....	212
1 - Une lente maturation. ....	212
2 - Deux siècles de mutations et de résistances. ....	218
a - Un premier traumatisme : la Révolution française. ....	218
b - Une modernisation agricole d'abord lente. ....	219
c - Les transformations récentes des prairies inondables. ....	224
B - De nouvelles fonctions. ....	226
1 - Un effet pervers de l'intégration économique de l'agriculture. ....	226
2 - Les fonctions nouvelles des campagnes parfois sources de conflits. ....	227
a - La montée des loisirs. ....	227
b - Le calme et la verdure : de réels besoins. ....	228
c - Préserver un outil de travail et/ou un cadre de vie. ....	230
II - Ambivalences villageoises. ....	232
A - Du village agricole au village rurbain. ....	233
1 - Une anthropisation ancienne aux traces réduites. ....	233
2 - Les étapes du développement de Saint-Clément. ....	235
a - Un village agricole et industriel au visage double. ....	235
b - Les prémices d'un habitat différent. ....	239
c - Le premier essor des flux pendulaires et l'exode rural. ....	241
d - Les premiers pavillons et le maintien de l'exode rural. ....	247
e - Le boom pavillonnaire des rurbains. ....	250
f - Le contrecoup de la rurbanisation. ....	253
g - La réhabilitation de maisons lorraines : le dernier sursaut rurbain. ....	254
h - Le formidable essor des migrations pendulaires. ....	258
- D'intenses échanges de main-d'œuvre entre villes et villages. ....	259
- Le renforcement des flux pendulaires. ....	260

3 - Rurbain, rural ou même urbain : quelle différence ? .....	261
a - Un espace rural agro-industriel.....	261
b - De la ferme à la résidence. ....	263
c - Des modes et niveaux de vie de plus en plus proches. ....	264
d - Un rapport à l'espace différent. ....	266
B - La diversité villageoise et la rurbanisation. ....	268
1 - Un nouveau dynamisme démographique. ....	269
a - Un renouveau démographique inégal. ....	269
- Les villages rapidement et fortement rurbanisés. ....	270
- Les villages industriels. ....	272
- Les villages fraîchement et encore peu rurbanisés. ....	273
- Des villages au déclin démographique apparemment enrayé. ....	274
b - Le rôle majeur du solde migratoire. ....	275
c - Le mirage du rajeunissement. ....	279
2 - L'essor des migrations pendulaires. ....	282
a - Des rurbains majoritaires et toujours plus nombreux. ....	282
b - Le retour des emplois ruraux. ....	287
3 - L'envol contrasté du nombre des logements. ....	290
Conclusion .....	295

### **TROISIEME PARTIE :**

<b>DES SYSTEMES RURBAINS LUNÉVILLOIS AUX LORRAINS. ....</b>	<b>297</b>
<b>Chapitre 5 : Les systèmes rurbains dans le Lunévillois. ....</b>	<b>301</b>
I - Saint-Clément ou la dérive d'un système agro-industriel vers un système rurbain. ....	301
A - Un système agro-industriel déjà ancien. ....	302
1 - Une fonction agricole secondaire. ....	302
2 - Des flux pendulaires importants liés à l'industrie. ....	302
3 - Un système rural très ouvert aux influences extérieures. ....	303
B - L'avancée progressive du système rurbain. ....	303
II - La diversité offerte par les systèmes voisins. ....	308
A - Un système déjà périurbain. ....	308
1 - Un système agro-industriel ancien. ....	308
2 - Un système devenu périurbain. ....	309
B - Hériménil : Un système rurbain type. ....	313
1 - Un système agricole déjà ouvert. ....	313
2 - Un système rurbain achevé. ....	316
C - Vitrimont, un système peu rurbanisé. ....	317
D - Un système resté agricole et rural profond. ....	320
Conclusion : .....	322

<b>Chapitre 6 : Quelques systèmes rurbains lorrains.</b> .....	325
I - L'originalité de systèmes rurbains vosgiens. ....	326
A - Des paysages bouleversés. ....	326
1 - L'avancée des forêts peut-être enfin enrayée. ....	327
2 - La pression croissante de l'habitat. ....	329
B - Un système encore rurbain. ....	332
1 - Un système résidentiel parasite. ....	333
2 - Devenir urbain en perdant des habitants ! .....	334
II - La diversité des systèmes rurbains de la Lorraine des plateaux. ....	338
A - Lucey : des pavillons au pied du vignoble.....	338
1 - Une rurbanisation apparemment tardive. ....	338
2 - Les premiers signes d'un essoufflement. ....	341
3 - Développer le tourisme et relancer la fonction résidentielle.....	341
B - Villey-le-Sec : un village corseté par son fort.....	342
1 - Un micro-village prisonnier de son fort. ....	342
2 - Des activités surtout saisonnières.....	343
3 - Le poids de la fonction résidentielle. ....	343
C - Un village tentaculaire : Neufgrange. ....	346
1 - Un système d'abord résidentiel. ....	346
2 - Un village tentaculaire devenu urbain ?.....	348
D - Henriville : l'héritage des ouvriers-paysans. ....	349
1 - Une rurbanisation en panne.....	350
2 - Un attachement à la terre néfaste à l'essor communal. ....	351
E - L'inégale rurbanisation du sud messin.....	353
1 - Une périurbanisation massive. ....	353
2 - De nombreux villages profitants inégalement de la rurbanisation. ....	355
3 - Verny : un chef-lieu de canton actif. ....	357
III - Le système rurbain modélisé.....	358
 <b>Conclusion.....</b>	 361.
 Bibliographie.....	 369.
Annexes.....	391
Glossaire.....	403
Index.....	409
Liste des figures.....	413
Liste des tableaux.....	415
Liste des photos.....	416
Table des matières.....	417









## **RESUMÉ :**

Après avoir fait le point sur les recherches entreprises jusqu'ici concernant l'espace rurbain nous développons une démarche globale fondée sur l'observation et l'étude des paysages. Nous retraçons alors les étapes de la genèse des paysages en nous appuyant sur des documents variés : données statistiques, enquêtes, entretiens, cartes et plans, etc. Nous aboutissons à l'élaboration d'un système géographique qui met en évidence le fonctionnement passé et actuel des éléments constitutifs du paysage. La confrontation de divers systèmes géographiques lorrains nous permet alors d'avancer un modèle de système rurbain et de proposer une définition du phénomène. Cette dernière étape est aussi l'occasion de mettre l'accent sur les difficultés propres aux villages rurbains.

**Mots-clés :** Rurbanisation, paysages, système géographique, modèles, migrations, navettes, Lorraine, Lunévillois.

---

## **THE RURBAN AREAS IN LORRAINE : FROM THE LANDSCAPE TO THE GEOGRAPHICAL SYSTEM. The case of the Lunévillois and of several lorrain's villages.**

### **ABSTRACT :**

After studying the main searches about the rurban areas, we develop a global way based on the observation and the study of the landscapes. We reconstitute the stages of the landscape's genesis using diversified documents : statistics, inquiries, interview, maps and plans. We obtain a geographical system which show the past and present working of the elements which constitute the landscape. The comparaison of several different geographical systems in Lorraine enable to proposed a model of the rurban system and a clear and strict definition of the subject. This last stage is also an apportunity to show the own difficulties of the rurban villages.

**Key-words :** Rurbanisation, landscape, geographical system, models, migrations, shuttles, Lorraine, Lunévillois.

---

**Centre d'études et de Recherches sur les Paysages (C.E.R.P.A.),  
23, Bd. Albert 1<sup>er</sup>, 54 000 Nancy.**